



HAL
open science

**Marques aspecto-temporelles et modales et structures
d'actance du drehu, langue de Lifou
(Nouvelle-Calédonie)**

Léonard Drilë Sam

► **To cite this version:**

Léonard Drilë Sam. Marques aspecto-temporelles et modales et structures d'actance du drehu, langue de Lifou (Nouvelle-Calédonie). Linguistique. Université de la Nouvelle-Calédonie; Institut national des langues et civilisations orientales, 2007. Français. NNT : 2007NCAL0016 . tel-03085810

HAL Id: tel-03085810

<https://unc.hal.science/tel-03085810v1>

Submitted on 22 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE NOUVELLE-CALEDONIE (UNC)

INSTITUT NATIONAL DES LANGUES

ET CIVILISATIONS ORIENTALES (INALCO)

MARQUES ASPECTO-TEMPORELLES ET MODALES ET STRUCTURES
D'ACTANCE DU *DREHU*, LANGUE DE LIFOU (NOUVELLE-CALEDONIE).

THESE

DE

DOCTORAT DE LINGUISTIQUE

PRESENTEE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT PAR

Léonard, Drilè, SAM

le 4 décembre 2007

Directeurs de thèse :

MME DOMINIQUE JOUVE

M. MICHEL AUFRAY

Membres du jury :

Mme Dominique JOUVE, Professeur, UNC

Mme Jacqueline de LA FONTINELLE, professeur émérite, INALCO

Mme Claire MOYSE-FAURIE, Professeur, Directrice de recherche, Lacito-CNRS

M. Darrell TRYON, Université nationale d'Australie, Camberra (ANU)

M. Jacques VERNAUDON, Maître de conférences, UNC

DOI:10.6098/2007NCAL0016

Résumé

Cette thèse s'inscrit dans la Théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli et comporte trois chapitres principaux : les classes de mots, l'analyse de marqueurs aspectuels et modaux, et les structures d'actance du drehu.

Dans la première partie, l'auteur met en évidence la polyfonctionnalité des lexèmes et la non-pertinence d'une pré-catégorisation en verbes et en noms en drehu.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse des principaux marqueurs aspecto-modaux du drehu, en tant que marques d'une opération énonciative précise. Aucun de ces marqueurs ne relève de la temporalité, sauf en dehors de toute indication contextuelle.

Dans la troisième partie, l'auteur traite des relations entre prédicat et actants, indiquées par plusieurs procédés (ordre des constituants, marques actanciennes) qui peuvent se combiner dans un même énoncé, en fonction du marqueur aspectuel ou modal et de la valence du prédicat.

Mots clés : drehu, langue kanak, linguistique océanienne, théorie de l'énonciation, aspect-temps-mode, structures d'actance.

Abstract

This study deals with the actancy as well as the aspectual and modal markers in Drehu, an Oceanic language spoken in the island of Lifu (Loyalty islands). It builds on the Theory of Utterance Operations as developed by A. Culioli.

The first section concerns the Drehu parts of speech; the author demonstrates the polyfunctionality of Drehu lexical units and the irrelevance of a verb/noun pre-categorisation.

The second section is devoted to the analysis of the main mood and aspect markers. None of them expresses temporality, except when they occur without any contextual specification. Each of the aspectual and modal markers indicates a specific utterance operation.

The third section, about argument structures, shows how predicates and arguments are organized along several devices, which often combine, such as constituent order and argument markers. Their use and pattern depend on the mood or aspect marker, as well as on the valency of the predicate.

Keywords : Drehu, Kanak language, Oceanic linguistics, theory of utterance operations, parts of speech, tense-aspect-mood, actancy.

AVANT-PROPOS

Si l'on m'avait dit, quand j'étais encore au lycée, que je soutiendrais un jour une thèse de doctorat, j'aurais été vexé qu'on se moque ainsi de moi. Si l'on m'avait dit en plus que la soutenance aurait lieu à Nouméa, j'aurais été doublement vexé. Il n'y avait pas d'université à Nouméa et il n'était pas question d'en construire une à l'époque. En revanche, j'ai toujours eu l'idée de faire carrière dans l'enseignement. Cette idée ne m'a pas quitté depuis le collège. C'est donc tout logiquement que j'ai intégré l'école normale de Nouméa après le baccalauréat pour deux ans avant d'exercer le métier d'instituteur pendant quatre ans. Nous sommes dans les années 70, la période des "revendications culturelles". Festival Melanesia 2000, Promotion mélanésienne, enseignement des langues "vernaculaires"¹ ... C'est là que tout a commencé.

Mon détachement au Bureau des langues Vernaculaires d'abord, rattaché administrativement au CTRDP, et la rencontre avec Claude Lercari qui me font apprendre l'existence de l'INALCO, mais aussi la nécessité d'une formation en linguistique, pour mener à bien la mission alors dévolue au "bureau des langues". Après des premiers cours à l'institut culturel mélanésien où une antenne de l'INALCO est ouverte² sous la responsabilité scientifique de Michel Aufray, c'est la grisaille de Paris en hiver pendant deux ans. Le soutien amical de Claude Lercari et une équipe sympathique et bienveillante ont eu raison de la nostalgie du pays (Michel Aufray, Mme de La Fontinelle, Paul De Deckker, Wamo Haocas, Vonick Bodin pour ne citer que quelques-uns). Puis c'est le retour au pays, et ... 7 ans plus tard le DEA. Ce pas supplémentaire (ou cette reprise), je le dois à Mme

¹ Le terme « vernaculaire », utilisé à l'époque, a été abandonné au profit de « kanak » pour les mêmes raisons que celles qui ont fait adopter l'orthographe « kanak ». C'est aussi l'orthographe que nous adopterons.

² Elle n'aura existé qu'une année.

Anh Tran, Maître de conférences à l'UNC, qui m'a poussé à reprendre des études. Je l'en remercie vivement ... Ensuite, pendant ... 16 nouvelles années, c'est la thèse "monstre du Loch Ness", on en parle sans vraiment y croire, avec des périodes de doute voire même d'abandon total au gré des inscriptions et des résiliations : Paris V, INALCO, INALCO bis, UNC ...

Dans le même temps, sur le plan professionnel, je suis passé par tous les degrés du système éducatif : Primaire (Instituteur adjoint), Collège et Lycée (Instituteur CEG, adjoint d'enseignement, Certifié) et Université. Dans le même temps également, des "accords" ont été signés (Accords de Matignon, Accord de Nouméa) avec à chaque fois leur lot de décisions sur "les langues et la culture kanak".

Alors que traditionnellement la thèse est le point de départ d'une aventure professionnelle, en ce qui me concerne, elle va clore une longue aventure et un parcours vraiment atypique. Oui, le présent travail est vraiment un "accident" ... au sens aristotélicien du terme, un accident qui n'a finalement pris que deux ans, ce qui explique les lacunes dans certaines parties qui nécessitaient une analyse plus approfondie. Nous reconnaissons en effet que certains points de notre étude auraient mérité plus ample développement, comme nous en reconnaissons les lacunes certaines sur le plan de la méthodologie. Le lecteur voudra bien excuser l'organisation inhabituelle, à l'image d'un parcours tout aussi inhabituel.

En tout cas, que chacun des directeurs qui ont à chaque fois bien voulu me prendre sous leur aile trouve ici mes sincères remerciements :

M. Frédéric François, à Paris V, mon directeur de DEA,

Mme Jacqueline de La Fontinelle, à l'INALCO,

M. Raphaël Kaboré, à Paris III,

Et enfin Mme Dominique Jouve, UNC, et M. Michel Aufray, INALCO, qui ont accepté une co-direction pour un doctorat multi-sceaux. Dommage que cette association n'ait pu être menée à terme avec le "départ" dans des circonstances tragiques de notre regretté co-directeur M. Aufray.

La réalisation de ce "projet" en sommeil depuis plus de dix ans, je la dois surtout à l'équipe dirigeante de l'UNC qui m'a accordé une décharge de service sur deux années consécutives (2006 et 2007). Que cette équipe, avec en tête le Président Alain Fages, trouve ici l'expression de mes sincères remerciements.

Merci aussi à Claire Moyse-Faurie pour son aide précieuse et la caution scientifique apportée à la suite du décès de notre co-directeur. Ses recommandations, ses mises en garde, ses conseils éclairés et sans détours m'ont été d'un grand secours. Je lui exprime ici toute ma gratitude.

Cette gratitude je l'exprime aussi, ainsi que ma reconnaissance, à Jacques Vernaudon pour sa disponibilité, sa gentillesse, son dévouement et la qualité de ses remarques. À la suite de C. Lercari, et avec le travail d'équipe sur la Méthode d'initiation à la langue *drehu* entrepris dans le cadre du laboratoire Transcultures, il m'a initié à la théorie de l'énonciation d'A. Culioli.

Merci enfin à mon épouse, Annette, pour sa patience et son soutien sans cesse renouvelés, mais aussi d'avoir accepté quelques sacrifices et privations durant ces deux années, et encore plus durant ces deux derniers mois.

Koi nyipunietì asë itre hnenge hna qeje ejen, me itre xan maine hna thëthëhmin, oleti atraqatr la ixatua.

Oleti ! Oleti ! Nge oleti !

Je dédie ce travail à tous les étudiants "révolus", "actuels" et "à venir" de la filière LCR. Qu'il soit pour tous un document de base pour des recherches plus approfondies sur leurs langues.

Drilë

SOMMAIRE

Avant-propos.....	1
Sommaire.....	5
Liste des signes et des symboles utilisés avec leur signification.....	7
Liste des abréviations utilisées avec leur signification.....	9
Introduction.....	11

Première partie : Les classes de mots

Chapitre I - Les classes de mots.....	63
---------------------------------------	----

Deuxième partie : Les marqueurs AM

Chapitre II - Le marqueur A.....	159
Chapitre III - Le marqueur KOLA.....	225
Chapitre IV - Le marqueur TROA.....	275
Chapitre V - Le marqueur HNA.....	323
Chapitre VI - Le marqueur KA.....	365
Chapitre VII - Le marqueur HË.....	399
Chapitre VIII - Le marqueur HI.....	433
Chapitre IX - Les combinaisons	465

Troisième partie : Structures actancielles et relations d'actance

Chapitre X - Les structures d'actance.....	497
Conclusion.....	583
Documents annexes.....	589
Références du corpus.....	597
Bibliographie.....	599
Table des matières.....	611

Liste des signes et des symboles utilisés avec leur signification

[]	transcription phonétique
/ /	transcription phonologique
//	sépare des énoncés indépendants
#	sépare des propositions
+	indique un amalgame ou un procès en forme combinée
*	indique un énoncé non avéré
=	égal
≅	à peu près égal
< >	indique une structure d'énoncé
<	antérieur, indique une situation antérieure, ou signifie "vient de"
>	postérieur, indique une situation postérieure
étym.	étymologiquement
ex.	exemple
To	moment d'énonciation
MP	moment du procès

Liste des abréviations utilisées
dans la traduction juxtalinéaire avec leur signification

1	1ère personne	FUT	futur
2	2ème personne	HUM	humain
3	3ème personne	IAH	indice actanciel humain
AA	actualisateur anaphorique	IAO	indice actanciel objet
ACCOMP	accompagnatif	IAS	indice actanciel sujet
AFFECT	affectueux	IMPERS	impersonnel
ANAPH	anaphorique	INCL	inclusif
ANTÉR	antériorité	INTERJ	interjection
ASP	aspect	INTERROG	interrogatif
COLL	collectif	IT	indice de transitivité
COMPAR	comparatif	JONCT	jonctif
CONDESC	condescendant	LOC	localisateur
CONN	connecteur	LOCUT	locution
CONTR	contrastif	MA	marqueur auxiliaire
DA	déterminant anaphorique	MOD	modalité
DÉCRO	décrochage	NUM	numéral
DÉFÉR	forme de déférence	OBLIG	obligatif
DÉSIDÉR	désidératif	OI	objet incorporé
DÉT	déterminant	PL	pluriel
DIR	directionnel	PRÉS	présent
DISCUR	discursif	PRÉSENT	présentatif
DL	duel	PRIVAT	privatif
DX	déixis	RÉCIPR	réciproque
EXCLAM	exclamation	REL	relateur
FC	forme combinée du procès	RELAT	relative
FP	forme personnelle du procès	RÉM	rémanif
FR	forme repérée du procès	RESP	respectueux

RESTR	restrictif	SUFF	suffixe
SG	singulier	(T)AM	(Temps-)Aspect-Mode
SPÉC	spécification	TRANSIT	transition
SPÉCIAL	spécialisation	VIS	visée
STAT	statif		
SUBJ	subjonctif		

0 - INTRODUCTION

0 - 1 Lifou, Nouvelle-Calédonie – Présentation générale

Lifou est une île de la Nouvelle-Calédonie, archipel océanien d'une superficie d'environ 19 100 km² situé entre le Tropique du Capricorne et l'équateur. Après avoir été pendant longtemps un territoire d'outre-mer français (TOM) la Nouvelle-Calédonie, à la suite de l'Accord de Nouméa, consitue une collectivité à statut particulier rattachée à la France. Un référendum local portant sur son indépendance ou son maintien au sein de la République française est prévu en 2014.

La Nouvelle-Calédonie fait partie de la Mélanésie, l'une des trois composantes géographiques de l'Océanie, et l'archipel comprend :

- la Grande Terre, une île plus longue (400 km) que large (elle excède rarement 50 km), à laquelle s'ajoutent les "Dépendances" :
- l'île des Pins au Sud, les îles Belep au Nord et les îles Loyauté à l'Est (voir carte, page 15).

Les îles Loyauté, situées à une centaine de kilomètres de la Grande Terre (*Mék*), sont composées de quatre îles principales que sont, du Nord au Sud, Ouvéa (un atoll de 132,1 km²), **Lifou** (1207,1 km²), Tiga (9 km²) et Maré (641,7 km²).

Lifou, la plus grande île des Loyauté, est, comme ses voisines, une île corallienne soulevée au-dessus du niveau de la mer par des mouvements du sol ;

sur les côtes, trois ou quatre plates-formes étagées attestent des soulèvements successifs.

L'île n'a pas d'eau de surface, manque de reliefs (104 m le point le plus élevé), mais possède cependant des forêts avec de grands arbres en certains endroits (30 m) et des brousses qui abritent de nombreuses variétés d'oiseaux. Certaines espèces sont d'ailleurs endémiques de Lifou. Il est cependant à déplorer la disparition des espèces les plus vulnérables à cause de l'introduction d'animaux domestiques comme les chats et les chiens.

Comme sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, le climat est tropical (un des climats tropicaux les plus salubres qui existent) ; il y fait toutefois plus chaud que sur la Grande Terre et moins froid qu'à Maré.

Les habitants de Lifou vivent essentiellement de la pêche, de cultures vivrières (igname, patate douce, manioc, taro, banane). Mis à part le tourisme, en net développement, l'activité économique à Lifou est quasi inexistante. Les salaires des fonctionnaires (personnels du service de l'enseignement, des services provinciaux et municipaux, des Travaux publics) et des salariés vivant à Nouméa, constituent l'essentiel des revenus monétaires de l'île.

La situation d'activité des habitants de 14 ans et plus faisait apparaître au dernier recensement (2004) 49,22% d'actifs inoccupés, 29,86% d'actifs occupés, 16,13% d'élèves et 4,79% de retraités.

Plusieurs services aériens par semaine, assurés par la compagnie locale Air Calédonie, et deux rotations maritimes, assurées par la Compagnie maritime des îles (CMI), permettent aisément d'atteindre Nouméa ; le ravitaillement de l'île en marchandises nécessaires à la vie courante est assuré chaque semaine par des caboteurs.

Lifou et Tiga sont l'une des 33 communes que compte la Nouvelle-Calédonie. Avec les communes de Maré et d'Ouvéa, elles forment la province des îles Loyauté. Les deux autres provinces sont délimitées comme suit :

1° La province Nord comprend les territoires des communes suivantes : *Dau Ar* (Bélep), Poum, Ouégoa, *Pweevo* (Pouébo), *Hyeheh* (Hienghène), *Tuo cèmuhi*

(Touho), *Pwéédi Wiimîâ* (Poindimié), *Pwărăiriwâ* (Ponerihouen), *Waa Wi Luu* (Houaïlou), Canala, Koumac, Kaala-Gomen, *Kaa Wi Paa* (Kouaoua), *Vook* (Voh), *Koohné* (Koné), *Pwěbuu* (Pouembout) et Poya nord ;

2° La province Sud comprend les territoires des communes de l'île des Pins, Mont-Dore, Nouméa, Dumbéa, Païta, Bouloupari, La Foa, Moindou, Sarraméa, Farino, Bourail, Poya sud, Thio et Yaté.

Chaque province est compétente dans toutes les matières qui ne sont pas dévolues à l'État ou à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique³ ou aux communes par la législation applicable en Nouvelle-Calédonie.

La commune de Lifou accueille à Wé, chef-lieu de l'île, le siège de la province des îles Loyauté.

Lifou, avec 10 320 habitants⁴ à 97% mélanésienne, est la 5ème des 33 communes de la Nouvelle-Calédonie sur le plan du nombre d'habitants, derrière Nouméa : 91 386 hab., Mont-Dore : 24 195 hab., Dumbéa : 18 602 hab. et Païta : 12 062 hab. (chiffres ISEE, recensement 2004).

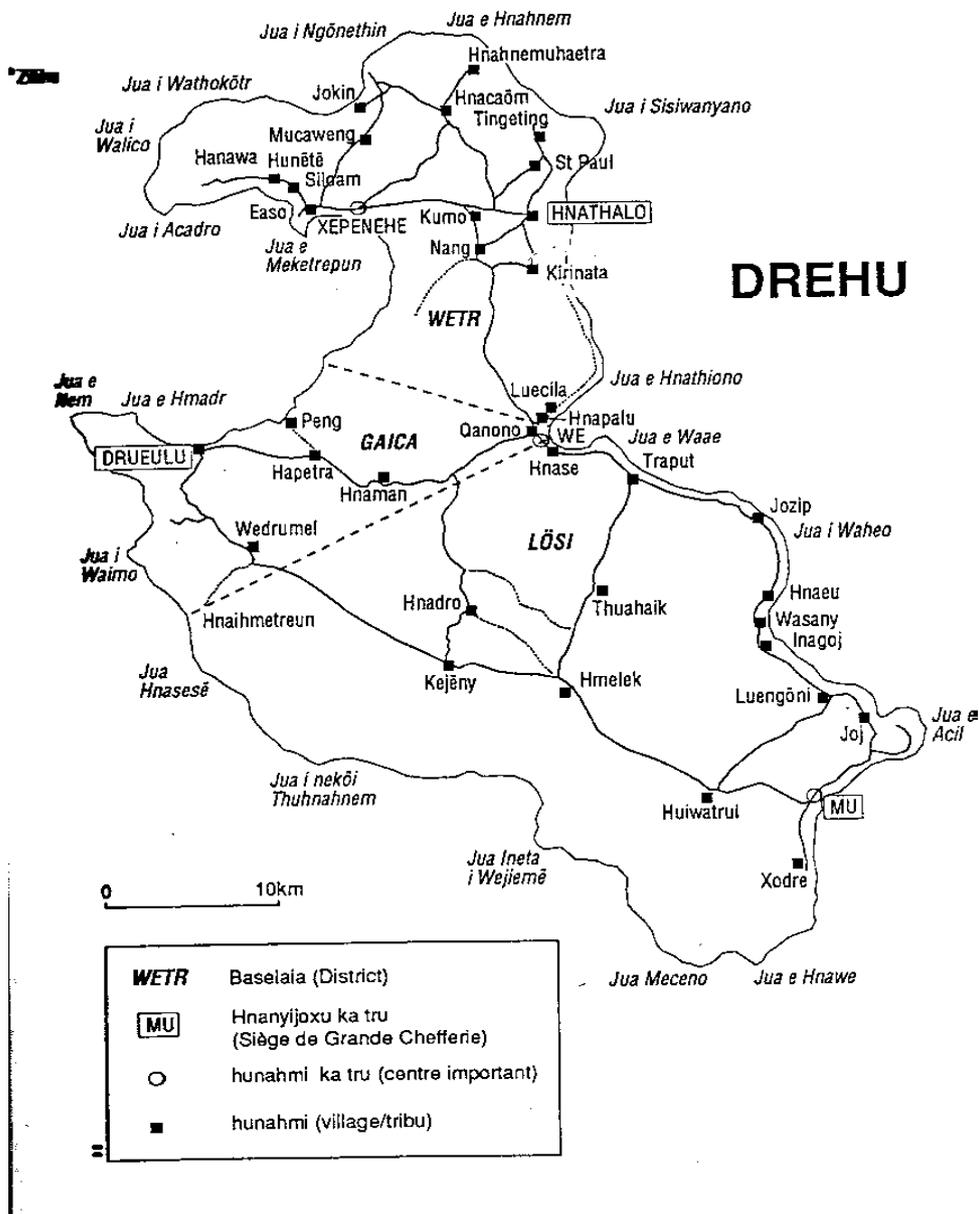
L'île de Lifou constitue l'aire coutumière *drehu*, une des 8 aires coutumières que compte la Nouvelle-Calédonie et dont les conseils coutumiers sont représentés au sénat coutumier par des sénateurs coutumiers. L'île est constituée de trois districts administratifs correspondant aux trois Grandes chefferies coutumières (voir carte page suivante) : le district de Wetr au nord (Grande chefferie Sihaze), le district de Gaïca au centre (Grande chefferie Zeula) et le district de Lösi au sud (Grande chefferie Bula).

Chaque Grande chefferie se subdivise en petites chefferies qui peuvent correspondre ou non à des tribus, entité administrative gérée par un chef de tribu qui peut être administratif ou coutumier (15 à Wetr, 4 à Gaïca et 16 à Lösi dont Tiga).

³ Loi n° 99-209 du 19 mars 1999, Loi organique relative à la Nouvelle-Calédonie.

⁴ soit une densité de moins de 10 habitants au km² et une augmentation de 26,5% en 20 ans et de plus de 54% en 50 ans.

Document 0. 1 : carte de Lifou



Dans la tribu, un conseil des anciens, ou conseil des clans, constitué du chef de la tribu et des chefs de clans, règle les litiges qui peuvent s'y produire, assure l'ordre ou prend les décisions la concernant. Au niveau du district, c'est le conseil de

district, constitué par les chefs de tribu ou leurs représentants, qui assure cette fonction.

Deux religions coexistent à Lifou : la religion protestante et la religion catholique. Majoritaire à Lifou (80% de la population), la religion protestante est représentée à 90% par l'Église Autonome de Nouvelle-Calédonie et à 10% par l'Église Libre Protestante.

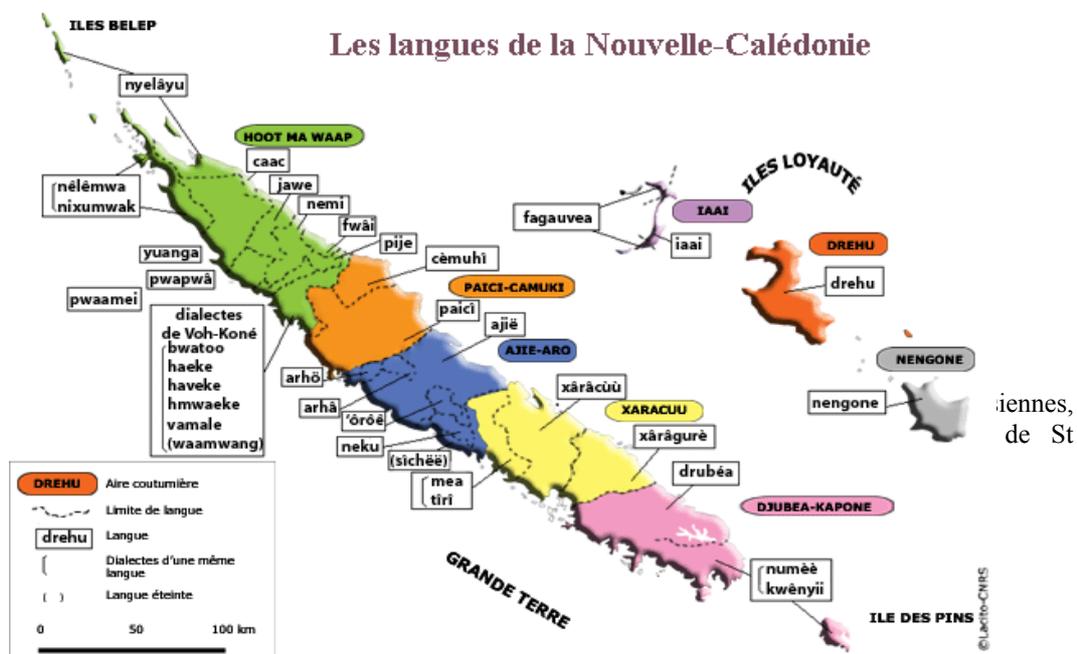
L'Église catholique est principalement présente à Hnathalo, seul village entièrement catholique, Hunëtë (Wetr), Drueulu, Qanono (Gaica) et Inagoj (Lösi). Il est à noter une montée des églises minoritaires (Témoins de Jéhovah, Église adventiste, Communauté de Sion...), un phénomène que n'apprécient pas toujours, d'une part, les églises officielles et d'autre part, les autorités coutumières.

0 - 2 La langue *drehu* : situation linguistique

0 - 2. 1 Une langue austronésienne

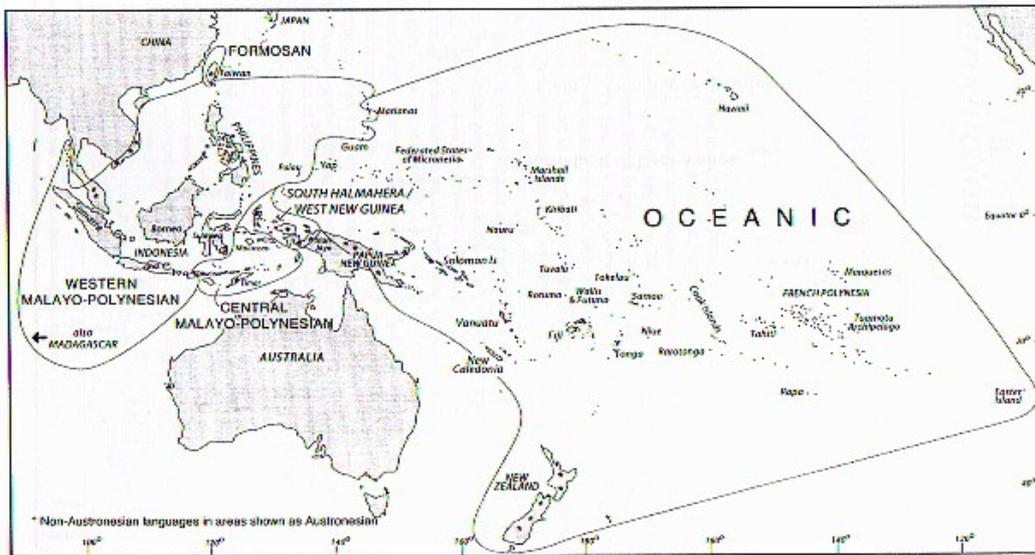
Le *gene drehu* (langue de Lifou) est l'une des 27 langues autochtones ou kanak⁵ (28 si l'on compte les dialectes de Voh-Koné comme une langue, 29 si l'on y ajoute le tayo, un créole parlé dans la région du Mont Dore) que compte la Nouvelle-Calédonie.

Document 0. 2 : Répartition géographique des langues kanak (LACITO-CNRS, 2000)



Comme l'ensemble des langues kanak, le *drehu*, langue mélanésienne, appartient aux langues océaniques qui forment la subdivision orientale de la famille austronésienne. Cette famille austronésienne recouvre une aire linguistique s'étendant de l'île de Formose (Taiwan) à la Nouvelle-Zélande et de Madagascar à l'île de Pâques, mais n'englobe pas l'Australie et la majeure partie de la Nouvelle-Guinée.

Document 0. 3 : L'aire austronésienne⁶



Map 1: The Austronesian family and major subgroups

Elle comprend :

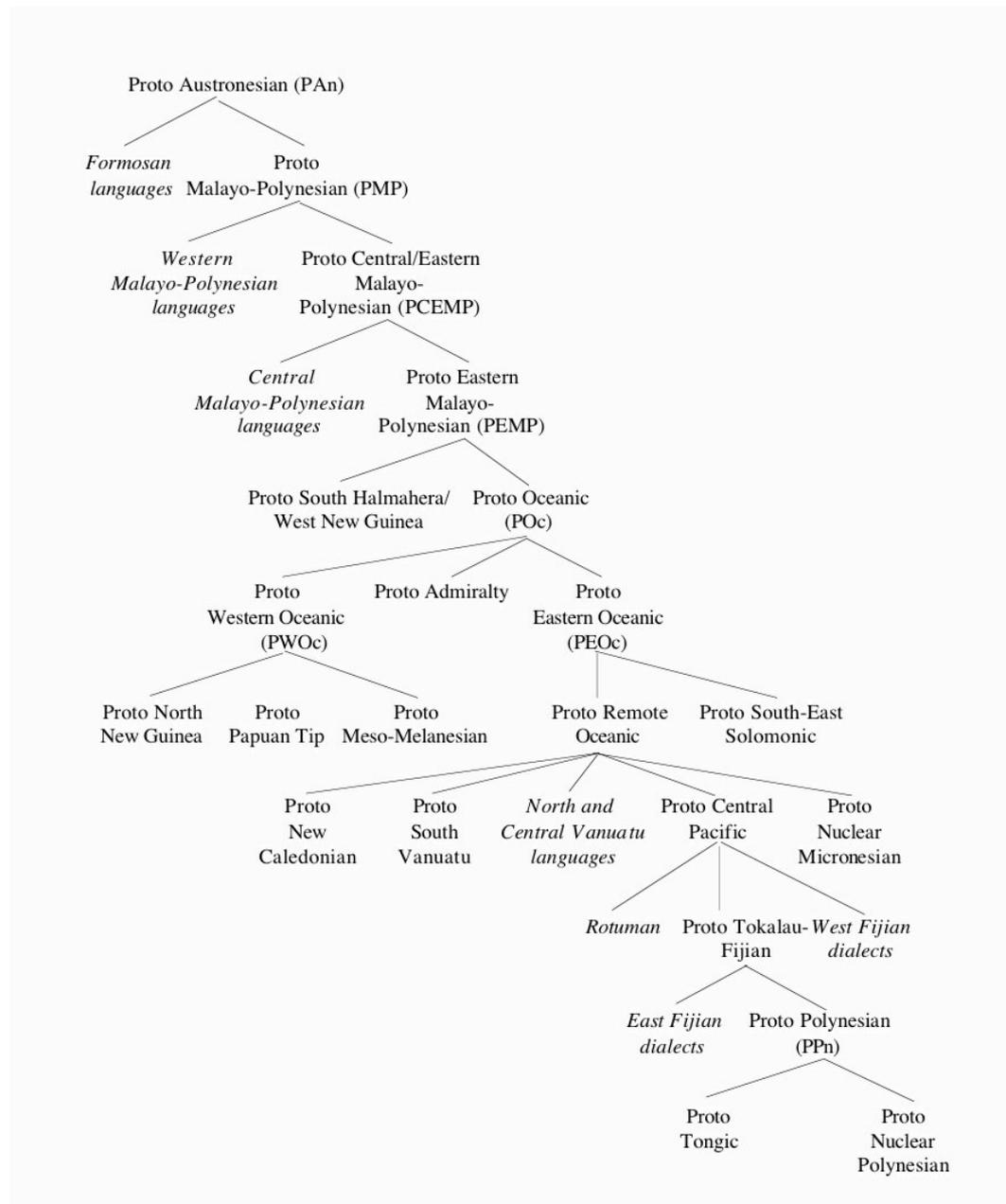
-le groupe des langues des montagnards de Taiwan (austronésien septentrional ou formosien) ;

⁶ Ross et alii, 1998 ...

-le groupe des langues indonésiennes (austronésien ou malayo-polynésien occidental) qui a fait l'objet de nombreux travaux comparatifs (on y reconstruit l'indonésien commun*). À ce groupe, on inclut également le *malgache* et quelques langues de Micronésie comme le *chamorro* et le *palauan* ;

-le groupe des langues océaniques (austronésien oriental) constitué par les langues mélanésiennes, les langues polynésiennes et la plupart des langues de Micronésie : *kiribati*, *marshallais*... (on y reconstruit l'océanien commun* ou le proto-océanien*, cf. document 0.4).

Document 0.4 : La famille austronésienne⁷



Le *drehu* compte parmi les quelques rares langues kanak à avoir un statut de quasi langue véhiculaire, statut qu'il a acquis à l'époque de l'évangélisation de la Grande Terre par des pasteurs originaires de Lifou. Le *drehu*, c'était la langue du culte, des chants, des "taperas"⁸, etc. Même les pasteurs originaires d'Ouvéa ou de Maré, formés à l'école pastorale de Béthania à Lifou, le parlaient et correspondaient dans cette langue avec les missionnaires comme l'attestent des lettres de pasteurs de l'époque, notamment du pasteur Mathaia (Ouvéa) au pasteur Langereau (un Européen). Ainsi les habitants de la tribu finissaient par parler la langue du pasteur, comme le pasteur finissait par parler la langue du pays. Dans bien des tribus de la Grande Terre (Baco, Oudjo, Voh, Tendo, Ouassé ...) le *drehu* est encore parlé par bon nombre d'habitants. Bien que concurrencé par le français, ce statut est entretenu localement par la présence de natifs de Lifou.

À l'heure actuelle, le *drehu* continue à présenter une certaine vitalité qui s'explique par son importance numérique. Il jouit aussi d'un certain prestige du fait de la réussite sociale et de l'omniprésence des gens de Lifou dans la vie sociale, économique, religieuse et politique du pays. Cette langue est tellement populaire que le recensement de 2 004 n'a révélé qu'une seule des 33 communes ne comptant pas de locuteur *drehu* dans sa population⁹.

Avec plus de 13 000 locuteurs¹⁰, le *drehu* se présente comme la langue kanak la plus parlée de Nouvelle-Calédonie. À titre de comparaison, la deuxième langue, le *pene nengone*, langue de Maré, l'île voisine de Lifou, compte un peu moins de 8 000 locuteurs et le *paicî*, première langue kanak de la Grande Terre, un peu plus de 6 000 locuteurs¹¹. À Tiga, petite île entre Lifou et Maré, les habitants s'expriment indifféremment en *drehu* ou en *nengone*, avec toutefois une

⁸ Vient du français « tempérance », chant polyphonique d'appel à un engagement religieux ou à prendre de bonnes résolutions (ne plus boire par exemple).

⁹ Pour une meilleure connaissance du statut sociolinguistique du *drehu* en dehors de Lifou, et des langues kanak en général en dehors leur aire géographique, des enquêtes et analyses mériteraient d'être menées.

¹⁰ Les chiffres du recensement de 2004 font état de 13 249 locuteurs de la langue *drehu*. Mais ce chiffre devrait être très en-deçà de la réalité car, outre le fait qu'il existe toujours un certain pourcentage de perte dans ce genre d'opération, n'étaient prises en compte que les personnes de plus de 14 ans.

¹¹ Pour les autres langues, voir document « annexe 3 ».

légère prédominance de ce dernier. Notons que plus de la moitié des locuteurs *drehu* se trouvent à Nouméa (4 969) et dans les communes voisines : Dumbéa (1 036), Mont Dore (672) et Païta (245), ce qui fait de Nouméa et sa périphérie avec 6 922 locuteurs *drehu* la « première tribu de Lifou ».

Le *drehu* est enfin une des rares langues kanak à avoir des locuteurs originaires d'autres aires linguistiques (voir supra), confirmant en cela sa vitalité et sa prééminence sur les autres langues kanak.

0 - 2. 2 Phonologie et système graphique

Le système des phonèmes du *drehu* établi par C. Moyse-Faurie (1983) présente un tableau de 29 consonnes (auxquelles nous avons ajouté la vibrante /r/) et de 14 voyelles (7 brèves et 7 longues)¹². La longueur est en effet pertinente dans cette langue (*lolo*, beau / *lolo*, se dépêcher). En revanche le système ne comporte pas de voyelles nasales, mise à part celle du terme *kô* [k^h] signifiant "ça sent mauvais" (voir infra). La voyelle /ɛ/ ne se rencontre qu'à la finale et à l'intervocalique, n'apparaissant à l'initiale que dans les doublets en emploi indifférencié avec /e/ : *ejen* / *ëjen* (nom), *ejin* / *ëjin* (maudire), etc. Le système des consonnes comporte une série de nasales sourdes réalisées accompagnées d'un souffle et que nous notons par (̤).

TABLEAU DES VOYELLES

	antérieures	centrales	postérieures
1er degré d'aperture	i / i :		u / u :
2ème degré d'aperture	e / e :	ʌ / ʌ :	o / o :
3ème degré d'aperture	ɛ / ɛ :	a / a :	

¹² Voir l'écriture de ces phonèmes en documents annexes (DA 2).

TABLEAU DES CONSONNES

ORDRES SERIES		Labio- vélares	labiales	dentales	alvéolaires	palatales	vélares	laryngale
occlusives	sd		p	t̥	t	c	k	
	sr		(b)	(d̥)	d	(j)	g	
continues	sd	w̥	f	θ	s	-	x	h
	sr	w	(v)	ð	z	-		
nasales	sd		m̥	n̥		ɲ̥	ŋ̥	
	sr		m	n		ɲ	ŋ	
latérales	sd			l̥				
	sr			l				
vibrante				(r)				

Le phonème /s/ dispose d'une variante emphatique /ʃ/ noté *sh* que l'on retrouve dans les termes du *miny*, la langue honorifique de Lifou.

La structure syllabique est de type *cvcv* avec aussi bien des syllabes ouvertes (*cv*) que fermées (*cvc*).

Le système présenté par D. Tryon (1966) diffère de celui de C. Moysse-Faurie sur la description des phonèmes ayant pour graphèmes *ě* et *ö*.

C. Moysse	D. Tryon	écriture
--	j	y
ε	æ	ě
^	ø	ö

Si la description de D. Tryon nous semble plus juste concernant *ě* (plus ouvert que *ε* donc plus proche du *æ*), nous conserverons par principe dans nos transcriptions la notation de C. Moysse-Faurie.

Le contact du *drehu* avec des langues étrangères a permis une homogénéisation du tableau phonologique qui s'est enrichi de nouveaux phonèmes par le biais d'emprunts dont ils constituent le signifiant phonique. L'intégration de ces nouveaux phonèmes n'a pas posé de difficultés majeures dans la mesure où ils ont tout naturellement occupé des "cases" vides du système phonologique. Pour les identifier parmi les phonèmes "anciens", nous avons

retenu deux critères : d'abord, la faible occurrence, ensuite, le fait de n'apparaître que dans des mots d'origine étrangère.

C'est le cas de /b/, /d/, /r/, /ʝ/ et /v/. Ces phonèmes (ils sont mis entre parenthèses sur le tableau) ont été introduits dans le système phonologique du *drehu* à des périodes différentes.

- /ʝ/ et /v/ sont d'introduction récente ; ils datent de l'époque coloniale¹³ et proviennent essentiellement des emprunts à l'anglais (via le pidgin par le biais des commerçants et autres marchands anglophones) et au français (en particulier pour le second).
- /r/, /b/ et /d/ sont d'introduction plus ancienne ; ils proviennent des emprunts aux langues voisines (*nengone*, *iaai*). Si ces introductions sont plus anciennes, les emprunts à l'anglais et au français les auront confortées.

Par ailleurs, la situation de bilinguisme dans laquelle se trouvent les locuteurs de la langue *drehu*, avec un effet de dominance du français, est en train de provoquer des changements tangibles au niveau de la prononciation des jeunes générations et notamment dans les systèmes d'opposition, susceptibles de provoquer une modification du système phonologique du *drehu* dans les années à venir. C'est le cas par exemple de la paire c / ʝ :

/ʝ/ palatale occlusive sonore de l'anglais dans "jacket ", "John" (graphème j). Le phonème /ʝ/, emprunté à l'anglais, déjà à très faible occurrence, a tendance à être réalisé [ʒ], qui a une très grande occurrence en français.

/c/ palatale occlusive sourde (graphème c), a tendance à être réalisé comme la chuintante [ʃ] qui a une très grande occurrence en français et qui existe déjà dans la langue *drehu* en tant que variante emphatique de /s/. Nous assistons donc à une transphonologisation de la paire c/ʝ en ʃ/ʒ (désocclusion des palatales) phénomène que nous avons prévu il y a une dizaine d'années.

¹³ Ce terme n'a rien de péjoratif. Nous entendons par « époque coloniale » l'époque où la Nouvelle-Calédonie était une colonie française d'Outre-mer.

Système actuel	Système en devenir
p t t c k	*p t t - k
b d d ʒ g	b d d - g
f θ s - x h	f θ s ʃ x h
v ð z -	v ð z ʒ

Dans le langage courant, l'opposition des nasales sourdes et sonores tend à se neutraliser chez les jeunes au profit des sonores, du fait du principe d'économie : par exemple *hmakany* prononcé [makɑŋ] au lieu de [mɑkɑŋ].

Historiquement le *drehu* a été l'objet de plusieurs écritures. Il y eut d'abord, si l'on suit M. Lenormand (1953), les "listes de mots" de G. Turner (1847), de J. Inglis (1850) et du capitaine A. Cheyne (1852). Le premier alphabet fut l'œuvre du philologue allemand F. Müller¹⁴ (1853) chargé par la London Missionary Society (LMS) de doter les langues des pays à évangéliser d'une écriture afin de traduire des textes bibliques. Il fut suivi des premières traductions de l'Évangile par J. C. Patteson (1859) et d'une traduction du catéchisme par les catholiques installés à Hnathalo dont le père A. Colomb.

Ces deux écritures diffèrent de l'alphabet actuel sur la notation de certains sons :

		Patteson	Colomb	
föe	[fʌ ^ə]	föe	fœ	<i>femme</i>
pë	[pɛ]	pā	pè ou pà	<i>pas de (privatif)</i>
jun	[ðun]	dhun	dhun	<i>os</i>
xen	[xen]	khen	ghen	<i>manger; nourriture</i>
qa	[ɰa]	wha	hua	<i>travail, tâche, leçon</i>
cia	[cia]	chia	xia	<i>pousser (végétaux)</i>
nyiho	[ɲiho]	ñiho	ñiho	<i>nous (duel, exclus.)</i>
hla	[ɭa]	hla	lha	<i>couvrir de chaume</i>
hni	[ɲi]	hni	nhi	<i>ventre</i>

¹⁴ Frédéric Müller est à l'origine de la graphie toujours en vogue de **Chepenche** et prononcé [ʃepenehe] même par les habitants de la tribu de **Xepeneche**.

L'énorme travail de traduction de la Bible qui est une œuvre collective a d'abord été initié par le pasteur Mac Farlane de la LMS arrivé à Lifou en 1859. Une version en *drehu* de l'évangile de Mathieu sera ainsi imprimée à Maré. À son départ en 1870, la traduction du Nouveau Testament n'était pas terminée. Le pasteur Stephen Marc Creagh arrivé en 1871 reprit le travail de traduction laissé inachevé par son prédécesseur et s'attela également, avec l'aide de pasteurs indigènes, à la traduction de l'Ancien Testament. Ce fut un travail difficile car la traduction s'est faite en langue *miny*, la langue honorifique de Lifou. Pour la correspondance entre lettres de l'alphabet latin et la prononciation de la langue, le pasteur Creagh s'inspire des travaux des pasteurs Creigh et Jones. La Bible fut imprimée à Londres en 1890 par la *British and Foreign Bible Society* et resta une référence pendant longtemps (L. Legeard, 2000). Avec la Bible, deux autres publications parachevèrent la prépondérance de l'écriture "anglaise" : un livre de cantiques *Nōjei nyima* paru à Londres quelques années plus tôt (1878) et *Tronge i Keresiano* qui est une traduction en *drehu* par S. Creagh (1893) de *Le voyage du pèlerin*, écrit en anglais par John Bunyan (1678).

La notation adoptée par Creagh et Jones diffère de celle de Patteson pour certains sons.

	Patteson	Creagh et Jones
[f ^h ɛ]	fōe	fōe
[p ɛ]	pā	pē
[ðun]	dhun	jun
[xen]	khen	xen
[w̥a]	wha	qa
[cia]	chia	cia
[ɲiho]	ñiho	nyiho

Pendant longtemps l'écriture de la Bible resta la référence malgré quelques notations orthographiques qui nous semblent être des incohérences. Nous pensons

notamment au choix, par simplification conventionnelle, des graphèmes *j*¹⁵ et *q* pour noter les sons /ð/ et /w/. Les graphies *dh* et *wh* proposées par Patteson auraient mieux convenu. Le système de la Bible fut néanmoins assez couramment employé par les gens dans leur vie de tous les jours. Toutefois les habitudes sont restées plus de lecture que d'écriture. On lit plus qu'on écrit et sans qu'il soit jamais prêté attention à la forme des mots.

Certains linguistes ont trouvé le système correct.

La langue de Lifou est la seule dont l'écriture traditionnelle est correcte ... (A. G. Haudricourt, cité par Lenormand).

La graphie quelque peu anglaise du Lifou, bien que phonétique dans l'ensemble, adoptée par les missionnaires de la L.M.S. pour écrire la langue, distingue (...) assez bien tous les phonèmes du système et peut être considérée comme satisfaisante. (M. Lenormand, 1953).

Cette écriture fut donc adoptée par M. Lenormand qui commença à étudier le *drehu* en 1938 et qui publia plusieurs articles à partir de 1950 dont une phonologie en 1954. E. Peter (1942), D. Tryon (1967), W. Haocas (1976) et C. Moyse-Faurie (1983) ont utilisé la même écriture tout en apportant, pour ces deux derniers, une certaine cohérence dans la notation des phonèmes.

La mise en place en 1979, dans le cadre du "Plan de Développement Économique et Social de la Nouvelle-Calédonie", d'un programme de promotion des langues a été à l'origine des premières propositions explicites de modifications de l'écriture de la Bible. Ce "plan" faisait lui-même suite à un projet de promotion culturelle présenté en 1978 par le secrétariat aux DOM/TOM. Parmi les orientations de ce projet figurait, entre autres, l'enseignement des langues vernaculaires. Devant le caractère diffus des règles régissant les systèmes existants, il s'avéra nécessaire de commencer par les rendre cohérentes. Cette

¹⁵ Le /ð/ a été noté *j* car la semi-nasale palatale /ɟ/ n'existait pas. Cette dernière a été empruntée depuis à l'anglais et notée avec le même graphème.

mission fut confiée au Bureau des langues vernaculaires (B. L.V.).

Les irrégularités constatées dans l'écriture ou dans la segmentation des mots ont conduit les réformateurs à doter la langue d'une écriture phonologique, une écriture qui soit la plus proche possible de l'oral, sans toutefois toucher à l'alphabet. Mais la "proposition d'écriture" publiée en 1984¹⁶, basée sur le principe un son/un graphème, ne fut jamais réellement mise en application. En attendant que cette question soit réglée, peut-être par l'académie des langues kanak en cours d'installation, nous avons opté, dans le cadre de notre enseignement, pour un système intermédiaire alliant cohérence et économie dont voici quelques-uns des principes de base :

1ère règle - un son / un graphème : le même son est toujours noté avec le même graphème. Dans l'écriture de la Bible, le son /t/ par exemple est noté tantôt "t" tantôt "tr" et le son /x/ noté tantôt "x" tantôt "q". L'exception à cette règle concerne les sons /ð/ et /ʃ/ notés par le même graphème « j ». Le nombre relativement réduit de termes concernés par le son /ʃ/ et leur graphie originelle nous ont imposé cette décision.

2ème règle - la longueur vocalique, aucunement notée dans la Bible, ne le sera (par le redoublement) que pour les mots où il peut y avoir risque de confusion. C'est notamment le cas des paires minimales. Les allongements automatiques des formes combinées des procès, par exemple, ne seront pas notés : *goe* "voir" -> *goeë* *Bole* "regarder Bole" [goeε :].

3ème règle – concernant les mots à structure syllabique fermée, la voyelle épenthétique ne sera pas notée lorsque le mot est suivi d'une ponctuation ou lorsqu'il se trouve devant un syntagme déterminé. Ces mots hors contexte sont écrits avec la voyelle de liaison entre parenthèses : *hnit*(e), *atr*(e), *wac*(i), *helep*(u), etc. L'apostrophe souvent utilisée dans la Bible pour l'éliision de ces voyelles est aussi abandonnée.

4ème règle – les particules injonctives, systématiquement suffixées au procès dans

¹⁶ *Langue drehu, Propositions d'écriture*, Une, E./Ujicas, R., Nouméa, Bureau des Langues Vernaculaires/CTRDP, 1984.

la Bible, sont décollées du mot : *Lapa ju* et non *Lapaju* (asseyez-vous).

5ème règle – les phénomènes d'harmonie des voyelles de liaison ne sont pas notés (ex. *Hmedre hë* [m̥dɛhɛ], au lieu de *hmedrë hë*, "c'est mûr").

Voici, à titre d'exemple, les différences entre l'écriture de la Bible et celle que nous préconisons :

– Écriture de la Bible :

Tro angeic' a xetëne la ixete lino ka hmitöt, nge troa xetene fe la ngönetei angeic hnene la ilueca lino, me oteë angeic hnene la otene hni lino, me petëne la itrapete lino ; celë hi ite ixete ka hmitöt ; nge tro angeic' a siëne la ngönetei angeice ngöne la tim, me xetën' it' ej. (Levitiko, 16 : 4)

- Nouvelle écriture :

Tro angeic a xeetrën la ixेत्रे lino ka hmitrötr, nge troa xeetrëne fe la ngönetrei angeic hnene la ilueca lino, me otrë angeic hnene la otrene hni lino, me petrën la itrapेत्रे lino ; celë hi itre ixेत्रे ka hmitrötr ; nge tro angeic a siën la ngönetrei angeic ngöne la tim, me xeetrëne itre ej.

Nous retranscrivons les extraits de corpus oraux ou les exemples fabriqués selon ces règles. En revanche, par souci de respect des usages, nous restituerons les extraits de corpus écrits dans leur graphie d'origine.

Si la langue *drehu* a pu, dès le début de l'évangélisation, être dotée d'une écriture (voir supra), les habitants n'ont pas pour autant intégré l'écrit. La société *drehu*, dans son ensemble, est restée de tradition orale, les rapports avec l'écriture étant plus de lecture (de la Bible, des écrits religieux) que d'écriture ; ceci explique l'absence d'une littérature écrite postérieure à la période d'évangélisation. À l'heure actuelle, avec le développement de l'enseignement des langues kanak, on note quelques publications entièrement dans ces langues ou bilingues. Elles viennent compléter les « recueils de textes » issus de la littérature orale et offrir ainsi plus de choix en textes notamment pour la conception des sujets en langues kanak dans les différents concours et examens (voir Bibliographie, Ouvrages en

langue *drehu*). Le développement de ce domaine sera étroitement lié à celui de l'enseignement des langues kanak en général et des nouvelles fonctions qui seront données à celles-ci et à leur écriture.

0 - 2. 3 Variations dialectales et registres de langue

Malgré la présence hégémonique du français, l'île de Lifou a préservé sa spécificité illustrée par ses traditions, sa culture et sa langue. Mais spécificité n'étant pas homogénéité, la langue *drehu* présente des variations dans l'espace comme elle a évolué dans le temps. On note par exemple entre le Wetr, le Gaica et le Lösi des variations, soit dans la prononciation de certains mots, soit dans certaines appellations et expressions. Le *qene Lösi* (parler de Lösi) se distingue à la fois du *qene Wetr* et du *qene Gaica* (les parlers de Wetr et de Gaica) par une intonation plus "mélodique".

Au niveau des adultes, il est à noter l'emploi d'un registre "respectueux" à côté du registre "courant". Par exemple, le frère s'adressant à sa sœur (ou vice-versa) peut employer la forme courante *eō* (tu, toi), mais il peut aussi employer la forme respectueuse "*epun*" ("vous", en référence à une seule personne) ; de même parlant de sa sœur (ou vice-versa), il a le choix entre la forme courante "*angeic*" (elle) et la forme respectueuse "*angatr*" (elle) qui est utilisée dans le registre courant pour la troisième personne du pluriel (ils ou elles). Le duel "*nyidro*" (3ème personne) du *drehu* courant sert également pour parler avec respect d'une femme.

Hna traqa la meci ka tru koi "Madame Williams"; eashenyi nyido troa mec.
 ANTÉR arriver DÉT maladie STAT grand REL M. W. proche 3DL VIS mourir
 Mme Williams tomba gravement malade ; elle sentait que sa fin est proche. (TC)

Le mari à l'adresse de son épouse peut dire "*eō*" (forme courante) ou "*nyipo*" (forme respectueuse). Ces indices personnels respectueux sont à distinguer de ceux de déférence. Par exemple, l'enfant s'adressant à son père ou à sa mère dit *nyipē* (tu) ou *eapo* (tu) et non *eō* (tu) qu'il emploie pour ses frères et sœurs. En

règle générale, dans différents énoncés où le français emploiera le même pronom (soit "tu"), le *drehu* usera de personnels différents selon le sexe, l'âge, le rang social, le degré de parenté ...

Il existe aussi à Lifou un parler honorifique, dit *miny* ou *gene miny*, que l'on emploie pour s'adresser aux chefs. Comme l'explique M. Lenormand (1990),

(le) *miny* est une manière de parler, une sorte de langage de cour que les chefs apprenaient et comprenaient mais, dans la pratique, c'était seulement les porte-paroles de la chefferie qui l'utilisaient pour les discours, la transmission des doléances des sujets et la réponse des chefs (p. 8).

La structure syntaxique de ce langage cérémoniel est la même que celle du *drehu* courant. Les différences sont essentiellement d'ordre lexical, morphologique et phonétique. En voici quelques exemples : *meköl* (dormir), *tro* (aller), *kumala* (patate douce) ou *ase hë* (c'est fini) se disent respectivement en *miny* *huedrë*, *jötrë*, *kumasoie* et *azeti hë*.

Concernant les personnels, le *miny* utilise les mêmes indices que le *drehu* courant mais adjoints d'affixes d'emphase : *nyidrë* ("il", courant), sera par exemple dit en *miny*, *anganyidrë*.

Il existe également un vocabulaire spécifique aux très jeunes enfants ou employé par les adultes s'adressant aux enfants. En voici quelques exemples :

	Adulte <-> Adultes	Adultes <-> Enfants
manger	<i>xen</i>	<i>mamam</i>
viande	<i>öni</i>	<i>wawa</i>
déféquer	<i>xoj</i>	<i>kôkô</i> [k̃k̃] ¹⁷
dormir	<i>meköl</i>	<i>meeme</i>
s'asseoir	<i>lapa</i>	<i>paapa</i>
croquemitaine	<i>tepolo</i>	<i>mamu</i> ou <i>mamute</i>

Si certains termes nous paraissent être des onomatopées comme *mamam* (bruit des lèvres) ou des reduplications complètes ou incomplètes de mots du *drehu* courant comme *kôkô* (<*kô*), *meme* (<*meköl*) et *paapa* (<*lapa*), d'autres comme *wawa* et

¹⁷ C'est le seul mot en *drehu* qui comporte une voyelle nasale [k̃], reduplication de *kô*, interjection pour signifier que « ça sent mauvais ».

mamu sont d'origine indéterminée.

Il existait également autrefois un langage secret, le *umeng*, parlé dans l'entourage de la Grande chefferie de Lösi et dont nous entrevoyons les réminiscences dans le langage codé des jeunes : on prononce les mots à l'envers mais on les écrit aussi à l'envers et en omettant les voyelles sauf celles en finale.

Un exemple : *TML Ni* se lit *Timeiol Naligi*, l'envers de *Loie mit Igilan*. *Igilan* (< *England*) est le surnom de la tribu (*Xepenehe*) d'où la personne est originaire et *Loie mit* (c'est mieux dans le noir) le surnom de cette personne.

0 - 2. 4 Évolution de la langue *drehu*

Il est indéniable aussi que le *drehu* a évolué. Outre le facteur externe dû au contact des langues, la langue *drehu* a subi des transformations tant sur le plan phonétique que lexical, du fait notamment d'un facteur interne reconnu, le principe d'économie.

En dehors des caractéristiques quasi universelles de l'oral, comme par exemple la sonorisation des occlusives à l'intervocalique (/k/ réalisé [g] par exemple *qa i ö kaa ?* réalisé *qai ö gaa ?* (d'où viens-tu ?)), ou /t/ réalisé [r] (par exemple *eö a tro ië ?* réalisé *eö a ro ië ?* (où vas-tu ?)), ou la non-prononciation de l'aspiration (*e koho hun* réalisé *e koo hun* (au-dessus), nous trouvons dans la langue *drehu* des termes ayant subi une transformation dans leur morphologie et que nous pouvons considérer comme une évolution interne de la langue elle-même. Nous en donnons quelques exemples :

Les locatifs *meke huë* [mekehue] (vers l'ouest), *meke hië* [mekehië] (vers l'est), *meke hepi* [mekehepi] (vers le nord) et *meke hejë* [mekeheðë] (vers le sud) que l'on trouve dans la Bible sont maintenant réalisés [m̩keue], [m̩keië], [m̩kepi] et [m̩keðë] et transcrits *hmekeuë*, *hmekeië*, *hmekepi* et *hmekejë*. Nous pouvons expliquer ce phénomène par le principe d'économie (ou loi du moindre effort) qui fait réaliser l'aspiration /h/ en début du mot, entraînant du même coup la fusion des sons /m/ et /h/ en un seul phonème /m̩/ comportant des traits phoniques des

deux phonèmes de départ.

Nous attribuons aussi à ce principe l'apparition d'un certain nombre de néologismes dans le parler des jeunes. Et cela affecte aussi bien le domaine lexical que morphosyntaxique, et aussi les particules. Par exemple *uma ne meköl* (case, littéralement "maison pour dormir"), *nyinyap* [ɲiɲap] (courir), *ngön(e)* (dans), *troa* ("auxiliaire verbal") ... sont de plus en plus souvent réalisés *uma meköl* (par omission du relateur *ne*), *nyiap* [ɲiap] (par économie du deuxième ɲ), *ne* (par économie de la première syllabe) et *tra* (même *ra*) (par amalgame puis dévoisement) :

-*E koilo ne magazë* (au magasin) au lieu de *E koilo ngöne magazë*.

-*Angeic a tra qeje maca* (il va porter une information) au lieu de *Angeic a troa qeje maca*.

Inversement, les mêmes jeunes locuteurs, par ignorance, ont tendance à ajouter une détermination à des lexèmes déjà prédéterminés. C'est le cas par exemple de *qeje pengön(e)* (expliquer) souvent réalisé *qeje pengönën(e)* ou *dröne koko* (feuille d'igname) écrit *dröne ne koko*.

L'explication de ces derniers exemples est la même que celle qui a donné la forme *salemën* (vendre quelque chose). Le mot *salemën* vient du bislama *salem* qui vient lui-même de l'anglais *sale* (prononcé [sale]) auquel le bislama a ajouté la marque de détermination **-m** caractéristique des langues du Vanuatu (*salem*, vendre quelque chose, s'oppose ainsi à *sale*, vente, vendre). Selon C. Moyse-Faurie, *salem* vient de "sale him" ; l'objet pronominal *him* est devenu le suffixe transitif. Cet auteur pense que l'on peut attribuer une origine équivalente au suffixe **-n** *drehu*, qui viendrait de l'ancien suffixe de 3ème personne **-n**. En tout cas, à *salem*, le *drehu* a rajouté sa propre marque **-n** ce qui a donné la forme repérée *salemën*, vendre quelque chose, s'opposant à la forme base *salem* (vente, vendre).

Cette superposition de détermination a donné lieu, en *drehu*, à quelques doublons :

-*cinyihan(e)* / *cinyihanyin(e)* "écrire quelque chose"

-*eashen(e)*¹⁸ / *eashenyin(e)* "se rapprocher de quelqu'un/de quelque chose"

¹⁸ Forme attestée dans la Bible et réalisée « easheng » [eafɛŋ] de nos jours.

Le processus de transformation des mots observé ici est certainement le même que celui qui a prédisposé aux formes actuelles, tant sur le plan des lexèmes que sur celui des particules grammaticales. C'est en tout cas une de nos hypothèses.

Parallèlement à cette évolution "interne", le *drehu*, du fait des contacts linguistiques, s'est enrichi de nouveaux termes dont la présence a été rendue nécessaire pour traduire de nouveaux concepts. Et parmi ces nouveaux termes, nous trouvons beaucoup d'emprunts. Les **emprunts** sont des faits de langue volontaires ; ils sont à distinguer des interférences, faits de parole, involontaires. On trouve dans le *drehu* des termes empruntés aux autres langues kanak, aux langues polynésiennes, à l'anglais et au français, et cela à des époques bien déterminées. Les quelques emprunts aux langues kanak proviennent principalement du *nengone*, langue de Maré, et du *iaai* ou du *fagauvea*, langues d'Ouvéa du fait de la proximité de ces îles et des mariages inter-communautaires.

Quelques exemples :

Emprunts au *nengone* :

- *wadid* "bouton de vêtement" ;
- *suusu* "faire le fier, crâner" ;
- *trakunyitr(e)* (technique de cuisson à l'étouffée où les féculents, sans être enveloppés, sont juste posés sur une litière de branchage) ; cuisson à l'eau bouillante (< *tra* cuire au four *kunic* "non d'igname") ;
- *boneriridr* (nom d'une plante aux fleurs très parfumées la nuit) (< *bone*, sentir, *ri loc ridr*, nuit, "sentir dans la nuit").

Wadid est une création lexicale dans la langue *nengone* : *wa* "morceau de" et *did(i)* "corail" ou "nacre". La nacre des trocas servait à fabriquer les boutons de vêtement. *Suusu* et *trakunyitr(e)* ont été empruntés alors qu'ils ont déjà chacun un équivalent dans le *drehu*, à savoir *wesiwes* et *welëxöxö*.

Emprunts au *iaai*, langue mélanésienne d'Ouvéa :

- *mate* (technique de pêche où la ligne est attachée à un flotteur que l'on surveille

du rivage) ;

- *wajeleka* "crochet pour ranger la senne".

Les emprunts aux langues polynésiennes, auxquels nous incluons ceux empruntés au *fagauvea*, la langue polynésienne d'Ouvéa d'origine wallisienne, sont bien plus nombreux. Du *fagauvea* même le *drehu* a emprunté par exemple :

- *watangi* (feuille de cocotier tressée directement sur la cloison) ;
- *beho* [beŋo] "natte en feuille de cocotier".

Les arrivées épisodiques d'éléments polynésiens à Lifou, de même que la présence au siècle dernier des catéchistes polynésiens de la LMS sont à l'origine de la plus grande partie des termes d'origine polynésienne (samoan, tongien, wallisien) comme *faipoipo* (le mariage religieux), *(i)talofa* (se saluer, se dire bonjour), *puaka* (cochon), *kuli* (chien), *maano* (tissu), *gili* (scie), *tus(i)* (livre), *tonga* (pian), *pulu* (bouquet, touffe de danse, pompon), etc.

Pour distinguer les emprunts préeuropéens de ceux posteuropéens, K. J. Hollyman (1999) suggère de tenir compte des "valeurs technologiques, culturelles ou grammaticales" détenues par les premiers : *gili*, *(i)talofa* seraient ainsi posteuropéens et *pulu* et *kumala* préeuropéens.

Ces emprunts, tant aux langues polynésiennes qu'aux autres langues kanak, sont bien évidemment à distinguer des similitudes dues à la parenté linguistique des langues océaniques ou celles découlant des mêmes procédés d'adaptation d'emprunts aux langues étrangères.

Quelques exemples de similitudes dues à la parenté linguistique :

<i>drehu</i>	/	nengone	
• eötr [eʌt] « requin »		yoc [joc]	« requin »
• trahmany [taŋaŋ] « homme » (mâle)		cahman [caŋaŋ] « homme »	
• nöj [nʌð] « pays »		nod [noð]	« pays »
• hmej [með] « marée basse »		hned [neð]	« marée basse »

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| • nenë [nɛɛ] « maman » | nene [nɛɛ] « maman » |
| • xejë [xɛðɛ] « fourmi » | kede [kɛðɛ] « fourmi » |
| • joxu [ðoxu] « chef » | doku [d̥oku] « chef », etc. |

On notera ici les correspondances régulières entre *j* [ð], *x* [x], *tr* [t] et *ë* [ɛ] *drehu* et *d* [d̥], *k* [k], *c* [c] et *e* [e] *nengone* qui sont le produit d'une évolution différente du même mot d'origine (proto), cette évolution respectant certaines lois phonétiques.

<i>drehu</i>	/	dans les langues polynésiennes
• <i>jajiny</i> [ðaðijɲ] « jeune fille »		<i>fafine/vahine/vehine...</i> "femme »
• <i>föe</i> [fʌ ^e] « femme »		<i>fa'e</i> [faʔe] « mère »
• <i>pit</i> [pit̥] « nombril »		<i>pito</i> [pit̥o] « nombril »
• <i>laulau</i> ¹⁹ [lɔlɔ] « assiette tressée en feuille de cocotier »		<i>lau</i> ²⁰ [lau] « feuille d'arbre »
• <i>trenɡ</i> [teŋ] « panier »		<i>tanga</i> [t̥aŋa] « panier »

Quelques exemples de similitudes dues aux mêmes procédés d'adaptation des emprunts :

anglais	langues polynésiennes	<i>drehu</i>	<i>nengone</i>
• pineapple "ananas"	<i>painapo</i>	<i>paniapo</i> ²¹	<i>painapol</i>
• hammer "marteau"	<i>hamara, hāmara</i>	<i>hama</i>	<i>samala</i>
• flour "farine"	<i>farawa, faraoa</i>	<i>falawa</i> ²² (pain)	<i>beretr</i>
• chair "chaise"	--	<i>cea</i>	<i>cea</i>
...			

La traduction de la Bible en *drehu* par les missionnaires érudits de la LMS a aussi permis l'intégration, par le filtre de l'anglais, de termes d'origines latine, grecque

¹⁹ Le *drehu* utilise le même terme pour désigner la table (élargissement de sens).

²⁰ En wallisien **lau** sert également de classificateur désignant tout objet plat : **lau 'i papa** « planche » (K. H. Rensch, 2002).

²¹ Emprunt devenu inusité

²² Dans le cas de *falawa*, l'emprunt s'est accompagné d'un phénomène de métonymie.

ou hébraïque. Les missionnaires avaient effectivement une certaine culture « classique » qui leur permettait d'utiliser les termes de ces langues pour certaines notions. En voici quelques exemples :

- *aka* "Arche de Noé" (< lat. Arca)
- *libanu* "encens" (< gr. libanos)
- *aremoni* "platane" (< héb. armon)
- *muro* "myrrhe" (< lat. myrrha)
- *elaio* "olivier" (< gr. elaia)
- *logo* "logos" (< gr. logos)

...

Les emprunts à l'anglais proviennent essentiellement du *bislama*, la langue officielle et véhiculaire du Vanuatu, ex-Nouvelles-Hébrides. C'est un pidgin à base grammaticale mélanésienne et à vocabulaire essentiellement anglais. La suprématie commerciale anglaise en Océanie au XIX^{ème} siècle a en effet favorisé le développement de ce pidgin qui, à une certaine époque, couvrit une bonne partie de la région. Mais cette langue ne s'est maintenue que dans les territoires anglophones. Voici quelques termes de ce pidgin qui se sont implantés :

- *hages* "mouchoir" (< bisl. hankers ou anguichip) (< angl. hankerchief)
- *kalabus* "prison" (< bisl. kalabus, kalabuso) (< port. calabuso "cachot")²³
- *salem* "vendre; vente" (< bisl. salem) (< angl. sale)
- *abalala* "parapluie" (< bisl. umbrella) (< angl. umbrella)
- *baketr* "seau" (< bisl. baket) (< angl. bucket "baquet")

...

Quelques termes sont malgré tout empruntés directement à l'anglais, avec la présence permanente sur l'île des missionnaires de la LMS, à partir de 1859, ou à l'anglo-américain durant la dernière guerre, avec la présence en Nouvelle-Calédonie des soldats américains.

- *dic* "moniteur d'école du dimanche" (< angl. teach)
- *bi* "abeille" (< angl. bee)

²³ Le mot « calabuso » désignait un cachot à bord des bateaux où l'on enfermait les marins récalcitrants (M. Aufray).

- *babikar* "bus" (< angl.amér. baby-car)
- *kari* "curry"
- *traitr(e)* "soûl" (< angl.amér. tired)

...

Si l'on excepte les termes techniques anglais ou américains empruntés et introduits par le biais du français, la liste des emprunts à l'anglais (nous avons recensé plus de 300 termes) est en principe "arrêtée", à l'inverse de celle du français qui constitue une liste "ouverte". Le phénomène d'emprunt au français a débuté dès la colonisation. D'abord en concurrence avec l'anglais, au début du siècle, le français se développe par la suite à Lifou avec l'implantation de l'administration coloniale et surtout avec l'imposition d'écoles où l'on enseigne uniquement en français.

À l'heure actuelle l'usage de termes français est très fréquent dans le parler des jeunes ; et cela est dû en grande partie à la scolarisation et aux médias, principalement la télévision. L'influence de cette langue est donc appelée à prendre de l'ampleur. Les mots empruntés sont bien entendu adaptés au système phonologique et à la structure syllabique de la langue *drehu*.

Quelques exemples d'adaptation d'emprunts français:

- *amad* [ama:d] "amende" (dé nasalisation)
- *asoa* [asoa] "soie" (prothèse + dévélarisisation)
- *pital* [pital] "hôpital" (réinterprétation de *lo(pital)* en anaphorique *drehu*)
- *bozu* [bozu] "bonjour" (dé nasalisation + dépalatalisation)
- *girip* [girip] "grippe" (épenthèse)
- *loto* [loto] "automobile, voiture" (réanalyse morphologique) (< l'auto)
- *kabiz* [kabiz] "cambuse" (dé nasalisation + délabialisation: [y]->[i])

...

Si, parmi les nouveaux termes, les emprunts sont les plus nombreux, nous trouvons également dans le *drehu* un certain nombre de néologismes et de créations lexicales, ces dernières opérées par analogie avec les constructions courantes et régulières existant dans la langue. Pour certaines notions, il n'y a

effectivement pas eu besoin ni d'emprunt, ni de création de mot. Partant du nouveau référent, on a recherché dans la langue les signes linguistiques qui dénotent approximativement la même idée (même champ sémantique). Certains concepts ont ainsi été signifiés par des mots existant déjà dans la langue amenant un élargissement du sens de ces derniers.

Exemples de néologismes (élargissement de sens) :

- *thin(e)* [θin], piquer -> vacciner
- *uf(e)* [uf], souffler -> fumer (cigarette)
- *xoj(e)* [xoð], déféquer -> rouiller
- *göhnë* [g^ n̥ɛ], place -> lit

...

Exemples de créations lexicales :

- *nyine acatrei maano*, épingle à linge (Littéralement "qui sert à/pour fixer le linge"), sur le principe de *nyine xen*, comestible (Littéralement "pour manger") ;
- *kahaitr(e)*, boisson alcoolisée (Littéralement "qui a un goût prononcé"), ou *kapucatinasë*, le tout-puissant (Littéralement "qui peut/fait tout") sur le principe de *kaxet*, bourgeon terminal de bananier (Littéralement "qui est fermé") ;
- *trenamo*, riche (Littéralement "qui a des biens"), sur le même principe que *trenadro*, propriétaire terrien (Littéralement "qui possède des terres") ;
- *hnasafalawa*, boulangerie (Littéralement « lieu où l'on cuit le pain »), sur le principe de *hnangöni*, plage (Littéralement « lieu où il y a du sable »), etc.

Comme nous venons de voir, la langue *drehu*, déjà complexe en elle-même, s'est enrichie de nouveaux termes au contact d'autres langues. Force nous est cependant de constater des signes d'essoufflement, voire de dégénérescence. Cet "appauvrissement", déjà souligné par certains, se remarque essentiellement au niveau du parler des jeunes et d'aucuns l'attribuent à une hégémonie incontestable du français.

Une déperdition se constate en effet au niveau du lexique propre à la langue et des créations lexicales au profit des termes du français. Ainsi *fifikë* (éolienne), *nyine kepe thi* (soutien-gorge), *i göhnë* (lit) sont-ils maintenant appelés *eolien* (<éolienne), *sutië* (<soutien-gorge) et *li* (<lit).

Cette déperdition lexicale au profit du français touche aussi certains termes empruntés à l'anglais : *bea* (ours), *drolï* (poupée), *gadran* (jardin) par exemple ont complètement disparu au profit de "ours", *pupe* (poupée) et "jardin".

Pour certaines notions, plusieurs termes peuvent coexister et être employés par des générations différentes. C'est le cas par exemple de *setroa* et de *magazë* utilisés pour "magasin". Si le premier, du bislama *sto* (de l'anglais "store"), est encore utilisé par les anciennes générations, il est complètement inconnu des jeunes générations qui ont adopté le terme français.

Parce qu'ils ne relèvent d'aucune réalité culturelle ou sociale, ou parce qu'ils ont été délaissés au profit des termes anglais ou français, un certain nombre d'emprunts ou de sens empruntés pour les besoins de la traduction de la Bible n'ont jamais dépassé le cadre des prêches dominicaux. C'est le cas notamment des emprunts aux langues classiques vus précédemment.

En voici d'autres exemples :

- *shojel*²⁴ « absinthe »
- *vine* « vigne »
- *gemegem(e)*²⁵ « ortie »
- *wakacu* « huile »

...

En résumé, le *drehu* et le français semblent opérer une évolution opposée au niveau de la pratique et des productions : une évolution quantitative pour le français (on parle de plus en plus français), une régression qualitative pour le

²⁴ *Shojel* - ou *sojel* – (*Euphorbia kanalensis* Bois., Euphorbiacées, croton) et *gemegem(e)* (*Cesalpina nuga* Ait. Hart., Légumineuses, chardon ; épine, piquant) sont des noms de plantes qui poussent à Lifou. Comme d'autres emprunts sémantiques (élargissement de sens), ils sont plus couramment employés dans leur sens originel que dans celui d'emprunt.

²⁵ Voir *shojel* ci-dessus.

drehu (on parle moins bien la langue) avec comme point de convergence un état de semi-linguisme, c'est-à-dire un bas niveau de compétence dans les deux langues, ce qui constitue un des facteurs de l'échec scolaire des enfants kanak en général et de Lifou en particulier. Et c'est pour remédier à cette double dégradation linguistique que les Kanak du mouvement revendicatif ont milité pendant des années pour l'enseignement des langues autochtones. Pour comprendre cette évolution dans le discours ambiant, il nous semble important de faire un rappel de la politique linguistique effectivement menée en Nouvelle-Calédonie depuis la colonisation.

0 - 3 Politique linguistique

La politique linguistique de la Nouvelle-Calédonie est définie par la constitution française et certaines lois particulières de la République Française parmi lesquelles celles relatives à la langue en Nouvelle-Calédonie.

0 - 3. 1 Évolution du statut des langues kanak en général et du *drehu* en particulier

Du décret Guillaud, qui interdisait d'enseigner les « idiomes indigènes » (1863)²⁶, à l'adoption par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie en 2005 de la délibération généralisant progressivement l'enseignement des langues kanak dès la rentrée 2006, en passant par les accords de Matignon (1988) qui ont donné un cadre à l'enseignement des langues kanak et l'Accord de Nouméa qui reconnaît ces mêmes langues comme « langues d'enseignement » (1998), que de chemin parcouru !

²⁶ Le décret Guillaud (1863) interdit l'usage des langues locales à l'école. L'interdiction sera spécifiée en deux temps sous la forme de deux arrêtés :

. Le premier (août 1863) prescrivait le programme d'études d'une École des jeunes indigènes qu'il s'agissait d'établir pour former des interprètes et des apprentis ; l'article 7 déclarait : *cet enseignement se bornera dans le commencement à l'instruction religieuse et à l'étude de la langue française, à l'exclusion de toute langue étrangère ou de tout idiome indigène.*

. Le deuxième (octobre 1863), reconnaissant les écoles tant libres que d'État, prescrivait un programme commun : *étude obligatoire* du français, *étude facultative* de l'anglais, *étude interdite* des idiomes indigènes.

L'histoire de cette évolution peut se décliner en cinq périodes en référence à ce que nous avons développé dans un précédent article²⁷ et que nous résumons ici.

La première période qui a duré près d'un siècle, et que nous situons du début de la colonisation à la Deuxième Guerre mondiale, se caractérise par une dualité Administration coloniale/Missions. Autant ces dernières se sont appuyées sur les langues autochtones pour leurs actions d'évangélisation, autant l'administration les a combattues, peut-être par anticléricalisme poussant à se méfier des écoles confessionnelles, mais plus sûrement en application de la politique de l'hexagone à savoir l'unification nationale par l'unité linguistique, et encore plus sûrement, s'agissant des missionnaires de la LMS, à cause des fortes rivalités entre les deux empires coloniaux anglais et français. Ces rivalités se traduiront sur le plan linguistique et scolaire par l'arrêté Guillain qui interdit aussi aux enfants kanak l'étude de l'anglais (voir plus bas).

À Lifou, les premières écoles indigènes qui "regorgent d'élèves avides de découvrir les secrets de la Bible (...)"²⁸ sont fondées dès 1849 par le catéchiste polynésien Fao. Les premiers textes en langues locales sont imprimés à Londres comme l'Évangile de Marc en *drehu* (1857). L'arrivée en 1859 du missionnaire Mac Farlane de la LMS va encore augmenter le prestige des langues locales et surtout consacrer l'étroite intrication Langues indigènes/Évangiles/Éducation en faisant coïncider la fête du "Mai"²⁹ avec l'époque des examens scolaires³⁰.

Considérées comme un frein au développement, à l'évolution des indigènes, les langues locales sont, à l'inverse, combattues par l'administration coloniale qui, dès 1863, dix ans après la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France³¹, interdit leur usage à l'école et celui de l'anglais (décret Guillain). En application de ce décret, ordre est donné à Mac Farlane de fermer ses écoles. La

²⁷ L. Sam, 2005.

²⁸ R. H., Leenhardt, 1980.

²⁹ Fête religieuse protestante où l'on invite les gens à la vie chrétienne (tempérance, communion, diaconat, pastorat).

³⁰ R. H., Leenhardt, op. cit.

³¹ Le 24 septembre 1853, l'Amiral Fébvrier-Despointes, sur ordre de Napoléon III, "prend possession" de la Nouvelle-Calédonie : "À partir de ce jour, cette terre est française et propriété nationale".

vente et la distribution de livres en langue indigène sont interdites. En dépit de ces interdictions, les missions continueront de faire imprimer des ouvrages en langues et à traduire la Bible. Celle en *drehu* sera ainsi éditée en 1890. Des journaux paraissent en langues indigènes³² sous l'impulsion de M. Leenhardt arrivé en 1903.

L'intégration des « écoles indigènes » créées par les missions à l'enseignement primaire (1919) et l'interdiction de toute publication en langue indigène (1921) constitueront deux nouvelles étapes dans la lutte contre les langues locales.

Avec une action tant évangélique que sociale et culturelle dans l'ensemble très positive, cette première période a constitué la phase ascendante de l'action missionnaire. Il faut avouer que leur politique était claire, explicite et les actions menées étaient en parfait accord avec les buts visés.

L'administration coloniale n'a-t-elle jamais eu de projet scolaire pour les Kanak ? La représentation du monopole des missions sur la scolarisation des indigènes est remise en cause par Marie Pineau-Salaün³³. Selon cet auteur le Ministère des Colonies a exprimé à partir de la deuxième moitié des années 1880 la volonté de voir l'archipel calédonien doté d'écoles indigènes non-confessionnelles. Elle souligne cependant le décalage permanent entre le discours velléitaire de l'administration au sujet de la francisation des populations autochtones et l'indigence de moyens mis en œuvre. À défaut de se doter de moyens pour former véritablement les « moniteurs », à défaut de contrôler l'enseignement dispensé dans les écoles indigènes (pas d'inspection avant le début des années 1950), à défaut de toute politique d'évaluation du niveau atteint par les élèves kanak (pas d'examens), l'administration coloniale ne paraît jamais s'être vraiment soucieuse de cette instruction des autochtones. Si l'indétermination du projet d'assimilation dont les Kanak, dans les réserves, ont été l'objet jusque dans l'entre-deux-guerres semble en être la raison, l'opposition des colons à toute évolution statutaire des indigènes n'est pas à négliger. Les deux interventions suivantes au Conseil général

³² *Vi Rse wi* en langue *aji'ë* (la bonne nouvelle) en 1912 qui sera suivi en 1916 par *Vi Rhé rhi* qui durera jusqu'en 1936.

³³ Pineau-Salaün, Marie, 2005, *L'école indigène, Nouvelle-Calédonie, 1885-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 279 p.

en 1935, suite à un article éditorial du Bulletin de Commerce qui soulève le problème du recrutement de plus en plus difficile de l'indigène qui a "son café à ramasser lui aussi", illustrent cet état d'esprit ambiant : M. Paladini (20 octobre) s'élève contre le nouveau recrutement de plantons indigènes et les possibilités d'avancement qui leur sont faites ! « Les plantons devraient être de jeunes blancs ». M. Colardeau (29 octobre) accuse l'Administration de « concilier les inconciliables ». « Ou bien, vous voulez que les indigènes aident à la colonisation blanche, ou bien vous envoyez cet indigène à l'école. Il faut choisir, c'est l'un ou l'autre ... »³⁴.

La seconde période sera celle de « l'après-guerre » : du lendemain de la guerre aux années 70. Elle commence par la disparition de toutes les formes d'oppression institutionnalisées que M. Leenhardt n'hésitait pas à qualifier « d'esclavage »³⁵ : suppression du code de l'Indigénat et abolition du travail forcé en 1946. Si les écoles publiques sont désormais ouvertes aux Mélanésiens, avec l'influence de l'Union Calédonienne³⁶, les langues locales y sont toujours interdites et leur enseignement reste un sujet de controverse comme le sont d'ailleurs le statut politique et la scolarisation des Kanak.

Cette entrée massive des Kanak dans l'enseignement public considéré par ces derniers comme un moyen d'émancipation va en même temps constituer un facteur de régression de l'alphabétisation dans les langues indigènes. Ces dernières sont bannies même des cours des écoles où la scolarisation se déroule entièrement en français. Ces mesures sont censées donner les mêmes chances à tous. Mais bientôt l'ascension sociale des Kanak est jugée insuffisante, voire fictive. On constate aussi que l'école joue un rôle essentiel dans le phénomène évident

³⁴ Brou, B., Chronologie de la Nouvelle-Calédonie, de 1934 à 1938 inclus, dans : Bulletin de la Société d'Études Historiques de Nouvelle-Calédonie, 1er trimestre, pp.33-70, 1976.

³⁵ M., Leenhardt, 1914.

³⁶ L'Union Calédonienne (UC) est issue de l'alliance de deux associations kanak, l'une d'obédience catholique, l'Union des Indigènes Calédoniens et Loyaltiensi dans l'Ordre (UICALO) et l'autre d'obédience protestante, l'Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiensi Français (AICLF), avec des petits colons. Par la suite, l'UC se présentera toujours comme le défenseur des Kanak. Aujourd'hui encore, ce parti constitue le noyau fort du FLNKS. Il n'est donc pas étonnant que l'Église soit restée pendant longtemps le référent du peuple mélanésien.

d'acculturation (déperdition linguistique, perte des techniques et savoirs traditionnels ...).

Le retour des premiers diplômés kanak coïncidant avec l'arrivée de nombreux Polynésiens originaires des îles françaises du Pacifique attirés en Nouvelle-Calédonie va amener le développement d'un mouvement identitaire, avec les « Foulards rouges » et le « Groupe 1878 » notamment. Un sens revendicatif est donné au terme « canaque » en même temps que se manifeste une ré-appropriation symbolique de l'orthographe « kanak »³⁷.

Concernant le décret Guillaïn, il était jusque-là strictement appliqué dans les écoles publiques, les écoles confessionnelles bénéficiant d'une certaine bienveillance de la part de l'administration.

En 1969, Nidoish Naisseline, Grand Chef de Maré, un des premiers diplômés kanak et actuel leader du LKS³⁸, est arrêté et condamné pour distribution de tracts en langue vernaculaire. Ces tracts en langue *nengone* (Maré) protestaient contre la commémoration du 24 septembre, date anniversaire du rattachement de la Nouvelle-Calédonie à la France. Cette condamnation constituera en fait l'unique sanction pour infraction à l'arrêté de 1921. Comme le souligne C. Lercari (1986), le pouvoir a laissé l'Église transgresser délibérément les textes interdisant toute publication en langue indigène tant qu'elle se limitait à la transcription de la Bible, tant qu'elle se limitait à la propagation de l'Évangile, tant qu'elle faisait de la population mélanésienne une masse vouée à l'obéissance chrétienne. Il ne fallait surtout pas que l'écriture servît de base à autre chose, comme le faisait N. Naisseline.

La troisième période va effectivement commencer cette année 1969, avec les revendications culturelles kanak qui vont amener les pouvoirs publics à une participation plus active pour canaliser les revendications et prendre à leur compte la promotion culturelle mélanésienne. Ces revendications correspondant à l'émergence d'idées nouvelles qui caractérisent l'après 68 en Métropole sont

³⁷ Le terme « kanak », du hawaïen « kanaka » qui veut dire « homme », a été utilisé par Cook, puis par les baleiniers pour désigner tout autochtone.

³⁸ Libération Kanak Socialiste, un parti indépendantiste.

exacerbées sur le plan local par l'afflux d'Océaniens observé dès les années 60 et qui s'est accentué avec le « boom du nickel » provoquant aussi la venue massive de Métropolitains. Sous l'impulsion de J. M. Tjibaou qui fait prendre conscience aux Kanak qu'ils constituent un « peuple », l'idée d'une promotion mélanésienne dans laquelle s'inscrit celle des langues vernaculaires se met en place. L'introduction en 1976 d'un cours d'*ajië* (Houailou) au lycée Blaise Pascal (Nouméa) « témoigne d'une ouverture d'esprit de l'église catholique dans l'ensemble attentive et tolérante vis-à-vis des revendications qui mettent en cause toute sa politique linguistique et culturelle passée »³⁹.

Dès 1978, les premiers efforts éducatifs, culturels et linguistiques en direction des élèves mélanésiens se concrétisent. L'année 1979 voit ainsi la création du Bureau des Langues Vernaculaires (BLV) et de l'Institut Culturel Mélanésien (ICM) avec la contribution technique et la caution scientifique du département océanien de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO).

Le BLV avait pour objectif, entre autres, d'étudier la « mise en place d'un enseignement des langues vernaculaires ».

La quatrième période où vont s'entremêler revendication politique et revendication pédagogique va débiter dès le début des années 80, avec une remise en cause de tout le système éducatif. Se fondant sur le problème de l'échec scolaire des Mélanésiens, les revendications portent désormais sur la « pédagogie », et surtout sur l'introduction de la langue maternelle à l'école. Le BLV centrant également son effort sur la production d'ouvrages, des recueils de textes bilingues, des propositions d'écriture sont édités dans la collection « Langues canaques » du Centre Territorial de Recherche et de Documentation Pédagogiques (CTRDP)⁴⁰.

À partir de 1983, après une phase d'expérimentation (1980), les langues kanak sont introduites progressivement dans les collèges au titre d'option obligatoire (deuxième langue vivante) dans les classes de 4ème.

³⁹ Rivierre, J. C., 1981.

⁴⁰ CDP (Centre de Documentation Pédagogique) depuis 1989.

Mais cet enseignement n'a pas eu le succès attendu. Le caractère marginal des cours et surtout l'absence d'un programme défini et structuré seront parmi les causes de l'insuccès de l'enseignement des langues vernaculaires.

Et surtout, un argument, révolutionnaire pour l'époque, commence à faire son chemin localement : une meilleure acquisition du français passe par une meilleure maîtrise de la langue maternelle. Des expériences d'accueil en langue vernaculaire sont mises en place dans des écoles maternelles, en même temps que les dispositions interdisant l'enseignement et les publications en langues indigènes sont abrogées⁴¹. Des initiatives pédagogiques sont entreprises prolongeant des décisions officielles⁴², mais, pour reprendre les termes du Premier Ministre de l'époque, L. Fabius, parlant de la Nouvelle-Calédonie, c'était de toute façon "trop peu et (déjà) trop tard". Les « événements » vont lui donner raison. Dès la rentrée de mars 1985, à la suite des élections législatives territoriales (1984) boycottées par le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS), apparaissent les « écoles populaires kanak » (EPK) où les enseignements sont dispensés aux jeunes enfants dans leurs langues maternelles.

Avec le changement de gouvernement en Métropole en 1986, la question des langues kanak passe de nouveau au second plan. La « Loi Pons » (n°86-844 du 17 juillet) donnant la compétence en matière d'enseignement des cultures locales et de promotion des langues vernaculaires au Conseil de Région (article 23, alinéa 4) amène la dissolution du Bureau des Langues Vernaculaires.

La cinquième et dernière période sera celle de la *normalisation des langues kanak dans le système éducatif* qui commence dans les années 90. Une

⁴¹ Arrêté n°2018-736/ SGCG du 14 mars 1984.

⁴² Au mois de juillet 1982, se tenait à Nouméa une "commission de réflexion pour l'adaptation du système éducatif en Nouvelle-Calédonie" (commission Nucci). Des conclusions de la première sous-commission (enseignement du premier degré), nous retenons ce qui suit :

"-il faut adapter l'enseignement aux réalités du Territoire ;

-l'égalité des chances passe par une scolarisation aussi précoce que possible et la maîtrise rapide du français sans rupture avec le milieu ;

-les langues locales peuvent (...) être utilisées pour l'accueil au niveau de la première année de l'école maternelle, principalement dans les zones à recrutement scolaire homogène ;

-informer les enseignants sur les langues premières et sur les techniques d'enseignement du français, langue seconde".

Mission Langues et Cultures Régionale (MLCR), chargée de coordonner l'enseignement des langues kanak, est créée au Vice-Rectorat en 1990. Un cadre est donné à cet enseignement dans le premier degré (Lettre CAB/5-N°1759 du 28 février 1990) et dans le second degré quatre langues kanak (*ajië, drehu, nengone* et *paicî*) sont officiellement admises dans les épreuves de langues du baccalauréat (1992)⁴³.

Avec l'Accord de Nouméa (1998), un pas supplémentaire va être franchi⁴⁴. L'ouverture l'année suivante (1999) de la filière Langues et Cultures Régionales (LCR) à l'université de Nouvelle-Calédonie sera la première mise en œuvre de cet accord sur le plan de la politique linguistique. Elle sera suivie en 2002, profitant de la première promotion de licenciés de la filière LCR, d'une expérimentation d'enseignement des langues et de la culture kanak (ELCK) à l'école primaire publique dont les résultats positifs amèneront le gouvernement à accepter le principe de la généralisation de cet enseignement et à proposer une délibération qui a été votée par le congrès en 2005⁴⁵. Cette dernière dispose entre autres que :

L'enseignement des langues et de la culture kanak fait l'objet d'une généralisation progressive en cycle 1, 2 et 3 à l'initiative des provinces en fonction de leurs réalités culturelles et linguistiques, des connaissances linguistiques, des outils pédagogiques et des ressources mobilisables.

(...) L'enseignement des langues et de la culture kanak fait l'objet d'une organisation précisée dans le projet d'école. Il est dispensé auprès des élèves dont les parents en ont exprimé le vœu, par des enseignants qualifiés, à raison de 7 heures hebdomadaires à l'école maternelle et de 5 heures hebdomadaires à l'école élémentaire.

(...) Pour traduire leur caractère de langues d'enseignement, les langues kanak sont enseignées à travers différents champs disciplinaires.

⁴³ Les textes réglementaires relatifs à l'enseignement des langues et cultures mélanésiennes au lycée sont publiés au Journal Officiel de la République Française du 23 octobre 1992 et au Bulletin Officiel n°42 du 5 novembre 1992.

⁴⁴ L'Accord de Nouméa dispose que « les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie » et que « (leur) place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue et faire l'objet d'une réflexion approfondie » (article 1.3.3 du préambule).

⁴⁵ Article 6, délibération n°118 du 26 septembre 2006, congrès de la Nouvelle-Calédonie.

0 - 3. 2 L'enseignement

Le système éducatif en Nouvelle-Calédonie présente une forte homologie avec le modèle métropolitain. Néanmoins, si les enseignements secondaire et supérieur sont encore pour le moment sous la juridiction de l'État français, la compétence en matière d'enseignement primaire public est transférée à la Nouvelle-Calédonie depuis 2000⁴⁶. C'est une des premières compétences à avoir été transférées à la Nouvelle-Calédonie dans le cadre des transferts de compétences prévus par l'Accord de Nouméa.

Le premier degré public est placé sous la responsabilité de la Direction de l'enseignement de Nouvelle-Calédonie (DENC) chargée :

- ▶ des programmes scolaires de l'école primaire publique, sous réserve de la compétence des provinces pour leur adaptation en fonction des réalités culturelles et linguistiques ;
- ▶ de la formation initiale et continue des maîtres de l'enseignement primaire public ;
- ▶ du contrôle pédagogique de l'enseignement primaire public, c'est-à-dire notamment de l'animation, de l'aide et de l'inspection pédagogiques dans les écoles publiques.

Les trois directions d'enseignement provinciales, en tant qu'autorités administratives et employeurs, ont compétence en matière de gestion administrative des instituteurs et des professeurs des écoles, de carte scolaire, de bourses et aides scolaires, de subventions, d'adaptations des programmes aux réalités culturelles et linguistiques, de gestion des internats et de construction et équipement des collèges.

Les communes se chargent quant à elles des fournitures scolaires et des frais de

⁴⁶ Compétence est partagée entre la Nouvelle-Calédonie et les provinces, à savoir pour la Nouvelle-Calédonie :

- Les programmes d'enseignement
- Le contrôle pédagogique
- La formation des maîtres.

En dehors de ces compétences dites d'attribution, les provinces sont compétentes pour tout le reste (carte scolaire, gestion du personnel enseignant ...).

fonctionnement des écoles primaires (cantines, transports ...), de la construction et de l'entretien des écoles, et du personnel municipal en exercice dans les écoles.

L'enseignement primaire à Lifou, regroupant près de 70% des élèves scolarisés, est placé sous l'autorité de la Direction de l'enseignement de la Province îles (DEPIL) et se partage entre le public (752 élèves en 2007) et le privé ; ce dernier est constitué par l'Alliance Scolaire de l'Église Évangélique (ASEE), la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC) et la Fédération de l'Enseignement Libre Protestant (FELP), structures éducatives des trois églises importantes de l'île.

Le suivi pédagogique des maîtres reste cependant de la compétence de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) chargé de la 7ème circonscription qui est celle des îles Loyauté.

Sur la question des manuels scolaires la Nouvelle-Calédonie, comme les actuels DOM-ROM et COM, a toujours vécu dans une situation de dépendance de la France avec l'importation du moule pédagogique métropolitain. On assiste cependant à des initiatives d'adaptation et d'édition de manuels scolaires. Ces « inadaptations » ajoutées à l'enseignement quasi exclusif de la langue française sans méthode appropriée pour des enfants non francophones entraînent bien évidemment des difficultés scolaires.

Lifou compte deux collèges et un lycée publics et trois collèges privés.

Si la langue d'enseignement est le français⁴⁷, les langues kanak sont enseignées officiellement au lycée en tant que matière depuis 1992 avec l'extension par décret à la Nouvelle-Calédonie de la loi du 11 janvier 1951 relative aux langues et dialectes locaux. Si cette loi ne concerne malheureusement que 4 langues kanak⁴⁸, dont le *drehu*, aussi bien en épreuve écrite qu'en épreuve orale comptant pour le

⁴⁷ « La langue de l'enseignement, des examens et concours, ainsi que des thèses et des mémoires dans les établissements publics et privés d'enseignement est le français, sauf exceptions justifiées par les nécessités de l'enseignement des langues et cultures régionales ou étrangères ou lorsque les enseignants sont des professeurs associés ou invités étrangers » (article 11 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française).

⁴⁸ « Les articles 2 à 9 de la loi du 11 janvier 1951 modifiée relatifs à l'enseignement des langues et dialectes locaux sont applicables dans la zone d'influence des langues mélanésiennes pour ce qui concerne l'*ajië*, le *drehu*, le *nengone* et le *paicî*. ».

baccalauréat, elle a toutefois permis de tolérer l'enseignement d'autres langues kanak jusqu'en troisième (*xârâcùù*, *iaai*, *yuanga* ...).

À l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC, ex-Université française du Pacifique, UFP), les cours ne se donnent qu'en français, mais quatre langues, parmi lesquelles figure le *drehu*, sont enseignées depuis l'an 2000.

À l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM), la formation d'enseignants pour ces langues dans les cycles élémentaire est en place depuis la rentrée 2006 avec l'institution d'un Professorat des écoles, option Langue kanak (PELK)⁴⁹.

Enfin, l'Académie des langues kanak⁵⁰, prévue dans l'Accord de Nouméa, est en cours d'installation.

0 - 3. 3 Enseignement effectif du *drehu* : état des lieux en 2007

Dans le premier degré, l'enseignement du *drehu*, effectif dans toutes les écoles maternelles et primaires de Lifou et dans 8 écoles maternelles de la Province sud, concerne près de 800 élèves (433 à Lifou et 300 en province sud⁵¹). Cet enseignement est assuré par des titulaires locuteurs à raison de 7 h par semaine dans les écoles maternelles et de 5h par semaine au primaire.

Dans le second degré, l'enseignement du *drehu* concerne 209 élèves en collège et 259 élèves en lycée répartis dans les collèges et lycées (public et privé confondus) de Lifou et de Nouméa (+ les lycées Pierre Chanel de la Conception et Apollinaire Anova à Païta)⁵².

À l'université, l'effectif est de 135 étudiants pour les trois niveaux (59 en licence 1, 53 en licence 2 et 23 en licence 3), soit un peu plus de 15% des effectifs en Sciences humaines. À titre de comparaison, c'est relativement le même effectif

⁴⁹ Délibération n°16/CP du 21 février 2006, Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

⁵⁰ Voir les 8 sections régionales prévues en annexe 3.

⁵¹ À titre de comparaison : 100 pour le *nengone*, 30 pour le *numèè*, 30 pour l'*ajië*, 60 pour le *xârâcùù* et 40 pour le *xârâgurè* (chiffres arrondis)

⁵² Chiffres du Vice-Rectorat.

en géographie et un peu plus qu'en lettres modernes, le gros des effectifs se trouvant en anglais (plus de 31%) et en histoire (près de 25%).

0 - 3. 4 Les langues kanak dans la vie publique

En vertu de l'article 2 de la Constitution⁵³, le français demeure la langue officielle de la Nouvelle-Calédonie. Malgré la présence sur son sol d'un grand nombre de langues, seul le français bénéficie d'une reconnaissance juridique dans les domaines de la législation, de la justice⁵⁴ et dans l'administration.

Dans le domaine juridique, en matière d'écrit, il est à noter une initiative des coutumiers du district de Gaïca à Lifou d'écrire un « code civil kanak ».

Dans l'administration, certaines langues kanak peuvent être occasionnellement utilisées lors des communications orales et des séances des conseils municipaux peuvent également se dérouler dans une langue autochtone, dans la province des îles Loyauté. C'est le cas notamment à Lifou avec le *drehu*. Mais en provinces Sud et Nord, à cause de la diversité des langues autochtones parlées, le français demeure la seule langue véhiculaire employée.

Aux îles Loyauté, et particulièrement à Lifou, des affichettes ou des messages *en langue* à l'intention des utilisateurs kanak sont régulièrement édités notamment dans le cadre de la DPASS⁵⁵, voire lors des campagnes politiques.

Avec l'*ajië*, le *nengone* et le *paicî*, le *drehu* est régulièrement proposé dans les épreuves écrites facultatives des concours administratifs.

Dans le domaine des médias, mise à part une rubrique journalière en langues *ajië*, *drehu* et *paicî* en 2006 sur Radio Nouvelle-Calédonie (*Gwe Ba*, 3 minutes pour 3 diffusions par jour sur 5 jours en alternance), seule Radio Djiido (radio proche du FLNKS) présente régulièrement quelques émissions en langues kanak⁵⁶ dont le *drehu*.

⁵³ "La langue de la République est le français" (article 2 de la loi constitutionnelle n° 92-554 du 25 juin 1992).

⁵⁴ Les procès-verbaux de palabres sont en français, les assesseurs coutumiers officient en français. Il est cependant fait appel à des interprètes lorsque cela s'avère nécessaire.

⁵⁵ Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

⁵⁶ Il s'agit de contes bilingues langues kanak-français qui peuvent aussi être écoutés sur le site de

Pour ce qui est de la presse écrite en Nouvelle-Calédonie, tous les journaux et périodiques ne sont diffusés qu'en français. Des tentatives ont cependant eu lieu à diverses époques, en *ajië* et en *nengone* notamment à l'initiative de la mission protestante⁵⁷ mais ces initiatives n'ont pas perduré, du fait de l'arrêté de 1921 interdisant « toute publication en langue indigène ».

0 - 3. 5 Le rapport *drehu*-français à Lifou

Les deux langues parlées à Lifou, le français et le *drehu*, sont de statut inégal, une situation qui devrait perdurer. La réalité est en effet maintenant admise que l'avenir linguistique de la Nouvelle-Calédonie, et donc de Lifou, ne devrait pas beaucoup évoluer et que l'avenir du français paraît bien assuré pour des raisons de diversité culturelle (J. C. Rivierre, 1981), économiques, sociales, de diversité linguistique (D. Turcotte, 1982), mais aussi historiques (M. Coulon, 1985). Même dans l'éventualité d'une indépendance, la société calédonienne conservera, du fait de sa multiethnicité et de sa pluriculturalité, le français comme langue véhiculaire.

Originellement unilingue, Lifou est donc devenu bilingue (*drehu*/français) par l'histoire. Mais si le bilinguisme y est quasi général, il est surtout "de fait" et "individuel".

Pour U. Weinreich, cité par Ludy et Py (1986), "l'endroit où les langues entrent en contact n'est pas un lieu géographique mais bien l'individu bilingue". Nous fondant sur cette définition, nous pouvons dire que le bilingue *drehu* est donc nécessairement le lieu de rencontre de deux langues donc de deux cultures, c'est-à-dire de deux schémas de catégorisation si l'on considère en plus, comme Vinay (cité par les mêmes auteurs), le bilinguisme comme "l'aspect immédiatement apparent d'une dualité dont le biculturalisme est la réalité sous-jacente".

Mais le bilinguisme étant l'état d'un individu ou d'une communauté qui réfère à la présence simultanée de deux langues, nous parlerons plus de bilinguisme

l'ADCK (www.adck.nc)

⁵⁷ *Nata me roi* en langue *nengone* (celui qui raconte) de 1910 à 1923 et *Vi Rse wi* en langue *ajië* (la bonne nouvelle) en 1912 suivi en 1916 de *Vi Rhé rhi* qui durera jusqu'en 1936.

diglossique dans la mesure où chacune des deux langues, l'une ayant un statut socioculturel supérieur à l'autre, se voit conférer des fonctions communicatives et des rôles sociaux distincts. Dans certains domaines et dans certaines circonstances le français est en effet employé (travail, école, administration) alors que dans d'autres, c'est le *drehu* qui est employé (milieu familial, cérémonies coutumières, religieuses ...).

Les résultats du recensement de 2004 donnent d'ailleurs des chiffres quasi identiques sur la pratique des deux langues sur l'île :

-Pour le français : aucune connaissance 4,30%, écrivent et/ou parlent 95,70%. Dans ces derniers, 1,10% admettent lire et 1,51% parlent uniquement mais n'écrivent pas.

-Pour le *drehu* : aucune connaissance 7,22%, comprennent seulement 1,50% et parlent 91,28%.

Par la force des choses, les langues se sont réservé des domaines d'usage privilégiés, mais force est de constater que les domaines du français sont les plus prestigieux et que, de plus en plus au niveau des jeunes générations, cette langue empiète sur ceux réservés traditionnellement à la langue *drehu*.

Si, à Lifou, sur le plan du nombre de locuteurs le français et le *drehu* se rejoignent, il n'en est pas de même sur le plan institutionnel où le français monopolise les fonctions prestigieuses (cf. supra). Avec son statut de langue officielle et de langue de scolarisation, il n'est pas étonnant que le français bénéficie de puissantes motivations. Toutefois, même s'il existe un "bain sonore" du fait de l'omniprésence de cette langue (administration, école, médias), les enfants de Lifou pratiquent rarement celle-ci en dehors du cadre scolaire.

0 - 3. 6 Évolution du discours institutionnel

Après avoir pendant longtemps appliqué en Nouvelle-Calédonie la politique du « tout français », la politique éducative a évolué à partir des années

70 vers une « réussite pour tous »⁵⁸.

Ce changement de perspective va permettre, depuis les années 80, une prise en compte des langues maternelles comme un des leviers de la réussite scolaire. Si les langues kanak « sont reconnues comme langues d'enseignement et de culture » par l'Accord de Nouméa (1998), il faudra cependant attendre 2005 et le vote par le congrès d'une délibération⁵⁹ adoptant les nouveaux programmes pour l'école primaire publique, qui prévoient un enseignement des langues et de la culture kanak⁶⁰ en direction des enfants dont les parents en ont exprimé le vœu, pour voir cet enseignement enfin reconnu officiellement.

Mais pour arriver à faire prendre cette délibération, il a fallu convaincre. Ce qui a été fait au terme d'une expérimentation controversée commandée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie désireuse de mettre en application l'Accord de Nouméa et en même temps soucieux de maintenir un certain degré d'exigence à cet enseignement.

Avec les résultats très encourageants des évaluations de l'expérimentation LCK, l'enseignement des langues kanak, après avoir été combattu puis considéré comme un dérivatif pour calmer les revendications indépendantistes, apparaît désormais comme un enjeu pédagogique et de société, comme un des éléments indispensables

⁵⁸ L. Sam, 2006.

⁵⁹ Délibération du 26 septembre 2005.

⁶⁰ 1 – Principes généraux et modalité de mise en œuvre :

L'enseignement des langues et de la culture kanak fait l'objet d'une généralisation progressive en cycle 1, 2 et 3 à l'initiative des provinces en fonction de leurs réalités culturelles et linguistiques, des connaissances linguistiques, des outils pédagogiques et des ressources mobilisables.

En cycle 1 et au CP, cet enseignement est dispensé à compter de l'année 2006 et dans les conditions prévues à l'alinéa précédent.

Cet enseignement est généralisé dans les mêmes conditions, en CE1 et cycle 3, sous réserve d'une expérimentation scientifique validée par l'autorité pédagogique.

2 – Organisation pédagogique

L'enseignement des langues et de la culture kanak fait l'objet d'une organisation précisée dans le projet d'école. Il est dispensé auprès des élèves dont les parents en ont exprimé le vœu, par des enseignants qualifiés, à raison de 7 heures hebdomadaires à l'école maternelle et de 5 heures hebdomadaires à l'école élémentaire.

Pour traduire leur caractère de langues d'enseignement, les langues kanak sont enseignées à travers différents champs disciplinaires (article 6 de la délibération n°118, 26 septembre 2006).

à la construction du destin commun prôné par l'Accord de Nouméa.⁶¹

Comme nous l'avons exprimé par ailleurs⁶², le problème de l'enseignement des langues kanak est maintenant considéré comme porteur de multiples enjeux : patrimonial, pédagogique, citoyen et enfin intellectuel. De fait, si certaines questions n'ont pas encore reçu de réponses claires, comme par exemple celle de savoir si l'enseignement des langues kanak doit demeurer une prérogative strictement provinciale ou si la politique linguistique doit être harmonisée à l'échelle du pays (niveau organisationnel), ce dont on est sûr, et cela à la lumière de l'échec des premières expériences, c'est que pour rendre opératoires les termes de l'Accord de Nouméa et surtout les programmes, il faut encore procéder à de nombreuses études en matière de description des langues, de création de systèmes d'écriture, d'élaboration puis de diffusion de manuels pédagogiques. C'est un chantier immense qui s'ouvre.

Notre analyse de la langue *drehu* et les perspectives que nous faisons entrevoir sur certains points s'inscrivent dans ce cadre.

0 - 4 Les travaux sur la langue *drehu*

Le *drehu* a attiré très tôt l'attention des premiers voyageurs et des missionnaires. Des "notes" sur la langue ou des listes de mots jusqu'aux descriptions les plus complètes, le *drehu*, comparé aux autres langues kanak, est celle qui dispose d'une connaissance relativement avancée sans pour autant être achevée. Nous distinguerons, concernant les études sur la langue, les notes et listes de mots, les descriptions grammaticales qui ont donné lieu à des publications, les mémoires de maîtrise et de DEA, les thèses de doctorats, les propositions d'écriture, les dictionnaires et lexiques et enfin les recueils de textes et les ouvrages en langue *drehu*.

Si la traduction de la Bible en *drehu* a dû être précédée d'une description de cette

⁶¹ L. Sam, 2006.

⁶² Sam/Vernaudon, *op.cit.*

langue, nous n'en avons pas trouvé trace. À notre connaissance, les notes grammaticales les plus anciennes sont celles de Von der GABELENTZ (1873) ou du père mariste A. COLOMB (1882) dont les propositions d'écriture diffèrent sensiblement de l'écriture de la Bible traduite par les protestants anglais (voir supra, système graphique). Les autres descriptions, dans l'ordre chronologique, sont celles de S. H. RAY (1917), M. LEENHARDT, (1946), D. T. TRYON, (1968), C. MOYSE-FAURIE (1983), M. LENORMAND (1994) et C. LERCARI, L. SAM, M. GOWE, J. VERNAUDON (2001).

À côté de ces descriptions générales, nous avons des études faites sur des parties précises de la langue, sous la forme d'articles, de mémoires de maîtrise ou de DEA : sur la phonologie (M.-H. LENORMAND, 1951, 1952, 1954), sur le système des pronoms (M.-H. LENORMAND, 1976), sur les temps et aspects (I. ELOCIE, 1987 ; I. MILIE, 1994 ; F. WACALIE, 2006), sur le prédicat (F. WACALIE, 2005), sur l'actance (C. MOYSE-FAURIE, 1979, 1998, 2003), sur les déterminants (E. TAINÉ, 2004), sur les emprunts (I. ELOCIE, 1986 ; K. DAUSQUE, 1993), sur les structures syntaxiques (C. MOYSE-FAURIE, 1985, 1997, 2003).

Dictionnaires et lexiques : D. T. TRYON (1967) (1968), S. BLANCHARD et K. SEIKO (1985), L. D. SAM (1995), M.-H. LENORMAND (1986) et (1999).

Écriture : M.-H. LENORMAND (1953), E. UNE et R. UJICAS (1984).

Recueils de textes : LERCARI/SAM (1980), UNÉ/WAHETRA (1987), S. KACOCO (1994), L. D. SAM (1999).

Littérature orale : W. IHAGE (1992), L. D. SAM (1999).

Linguistique appliquée : L. D. SAM (1985) (1991).

On trouvera les références complètes des auteurs cités dans la bibliographie. En plus de ces ouvrages, on pourra consulter également une liste des documents existants en langue *drehu*.

Dans ce travail, nous nous référerons essentiellement aux descriptions les plus générales et les plus complètes, en l'occurrence celles de A. Colomb (1891), de C. Moyse-Faurie (1983) et de M. Lenormand (1999)⁶³. C'est à partir de ces

⁶³ Il s'agit ici du « Dictionnaire de la langue de Lifou » précédé d'une « Présentation de la

descriptions antérieures⁶⁴ et à la lumière des principes théoriques ayant présidé à l'élaboration de la « Méthode d'initiation » à la langue *drehu* (2001)⁶⁵ dont nous prenons à notre compte l'analyse, que nous mènerons notre travail.

0 - 5 Objet de la recherche et cadre méthodologique

Ce travail s'inscrit dans la Théorie des opérations d'A. Culioli : opérations de prédication et opérations d'énonciation. Ces opérations qui sont toujours les mêmes et sont du type identification et différenciation ou localisation constituent, selon A. Culioli, la grammaire d'une langue entendue comme « l'ensemble des agencements d'opérations qui permettent à un sujet de produire de la signification en fonction d'une situation de communication ». L'activité de langage se ramenant « à un petit nombre d'opérations généralisées au langage et aux langues »⁶⁶ nous proposons d'appliquer ce cadre à la langue *drehu*.

Apprendre une langue, pour reprendre les termes de Culioli, ne consiste pas à apprendre des formes (déclinaison, conjugaison, vocabulaire ...) mais à apprendre à « manipuler ces opérations pour obtenir un certain résultat, une certaine valeur »⁶⁷. Quelles sont ces opérations ? Peut-on les décrire et les représenter ? Leur étude se fera par le biais des marqueurs qui sont les « représentants »⁶⁸ de ces opérations et qui peuvent se présenter sous différentes formes. Le terme marqueur est employé ici par A. Culioli pour éviter toute ambiguïté avec le terme de « marque ».

(Le marqueur) renvoie à toute trace matérielle qui permet de classer, manipuler et traiter. Il vous faut pouvoir isoler i.e trier, puis vous classez, ensuite vous manipulez et enfin vous traitez. Les marqueurs, ça pourra être un changement dans la prosodie, un changement intonational, une particule, un morphème quelconque ou un

langue » qui est une reproduction d'une publication antérieure dans le n°19 de la collection « Études mélanésiennes » (1994) et intitulée « Traits caractéristiques du *drehu*, langue de Lifou ».

⁶⁴ Ce terme n'est pas péjoratif. Les analyses sont antérieures à la nôtre.

⁶⁵ Nous l'appellerons « la Méthode ».

⁶⁶ Culioli DEA 83-84 : 8

⁶⁷ Culioli DEA 83-84 : 1, 2, 7, 8

⁶⁸ « Les agencement de marqueurs sont la trace d'un enchaînement d'opérations », Franckel, J. J., 1989 : 11.

ensemble de morphèmes. [⁶⁹]

Dans la théorie de l'énonciation, on s'intéresse non seulement au texte produit mais aussi à la production du texte par un énonciateur, aux enchaînements d'opérations mis en jeu par ce dernier. Pour J. J. Franckel (1989), ces opérations peuvent être signalées par des marqueurs fonctionnant comme de véritables opérateurs. L'approche énonciative du *drehu* a été appliquée par les auteurs de la Méthode (2001). Nous reprenons ici quelques-unes des conclusions que nous comptons approfondir, en particulier concernant certains marqueurs.

Dans notre analyse, nous tiendrons compte des trois niveaux de représentation de la langue dégagés par A. Culioli :

Le niveau 1, celui des représentations mentales, où s'organisent les expériences et où s'opèrent les mises en relations, les enchaînements.

Le niveau 2, celui de la représentation linguistique, où s'agencent les « représentants » du niveau 1 dont les marqueurs qui peuvent avoir plusieurs valeurs, et inversement une même valeur peut avoir plusieurs marqueurs.

Le niveau 3, celui de la représentation métalinguistique, où se construit un langage, une terminologie pour décrire le fonctionnement de la langue.

L'idée fondamentale est qu'il n'existe pas d'occurrence textuelle isolée. Ainsi lorsqu'un sujet produit un énoncé (c'est-à-dire une occurrence textuelle, elle-même composée d'occurrences de termes constitutifs), cet énoncé et chacune de ses parties constitutives, est situé dans un espace énonciatif muni de coordonnées subjectives et spatio-temporelles, pris dans un champ de relations inter-sujets, et toute occurrence fait partie d'un agrégat structuré d'occurrences qui forment un domaine.
(p 29)

Notre méthode d'analyse s'appuie également sur les travaux de J. J. Franckel. Rejoignant la théorie des opérations de Culioli, Franckel pose le principe de l'existence d'une « forme schématique » (FS) du marqueur pouvant se décliner en une diversité d'emplois.

⁶⁹ Culioli DEA 83-84 : 16

La FS doit décrire l'ensemble des valeurs et des emplois de l'unité qu'elle caractérise. En même temps elle ne correspond en elle-même à aucune de ses valeurs singulières. Elle n'est pas assimilable à quelques sens particuliers, et en particulier à un sens qui serait premier. La FS n'est pas le sens du mot, l'identité qu'elle pose n'est pas une substance autonome, elle n'est pas le plus petit dénominateur sémantique commun des emplois du mot.⁷⁰

Cette théorie constructiviste met en avant l'activité et la capacité inhérentes à chaque sujet, ce qui lui permet d'appréhender et d'utiliser la langue dans toute sa finesse. Elle suppose que les productions de chaque sujet ne sont pas de simples répétitions mais le produit d'une activité, d'une (re)construction à partir de connaissances de base.

Par le choix de ce « cadre théorique », nous montrons notre volonté de dépasser les oppositions traditionnelles en matière de description linguistique. Toute unité linguistique, comme tout morphème, n'est pas confinée dans une valeur qui lui serait intrinsèque, mais au contraire entre dans une structure plus vaste, dans une forme schématique dont telle valeur locale ne serait qu'une des manifestations.

C'est ce cadre que nous comptons appliquer à l'étude de la langue *drehu*. Nous définirons au fur et à mesure qu'ils seront introduits les principaux concepts que nous utilisons empruntés aux auteurs évoqués plus haut ou à d'autres (repérage, fonctionnement prédicatif, identification, différenciation, relation primitive, etc.).

Notre recherche porte sur l'étude de quelques marqueurs parmi les plus courants de la langue *drehu*, répertoriés dans les analyses antérieures comme nécessaires aux énoncés de type verbal et considérés comme des marqueurs temporels, aspectuels et modaux (TAM).

Nous proposons également d'analyser les différentes structures actanciennes, en liaison avec les marques aspecto-temporelles et modales, en prenant en compte les principales composantes de la détermination (quantification, définitude, animéité/humanité, personne, nombre et genre, etc.). L'analyse tiendra compte des différents registres (familier, respectueux, honorifique) du *drehu*. Avec la démarche empruntée à Culioli et Descles qui ont introduit la notion de « valeur

⁷⁰ Franckel, 2002, 132 : 12

référentielle », nous nous servons de notre statut de locuteur qui nous permet d'exprimer avec plus de nuances les différents degrés de la « modalité », selon que l'énonciateur se porte plus ou moins garant de l'information ou qu'il l'accompagne d'une appréciation personnelle.

Nous ne prétendons pas, en tant que locuteur, pouvoir mieux raisonner sur la langue *drehu*. Nous sommes conscient que « poser un regard neuf sur des choses familières exige un effort exceptionnel »⁷¹. Notre statut de locuteur nous permet en revanche de nous passer d'informateurs pour juger de l'acceptabilité ou de la non-acceptabilité des énoncés, ensuite de pouvoir gloser certains énoncés pouvant paraître obscurs et, enfin, d'aller au-delà des « sens répertoriés qui correspondent dans certains cas à des grandes sphères d'emploi, mais qui ne permettent pas de traiter tout un ensemble de problèmes concernant les ajustements et les métaphores notamment »⁷².

Dans la première partie (chapitre 1), nous traiterons de la classification des lexèmes. Nous poserons le problème de la pertinence des catégories grammaticales traditionnelles (sont-elles transposables à la langue *drehu*), et en particulier celles des noms et des verbes. Si dans le présent travail, nous avons mené notre réflexion en langue française, nous prendrons soin de ne pas raisonner sur la traduction - car cela empêche une analyse plus fine de la langue - mais sur la langue. Nous entendons par là que la traduction, même si elle y aide, ne doit pas constituer le point de départ de l'analyse. De la même façon, les allusions aux catégories grammaticales du français ne seront faites qu'à titre de comparaison.

Les chapitres de la seconde partie seront consacrés à l'analyse des marqueurs AM de la langue : *a* (chapitre 2), *kola* (chapitre 3), *troa* (chapitre 4), *hna* (chapitre 5), *ka* (chapitre 6), *hë* (chapitre 7) et *hi* (chapitre 8). Pour chaque marqueur, le travail consistera à mettre en évidence et à décrire l'opération dont il est la trace. Dans cette optique, un relevé des différentes occurrences de chaque marqueur sera effectué à partir d'un corpus constitué d'une large variété de textes.

Après la combinaison de ces marqueurs (chapitre 9), les structures

⁷¹ Lyons, 1970.

⁷² Culioli, PLE, 1990 : 50

actanciennes et les relations d'actance inhérentes à chacun des marqueurs seront abordées dans la troisième partie (chapitre 10). À travers les marqueurs ci-dessus, nous serons amené, par la force des choses, à en analyser d'autres. C'est le cas par exemple de la particule *kolo* abordée au chapitre 3 et des particules *kö*, *pe* et *pi* abordées au chapitre 8.

Pour mener notre analyse et pour avoir un inventaire le plus exhaustif possible des occurrences des différents marqueurs, nous nous aidons d'un corpus de textes assez varié, aussi bien oraux qu'écrits. Le cadre théorique dans lequel nous nous inscrivons nous impose cette démarche de travailler sur des énoncés contextualisés, sur ce qui est « dit », donc sur la langue en action. Nous ne nous limitons pas non plus à une seule forme discursive. Les textes oraux sont ainsi des enregistrements de discussion, de dialogue, de conversation et de discours coutumiers avec des interlocuteurs de niveaux d'âge différents. Nous mettons aussi dans les textes oraux, les récits de la littérature orale issus de recueils de textes car ils sont généralement des retranscriptions de l'oral.

Les textes écrits sont extraits d'ouvrages en langue *drehu* aussi bien anciens que modernes, de productions écrites aussi bien d'adultes que d'étudiants, de textes tant religieux que profanes, des publications en langue, des correspondances, des textes inédits ou des chants dont des chants de musiciens locaux. (Voir annexe DA 3 pour le détail du corpus et les symboles des références).

Conscient que l'on ne peut rendre compte de l'ensemble des faits linguistiques à partir des seules productions qu'elles soient orales ou écrites, nous nous servons de notre statut de locuteur pour fabriquer de manière contrôlée des énoncés avérés, attestés ou possibles et, si nécessaire, nous définissons le contexte d'énonciation des exemples pour les rendre compréhensibles.

Les marqueurs n'ayant de sens qu'en contexte, les données sont manipulées pour dégager les possibles, les impossibles, les acceptables sous certaines conditions. L'étude des marqueurs se fera sur leur fonctionnement, leur sens dans différents contextes, ce qu'ils apportent à l'énoncé (sont-ils indispensables ? pourquoi ? que

provoque leur absence ?) mais aussi sur leur étymologie. Le sens est-il le même selon la place dans l'énoncé ? Quels sont les emplois les plus fréquents, les moins fréquents, dans quels contextes, par quelle tranche d'âge. Quelles sont les tournures considérées comme fautives, par qui, pourquoi ?

Pour l'analyse syntaxique, nous ne nous limiterons pas à la distribution, à la combinatoire, à la commutation, ou à la substitution, mais une attention sera portée à la variation contextuelle et à la présence ou l'absence de marqueurs. Nous rappelons que nous travaillons sur le plan de l'énonciation, donc sur des données actives de la langue. Du fait de leur origine énonciative, chaque exemple sera, autant que possible, accompagné d'une glose et ce va-et-vient permanent alliant « rationalité du locuteur et rationalité du linguiste » permet de cerner la part de chaque marqueur dans la construction du sens.

Notre attachement au sens, pas seulement comme « source d'indices »⁷³ mais comme un élément d'analyse à part entière, repose sur le principe que, d'une part, la langue n'est pas une matière inerte mais vivante dont la fonction première est la communication et, d'autre part, qu'une description linguistique sans recours au sens est impossible.

Certains marqueurs ayant une valeur générale, nous nous attacherons, en partant d'hypothèses, à rechercher l'opération profonde dont le marqueur est la trace et cela grâce aux outils conceptuels de la linguistique culiolienne.

⁷³ Harris, *Methods*, p. 365 note 6 (cité par G. Mounin, 1963).

PREMIÈRE PARTIE

Les classes de mots

CHAPITRE I

Les classes de mots

I - 1 Unités lexicales et unités grammaticales

Dans la langue *drehu*, nous pouvons identifier deux types de mot. Il y a, d'une part, des unités grammaticales et, d'autre part, des unités lexicales.

Les **unités lexicales** sont des désignations de notions, qui, selon la définition d'Antoine CULIOLI, se présentent comme :

« des systèmes de représentation complexes de propriétés physico-culturelles, c'est-à-dire des propriétés d'objet issues de manipulations nécessairement prises à l'intérieur de cultures, et de ce point de vue, parler de notion c'est parler de problèmes qui sont du ressort de disciplines qui ne peuvent pas être ramenées uniquement à la linguistique »⁷⁴.

Et pour Culioli, ces propriétés physico-culturelles « ne sont pas quelconques ». Ce sont des unités sémantico-référentielles qui peuvent avoir un certain fonctionnement lequel peut avoir des répercussions sur leur morphologie lorsque le type de fonctionnement dispose de telles marques. Elles renvoient à des représentations mentales d'objets (igname, table), d'événements (mariage,

⁷⁴ Culioli, PLE I, 1990 : 50

accident), de qualité (mûr, intelligent), etc. Elles peuvent se traduire en français, tantôt par un nom, tantôt par un verbe, tantôt par un adjectif ou un adverbe.

Par exemple :

uma « maison » (nom) ; *ij* « boire » (verbe) ; *hnyawa* « convenablement » (adverbe).

Mais la traduction constitue bien souvent « une » traduction. Par exemple, *ij* s'emploie également pour « manger » ou « téter » ou « être soûl ». D'où l'avantage de parler de « domaine notionnel » en tant que « domaine d'occurrence d'une notion »⁷⁵. Pour A. Culioli, « on ne peut pas ramener les choses à une unité lexicale ; celle-ci va servir de porte-manteau, d'entrée, mais c'est tout. »⁷⁶

Ces unités lexicales – traduisibles - constituent un inventaire ouvert qui ne cesse jamais de s'enrichir, notamment par l'emprunt et la création de mots nouveaux pour traduire de nouveaux concepts. Une unité lexicale peut aussi faire l'objet d'un élargissement sémantique par l'intégration d'une nouvelle notion (cf. Introduction, Évolution de la langue *drehu*).

Les **unités grammaticales** (ou **particules** ou **marqueurs grammaticaux**), à la différence des unités lexicales qui peuvent relever autant de la désignation que de la prédication, n'évoquent pas d'images mentales (elles sont intraduisibles) mais elles sont la trace d'opérations grammaticales abstraites. Nous aurons l'occasion d'explicitier quelques-unes de ces opérations, qui relèvent du plan fonctionnel.

La frontière entre unités lexicales et unités grammaticales n'est pas toujours bien nette. Par exemple, dans certains contextes, certaines unités non marquées peuvent fonctionner comme une unité lexicale et comme une particule grammaticale dans d'autres. Cette polyfonctionnalité des termes nous amènera par endroit à nous poser la question sur leur statut véritable.

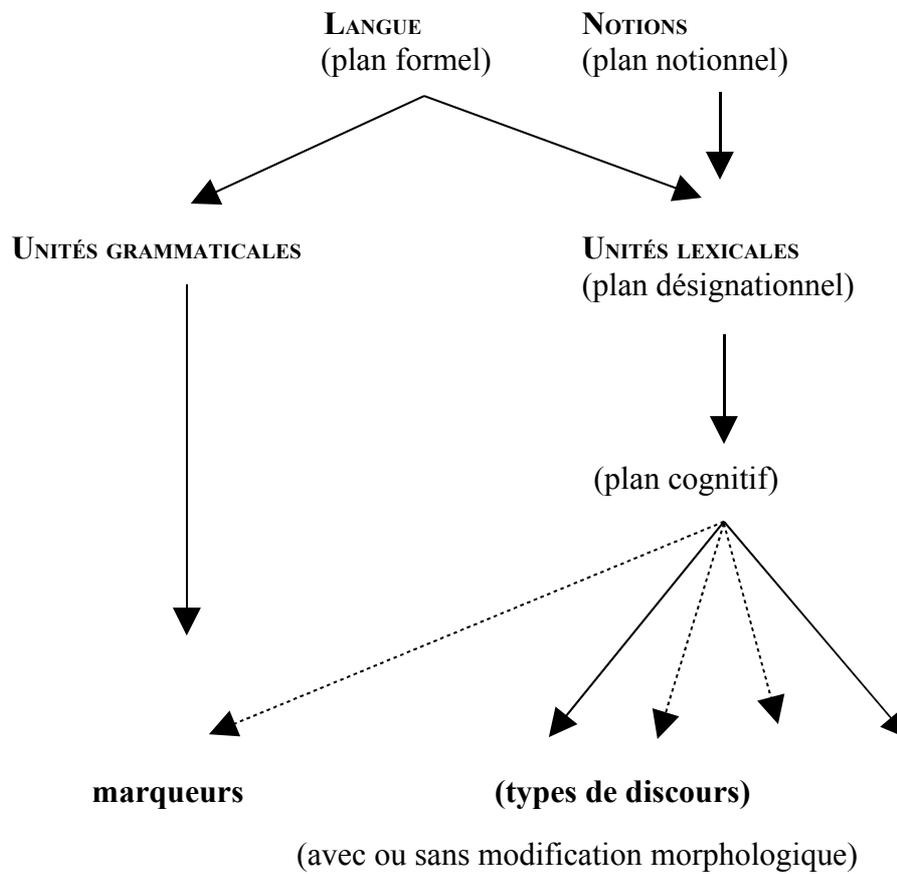
Si, dans le présent travail, nous nous intéressons plus particulièrement aux marqueurs AM, nous serons inmanquablement amené à aborder d'autres marqueurs et les autres classes en fonction des situations qui se présenteront. De

⁷⁵ Culioli, DEA 83-84 : 28

⁷⁶ Culioli, PLE 1990 : 54

la même façon, nous serons également amené à tenir compte de la nature des unités lexicales qu'aucun critère morphologique ne permet à priori de classer.

Figure 1. 1 : Les types de mots



I - 2 Classification des unités lexicales

Pour avoir une vision plus claire du fonctionnement de la langue *drehu*, nous allons présenter une classification des fonctions syntaxiques primitives de l'énoncé dans cette langue en nous inspirant de la description du *drehu* de C. Moyses-Faurie (1983) et de celle du *mwotlap* par A. François (2003). Puis nous présenterons deux essais de classifications des catégories syntaxiques, l'une adaptée de C. Moyses-Faurie (op.cit) et l'autre de F. Wacalie (2005) faite à partir de l'analyse morphologique du prédicat en *drehu*.

I - 2. 1 Les fonctions syntaxiques

En *drehu*, la fonction syntaxique des actants est généralement indiquée par leur place dans la chaîne parlée.

Considérons ce premier exemple de structure <S a P (O)(C)> où le syntagme prédicatif (SP) est constitué par <a P>, S, O et C désignant respectivement le sujet, l'objet et le complément:

- (1) *Thine <a canga ahlën> la itre nekönatr ka tru enehila hmakany.*
 mère SPÉC vite réveiller DÉT PLUR enfant STAT grand aujourd'hui matin
 La mère réveille en vitesse les enfants les plus âgés ce matin.

Par rapport au SP, nous pouvons faire un premier classement des lexèmes :

- ceux qui peuvent naturellement apparaître à l'intérieur,
- ceux qui peuvent y apparaître sous certaines conditions et
- ceux pour qui cette place est interdite.

Le SP est constitué, outre la modalité aspectuelle (dans les structures où elle est indispensable), d'une tête prédicative (ex. *ahlën*, réveiller) qui peut comporter des modificateurs qu'on peut encore classer selon la place occupée (à gauche ou à droite de la tête prédicative). Nous appellerons ces modificateurs les **adjoints** du prédicat (ex. *canga*, vite).

À l'extérieur du SP, nous trouvons les **actants** sujet (ex. *thin*, mère) et objet (ex. *nekönatr*, enfant) ainsi que les **compléments** périphériques, les **circonstants**, qui

sont des formes libres et dont les têtes peuvent également comporter des modificateurs que nous appellerons **qualificatifs** (ex. *hmakany*, matin).

Nous signalerons également l'existence d'une forme de qualificatifs dont la présence est exigée dans certains contextes (autrement la phrase est incorrecte) et constitués par une variété de locatifs. Le nombre et la fréquence de ces termes dont la présence est exigée par certains procès nous imposent de les considérer comme un type de fonction à part entière. Nous les appellerons provisoirement, pour les besoins de notre analyse, **adjets**, dans le sens donné par Lazard (1994)⁷⁷ (ex. *kuhu*, en bas, ou dehors).

- (2) *Eni a tro **kuhu** hngöni. (CP)* **Eni a tro hngöni.*
 1SG SPÉC aller en bas plage
 Je vais à la plage.

Nous pouvons schématiser les différentes fonctions mises en évidence dans cette structure <S a P O C> par le stemma Figure 1. 2 (page suivante) que nous adopterons comme modèle.

Les fonctions que nous venons rapidement de dégager peuvent se retrouver ou non dans chaque énoncé quelle que soit la structure, avec cependant des particularités que nous aurons l'occasion de traiter dans les chapitres ultérieurs.

<Tro S a P (O)(C)>

- (3) *Tro la thine <a canga ahlën> la itre nekönatr ka tru ...*
 VIS DÉT mère SPÉC vite réveiller DÉT PLUR enfant STAT grand
 La mère va réveiller en vitesse les enfants les plus âgés ...

Dans cette structure, la modalité **a** est en combinaison avec **tro** qui joue le rôle d'auxiliaire. C'est uniquement la présence de l'actant sujet non admis à l'intérieur du SP qui impose cette dissociation comme le démontre l'énoncé (4). Nous développons dans le détail la synthématisation de **tro** et de **a** au chapitre 4.

⁷⁷ Les "adjets" sont voisins des circonstants. Comme eux ils ont une forme libre, et ils peuvent se cumuler. Mais leur présence est obligatoire" (p. 81).

- (4) <Troa canga ahlën> la itre nekōnatr ka tru elany e hmakany. (CP)
 VIS vite réveiller DÉT PLUR enfant STAT grand demain LOC matin
 Il faut vite réveiller les enfants les plus âgés demain matin.

Cet énoncé ne comporte plus d'actant sujet, mais toutes les autres fonctions restent représentées. Le marqueur auxiliaire *tro* ayant intégré le SP, l'actant sujet qui a besoin de *tro* pour figurer en tête d'énoncé occupe cette fois une place à droite du SP précédé du relateur *hne(n/i)* : juste après le SP, ou après le syntagme objet ou après le syntagme circonstant. Nous développons les différentes fonctions de *hne(n/i)* au chapitre 5 consacré au marqueur *hna*.

<Ase hē S P (O)(C)>

- (5) Ase hē a thine <canga ahlën> la itre nekōnatr ka tru ... (CP)
 MA TRANSIT DÉT mère vite réveiller DÉT PLUR enfant STAT grand
 La mère a réveillé en vitesse les enfants les plus âgés ...

Le SP dans la structure ci-dessus ne comporte pas de modalité. Celle-ci (*hē*) se trouve à l'extérieur combinée au marqueur auxiliaire d'origine lexicale *ase* (finir). À l'image du marqueur auxiliaire *tro*, sa dissociation du SP est le fait de l'actant sujet et son intégration reporterait celui-ci à droite du SP dans les mêmes conditions (6).

- (6) <Ase hē canga ahlën> la itre nekōnatr ka tru hnen la thin. (CP)
 MA TRANSIT vite réveiller DÉT PLUR enfant STAT grand REL DÉT mère
 La mère a réveillé en vitesse les enfants plus âgés.

Nous signalons que dans le langage courant la structure “*ase hē*” se réalise souvent “*asa*” (7).

- (7) <Asa ahlën> la itre nekōnatr ka tru. (CP)
 MA réveiller DÉT PLUR enfant STAT grand
 Les enfants plus âgés ont été réveillés (on les a réveillés).

La succession “*ase hē a-*” donne l'illusion ici d'un phénomène d'assimilation

régressive. Mais dans l'énoncé suivant (8) ou dans l'expression (9) aucun des termes qui suivent n'a de voyelle "a". Nous attribuons plutôt cette réalisation à la proximité phonique des voyelles *e*, *ë* et *a* qui donne régulièrement les formes "asë" ou "asa".

(8) <*Asa neng*> *la tri.* (< *ase hë neng*) (CP)

MA verser DÉT thé

On a versé le thé.

(9) <*Asa göt !*> (< *ase hë göt*)

MA sans effet

Tu as calé! (à quelqu'un dont le coup porté – un coup de poing par exemple - n'a pas eu l'effet escompté car trop faible).

<P_{AM} S (O)>

(10) <*Canga ahlëne jë hi*> (-) *la thin la itre nekönatr ka tru.*

vite réveiller ASP RESTR (REL) DÉT mère DÉT PLUR enfant STAT grand

La mère réveilla en vitesse les enfants plus âgés.

L'actant sujet *la thin* (la mère) à droite du SP ne comporte pas ici le relateur *hnen* (-), mais sa position juste après le SP lui donne cette possibilité. Et il peut même se passer du déterminant *la*, comme l'actant objet d'ailleurs (11). Cette omission n'aura pas de conséquences pour les deux termes qui restent référentiels.

(11) <*Canga ahlëne jë hi*> *thin itre nekönatr ka tru.*

vite réveiller ASP RESTR mère PLUR enfant STAT grand

La mère réveilla en vitesse les enfants plus âgés.

Les termes *thin* et *nekönatr* se comportent comme des noms propres, et cette aptitude leur permet de fonctionner autant comme actant objet qu'actant sujet (cf. (1)). Cette possibilité est réservée aux lexèmes pouvant fonctionner comme un nom propre ou susceptibles d'avoir une certaine agentivité. Cette observation nous impose d'opérer une distinction dans les lexèmes potentiels en fonction d'actant. Nous y reviendrons.

<P S (O)(C)>

- (12) <Meköle hnyawa> la nekönatr enehila ke pëkö ilu.
 dormir bien DÉT enfant aujourd'hui car PRIVAT bruit
 L'enfant dort bien aujourd'hui car il n'y a pas de bruit.

Nous avons ici un exemple d'énoncé sans modalité. Les modalités ne sont donc pas nécessaires pour une prédication en *drehu*. Dans le même ordre d'idée, aucune des autres fonctions dégagées n'est indispensable, à l'exception du prédicat.

Avant d'effectuer une première identification des catégories de mot, il nous faut signaler une autre particularité du *drehu*. Le test de la négation qui permet de délimiter le SP dans certaines langues, en français par exemple, ou en *mowtlap*⁷⁸, n'est pas pertinent en *drehu*. Dans cette langue, les deux termes de la négation (“*tha ... kö*”) encadrent le premier terme de l'énoncé qui peut être le SP (d) (h), l'actant sujet (a), l'actant objet (f) voire le circonstant (g), du moment qu'ils sont en tête d'énoncé. Et une des conséquences de cet encadrement est la dissociation des particules amalgamées (b', c', e).

Structures actanciennes canoniques des énoncés assertifs affirmatifs et négatifs :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| a.<S a P> | <Tha S kö a P> |
| b.<Tro S a P> | <Tha tro kö S a P> |
| b'.<Tro _a P S> | <Tha tro kö S <u>a</u> P> |
| c.<Ase hë P S> | <Tha ase kö P S> |
| c'.<A _a P> | <Tha ase kö P> |
| d.<P S (C)> | <Tha P kö S (O)(C)> |
| e.<Kola P S> | <Tha kolo kö <u>a</u> P S> |
| f.<O P S> | <Tha O kö P S> |
| g.<C S a P> | <Tha C kö S a P> |
| h.<P hë/hi S> | <Tha P kö S>, etc. |

Nous récapitulons les principales fonctions de l'énoncé *drehu* :

⁷⁸ François, A., 2004.

-Prédicat (avec tête prédicative qui peut comporter des modificateurs, les adjoints)

-Actant (il peut être sujet ou objet et comporte également des modificateurs, les qualificatifs)

-Adjoint du prédicat

-Qualificatif (des têtes actanciennes ou circonstancielles, dont les adjets)

-Circonstant (avec des modificateurs)

La fonction syntaxique de tout terme étant indiquée par sa place dans la chaîne parlée et aussi par des morphèmes grammaticaux comme *hnei*, *hna...* (ex. *hnei mani*, à cause de la pluie, *hna mani*, il a plu), une des questions qui peuvent se poser serait celle de la distribution des lexèmes : quelle catégorie de lexème peut occuper telle fonction ? Cette question amène à faire une distinction préalable des parties du discours et à observer le comportement des lexèmes par rapport à celles-ci.

I - 2. 2 Les catégories syntaxiques (ou parties du discours)

Nous présentons une classification adaptée de C. Moyse-Faurie (1983) par ordre d'importance décroissante :

a- Les **verbes** - Ils figurent en position de prédicat et peuvent être associés ou non à une marque aspecto-modale (ex. *xen*, manger). Ils peuvent aussi qualifier le prédicat, donc avoir une fonction d'adjoint (ex. *meköl*, dormir).

(13) *Bole a xeni meköl.* (CP)

Bole ^{SPEC} manger dormir

Bole mange couché.

b- Les **noms** - Les noms se subdivisent en deux sous catégories syntaxiques bien distinctes en *drehu* : les **substantifs** qui regroupent les noms propres, les termes à référent humain (*thin*, mère, *joxu*, chef) ou assimilés (*aji*, “le rat”, *piny*, “le pigeon vert” dans les contes) (donc tout terme dont le référent se comporte comme un

nom propre) et les **noms communs** (nous les appellerons les **noms**) regroupant toute autre entité qui ne réfère pas à des êtres humains (*tri*, thé, *ilu*, bruit). Il nous arrivera dans notre analyse d'employer indifféremment l'un pour l'autre lorsque la démonstration ne nécessite pas une distinction des termes. C. Moyse-Faurie (1983) distingue dans le deuxième sous-groupe les **noms communs indépendants** et les **noms dérivés**. Les substantifs (à la différence des “noms”) peuvent avoir une fonction d'actant tant sujet qu'objet. Quant aux noms, tous peuvent accéder à la fonction objet, mais seuls certains d'entre eux peuvent occuper la fonction sujet, dans certaines constructions et sous certaines conditions.

c- Les **attributs** – Cette catégorie regroupe l'ensemble des lexèmes qui se rencontrent en fonction prédicat sans modalité prédicative, en fonction adjectif ou qualificatif (*catr*, fort, très).

(14) *Catre la isi Saulo. (TRU)*

fort DÉT bataille Saül

La bataille livrée par Saül fait rage.

(15) *Tru catre la hedredrei. (CP)*

grand très DÉT chaleur

Il fait très chaud.

d- Les **adjectifs** – Les lexèmes qui ont pour rôle de modifier la tête du prédicat (les préverbes et les postverbes de C. Moyse-Faurie). Cette catégorie est constituée d'adjectifs purs comme *canga* dans (11) ou *hnyawa* dans (12) mais aussi d'adjectifs en emploi secondaire comme *meköl* dans (13) par ailleurs verbe dans l'énoncé précédent (12).

e- Les **adjectifs** – Figurent dans cette classe syntaxique les statifs, mais aussi les locatifs spatio-temporels. Les lexèmes appartenant à cette catégorie ont principalement pour fonction de qualifier les têtes actanciennes (ex. *tru* dans (11)) ou circonstancielles (ex. *hmakany* dans (1)).

f- Les **adverbes** – Les lexèmes qui fournissent un complément circonstanciel. Se retrouvent dans cette catégorie principalement les locatifs spatio-temporels : les marqueurs de temps autonomes (*enehila*, aujourd'hui, dans (11)), les locatifs spatiaux (*helep*, intérieur des terres, *kejë*, bord de mer), les directionnels (*koho*, en

haut), les désignations de lieux.

g- Les **numéraux** - Ils sont directement prédicatifs (16), peuvent qualifier un nom ou un substantif (17) et peuvent former à eux seuls un actant (18).

(16) *Eke nekō i eni. (CP)*

quatre enfant REL 1SG

J'ai trois enfants.

(17) *Kōni nekō i angeic ka mec. (CP)*

trois enfant REL 3SG STAT état morbide

Il a trois enfants qui sont décédés.

(18) *Kōni ka mec. (CP)*

trois STAT état morbide

Trois sont décédés.

De son côté, F. Wacalie (2005) a déterminé quatre catégories grammaticales de la langue *drehu* (A, B, AB et C) dégagées selon leur distribution à partir de quatre Énoncés Types (ET)⁷⁹ où X représente un lexème quelconque :

ET₁ : **Kola + X**⁸⁰: (marqueur + lexème)

ET₂ : **Ka + X**: (marqueur + lexème)

ET₃ : **La + X**: (localisateur + lexème)

ET₄ : **X + La**: (lexème + localisateur)

1- Les lexèmes appartenant à la **catégorie A** se divisent eux-mêmes en quatre sous-groupes (A1, A2, A3, A4) correspondant sémantiquement à des **entités référant à l'humain et à son essence** : *atr* "être humain", *trahmany* "homme", *nekōnatr* "enfant" ... (A1), des **entités « non humain » (animaux ou choses)** : *kuli* "chien", *uma* "maison", *arbre* "sinōe", *icea* "chaise" ... (A2), des **entités référant à des lieux** : *hnagejē* "mer", *hnanōni* "plage", *hnakelewezipo* "cimetière" ... (A3) et des **entités se rapportant à des intervalles de temps** : *drai* "jour", *wiik* "semaine", *macatre* "année", *jidr(i)* "nuit" ... (A4).

2- Les lexèmes appartenant à la **catégorie B** correspondent sémantiquement aux

⁷⁹ Énoncé Type doit être pris au sens d'énoncé simple avec un seul participant.

⁸⁰ X correspond à la catégorie de lexème à définir.

procès, donc incompatibles avec les modalités nominales. Ils réfèrent sémantiquement à des propriétés ou des états de chose, des processus.

3- Les lexèmes appartenant à la **catégorie AB** peuvent figurer avec tous les ET. Ils correspondent aux **Entités** référant à des propriétés afférentes aux humains, à des **Processus** pouvant, selon le contexte syntaxique, être des entités (*huliwa, xen ...*).

4- Les lexèmes appartenant à la **catégorie C** se réfèrent à des **Anthroponymes** (Paulo, Maeva, Pier, Seba ...) et des **Toponymes** (Drehu, Eaj, Hnaeu, Tresidrai, ...).

Le résumé des différentes interactions de ces catégories de lexèmes donne le tableau suivant :

Distributions	ET ₁	ET ₂	ET ₃	ET ₄
Catégories				
Catégorie A	-	-	+	+
Catégorie B	+	+	-	-
Catégorie AB	+	+	+	+
Catégorie C	-	-	-	+

Nous récapitulons les principales catégories syntaxiques du *drehu* avec entre parenthèses les correspondants dans la classification Wacalie :

- Les **verbes** (classe B)
- Les **noms** avec des substantifs et des noms (classes A1 et A2)
- Les **adverbes** (classes A3 et A4)
- Les **attributs**
- Les **adjoints**
- Les **adjectifs**
- Les **numéraux**
- Les **anthroponymes** et **toponymes** (classe C).

Une mise en relation des fonctions et des catégories syntaxiques donne le

tableau vierge suivant qu'il appartient à la description du *drehu* de compléter :

Catégories ▶	noms		adjectifs	verbes	adverbes	numéraux	attributs	adjoints
Fonctions ▼	substantifs	noms						
Prédicat								
Actant S/O								
Qualificatif								
Adjoint								
Circonstant								

À travers cet exposé rapide des fonctions et des catégories syntaxiques, nous avons pu observer la prédisposition de certains lexèmes à occuper plusieurs fonctions. De la même manière, dans les deux essais de classification, certains lexèmes peuvent se trouver à assurer d'autres fonctions, en particulier ceux appartenant aux classes majeures de noms et verbes. Cette perméabilité entr'aperçue ici nous amène à poser la question de la pertinence d'une "classe de verbes" s'opposant à une "classe de noms", voire d'adjectifs.

Si le principe d'une distinction verbo-nominale peut être en effet considéré comme établi, se pose plus, dans la langue *drehu*, la question d'une opposition entre deux catégories bien répertoriées dans les langues occidentales et considérées par des linguistes comme universelles.

Les études antérieures, en particulier celles de C. Moyse-Faurie (1983) et de M. Lenormand (1999), basées sur le procédé de la combinatoire, ont abouti à la conclusion de l'existence de cette opposition en *drehu*. Ainsi, pour C. Moyse-Faurie :

(L)opposition verbo-nominale existe bien en *drehu*. Cependant cette opposition n'est pas binaire. Les classes du *drehu* s'organisent autour d'un pôle non différencié, les lexèmes neutres ; puis se dégagent les lexèmes nominaux, à la combinatoire déjà plus restreinte ; enfin les lexèmes verbaux, encore plus spécialisés, compatibles avec une seule classe de modalités.⁸¹

Pour M. Lenormand :

⁸¹ Moyse-Faurie, C. 1983 : 52

(Les lexèmes nominaux) se répartissent en deux classes : la classe des noms communs et la classe des noms propres de personnes (...). Les noms communs comportent plusieurs catégories: les nom communs indépendants et les noms dérivés (...).⁸²

Et cet auteur ajoute :

Le verbe en drehu est prédestiné à une fonction prédicative. (...) Il est incompatible avec les modalités nominales (articles, démonstratifs, pluralisateurs, nombres) et avec les présentatifs.⁸³

Parmi les quatre catégories de lexèmes déterminées par F. Wacalie (2005), trois concernent les lexèmes « verbaux » et « nominaux », ceux appartenant à la catégorie AB (correspondant aux « neutres » de C. Moyse-Faurie) pouvant figurer indistinctement dans l'une ou l'autre catégorie, celle des « entités » ou celle des « processus ». Et la catégorie des « adverbes » est incluse dans celle des noms.

Un certain nombre de caractéristiques relevant du type verbe ou du type nom ont également été avancées : convergence de propriétés sémantiques, syntaxiques, morphologiques, combinatoires et incompatibilité, les uns avec les modalités nominales et avec les présentatifs, et les autres avec les modalités prédicatives.

Qu'en est-il exactement ? Cette question en engendre deux autres :

- 1 Le temps, l'aspect et le mode sont-ils spécifiques des “ verbes ” ?
- 2 Le système de catégorisation traditionnel des langues européennes est-il transposable à la langue *drehu* ?

Une telle clarification nous semble indispensable dans l'optique de l'enseignement de la langue *drehu* qui est une de nos préoccupations.

Nous pensons, pour notre part, que la métalangue en usage pour les catégories syntaxiques du *drehu* n'est pas adaptée, raison qui nous a poussé à envisager une autre approche notamment en nous inscrivant dans le cadre de la Théorie des opérations d'A. Culioli ou de la « forme schématique » de J. J. Franckel.

⁸² Lenormand, M. 1999 : 19

⁸³ Lenormand, M. 1999 : 41

En dépit de sa classification, C. Moyse-Faurie (1983) admet fort justement que « la situation est moins marquée » et que les catégories du *drehu* ne peuvent être des calques des catégories du français, les classes étant moins figées⁸⁴. Cet auteur avait donc senti une particularité que nous voudrions explorer.

Aussi, nous posons l'hypothèse suivante ① qui induit le principe ci-après ② :

①-les lexèmes sont "neutres" du point de vue de l'opposition verbo-nominale, et les "verbes" et "noms" ne sont que des types de fonctionnement.

②-si une classification doit être faite, elle doit l'être à partir d'une observation de leur comportement dans l'énoncé.

Nous tiendrons compte dans notre analyse des trois niveaux de représentation de la langue dégagés par A. Culioli (1990). Le niveau 1 des **représentations mentales**, où s'organisent les expériences et où s'opèrent les mises en relations, les enchaînements, le niveau 2 des **représentations linguistiques**, où s'agencent les « représentants » du niveau 1 et le niveau 3 des **représentations méta-linguistiques** correspondant à toute construction intellectuelle qui vise à expliquer la langue. Nous ne négligeons pas non plus les trois points de vue à prendre en compte dans une description linguistique selon C. Hagège (1982) :

- le point de vue *morpho-syntaxique* qui exige de ne pas confondre les *catégories*, c'est-à-dire les différentes classes de mots (noms, verbes, etc.) et les *fonctions* (prédicat, sujet...) ;
- le point de vue *sémantico-référentiel* recouvrant la relation entre l'énoncé et ce dont il parle (domaine des référents : agent, patient, expérient, bénéficiaire, etc.) ;
- le point de vue *énonciatif-hiérarchique* embrasse la relation entre l'énoncé et le locuteur-auditeur, qui choisit une stratégie définissant une hiérarchie entre ce que l'énoncé dit (rhème) et ce sur quoi il le dit (thème, considéré comme moins

⁸⁴ "Un lexème n'est jamais définitivement confiné dans les contextes – et donc dans la classe – où on le rencontre habituellement : l'appartenance d'un lexème à une classe plutôt qu'à une autre est aussi une question de fréquence." (p. 52)

informatif).

Nous posons comme élément de départ la notion (élément du niveau 1). Toute notion est représentée par des signes linguistiques ou lexèmes (éléments du niveau 2). Mais cette représentation n'est pas univoque. Comme le souligne Culioli, si nous avons accès à la notion « à travers du texte et de façon plus précise des mots », « il n'y a pas de relation une notion <-> un mot. Il y a toujours inadéquation »⁸⁵. Les lexèmes peuvent fonctionner selon le contexte (les critères formels n'étant pas pertinents pour une distinction au préalable des unités) comme une **entité** (être ou chose, matérialisable ou non matérialisable) ou comme un **procès** (processus, état ou propriété). Selon le type de lexème, ce fonctionnement peut s'accompagner ou non d'une modification morphologique.

Comme nous l'avons affiché clairement dans notre introduction, nous attachons une importance particulière à la sémantique des lexèmes, appoint indispensable et obligé des critères morphologiques. En cela, nous ne faisons que suivre une tendance que semble adopter C. Moyse-Faurie (2005).

(D)es exemples, que je donnais dans (un) article de 1984, me frappent aujourd'hui par ce qu'ils révélaient au niveau du sémantisme des lexèmes référant ontologiquement à des entités lorsqu'ils sont employés comme prédicat. Ce n'est que près de 20 ans plus tard, en préparant une communication pour le colloque de Typo 3 (novembre 2002) que la valeur sémantique très spécifique de ces prédicats m'a véritablement interpellé ! Ainsi, *nima* "bras, main" va signifier, comme prédicat, "avoir des mains" ; *sü* va signifier "porter des chaussures" ; *tu/i* "être roi" et *tëpile* "être à table", sans que ces changements de sens selon la fonction syntaxique ne semblent être immédiatement prévisibles.

Ces changements ou ces variations sémantiques ont été tout récemment au centre de mes préoccupations (...) et m'ont conduit à réanalyser le problème des catégories en prenant en compte à la fois la morpho-syntaxe et la sémantique, comme l'avait suggéré dès 1989 A. Lemaréchal.

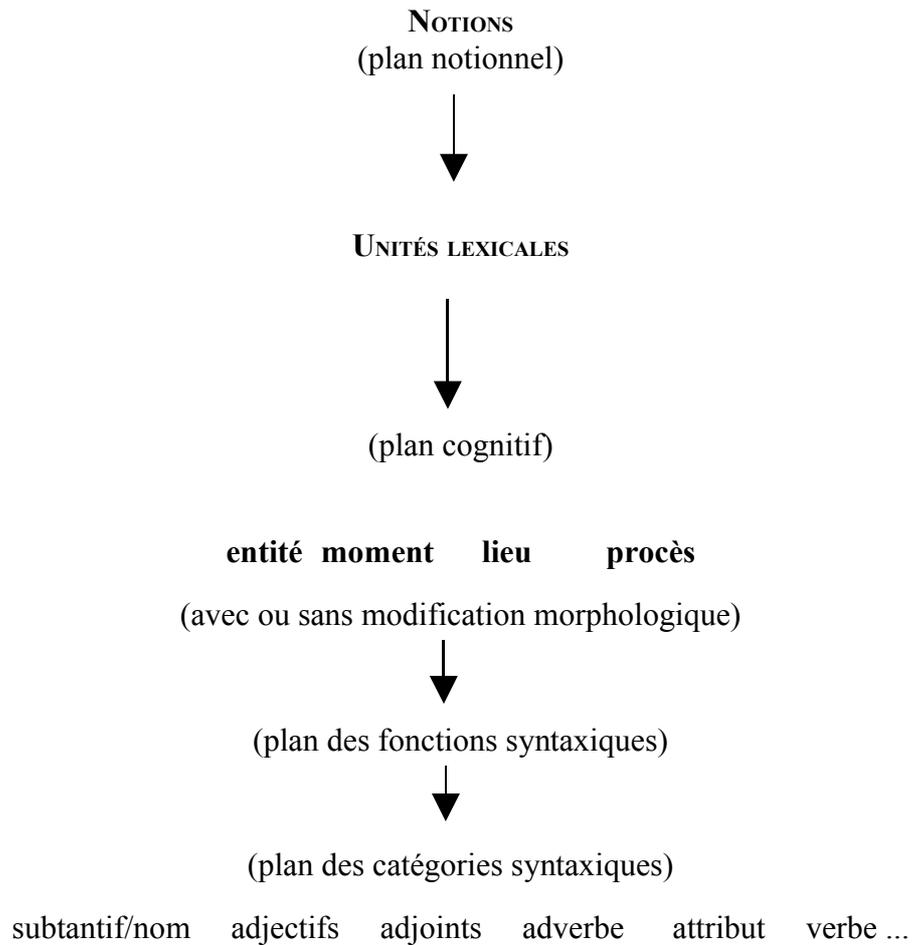
En tenant compte des essais de classification précédents, nous poserons comme

⁸⁵ Culioli, DEA 83-84 : 26

hypothèse l'existence de quatre pôles centraux de référence (**entité, moment lieu, procès**) qui peuvent se décomposer en sous-pôles, chaque lexème ayant la faculté de fonctionner dans chacun des pôles où il a alors les traits de telle ou telle catégorie grammaticale. Nous schématisons notre hypothèse par la figure 1. 3 page suivante.

Notre analyse sera centrée sur les pôles **procès** et **entité**, et accessoirement sur les deux autres pôles, ce qui correspond grosso modo aux deux premières fonctions et aux quatre premières catégories syntaxiques caractérisées dans le tableau précédent (page 76).

Figure 1. 3 :



Une catégorisation des lexèmes est-elle possible basée sur quel(s) critère(s) ?

I - 3 Nature des unités lexicales

Si la distinction entre unités grammaticales et unités lexicales est bien admise, la distinction de ces dernières en classes nettement identifiées l'est moins. Sur quels critères peut-on opérer une classification des lexèmes qu'aucune marque morphologique, dans la plupart des cas, ne permet de distinguer ?

Prenons les structures de base <Ka P> et <Kola P>, P désignant un procès.

(19) *Ka tru.* (CP)
STAT grand

C'est grand/Il est grand.

Glose : Il y a quelque chose qui est là, et ce quelque chose a la propriété d'être "grand".

(20) *Kola meköl.* (CP)
IMPERS dormir

Quelqu'un dort.

Glose : Il y a quelqu'un qui est là, et cette personne est en train de dormir.

En contexte, il y a implicitement dans ces deux énoncés quelque chose ou quelqu'un qui est posé, et on dit que ce "quelque chose" ou ce "quelqu'un" est "grand" ou "dort". *Ka* et *Kola* servent donc à dire « comment c'est » ou "ce que fait" quelque chose ou quelqu'un préalablement posé.

P étant un procès <Ka P> sous-entend donc <Ka P la X> (où X désigne un lexème quelconque), étant entendu que X est posé avant P. De la même façon, <Kola P> sous-entend <Kola P la X>.

X serait constitué d'éléments qu'on doit préalablement poser avant d'en dire quelque chose. Ce constat implique une « délimitation » du champ notionnel des lexèmes et nous amène à considérer le concept de « rang » dans le sens où telle notion représentée par tel lexème peut être « antérieure » ou « postérieure » à telle autre. Ces notions correspondant aux "entités" et aux "procès" dans la terminologie courante, nous les appellerons ainsi.

I - 3. 1 Délimitation des entités

Pour poser du X, on peut poser la question *Nemene la (lai, koilo) ?* (qu'est-ce que c'est ?) ou *Drei la (lai, koilo) ?* (qui est-ce ?).

- (21) *a-Nemene lai ?* *b-Nyikeine i Walai.*
 quoi DX mariage REL Walai
 Qu'est-ce que c'est ? C'est **le mariage** de Walai.

Quelqu'un arrive de Nouméa. Voyant du monde à la maison commune de la tribu, il demande à son interlocuteur ce qui se passe (a). Celui-ci répond (b).

- (22) *a-Drei lai ?* *b-(Ame lai, tre,) ketre kemeng.*
 INTERROG DX PRÉSENT1 DX PRÉSENT2 un père.1SG.POSS
 a-*Qui est-ce ?* b-C'est **un oncle** (La personne que tu vois là, c'est un de mes oncles).

- (23) *a-Nemene sinöe koilo ?* *b-(Ame lai, tre,) sö.*
 quoi arbre là-bas bois rose

a-C'est quoi comme arbre là-bas ? b-C'est **un bois rose** (L'arbre que tu vois là-bas, c'est un bois rose).

- (24) *a-Drei la ejen la keme i ö cili ? b-Kutran.*
 INTERROG DÉT nom DÉT père REL 2SG DX
 a-Comment s'appelle **cet oncle** ? b-(Il s'appelle) **Kutran**.

- (25) *a-Nemene la sö ?* *b-(Ame la sö, tre,) sinöe.*
 quoi DÉT bois rose arbre
 a-Qu'est-ce qu'un bois rose ? b-(Le bois rose) c'est un **arbre**.

On peut également présenter la notion :

- (26) *Hane la sö.*
 PRÉSENT DÉT bois rose
 Voilà un bois rose.

- (27) *Hane la ketre kemeng.*
 PRÉSENT DÉT un père.1SG.POSS
 Voici un de mes oncles.

- (28) *Ame la, tre, sö.*
PRÉSENT1 DX PRÉSENT2 bois rose
 Ça, c'est un bois rose.

On peut aussi poser du X doublement, dans la structure :

< ame la X1, tre, X2 >

- (29) *Ame la sö, tre, sinöe.*
PRÉSENT1 DÉT bois rose PRÉSENT2 arbre
 Le bois rose est un arbre.

- (30) *Ame la sö, tre, drösinöe.*
PRÉSENT1 DÉT bois rose PRÉSENT2 médicament
 Le bois rose est un médicament.

- (31) *Ame la eje i nyidrë, tre, Kutran.*
PRÉSENT1 DÉT nom REL 3SG.DÉFÉR PRÉSENT2 Kutran
 Son nom, c'est Kutran.

- (32) *Ame la uma i nyidrë, tre, umëtë.*
PRÉSENT1 DÉT maison REL 3SG.DÉFÉR PRÉSENT2 villa
 Sa maison, c'est une villa.

Nyikein (mariage), *sö* (bois rose), *sinöe* (arbre), *drösinöe* (médicament), *kem* (père), *ej* (nom), *Kutran* (patronyme), *uma* (maison), *umëtë* (villa)... sont des notions « premières » (indiquant « ce que c'est » ou « qui c'est »), donc des entités.

Au vu de ce qui précède, on peut classer dans les entités, les noms propres et assimilés et, selon la définition d'A. Culioli, l'ensemble des occurrences aussi bien concrètes (qui ont une forme réelle) qu'abstraites (qu'on peut imaginer en gros) ou, pour reprendre les termes de Boisson, Basset et Kirtchuk (1994) tout ce qui peut entrer dans des "opérations de désignation".

Nyikein (mariage), *kem* (le père), *drösinöe* (médicament), *ej* (le nom) sont ainsi classés comme entités au même titre que *uma* (maison), *umëtë* (villa), *laulau* (table) ou *kuli* (chien).

I - 3. 2 Délimitation des procès

Une fois la notion posée, on peut en dire quelque chose (« comment c'est ? », « qu'est-ce que ça fait ? », ou « comment se présente X ? » ou « que fait X ? » ...).

(33) *Ka tune kaa la sö ?*

STAT INTERROG DÉT bois rose

C'est comment le bois rose ?

Ka tru.

STAT grand

C'est grand.

Le bois rose est un grand arbre.

Ka co drön.

STAT petit feuille

Il a des petites feuilles.

(34) *Ka u la keme i ö cili ?*

STAT faire quoi DÉT père REL 2SG DX

Qu'est-ce qu'il fait (comme métier) ton oncle ?

Ka nyi i.

STAT faire poisson

Il est pêcheur.

(35) *Nekönatre lai a u ?*

enfant DX SPÉC faire quoi ?

Qu'est-ce qu'il a l'enfant ?

Kola wesitr.

IMPERS bouder

Il boude.

(36) *E kaa la keme i ö ?*

LOC où DÉT père REL 2SG

Où est ton père ? a) (parmi les personnes qui sont là ?).

Hane lai ka lepe gitar.

PRÉSENT DX STAT taper guitare

C'est celui-là qui joue de la guitare.

b) (où est-il en ce moment ?)

Hane koilo kola meköl.

PRÉSENT là-bas IMPERS dormir

Il est là-bas, il dort.

(37) *Nyine u la sō ?*
pour faire quoi DÉT bois rose

À quoi sert le bois rose ?

Ame la sō, tre, nyine kuci uma.

PRÉSENT1 DÉT bois rose PRÉSENT2 pour faire maison

Le bois rose sert de bois de construction.

Ame la sō, tre, nyine hleng.

PRÉSENT1 DÉT bois rose PRÉSENT2 pour bois de chauffage

Le bois rose sert de bois de chauffage.

Tru, co drön, nyi i, wesitr, lepe gitar, meköl, nyine kuci uma, nyine hleng ... étant des notions qualifiant, caractérisant, précisant, disant ce qu'est, ce que fait quelqu'un ou quelque chose de préalablement posé (une entité), constituent des procès. Les procès n'existent que par rapport à des entités préalablement posées explicitement ou implicitement. Pour utiliser la métaphore du drame de Tesnière (1959), on dira que pour qu'il y ait un procès il faut qu'il y ait des acteurs et des circonstances.

Ainsi, dans (34b), *ka nyi i* (pêcheur) se rapporte à *keme i ö* (ton père) et dans (35b) *kola wesitr* (il boude) se rapporte à *nekönatr* (l'enfant) rendant référentiels les marqueur *ka* et *kola* et validant les traductions « il est pêcheur » pour *ka nyi i* et « il boude » pour *kola wesitr*.

En d'autres termes, comme le note J. Vernaudo (2002), les procès sont des « accidents » (au sens aristotélicien) d'un terme support. Ils relèvent d'un niveau contingent (39) (40) par opposition aux entités qui relèvent d'un niveau essentiel (38).

(38) *Ame la, tre, madra.*

PRÉSENT1 DX PRÉSENT2 sang

Ceci, c'est du sang.

Glose : cette chose qui est là est identifiée à du sang.

(39) *Kola **madra** la kakötire i Hetrue.*

IMPERS saigner DÉT plaie REL Hetrue

La plaie de Hetrue saigne.

(40) *Ame la, tre, ka **madra**.*

PRÉSENT1 DX PRÉSENT2 STAT rouge

Ceci, c'est rouge.

Glose : cette chose qui est là a la propriété d'être rouge.

Les trois exemples ci-dessus, avec le même lexème *madra* signifiant tour à tour "sang", "saigner" et "rouge", montrent une particularité des lexèmes *drehu* déjà évoquée plus haut et rendant difficile leur catégorisation : ils n'ont pas de relation univoque avec une notion. Ils ont souvent un champ notionnel assez étendu. Pour reprendre Culioli, « les notions sont captées à travers des mots mais elles ne correspondent pas à un lexique dans une langue donnée. »⁸⁶ Et parlant des mots, ils ne sont que « des espèces de capteurs du point de vue de la signification : ils sont liés à l'histoire et à la culture d'une communauté parlant une langue et ce n'est que par des coups de force qu'on peut avoir des mots écrits en majuscules qui vous renvoient alors à la sémantique générale : ce sont des simples supports matériels pour des notions. »⁸⁷

I - 3. 3 *Ame ... , tre, ...* vs. *Ame ... , ke ...*

Avant de poursuivre notre analyse, nous allons voir, puisque l'occasion se présente, s'il y a une distinction majeure entre les formes « *ame ... tre* » et « *ame ... ke* ».

Pour C. Moyse-Faurie (1983), une structure avec *ame* relève de la thématization, la partie antéposée, ou thème, étant introduite par *ame* (quant à) et la partie non thématized étant coordonnée au thème par le morphème de reprise

⁸⁶ Culioli, A. DEA 83-84 : 25

⁸⁷ Culioli, A. DEA 83-84 : 29

tre (alors) ou par le morphème coordonnant *ke* (donc, car).⁸⁸

M. Lenormand (1999), pour sa part, fait une distinction entre *ame ... tre*, un aspect présentatif apportant une information pour la développer, et *ame ... ke*, un aspect explicatif énonçant un résultat constaté dont *ke* explique la cause. Nous donnons ses exemples (LN) :

(41) *Ame la sinöe celë tre hmu.* (LEN)

PRÉSENT DÉT arbre DX alors gaïac

Cet arbre est un gaïac (Littéralement “Cet arbre, eh bien ! c'est un gaïac”).

(42) *Ame hnei angeic hna sa la sinöe ke atraqatr la ngön.* (LEN)

PRÉSENT REL 3SG ANTÉR couper DÉT arbre car énorme DÉT corps

Alors il coupa l'arbre car énorme était sa taille.

Pour le même auteur, cette construction (équative) permettant de localiser l'intérêt de l'auditeur sur le point à remarquer comporte des variantes : *ame ... ene* (énoncé explicatif) et *ame ... ae* (énoncé ampliatif, « à savoir »).

(43) *Ame la pun ka jole catr ene la aqane cinyihany.*⁸⁹ (LEN)

PRÉSENT DÉT fin STAT difficile très I.E DÉT façon écrire

Alors c'est très difficile l'objectif, c'est-à-dire la façon d'écrire.

(44) *Ame la kola ithanata la ketre atr a Caihe ...* (LEN)

PRÉSENT DÉT IMPERS parler DÉT un homme à savoir Caihé

Lorsqu'un homme parla, à savoir Caihé ...

Nous avons pour notre part, dans une première analyse, présenté la tournure *ame ... tre* comme correspondant grosso modo à "à propos de X, je dis que" ou "il est dit que", la forme *ame ... ke* étant considérée comme une forme allomorphique relevant du langage oral.

La particule **ame** indique que l'énonciateur porte son attention sur un terme particulier pour en dire quelque chose. La particule **tre**, quant à elle, introduit une explication relative au terme posé par **ame**.⁹⁰

⁸⁸ Moyse-Faurie, C., 1983 : 197

⁸⁹ Nous avons rectifié les énoncés (43) et (44), présentés par l'auteur, pour les rendre énonçables en *drehu*. Par exemple, la deuxième construction est plutôt *ame ... a* et non *ame ... ae* comme présentée par l'auteur.

⁹⁰ Lercari et alii, 2001 : 31

Ces différentes analyses, ainsi que nos discussions avec M. Aufray, nous ont poussé à explorer un peu plus cette structure.

S'il y a une unanimité à voir dans la forme <ame ... tre> un présentatif ou une thématization, on remarque une divergence de vue sur la nature de <ame ... ke>. Pour les auteurs de la Méthode (2001), il s'agit de la forme allomorphique de <ame ... tre>, s'employant plus dans la communication orale. À l'opposé, C. Moysse-Faurie (1983) et M. Lenormand (1999) y voient deux formes différentes, la première considérant *tre* comme un morphème de reprise et *ke* un morphème coordonnant, le second parlant de morphème présentatif (*tre*) et de morphème explicatif (*ke*).

La divergence repose donc d'une part, sur le plan formel - s'agit-il d'un même morphème ? - et, d'autre part, à supposer qu'il s'agisse de deux morphèmes différents, sur la valeur de chacun.

Si notre analyse concernant les deux morphèmes n'a pas changé (il s'agit dans les deux cas de présentatifs), nous sommes obligé de voir une nuance entre les informations introduites par l'un ou l'autre, voire avec les deux autres morphèmes présentés par M. Lenormand : *ene* et *a*.

Nous allons donc commencer par clarifier la nuance entre les morphèmes *tre*, *ke*, *ene* et *a*, en reprenant les exemples donnés dans les différentes analyses. Ensuite, dans un deuxième temps, nous répondrons à la question sur une opposition ou non entre <ame ... tre> et <ame ... ke>.

Reconsidérons les énoncés donnés en exemple (41) (42) (43) et (44) :

Si chacun des quatre morphèmes a pour fonction d'apporter une explication, leur « subordination » à *ame*, n'apparaît clairement que pour *tre* et *ene*. *Ke* dans (42) et *a* dans (44) peuvent apparaître seuls, la présence de *ame* se justifiant uniquement par le caractère « récitatif » des énoncés comme le montrent les traductions.

Si dans l'exemple (43), *tre* peut se substituer à *ene*, la substitution de *tre* par *ene* dans (41) ne peut pas se faire, à moins de modifier la structure de l'énoncé (cf. 45)

mais ce faisant on change du même coup le sens. Et on s'aperçoit, d'autre part, que la présence de *tre* est nécessaire, mais pas de *ene* qui peut être vidé (46).

- (45) *Ame la sinöe celë ene la hmu, tre, ka catr. (CP)*
PRÉSENT1 DÉT arbre DX I.E DÉT gaïac PRÉSENT2 STAT fort
 Cet arbre, le gaïac, c'est un bois solide.

- (46) *Ame la sinöe celë, la hmu, tre, ka catr. (CP)*
PRÉSENT1 DÉT arbre DX DÉT gaïac PRÉSENT2 STAT fort
 Cet arbre, le gaïac, c'est un bois solide.

(Par convention, nous écrivons *tre* entre deux virgules (*, tre,*), la première indiquant sa place lorsqu'il est omis. Sa présence n'est pas, en effet, systématique. Elle est souvent marquée à l'oral par une pause).

Ce constat nous impose de reconsidérer le statut de *ene* dans l'énoncé (43). Et effectivement, sa relation avec *ame* n'est pas fondée, puisque l'énoncé en question est en fait une forme elliptique soit de (47), soit de (48), soit de (49) ci-dessous.

- (47) *Ame la pun, tre, ka jole catr ene la aqane cinyihany. (LEN)*
PRÉSENT1 DÉT fin PRÉSENT2 STAT difficile très I.E DÉT façon écrire
 L'objectif, c'est très difficile, c'est-à-dire l'écriture.

- (48) *Ame la pun, ene la aqane cinyihany, tre, ka jole catr.*
PRÉSENT1 DÉT fin I.E DÉT façon écrire PRÉSENT2 STAT difficile très
 L'objectif, c'est-à-dire l'écriture, c'est très difficile.

- (49) *Ame la pun ka jole catr, tre ene la aqane cinyihany.*
PRÉSENT1 DÉT fin STAT difficile très PRÉSENT2 I.E DÉT façon écrire
 L'objectif très difficile, c'est l'écriture.

Ene et *tre* ne relèvent pas du même paradigme, ce qui se confirme avec l'exemple référencé suivant :

- (50) *Easë hi la ite lam. Karesin ene la isa thina shë nge ame*
1PL.INCL RESTR DÉT PLUR lampe pétrole I.E DÉT chacun mentalité 1PL.INCL et PRÉSENT1
la ehudumen, te, ene la goeën me ka mama koi ite ate (...). (HNA)
DÉT brillance PRÉSENT2 I.E DÉT regarder et STAT apparaître REL PLUR humain
 Nous sommes les lampes. Le pétrole c'est la mentalité de chacun de nous et la lumière c'est ce qui se voit et ce qui apparaît aux yeux des autres.

Ene apporte donc une explication supplémentaire sur X avant qu'on en dise quelque chose avec *tre*, ou sur Y sous la forme d'un syntagme appositif en fonction de déterminant.

① **Ame** X, *ene* (apposition), **tre**, ...

② **Ame** X, **tre**, Y, *ene* (apposition) ...

On peut donc conclure, même si tous apportent une explication à quelque chose qui est posé avant, à une relation plus étroite entre *ame* et *tre* qu'avec les deux autres morphèmes. Les informations contenues dans *ame* et dans *tre* (même en l'absence de ce dernier) sont indispensables à la complétude de l'énoncé, ce qui n'est pas le cas avec les autres. En fait, comme on le voit dans les structures schématiques ci-dessus (①②), ils ne relèvent pas de la même distribution.

Dans la structure <**ame** X **tre**, Y> il y a une identification entre X et Y.

Ame X, tre , Y	->	Y = X	et	X = Y
------------------------------	----	-------	----	-------

En revanche, *tre*, fonctionne autant avec *ame* qu'avec *maine* (51) et *e* (52), voire sans particule introductive (53), le syntagme introduit pouvant être autant nominal que prédicatif. Nous entendons par syntagme toute portion de discours se comportant comme une seule unité et pouvant commuter avec un seul terme.

(51) *Nge maine tha axalaithe kö la nöjei drai cili, te, pëkö ate troa*
 et si NÉG rendre rare RÉM DÉT tous jour DX alors PRIVAT homme VIS
mel. (MAT)
 vivre

Et si ces jours n'étaient abrégés, personne ne serait sauvé.

(52) *e lö jë hë epin e cahmijë qa hnuma la tengewekë, te, the*
 si entrei ASP TRANSIT plus-tard LOC là porte DÉT parole PRÉSENT NÉG
kapajë kö (...) (TC)
 recevoir.INJ RÉM

... et si un jour un événement vous parvient par la porte, ne l'accepte pas (...)

- (53) *Nge kete hnei nyidëti hna ati ëjen la melöhlem, te, Jid. (GEN)*
 Et autre REL 3SG.DÉFÉR ANTÉR poser nom DÉT ténèbres PRÉSENT nuit
 Et il appela les ténèbres nuit.

Il nous faut cependant faire une distinction entre le *ke* coordonnant (donc, car) ou causal de l'énoncé (42) et celui apparaissant dans l'énoncé référencé suivant où il s'agit de ce que nous avons présenté comme une occurrence allomorphique de *tre*.

- (54) *Ame angeic ke ame la mekune i angeic ke hape tro*
 PRÉSENT1 3SG PRÉSENT2 PRÉSENT1 DÉT idée REL 3SG PRÉSENT2 que VIS
angeic a pane hetre huliwa. (P2)
 3SG SPÉC d'abord exister travail
 Lui, son idée, c'est d'abord d'avoir du travail.

Si nous considérons toujours les deux formes <*ame ... tre*> et <*ame ... ke*> comme deux formes allomorphiques, il nous faut cependant nuancer notre propos.

Considérons les occurrences des deux formes.

La structure <*ame ... tre*> se rencontre avant tout dans des écrits et surtout dans la Bible, où nous ne rencontrons aucune forme <*ame ... ke*>, et on peut l'entendre aussi dans certains discours ou sermons. La structure <*ame ... ke*> se rencontre essentiellement dans la conversation courante.

C'est au regard de cette distribution complémentaire que nous avons considéré ce dernier, dans notre première analyse, comme une variante de <*ame ... tre*>. Or si le critère écrit/oral peut apporter une explication, il n'explique pas tout. Le fondement de cette distinction fonctionnelle est plutôt à trouver dans la notion de prise en charge ou d'exactitude de l'information.

Avec *tre*, l'information introduite est interprétée comme “vraie”, comme une “évidence”. C'est pour cela qu'elle est de mise dans la Bible considérée comme la “vérité”. Nous ne tenons pas compte des retranscriptions de récits car ce sont souvent des remaniements pour une mise en conformité avec ce qui est pensé comme une “norme écrite”. En revanche, dans la conversation courante, l'emploi de *ke* ne signifie pas nécessairement que l'information n'est pas vraie. Il y a en effet deux hypothèses possibles. Première hypothèse, on est sûr de l'information

mais le registre de langue utilisé (courant ou populaire) justifie l'emploi de *ke* (l'emploi de *tre* serait perçu comme un trait de suffisance ou comme une pédanterie) ou, deuxième hypothèse, on n'est pas garant de l'information ou celle-ci est aléatoire. Dans ce cas, *ke* n'est pas commutable avec *tre*, comme dans l'énoncé (54) où les informations successives introduites par *ke* ne sont pas à considérer comme certaines mais comme des “suggestions”, des “exemples”, des situations possibles. Nous confirmons nos deux hypothèses avec les énoncés suivants où les deux morphèmes *tre* et *ke* ne sont pas interchangeables.

(55) *Nge ame eö ke ? (CP)* (**nge ame eö tre ?*)
 et PRÉSENT1 2SG PRÉSENT2
 Et toi ? (Littéralement “Et toi, qu'est-ce que tu fais ?”).

(56) *Ame ni, tre, Drilë. (CP)* (**ame ni ke Drilë*)
 PRÉSENT1 1SG PRÉSENT2 Drilë
 Moi, je suis Drilë.

(57) *Ame la itre sine iji xapo ke kaa ? Angatre koilo a*
 PRÉSENT1 DÉT PLUR compagnon boire 3SG PRÉSENT2 INTERROG 3PL là-bas SPÉC
isa lapa acony. (P4)
 chacun rester petit
 Ses compagnons de beuverie, où sont-ils ? Ils se font discrets.

Si dans (56) l'information introduite par *tre* ne souffre d'aucune contestation, on n'a pas la même garantie de celle en (57), et celle de (55) est inexistante. La nuance entre *tre* et *ke* étant pertinente, nous considérons ces morphèmes comme des modalités distinctes, déontique⁹¹ pour le premier et épistémique pour le second.

⁹¹ Dans cette étude, nous employons les termes **déontique** et **épistémique** dans le sens de valeurs liées à des problèmes institutionnels pour le premier (on passe d'un discours constat à un discours normatif avec des connotations d'ordre juridique – ce qui est bon, ce qui doit se faire) et à une appréciation par rapport à l'information pour le second (+ ou – vrai) (Culioli, DEA, 83-84).

I - 3. 4 Quelle terminologie ?

La délimitation que nous avons faite plus haut des lexèmes, qui rejoint celle distinguant les deux parties de l'énoncé, l'une conçue sous le mode de l'entité et l'autre sous celui du prédicat, n'est pas une catégorisation des "mots". Elle est basée sur leurs fonctions dans des contextes bien précis. On constate en effet que des notions peuvent, selon le contexte, apparaître comme élément de l'une ou de l'autre partie. Ce point a bien sûr été observé dans les analyses antérieures, d'où la classification des termes en question dans la catégorie des « neutres ». Mais prédiquer l'existence d'une "catégorie" de lexèmes « neutres » ne revient-il pas à accrédi-ter l'idée d'une "catégorisation" verbo-nominale ?

Nous posons plutôt comme indiscutable l'existence de deux parties dans l'énoncé, deux parties que l'on pourrait qualifier de "superclasses"⁹² vu leur caractère général et universel, à l'intérieur desquelles chaque langue a la possibilité d'opérer des stratégies différentes pour mettre en œuvre des fonctionnements langagiers tout aussi universels et que ce sont ces stratégies diverses – elles peuvent être communes à certaines langues - qui donnent lieu à des « sous-catégories » ou des « sous-classes » fonctionnelles (ou des « catégories nucléaires ») ces dernières n'étant pas généralisables à toutes les langues à la différence des premières. C'est en tout cas notre hypothèse de travail, mais en l'absence de critères de classification plus rigoureux et d'une métalangue appropriée, nous en resterons aux deux "superclasses" de lexèmes qui figurent parmi les invariants premiers de l'activité de langage, les entités et les procès.

Pour récapituler, les procès se présentent comme des indications d'état, de propriété, de profession, de situation, d'action, en d'autres termes concernent tout ce qui nécessite une "opération de prédication". La "prédicativité" se définissant selon G. Guillaume (1945) comme la faculté qu'a un "mot" de "dire quelque

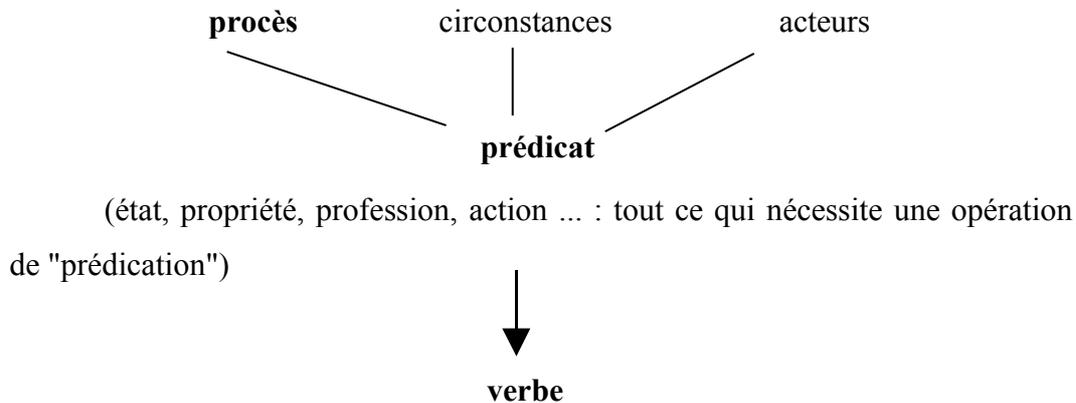
⁹² Terme utilisé par Boisson, Basset et Kirtchuk, 1994 et surtout par A. Lemaréchal, 1989.

chose" sur "quelque chose", le "verbe" s'est trouvé bien placé pour cette opération de prédication. Et cette fonction du verbe est encore plus claire si, pour reprendre Tesnière (1959), le verbe comporte nécessairement "un procès, des acteurs et des circonstances". Mais en même temps, on voit le risque d'amalgame à utiliser deux notions relevant de niveaux d'analyse différents. Et par là même notre hésitation à utiliser un terme auquel l'usage courant a donné une valeur générale alors qu'il relève d'un domaine spécifique de la prédication.

Le procès peut être contenu dans un "verbe" mais le verbe n'est pas le procès puisqu'il prend aussi en charge les acteurs et les circonstances du procès, et il n'est pas non plus le prédicat puisque ce dernier prend aussi en charge les propriétés, les professions ...

On peut schématiser cette triple relation "procès-prédicat-verbe" par la figure suivante 1. 4.

Figure 1. 4 :

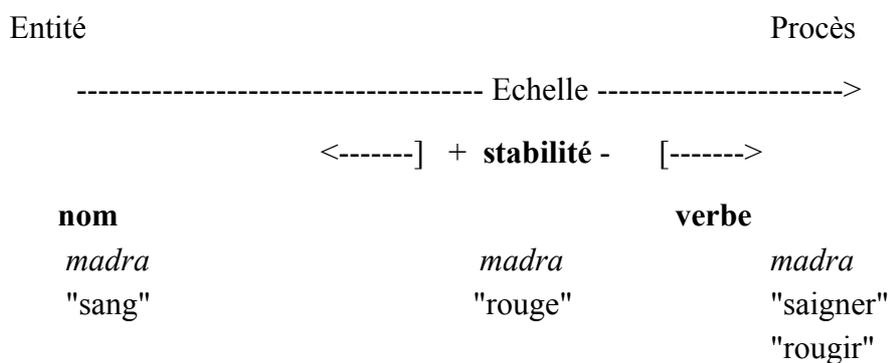


Au final est donc le "verbe" apparenté au "procès" et son opposition avec "nom" apparenté à entité. Et nous revenons à notre problématique : les lexèmes *drehu* peuvent-ils être catégorisés en noms et verbes ?

I - 4 Lexèmes et fonctionnements

Le fait que les lexèmes puissent fonctionner dans telle ou telle partie du discours vient de la distance sémantique originelle très minime entre entités et procès, distance sémantique rendant difficile leur intégration dans ces mêmes parties du discours. L'aperçu que nous avons eu avec *madra* (sang, rouge, saigner, rougir) nous conforte dans l'idée de considérer le principe du "domaine notionnel". Nous schématisons cette distance entre le niveau des entités et celui des procès par une échelle (figure 1. 5) qui est un continuum allant du statique au dynamique, du plus stable au moins stable ou du moins dynamique au plus dynamique.

Figure 1. 5 :



En *drehu*, toute notion a la possibilité de fonctionner soit comme un nom, soit comme un verbe, voire comme un adjectif, un adjectif, un adverbe ... comme nous allons le voir avec la notion *xen*.

Considérons :

(58) *Ame la, tre, xen. (CP)*

PRÉSENT1 DX PRÉSENT2 nourriture

Ça, c'est de la nourriture.

Glose : à propos de X, X est identifié à de la nourriture.

(59) *Ase hë epuni xen ? (CP)*
 terminer TRANSIT 2PL manger

Vous avez mangé ?

Glose : vous étiez en train de manger. Est-ce que vous avez terminé ?

(60) *Hmitre catre la xeni epun. (CP)*
 lent très DÉT manger 2PL

C'est très long votre repas (Littéralement « votre manger est très long »).

Glose : vous êtes en train de manger, qu'est-ce que c'est long !

Dans les énoncés ci-dessus, **xen** est tour à tour nom (58), verbe (59) et proche du premier sur le plan distributionnel (et de par la présence du déterminant **la**) mais proche du second sur le plan sémantique (en dépit de la traduction qui le présente comme un “nom”) dans (60). Et c'est le même dilemme pour le premier **sis** “coupe de bois, couper du bois” (CDB) dans l'énoncé référencé (61) suivant.

(61) *Ngo ame pe hë la sisa, ke, osi öni Sineiko qatre ka hape*
 mais PRÉSENT1 CONTR TRANSIT DÉT (CDB) PRÉSENT2 INTERJ dire Sineiko vieux que
troa sisa e koho. (P4)
 VIS (CDB) LOC en haut

Mais quant à la coupe de bois, ben le vieux Sineiko décida qu'il fallait couper le bois là-haut.

Contexte : La personne raconte les conditions dans lesquelles une maison a été construite. Il y avait deux endroits possibles pour couper le bois nécessaire à la charpente. Par rapport à la situation de l'énonciateur, l'un est situé vers le nord-ouest (*kuë*), l'autre est situé sur le plateau (*koho*). Le vieux Sineiko a opté pour celui situé là-haut sur le plateau (*koho*) : la “coupe de bois” se fera là-haut.

Si l'on peut considérer le second *sis* comme indiscutablement un verbe, le premier (coupe de bois) apparaît comme un nom sur le plan distributionnel et comme un verbe sur le plan sémantique.

Quelle approche privilégier, en l'absence de marque formelle, pour décider de l'appartenance de *xen*, de *sis* ou de *madra*, comme de tout lexème dans la même situation, à une classe plutôt qu'à une autre ?

En d'autres termes, comme se demande J. Vernaudon (2002), laquelle des deux définitions, l'une sémantique, l'autre distributionnelle, a le plus de légitimité ? Selon ce dernier, parlant de l'opposition verbo-nominale,

(si) l'on remonte à la genèse du concept de « verbe » dans la tradition grammaticale indo-européenne, il semble que les critères sémantiques et morphologiques aient été présents dès l'origine.

Par exemple, le *verbum* de la grammaire latine de Priscien (1^{er} siècle ap. J.-C.) est défini de la manière suivante :

« la propriété d'un *verbum* est d'indiquer une action, à la voix active ou passive : il a des formes de temps et de mode, mais n'est pas fléchi pour le cas.⁹³ »

Et Jacques Vernaudon (op.cit.) constate avec raison la pérennité de cette caractérisation du verbe puisque c'est celle que l'on retrouve pratiquement inchangée dans le *Petit Robert*, deux mille ans plus tard :

Mot qui exprime une action, un état, un devenir, et qui présente un système complexe de formes (⇒ conjugaison), notamment dans les langues indo-européennes.⁹⁴

Cette définition, pour explicite qu'elle soit, ne paraît pas convenir à ce que nous avons vu de *xen* et de *sis*a qui peuvent se présenter comme des "noms d'action", c'est-à-dire des noms qui réfèrent à des procès. Si le critère sémantique ne peut être définitoire du verbe, puisque le nom peut également signifier la même chose, on ne peut non plus se servir du critère morphologique. La définition du *Petit Robert* ci-dessus, associe nettement le verbe à un "système complexe de formes" lié à des considérations de temps et de mode, donc à un système de conjugaison. Or, la "conjugaison" n'existe pas en *drehu*. *Xen* et *sis*a, dans nos exemples, présentent exactement la même forme qu'ils soient en contexte verbal ou en contexte nominal. Nous dirons que les lexèmes *drehu*, en fonction du contexte, peuvent référer tantôt à un nom, tantôt à un verbe pour ne citer que les classes majeures.

⁹³ cité et traduit par Robins, 1976 : 63

⁹⁴ Vernaudon, J., 2002 : 30

Mais parler de verbe ou de nom n'est-ce pas déjà une classification ? Nous avons parlé d'un continuum allant du statique au dynamique reliant les unités de l'une ou l'autre partie. Pour une éventuelle classification des lexèmes une meilleure connaissance de celui-ci est indispensable.

I - 4. 1 Processus, état, propriété (ou du plus dynamique au moins dynamique)

Considérons :

(62) *Ame la suka, tre, ka hnyapa.* (CP)

PRÉSENT1 DÉT SUCRE PRÉSENT2 STAT sucré

Le sucre est sucré.

Glose : le sucre est un aliment qui a la propriété d'être sucré.

(63) *E tha hnyapa kō la ime i ō tri nyi sukane hmaca pi.* (CP)

SI NÉG sucré RÉM DÉT boisson REL 2SG thé faire sucre encore DÉCR

Si ton thé n'est pas sucré sucres-le de nouveau.

(64) *Kola hnyapa koi itre trenyiwa ngo hnyigotr koi fōe hmunē.* (CP)

IMPERS sucré REL PLUR étranger mais dur REL femme 2SG.CONDESC

Il montre un visage aimable aux étrangers mais dur à son épouse.

Glose : Devant des étrangers la personne en question montre un visage doux comme le miel, son visage s'adoucit, mais envers son épouse, son visage se durcit.

Hnyapa dans les énoncés ci-dessus, s'il fonctionne bien comme un procès, renvoie dans chacun des énoncés à trois valeurs différentes du même procès : il est considéré dans (62) comme une **propriété** (ici du "sucre"), dans (63) comme un **état** (du thé après après qu'on y ait mis du sucre) et comme un **processus** dans (64) (on imagine la personne en train de montrer un visage doux, charmant).

Si, comme l'a souligné J. Vernaudeau (2002), la frontière est tenue entre « propriété » et « état », nous ajouterons, et aussi entre « état » et « processus ».

Pour reprendre ses termes,

(nous) dirons qu'un état rend compte d'une qualité jugée stable sur un intervalle de temps donné. Sur cet intervalle, il n'y a donc pas de discontinuité qualitative. Avec

la propriété, il n'y a pas non plus de discontinuité qualitative. Mais cette fois, cette continuité n'est pas associée a priori à un intervalle de temps. En d'autres termes, parler d'état, c'est sous-entendre un bornage temporel (...). C'est-à-dire que l'on a potentiellement un processus (donc de la discontinuité) qui conduit à cet état, et un processus qui permet d'en sortir. La propriété est quant à elle atemporelle; elle ne sous-entend pas de bornage. On pourrait résumer les choses en disant que l'état rend compte d'une qualité stabilisée, et la propriété d'une qualité stable.⁹⁵

Pour illustrer ces propos, *tru*, en *drehu*, selon le marqueur _{AM}, traduira la notion de *être grand* (avoir grandi) (qualité stabilisée) et *être grand* (de grande taille) (qualité stable), mais aussi *grandir* (discontinuité), soit un état, une propriété et un processus.

Un même procès peut donc traduire un état, une propriété et un processus. Cependant, ces différentes fonctions sont définies par des critères précis parmi lesquels la « gradabilité » qui ne peut concerner que des états et des propriétés donc des « qualificatifs ». Et *ka* permet de dire, « comment est » tel être, telle chose.

On peut schématiser le phénomène de gradation du domaine notionnel par la figure 1. 6 page suivante.

I - 4. 2 Entité, lieu, moment

Considérons :

(65) *Tha tro kö a xome ceitunën la lai memine la jidr.* (CP)
NÉG MA RÉM SPÉC prendre pareil DÉT jour avec DÉT nuit

Il ne faut pas confondre le jour et la nuit.

(66) *Ka loi troa huliwa e lai petre kö.* (CP)
STAT bon VIS travailler si jour encore

C'est mieux de travailler quand il fait encore jour.

Glose : c'est mieux de travailler quand c'est encore le jour (quand on y voit encore).

⁹⁵ Vernaudon, J., 2002 : 113

Lai dans les énoncés (65) à (67) renvoie à des valeurs différentes du niveau référentiel/cognitif. En partie du discours, il est considéré dans (65) comme un nom (le jour), dans (66) avec le localisateur temporel *e* comme un adverbe (le “moment” jour s'opposant au “moment” nuit) et comme un verbe dans (67). Si la frontière est tenue entre « propriété », « état » et « processus », des valeurs du domaine du procès, elle l'est aussi entre « nom » et « moment », des valeurs du sous-domaine entité auxquelles nous ajouterons « lieu » avec les toponymes.

Si *Wanu* dans (67) est bien un toponyme, si celui de (68) suivant est un nom propre, que dire de celui de (69) ?

(68) *Ame la ejen la götrane cili, tre, Wanu.* (CP)

PRÉSENT1 DÉT nom DÉT partie DX PRÉSENT2 Wanu

Cet endroit s'appelle Wanu.

Glose : Cet endroit dont il est question, il s'appelle Wanu.

(69) *Kola Wanu, thupene lai, kola Medrehu.* (CP)

IMPERS Wanu après DX IMPERS Medrehu

Il part à Wanu, après, il part à Medrehu (Littéralement “Il “wanu” puis il “medrehu”).

Glose : La personne dont il est question prend le chemin de Wanu, ensuite, il prendra le chemin de Medrehu.

Introduit par *e* (67), sans marque (68) et introduit par une modalité (69) le toponyme *Wanu* ne joue pas le même rôle. Dans un cas il fonctionne comme un adverbe, dans un autre comme un nom propre, et dans ce dernier exemple il y est prédicat. Un lexème peut donc endosser des étiquettes différentes selon sa place dans l'énoncé, selon la particule qui l'introduit, mais aussi moyennant une petite modification morphologique pour être en adéquation avec le rôle occupé. Ainsi *suka*, le sucre, considéré comme un nom, fonctionne-t-il dans l'énoncé (63) combiné à *nyi* comme un verbe (*nyi sukan*, sucrer) se parant pour l'occasion de la marque de la transitivité **-n** qui fait partie des caractéristiques du verbe.

Si l'on écarte les unités lexicales indiquant un moment ou un lieu qui ont une distribution malgré tout plus stable, le reste des lexèmes est partagé entre les deux pôles majeurs représentés par les noms et les verbes. Ils ont toutefois la possibilité de passer d'un pôle à l'autre, ou d'intégrer telle sous-classe le temps d'une

énonciation, puis d'intégrer une autre le temps d'une autre énonciation, sans traitement morphologique pour certains ou avec traitement morphologique pour d'autres dont nous verrons plus loin les différentes formes.

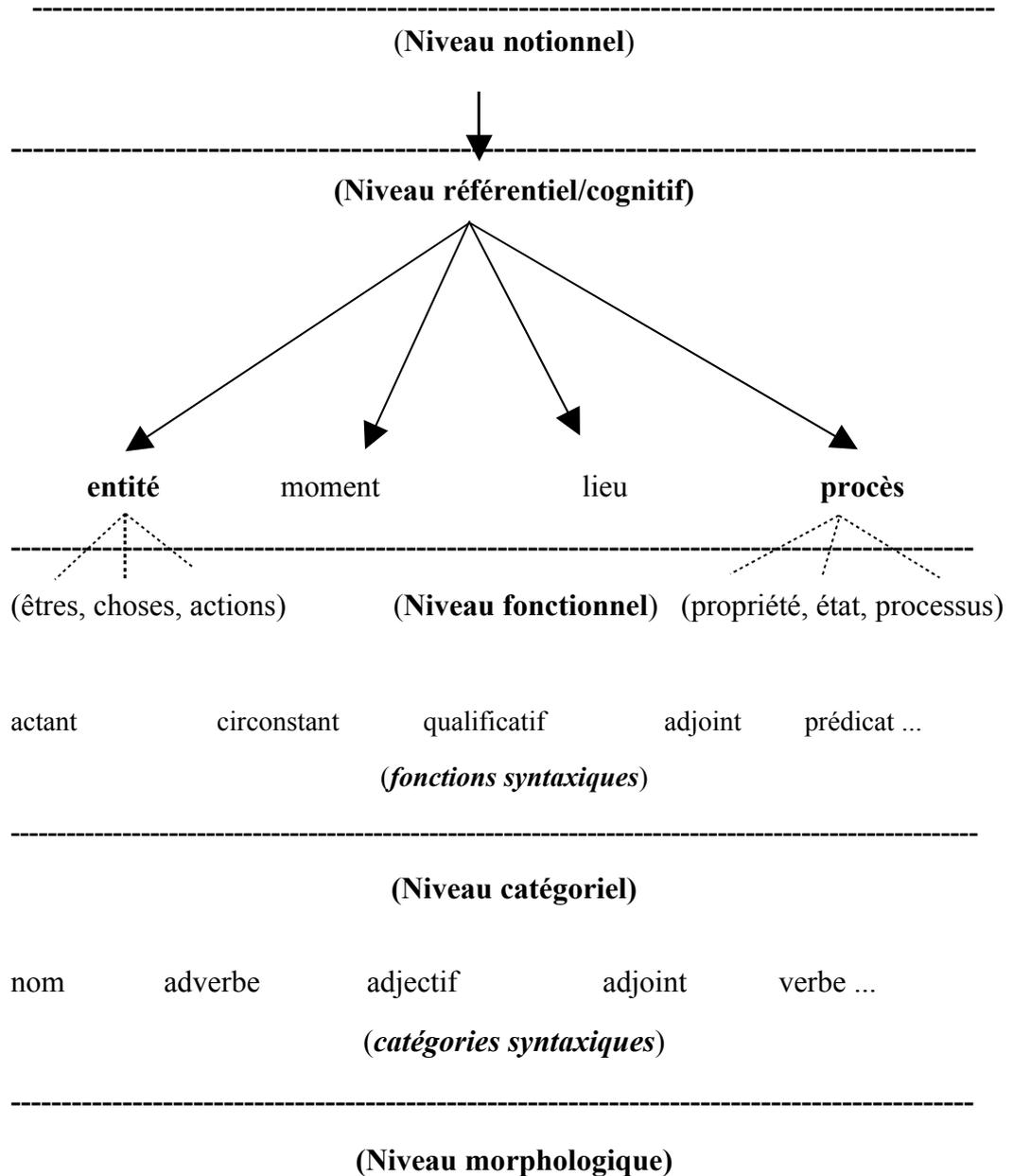
Nous représentons cet univers mouvant des lexèmes par la figure 1. 7.

I - 4. 3 Polyfonctionnalité des lexèmes

Renvoyant à des notions, les lexèmes du *drehu* sont susceptibles, avec ou sans modification morphologique, de jouer différents rôles et d'apparaître sous des étiquettes différentes selon leur occurrence dans la chaîne parlée : nom, verbe, adjectif, adjectif, moment, lieu, nom propre... Mais toutes les notions n'acceptent pas forcément toutes les occurrences. Certains lexèmes semblent ne fonctionner que comme verbe, d'autres comme nom, d'autres comme adjectif. Néanmoins, la majeure partie d'entre eux peuvent assumer deux ou trois fonctions différentes. Et ceux qui semblent n'avoir qu'une fonction peuvent, comme les autres, moyennant une modification morphologique ou grâce à des mots-outils, prendre une fonction autre que celle habituelle.

Comme l'a souligné J. Vernaudo (2002), la plupart des linguistes opposent néanmoins des contextes verbaux à des contextes nominaux (C. Moyse-Faurie, 1984), se fondant "sur la présence, dans l'environnement immédiat du lexème, de particules grammaticales posées comme étant elles-mêmes spécifiquement verbales ou nominales". Ainsi, en *drehu*, *la* étant un morphème "nominalisant" la séquence 'la X' (où X désigne un lexème quelconque) est un syntagme « nominal » et dans ce contexte, X serait un nom. Dans cette logique, *xen* dans (58) et (60), le premier *sis*a dans (61) et *lai* dans (69) sont des noms, comme le confirme la traduction mais aussi la commutation de *xen* et de *loto* (60->70) ainsi que de *sis*a et de *uma* dans (61->71) ci-dessous. L'analyse distributionnelle de *xen* (72 à 75) le présente également comme un nom.

Figure 1. 7 : Univers lexical

**Les caractéristiques du type verbe :**

-convergence de propriétés sémantiques (procès...), syntaxiques (fonction prédicat...), morphologiques (ex: a-P-n...), combinatoires (marqueurs $AM + P$), incompatibilité avec les modalités nominales (articles, démonstratifs, pluralisateurs, nombres) et avec les présentatifs.

Les caractéristiques du type nom :

-convergence de propriétés sémantiques (entité), syntaxiques (fonction actant), morphologiques (ex: e-X-n, X-na) combinatoires (articles et quantifieurs).

(70) *Hmitre catr la loto i epun.*

tarder très DÉT voiture REL 2PL

Votre voiture tarde (ça tarde votre voiture).

(71) *Ngo ame pe hë la uma, ke, osi öni Sineiko qatr ka hape*

mais PRÉSENT1 CONTR TRANSIT DÉT maison PRÉSENT2 INTERJ dire Sineiko vieux que

troa sisa e koho. (P4)

VIS couper du bois LOC en haut

Mais quant à la maison, ben le vieux Sineiko décida qu'il fallait couper le bois là-haut.

Contexte : On est en train de couper du bois à un endroit pour un parc à cochon. Le bois pour la maison, on le coupera à un autre endroit (*koho*). C'est ainsi qu'a décidé le vieux Sineiko.

(72) *Ase hë la xeni epun ? (CP)*

finir TRANSIT DÉT manger 2PL

Votre repas se termine ?

Glose : Vous étiez en train de manger. Ça y est c'est fini ?

(73) *Tha tro kō la xen a musinën la icasikeu. (CP)*

NÉG VIS NÉG.2 DÉT manger SPÉC commander DÉT réunion

Le repas ne doit pas commander la réunion.

Glose : Des personnes sont encore à table. Tant pis, on commence la réunion. La réunion ne doit pas passer après le repas.

(74) *Tha tro kō a musinën la icasikeu hnen la xen. (CP)*

NÉG VIS RÉM SPÉC commander DÉT réunion REL DÉT manger

Le repas ne doit pas commander la réunion.

(Même glose que ci-dessus)

(75) *Ka simana la xen. (TC)*

STAT rare DÉT nourriture

La nourriture est peu abondante.

Glose : C'est rare la nourriture.

À l'inverse, les particules *hë*, *kola* et *hna*, par exemple, sont considérées comme des particules spécifiques des procès. *Hë* conserve cette valeur lorsqu'il est combiné au marqueur auxiliaire (AM) *ase*. Ainsi <ase **hë** X> (X désignant toujours un lexème quelconque) est un syntagme verbal. En tant que noyau du syntagme, X

est « verbe ». Et il en est de même avec *troa*. Dans cette logique, le deuxième *sisā* dans (61) introduit par *troā*, *wanu* dans (69) introduit par *kola* et *lai* dans (67) introduit par *hna* sont des verbes comme le confirme, là encore, la traduction mais aussi la commutation et l'analyse distributionnelle.

Xen, *sisā*, *wanu* et *lai* sont donc (et ils ne constituent pas une exception) des lexèmes qui peuvent avoir une détermination aussi bien nominale que verbale ou qui peuvent entrer dans une opération autant de "désignation" que de "prédication".

Le critère des particules grammaticales posées comme étant spécifiquement de nom ou de verbe n'est pas plus pertinent pour classer les lexèmes que celui morphologique.

I - 4. 4 Récapitulation

Les marqueurs aspectuels du *drehu* ne déterminent pas uniquement le procès et *la* n'est pas une particule strictement non prédicative. Et donc, plus généralement, comme l'ont suggéré certains linguistes, notamment A. François (2001) pour le *mwotlap*, la catégorie de l'aspect n'est pas une détermination strictement verbale et, inversement, la détermination nominale n'est pas le fait des uniques modalités nominales. D'autres paramètres sont à prendre en compte, comme par exemple une certaine prédisposition à figurer plus en fonction objet qu'en fonction sujet. Ainsi, les noms composés comme *sa sinōe* (coupe de bois), comportant un élément processif, ne peuvent figurer à la place de X dans la structure <X a P>. Ils ne peuvent que figurer en fonction objet (<X a P Y>). Cette remarque accrédite la pertinence de la distinction des « noms » en substantifs et noms.

Certains ont un emploi plus fréquent en tant que nom, d'autres en tant que verbe. Mais cette fréquence d'occurrence dans l'une ou l'autre catégorie ne nous semble pas un critère suffisant pour leur assigner une classe d'appartenance.

La non pertinence en *drehu* des "particules grammaticales posées comme étant

spécifiquement verbales ou nominales" confirme notre hypothèse sur le caractère fonctionnel de ces catégories (voir figure 1. 7).

I - 5 Vérification de notre hypothèse

Après avoir relevé l'inadaptation des lexèmes *drehu* à s'insérer dans les catégories grammaticales classiques, inadaptation découlant de leur poly-fonctionnalité, nous allons vérifier notre hypothèse de façon empirique par le procédé de la combinatoire. Pour cela nous allons considérer différents lexèmes classés selon les critères traditionnels dans l'une ou l'autre des catégories syntaxiques "nom" et "verbe" et voir comment ils se comportent vis-à-vis de l'autre catégorie. Nous avons choisi une liste de 70 termes désignant un nom (31 items) ou un verbe (39 items) qui sont autant des formes base que des formes dérivées.

Pour la commodité de l'analyse dans cette section, nous appellerons "verbe" les termes référant à un procès et "nom" ceux référant à une entité. Nous avons groupé les termes nominaux référant à l'entité instrument (6), à l'entité lieu (6), à l'entité animé (6), d'origine verbale (9) et prédéterminés (4) et les termes verbaux en verbes transitifs (18), intransitifs (11) et en qualificatifs (10).

Pour chaque terme nous allons trouver un contre-exemple, avec ou sans traitement morphologique. Par la même occasion nous dégagerons les différents procédés de dérivation opérés par les lexèmes pour passer d'une classe à l'autre.

La présentation qui suit peut paraître fastidieuse, mais il nous semble indispensable de la faire pour vérifier notre hypothèse.

I - 5. 1 Vérification empirique par la combinatoire des lexèmes posés comme noms

I - 5. 1. 1 Lexèmes référant à l'entité instrument

1 **Cea**, chaise

(76) *Eni a **cean** la gutu. (CP)*
 ISG SPÉC chaise DÉT poule
 Je lance une chaise sur la poule (Littéralement "je « chaise » la poule").

(77) *Drei lai ka **cea** gutu ? (CP)*
 INTERROG DX STAT chaise poule
 Qui s'amuse à lancer une chaise sur la poule ?

Cea, classé comme nom, fonctionne comme verbe, avec ou sans dérivation.

Dérivation par le "suffixe de transitivité" **-n**.

2 **Guafa**, goyavier

(78) *Eni a **guafan** la hos.*
 ISG SPÉC goyavier DÉT cheval
 Je « goyave » le cheval (je frappe le cheval avec une branche de goyavier).

(79) *Ijije hë troa pane **guafa** eö.*
 suffisant TRANSIT VIS d'abord goyavier 2SG
 Tu mérites d'être (goyavé) puni à coup de branche de goyavier.

Guafa, classé comme nom, fonctionne comme verbe, avec ou sans dérivation.

Dérivation par le "suffixe de transitivité" **-n**.

3 **Fizi**, moule ; valve, coquille de moule pour peler les ignames ; ciseaux (ces deux derniers sens par métonymie)

(80) *Nyine xuitra la **fizi**.*
 pour éplucher.igname DÉT coquille de moule (CDM)
 La (coquille de) moule sert à éplucher les ignames.

(81) *Öi nyiqane **fizi** jë.*
 INTERJ commencer (CDM) INJ
 Allez, commencez à éplucher (avec la valve de moule) les ignames.

(82) *Ame la kola xöje hnei fizi ke kolo lai a fizin*
PRÉSENT1 DÉT IMPERS couper REL ciseau PRÉSENT2 ANAPH DX SPÉC couper aux ciseaux

nge ame la kola xuje hnei fizi ke kolo lai a xuitra.

et PRÉSENT1 DÉT IMPERS peler REL (CDM) PRÉSENT2 ANAPH DX SPÉC « xuitra »

“Fizin” c'est couper avec une paire de ciseaux et “xuitra” c'est peler avec une coquille de moule.

(On explique à un enfant, d'une part la nuance entre *fizin* et *xuitra* et d'autre part, la structure de *fizin*, un mot formé de *fizi* et de la marque de repérage *-n*).

Fizi classé comme nom, fonctionne indistinctement comme nom et comme verbe, sans dérivation et avec dérivation (*-n*).

4 **Galu**, pagaie, rame

(83) *Xome jë fe la caa galu.*

prendre INJ aussi DÉT un pagaie

Prends aussi avec toi une pagaie.

(84) *Öi, galu jë.*

INTERJ rame INJ

Allez, pagaie !

(85) *Ame la galu, tre, nyine galun la kenu.*

PRÉSENT1 DÉT rame PRÉSENT2 pour ramer DÉT pirogue

La rame, c'est pour ramer la pirogue.

(86) *Ketre huliwa ka jole la galu.*

un travail STAT difficile DÉT rame

C'est un travail dur de ramer (Littéralement “La rame c'est un travail dur”).

(87) *Ka nyimenyime kö la masin hune la galun.*

STAT rapide RÉM DÉT machine sur DÉT ramer

C'est plus rapide avec un moteur qu'avec une rame (Littéralement “... que de ramer”).

Galu fonctionne indistinctement comme nom et comme verbe, sans dérivation (monovalent) et avec dérivation (*-n*) (divalent).

5 **Gili**, scie

(88) *Ngöne la ijine cili, pëkö gili, pëkö hama ... (TC)*

dans DÉT époque DX PRIVAT scie PRIVAT marteau

À cette époque-là, il n'y avait pas de scie, pas de marteau ...

(89) *Kaka cië a gili. (CP)*

papa là SPÉC scie

Papa est là à côté en train de scier (de faire du sciage de bois).

(90) *Nue pi matre tro ni a gilin. (CP)*

Laisser DÉCR pour VIS 1SG SPÉC scier

Laisse, je vais le scier.

(Quelqu'un allait couper un bois avec une hache, l'énonciateur propose de le faire à la scie).

Gili fonctionne indistinctement comme nom et comme verbe, avec ou sans dérivation (-*n*).

6 *Sinöe*, bois; arbre

(91) *Sinöe hë kolopi ngo patre palakö la itre ka sa sinöe. (CP)*

bois TRANSIT là-bas-nord mais absent encore DÉT PLUR STAT couper bois

Le bois est déjà là-bas mais les "coupeurs de bois" ne sont pas encore arrivés.

(92) *Ca iseji sinöe i nenë. (CP)*

un peigne bois REL maman

Maman possède un peigne en bois.

(93) *Hetrue me Cuna a troa nyi sinöe. (CP)*

Hetrue et Cuna SPÉC VIS faire bois

Hetrue et Cuna vont chercher du bois.

(94) *Ame la wia, tre, hna otre sinöeën. (XET)*

PRÉSENT1 DÉT canne à sucre PRÉSENT2 ANTÉR attacher arbre

Les pieds de canne à sucre étaient liés en faisceau (Littéralement "étaient attachés comme on attache un fagot de bois").

Sinöe peut fonctionner comme un qualificatif et comme un élément du syntagme prédicatif avec ou sans dérivation. Dans (94) il contient le suffixe **-ën** qui transitive l'ensemble du syntagme *otre sinöe*.

Les lexèmes *cea*, *guafa*, *fizi*, *galu*, *gili*, *sinöe* référant à l'instrument, classés comme nom, peuvent apparaître dans un environnement verbal, avec ou sans dérivation. Les procédés de dérivation utilisés sont le suffixe de transitivité instrumental *-n* (utiliser l'entité comme instrument) ou le morphème *nyi*, faire (*nyi P*, faire P).

I - 5. 1. 2 Lexèmes référant à l'entité lieu

7 **gojeny(i)**, chemin, route

(95) *Ngöne la ijine cili pëkö huhnahmi, pëkö gojeny ... (TCC)*
 dans DÉT époque DX PRIVAT village PRIVAT route

En ce temps-là, il n'y avait ni village, ni route...

(96) *Itre nyinyithina i Akötresie la troa axulune itre mekune thei itre joxu, matre troa gojenyi thei angatre la lai ne la evangelia. (TCC)*
 PLUR projet REL Dieu DÉT VIS faire venir PLUR pensée REL PLUR chef
 pour VIS route REL 3PL DÉT lumière REL DÉT évangiles

C'est à dessein que Dieu a donné ces pensées aux chefs pour que la lumière des Évangiles passe par eux (littéralement "pour que la lumière des Évangiles chemine par eux").

Gojeny(i) fonctionne indistinctement comme nom et comme verbe sans dérivation.

8 **Hen(e)**, le sommet (mais aussi la tête, l'avant)

(97) *Wamaka la hen la tronge i angatr.*
 Wamaka DÉT tête DÉT déplacement REL 3 PL

C'est Wamaka qui les mène, qui est leur chef (Littéralement "Wamaka est la tête du groupe").

(98) *Troa hene kuë la uma.*
 VIS tête nord ouest DÉT maison

Il faut orienter la maison côté nord-ouest (Littéralement "Il faut tête vers l'ouest la maison").

(99) *Tro eö a hene la huliwa.*
 VIS 2SG SPÉC tête DÉT travail

Tu seras le responsable du travail (Littéralement "Il faut que tu sois la tête du travail").

Hen(e) fonctionne indistinctement comme nom et comme verbe.

9 **Hnangöni**, plage

(100) *Kaka, eni a ajan troa si ngöne la ketre qahlapa ka hetre hnangöni.*
 papa 1SG SPÉC vouloir VIS se baigner dans DÉT un rivage STAT exister plage
 Papa, je voudrais me baigner dans un endroit où il y a une plage. (AMEL)

(101) *Hnauën laka kolo pe kö a hnangöni thenge hnei Drumë ?*
 INTERROG que ANAPH CONTR RÉM SPÉC plage par REL Drumë
 Pourquoi Drumë passe-t-il par la plage?

Hnangöni, considéré comme un toponyme peut fonctionner comme un prédicat. Dans l'exemple ci-dessus il y est tête de prédicat.

10 **Jë**, *chemin*

(102) *Ej a pun la jë ne la puaka.*

3SG SPÉC sentir DÉT chemin REL DÉT cochon.

Il sent le passage du cochon (en parlant d'un chien).

(103) *Angatr a jëne ni matre kapa hnei jajiny.*

3PL SPÉC chemin 1SG pour accepter REL fille

Ils passent par moi pour que la fille accepte.

L'énonciateur parle d'une demande en mariage. Les demandeurs sont allés le voir pour avoir une réponse positive de la part de la jeune fille. Il a pu ainsi user de son ascendant auprès de la jeune fille qui a fini par accepter la coutume de demande en mariage.

(104) *Ka jëne mec la ufi sixa.*

STAT chemin mort DÉT fumer cigarette

La cigarette mène à la mort.

Jë apparaît indistinctement en contexte nominal et en contexte verbal. Le lexème peut adopter la forme nominale prédéterminée *jën* ou la forme transitive du verbe avec le même suffixe *-n*.

11 **Pun(e)**, *la fin, la queue*

(105) *Tro epun a pun nge tro eahun a hen*

VIS 2PL SPÉC queue et VIS 1PL.EXCL SPÉC tête

Vous vous mettez à l'arrière et nous nous mettons devant (Pour une danse par exemple).

(106) *Pune hë lai koi ö.*

fin TRANSIT DX REL 2SG

Tu l'as bien cherché (Littéralement "C'est la fin pour toi").

(107) *Kolo hë la a troa nyi pun la huliwa.*

ANAPH TRANSIT DX SPÉC VIS faire fin DÉT travail

On va clôturer la réunion.

Pun(e), classé comme nom, peut apparaître dans un contexte verbal sans dérivation ou avec dérivation (*nyi-*).

12 **Uma**, maison

(108) *Uma ha caha ngo ame lo ...*

maison TRANSIT en haut mais PRÉSENT DA

C'est maintenant une maison, mais avant ...

On parle d'une maison qui a subi des transformations et qui a donc changé d'allure. Enfin, on peut l'appeler une maison, avant ça n'en était pas une. Le bâtiment s'est vraiment "maisonnisé" (la "transition" s'est opérée avec l'aspect *ha*).

Uma, classé comme nom, peut apparaître dans un environnement verbal. Il peut également fonctionner comme verbe avec le morphème *nyi* (*nyi uma*, faire une construction) ou *kuca* (*kuci uma*, construire une maison).

Nous signalons que le même terme *uma* a donné par dérivation, le verbe *umë* (s'enfermer) ou *umën* (enfermer, littéralement "mettre dans un endroit clos").

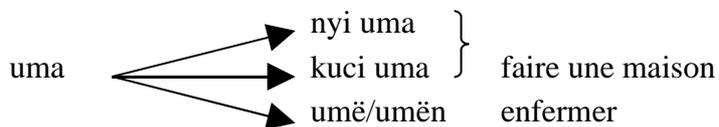
(109) *E angeice mina ha a mekune tra tro, angeice mina ha*

si 3SG habituel TRANSIT SPÉC penser VIS partir 3SG habituel TRANSIT

a umëne la lue nekönatr. (P2)

SPÉC enfermer DÉT deux enfant

Chaque fois qu'elle pense à partir, elle enferme les enfants (elle sort en fermant la porte à clé).



Les lexèmes *gojeny*, *hen*, *hngöni*, *jë(n)*, *pun*, *uma*, référant à des lieux et classés comme noms, peuvent apparaître dans un environnement verbal et pour certains fonctionner comme verbe.

I - 5. 1. 3 Lexèmes référant à l'entité animé

13 **Atr(e)**, *homme*

(110) *Atre hë eö lai.*

homme TRANSIT 2SG DX

Tu es devenu un adulte (tu es passé du stade de jeune irresponsable au stade adulte...)

(111) *Kola atr e lai nge tepolo e jidr.*
 STAT homme LOC jour mais esprit LOC nuit
 C'est un humain le jour et un esprit la nuit.

Atr(e) considéré comme un nom apparaît dans un environnement verbal.

14 **Kem(e)**, père

(112) *Angeic a (nyi) keme i Wala.*
 3SG SPÉC faire père REL Wala

Il est le père de Wala (Il joue le rôle, dans un jeu scénique par exemple).

Kem(e) apparaît dans un environnement verbal avec ou sans marque (*nyi+*).

15 **Nekönatr(e)**, enfant

(113) *Nekönatre pala kö Cuna.*
 enfant encore Cuna
 Cuna est encore une enfant.

(114) *Kola nyi nekönatr ngo i qatre trahmanyi hë.*
 IMPERS faire enfant mais ACT vieux homme TRANSIT

On fait l'enfant alors qu'on a dépassé l'âge (Littéralement "...alors qu'on est devenu un vieillard").

Nekönatr(e) peut apparaître dans un environnement verbal avec ou sans marque (*nyi+*).

16 **Puaka**, cochon

(115) *Ame la nekönatre cili e tra iji ke ka puaka catr.*
 PRÉSENT1 DÉT enfant DX si VIS boire PRÉSENT2 STAT cochon fort

Ce jeune, quand il a bu, c'est un vrai animal (littéralement "c'est un vrai cochon").

On parle d'un jeune qui se comporte très mal quand il a bu.

(116) *Ame e Drehu kola ithue ai puakan la waniapo.*
 PRÉSENT LOC Lifou IMPERS donner nourriture cochon DÉT papaye

À Lifou on donne des papayes à manger aux cochons.

Puaka peut apparaître dans un environnement verbal.

17 **Qatr(e)**, vieux, vieillir (modèle *hleng*)

(117) *Kola canga qatr ngo nekönatre petre kö.*

IMPERS vite vieux mais enfant encore

Il a vieilli mais c'est encore un jeune.

(118) *Troa metrötrën la qatr.*

VIS respecter DÉT vieux

Il faut respecter le vieux.

Qatr(e) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

18 **Waco**, oiseau

(119) *Angeic a (nyi) waco me sesë a tro Drehu.*

3SG SPÉC faire oiseau et voler JONCT DIR Lifou

Il devient un oiseau (se transforme en oiseau) et s'envole pour Lifou.

Waco peut apparaître dans un environnement verbal avec ou sans marque (nyi+).

Atr, kem, nekönatr, puaka, waco, classés comme nom (noms indépendants) et référant à des animés peuvent tous apparaître dans un environnement verbal.

I - 5. 1. 4 Lexèmes d'origines verbales

19 **Aja**, désir, volonté, vœu, préférence

(120) *Troa kuca thenge la aja i joxu.*

VIS faire selon DÉT volonté REL chef

Il faut faire selon la volonté du chef.

(121) *Eni a aja mani.*

1SG SPÉC vouloir argent

Je veux de l'argent.

(122) ... *easa huliwa catre e lai mejidr pine laka, aja së laka*

1PL.SPÉC travailler fort LOC jour et nuit cause que désir 1PL.INCL que

ame itre huliwa së hna löhnine hnei Ua i Akötresie ... (TCC)

PRÉSENT PLUR TRAVAIL 1PL.INCL ANTÉR pénétrer REL Esprit REL Dieu

Nous nous dépensons nuit et jour parce que nous voulons que notre travail soit pénétré de l'Esprit saint.

Aja, ainsi que les formes verbales dérivées *iaja* et *ajan*, fonctionnent indistinctement en fonction prédicative ou en fonction non prédicative.

20 **Ceitun(e)**, image, exemple

(123) *Pane qaja jë la ketre ceitun.*
 un peu dire INJ DÉT un exemple

Donne un exemple.

(124) *Xome jë la ketre matre tro epon a ceitun.*
 Prendre INJ DÉT autre pour VIS 2DL SPÉC pareil

Prends-en encore un autre pour que vous en ayez le même nombre.

(On dit à un enfant de prendre un autre bonbon puisque son camarade en a pris deux : "prends-en un autre pour avoir le même nombre que lui").

Comparez avec :

(125) *Xome jë la ketre matre tro epon a ceitu.*
 Prendre INJ DÉT autre pour VIS 2DL SPÉC pareil

Prends-en encore un autre pour que vous soyez à égalité.

Dans (124) la notion d'égalité renvoie au fait d'avoir le même nombre de bonbons, ce qu'indique la particule **-n** alors que dans (125) il s'agit de l'égalité au niveau des deux enfants sans référence à quelque chose d'extérieur.

La forme *ceitui* apparaît suivi d'un nom propre ou d'un syntagme personnel.

(126) *Ceitui nyidroti hi.*
 pareil 3DL RESTR

Ils sont pareils.

Enfin, avec *aceitunën(e)/aceitunë-* (comparer), nous avons une forme verbale.

(127) *Tha tro kö eö a aceitunë ni me angeic.*
 NÉG VIS RÉM 2SG SPÉC comparer 1SG et 3SG

Il ne faut pas que tu me compares à lui.

Ceitun(e) fonctionne indistinctement comme nom et comme verbe, avec ou sans dérivation. Les procédés de dérivation utilisés sont le suffixe de transitivité humain **-i** ou le causatif **a ... n (aPn, faire faire P)**.

21 **Sian(e)**, la sève

(128) *Hna sian la ixöe hnei si.*
 ANTÉR sève DÉT natte REL figuier sauvage

La natte a été tachée par une goutte de sève du figuier sauvage.

Sian(e) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

22 **Otren(e)**, lien

(129) *Otrene ju eö hnei inatragelë nge tro ni a otrene hnei thine ne sa. (CP)*
 lien INJ 2SG REL fibre de cocotier et VIS 1SG SPÉC lien REL racine REL banian
Utilise comme ligature la fibre de cocotier et moi je vais utiliser la racine de banian.

(130) *Otreëne jë la lue butre i ö.*
 attacher INJ DÉT deux chaussure REL 2SG
Enfile tes chaussures.

Otren(e) et *otreë(e)* sont des dérivés, nominal pour l'un et verbal pour l'autre, de la forme base **otr(e)** qui indique un serrage : *otreën la trauziz*, enfiler un pantalon, *otreën la lue butr*, enfiler les chaussures. Le pantalon et les chaussures se serrent, l'un avec une ceinture et les autres avec des lacets.

Otren(e) peut fonctionner comme verbe, avec ou sans dérivation.

23 **Tan(e)**, manche (d'outil), soutien de

(131) *Hete sine i hmeu ngöne la tane hmeu. (SIN)*
 exister bout REL plumet sur DÉT support plumet
 Il avait un plumet attaché à son support.

On parle ici d'un grand-chef qui était reconnaissable à son plumet, une parure de guerre qui s'attache au bras ou qui se plante dans les cheveux.

(132) *Hna tane guafan la ze i Waitrony.*
 ANTÉR manche goyavier.FR DÉT tamioc REL W.

Le manche du tamioc de Waitrony est en bois de goyavier (Littéralement "C'est "manché" en bois de goyavier le tamioc de Waitrony").

(133) *Ka loi tro eö a tan ke ka tru.*
 STAT bon VIS 2SG SPÉC support car STAT grand

C'est mieux que tu sois le responsable car tu es plus âgé.

Tan(e) peut apparaître dans un environnement verbal.

24 **Trongene(e)**, marche, allure

(134) *Eö a trongene isi ?*
 2SG SPÉC marche guerre

Tu pars en guerre ? (Littéralement "tu fais la marche de guerre ?", à quelqu'un qui a l'air pressé).

Trongen(e), forme nominale par dérivation du lexème verbal *tro* (aller, marcher), peut retrouver un statut de verbe par une nouvelle dérivation : *trongën/trongë-* (parcourir).

- (135) *Hnei nyidroti hna trongë ngönëtë me nyiapë hunëtë qaane*
 par 3DL ANTÉR parcourir bas de falaise et parcourir dessus falaise depuis
Ejengen utihë e Hnengödrai. (TCC)
 E. jusqu'à LOC HN.

Ils ont marché et couru en suivant le pied des falaises côtières ou en passant par le haut d'Ejengen jusqu'à Hnengödrai.

Trongen(e) peut fonctionner comme un verbe.

25 *Wen(e)*, le fruit

- (136) *Epun a wen la huliwa i itre keme i epun.*
 2PL SPÉC fruit DÉT travail REL PLUR père REL 2PL

Vous êtes le fruit du travail de vos pères.

Wen(e), forme nominale dérivée de *wa* (donner des fruits, fructifier) peut fonctionner comme verbe. Et le verbe *wa* peut de son côté fonctionner comme nom.

- (137) *Troa thupën tha tro kö Billy a öhn la wa ne la ixëë.*
 VIS surveiller NÉG VIS RÉM B. SPÉC voir DÉT fructifier REL DÉT pommier kanak

Il faut faire attention à ce que Billy ne voit pas la fructification du pommier kanak.

Billy est quelqu'un qui a la particularité de provoquer le dépérissement de toute chose, animée ou inanimée, par le simple fait de s'extasier par surprise. Raison pour laquelle, on ne veut pas qu'il voie le pommier kanak chargé de fruits.

- (138) *Tha hane ju fe kö ni xeni wen lo lai wa cili.*
 NÉG aussi ASP aussi RÉM 1SG manger fruit DA DX fructifier DX

Je n'ai pas vu la couleur de cette récolte (de cette fructification) (Littéralement "Je n'ai pas mangé de fruits de cette fructification").

26 *Xojen(e)*, la rouille (mais aussi toute sécrétion)

- (139) *Ka xojene mek la nekönatr.*
 STAT sécrétion œil DÉT enfant

L'enfant a les yeux sales (Littéralement "il "crotte des yeux").

Xojen(e), forme nominale dérivée de *xoj* (rouiller), peut retrouver une forme verbale par dérivation *a...n* : *axojen* (rouiller, rendre rouillé).

(140) *Ame la hnagejë ka axojen la itre ewekë fao.*
PRÉSENT DÉT mer STAT faire.rouiller DÉT PLUR chose fer

L'eau de mer ça **rouille** toute chose en fer.

xoj(e) -> xojen(e) -> axojen(e)

Xojen (rouille) peut fonctionner comme verbe.

27 **Zan(e)**, *jus, liquide de*

(141) *Hna zan la iheetre i angeic hnei wene mag.*
ANTÉR jus DÉT robe REL 3SG REL fruit manguier

Sa robe a été tachée par une mangue (Littéralement "a été jutée", même dérivation que *sian*, "sève", item 20).

(142) *Tro edrahe la iheetre celë a zan la wasi maano.*
VIS tantôt DÉT vêtement DX SPÉC jus DÉT laver linge

Ce vêtement risque de tacher la tournée de linge.

Zan(e) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

I - 5. 1. 5 Lexèmes prédéterminés

28 **Ejen(e)**, *nom*

(143) *Drei la ejen lai nekönatr ?*
INTERROG DÉT nom DX enfant

Comment s'appelle cet enfant ? (Littéralement "quel est le nom de cet enfant ?").

(144) *Kola ejene Mëk ngo atre Drehu.*
IMPERS nom Grande Terre mais homme Lifou

Il a un nom de Grande Terre mais il est originaire de Lifou.

(145) *Hnauëne laka kola ejene lai ?*
INTERROG que IMPERS nom DX

Pourquoi porte-t-il ce nom ?

Eje(n) apparaît indistinctement en fonction prédicative ou en fonction non prédicative.

29 **Icetrön(e)**, *coquille*

(146) *Troa trij la itre icetröne e koilo hnasany.*

VIS jeter DÉT PLUR coquille LOC là-bas dépotoir

Il faut jeter les coquilles au dépotoir (de bigorneau par exemple).

(147) *Tro ni edrahe a icetrönë eö.*

VIS 1SG tantôt SPÉC coquille 2SG

Tu vas voir je vais te lancer la coquille sur la figure (Littéralement "je vais te "coquiller" (avec une coquille de bigorneau par exemple)).

Icetrön(e), considéré comme un nom, peut fonctionner comme un verbe.

30 *Ikupein(e)*, *peau, écorce*

(148) *Amë ju la itre ikupeine wahnawa e celë hnine peleitr.*

mettre INJ DÉT PLUR peau banane LOC DX dans assiette

Mets les peaux de banane dans l'assiette.

(149) *Tro eö elany a ikupeine thu hna lapa iji kava.*

VIS 2SG demain SPÉC peau lézard ANTÉR habitude boire kava

Tu risques d'avoir une peau de lézard à force de boire du kava.

Ikupein(e) apparaît indistinctement dans un environnement nominal ou verbal.

31 *Jun(e)*, *l'os*

(150) *Kuiëne pi lai jun koi kuli.*

lancer DÉCR DX OS REL chien

Lance l'os au chien.

(151) *Xele itre trahmany ma xom la itre jajiny ka jun.*

refuser PLUR homme pour prendre DÉT PLUR fille STAT OS

Les hommes dédaignent prendre (en mariage) les filles qui ne savent rien faire (Littéralement "Les filles qui sont comme des os" où il n'y a rien à tirer).

(152) *The hamëne kö la ie cili tro la nekönatr a öni, ka june lai.*

NÉG donner RÉM DÉT poisson DÉT VIS DÉT enfant SPÉC manger STAT OS DX

Ne donne pas ce poisson à manger à l'enfant, il est plein d'arêtes.

Jun(e) apparaît indistinctement dans un environnement nominal ou verbal.

Les lexèmes *ejen*, *icetrön*, *ikupein*, *jun*, classés comme noms prédéterminés, peuvent apparaître dans un environnement verbal.

I - 5. 2 Résultats de la vérification empirique par la combinatoire des lexèmes posés comme noms

Tous les lexèmes de la liste, présentés comme des noms, peuvent fonctionner comme verbe et cela avec ou sans dérivation. Dans plusieurs cas, le lexème qui est déjà une forme dérivée d'un verbe peut retrouver un statut de verbe moyennant une nouvelle dérivation. Aussi, en dépit de quelques cas où la traduction en français présente plus le terme comme un nom, ou de quelques cas de glissement sémantique, on peut donc dire que toute notion classée comme nom quelle que soit son origine, peut fonctionner comme un verbe.

Autre remarque - un certain nombre de termes sont des entités/éléments naturels/concrets : *fizi* (moule), *galu* (pagaie), *gili* (scie), *hleng* (bûche).

Nous posons l'hypothèse viable que ce sens se rapportant à quelque chose de concret (du moins à des choses ayant toujours existé, comme des éléments de la nature) est celui originel et que celui indiquant un procès, du fait de l'instrumentalisation de l'objet, et ceux désignant des objets se rapportant à de nouveaux faits et gestes sont des sens donnés par néologisme du fait du contexte et/ou des possibilités offertes par la langue *drehu*.

Fizi, moule (**entité**) -> éplucher une igname, épluchage avec une valve de moule (**procès**) -> ciseaux (**entité**)

fizin (éplucher une igname avec une valve de moule) -> couper avec des ciseaux.

Au départ était la moule (*fizi*). Les gens se sont ensuite servis de la coquille pour peler les ignames (*fizin*). À l'arrivée de la paire de ciseaux, on a nommé ce nouvel instrument *fizi* du fait d'un usage quasi identique et *fizin* l'action de couper aux ciseaux.

À l'inverse, et du fait des mêmes possibilités de la langue, les formes indiquant une entité mais ne se rapportant pas à des choses de la nature sont des dérivés sémantiques de procès. C'est le cas de *hleng*, "bûche" par élargissement de sens mais dont le sens initial est "se réchauffer".

Hleng (se réchauffer) (procès) -> (bûche) (entité)

La définition des termes comme d'abord une entité ou d'abord un procès se fera compte tenu de ces deux critères dont *fizi* et *hleng* constitueront des modèles.

Les deux autres termes, *galu* et *gili*, du fait de leur origine (il s'agit d'emprunts) n'ont pas, en *drehu* du moins, de sens ayant préexisté à l'autre.

Dans la liste, tous les termes classés comme nom, quelle que soit leur origine, qu'ils soient pré-déterminés ou déterminés après dérivation, sont compatibles avec un contexte verbal.

I - 5. 3 Vérification empirique par la combinatoire des lexèmes posés comme verbes

Pour les verbes transitifs, seront systématiquement considérées la forme repérée et la forme combinée. Nous entendons pas forme combinée du verbe (+) la forme qui nécessite un objet incorporé, l'ensemble constituant une seule unité lexicale et sémantique. L'incorporation de l'objet rend l'unité intransitive, ce qui fait de l'incorporation une opération de diathèse récessive⁹⁶. Lorsque l'objet est un humain il reste référentiel. La voyelle de liaison de la forme repérée est mise entre-parenthèses.

I - 5. 3. 1 Verbes transitifs

1 **Ajön(e) / ajö+ / ajönui** +HUM, transporter sur l'épaule (TSE)

(153) *Eö a ajö nemene lai ?*

2SG SPÉC (TSE) INTERROG DX

Qu'est-ce que tu portes (sur ton épaule) ?

(154) *Thupen la ajöne cili, tha bëeke hmaca ju kö.*

après DÉT (TSE) DX NÉG revenir de nouveau ASP RÉM

Après ce “portage” il n'est pas revenu.

Quelqu'un fait plusieurs voyages en portant du bois sur ses épaules. À l'un de ses voyages quelqu'un dit qu'après ce “portage” il n'est plus revenu.

⁹⁶ Nous utilisons le terme de **diathèse récessive** dans le sens donné par L. Tesnière, à savoir, une opération syntaxique permettant de diminuer d'une unité le nombre des actants.

(155) *Ngön la itre ajön asë, ajöne cili la ka sisitria.*

dans DÉT PLUR porter tous porter DX DÉT STAT supérieur

De tous les “portages” c’est celui-là qui est le meilleur (en parlant par exemple de la technique de porter).

(156) *Thupene lo ajö sinöe i angatr, hna akötre la ju i angeic.*

Après DÉT (TSE) bois REL 3PL ANTÉR mal DÉT DOS REL 3SG

Après leur “portage” de bois il a attrapé mal au dos.

(157) *Ajönyi angeice jë a tro koho hnine uma ne meköl.*

(TSE) 3SG INJ JONCT DIR dedans dans maison REL dormir

Portez-le dans la case.

Ajön(e), *ajö X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom. La forme *ajönyi X*, où X est un nom propre, n'apparaît qu'en fonction verbale.

2 Amë / ami+, poser, mettre

(158) *Tha öhne kö ni la köni amë cili.*

NÉG voir RÉM 1SG DÉT trois poser DX

Je n’ai pas vu ces trois “posages” (action de laisser).

Quelqu’un est venu trois fois laisser des ignames chez X. Ce dernier déclare n’avoir rien vu à chaque fois.

(159) *Ame la amë, tre, huliwa i itre trahmany.*

PRÉSENT1 DÉT réserver PRÉSENT2 travail REL PLUR homme

La réserve, c’est le travail des hommes.

On parle d’un rituel du mariage coutumier. Le *amë* ou *ami fõe* (réserver la fille) constitue une des étapes du *ihujë* (la demande en mariage). Il consiste à donner un gage pour sceller l’acceptation de la fille.

(160) *Huliwa i itre trahmany la ami fõe.*

travail REL PLUR homme DÉT réserver femme

La réserve d’une femme est un travail d’hommes.

(161) *Jole i itre nekönatr la ami falawa.*

occupation REL PLUR enfant DÉT réserver pain

C’est un travail pour les enfants d’aller réserver du (la réserve de) pain.

Amë et *ami X* peuvent fonctionner comme des noms.

3 Cipan(e) / cipa+, refuser

(162) *Hnauën laka angeic a cipan la öle i angeic ?*

INTERROG que 3SG SPÉC refuser DÉT marmite REL 3SG

Pourquoi a-t-il refusé de donner sa marmite ?

(163) *Tune kaa la mekuna i ö la cipane i angeic ?*
 comme INTERROG DÉT pensée REL 2SG DÉT rétention REL 3SG
 Que penses-tu de son refus (de quelque chose) ?

(164) *Tune kaa la mekuna i ö la cipan ne la trahmany ?*
 comme INTERROG DÉT pensée REL 2SG DÉT rétention REL DÉT homme
 Que penses-tu du refus (de quelque chose) de l'homme ?

(165) *Tune kaa la mekuna i ö la cipaa öle i angeic ?*
 comme INTERROG DÉT pensée REL 2SG DÉT rétention marmite REL 3SG
 Que penses-tu de son refus de marmite ?

Cipan(e) et *cipaa X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

4 **Ena / eni** +, enfreindre, transgresser

(166) *Ase hë eö ena la wathebo.*
 finir TRANSIT 2SG enfreindre DÉT interdiction
 Tu as transgressé l'interdit.

(167) *Ena cili la hna qaja.*
 enfreindre DX DÉT ANTÉR dire
 C'est de cette transgression qu'on parle.

Untel a transgressé une règle plusieurs fois, mais on parle d'une transgression bien précise ; c'est de celle-là et non des autres.

(168) *Ame e mecixen, kola troa ithanatan lo eni wathebo i Bole.*
 PRÉSENT LOC samedi IMPERS VIS discuter DA transgression interdit REL Bole
 Samedi, il va y avoir la discussion sur la transgression de l'interdit par Bole.

Ena et *eni X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

5 **Finith(e) / fini** +, tresser des fleurs (pour collier) ; enfiler

(169) *Hane koilo itre engen matre tro epun a finith.*
 PRÉSENT là-bas PLUR fleur pour VIS 2PL SPÉC enfiler
 Il y a des fleurs là-bas à enfiler.

(170) *Finithe i ö la ka hmitr.*
 enfiler REL 2SG DÉT STAT lent
 C'est ton enfilage qui est long (à quelqu'un qui enfile des fleurs).

(171) *Thase pala kö la fini potre i angatr ?*
 FINIR.NÉG encore DÉT enfiler « potr » REL 3PL
 Ce n'est pas encore fini leur enfilage de fleurs de "potr" ? (potr = bois pétrole, Logoniacées, arbre dont les feuilles sont très parfumées).

(172) *Hane la **fini** i.*

PRÉSENT DÉT enfilade poisson

Voici une enfilade de poisson.

Finith (e) et *fini X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

6 Geth(e) / getre +, enlever d'un ensemble des morceaux avec les dents (d'un morceau de canne à sucre par exemple)

(173) *Pane **gethe** pi la göije i angeic.*

d'abord enlever DÉCR DÉT morceau canne à sucre REL 3SG

Prépare son morceau de canne à sucre (Littéralement “Arrache avec tes dents la peau du morceau de canne à sucre”).

(Un enfant n'a pas encore les dents assez solides pour entamer un morceau de canne à sucre. Il faut qu'un adulte le prépare en enlevant avec ses dents la peau pour mettre à nu la chair).

(174) *Ka loi la **gethe** hnaaluen.*

STAT bon DÉT couper deuxième

C'est bon le deuxième arrachage.

(175) *Eni a pane haine la **getre umë nyö** i Bole.*

1SG SPÉC d'abord admirer DÉT arracher COLL dent REL B.

Je suis sidéré par le serrement de dents de Bole.

Geth(e) et *getre X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

7 Hian(e) / hia +, élever, surveiller la croissance

(176) *Troa **hian** la itre enkōnatr uti hē la tru.*

VIS élever DÉT PLUR enfant jusqu'à DÉT grand

Il faut élever les enfants jusqu'à ce qu'ils soient grands.

(177) *Tha hna nyi thupene kō la **hian** cili.*

NÉG ANTÉR faire prix RÉM DÉT éduquer DX

Cette éducation (surveillance de la croissance) n'est pas payante (n'est pas rémunérée).

Hian(e) et *hia X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

Outre l'emploi de *hian* en contexte nominal, ce lexème dispose, comme un certain nombre d'autres lexèmes, d'une forme nominalisée en **-na**, *hiana*, pour désigner l'objet d'une éducation.

8 Hlawa / hlewe +, extraire à la main

(178) *Tha pi goeëne kō ni la hlawa i ö la ziliwa.*
NÉG envie regarder RÊM 1SG DÉT introduire la main REL 2SG DÉT crabe de cocotier

Je n'ai pas envie de voir ton "introduction de main" pour attraper le crabe de cocotier (À quelqu'un par exemple qui introduit sa main dans un trou pour attraper un crabe de cocotier).

(179) *Tha pi goeëne kō ni la hlewe ziliwa i ö.*
NÉG envie regarder RÊM 1SG DÉT introduire la main crabe de cocotier REL 2SG

Je n'ai pas envie de voir ton "attrapage de crabe par introduction de main".

Hlawa et *hlewe* *X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

9 Hloth(e) / hloke +, lancer quelque chose sur quelqu'un

(180) *Hlothe pi caha thihlë.*
Lancer DÉCR en haut roussette

Lance quelque chose sur la roussette.

(181) *Ka loi la hlothe hnaaluen.*
STAT bon DÉT lancer deuxième

Ton deuxième lancer est mieux.

(182) *Troa thupëne koilo hloke moke i angatr.*
VIS surveiller là-bas lancer sur boîte REL 3PL

Il faut surveiller leur jeu de massacre (Littéralement "... leur lancer quelque chose sur les canettes vides").

Hloth(e), *hloke* *X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

10 Hnim(e) / hnimi +, aimer

(183) *Tru la hna hnimi angeic hnene la keme me thine i angeic.*
grand DÉT ANTÉR aimer 3SG REL DÉT père et mère REL 3SG

Ses parents l'aimaient beaucoup.

(184) *Ka loi la hnim (hnimi fōe hmunë) hun la xele ma wang.*
STAT bon DÉT aimer (aimer conjoint à soi) REL DÉT refuser de voir

L'amour (pour sa femme) est préférable à la haine.

Hnim(e) et *hnimi* *X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

11 Jel(e) / jele +, déterrer

(185) *Ije koko hnei ö hna jel ?*
combien igname par 2SG ANTÉR déterrer

Combien d'ignames as-tu déterrées ?

(186) *Tune ka ju hē la jele i epun ?*
 INTERROG ASP TRANSIT DÉT déterrer de vous
 Comment s'est passé alors votre récolte ?

(187) *Tro jē epun a jele koko.*
 VIS INJ 2PL JONCT déterrer igname
 Allez déterrer des ignames.

(188) *Hmitre catr la jele koko i angatr.*
 lent très DÉT déterrer igname REL 3PL
 Leur détassage des ignames prend beaucoup de temps.

Jel(e) et *jele X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

12 Lep(e) / lepe +, taper, frapper

(189) *The lepe kō lai tool.*
 NÉG taper RÉM DX tôle
 Ne tape pas la tôle.

(190) *Nyidrēti a hain la lepe i ō.*
 3SG.DÉFÉR SPÉC admirer DÉT taper REL 2SG
 Il admire ta frappe (ton action de frapper).

(191) *Nyidrēti a hain la lepe boole i ō.*
 3SG.DÉFÉR SPÉC admirer DÉT taper balle REL 2SG
 Il admire ta frappe de la balle (cricket).

Lep(e) et *lepe X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

13 Peleth(e) / pele +, enduire, coller

(192) *Ka tria la pelethe i ō.*
 STAT rater DÉT coller REL 2SG
 Ton collage n'est pas droit.

(193) *Lue nekōnatre koilo a pele waco.*
 deux enfant là-bas JONCT coller oiseau
 Les enfants sont partis attraper des oiseaux à la glu (*pele waco*, une technique pour attraper les petits oiseaux)

(194) *Lolo catr la pele waco i lue trejin.*
 bien très DÉT coller oiseau REL deux frère
 Les deux frères ont fait une bonne partie de chasse aux oiseaux
 (Littéralement "C'est très bien le "collage d'oiseaux" des deux frères).

Peleth(e) et *pele X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

14 San(e) /sa + / sanyi +HUM, cuire au four (CAF)

- (195) *Öni anga joxu Bula, Pane sane hmaca ju lai öning. Ame*
 dire COLL chef B. d'abord (CAF) de nouveau INJ DX viande.1SG.POSS PRÉSENT
hnei angatr hna sane hmaca. Ame lai sane hmaca cili, tre, thaa
 REL 3PL ANTÉR CAF de nouveau PRÉSENT1 DX (CAF) de nouveau DX PRÉSENT2 NÉG
hna jele kö lai sa Waxeciëti a uti hi ngöne la drai celë. (PENG)
 ANTÉR déterrer RÉM DX CAF W. JONCT jusqu'à dans DÉT jour DX

Le grand chef Bula dit : “Faites cuire de nouveau ma viande”. À propos de cette nouvelle “cuisson” au four, on ne déterra jamais cette mise au four de Waxeciëti jusqu'à ce jour.

- (196) *Ame hnei angatr hna xomi Waxecie me sanyi nyidrë. (PENG)*
 PRÉSENT REL 3PL ANTÉR prendre Waxecie et cuire au four 3SG.DÉFÉR
 Ils ont alors emmené Waxecie pour le cuire au four.

Waxecie est le nom d'une personne mais dans (195) il y est considéré comme une “viande” d'où la forme combinée non humain du verbe, à l'image de “sa puaka”, cuisson de cochon au four).

San(e), *sa X* et *sanyi X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

15 Una, uni +, enlever, défaire (vêtement)

- (197) *Ka hmitre la una i ö.*
 STAT lent DÉT ôter REL 2SG

Ton “ôtage” (de vêtement) est trop lent (“déshabillage”).

(Un enfant enlève le short de son petit frère. Sa maman lui dit qu'il est lent à le faire).

- (198) *Hmitre pala ha la uni heetre i ö.*
 lent ASP TRANSIT DÉT ôter habit REL 2SG

Ton “ôtage” de vêtement est trop lent (“déshabillage”).

Una et *uni X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

16 Walin(e) / wali +, faire un croche-pied (FCP)

- (199) *Ame la waline cili, ke trotro palua Wala e kuhu hnagejë.*
 PRÉSENT1 DÉT (FCP) DX PRÉSENT2 tomber ASP Wala LOC en bas mer

À la suite de ce croche-pied là (crochetage) Wala s'est retrouvé à la mer.

(Quelqu'un s'amuse à faire des croche-pieds à Wala (sur le quai par exemple). À la suite de l'un de ces croche-pieds Wala est tombé à la mer).

(200) *Ame la wali angeice cili, ke trotro palua e kuhu hnagejë.*
PRÉSENT1 DÉT (FCP) 3SG DX PRÉSENT2 tomber ASP LOC en bas mer

À ce crochetage-là (son crochetage par quelqu'un), il s'est retrouvé à la mer.

Walin(e) et *wali X* fonctionnent comme nom.

17 **Xep(e)**, 1 aborder (bateau)(arriver d'ailleurs)

(201) *Tha jele nyipicine kö Caiö la xepe i Bole.*
NÉG traiter vrai RÉM C. DÉT arriver REL Bole

Caiö ne croit pas à l'arrivée de Bole.

(202) *Ame lo xep hnapan, hna xep e We.*
PRÉSENT DA arriver premier ANTÉR aborder LOC Wé

À sa précédente rotation (à son précédent abordage, sa précédente arrivée), il a abordé à Wé. (On parle d'un bateau).

Xep(e) fonctionne indistinctement comme et comme nom.

17' **Xep(e)** / **xepe** + / **xepi** +, 2 porter dans les bras

(203) *Tha qea ju kö la xepe i ö (la nekönatr).*
NÉG long ASP RÉM DÉT porter REL 2SG (DÉT enfant)

Ton "portage" n'a pas duré longtemps (porter le bébé par exemple).

(204) *Qa i ö la xepi Wano.*
rôle REL 2SG DÉT porter Wano

C'est ton rôle de porter Wano (Littéralement "le "portage" de Wano").

Xep(e), *xepe* + et *xepi X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

18 **Xup(e)** / **xupi**+, bâtir, créer

(205) *Tha öhne kö ni la xupe cili.*
NÉG voir RÉM 1SG DÉT construire DX

Je n'ai pas vu cette construction (de quelque chose).

(206) *Sine petre kö nyidrëti la xupi uma i Fao.*
participer encore 3SG.DÉFÉR DÉT bâtir maison REL Fao

Il a encore assisté à la construction de la maison de Fao.

Xup(e) et *xupi X* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

Certains verbes ne concernent que des objets (*ena*, *una*), d'autres que des

animés en général (*walin*), d'autres que des humains (*hian*) mais la majeure partie ont un emploi indifférencié avec toutefois une dominante objet pour certains (*peleth*, *ajön*) ou humain pour d'autres (*hnim*). Avec un objet incorporé non humain le syntagme verbal fonctionne comme une seule unité soit comme un nom soit comme un verbe. Dans ce dernier cas l'ensemble est intransitif. Lorsque l'objet est un humain il reste référentiel et l'ensemble peut difficilement se passer de marqueur aspectuel même dans un contexte nominal.

(207) *Angatr a goeën la kola sanyi Waxecie.*
 3PL SPÉC regarder DÉT IMPERS cuire au four Waxecie
 Ils assistent à la mise au four de Waxecie.

I - 5. 3. 2 Verbes intransitifs

19 Fedr(e), coller ; se coller

(208) *Ka fedr la itrassa.*
 STAT coller DÉT chewing gum
 Le chewing gum, ça colle.

(209) *Kösë lo fedre ne fef.*
 comme DA se coller REL cigale de mer
 On dirait la façon de se coller de la cigale de mer.

efedren(e), est la forme nominalisée de *fedr(e)*.

(210) *Ka efedrene itrassa la omina.*
 STAT collage chewing-gum DÉT « omina »
 Le “*omina*” colle comme du chewing-gum (il en a l'adhérence).
 (*omina*, arbre dont les baies contiennent une substance collante, Cunoniacées)

Fedr(e) et sa forme nominalisée *efedren* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom, même si la traduction en français les présente plus comme un verbe.

20 Fek(e), changer de place, se déplacer, émigrer

(211) *Feke hë angatr qa Hnaman.*
 se déplacer TRANSIT 3PL provenir Hnaman
 Ils se sont déplacés de Hnaman.

- (212) *Ame la feke i epun qaa Hnaman, tre, drei la ka*
PRÉSENT1 DÉT se déplacer REL 2PL provenance H. PRÉSENT2 INTERROG DÉT STAT
upi epun troa fek ?
envoyer 2PL VIS se déplacer

Au sujet de votre déplacement de Hnaman, qui vous a dit de vous déplacer ?

Fek(e) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

21 Kamo, aller chercher à manger au champ

- (213) *Qai lue trefëne helepe hna kamo.*
revenir deux conjoint champ ANTÉR aller chercher à manger
 Les deux époux reviennent du champ d'où ils ramènent à manger.

- (214) *Hane cahu kamo i Hnaie.*
voilà en bas récolter REL Hnaie
 Voilà la récolte de Hnaie (ce qu'elle a ramené du champ).

Kamo fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

22 Kökötr(e), croître, grossir

- (215) *Öi xeni atrunyi jë matre kökötre pi.*
INTERJ manger beaucoup INJ pour grandir DÉCR
 Allez, mangez beaucoup pour bien grandir.

- (216) *Eni a xouen la kökötre i nyën.*
1SG SPÉC peur DÉT grossir REL 3SG.AFFECT
 J'ai peur de sa croissance (il grandit trop vite).

Kökötr(e) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

23 Patr(e), disparaître

- (217) *Qeje pengöne jë la patre i Kuane qatr.*
expliquer INJ DÉT disparaître REL Kuane vieux
 Explique la disparition du vieux Kuan.

Patr(e) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

24 Pi, être éteint, s'éteindre (feu, lumière)

- (218) *Angeic a qeje pengön lo pi ne lo eë eidr.*
3SG SPÉC dire façon ANAPH s'éteindre REL ANAPH feu hier
 Il explique l'extinction du feu hier (pourquoi le feu s'était éteint).

Pi fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

25 Meköl(e), dormir, être allongé

(219) *Qëmekene tro ni a meköle eni a pane iji tri.*
 avant VIS 1SG SPÉC dormir 1SG SPÉC d'abord boire thé
 Avant d'aller dormir, je vais boire du thé.

(220) *Ahopatrëne ju la meköle i nyidro.*
 raccourcir INJ DÉT dormir REL 3DL
 Abrège leur sieste (leur action de dormir, leur sommeil).

Meköl(e) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

26 Sa, répondre

(221) *Eni a pi dreng la sa i angeic.*
 1SG SPÉC DÉSIDÉR entendre DÉT répondre REL 3SG
 J'ai envie d'entendre sa réponse (l'action de répondre et non la réponse elle-même) (réplique, riposte ?)

Sa fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

27 Sue, crier, se manifester

(222) *Tha dreng kö angatr la sue i ö.*
 NÉG entendre RÉM 3PL DÉT crier REL 2SG
 Ils n'entendent pas ton cri (ton action de crier, ton acclamation ...).

Sue fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

28 Thip(i), se suspendre, pendre, être accroché,

(223) *Ka tun la thip i thihlë.*
 STAT comme DÉT pendre REL roussette
 C'est comme le "perchement" de la roussette.

Thip(i) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

29 Xëwe, supplier, mendier

(224) *Angatr a dreng la xëwe ne la atr hna umën.*
 3PL SPÉC entendre DÉT supplier REL DÉT homme ANTÉR emprisonner
 Ils entendent les supplications de l'homme emprisonné.

Xëwe, considéré comme un intransitif, apparaît également dans un contexte nominal.

Tous les lexèmes de la liste, considérés comme verbes intransitifs, fonctionnent

indistinctement comme verbe et comme nom, même si la traduction en français présente certains plus comme des verbes.

I - 5. 3. 3 Procès qualificatifs

Pour ces lexèmes classés comme des qualificatifs ou des "verbes d'état", nous donnerons chaque fois la forme nominalisée en *e...n*.

30 Co, petit

(225) *Co hē la ziliwa, tha tune hmaca kō ekō.*
petit TRANSIT DÉT crabe de cocotier NÉG comme plus RÉM avant
 Le crabe de cocotier se fait rare, ce n'est plus comme avant.

(226) *Ame la cong, tre, co ne thele mel.*
PRÉSENT1 DÉT petit.1SG.POSS PRÉSENT2 petit REL chercher vie
 Mon humilité est un gage de vie.

Econ(e), petitesse

(227) *Ame la econe ke tune lo wene balo ne tenis.*
PRÉSENT DÉT petitesse PRÉSENT2 comme DA fruit ballon REL tennis
 La grosseur c'est comme une balle de tennis (Littéralement "la petitesse").

(228) *Kola econe wene balo ne tenis ngo fuo.*
IMPERS petitesse fruit ballon REL tennis mais citrouille
 C'est petit comme une balle de tennis mais c'est de la citrouille (Littéralement "C'est petitesse d'une balle de tennis ...").

Co et *econ*, le dérivé nominal, fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

31 Haitr(e), amer, salé

(229) *Ka haitr la trepe drösinöe.*
STAT amer DÉT bol médicament
 Le médicament n'a pas très bon goût.

(230) *Nyine u la haitr hun la mel?*
pour faire quoi DÉT amer plus que DÉT vie
 Qu'est-ce que le mauvais goût à côté de la vie ? (à quelqu'un qui ne veut pas se purger avec une préparation amère pour être en bonne santé).

ehaitren(e), amertume

(231) *Ka ehaitrene hnagejë la trepe drösinöe.*
 STAT amertume mer DÉT bol médicament
 L'eau de purge a le (mauvais) goût de l'eau de mer.

(232) *Kolo hi a ehaitren ngo tha hnagejë kö.*
 IMPERS RESTR SPÉC amertume mais NÉG mer RÉM
 Elle en a le goût mais ce n'est pas de l'eau de mer.

Haitr(e) et son dérivé *ehaitren(e)* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

32 Isaisa, large

(233) *Ka isaisa la balaeketre ce.*
 STAT large DÉT couverture DX
 Cette couverture est large.

(234) *Isaisa ne balaeketr.*
 Large REL couverture
Largeur de couverture (sa largeur est comme celle d'une couverture).

eisaisan(e), largeur

(235) *Goeë eö lai, eö a eisaisane nu.*
 regarder 2SG DX 2SG SPÉC largeur cocotier
 Regarde-toi, tu es énorme (Littéralement "Tu as l'épaisseur d'un cocotier").

Isaisa et son dérivé *eisaisan(e)* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

33 Mana, abondant

(236) *Ka mana la xen ngöne la nöje cili.*
 STAT abondant DÉT nourriture dans DÉT pays DX
 La nourriture abonde dans ce pays.

(237) *Tha trotrohnine kö ni la mana cili.*
 NÉG comprendre RÉM 1SG DÉT abondant DX
 Je ne comprends pas cette abondance-là.

Emanan(e), abondance

(238) *Ame la ijine cili kola emanane hmanyaj lo lai catrei.*
 PRÉSENT DÉT moment DX IMPERS abondance galet DA DX escargot
 À cette époque-là, les escargots pullulaient (Littéralement "Les escargots abondaient comme des galets sur la plage").

Mana et son dérivé *emanan(e)* fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

34 Mingöming(e), joli

(239) *Mingöminge me loi e koië la wëtresij. (TAP)*

joli et beau LOC est DÉT étoile

L'étoile resplendit à l'orient (Littéralement "Elle est **belle** et admirable l'étoile à l'est").

(240) *Angeic a ajan la nekö jajiny ka mingöming.*

3SG SPÉC vouloir DÉT petit fille STAT joli

Il veut une jolie fille.

(241) *Thatreine kö ni qaja la mingöming me lolo i angeic.*

ne savoir RÉM 1SG dire DÉT joli et bon REL 3SG

Je ne sais que dire tant sa beauté et sa bonté sont incommensurables.

Emingömingön(e), beauté, splendeur

(242) *Angatr a emingömingöne iengene e jidr ngo ialameke ka ngazo*

3PL SPÉC beauté fleur LOC nuit mais visage STAT mauvais

e lai.

LOC jour

Ils sont beaux comme la fleur la nuit mais laids le jour (Ils ont la beauté de la fleur).

Mingöming(e) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom, de même *emingömingön(e)*, le dérivé nominal, peut fonctionner comme un verbe.

Nous pourrions aller plus loin en considérant le terme dérivé de la forme base, à savoir « **amingömingön** » (embellir).

(243) *Angatr a tra engen matre amingömingön la hnalapa.*

3PL SPÉC planter fleur pour embellir DÉT maison

Ils plantent des fleurs pour embellir la maison.

(244) *Ame hnene la hlue hna xome la ite amingömingöne sileva... (GEN)*

PRÉSENT REL DÉT serviteur ANTÉR prendre DÉT PLUR parure argent

Le serviteur sortit des parures d'argent ...

Amingömingön(e) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom.

35 Palulu, flamboyer, embraser, devenir rouge

(245) *Eni a xouen la palulu i angeic.*

1SG SPÉC peur.FR DÉT flamboyer REL 3SG

J'ai peur de sa rougeur.

epalulun(e), rougeur (feu, colère)

(246) *Angeic a epalulune eë.*
 3SG SPÉC rougeur feu
 Il est rouge comme le feu.

(247) *Tha tune hnyawa kö la eë, ngo kolo hi a epalulun.*
 NÉG comme bien RÉM DÉT feu mais ANAPH RESTR SPÉC rougeur
 Ce n'est pas vraiment comme le feu, mais il en a la flamboyance.

Palulu est compatible avec un contexte nominal, et *epalulun(e)*, le dérivé nominal, est compatible avec un contexte verbal, même si la traduction en français le présente comme un nom.

36 *Qea*, long, s'allonger, s'étirer

(248) *Ame la qeang, tre, qa thei kaka.*
 PRÉSENT1 DÉT long.1SG.POSS PRÉSENT2 venir REL papa
 Ma grande taille vient de papa.

Eqean(e), longueur

(249) *Ketre sinöe ka co ngön ngo ka eqeane nu.*
 un arbre STAT petit corps mais STAT longueur cocotier
 C'est un arbre avec un petit tronc, mais haut comme un cocotier.

(250) *Kola eqeane giti qa ga nany ngo neköi etë kösë tukë karesin*
 IMPERS longueur falaise de endroit loin mais petit rocher comme touque pétrole
e easë a tro ezin. (TUN)
 si 1PL.INCL SPÉC marcher côté

De loin, il monte telle une falaise, mais de près c'est un simple rocher haut comme une touque de pétrole.

Qea fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom et *eqean(e)*, le dérivé nominal, peut fonctionner comme verbe.

37 *Sihngödr(i)*, secret, caché

(251) *Angatr a hnyingëne thel la sihgödri ö.*
 3PL SPÉC demander chercher DÉT caché 2SG
 Ils cherchent à comprendre ta discrétion (le fait qu'on ne te voit pas).

Esihngödrin(e), discrétion, degré de camouflage, de discrétion.

(252) *Ka esihngödrine xejë angeic.*

STAT discrétion fourmi 3SG

Il est discrét comme une fourmi.

(253) *Tha ka tune kö la xejë ngo kolo hi a esihngödrin.*

NÉG STAT comme RÉM DÉT fourmi mais ANAPH REST SPÉC camouflage

Ce n'est pas comme la fourmi mais il en a juste la discrétion.

Sihngödr(i) fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom et *esihngödrin(e)*, le dérivé nominal, peut fonctionner comme verbe.

38 Xozaxoza, dur, rugueux (surface)

(254) *Nyine u la xozaxoza ngo trongëne jë.*

pour faire quoi DÉT rugueux mais marcher INJ

Qu'importe la rugosité (de la route) mais suis-le.

exozaxozan(e), rugosité

(255) *Ame la gojeny ne tro kowe la hnalapa i angeic, tre, ka*

PRÉSENT1 DÉT route REL aller REL DÉT maison REL 3SG PRÉSENT2 STAT

exozaxozane gojeny ne hugit.

rugosité route REL falaise

Le chemin qui mène chez lui est rude comme un chemin de falaise.

Xozaxoza fonctionne indistinctement comme verbe et comme nom et *exozaxozan(e)*, le dérivé nominal, peut fonctionner comme verbe.

39 Zezeny(i), déchiré ; se déchirer

(256) *Ka (kola) zezeny la trauzizi Bole.*

STAT déchirer DÉT pantalon Bole

Le pantalon de Bole est déchiré (se déchire).

(257) *Öhne hi ni la zezenyi cili.*

voir RESTR 1SG DÉT SE déchirer DX

J'ai vu cette "déchirure" (quelque chose qui se déchire).

(258) *Xele ni ma ce tro memine la zezenyi iheetr.*

refuser 1SG pour ensemble aller avec DÉT déchirer vêtement

Je ne veux pas que ce "vêtement déchiré" m'accompagne (à un enfant qui veut partir avec l'énonciateur).

Zezen(e) constitue la forme repérée (déchirer quelque chose).

(259) *Hnen la pune sinöne hna zezen la iheetreng.*
REL DÉT bout bois ANTÉR déchirer DÉT vêtement+1SG.POSS
 Le bout de bois a déchiré ma robe.

(260) *Öhne hi ni la zezene cili.*
VOIR RESTR 1SG DÉT déchirer DX
 J'ai vu ce "déchirage" (par quelqu'un de quelque chose).

Zezeny(i), qui constitue en même temps une forme intransitive, de même que *zezen(e)* la forme repérée fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

Tous les lexèmes de la liste présentés comme qualificatifs de même que leurs dérivés nominaux fonctionnent indistinctement comme verbe et comme nom.

I - 5. 4 Résultats de la vérification empirique par la combinatoire des lexèmes posés comme verbe

Les lexèmes de la liste présentés comme verbes, qu'ils soient transitifs, intransitifs ou qualificatifs, peuvent apparaître dans un environnement nominal sans modification morphologique. Tous disposent de morphèmes ou d'affixes nominalisateurs (*e...n, -na*) et les dérivés nominaux à leur tour peuvent apparaître dans un environnement verbal.

Nous signalerons cependant que bien souvent la traduction en français ne correspond pas toujours au fonctionnement en *drehu*. Si nous considérons l'item 2, *amë/ami+* "poser, mettre, laisser", notre premier contre-exemple, que nous reproduisons ci-dessous, est difficilement traduisible en français du fait de l'absence de terme pour désigner le repérage adopté ici à savoir l'action de laisser, de mettre. Il y a bien *pose* pour *poser*, mais il traduit plus *montage* que la simple action de "*laisser quelque chose*".

(261) *Tha öhne kö ni la köni amë cili.*
NÉG voir NÉG.2 1SG DÉT trois poser DX
 Je n'ai pas vu ces trois occasions (voyages) où il est venu déposer les ignames (Littéralement "Je n'ai pas vu ces trois "posages" (action de laisser)).

En *drehu*, un même terme peut servir à exprimer un procès, le “ produit ” du procès considéré dans son déroulement ou dans son achèvement et que l'on se place du point de vue du “sujet” ou de l'objet.

La deuxième remarque, qui prolonge la précédente, porte sur les verbes se terminant par **-n**. Dans un contexte nominal le rôle exact de cette particule peut prêter à confusion. Cette particularité nous pousse à les considérer comme des occurrences contextuelles d'une forme base plus ou moins formelle qui constitue souvent la racine du mot.

Considérons par exemple l'un de ces termes, à savoir ***cipan*** (item 3, refuser) :

Cipan [cipaan], avec allongement vocalique⁹⁷, est la forme repérée du procès (refuser quelque chose ou retenir quelqu'un), le repère étant signalé par **-n**. La forme base est ***cipa*** qui traduit une idée de rétention (*égoïsme, radinerie, avarisme*). ***Cipa*** constitue donc la notion qu'on trouve ci-dessous en fonction nominale.

(262) *Tune kaa la mekuna i ö la **cipa** i angeic ?*
 Comme INTERROG DÉT pensée REL 2SG DÉT rétention REL 3SG
 Que penses-tu de son refus ?

On retrouve cette racine dans ***xenicipa***, avec le même sens.

(263) *Tune kaa la mekuna i ö la **xenicipa** i angeic ?*
 comme INTERROG DÉT pensée REL 2SG DÉT rétention REL 3SG
 Que penses-tu de son avarice ?

Considérons maintenant la forme repérée :

(264) *Tune kaa la mekuna i ö la **cipane** i angeic ?*
 comme INTERROG DÉT pensée REL 2SG DÉT rétention REL 3SG
 Que penses-tu de son refus (de la marmite) ?

(265) *Tune kaa la mekuna i ö la **cipane** la trahmany ?*
 Comme INTERROG DÉT pensée REL 2SG DÉT rétention DÉT homme
 Que penses-tu du refus de l'homme (de la marmite) ?

Si ***cipan(e)*** fonctionne dans les deux exemples comme un nom, dans le même environnement que celui de ***cipa*** (*refus*) et de ***xenicipa*** (*avarisme*), se pose la

⁹⁷ L'allongement vocalique, un des opérateurs de la langue, est traité au chapitre 10.

question de savoir à quoi renvoie **-n(e)**.

Contexte de ces deux énoncés : X est allé demander sa grosse marmite à Y qui a refusé de la lui prêter. Z pose la question à X pour savoir ce qu'il pense de ce refus. (264) et (265) sont alors respectivement les formes elliptiques de (266) et (267) ci-dessous.

(266) *Tune kaa la mekuna i ö la cipane i angeic la öl ?*
 comme INTERROG DÉT pensée REL 2SG DÉT rétention REL 3SG DÉT marmite
 Que penses-tu de son refus de la marmite?

(267) *Tune kaa la mekuna i ö la cipa **ne** la trahmany ?*
 comme INTERROG DÉT pensée REL 2SG DÉT rétention REL DÉT homme
 Que penses-tu du refus de l'homme ?

Et si l'on remplace, dans (266), *i angeic* (forme personnelle) par *ne la trahmany* (forme repérée) cela donne (268) ci-dessous :

(268) *Tune kaa la mekuna i ö la cipan **ne** la trahmany la*
 comme INTERROG DÉT pensée REL 2SG DÉT rétention REL DÉT homme DÉT
öle i angeic ?
 marmite REL 3SG
 Que penses-tu du refus par l'homme de sa marmite?

Cipan(e) dans (264) a donc deux "valeurs" possibles à la lumière des énoncés qui précèdent, celui de verbe qui donne la traduction *refuser quelque chose*, et celui de nom qui donne la traduction *refus de quelqu'un* la particule **n(e)** pouvant aussi bien être interprétée comme renvoyant à **öl** (*marmite*) ou à **trahmany** (*l'homme*). L'ambiguïté est bien sûr levée dans l'énoncé (268) où les deux marques sont toutes les deux présentes : la marque de la forme repérée du procès et le relateur **ne**.

Récapitulons les différentes occurrences de **cipan**, que nous indiquons par P. Il fonctionne :

1 comme verbe : <X a P>

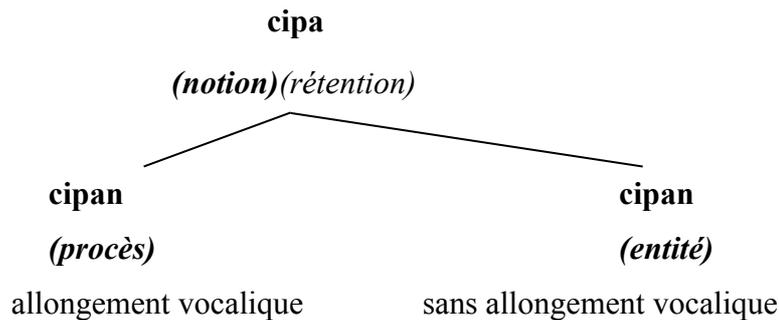
(269) *Trahmany a cipan la öle i angeic.*
 homme SPÉC refuser DÉT marmite REL 3SG
 L'homme refuse (de donner) sa marmite.

2 comme nom : <la P_n/i Y>

la cipan la öl (le refus de la marmite)

la cipan la trahmany (le refus de l'homme)

Nous traitons avec plus de précision les occurrences de la particule *n(e)* au chapitre sur l'actance (indique-t-il une relation avec *la öl* (la marmite) ou avec *la trahmany* (l'homme) ? Pour le moment, disons, comme nous l'annonçons au début de cette démonstration, que la nature de la particule **n(e)** nous impose de considérer ces formes comme contextuelles, donc comme des fonctionnements d'une même notion de base qui serait pour le cas présent **cipa**.



Ce fonctionnement concerne aussi les autres lexèmes comportant la particule **-n**. Pour tous les qualificatifs nous avons donné la forme dérivée en *e...n* qui rend le terme opérationnel pour un emploi nominal. Cette forme de dérivation ne leur est pas spécifique. Elle peut concerner aussi des verbes intransitifs (*fedr, meköl...*).

Qu'indique l'affixe nominalisant *e...n* dans une structure **ePn** ?

La ewiën la ngöni (la blancheur du sable) peut être interprété comme s'opposant à une autre couleur, mais aussi comme une "*blancheur*" par rapport à la blancheur d'une autre entité, ou comme la blancheur de tel sable par rapport à celle de tel autre.

Si pour tout ce qui concerne les couleurs différentes interprétations peuvent sembler évidentes, il n'en est pas de même pour d'autres "états". Considérons

ezezenyin (déchirure) forme nominalisée de *zezeny* (se déchirer) le dernier item de la liste des lexèmes posés comme verbe. Peut-on parler de "degré de déchirure". Une déchirure, c'est une déchirure par rapport à une "non déchirure". Il n'y a pas de "plus ou moins déchirure". En *drehu* on peut traduire cette interprétation avec **e...n**.

I - 5. 5 Récapitulation

Tous les lexèmes des deux listes (noms et verbes) peuvent apparaître dans n'importe quel contexte. Ceux classés comme verbes sont compatibles avec des "modalités nominales", avec des présentatifs. Et inversement, ceux classés comme entités (hors noms propres) (prototype nom), qu'ils soient indépendants ou dépendants, sont compatibles avec des modalités prédicatives.

Catégories ▶	noms		adjectifs	verbes
	substantifs	noms		
Prédicat	+	+	+	+
Actant S	+	+	+	+
Actant O	+	+	+	+

Toutefois, dans plusieurs cas, malgré la place d'actant occupée par le lexème la traduction en français le présente cependant comme un verbe, et inversement malgré la place de prédicat occupée la traduction en français le présente comme un nom.

Nous avons également fait remarquer l'importance d'identifier le type de repérage opéré qui influe inévitablement sur la traduction et d'autre part, la particularité de la langue *drehu* qui présente toujours le même terme dans la même forme dans certains types d'opération qui nécessitent pour le français une transformation morphologique.

Et inversement, nous avons, pour certains de nos contre-exemples, signalé la difficulté de les traduire en français du fait de l'absence de terme pour traduire le

type de repérage impliqué.

Nous avons aussi apporté une remarque sur la nature exacte de la particule **-n** présente aussi bien sur des termes "nominaux" que "verbaux". Nous sommes ainsi arrivé à considérer les formes en question comme contextuelles, donc comme des fonctionnements d'un même terme base.

Nous avons également relevé pour certaines opérations des différences d'interprétation dans les deux langues conduisant là aussi à des traductions différentes ou à l'existence ou non de formes adéquates.

Nous avons également posé l'hypothèse que tout terme désignant quelque chose de concret est celui originel et que tout terme désignant un procès ou des objets se rapportant à de nouveaux faits et gestes sont des sens donnés par néologisme (voir plus haut) du fait du contexte et/ou des possibilités offertes par la langue *drehu*.

I - 5.6 Conclusion

En conclusion, on peut admettre que l'opposition verbo-nominale existe en *drehu*, mais pas en tant que catégorisation prédestinée lexicalement. Les lexèmes ont la possibilité d'avoir plusieurs fonctionnements, avec ou sans modification morphologique, avec plus de fréquence pour tel ou tel fonctionnement.

Le temps, l'aspect et le mode ne sont pas spécifiques des procès et inversement, les modalités nominales ne sont pas spécifiques des entités.

La description traditionnelle avec catégorisation caractéristique des langues européennes doit être nuancée en ce qui concerne la langue *drehu* où on parlerait plutôt de fréquence fonctionnelle.

Du fait de sa fréquence dans une fonction, on est ainsi amené à classer tel lexème dans telle catégorie. Mais en faisant de la sorte, on enferme le terme en question dans un fonctionnement normalisé et on court le risque d'occulter d'autres fonctionnements (qui étaient) possibles.

Ce que l'on pourrait en revanche considérer comme certain, c'est l'existence de

certaines caractéristiques relevant du type verbal ou du type nominal comme la convergence de propriétés sémantiques d'abord (prédestinant les lexèmes dans la fonction de procès ou d'entité), de propriétés syntaxiques ensuite (distinguant les fonctions prédicat et actant), morphologiques (avec un système d'affixation spécifique à chaque fonction), combinatoires (marqueurs *AM* pour les verbes et modalités nominales ou présentatifs pour les noms). Ces caractéristiques ne sont pas exclusives d'une catégorie fermée de lexèmes.

On peut donc considérer les formes linguistiques, comme le suggère C. Moyse-Faurie, citant Hopper et Thompson qui insistent sur la mise en discours des formes linguistiques comme préalable à la catégorisation, « comme n'ayant pas de catégoricité jusqu'à ce que nominalité ou verbalité leur soit assignée dans la fonction discursive » et que « (t)oute catégorisation hors discours n'est pas pertinente. »⁹⁸

Pour illustrer le fonctionnement des lexèmes *drehu*, nous allons en considérer deux parmi les exemples donnés dans les deux listes, l'un référant à une entité et l'autre à un procès, et voir les différents rôles et étiquettes que l'un et l'autre sont susceptibles de jouer ou d'endosser en fonction des possibilités qui leur sont offertes dans le cadre d'une énonciation.

Prenons par exemple les notions “rame” et “porter sur l'épaule” signifiées en *drehu* par les lexèmes “*galu*” et “*ajön*” (les items 4 et 1 dans chacune des listes), l'un référant donc à une entité et l'autre à un procès.

Galu, pagaie, rame, dans l'énoncé (83) réfère bien à une entité et occupe la place qui sied à ce fonctionnement, à savoir celui d'actant (ici objet). Il peut, dans ce contexte, être envisagé comme un nom. Dans (84), *galu* ne joue plus le même rôle. Combiné à la particule aspectuelle *jě* il est la tête du prédicat. Mais de par son origine, c'est un prédicat nominal. Dans (86), *galu* est un actant mais sémantiquement, il indique une action. Le verbe est constitué par son dérivé *galun* dans (85).

Ajön, "porter sur l'épaule", est doté des caractéristiques du verbe. Dans (153) il est

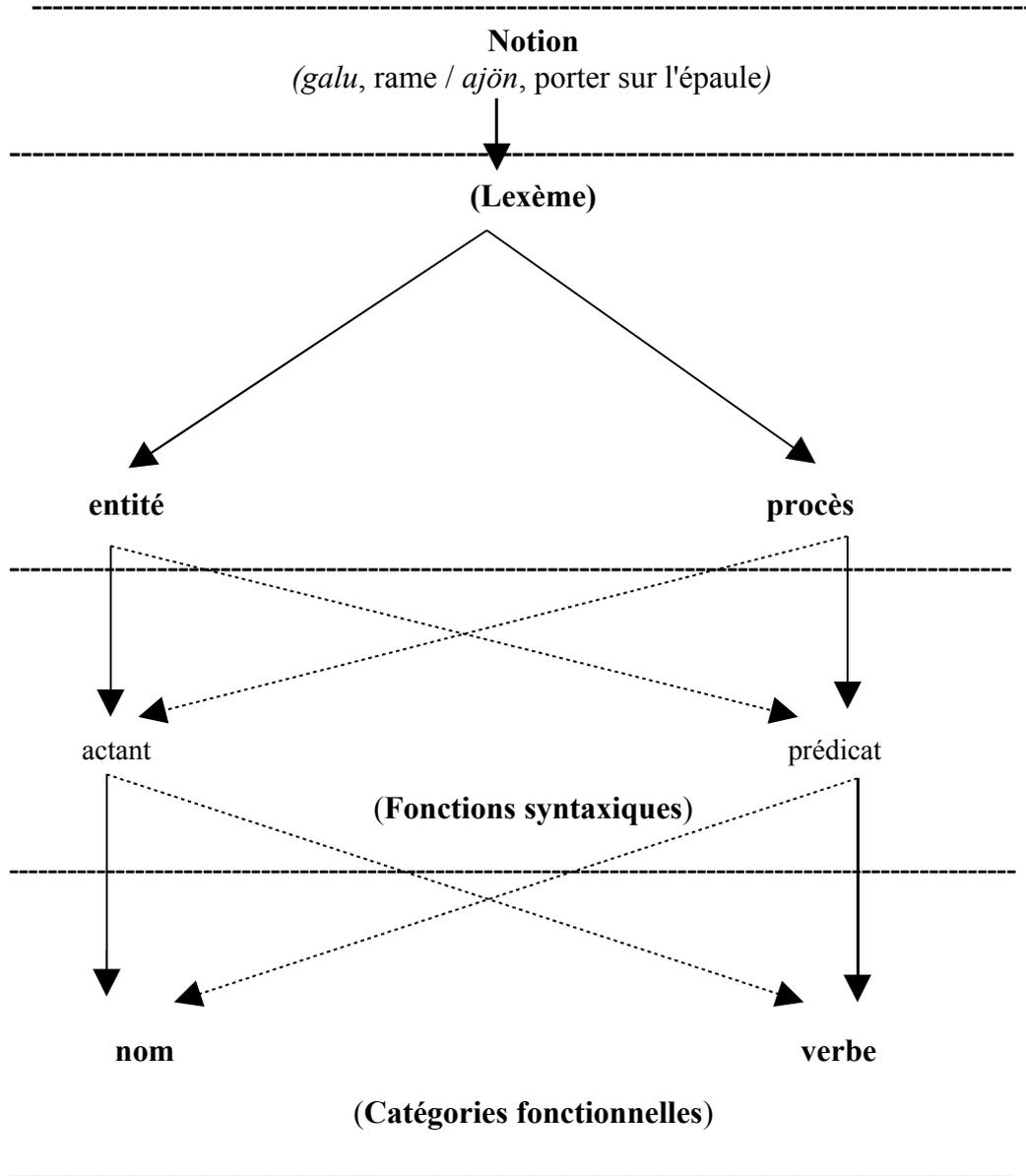
⁹⁸ C. Moyse-Faurie, 2005.

en forme combinée. Le syntagme dont il est la tête est donc prédicatif. Mais cette forme prédicative peut occuper une place d'actant comme dans (155-156). De par son origine nous avons là des actants de type verbal puisqu'il s'agit d'une action.

Nous nous apercevons que tout lexème, même s'il peut occuper différentes fonctions et différentes places dans l'énoncé, est tout de même bien marqué par son origine notionnelle. Et cette origine notionnelle implique que, même si sur le plan de la structure d'énonciation, il peut occuper une place autre que celle naturellement réservée à son groupe, sémantiquement il reste attaché à ce groupe. Cette omniprédicativité des uns et cette polyactancialité des autres exclut de les cantonner dans une catégorie qu'ils délaisseraient bien vite à la première occasion.

Nous représentons cette polyprédicativité et cette polyactancialité des lexèmes par la figure 1. 8.

Figure 1. 8 : Polyprédicativité et polyactancialité des lexèmes



Caractéristiques du nom :

- convergence de propriétés sémantiques (entité) -propriétés combinatoires ($AM + P$)
- convergence de propriétés syntaxiques (actant) - incompatibilité avec les modalités nominales
- convergence de propriétés combinatoires (articles)

Caractéristiques du verbe :

(Niveau morphologique)

convergence de propriétés morphologiques :

e...n (eXn), -na (Xna)

...n (Pn), a...n (aPn)

I - 6 Les principaux groupes syntaxiques de l'énoncé

I - 6. 1 Le syntagme prédicatif

Le syntagme prédicatif (SP) est le seul constituant obligatoire de l'énoncé *drehu*.

Ce dernier peut n'être constitué que du SP (270) (271).

(270) *Meköle ju.*

dormir INJ
SP

Dors. (X ordonne à Y de dormir).

(271) *Ka meköl.*

STAT dormir
SP

Il dort. (X parle à Y, mais celui-ci ne répond pas. Et pour cause, "il dort").

L'énoncé peut également se résumer à l'actant sujet (272) ou à l'actant objet (273), notamment dans les énoncés réponses. Ce type d'énoncé se rencontre dans la conversation courante où le contexte permet bien souvent l'économie de certains constituants de la phrase (272 à 274).

(272) *Kuli.*

chien
SP

C'est un chien. (On entend un bruit au loin, tout le monde tend l'oreille : "c'est un chien" qui aboie).

(273) *Wene pom.*

fruit pommier
SP

Une pomme.

L'énoncé ci-dessus est une réponse à la question : *qu'est-ce que tu manges ?*

(274) *Á hnei Wilidone qatr. (P4)*

JONCT REL Wilidone vieux
SP

C'est à cause du vieux Wilidone (que cela n'a pu être concrétisé).

I - 6. 2 source/siège et but

Lorsque le SP fait apparaître un procès qui implique deux participants, nous distinguons un terme **source** et un terme **but**. Ces concepts, utilisés dans la Méthode (2001), ont été introduits par Antoine Culioli (1999) pour éviter les termes agent et patient qu'il trouve réducteurs dans la relation plutôt assez complexe d'agentivité. Nous utilisons ces termes au début de notre analyse, mais ils seront substitués par des termes plus précis au fur et à mesure que les différents constituants de l'énoncé seront clairement définis.

Comme le traduit J. Vernaudon (2000), l'auteur sous-entend que

les termes **source** et **but** ne sont pas de simples substituts des traditionnels **agent** et **patient**. Par exemple, la notion /manger/ implique un **mangeur** (source) et un **mangé** (but), et l'on peut certes, dans ce cas particulier, identifier la source à l'agent et le but au patient (ou à l'agi). En revanche dans **J'entends un bruit**, il y a bien une orientation dont on va chercher à rendre compte par l'emploi des désignations **source** et **but**, mais **je** n'ai pas pour autant un **agent** quand **un bruit** serait l'**agi**. Dans ce cas, il n'y a plus d'agentivité.⁹⁹

Dans la structure *drehu* <X a P Y> (où X et Y désignent des lexèmes quelconques impliquant deux participants X et Y), la première place est réservée au terme **source** et la seconde au terme **but**.

(275) *Hetrue a xeni wene pom.*
 source but
 H. SPÉC manger fruit pommier
 Hetrue mange une pomme.

Outre le critère d'agentivité, permettant de localiser le terme source, nous avons aussi ceux d'instrumental (le moyen par lequel l'action s'accomplit), d'expérient (siège d'une perception ou d'un sentiment), de stimulus (qui provoque une perception ou un sentiment), de destinataire ou attributaire (d'un don, d'une parole, etc.), de point de départ et de point d'arrivée d'un mouvement, etc.

⁹⁹ Vernaudon, J. 2000 : 33

Il peut arriver dans un énoncé que la **source** ou le **but** du procès demeurent implicites. Leur place restant disponible, nous parlons de **vidage**¹⁰⁰. L'opération de vidage (omission volontaire), très fréquente en *drehu*, est à l'origine de nombreuses formes elliptiques.

Vidage du but :

(276) *Hnauën laka angeic a fe #?*

INTERROG que source 3SG SPÉC ouvrir

Pourquoi il (l')ouvre ?

(Quelqu'un est en train d'ouvrir une fenêtre, alors qu'il n'y a pas lieu de le faire : pourquoi l'ouvre-t-il ?

Vidage de la source :

(277) *Hnauën laka kola atë la eje cili ?*

INTERROG que SA substitut donner DÉT NOM DX but

Pourquoi on a donné ce nom ?

Un enfant vient de naître, son père lui a donné un nom. L'énonciateur s'étonne du nom choisi par le père.

Dans cet exemple, le vidage de la source a nécessité l'emploi d'un substitut, en l'occurrence *kolo* dont l'amalgame avec le marqueur *a* a donné *kola*. Nous démontrons cet amalgame au chapitre 3.

Si l'énonciateur veut préciser à nouveau la source du procès, il peut l'introduire à droite du SP précédée du relateur *hnei*.

(278) *Hnauën laka kola atë la eje cili hnei nyidrë ? (CP)*

INTERROG que SA substitut donner DÉT NOM DX REL but 3SG.DÉFÉR source

Pourquoi il a donné ce nom ?

Lorsque le procès n'implique qu'un participant à la fois **source** et **but** nous

¹⁰⁰ Le vidage est un procédé qui consiste à laisser une place vide dans l'énoncé lorsque la compréhension peut être déductible du contexte ou de la situation.

l'appelons **siège** du procès.

(279) **Nekönatr** a meköl.

siège

enfant SPÉC dormir

L'enfant dort.

Le procès change de forme en fonction du terme “but” qu’il introduit : forme combinée en (280) (**tĩ+**), forme repérée en (281) (**tith**), forme personnelle en (282) (**tithi+**), ces formes venant s'ajouter à une forme base (283) (**të**).

(280) *Atreine hi ö tĩ hos ?*

Être capable REST 2SG monter cheval

Sais-tu monter à cheval ?

(281) *Hose i drei lai hnei ö hna tith ?*

cheval REL INTERROG DX REL 2SG ANTÉR monter

À qui est ce cheval que tu montes ?

(282) *The tithi qaaqa kö, qaaqa a akötre ju.*

NÉG monter grand-mère RÉM grand-mère SPÉC avoir mal dos

Ne monte pas sur grand-mère, grand-mère à mal au dos.

(Une grand-mère allongée sur le ventre à son petit-enfant qui est arrivé sur son dos).

(283) *Nge të meköti la he ngöne la qathë e Ahmelewed ... (TC)*

et se poser droit DÉT bateau sur DÉT passe LOC A.

Et le bateau vint directement s'échouer sur la passe d'Ahmelewedr.

(Littéralement "Le bateau vint directement se poser sur (le récif bordant) la passe d'Ahmelewedr).

Tous les procès n'ont pas systématiquement ces quatre formes. Certains procès ont souvent une même forme pour les formes combinée et personnelle. Par exemple *goe* (avoir les yeux ouverts), forme base, *goeën(e)*(regarder), forme repérée et *goeë*, forme combinée et personnelle.

(284) *Qaaqa, goeë Hetrue e fute ni. (METH)*

grand-mère regarder H. LOC se moquer 1SG

Grand-mère, regarde Hetrue qui se moque de moi.

(285) *Qai angatr hna hane goeë he e kuië uhni. (CP)*
 provenir 3PL ANTÉR AUSSI regarder bateau LOC jeter ancre

Ils sont allés assister au mouillage d'un bateau (et ils en sont revenus)
 (Littéralement "Ils sont allés voir un bateau jeter l'ancre").

I - 6. 3 Compléments

Le syntagme prédicatif (SP) peut être suivi d'autres syntagmes qui peuvent être déterminés ou indéterminés. Le premier de ces syntagmes constitue bien souvent un troisième actant. Nous l'appellerons (W), et tout ce qui vient après, dans un premier temps, sera appelé "complément" (C).

< [X a P Y] W C >

Les compléments (C) peuvent être introduits par un relateur ou non. Lorsque C n'est introduit par aucun relateur nous le notons et l'appelons, à l'instar de Jacques Vernaudo (2000), C_{\emptyset} . Autrement le relateur sera noté en indice : $C_{hnen/i}$.

(286) *Kola meköl la nekönatr hun la ixöe ka dro .*

IMPERS dormir DÉT enfant REL DÉT natte STAT sale

< SP X C_{hun} >

L'enfant dort sur une natte sale.

La relation entre le SP et les autres constituants de l'énoncé est indiquée par des relateurs. Nous en présentons quelques-uns parmi les plus courants :

1-Le relateur indépendant $hne(n/i)$, lorsque sa présence est indispensable pour lever toute ambiguïté sur la nature du complément, introduit l'actant sujet (287) (288) ou l'instrument du procès (289).

(287) *Kola mekölen la ixöe ka dro hnen la ha aping.*

IMPERS dormir.FR DÉT natte STAT sale REL DÉT COLL petit.enfant.1sg

< SP_n Y C_{hnen} >

Mes petits-enfants dorment sur une natte sale (C'est une grand-mère qui constate avec un petit air de reproche où ses petits-enfants dorment).

(288) *Hna xup ekö ... hna nyiqane xup hnei Wacapo... (P4)*
 ANTÉR construire avant ANTÉR commencer construire REL W.
 SP C_{hnei}

Elle a été construite avant ... elle a été commencée par Wacapo ...

(On parle ici d'une maison qui a été construite par deux personnes différentes. L'énonciateur n'est pas très sûr de lui en disant qu'elle l'a été d'abord par Wacapo).

(289) *Hnei angate hna sixa eë hnei lue sine sinö. (TC)*
 REL 3PL ANTÉR frotter feu REL deux morceau bois
 X_{hnei} SP C_{hnei}

Ils obtenaient du feu en frottant deux morceaux de bois.

2-Les relateurs complexes introduisent un complément de circonstance. La plupart disposent d'une forme déterminée et d'une forme personnelle.

Toujours à la suite de Jacques Vernaudon, nous distinguerons ces compléments par leur relateur introducteur noté en indice C_{hne}, C_n, C_i, C_{the}, etc.

(290) *Bole me Udrun a lapa thei lue qatr. (Then la keme i Bole)*
 B. et U. SPÉC rester REL deux vieux
 SP C_{thei} (C_{then})

Bole et Udrun habitent chez les deux vieux. (Chez le père de Bole).

Les rôles sémantiques donnés aux formes présentées en illustration ne sont pas exclusives, à l'image de C_{hne(n/i)}.

(291) *Kola nyi alien hnei tim.*
 IMPERS faire contenu REL eau
 SP C_{hnei}

On remplit (quelque chose) d'eau.

Dans l'énoncé ci-dessus, *hnei* introduit l'instrument du procès.

Lorsque le noyau du syntagme prédicatif dénote un état ou une propriété, ou s'il dénote un procès à un seul actant, le siège de cet état, de cette propriété ou de ce procès est exprimé par X (292). Si le SP dénote un procès avec deux participants,

X constitue le terme source (293), Y l'objet (294), C_{hnei} indiquant le terme source (294) ou l'instrument (293)(295).

(292) *Kola treij la nekönatr.*

IMPERS pleurer DÉT enfant
SP X

L'enfant pleure.

(293) *Kola treij la nekönatr hnei Hetrue.*

IMPERS pleurer DÉT enfant REL H.
SP X C_{hnei}

L'enfant pleure à cause de Hetrue.

(294) *Kola nyi alien la butei hnei Bole.*

IMPERS faire contenu DÉT bouteille REL B.
SP Y C_{hnei}

Bole remplit la bouteille.

(295) *Kola nyi alien la butei hnei tim.*

IMPERS faire contenu DÉT bouteille REL eau
SP Y C_{hnei}

On remplit la bouteille avec de l'eau.

La profusion des relateurs et de leurs rôles sémantiques ne nous permet pas de les présenter tous ici. Nous aurons l'occasion d'en présenter d'autres dans la suite du travail.

I - 7 Conclusion de la première partie

Après avoir posé l'hypothèse puis démontré, par l'analyse empirique, que tout lexème peut apparaître dans n'importe quel contexte, on peut admettre le principe d'une certaine "omniprédicativité" ou d'une certaine "omniactancialité" des lexèmes. La non pertinence en *drehu* des "particules grammaticales posées comme étant spécifiquement verbales ou nominales" confirme notre hypothèse sur la non pertinence d'une catégorisation verbo-nominale du fait du caractère fonctionnel de ces catégories.

Nous avons aussi apporté quelques précisions sur la nature de la particule *-n* présente aussi bien sur des termes "nominaux" que "verbaux" faisant considérer les formes en question comme contextuelles, donc comme des fonctionnements d'un même terme base.

La polysémie de ces termes, comme leur polyfonctionnalité, atteste d'une stratégie opérée par la langue *drehu* d'user de concepts globaux, plus généraux, mais renfermant des degrés non déterminés lexicalement et morphologiquement et seulement repérables par le contexte. C'est l'idée que nous retiendrons pour l'analyse des marqueurs AM qui va suivre, à savoir l'existence d'opérations générales qu'ils soustendent et qui expliquerait leur polyfonctionnalité. Cela, ajouté à une métalangue traditionnelle non adaptée pour décrire le *drehu*, nous a décidé à tenter une approche différente, notamment par le cadre de la Théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli.

DEUXIÈME PARTIE

Les marqueurs AM du *drehu*

MARQUEURS AM

0 - Introduction

Nous abordons dans ce chapitre l'analyse des marqueurs AM, c'est-à-dire des particules grammaticales entrant dans toute opération de prédication.

Les principales « marques aspecto-temporelles et modales » du *drehu* ont été répertoriées par différents chercheurs, en particulier C. Moyse-Faurie (1983). Il s'agit de : **a** (*eni a meköl*, je dors), **kola** (*kola meköl la medreng*, le bébé dort), **tro(a)** (*troa drengethenge la kem me thin*, il faut obéir à ses parents), **hna** (*hna mani ekula*, il a plu tantôt), **ka** (*ka idreuth la tim*, l'eau est chaude), **hë/ha** (*hlë hë angeic*, il est réveillé). Pour avoir une idée plus complète du système nous verrons aussi le marqueur **hi**, à la suite du marqueur **hë**. Nous les aborderons dans cet ordre. Dans l'analyse de quelques-uns de ces marqueurs, nous serons inmanquablement amené à en aborder d'autres, de façon périphérique : *kö, pe, hö* ...

Pour chaque marqueur, nous commençons toujours par une présentation des analyses antérieures.

Quelles sont la nature et la valeur exactes de chacun de ces marqueurs ? Pour répondre à cette question, nous procédons, pour chaque marqueur et à partir des différentes occurrences dégagées des analyses antérieures et de notre propre corpus, à une observation formelle. De quelle opération ce marqueur est-il la trace ? Relève-t-il du temps chronologique ou de la temporalité ? Quelle(s) relation(s) entretient-il avec les différents éléments de l'énoncé ? Commute-t-il avec les autres marqueurs ? Sinon pourquoi ? Tout cela en tenant compte des différents registres (familier, respectueux, honorifique, langue orale, langue écrite). Nous comparerons ensuite les résultats de notre recherche aux analyses antérieures, puis nous tirerons nos propres conclusions.

CHAPITRE II

Le marqueur *A*

II - 1 Présentation

Nous commençons notre étude du marqueur *a* par une présentation des analyses antérieures. Puis, à partir d'un inventaire de ses différentes occurrences, nous dégagons les divers statuts du marqueur et ce qu'il y indique. Nous nous attacherons surtout à rechercher l'opération permanente indiquée par le marqueur. Nous verrons également les éléments mis en rapport dans la relation opérée par *a* dans les différentes structures et, enfin, un rapprochement sera fait avec d'autres particules apparaissant dans les mêmes contextes.

Plan

1. Analyses antérieures
2. Inventaire des occurrences de *A*
3. Ce qu'indique le marqueur *A* dans chacune des occurrences
4. À quel(s) paradigme(s) appartiennent les différents *a* ?

II - 2 Analyses antérieures

Dans ses "Notes grammaticales sur la langue de Lifu (1882)", A. Colomb attribue à la particule *a*, devant un "verbe", le rôle d'auxiliaire "avoir" (*eni a mec*)(*sic*), de marque du passé en général ou du présent. Dans cette occurrence, *a* est aussi fréquemment causative (faire, rendre, être cause de). L'apparition de *a* en

préfixe, se traduit "à la façon de, à la manière de, à la mode de" dans un sens adverbial (*mekœt*, droit -> *amekœtin*, rendre droit, redresser) et devant un nom de nombre par "fois". À propos de cette particule, qui peut d'autres fois n'être "qu'une simple liaison pour l'euphonie", Colomb admet implicitement ne pas en avoir dégagé toutes les nuances et préconise une étude plus poussée "parce qu'elle pourrait avoir encore bien d'autres acceptions".

Dans sa "grammaire du *drehu*" (Dehu grammar), D. Tryon (1968) attribue à la particule **a** le statut de marque du présent (<*a*> *indicates present tense*).

Ce sera aussi la position de C. Moyse-Faurie (1983), en plus nuancée. Pour cet auteur, bien qu'elle serve également aux énoncés à caractère général, soit existentiel, soit aoristique, n'impliquant pas une référence temporelle, "cette modalité indique le plus souvent un procès présent".

(1) *eni a xen*
 je PRÉS manger
 je mange

S'interrogeant sur son origine et se basant sur le fait qu'elle est la seule à requérir un sujet antéposé au groupe verbal, C. Moyse-Faurie formule l'hypothèse que le type d'énoncé où ce marqueur apparaît serait d'origine pronominale.

<Prédicat + Modalité postposée + **a** + Prédicatoïde + Complément>

Dans cette structure, où **a** est un relateur, le prédicat aurait perdu son caractère central au profit du prédicatoïde.

<Sujet (+ Modalité postposée) + **a** + Prédicat + Complément>

M. Lenormand (1992-1994) considère de son côté que « cette modalité situe le fait ou l'état dans le moment du discours du locuteur ou dans le temps du récit... C'est un présent aoristique ou existentiel, c'est-à-dire indifférent à la datation de l'action, sans localisation dans le temps. Elle sert à exprimer une action habituelle, un fait de caractère général, universel, atemporel ».

Dans l'approche grammaticale de la « Méthode d'initiation à la langue *drehu* » (LERCARI, SAM, GOWE, VERNAUDON, 2001), les auteurs, dont l'auteur de ces lignes, dénie à la particule **a** la marque d'une temporalité.

La particule **a** indique que la relation est inscrite dans un intervalle de temps particulier, mais elle ne dit pas si cette relation est révolue, actuelle ou à venir. Toutes ces déterminations particulières seront précisées par le contexte et par des particules supplémentaires.¹⁰¹

Le marqueur **a** indique plutôt une relation de spécification inscrite dans un intervalle de temps.

Le marqueur **a** permet également d'introduire une spécification supplémentaire liée à une situation particulière, par exemple dans la structure <P1 **a** P2>, P désignant une proposition.

(2) *Mala pi hi la nekönatr a trahmany.*
 naître DÉCR RESTR DÉT enfant JONCT garçon
 L'enfant naquit, c'était un petit garçon.

F. Wacalie (2006) note de son côté que « le marqueur **a** est indifférent à toute datation et que le temps du discours est sa seule référence. Il est donc fort inadapté de vouloir lui assimiler l'étiquette d'un présent simple. »¹⁰²

Le marqueur **a** permet une mise en rapport provisoire et ponctuelle entre des éléments d'information et c'est cette précarité « qui donne une valeur dynamique à l'énoncé ». Enfin, le marqueur **a** établit une relation ou tente de le faire « entre une zone géographique et une zone temporelle ». Et l'auteur attribue à cette volonté de mise en rapport la position syntaxique de **a** à la médiane des deux notions.

¹⁰¹ C. Lercari et alii, 2001 : 93.

¹⁰² F. Wacalie, 2006 : 45.

II – 2. 1 Récapitulation

À la lumière de ces différentes analyses, on peut dégager deux occurrences du marqueur : une dans la structure <X **a** P> et une dans la structure <P1 **a** P2>. La première occurrence est évidemment celle qui est la mieux étudiée, celle où **a** est analysé comme une modalité prédicative.

Et l'ensemble des auteurs, à l'exception de ceux de la Méthode et de F. Wacalie, voient en cette particule la "marque du présent" (Colomb), une "modalité indiquant le plus souvent un procès présent" (C. Moyse-Faurie) ou « exprimant une action habituelle, un fait de caractère général, universel, atemporel » (M. Lenormand). Pour ceux de la Méthode, la particule **a** marque une relation de spécification, celle-ci pouvant être centrale <X **a** P> ou venant en supplément dans la structure <P1 **a** P2>. Nous retrouvons cette même idée de mise en relation chez F. Wacalie qui reconnaît notamment au marqueur le fait d'apporter un certain dynamisme à l'énoncé.

En dehors de cette divergence, d'autres occurrences sont signalées, notamment en emploi causatif ou "en simple liaison pour l'euphonie" (Colomb). L'origine du marqueur est également abordée par C. Moyse-Faurie (1983) qui pose l'hypothèse d'une origine pronominale du type d'énoncé où ce marqueur apparaît.

Le marqueur **a** indique-t-il le présent ? A-t-il un rapport avec une particule *a* observée dans d'autres contextes, notamment dans l'emploi causatif ? Dans l'affirmative, quel est le lien qui les unit ? Avons-nous d'autres occurrences et ont-elles un rapport entre elles, et avec les premières ? Certaines occurrences ne sont-elles "qu'une simple liaison pour l'euphonie" comme le pense A. Colomb (1882) ou au contraire sont-elles réellement porteuses d'autres acceptions comme cet auteur l'admet par ailleurs ?

Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

L'analyse consistera à mettre en évidence et à décrire l'opération dont **a** est la trace. Dans cette optique, nous avons effectué, à partir d'un corpus constitué d'une large variété de textes, un relevé des différentes occurrences du marqueur.

II - 3 Inventaire des occurrences de A

L'analyse de notre corpus de textes nous permet de dégager 5 grands contextes d'occurrences du marqueur **a**. Pour les besoins de l'analyse nous les noterons de 1 à 5 (S1 à S5) :

S1.<X a P> ; S2.<Kolo (X) a P> ; S3.<Tro (X) a P> ; S4.<P1 a P2> ; S5.<Qa(n) L¹⁰³/M¹⁰⁴ a uti hë (e) L/M> ; S6.<Σ1 a Σ2>¹⁰⁵.

Dans la structure S4 <P1 a P2>, la plus complexe, P1 et P2 peuvent prendre diverses formes. Nous donnons ci-dessous quelques exemples pour P1 :

S4.1 : P1 =	<X a P>	[< <u>X a P1</u> ——— a —▶ (troa) P2>]
S4.2 : P1 =	<P (modalités) X>	[< <u>P1 (jë, ju, hë...)</u> ——— a —▶ P2>]
S4.3 : P1 =	<Pëkö X>	[< <u>Pëkö X</u> ——— a —▶ P>]
S4.4 : P1 =	<X e L>	[< <u>X e L</u> ——— a —▶ P>]
S4.5 : P1 =	<Kola P>	[< <u>Kola P1</u> ——— a —▶ (troa) P2>]
S4.6 : P1 =	<Tro X a P>	[< <u>Tro X a P1</u> ——— a —▶ troa P2>]
S4.7 : P1 =	<N ¹⁰⁶ hi/hë (la X)>	[< <u>N hi/hë (la X)</u> ——— a —▶ P2>]

Par rapport au prédicat, on peut distinguer trois grands types d'occurrences, les deux premiers étant, nous le rappelons, ceux qui ont été analysés dans les études antérieures :

1er type : avec **a** comme élément du noyau prédicatif central (de l'énoncé ou de la proposition) ;

2ème type : **a** reste élément central du noyau prédicatif mais combiné à d'autres marqueurs ;

¹⁰³ L indique un lieu

¹⁰⁴ M indique un moment

¹⁰⁵ Σ indique un énoncé

¹⁰⁶ N indique un numéral

3ème type : avec **a** comme élément de coordination entre deux parties plus importantes du discours ou de l'énoncé.

La notion introduite par **a** peut également constituer un critère de classement des occurrences. On distingue alors :

- les occurrences où **a** introduit un procès,
- les occurrences où **a** introduit un lieu ou un moment,
- les occurrences où **a** introduit un énoncé, un morceau de discours.

L'amalgame ou la synthématisation avec d'autres marqueurs, notamment avec les marqueurs *tro* (*tro + a -> troa*) et *kolo* (*kolo + a -> kola*), permet aussi une distinction des occurrences de **a**. Ce critère nous vaut de traiter ces deux occurrences dans l'analyse des marqueurs concernés l'un par un amalgame, l'autre par une synthématisation respectivement aux chapitres 3 pour l'un (*kolo*) et 4 pour l'autre (*tro*).

Malgré tout, ces différentes approches apparaîtront en filigrane de notre analyse du marqueur **a**.

Pour avoir une photographie des différentes occurrences, nous en donnons ci-dessous quelques illustrations tirées de notre corpus et qui serviront à l'analyse :

S1 <X a P>

(3) *Angeic a pi hane si ngo pë hë la tim. (THUM)*
3SG SPÉC DÉSIDÉR aussi se laver mais PRIVAT TRANSIT DÉT eau

Il voulait aussi se laver mais il n'y avait plus d'eau.

S2 <Kolo a P>

(4) *Ame lai kola traqa a qaja, ke, kolo lai a traqa a qaja hnei*
PRÉSENT1 DX IMPERS arriver SPÉC dire PRÉSENT2 ANAPH DX SPÉC arriver JONCT dire par

qaaqaati koi kaka ... nge Waixapa palakö e ceepi ... (P4)
grand-père REL papa et Waixapa encore LOC là-bas...

Quand il est venu dire, grand-père est venu dire à papa ... et Waixapa était encore là-bas...

- (5) *Ngo ketre ame Numa kolo pe hë a ketre xup ... matre ase pi ...*
 mais autre PRÉSENT Numa ANAPH CONTR TRANSIT SPÉC autre construire pour finir DÉCR
 Mais Numa, (s)'il a repris la construction ... c'est pour terminer la maison ...
 (P4)

<P1 a P2> (P1=kola P)

S3 <Tro (X) a P>

(Exemple (11) de S4)

S4 <P1 a P2>

Voici quelques formes représentatives de P1 et de P2 :

<Kolo (modalités postposés/DX) a (troa) P>

- (6) *Ame lai kola traqa a qaja, ke, kolo lai a traqa a qaja*
 PRÉSENT1 DX IMPERS arriver JONCT dire PRÉSENT2 ANAPH DX SPÉC arriver JONCT dire
hnei qaaqaati koi kaka ... nge Waixapa palakö e ceepi ... (P4)
 REL grand-père REL papa et Waixapa encore LOC là-bas...

Quand il est venu dire, grand-père est venu dire à papa ... et Waixapa était encore là-bas...

- (7) *Pëkö jö a thina hmekeië... (T150)*

PRIVAT soleil SPÉC éclairer vers l'est

Il n'y a pas de soleil qui éclaire vers l'est.

<X (hë, hi...) a P1 a P2>

- (8) *Nge ame la kola ase huliwa, tre, easë hi a ce*
 et PRÉSENT DÉT IMPERS terminer travail PRÉSENT2 1PL.INCL RESTR SPÉC ensemble
mejë jë a tro. (C9)
 se lever ASP JONCT aller

Et quand on a fini le travail, nous nous levons tous ensemble pour partir.

<X a P1 a troa P2>

- (9) *Öning, Waixaja, eni a troa wai ö a troa fõi Kalin. (C2)*

dire.1SG Waixaja 1SG SPÉC VIS voir 2SG JONCT VIS épouse Kalin

Je lui ai dit : "Waixaja, je viens te voir pour que tu sois l'épouse de Kalin.

<P1 a troa P2>

- (10) *Matre ase hë iji kava kola ratre a troa meköl, meköl aqeani.*
 donc finir TRANSIT boire kava IMPERS rentrer JONCT VIS dormir dormir longtemps
 Donc après le kava elle rentre pour dormir, dormir longtemps. (P2)

- (11) *Tro pe hē ni a traqa edrahe a troa porotrik me epon. (P3)*
 VIS CONTR TRANSIT 1SG SPÉC arriver tantôt JONCT VIS discuter avec 2DL

Je viendrai tantôt pour discuter avec vous.

<P (ju, hē, hi,...) X a P>

- (12) *ngo goeëne ju hi ni a pēkō trene jia ne isi. (TCC)*
 mais regarder ASP REST 1SG JONCT PRIVAT posséder arme REL guerre

Mais lorsque j'ai regardé personne n'était armé.

- (13) *Xulu jē hi lai a ... traqa fē hē la mani. (P4)*
 arriver ASP RESTR DX JONCT arriver avec TRANSIT DÉT argent

Il arriva ... arriva avec l'argent.

- (14) *Tro jē a ange ithel. (KQ)*
 VIS INJ SPÉC PLUR chercher

Allez (le) chercher.

- (15) *Öni Xetē : Tro hē ni a tro ke kolo hē la a troa lai. (AU)*
 dire poule sultane VIS TRANSIT 1SG SPÉC aller car ANAPH TRANSIT DX SPÉC VIS jour

La poule sultane dit : "Je vais m'en aller car il va bientôt faire jour".

- (16) *Tro hmaca pi pe hē nenē Ahnue qatr a tro kuhu e Luecila.*
 aller de nouveau DÉCR CONTR TRANSIT maman A. vieux JONCT aller en bas LOC L.

La vieille Ahnue descendit à nouveau à Luecila. (P4)

- (17) *Mejē jē hē sē lo mecixen a tro keejē Fenesila... (P2)*
 se lever ASP TRANSIT 1PL.INCL DA samedi JONCT aller là-bas F.

On déménagea samedi (pour aller) à Fenesila.

- (18) *Ame hna aelēne hmaca a tro helepu iē, me amekōlene*
 PRÉSENT ANTÉR remonter encore JONCT aller terre DIR et faire allonger
gala nyido... (TCC)
 lever la tête 2DL

On les fit remonter à terre où on les fit allonger sur le dos...

<X e L a P>

- (19) *Nge hane hi la, koho kō a thupē Drile qatr... (P2)*
 et PRÉSENT RESTR DX en haut RÉM JONCT s'occuper Drile vieux

Par exemple là, elle est là-haut à s'occuper du vieux Drile.

- (20) *Hane koho e Waixaja a hace hē. (C2)*
 PRÉSENT là-haut LOC Waixaja JONCT lourd TRANSIT

Il y a Waixaja là-haut, elle est enceinte.

- (21) *angatre kohmiju a kuci xen me saihnyi...* (P4)
 3PL là-bas JONCT faire nourriture et four kanak
 Ils sont là-bas, ils font à manger et (ils font) du bougna.

<P hi la X a P>

- (22) *Kola hape casihi la nyipi mo a Evangelia.* (TCC)
 IMPERS dire unique DÉT vrai bien JONCT Évangiles
 Cela veut dire qu'il n'y a qu'un seul vrai bien, ce sont les Évangiles.

S5 <Qa L a uti hē/tro L>

- (23) *Itre itretrengkeu, qa keepi, eo qa keejē a uti hē keepi...* (P4)
 PLUR limitrophe de nord euh de ouest REL jusqu'à nord
 Ce sont des limitrophes en partant du côté nord, euh en partant du côté sud vers le nord.

<Qane L/M a uti hē (e) L/M>

- (24) *Qane Qanono a uti hē e celē e Luecila. Meci angatre lai.*
 origine Qanono JONCT jusqu'à LOC DX LOC Luecila maladie 3SG DX
 De Qanono jusqu'à Luecila, c'est ça leur manière (littéralement "leur maladie").
- (25) *Angeic a huliwa la wik, qane thupenehmi a uti hē koi drai ka tru.*
 3SG SPÉC travailler DÉT semaine de lundi JONCT jusqu'à REL vendredi
 Il travaille la semaine, du lundi au vendredi.

S6 <Σ1 a Σ2>

- (26) *Öninge, MFR i angajoxu hi lai a ase hē lo lai nyi hagen.*
 dire.1SG.POSS MFR REL grand-chef RESTR DX SPÉC finiit TRANSIT DA DX faire barrière
 J'ai dit : C'est la MFR du grand-chef qui est là, elle a été clôturée. (P4)

- (27) *Ame hna qaja hnei itre xan ka hape hna öhnyi nyidrēti eidr e*
 PRÉSENT ANTÉR dire par PLUR autre que ANTÉR voir 3SG.DÉFÉR hier LOC
sine hmakany a kola tro meke hiē. (KUA)
 bout matin JONCT IMPERS marcher direction est
 Certaines personnes rapportèrent qu'il aurait été vu la veille au petit matin. Il allait en direction du bord de mer.

- (28) *A traqa ha epun ? Ö traqa ha eahun.* (P2)
 CONN arriver TRANSIT 2PL oui arriver TRANSIT 1PL.EXCL
 Vous êtes arrivés ? Oui, nous sommes arrivés.

- (29) *A hna öhne e celë la itete Dehu ka ala 4 angate la thelene*
 CONN ANTÉR trouver LOC DX DÉT PLUR D. STAT ... 4 3PL DÉT survivant
la ate ka 10 hna enö ekö hnene la kete he. (TCC)
 DÉT homme STAT 10 ANTÉR volet avant REL DÉT un bateau

On a trouvé là des Lifou au nombre de 4, ils étaient les survivants d'un groupe de 10 hommes emmenés de force autrefois à bord d'un bateau.

II - 4 Ce qu'indique le marqueur **a** dans chacune des occurrences

II – 4. 1 Dans la structure <X **a** P> (S1)

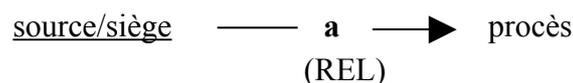
Prenons l'énoncé minimum suivant :

- (30) *Angeic a meköl.*
 3SG SPÉC dormir

Il dort.

Dans cet énoncé non contextualisé, **a** relie une entité (*angeic*, lui/il) et un procès (*meköl*, dormir). Pour la grammaticalité de l'énoncé, sa présence est obligatoire (*<XP>), et une autre place que celle-là est impossible (*<P **a** X>, *<**a** P X>, *<**a** X P>).

Tout ce qu'on sait ici, c'est que l'entité dont il est question (*angeic*), est mise en relation avec un procès *meköl* (dormir). Le morphème **a** introduit donc une relation entre une entité (X) et un procès (P). Dans <X **a** P>, où **a** apparaît comme un relateur nous avons une relation de visée d'un procès par un terme source/siège. La visée avec **a** permet une transition d'une situation à une autre, une situation de non validation du procès à une situation de validation que nous pouvons représenter ainsi :



En disant **a**, d'une part, on opère une ouverture vers quelque chose, en l'occurrence vers le procès ce qui a pour effet de le rendre opérationnel, et d'autre part, on affirme quelque chose à propos du terme source/siège. C'est la raison pour

laquelle une structure avec **a** est toujours assertive, qu'elle soit affirmative ou négative.

(31) *Tha angeice kö a meköl.*
NÉG 3SG RÉM SPÉC dormir

Il ne dort pas.

Dans (30) et (31), on dit quelque chose sur la personne : une première fois, elle dort et une deuxième fois, elle ne dort pas.

Comme le temps n'est pas précisé, on donne à l'énoncé celui d'énonciation (là, je dis *angeic a meköl*, « il dort », et là je dis *tha angeice kö a meköl*, « il ne dort pas »). Ce qui explique les traductions de (30) et (31) par le présent, mais ce temps est attribué par défaut. Cette attribution par défaut confère au moins à **a**, dans cette structure la fonction de modalité aspectuelle nécessaire à une relation prédicative, fonction que **a** assure pleinement dans l'énoncé référencé (3) de notre corpus d'analyse que nous reproduisons ci-dessous.

(32) *Angeic a pi hane si ngo pë hë la tim. (THU)*
3SG SPÉC DÉSIDÉR aussi se laver mais PRIVAT TRANSIT DÉT eau

Il voulait aussi se laver mais il n'y avait plus d'eau.

Il s'agit ici d'un tubercule sauvage non comestible, le *thuma haitr* (littéralement "*thuma amer*"). La légende raconte comment il est devenu amer et non comestible à la différence des ignames. À leur arrivée à Tiga, l'île voisine de Lifou, en provenance du Vanuatu, *Thuma haitr* serait passé en dernier se laver dans la cuvette d'eau. Mais comme il n'y avait plus d'eau, il est resté avec le sel du voyage sur le corps. C'est ainsi qu'il est devenu amer et donc plus comestible.

L'énoncé entre donc ici dans un cadre d'énonciation précis. La relation introduite par **a** entre l'entité *thuma haitr* et le procès *si* (se laver) est inscrite dans un intervalle de temps qui est celui du récit.

Angeic ———— **a** —————▶ (*pi hane*) *sie*
 (II) (TRANSIT) (voulait aussi se laver)

Nous pouvons ici, concernant le marqueur **a** dans la structure <X **a** P>, avancer deux hypothèses :

1ère hypothèse - Le marqueur **a** n'indique pas le temps. Le temps présent attribué à **a** ne l'est qu'à défaut de toute marque temporelle.

2ème hypothèse - Le marqueur **a** indique une orientation d'un terme source/siège vers un procès, une relation de visée, donc une relation de spécification inscrite dans un intervalle de temps.

Cette valeur de **a** est-elle permanente dans toute structure <X **a** P> ? C'est ce que nous allons démontrer puis vérifier dans quelques exemples avant de considérer les autres structures.

II - 4. 1. 1 Le marqueur a relève-t-il du temps chronologique ?

Considérons les énoncés suivants de structure <X **a** P> :

- | | |
|---|---|
| <p>(33) <i>Eö a u ?</i>
 2SG SPÉC faire quoi
 Que fais-tu ?</p> | <p>(33)' <i>Eni a kuci xen.</i>
 1SG SPÉC faire nourriture
 Je fais à manger.</p> |
|---|---|

- (34) *Angeic a meköl eidr nge 10 ör. (CP)*
 3SG SPÉC dormir hier et 10 h.
 Hier, il s'est couché à 10 h.

- (35) *Angeic a traqa elany e 10 ör. (CP)*
 3SG SPÉC arriver demain LOC 10 heure
 Il arrive demain à 10 h.

Dans le double énoncé (33) extrait d'une conversation courante, le moment du procès (MP) étant celui d'énonciation (To), nous dirons que le temps des procès *u* et *kuci xen* est celui d'énonciation (MP = To). Nous entendons par temps du procès le temps grammatical correspondant. C'est ce dernier qui peut donner lieu à des marques. Dans le *drehu* où les marques du temps grammatical n'existent pas, le temps du procès est souvent confondu avec le temps grammatical. Cette confusion MP-To se rencontre également dans les phrases de style direct. Quelqu'un voit une personne en train de s'activer et lui demande ce qu'elle fait (33). La question pourrait d'ailleurs être complétée par le déictique *lai*, qui est un

marqueur autonome.

- (36) *Eö a ue lai ?*
 2SG SPÉC faire quoi DX
 Que fais-tu là ?

REVOLU	To	REVOLU
MP		
a u ?		
a kuci xen		
MP=To		

En revanche, le moment du procès dans l'énoncé (37) est antérieur au moment de l'énonciation. La présence du marqueur autonome *eidr* (hier) nous permet de l'affirmer ainsi (MP < To). Et son absence de l'énoncé (37)' aurait été suppléée par le contexte, s'il s'agissait d'une réponse à la question (37).

- (37) *Angeic a meköl eidr nge nemene traem ?*
 3SG SPÉC dormir hier et quoi heure
 Il s'est couché hier à quelle heure ?

↓

- (37)' *Angeic a meköl nge 10 ör.*
 3SG SPÉC dormir et 10 h.
 Il s'est couché à 10 h.

RÉVOLU	To	AVENIR
<i>eidr</i> (hier)		<i>elany</i> (demain)
MP		
10 ör		
<i>meköl</i> (dormir)		

Dans l'exemple référencé ci-dessous, le moment du procès *wang* (voir) est encore repéré par rapport au marqueur autonome *ekula* (tantôt, passé).

- (38) *Waea ke eni ekula a troa wang matre hane upi nyidro a tro keejë.*
 non car 1SG tantôt SPÉC VIS voir CONN aussi envoyer 3DL JONCT DIR sud
 Non je voulais voir pour (...) les envoyer aussi là-bas. (P2)

Avec le marqueur autonome *elany* (demain) dans l'énoncé (39), le moment du procès *traqa* (arriver) est bien postérieur au moment d'énonciation. Et comme dans les exemples précédents, l'absence de *elany* dans (39)' peut être compensée par le contexte d'énonciation si l'énoncé est une réponse à (39) contenant déjà ledit marqueur. (MP > To).

- (39) *Angeic a traqa elany e nemene traem?*
 3SG SPÉC arriver demain LOC quoi heure
 Il arrivera demain à quelle heure ?

↓

- (39)' *Angeic a traqa e 10 ör.* (CP)
 3SG SPÉC arriver LOC 10 heure
 Il arrivera à 10 h.

<i>eidr</i> (hier)	To	<i>elany</i> (demain)
		MP
		10 ör <i>traqa</i> (arriver)

Ces différents exemples confirment bien notre analyse, à savoir que la particule *a* n'indique pas un repérage temporel, n'indique pas le présent puisqu'il peut s'employer dans des énoncés relevant du révolu, de l'actuel ou de l'avenir. Toutes ces déterminations particulières sont précisées, outre le contexte, par des particules supplémentaires, en l'occurrence des marqueurs autonomes : *lai* (là) dans (36), *eidr* (hier) dans (37), *ekula* (tantôt) dans (38) et *elany* (demain) dans (39).

Dans une situation d'énonciation, le temps du procès est commandé par le contexte. Ainsi, dans les trois exemples référencés suivants, avec ou sans marqueur autonome, le temps du procès (MP) est tour à tour égal (=), antérieur (<)

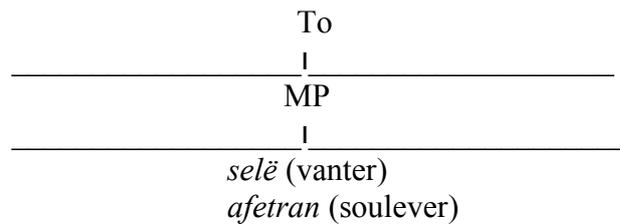
ou postérieur (>) au moment d'énonciation (To).

(40) *Tha qaaqaai kö a selë hmunë ngo qaaqaati a pi afetran la*
NÉG grand-père RÉM SPÉC louer 2SG.CONDESC mais grand-père SPÉC vouloir soulever DÉT
götran. (C3)
côté

Grand-père ne te loue pas, mais il veut seulement soulever ce point.

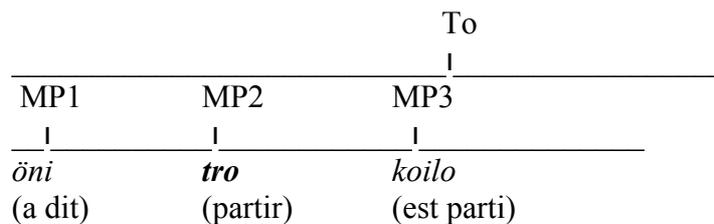
Il s'agit ici de propos tenus dans un discours lors d'un mariage coutumier.
 L'orateur s'adresse directement au marié.

Le moment des procès **selë** (*vanter*) et **afetran** (*soulever*) est donc le même que celui d'énonciation. (MP = To)



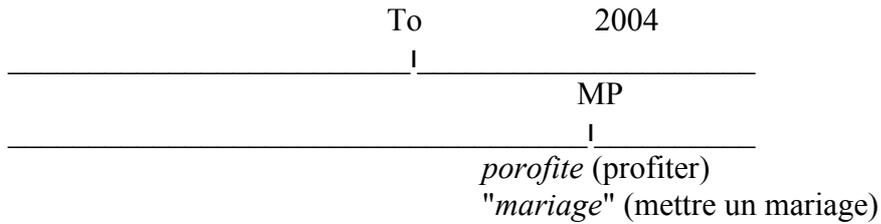
(41) *Hö koilo hë, öni xapo, xapo a tro keejë. (P2)*
DISCUR là-bas TRANSIT dire 3SG 3SG SPÉC aller sud-ouest
 Il est parti, il a dit qu'il allait là-bas.

Il s'agit encore là d'une conversation, où une personne rapporte les propos d'une autre personne. Les différents procès ont donc eu lieu antérieurement à l'énonciation (To) à des moments différents. Quelques instants plus tôt, la personne dont on parle était encore là. Après avoir "dit" (*öni*) qu'elle "partait" (*tro*), elle s'en est effectivement allée (*koilo*).



MP < To

- (42) *Ngo ame lai 2004, easë a porofite a troa hane « mariage » e cili.*
 mais PRÉSENT DX 2004 1PL.INCL SPÉC profiter JONCT VIS aussi mariage LOC là
 Mais en 2004, nous (en) profiterons pour y mettre un mariage.(P2)



Le moment des procès *porofite* (profiter) et "mariage" (mettre un mariage) est postérieur au temps d'énonciation. (MP > To)

Outre le contexte et la situation d'énonciation, indiscutables dans les exemples ci-dessus, le temps du procès, est également indiqué par un marqueur autonome dans (42), à savoir 2004, renforcé par la particule déictique anaphorique *lai* (cette année en question).

Les déictiques dont la présence est généralement facultative peuvent être nécessaires dans certains contextes. *Lai* permet non seulement de localiser un objet par rapport à la sphère spatiale de l'interlocuteur, mais également de désigner quelque chose (ou quelqu'un) dont il a déjà été question, qui a déjà été évoqué, par exemple ici l'année 2004, emploi qu'A. François (2001) appelle la « déixis abstraite » par opposition à la première plus « concrète »¹⁰⁷.

L'énonciateur *drehu* peut ainsi avoir recours aux particules *la*, *lai*, *koilo* ou à d'autres locatifs (*celë*, *cili*, *koho*, *kuhu*, etc.) pour situer l'événement dans l'espace et/ou dans le temps.

- (43) *Eni la a huliwa.*
 1SG DX SPÉC travailler
 Là, je travaille (au moment où je te parle).

¹⁰⁷ A. François, 2001 : 310

(44) *Aji lai a kōtr.*

rat DX SPÉC s'enfuir

Le rat s'enfuit alors (au moment où les propriétaires du champ arrivent).

(45) *Angeic e koilo a elo.*

3SG LOC LÀ-BAS SPÉC JOUER

Il est là-bas en train de jouer (Littéralement "Il est là-bas (et) joue / à jouer).

(46) *Angatr e kuhu hnagejē a si.*

3PL LOC en bas mer SPÉC se baigner

Ils sont à la mer en train de (à) se baigner.

Si dans la conversation courante, en l'absence de tout repère particulier, il apparaît évident que le moment de l'énonciation fait office de repère, qu'en est-il pour les « énoncés de base » ?

Nous avons vu dans les exemples précédents que dans la structure <X a P> **a** introduit aussi bien des procès relevant du présent, du passé que de l'avenir. Donc **a** n'est pas véritablement un marqueur du présent, il indique un procès considéré de façon globale. Notre analyse sur **a** rejoint la définition de J. J. Franckel (1989) du « présent simple » correspondant au « présent de l'indicatif » français. Pour cet auteur,

(le) présent simple présente un degré d'indétermination comparable, du point de vue des déterminations temporelles et aspectuelles, à celui de l'infinitif.¹⁰⁸

Et il ajoute, citant G. Serbat (1982),

(le) présent simple se présente, au plan formel, comme dépourvu de toute marque aspectuelle ou temporelle, donc réduit au thème verbal et aux désinences personnelles ; au plan du sens, comme apte à figurer dans tout énoncé, quelle que soit l'époque dans laquelle certaines informations explicites ou relations implicites aux conditions d'énonciation invitent à situer le procès. (*ibid.*)

Ce qui est décrit est très comparable à la valeur de **a**. C'est-à-dire que **a** ne dit pas du présent (au sens « MP = To ») mais il correspond à un degré d'indétermination temporelle qui équivaut à celui du paradigme que l'on appelle classiquement le

¹⁰⁸ J. J. Franckel, 1989 : 83

« présent de l'indicatif » en français.

Pour le dire autrement, le temps grammatical appelé « présent de l'indicatif » en français ne réfère pas exclusivement au temps chronologique présent (= actuel).

Cette indétermination caractéristique de la particule **a**, fait que, dans un énoncé de base ne contenant aucun repère de temps, le temps donné au procès est généralement celui d'énonciation, mais ce temps ne lui est accordé que par défaut.

Comment des auteurs ont-ils pu identifier **a** comme un satellite du prédicat ?

Les auteurs qui identifient **a** comme un satellite du prédicat veulent y trouver, dans le prolongement de la tradition aristotélicienne¹⁰⁹ un marqueur de la temporalité. Ils perçoivent bien néanmoins que cette valeur est indéterminée d'où les termes « aoristique », « existentiel », etc. alors que la catégorie de la temporalité n'est pas pertinente pour le décrire.

Comme il est suggéré ci-dessus, la confusion vient également du fait qu'en français, le paradigme du "présent de l'indicatif" a en fait le même degré d'indétermination temporelle que **a**. Les auteurs projettent sur le *drehu* l'étiquette du temps verbal français, car ils perçoivent intuitivement une équivalence entre les deux formes qui, précisément, ne relèvent pas du "présent chronologique = actuel, ie. MP = To" mais bien de l'indétermination temporelle. Culioli propose un symbole pour ce type de non repérage, c'est ce qu'il appelle la valeur "étoile", notée *. Donc là, on a MP * To (ce qui veut dire que ça peut être toutes les valeurs possibles). Ainsi l'énoncé (47)' de structure <X a P> peut-il être traduit par "je mangeais".

(47) <i>Angeice a traqa eidr nge eö a u ?</i>	(47)' <i>Eni a xen.</i>
3SG SPÉC arriver hier et 2SG SPÉC faire quoi	1SG SPÉC nourriture
Quand il est arrivé hier, que faisais-tu ?	Je mangeais.

¹⁰⁹ Aristote a introduit un critère à la fois morphologique et sémantique jamais suggéré par Platon, et qui, dans sa simplicité, sera définitivement adopté pour opposer le nom au verbe : l'*onoma* « nom » ne marque pas le temps, alors que le *rhéma* « verbe » le marque. Ce critère aura pour effet de faire basculer notre adjectif dans la catégorie *onoma*, alors que les textes de Platon suggèrent implicitement qu'il s'agit, parmi la classe générale des *onoma*, d'un de ceux qui peuvent fonctionner comme *rhémata*. (Basset, L., 1994)

La traduction ci-dessus, contextuelle, montre bien que ce n'est pas le marqueur **a** qui impose un repérage chronologique à l'énoncé. Cela est le fait d'autres marqueurs, en l'occurrence ici, outre le contexte, le marqueur autonome de temps *eidr* (hier).

II - 4. 1. 2 Le marqueur **a** indique une relation de spécification

a) Comparons :

(48) *Nyidrë a keme ne ini.* (CP)
3SG.DÉFÉR SPÉC père REL école

Il est maître d'école. (Il fait fonction, office de maître d'école).

(49) *Keme ne ini nyidrë.* (CP)
père REL école 3SG.DÉFÉR

Il est maître d'école. (Il est qualifié pour cette fonction).

Quelle est la nuance entre ces deux énoncés qui disent que la personne "est maître d'école" ? Dans (49) il est dit que la personne est maître d'école, et être maître d'école, c'est son métier. On dit qu'il est « maître d'école », comme on dira de quelqu'un qu'il est « pharmacien » ou « maçon », ou comme on dira qu'un oiseau « ça vole » ou qu'un lézard « ça rampe », que telle personne est le fils de telle autre, etc. La personne assure cette fonction en permanence. Il y a une identité entre la fonction et la personne, identité indiquée par leur juxtaposition.

Keme ne ini / Nyidrë

Il est maître d'école.

Dans (48), avec **a**, cette fonction de maître d'école n'est vraie que pour un intervalle de temps qui n'est pas précisé. La fonction de maître d'école n'est ici que visée. La personne est « mise en relation » avec une profession pour un intervalle de temps.

Comme dans (30) et (31), le temps du procès dans cet énoncé, celui d'énonciation, est donné par défaut.

Nyidrë ——— **a** ———> keme ne ini

b) Comparons :

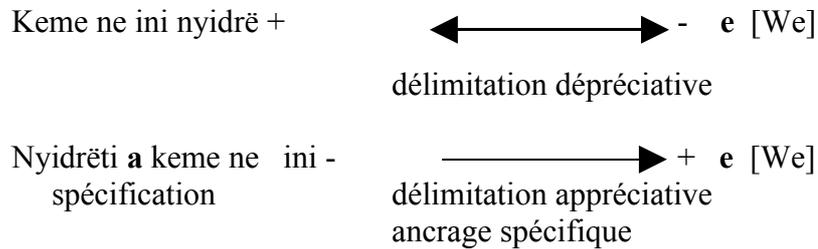
(50) *Keme ne ini nyidrë e We.*
 père REL école 3SG.DÉFÉR LOC Wé
 Il est maître d'école à Wé.

(51) *Nyidrëti a keme ne ini e We.*
 3SG SPÉC père REL école LOC Wé
 Il est maître d'école à Wé (Il exerce le métier de maître d'école à Wé).

Dans le premier énoncé, tout ce qu'on avait dit de l'énoncé (49) reste valable. L'information supplémentaire est que ce métier de maître d'école est validée pour Wé (*e We*). Cette restriction du champ de validité de la fonction de la personne à Wé n'est pas conforme à l'idée qu'on se fait généralement d'un métier. On est maître d'école ou on ne l'est pas. Comme Untel est le père de Untel ou il ne l'est pas, « un lézard ça rampe » et cela, en tout temps et en tout lieu. Autrement, il y a une dépréciation qualitative qui s'opère, une disqualification. Comme « un borgne est roi au royaume des aveugles » la personne exercerait à Wé sans en avoir les qualifications. C'est en tout cas une des interprétations de l'énoncé (50) que l'on ne retrouve pas dans (51) où il est question d'exercer la profession pour une période donnée, donc une qualification de la spécification. La visée ou la spécification opérée par *a* est liée à l'indicateur de lieu *e We* (à Wé). On sait que la personne va exercer la fonction de « maître d'école » « à Wé ». Donc, si on ne peut affirmer avec certitude qu'elle y est en ce moment (et si oui pour combien de temps), ni ce qu'elle faisait avant comme métier, et ce qu'elle deviendra par la suite (elle peut changer de métier ou changer de localité), ce dont on est sûr c'est que la personne « exerce à Wé » et cela, durant un intervalle de temps qui n'est pas précisé.

L'indication de lieu a eu des conséquences différentes sur la validité de chacun des procès : dépréciation d'une fonction due à une délimitation précise de son domaine de validité pour l'un (50) et, à l'inverse, ancrage dans le réel d'une fonction spécifiée mais non actualisée pour l'autre (51). Mais quelle que soit l'appréciation sur la conséquence, celle-ci est bien provoquée par l'indication spatiale *e We*, à

Wé.



Il nous faut donc ici souligner la pertinence de la localisation spatiale qui apporte une certaine détermination au procès autant spatiale que temporelle, l'une étant dépendante de l'autre, ce que nous confirmons avec l'exemple (52).

(52) *Angeic e koho hnuma a meköl.* (CP)
 3SG LOC dedans dans.maison SPÉC dormir

Il est dans la maison, il dort (Littéralement « Il est occupé à dormir »).

La relation de spécification est ici inscrite dans une double relation exprimée, non pas uniquement entre *angeic* (3SG) et *meköl* (dormir), mais aussi entre *koho hnuma* (dans la maison) et *meköl* (dormir). L'énoncé répond d'ailleurs à deux questions distinctes (53 et 54) :

(53) <i>Angeic e kaa ?</i> 3SG LOC où Où est-il ?	->	(53)' <i>Angeic e koho hnuma.</i> 3SG LOC dedans dans.maison Il est dans la maison.
---	----	---

(54) <i>Angeic a u ?</i> 3SG SPÉC faire quoi Que fait-il ?	->	(54)' <i>Angeic a meköl.</i> 3SG SPÉC dormir Il dort.
--	----	---

Et à la question *Angeic e kaa ?* (53) ou *E kaa angeic* (où est-il ?), on peut aussi répondre comme en (52) que l'on peut gloser comme en (55) qui n'est ni plus ni moins que la juxtaposition des formes (53)' et (54)'.

- (55) *Angeic e koho hnuma, angeic a meköl.*
 3SG LOC dedans dans.maison 3SG SPÉC dormir
 Il est dans la maison, il dort.

Ce dernier énoncé est réalisé avec une pause après *e koho hnuma* (prédicat locatif), puis nouvelle proposition, avec reprise du thème *angeic* suivi du prédicat *meköl*, alors qu'en (52), il y a spécification (par *a meköl*) du prédicat locatif *e koho hnuma*, dans la maison.

Le vidage de *angeic* (il) dans (52) atteste bien de la qualité de « relateur » du marqueur *a*. Ce vidage a été rendu possible, d'une part, par l'identification structurelle et sémantique du terme source dans les deux propositions considérées séparément, et d'autre part, du fait d'une relation intriquée de localisation avec *angeic e koho hnuma* (il est dans la maison) et de spécification avec *angeic a meköl* (il dort). Et cette identification est telle, qu'à la question posée précédemment, *E kaa angeic ?* (où est-il ?), on peut aussi répondre par la formule elliptique ci-dessous, où la qualité de relateur de *a* apparaît encore plus flagrante : relation entre deux procès.

- (56) *Koho hnuma a meköl.*
 dedans dans-maison REL dormir

Il est dans la maison, il dort (Littéralement "Il est dans la maison à dormir").

La double relation exprimée dans l'énoncé (52), confirmée dans (53) et que l'on retrouve dans (56) même en l'absence du terme siège, est de visée (d'un procès) et de spécification (entre un terme source et un procès). Cela conforte ce que nous disions plus haut, à savoir la pertinence d'une détermination spatiale pour une relation de spécification car il s'agit bien ici du même marqueur *a*.

Mais s'il s'agit de la modalité dans l'énoncé (54)' ou dans (55) de structure <X *a* P>, quelle est sa valeur dans (52) et dans (56) qui sont de structure <X e L *a* P> ou <P1 *a* P2> ? La valeur de *a* dans ces structures sera analysée plus loin. Mais nous pouvons déjà avoir un petit aperçu.

c) Comparons les énoncés ci-dessous où les segments introduits par les marqueurs

a et *e* constituent tour à tour le noyau du prédicat central :

(57) *Angeic a meköl e We.*
 3SG SPÉC dormir LOC Wé
 Il dort à Wé.

(58) *Angeic e We a meköl.*
 3SG LOC Wé SPÉC dormir
 Il est à Wé, il dort.

La relation de spécification opérée par *a* dans (57) est inscrite dans un lieu précis. On sait que cela est vrai « à Wé », et pas ailleurs. La relation de localisation exprimée par *e* (trace d'un repérage-localisation) valide le procès *meköl* (dormir) pour un lieu donné. Mais si on sait qu'il dort à Wé, on ne sait pas s'il a commencé à dormir, s'il va y dormir et pour combien de temps.

La fonction de modalité attribuée à la particule *a*, dans une relation de spécification entre une entité et un procès comme dans l'énoncé (57), apparaît encore dans l'énoncé (58) où la spécification (SPÉC)¹¹⁰ concerne l'ensemble formé par *angeic e We* (il est à Wé) et le procès *meköl* (dormir). Et cette fonction se trouve confirmée si l'on considère que cet énoncé est la forme elliptique de (59) ci-dessous. À l'inverse, on ne peut pas tellement dire que (57) soit la forme elliptique de (60) car *e We* n'y est lié qu'au procès *meköl*.

(59) *Angeic e We, angeic a meköl.*
 3SG LOC Wé 3SG SPÉC dormir
 Il est à Wé, il dort.

(60) *Angeic a meköl, angeic e We.*
 3SG SPÉC dormir 3SG LOC Wé
 Il dort, il est à Wé.

Si le marqueur *a* fonctionne toujours comme une modalité dans (59), la relation de spécification qu'il introduit devient une information secondaire du fait de sa position dans l'énoncé. À l'inverse, le marqueur *e* se trouve dans une position

¹¹⁰ C'est ainsi que nous glosons le marqueur *a*.

privilegiée, la localisation qu'il introduit devenant l'information centrale. (*e We*, à Wé, constitue un syntagme prédicatif, de type locatif). L'ordre des prédicats a donc une certaine importance sur la fonction des marqueurs. Ainsi *e* placé juste après le terme source/siège dans l'énoncé (59), et dans une moindre mesure dans (60), donne-il plus de légitimité à la localisation. Et à l'inverse, la rétrogradation de *a* donne une importance et un rôle secondaire à la spécification.

<i>Angeic</i>	—————	a →	<i>meköl e We.</i>
« il		SPÉC	dort à Wé »
<i>Angeic</i>	—————	<i>e We</i> →	a <i>meköl.</i>
« il		LOC est à Wé	il dort »

La remarque que nous avons faite, à propos d'une détermination autant spatiale que temporelle du procès par une indication spatiale, J. Vernaudon (2005) l'a notée également dans le tahitien à propos du marqueur **te ...DX** :

Parce qu'il comporte un déictique, le marqueur **te...DX** apporte à propos du procès qu'il accompagne une détermination sur sa localisation spatiale autant que temporelle. Par exemple, **nei** réfère à du temps ou à de l'espace, ou aux deux à la fois. Il a un fonctionnement tantôt déictique (au moment/lieu où je te parle), tantôt anaphorique (au moment/lieu dont je te parle). Lorsqu'il réfère davantage à du temps, il peut correspondre, en outre, tantôt à une coupure mobile, tantôt à un intervalle dilaté.

Et nous suivons tout à fait J. Vernaudon qui estime que l'espace est une donnée "peu prise en compte par les modèles linguistiques lorsqu'il est question de procès". J. Vernaudon trouve que dans l'analyse des « groupes verbaux », on privilégie presque toujours exclusivement, dans le prolongement de la grammaire classique indo-européenne, la temporalité et que l'on considère que les indications sur l'espace concernent davantage les « groupes nominaux ». Avec les données du tahitien, au moins dans les cas d'emploi du marqueur *te...DX* et du *drehu*, il conviendrait de parler de l'«espace-temps» du procès.

Quoi qu'il en soit, dans les énoncés ci-dessus, en l'absence de marque temporelle

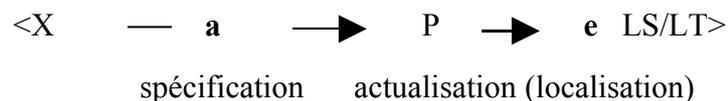
explicite, le temps d'énonciation est ici encore attribué par défaut pour la traduction.

d) Comparons :

(61) *Keme ne ini nyidrë e We e macatre hnäpin.*
 père REL école 3SG.DÉFÉR LOC Wé LOC année après
 Il est maître d'école l'an prochain à Wé.

(62) *Nyidrë a keme ne ini e We e macatre hnäpin.*
 3SG.DÉFÉR SPÉC père REL école LOC Wé LOC an après
 Il est maître d'école l'an prochain à Wé.

L'ajout de la même indication temporelle à chaque énoncé conforte notre analyse : dépréciation de la qualité de maître d'école dans l'un et ancrage spécifique dans l'autre. Et l'ancrage est ici double, spatial et temporel, spécifié par le localisateur *e*. Et ce qui donne cette valeur d'ancrage aux deux énoncés, ce sont successivement les segments « *e We* » (à Wé) et « *e macatre hnäpin* » (l'an prochain). Ce double ancrage actualise l'intervalle de temps spécifié par *a* : celui-ci est localisé en un temps et un lieu précis.



La pertinence de la détermination spatiale et temporelle se trouve confirmée dans l'énoncé suivant où l'ancrage du procès est conditionné par un état. La personne ne chante que durant les moments où elle a bu. La relation de visée et de spécification exprimée par *a* est actualisée dans l'intervalle de temps constitué par *e ka ij* (quand il est soûl).

(63) *Angeic a nyima e ka ij.*
 3SG SPÉC chanter si STAT boire
 Il chante quand il est soûl.

f) Comparons :

(64) *Nyidrëti a keme i Bole.*

3SG.DÉFÉR SPÉC père REL Bole

Il est le père de Bole. (Il fait office de père de Bole).

(65) *Keme i Bole nyidrë.*

père REL Bole 3SG.DÉFÉR

Il est le père de Bole (Littéralement “C'est le père de Bole, lui”).

(66) *Nyidrë la keme i Bole.*

3SG.DÉFÉR DÉT père REL Bole

Il est le père de Bole (Littéralement “C'est lui, le père de Bole”).

Dans (65) et (66), *nyidrë* et *la keme i Bole*, qui peuvent être réalisés avec une pause, identifient une même personne et cela par simple juxtaposition, avec mise en apposition de *nyidrë* dans (65) et focalisation dans (66). La juxtaposition en *drehu* est un « opérateur d'identification ». Nous employons ici ce terme selon la définition de Culioli (1999) pour qui l'opérateur d'identification est ce qui permet d'identifier un objet X à un objet Y et donc de construire une relation binaire qui est réflexive et symétrique¹¹¹. En ce sens, identification s'oppose à différenciation.

Lorsqu'on a un repérage réflexif et symétrique, on a identification. (...) Lorsque le repérage a la propriété de non-symétrie on a différenciation.¹¹²

Dans (65), les termes *keme i Bole* (père de Bole) et *nyidrë* (lui) sont identifiés l'un à l'autre (énoncé équatif). Le terme *keme i Bole* est l'identificateur (repère) et *nyidrë* l'identifié (repéré) : on cherche à préciser « qui **il** est » et l'on dit qu' « **il** est le père de Bole ». (C'est le père de Bole, lui)

Dans (66), l'identificateur devient *nyidrë*, et l'identifié, *keme i Bole* : on cherche à préciser « qui est le père de Bole », et on dit que « c'est lui ». (*C'est lui le père de Bole*). *Keme i Bole* est cette fois obligatoirement précédé du déterminant *la*. Ce point indique que si la fonction de toute notion est déterminée par l'ordre des termes, donc par sa place dans la chaîne parlée, les notions ont des « comportements » différents sous-tendant des valeurs différentes (voir chapitre 1, les « classes de mots »).

¹¹¹ cf. Culioli, PLE 2, 1999 : 98

¹¹² Ibid...

Les différences de valeur entre ces notions se trouvent confirmées avec l'emploi du marqueur **a**. En effet, dans (64), à la différence de ce l'on observe dans (65) et dans (66) où il y a une identification entre la personne et la notion de « père » permettant la substitution de l'un par l'autre, d'une part la personne ne fait que provisoirement office de « père de Bole » (à l'image du « maître d'école » de l'énoncé (48)) et, d'autre part, les deux termes ne sont pas interchangeables puisque les deux énoncés suivants sont inacceptables.

(67) **Keme i Bole a nyidrë.*
 père REL Bole SPÉC 3SG.DÉFÉR

(68) **Keme i nyidrë a Bole.*
 père REL 3SG.DÉFÉR SPÉC BOLE

Outre une spécification liée à un intervalle de temps particulier, **a**, dans une structure <X a P>, introduit une différenciation sous-tendant, outre une différence de fonction, une différence de nature entre le terme figurant à la place de X et celui figurant à la place de P, donc met en relief des « rôles » distincts assumés par les constituants nominaux.

De même, dans l'exemple (69) ci-dessous, il y a une identification entre "Udrun" et "la personne qui accomplit les tâches". On a d'un côté une personne qui est définie par son nom propre, et de l'autre la même personne définie par l'action qu'elle accomplit. On sait qu'il y a quelqu'un qui fait la cuisine, qui fait le ménage et qui élève les enfants (identifié), et l'on précise que c'est Udrun qui assure toutes ces tâches (identificateur). Mais dans (70), d'une part il y a une spécification liée à un intervalle de temps particulier, et d'autre part, une différenciation qui se fait entre, d'un côté *Udrun* et de l'autre *kuci xen, nyidrawan la hnalapa me hian la itre nekönatr* du fait d'une différence de propriétés.

(69) *Udrune la ka kuci xen, la ka nyidrawan la hnalapa me ka*
 Udrun DÉT RELAT faire manger DÉT RELAT nettoyer DÉT maison et RELAT
hian la itre nekönatr.
 élever DÉT PLUR enfant

C'est Udrun qui fait la cuisine, celle qui fait le ménage à la maison et qui élève les enfants.

Glose : Udrune, c'est celle qui fait la cuisine, celle qui fait le ménage à la maison et qui élève les enfants.

La marque ici le focus (ou le rhème)

<X la Y> (identification par focalisation de X sur Y)

(70) *Udrun a kuci xen, nyidrawan la hnalapa me hian la itre*
 Udrun SPÉC faire manger nettoyer DÉT maison et élever DÉT PLUR
nekönatr.
 enfant

Udrun fait la cuisine, fait le ménage à la maison et élève les enfants.

X marque le topic (ou le thème)

<X a P> (différenciation des éléments par thématization de X)

À propos de ces différences de propriétés entre les notions confirmées avec l'emploi du marqueur **a**, et comme plus haut avec le marqueur **e**, D. Creissel (1995) parle de la nécessité de ne pas confondre les fonctions syntaxiques des constituants nominaux avec les rôles assumés par leurs référents. Ainsi dans les énoncés ci-dessous, « Jean », « clé » et « porte » ont la même fonction syntaxique mais ne jouent pas les mêmes rôles.

JEAN	ouvre la porte	un ouvrier / un ouvert
CETTE CLÉ	ouvre la porte de la cave	un ouvrier / un ouvert
CETTE PORTE	ouvre sur le jardin	pas d'ouvrier / pas d'ouvert

Cette distinction se retrouve en *drehu* avec les exemples vus plus haut où l'inacceptabilité de certaines formes confirme des différences de propriétés syntaxiques, par exemple concernant les termes *Udrun*, *nyidrë*, *keme i Bole* et *kuci xen*.

(71) *Udrun a kuci xen ...* un faiseur / un fait
 U. SPÉC faire nourriture
 Udrun fait à manger.

**kuci xen a Udrun* (inacceptable)

- (72) *Nyidrēti a keme i Bole.* un individu / une modalité de l'être
 3SG.DÉFÉR SPÉC père REL Bole
 Il est le père de Bole.

**Keme i Bole a nyidrē* (inacceptable)

II - 4. 1. 3 Les éléments de l'énoncé mis en rapport dans la relation opérée par **a**

Le marqueur **a** valide une relation de spécification entre un terme source/siège et un procès, relation inscrite dans un intervalle de temps et/ou d'espace donné qui peut être précisé par le contexte, par des particules ou des marqueurs autonomes, mais qui peut être celui d'énonciation par défaut. Dans cette fonction, quelle est la nature des éléments mis en relation, plus précisément X et P dans la structure <X **a** P> ?

X = entité / P = procès processus

- (73) *Angeic a pi hane si ngo pē hē la tim.* (THU)
 3SG SPÉC DÉSIDÉR AUSSI se laver MAÏS PRIVAT TRANSIT DÉT eau

Il voulait aussi se laver mais il n'y avait plus d'eau.

- (74) *Tha qaaqaai kō a selē hmunē ngo qaaqaati a pi afetran*
 NÉG grand-père RÉM SPÉC vanter 2SG.CONDESC MAÏS grand-père SPÉC vouloir soulever
la götran. (C3)
 DÉT côté

Grand-père ne te vante pas, mais il veut seulement soulever ce point.

- (75) *Ngo ame lai 2004, easē a porofite a troa hane* « mariage » ...
 MAÏS PRÉSENT DX 2004 IPL.INCL SPÉC profiter JONCT VIS aussi mariage

Mais en 2004, nous profiterons pour y mettre un mariage ...

- (76) *Eni a traqa ecelē nge (...) mele petre kō Hnamiatr (...).* (P4)
 I SG SPÉC arriver ici COORD vivre encore Pasteur

Quand je suis arrivé ici Pasteur était encore vivant.

X = entité / P = procès état

(77) *Eni a una la iheetr... eni a hedredrei. (P4)*
 1SG SPÉC ôter DÉT habit 1SG SPÉC chaud

J'enlève mon vêtement, j'ai chaud.

(78) ... *hnene hë lo la laka eni a nango ketre ipië trootro ... (P4)*
 par TRANSIT DA DX que 1SG SPÉC un peu autre bas progressivement
 ... à cause du fait que je commençais à baisser ...

(79) ... *ame la xapo a tru laka hane la e Kalin, (C2)*
 PRÉSENT DÉT 3SG SPÉC grand que PRÉSENT DX LOC Kalin

Quand il est devenu grand, Kalin qui est là, ...

X = entité / P = modalité de l'être

(80) *Ngön la jidr, Xetiwan a nyi atre mina me unatrije la itraunene i*
 dans DÉT nuit Xetiwan SPÉC faire homme encore et ôter DÉT mue REL
nyidrë, la ixेत्रे ne haze. (XETI)
 3SG.DÉFÉR DÉT habit REL dieu

La nuit, Xetiwan redevient un humain et se débarrasse de ses effets de *haze*¹¹³ (nyi atr, littéralement “faire homme”).

(81) ... *nge tro nyidoti a ca ngönetrei. (GEN)*
 et VIS 2DL SPÉC un corps

... et ils deviendront une seule chair.

(82) ... *lo ka iji gorok, lo laka xapoti hë a drikona enehila. (P4)*
 DA STAT boire alcool DA que 3SG TRANSIT SPÉC diacre maintenant

... celui qui boit, celui qui est maintenant diacre.

(83) *Nyidroti a pane ca ver me Wawan. (CP)*
 3DL SPÉC d'abord un verre avec Wawan

Ils prennent d'abord un verre avec Wawan.

(84) *Thupene lai eahun a kolopi pi. (CP)*
 après DX 1PL.EXCL SPÉC nord DÉCR

Après cela, nous sommes partis là-bas.

Les traductions des deux derniers énoncés peuvent faire penser qu'il s'agit de

¹¹³ dieu, esprit

formes elliptiques, les "véritables" procès, en l'occurrence *xom*, prendre et *tro*, aller, ayant été omis. Il n'en demeure pas moins que syntaxiquement les formes *ca ver* et *kolopi* se comportent là comme de "véritables" procès ce qui n'est pas le cas pour leurs équivalents français "un verre" et "nord". Inversement, si *drikona* (82) peut ne pas susciter les mêmes doutes ou *ca ngönetrei* (81), alors qu'il est de même construction que *ca ver*, cela vient aussi de la traduction. Concernant *kolopi*, il ne joue pas le même rôle lorsqu'il est introduit par *a*, comme ici, et lorsqu'il est introduit par *e*. Dans un cas, il y est prédicat locatif (ex. (53)) et dans l'autre, prédicat processif (84).

Tous ces exemples sont de structure <X a P>, le SP étant constitué par <a P>, le noyau lexical de ces prédicats sont les termes *nyi atr* (80), *ca ngönetrei* (81), *drikona* (82), *ca ver* (83) et *kolopi* (84) qui réfèrent à des procès dans ce contexte.

Dans les exemples ci-dessus et ceux antérieurs, on peut retenir au moins deux enseignements. Premièrement, que tout terme, quelle que soit sa catégorie cognitive de départ, peut être introduit par *a* (principe d'omniprédicativité). Deuxième enseignement, les mêmes termes fonctionnent de manière processive (principe d'omniprocessivité). Ainsi *kolopi* qui indique un lieu, en contexte avec *a* indique-t-il un déplacement vers ce lieu.

Si le marqueur *a*, en tant que modalité prédicative, ou indiquant une relation de spécification, relie un terme source/siège à un procès, celui-ci peut être une **notion** quelconque pouvant être un processus (73 à 76), un état (77 à 79), une entité (fonctionnant comme une modalité de l'être qui peut être un état d'esprit, une apparence (80) (81), une profession (82)), une indication de direction ou de lieu (fonctionnant comme un déplacement dans cette direction ou ce lieu (84)), etc.

Concernant X – Dans la structure <X a P> la place de X peut être occupée par toute notion dotée du trait animé, qu'il soit réel ou virtuel. On imagine les arbres en train de fleurir (85), la pluie en train de tomber (86), mais par contre on ne peut pas imaginer le temps en train de "rafraîchir" *(87). Dans ce dernier cas, la forme impersonnelle avec *kola* s'impose (voir chapitre 3).

(85) *Itre sinöe a eng.*
 PLUR arbre SPÉC fleurir
 Les arbres fleurissent.

(86) *Mani a trotro.*
 pluie SPÉC tomber
 La pluie tombe.

(87) **Drai a hnötr.*
 Jour SPÉC froid
 Le temps se rafraîchit.

II - 4. 1. 4 Récapitulation sur *a* et sur X dans la structure <X a P>

Simple relateur dans une mise en relation entre un terme source/siège et un procès, *a* est aussi une modalité à part entière. Dans la structure <X *a* P>, *a* implique une relation de visée d'un procès qui peut être une notion quelconque (processus, état, lieu, modalité de l'être...) par un terme source/siège. La visée avec *a* permet une transition d'une situation à une autre, une situation de non validation du procès à une situation de validation, ou d'actualisation de celui-ci dans un intervalle de lieu ou de temps donné. *A* implique donc, d'une part une différenciation des éléments par thématization de X (au contraire de la juxtaposition et de *la* qui impliquent respectivement une identification et une focalisation de X) et, d'autre part, n'indique pas le temps et encore moins le présent. Le temps présent attribué couramment à *a* ne l'est qu'à défaut de toute marque temporelle, en particulier dans les énoncés de base. Et cette situation n'est pas spécifique au *drehu*, puisque Franckel constate la même indétermination temporelle pour le « présent de l'indicatif » en français.

En tant que modalité, *a* peut introduire une information secondaire du fait de sa position dans l'énoncé, ce qui peut donner une importance secondaire à la spécification et donc un rôle secondaire à la modalité.

Outre une spécification liée à un intervalle de temps particulier, *a* introduit une différenciation sous-tendant, outre une différence de fonction, une différence

de nature entre le terme figurant à la place de X et celui figurant à la place de P du fait des rôles distincts joués par les référents.

II - 4. 2 Dans la structure <Kolo (X) a P> (S2)

Quelle est la valeur de **a** dans les exemples référencés (4) et (5) de structure S2 du corpus que nous reproduisons ci-dessous ?

S2 <Kolo a P>

(88) *Ame lai kola traqa a qaja, ke, kolo lai a traqa a qaja*
PRÉSENT1 DX IMPERS ATTIVER JONCT dire PRÉSENT2 ANAPH DX SPÉC ATTIVER JONCT dire
hnei qaaqaati koi kaka ... nge Waixapa palakö e ceepi ... (P4)
REL grand-père REL papa et Waixapa encore LOC là-bas (nord) ...

Quand il est venu dire, grand-père il est venu dire à papa ... et Waixapa était encore là-bas¹¹⁴...

L'énonciateur parle de son grand-père qui a déjà été évoqué antérieurement dans le discours. Il est rappelé ici une première fois par *kola* dans la première proposition et une deuxième fois par *kolo* dans la proposition qui nous intéresse, *lai* servant de repère temporel. Quand son grand-père était venu, lui, l'énonciateur, ne vivait pas encore avec sa femme, nommée Waixapa. Ils venaient juste de se marier et le rituel de la première nuit conjugale n'avait pas encore eu lieu. Ce qui explique l'absence de Waixapa.

Cet énoncé contient trois occurrences de la même particule **a** qu'il nous faut au départ bien distinguer. Celle qui nous intéresse dans l'immédiat est la seconde, la première et la troisième entrant dans la structure <P1 a P2> qu'on aborde dans le paragraphe suivant.

Dans la structure qui nous intéresse, la relation de visée et de spécification indiquée par **a** est inscrite dans un intervalle de temps par l'anaphorique *lai*. Nous définissons un anaphorique comme un substitut qui permet de reprendre un terme dans la chaîne parlée l'opération en elle-même étant appelée anaphore. La relation est validée pour cet intervalle de temps-là (Grand-père est venu dire à ce moment-là). Nous rappelons que *lai* indique une relation de localisation spatiale temporelle

¹¹⁴ Chez la sœur de l'énonciateur.

en référence à l'interlocuteur. Avec *lai* l'énonciateur amène ce dernier, au plus près de l'événement, où la spécification est validée.

Kolo lai a traqa (a qaja)

Le vidage du marqueur *lai* donne la forme (88)' ci-dessous qui n'est autre que celle de l'occurrence du premier *a* (<Kola P a P>) dont la mise à la forme négative redonne la forme avec *kolo* (88)" (<Tha kolo kö a P a P>). Dans cette structure, le deuxième *a* correspond au marqueur *a* de la structure précédente (<X a P>) le premier *a* s'étant amalgamé à *kolo*.

(88)' *Kola traqa a qaja ...*

IMPERS arriver JONCT dire

Il arrive pour dire ...

(88)" *Tha kolo kö a traqa a qaja ...*

NÉG ANAPH RÉM SPÉC arriver JONCT dire

Il ne vient pas pour dire ...

Kolo a et *kola* constituent donc des allomorphes d'un même marqueur. C'est en tout cas notre hypothèse que nous démontrons dans le chapitre 3. Dans l'immédiat, il s'agit de déterminer la valeur de *a* dans la structure <Kolo a P>.

Si *kolo* est le substitut du sujet, en l'occurrence *qaaqaati* (grand-père), la structure <kolo a P> doit être équivalente à la structure <X a P>.

X	a	P	=	Kolo	a	P
<i>Qaaqaati lai</i>	<i>a</i>	<i>traqa ...</i>		<i>Kolo lai</i>	<i>a</i>	<i>traqa ...</i>
Grand-père		est venu ...		Il est venu		...

Une caractéristique du terme X et son substitut, c'est que le terme source/siège que *kolo* rappelle peut apparaître dans le même énoncé. Et c'est ce qui se passe dans cet énoncé (88b) où *qaaqaati* (grand-père) se retrouve après le procès précédé du relateur *hnei*.

Dans une structure <kolo X a P>, avec ou sans le terme source/siège, *a* fonctionne

bien comme une modalité, la même que celle de la structure <X a P>. Il indique une transition d'une situation à une autre et une relation de spécification entre un terme source/siège substitué par *kolo* et un procès. Cette valeur de **a**, nous la retrouvons dans cet autre énoncé référencé.

(89) *Ngo ketre ame Numa kolo pë hë a ketre xup ... matre ase pi ...*
 mais autre PRÉSENT Numa ANAPH CONTR TRANSIT SPÉC autre construire pour finir DÉCR
 Mais Numa, il a repris la construction ... c'est pour terminer la maison ...

L'énonciateur parle d'un certain Numa qui a repris la construction d'une maison qui était laissée à l'abandon. Il voulait la terminer même à titre gracieux. (P4)

À la différence de l'énoncé précédent, le terme source auquel *kolo* s'est substitué (Numa) précède ce dernier (thématisation).

Ame **X kolo** pë hë **a** P (à propos de X, voilà ce qui est ou ce qu'il a fait ...)

(X) Kolo ——— **a** ———▶ P

Les énoncés (88) et (89) entrent dans un cadre d'énonciation précis. La relation introduite par **a** entre le substitut du sujet et le procès est inscrite dans un intervalle de temps qui est celui du récit. Dans les deux énoncés **a** relie une entité substituée par *kolo* et un procès. Pour une fonction prédicative du procès, sa présence est obligatoire (*<Kolo P>), et une autre place que celle-là est impossible (*<P a kolo>, *<a P kolo>, *<a kolo P>). **a**, en tant que modalité, précède donc obligatoirement un procès : c'est le cas dans <kolo a P>, comme c'était le cas dans <X a P> et il en est de même dans <tro (X) a P> qui constitue le troisième type de structure.

II - 4. 3 Dans la structure <Tro X a P> (S3)

Comme pour la structure <Kolo (X) a P>, nous aurons l'occasion de revenir sur l'agencement <Tro (X) a P> au chapitre sur *tro*. La particule **a** lui est

en effet associée. Dans l'exemple suivant, le (11) du corpus, non seulement la présence de *a* (le premier) est indispensable, mais elle est aussi liée à la particule *tro* en début d'énoncé. L'un ne peut fonctionner sans l'autre.

(90) *Tro pe hë ni a traqa edrahe a troa porotrik me epon.* (P3)

VIS CONTR TRANSIT 1SG SPÉC arriver tantôt JONCT VIS discuter avec 2DL

Je viendrai tantôt pour discuter avec vous.

Nous nous contenterons ici de signaler qu'à l'image des deux premières occurrences, *a* implique une relation de visée d'un procès par un terme source/siège, donc permet une transition d'une situation à une autre. Dans l'énoncé ci-dessus, *a* indique une relation de spécification entre le procès et l'entité introduite par *tro*.

II - 4. 4 Dans la structure <P1 a P2> (S4)

C'est la structure qui possède le plus grand nombre d'articulations, de formes, de variantes (voir page 165). Nous allons en voir quelques-unes.

Considérons l'exemple suivant, le (12) du corpus :

(91) ... *ngo goeëne ju hi ni a pëkö trene jia ne isi.* (TCC)

mais regarder ASP RESTR 1SG JONCT PRIVAT possesseur arme REL guerre

... mais en regardant de plus près, je ne voyais personne avec une arme (Littéralement "Mais lorsque j'ai regardé, il n'y avait aucun porteur d'arme).

L'énonciateur taquine ici les représentants d'un clan autrefois guerrier lors de la commémoration des 150 ans de l'évangélisation de Lifou. Avec l'arrivée de l'évangile ce clan est aujourd'hui un des piliers de l'église.

Dans la traduction, la place de *a* est marquée par une virgule à l'image de la particule *tre* du présentatif <*ame ... tre...*> lorsqu'elle est vidée.

(92) *Ame ni, tre, Drilë.*

PRÉSENT1 1SG PRÉSENT2 D.

Moi, c'est Drilë.

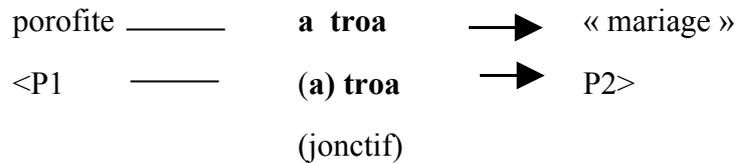


vide, les deux parties de l'énoncé sont encore plus étroitement liées.

- (94) *Ngo ame lai 2004, easë a porofite a troa hane « mariage » ...*
 mais PRÉSENT DX 2004 1PL.INCL. SPÉC profiter JONCT VIS aussi mariage
 Mais en 2004, nous en profiterons pour y mettre un mariage. (P2)

Nous avons là une occurrence de **a** où il relie deux procès consécutifs accomplis par le même terme siège, le deuxième étant lié au premier, P2 spécifiant P1. En cela, il joue plus le rôle d'un adjonctif, mais nous lui conserverons l'étiquette générique de jonctif (JONCT).

Nous devons ici expliquer cette contradiction entre une valeur plus grammaticale de **a** et la possibilité d'un vidage. Ce vidage est possible dans (94) du fait de la présence de **a** dans **troa** qui joue aussi ce rôle de jonctif (nous abordons ce point au chapitre 4 sur **tro**).



Dans l'énoncé (95) ci-dessous (exemple (9) du corpus), cette fonction grammaticale est un peu plus marquée et l'absence de **a** (le deuxième) difficilement envisageable.

- (95) *Nge ame la kola ase huliwa, ke easë hi a ce mejë*
 et PRÉSENT1 DÉT IMPERS finir travail PRÉSENT2 1PL.INCL RESTR SPÉC ensemble se lever
jë a tro. (C9)
 ASP JONCT aller

Quand le travail est terminé, on se lève tous ensemble pour partir (et on part ensemble).

Dans son discours, l'orateur vante les mérites de l'assistance qui travaille dans un esprit communautaire. Dans un mariage, tous mettent la main à la pâte que l'on soit dans le camp du marié ou de la mariée.

Le marqueur **a** qui nous intéresse ici est le second, le premier entrant dans la structure <X **a** P>. Si le premier **a** indique une relation de spécification entre *easë*

Dans cet énoncé, **a** par trois fois, a articulé trois éléments de discours consécutifs :

-une première fois *xome* (prendre) et *tro koho* (aller là-haut)

Nge xome jë **a** *tro koho*
 et prendre INJ JONCT DIR en haut
 Emporte-le et va là-haut.

< P1 **a** P2 >

-une deuxième fois *xome jë a tro koho* (emporte là-haut) et *tro* (aller)

Nge xome jë a tro koho
 et prendre INJ JONCT DIR en haut

a tro ...
 JONCT aller

Et emporte-le là-haut et va ...

< P1 **a** P2> **a** P3>

-une troisième fois *tro* (aller) et *hamëne kowe la itre jini ö* (donner à tes gens).

Nge xome jë a tro koho
 et prendre INJ JONCT DIR en haut

a tro-a hamëne kowe lai itre jini ö.
 JONCT VIS donner REL DX PLURAL petit frère 2SG

Et emporte-le là-haut et va le donner à tes gens.

< P1 **a** P2 > **a** AV>+**a** P4 >

Dans cet exemple, nous observons aussi une compensabilité entre **a** (le premier) et **tro** s'ajoutant à celle déjà soulevée entre **a** et **tro a**.

Xome jë tro koho ... "prends et va là-haut"
 prendre INJ DIR là-haut

Xome jë troa hamën ... "prends et va donner"
 prendre INJ VIS donner

Cette double compensabilité indique une double opération de visée et de spécification dont *a* est la trace : une première opération entre *xome* et *tro koho* (P1 -> P2) et une seconde entre *tro koho* et *troa hamëne* (P2 -> P3).

(97) *Öning, Waixaja, eni a troa wai ö a troa fõi Kalin.*
 dire.1SG Waixaja 1SG SPÉC VIS voir 2SG JONCT VIS épouse Kalin

Je lui ai dit : “Waixaja, je viens te voir pour que tu sois l'épouse de Kaline.(C2)

(L'énonciateur raconte ici son entretien avec une jeune fille à qui il a demandé la main pour son fils du nom de Kaline).

Le deuxième *a* indique là encore une relation de spécification, *troa fõi Kaline* (être l'épouse de Kaline) venant spécifier *troa wai ö* (venir te voir).

La spécification, le passage d'une situation à une autre, constitue donc la valeur récurrente du jonctif *a* dans une structure <P1 a P2> où P2 découle de P1 comme dans l'exemple suivant :

(98) *Wakotre qatr hna xome hnei Saiwene qatr... a hnahone pi hi lai*
 Wakotre vieux ANTÉR prendre REL S. vieux JONCT enfanter DÉCR RESTR DX
e Pëixöe. (P4)
 LOC Pëixöe

La vieille Wakotre (celle qui) fut prise pour épouse par le vieux Saiwene... ainsi fut enfantée Pëixöe.

P1		P2
W. hna xom hnei S.	<i>a</i>	hnahone pi hi lai e P.
X prise par Y	ce qui	enfant Z.

Glose : La vieille Wakotre, celle qui a été prise pour épouse par le vieux Saiwene (P1) ... et qui a donné naissance à Pëixöe (P2).

<P2 découle de P1>

Le marqueur *a* n'indique-t-il que des relations de spécification ?

Considérons :

(99) *Casi hi la nekö i nyidro a Jooc. (P4)*

un RESTR DÉT enfant REL 3DL JONCT Jooc

Ils n'ont qu'un enfant, c'est Jooc.

Si la relation indiquée ici par *a* est encore une relation de spécification, elle est aussi d'identification entre deux entités, puisque *Jooc* vient identifier "l'unique enfant" dont il est question : il s'appelle *Jooc*. En d'autres termes, la première entité est repérée comme identique à la seconde.

De la même façon *Evangelia* (les Évangiles) dans l'énoncé ci-dessous vient identifier *nyipi mo* (vrai bien).

(100) *Kola hape casi hi la nyipi mo a Evangelia matre ha neköi*

c'est à dire un RESTR DÉT vrai bien JONCT Évangiles aussi COLL petit

atre Kumo, wangekō ! (TCC)

homme.de Kumo attention

Ce qui veut dire qu'il n'y a qu'un seul bien de valeur, ce sont les Évangiles, donc gens de Kumo, faites bien attention.

Dans l'énoncé suivant nous avons une double opération d'identification.

(101) *a-Hnei eahlo hna pane marie ekö, a hna marie me Treulue...*

par 3SG ANTÉR d'abord se marier avant JONCT ANTÉR se marier avec Treulue

b-ka tru hui Wasaumi ... Wasaumi qatr... a Nore qatr. (P4)

STAT grand plus que W. W. vieux JONCT N. vieux

a- Elle s'est mariée une première fois, (elle) s'est mariée avec Treulue...

b-qui est plus âgé que Wasaumi... le vieux Wasaumi ... (c'est-à-dire) le vieux Nore.

Dans a- *a* indique une relation de spécification entre deux procès quasi identiques (*marie*, se marier), accomplis par une même personne, le second contenant cependant une information supplémentaire confirmant le premier et dans b- une identification entre deux personnes, *Nore qatr* (le vieux Nore) et *Wasaumi qatr* (le

vieux Wasaumi) : il s'agit de la même personne.

Le marqueur *a*, selon les contextes, indique soit une relation de spécification lorsque P2 vient spécifier P1, soit une relation d'identification lorsque P2 vient identifier P1.

Si dans les énoncés vus jusque-là nous avons eu des occurrences de *a* où la particule peut être vidée, il existe toutefois des cas où le vidage de *a* est impossible, comme dans les exemples suivants.

(102) *Waea ka tru hē ka ... ngo thatre pe ni ka hape ka tru hē*
 non STAT grand TRANSIT STAT mais ignorer CONTR 1SG que STAT grand TRANSIT
a jajinyi hē... ngo kolo pe ke ... celē hi la ka tru lai. (P4)
 JONCT fille TRANSIT mais LOCUT. PRÉSENT DÉT STAT grand DX

Non, elle était déjà grande... mais je ne sais pas si elle était déjà grande telle (comme, semblable à) une fille... mais en tout cas ... c'était l'aînée.

L'énonciateur, qui est le dernier d'une famille, parle de sa sœur aînée décédée et qu'il n'a pas connue n'étant pas encore né.

La relation indiquée par *a* est une relation de spécification, puisque *jajiny* (fille) vient spécifier *tru* (grand) au sens de "être grande à la manière d'une jeune fille pubère". *Jajiny* (fille) fournit un étalon qui précise la valeur de *tru* (grand). *A* y est un jonctif.

<i>co</i> (petit)			<i>tru</i> (grand)	
<i>medreng</i>	<i>nekōnatr</i>		<i>jajiny</i>	
bébé	enfant		fille	

(103) *Pēkō jō a thina hmekeiē... (TCC)*
 PRIVAT soleil JONCT éclairer direction est

Aucun soleil ne se lève à l'ouest (Littéralement "Il n'y a pas de soleil à éclairer vers l'est").

L'opération indiquée ici est encore de spécification : *thina hmekeiē* (P2) venant

spécifier *pëkö jö* (P1) comme ci-dessous : *tro cahu* (s'approcher) (P2) venant spécifier *mejë* (se lever) (P1).

(104) *Haawe Wathë hë lo lai ka mejë a tro cahu.* (P4)
INTERJ Wathë TRANSIT DA DX STAT se lever JONCT DIR en bas

C'est Wathë qui s'est finalement déplacé pour s'approcher de la route.

Dans cet énoncé, les deux actions accomplies par la même personne (*Wathë*) sont consécutives et en même temps liées, P2 spécifiant P1.

Si l'on remplace le joncteur *a* par le relateur *me* (et), les deux actions sont toujours accomplies par la même personne (*Wathë*), elles sont toujours consécutives, mais elles jouissent par contre d'une certaine indépendance l'une par rapport à l'autre. La seconde est consécutive à la première mais non visée par celle-ci. *a* comme *me* relie deux procès consécutifs (P1 *a/me* P2) accomplis par un même individu, mais avec l'un, P2 spécifie P1 en explicitant sa finalité, et avec l'autre P1 et P2 sont localisés dans une relation de consécution ou de concomitance, mais ils demeurent distincts l'un de l'autre. *Me* relie juste deux procès accomplis par un même terme source/siège sans indiquer une quelconque influence de l'un sur l'autre.

Dans cet énoncé, comme dans celui ci-dessous, la valeur de *tro* n'est pas la même selon que la particule qui le précède est *a* ou *me*. Avec *a*, *tro* a plus une valeur directionnelle, ce qui confirme la nature dynamique et de visée de *a*, et avec *me* une valeur processive.

(105) *Ame hna aelëne hmaca a tro helepu ië, me amekölene*
PRÉSENT ANTÉR monter de nouveau JONCT DIR terre DIR et coucher
gala nyido, ngöne la qanahagene la misinare. (TC)
tête levée 3DL devant DÉT entrée DÉT missionnaire

On les ramena à terre où on les fit allonger sur le dos devant le portail du missionnaire (littéralement « face au ciel »).

Dans ces différents exemples référencés de structure <P1 *a* P2>, *a* relie à chaque fois deux portions de discours consécutives (P1 et P2), la deuxième étant liée à la

première, P2 précisant la destination, le résultat, l'objectif attendu, le prolongement, l'aboutissement, le sens ... de P1, donc le spécifiant.

En règle plus générale, *a* introduit un objectif ou le résultat attendu d'une certaine action. La relation indiquée par *a* peut être une relation de spécification, P2 venant spécifier P1, d'identification, P2 venant identifier P1 ...

II - 4. 5 Dans la structure <Qa L *a* uti hë/tro L> (S5)

Considérons l'exemple suivant (23) du corpus :

(106) *Itre itretrengkeu, qa keepi, eo qa keejë a uti hë keepi ... (P4)*

PLUR limitrophe de nord euh de sud DIR jusqu'à nord

Ce sont des limitrophes, en partant de "*keepi*", euh en partant de "*keejë*" (de là) jusqu'à "*keepi*" ...

L'énonciateur explique les relations entre certains clans, relations qui définissent l'occupation des sols. Les clans limitrophes ont des liens entre eux.

a relie ici deux points indiqués par *keejë* et *keepi* qui constituent les deux bornes d'un certain parcours. Celui-ci se trouve réparti entre *keejë* et *keepi* (*qa keejë a uti hë keepi*). À partir de deux unités reliées par *a* on a constitué un bloc qui forme un trajet. Dans cette structure où *a* est facultatif, sa présence rend l'expression plus dynamique. On s'imagine parcourir l'espace séparant les deux bornes alors que sans *a* c'est plus statique. La relation indiquée ici par la particule *a* est plus de visée, avec comme point de départ *keejë* et comme point d'arrivée *keepi*.

[.....>]
keejë a keepi
 (relateur)

La même idée se retrouve dans les exemples ci-dessous ((24) et (25) du corpus), où l'accent est plutôt mis sur les deux bornes, spatiales dans (107) et temporelles dans (108).

(107) *Qane Qanono a uti hē e celē e Luecila, meci angatre lai.* (P2)

de Qanono JONCT jusqu'à LOC DX LOC Luecila maladie 3SG DX

De Qanono jusqu'à Luecila, c'est ça leur manière (Littéralement "leur maladie").

(108) *Angeic a huliwa la wik, qane thupenehmi a uti hē koi drai ka tru.*

3SG SPÉC travailler DÉT semaine de lundi JONCT jusqu'à REL vendredi

Il travaille la semaine, du lundi au vendredi. (CP)

Dans la structure <qa(ne) L/S uti hē/a tro L/S>, **a** n'est qu'un simple relateur/joncteur entre deux bornes spatiales ou temporelles, et peut donc être omis.

II - 4. 6 Dans la structure <Σ1 a Σ2> (S6)

Considérons les énoncés suivants, exemples (26) et (27) du corpus :

(109) *Öning, MFR¹¹⁶ i angajoxu hi lai a ase hē lo lai nyi hagen.*

dire.1SG MFR REL grand-chef RESTR DX JONCT finir TRANSIT DA DX faire barrière

J'ai dit : C'est la MFR du grand-chef qui est située là et elle a été délimitée par une clôture. (P4)

(110) *Ame hna qaja hnei itre xan ka hape hna öhnyi nyidrēti eidr e*

PRÉSENT ANTÉR dire REL PLUR autre que ANTÉR voir 3SG.DÉFÉR hier LOC

sine hmakany a kola tro meke hiē. (KQ)

bout matin JONCT IMPERS marcher direction est

Certaines personnes rapportèrent qu'il aurait été vu la veille au petit matin. Il allait en direction du bord de mer.

Dans ces deux énoncés, **a** fonctionne comme un joncteur entre deux parties de discours ayant structurellement une certaine autonomie. Sa présence n'y est pas indispensable. Mais les deux parties du discours restent, dans chaque énoncé, liées l'une à l'autre, la seconde venant spécifier la première. La particule **a** indique donc en permanence une relation de spécification entre deux segments de discours, ce dernier pouvant être relativement autonome au précédent, structurellement et sémantiquement, une autonomie qui peut amener à le considérer comme une unité

¹¹⁶ Maison Familiale Rurale

phrastique¹¹⁷ comme dans l'exemple suivant.

(111) *A hna öhne e celë la itete Dehu ka ala 4 angate la thelene*
CONN ANTÉR trouver LOC DX DÉT PLUR Drehu STAT NUM.HUM 4 3PL DÉT survivant
la ate ka 10 hna enö ekö hnene la kete he. (TCC)
DÉT homme STAT 10 ANTÉR voler avant REL DÉT un bateau

Ils ont trouvé là des gens originaires de Lifou au nombre de quatre, ils étaient les survivants d'un groupe de dix hommes enlevés autrefois à bord d'un bateau.

(Il s'agit ici du missionnaire John Williams et de son épouse durant leur voyage pour rejoindre leur champ de mission, à savoir Lifou.)

Si dans les exemples précédents, on aurait pu substituer *a* par une ponctuation, consacrant l'autonomie du deuxième segment, à l'inverse, l'exemple ci-dessus aurait pu être rattaché au segment de texte qui précède (111)' (111)".

(111)' *Hnei nyido hna Honolulu thenge. A hna öhn e celë ...*
REL 3DL ANTÉR Honolulu passer par JONCT ANTÉR trouver LOC DX
 Ils sont passés par Honolulu. Ils y ont trouvé ...



(111)" *Hnei nyido hna Honolulu thenge a hna öhn e celë ...*
REL 3DL ANTÉR Honolulu passer par JONCT ANTÉR trouver LOC DX
 Ils sont passés par Honolulu où ils ont trouvé ...

A indique là encore une relation de spécification entre deux parties de discours, la seconde venant spécifier la première. On remarque tout de même des degrés dans la spécification, oscillant entre le + ou – spécification, entre le vrai marqueur de spécification et le simple relateur-connecteur-joncteur. Les parties concernées dans la relation peuvent aussi se suivre immédiatement ou non. *A* joue alors le rôle d'un simple connecteur entre deux informations se succédant dans le discours ou la conversation comme dans (111) et plus encore dans les autres exemples référencés ci-dessous.

¹¹⁷ “une **unité phrastique** est un énoncé ou fragment d'énoncé que sa structure interne permet de mettre en relation systématique avec un ensemble d'énoncés ou fragments d'énoncés qui ont en commun de pouvoir représenter les mêmes événements conceptualisés de manière identique et qui diffèrent entre eux par la façon dont les événements en question sont envisagés dans le cadre de l'énonciation” (D. Creissels, 1995).

(112) *A ka loi Emeli qa hna huliwa lai hmakany. (P2)*

CONN STAT bon E. venir ANTÉR travailler DX matin

Mais c'est bon pour Emélie, elle est allée travailler ce matin-là.

(113) *A mok la ka troa upi epun a troa abias ? (P2)*

CONN canette DÉT STAT VIS envoyer 2PL REL VIS ambiance

Donc ce sont les canettes qui vous poussent à faire de l'ambiance ?

(114) *Ame epuni lai, ke epuni hi lai. A maine paatre kö ni e*

PRÉSENT1 2PL DX PRÉSENT2 2PL RESTR DX CONN si n'être là RÉM 1SG LOC

celë fen, ke ketre paatre fe kö epuni e celë (rires). (P4)

ici terre PRÉSENT2 aussi n'être là aussi RÉM 2PL LOC ici

Vous là, vous êtes bien là. Mais si je n'étais pas ici-bas, vous ne seriez pas là non plus.

Dans ces trois énoncés, *a* ne constitue pas un simple enchaînement mais indique une relation avec quelque chose qui a été soulevée juste avant. Il peut d'ailleurs commuter avec *ngo* (mais). L'énonciateur parle d'une autre femme dont l'absence à une coutume, à l'inverse d'Emélie, n'est pas justifiée ce matin-là dans (112), et de certaines personnes qui disent ne pouvoir, lors des fêtes, danser que si elles ont pris une canette de bière (113). Dans (114) l'énonciateur parle d'un clan dont l'existence coutumière est liée à celle du sien.

Glose : "vous existez, soit. Mais si mon clan n'existait pas, vous n'existeriez pas."

Dans chacun des exemples *a* vient spécifier une situation donnée.

Une connection, une jonction, une spécification suppose deux éléments. Dans chacun des exemples ci-dessus, il s'agit de situations, d'informations plus ou moins explicitées et liées, *a* introduisant la seconde qui vient spécifier la première.

Emélie n'était pas venue oui mais elle avait une excuse (112)

Des personnes dansent oui mais elles y ont été poussées (113)

Vous existez en tant que clan oui mais votre existence est liée à celle du mien (114).

Considérons :

(115) *A qai epuni kaa lai ? (CP)*
CONN revenir de 2PL où DX

Mais d'où arrivez-vous ainsi ?

Contexte d'énonciation : quelqu'un croise un groupe de personnes et est curieux de savoir d'où elles viennent.

Glose : "D'où arrivez-vous pour que je vous rencontre ici, à cette heure-ci ?".

a est là encore la marque d'une opération de relation, mais cette fois entre la curiosité de l'énonciateur et le contexte de la rencontre. En début d'énoncé, surtout oral, *a* a donc une valeur spécifique de connecteur (CONN), la connection se faisant avec une idée présente mentalement dans la tête de l'énonciateur, ou une situation, et qui peut être repérée par le contexte.

Dans cette occurrence, *a* a la même fonction de connecteur que *matre* (prononcé [mare]) qui est une sorte d'appel à l'information : *alors, quoi de neuf ?*.

(116) Matre, *qai epuni kaa lai ?*
CONN revenir 2PL où DX

Alors, d'où arrivez-vous ainsi ?

(117) Matre, *tune kaa ju hë ?*
CONN INTERROG ASP TRANSIT

Alors, qu'est-ce qu'on fait maintenant ?

Mais si *a* et *matre* se rencontrent tous les deux en début d'énoncé, s'ils indiquent tous les deux une opération de mise en relation, celle-ci n'est pas la même pour chacune des particules. Elle est plus étroite et plus explicite avec *matre* qu'avec *a*.

La particule *a* implique par contre, et c'est la nuance majeure avec *matre*, une relation avec une autre information présente dans l'esprit de l'énonciateur et qui peut être verbalisée, exprimée comme en (112) à (114) ou non, uniquement repérée par le contexte, comme en (115). Cette fonction de connecteur explique les diverses traductions en français, selon le contexte, par : "mais", "donc", "ainsi"... Et si l'on peut considérer ces traductions de *a* comme contextuelles, elles

indiquent par contre une relation entre les éléments connectés de l'énoncé, ceux-ci pouvant être implicites ou explicitement exprimés.

Après avoir démontré que le marqueur *a* ne relève pas du temps chronologique, nous venons aussi d'établir l'origine de cette particule. De simple relateur entre une entité et un procès, il peut fonctionner comme une modalité dans une structure où il participe du noyau prédicatif central. Autrement, il n'assume qu'une simple fonction de relateur lorsqu'il introduit "une spécification supplémentaire liée à une situation particulière ».

II - 5 À quel(s) paradigme(s) appartiennent les différents *a* ?

Afin de compléter notre analyse et confirmer ce que nous savons déjà de *a*, nous allons l'opposer à quelques marqueurs apparaissant dans les mêmes contextes.

II - 5. 1 *a* vs *la*

Comparons :

(118) *Bole la drikona.*

B. DÉT diacre

Bole est le diacre.

Avec une pause : C'est Bole, le diacre.

(119) *Bole a drikona.*

B. SPÉC diacre

Bole est diacre.

Dans l'énoncé (118), malgré les apparences structurelles avec (119), *la* n'est pas un relateur mais un « substantivant » comme le confirme la traduction. La vraie valeur de *la* dans cette occurrence pourrait toutefois bien être autre. Mais là n'est

pas notre propos. Si dans (119) nous avons une relation de visée d'une fonction, une relation de spécification, l'énoncé (118) peut avoir deux valeurs selon qu'on marque une pause ou pas, juste avant **la**. Sans pause, nous avons une relation d'**identification** entre deux entités, la seconde identifiant la première, et représentées l'une par une personne et l'autre par une fonction et syntaxiquement par un nom propre et un substantif, en l'occurrence « Bole » et « drikona » (*le diacre*). Avec pause, nous avons une opération de focalisation de X sur Y : c'est Bole, le diacre.

La différence majeure entre **la** et **a** réside dans le fait que l'un introduit le thème (*la*) et l'autre le rhème (*a*).

Si cette valeur de **la** permet l'opération de réflexivité, critère d'identification, impossible dans une relation de visée et de spécification, le marqueur a cependant besoin de la particule *e* (*la + e*) pour indiquer le thème lorsque celui-ci est un nom propre.

(118)' *Drikona lae Bole.*

diacre DÉT B.

Bole est diacre (Bole est un diacre).

Avec pause : Bole, c'est un diacre.

(119)' **Drikona a Bole.*

diacre SPÉC B.

L'emploi de *lae* rappelle une différence de propriété syntaxique des termes.

Bole **la** drikona -> Drikona **lae** Bole

X Y (<i>juxtaposition</i>) : X est identifié à Y et inversement (identification)

Bole **a** Drikona

X a Y : X est spécifié par Y (spécification)
--

Les deux valeurs que nous avons dégagées dans les énoncés (118) et (119), avec la nuance selon que l'on marque une pause ou pas, se trouvent confirmées si l'on

vide la particule *la* : a) identification b) thématization ou focalisation.

(118)" *Bole drikona.*

- a) Bole le diacre (sans pause : identification)
- b) Bole, le diacre (pause : thématization)

(119)" *Drikona Bole.*

- diacre B.
- a) Le diacre Bole (sans pause : identification)
- b) C'est un diacre, Bole (pause : focalisation).

Pour compléter notre analyse sur *la*, considérons les transformations suivantes de termes (A et B) juxtaposés :

<p>(120) <i>Bole <u>la</u> keme ne ini</i> B. DÉT père REL école C'est Bole <u>le</u> maître d'école</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p><i>*Keme ne ini <u>la</u> Bole</i> (C'est un ME le Bole) A = B</p>	<p>vs.</p>	<p><i>Keme ne ini (<u>lae</u>) Bole</i> père REL école DÉT B. Bole est un maître d'école (c'est <u>un</u> ME, Bole)</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p><i>*Bole <u>lae</u> keme ne ini</i> (C'est un Bole le maître d'école) B = A</p>
---	------------	---

<p>(121) <i>Nyidrë <u>la</u> keme i Bole</i> 3SG DÉT père REL B. C'est lui <u>le</u> père de Bole</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p><i>*Keme i Bole <u>la</u> nyidrë</i> A = B</p>	<p>vs.</p>	<p><i>Keme i Bole (<u>lae</u>) nyidrë</i> père REL B. DÉT 3SG.DÉFÉR Il est <u>père de B</u> (c'est <u>un père de B</u>, lui)</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p><i>*Nyidrë lae keme i Bole</i> B = A</p>
---	------------	--

<p>(122) <i>Udrun <u>la</u> ka kuci xen (id.)</i> U. DÉT STAT faire manger C'est U (<u>celle</u>) qui fait à manger</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p><i>*Ka kuci xen la Udrun</i> (Une Udrune ça fait à manger) A = B</p>	<p>vs.</p>	<p><i>ka kuci xen (<u>lae</u>) Udrune</i> STAT faire manger DÉT U. <u>U</u> fait à manger (c'est quelqu'un qui fait à manger, <u>U</u>)</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p><i>*Udrune lae ka kuci xen</i> B = A</p>
--	------------	---

<p>(123) <i>Médor <u>la</u> kuli (id.)</i> M. DÉT chien C'est Médor <u>le</u> chien</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>* <i>Kuli la Médor</i></p>	<p>vs.</p>	<p><i>kuli lae Médor (sp.)</i> chien DÉT M. Médor est un chien (c'est un chien, Médor).</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>* <i>Médor lae kuli</i></p>
--	------------	--

Nous avons ci-dessus des structures réflexives, mais avec cependant passage de « la » à « lae » lorsque le terme introduit est un nom propre (NP) ou un indice personnel (IP).

A = NP ou IP
<A la B> \longrightarrow <B lae A>

Rappelons que l'emploi de *lae* (*la* + *e*) apporte une touche « spécification » à l'énoncé confirmant d'une part, le rôle de spécificateur que peut jouer la particule et d'autre part, l'existence de différences de propriétés syntaxiques des termes. Ainsi, avec les énoncés (124) et (125) ci-dessous, la réflexivité ne fonctionne pas car un indice personnel (ou un nom propre) ne peut pas occuper une fonction prédicative précédée de *a*, et réciproquement, des procès ne peuvent pas occuper la place d'un terme source.

<p>(124) <i>Udrun a kuci xen...</i> U. SPÉC faire nourriture Udrun fait à manger.</p>	<p>vs.</p>	<p>*<i>kuci xen a Udrun</i> *a kuci xen Udrun</p>
<p>(125) <i>Nyidrëti a keme i Bole.</i> 3SG.DÉFÉR SPÉC père REL Bole Il est le père de Bole.</p>	<p>vs.</p>	<p>*<i>Keme i Bole a nyidrë</i> *a nyidrë keme i Bole</p>

Nous avons donc des relations d'identification, avec une touche de spécification avec *lae*, dans les énoncés (120) à (123) du fait de leur réflexivité et des relations de visée et de spécification dans (124) et (125) avec le marqueur *a*.

II - 5. 2 *a* vs. *e*

Comparons :

(126) *Eahun a kohië. (CP)*

1PL.EXCL SPÉC est

Nous nous en allons là-bas (est).

(127) *Eahun e kohië.*

1PL.EXCL LOC est

Nous sommes là-bas (est).

Dans les deux énoncés ci-dessus, *a* indique une relation de visée et de spécification dans (126) et *e* une relation de localisation dans (127). Ces deux types de relation se retrouvent dans les énoncés ci-dessous avec les mêmes marqueurs.

(128) *Bole e koho hnuma a meköl. (CP)*

B. LOC dedans dans.maison JONCT dormir

Bole est dans la maison, (il) dort.

(129) *Bole a meköl e koho hnuma.*

B. SPÉC dormir LOC dedans dans.maison

Bole dort dans la maison.

Dans (128) le procès *meköl* (dormir) spécifie le procès *koho hnuma* (dans la maison) en l'explicitant, et dans (129) *a* indique une relation de spécification entre un procès et une entité, une spécification localisée par *e*, comme dans les exemples ci-dessous où *a* indique de même, tour à tour, une spécification entre P1 et P2 et entre une entité et un procès.

(130) *Angeic a kolopi a tro-a wakeca.*

3SG SPÉC nord JONCT DIR-JONCT désherber

Il va là-bas pour désherber.

(131) *Angeic e kolopi a tro-a wakeca.*

3SG LOC nord JONCT DIR-JONCT désherber

Il est là-bas pour désherber.

Dans les exemples que l'on vient de voir, le jonctif *a* introduit à chaque fois un deuxième procès qui a le même siège que le premier. Considérons maintenant les énoncés suivants à deux "sujets" et deux procès.

(132) *Bole a goeë Wala e koho hnuma e meköl.*
 B. SPÉC regarder W. LOC dedans dans.maison LOC dormir
 Bole regarde Wala dormir dans la maison.

(132)' **Bole a goeë Wala e koho hnuma a meköl*
 *Bole regarde Wala dans la maison, Bole dort.

Dans l'exemple (132)' l'impossibilité de la structure vient du fait qu'en mettant *a* devant *meköle* (dormir) Bole serait le siège du procès. Or Bole ne peut à la fois « regarder Wala » et « dormir », donc ne peut être source/siège à la fois de l'un et de l'autre. D'autre part, il n'y a rien qui puisse justifier que l'action de dormir vienne spécifier celle de regarder. Par contre, dans (132) le procès *meköl* a bien pour siège Wala. C'est Wala qui dort et Bole le regarde dormir.

Donc, pour résumer, on utilise *e* pour introduire un second prédicat dont le sujet est différent du premier prédicat, et on utilise *a* quand le second prédicat a le même sujet que le premier.

X	a	P1	a	P2
---	----------	----	----------	----

X	a	P	Y	e	P
---	----------	---	---	----------	---

Comparons :

(133) *Angeic a nyima a ka ij.*
 3SG SPÉC chanter JONCT STAT boire
 Il chante, il est soûl.

(134) *Angeic a nyima e ka ij.*
 3SG SPÉC chanter si STAT boire

Il chante quand il est soûl.

(135) *Angeic a nyima a hna upi angeic.*
 3SG SPÉC chanter JONCT ANTÉR pousser 3SG

Il chante, il y a été poussé.

(136) *Angeic a nyima e hna upi angeic.*
 3SG SPÉC chanter si ANTÉR pousser 3SG

Il chante s'il y a été poussé.

La relation entre P1 et P2 dans (134) et (136), où P2 est introduit par *e*, est une relation de cause à effet conditionnelle, P1 nécessitant P2 dans (136) alors que dans (134), chaque fois qu'il y a P2 il y a une forte probabilité qu'il y ait P1. En revanche, la relation entre P1 et P2 dans (133) et (135) est de spécification, P2 spécifiant P1.

Pour récapituler, on peut dire que *a* est la trace d'un repérage différenciation-spécification validé pour un espace-temps donné alors que *e* exprime une relation de localisation, place le discours dans un certain domaine qui peut être spatial ou temporel.

II - 5. 3 *a* vs. *nge*

Considérons l'exemple ci-dessous (137) déjà exploité plus haut et substituons le jonctif *a* par *nge* (138).

(137) *Wakotre qatr hna xome hnei Saiwene qatr... a hnahone pi hi*
 Wakotre vieux ANTÉR prendre REL Saiwene vieux JONCT enfanter DÉCR CONTR
lai e Pëixöe. (P4)
 DX LOC Pëixöe

La vieille Wakotre (celle qui) fut prise pour épouse par le vieux Saiwene ... ainsi fut enfantée la vieille Pëixöeë.

(138) *Wakotre qatr hna xome hnei Saiwene qatr ... nge hnahone pi hi*
 W. vieux ANTÉR prendre REL S. vieux JONCT enfanter DÉCR RESTR
lai e Pëixöe.
 DX LOC Pëixöe

La vieille Wakotre (celle qui) fut prise pour épouse par le vieux Saiwene ... et (qui) enfanta la vieille Pëixöeë.

Si dans (137) nous avons un passage d'une situation à une autre indiquée par **a** (P2 découle de P1), dans le deuxième énoncé, les deux actions accomplies par la même personne (*Saiwene qatr*, le vieux Saiwene) sont consécutives mais jouissent d'une certaine indépendance l'une par rapport à l'autre. La seconde est consécutive à la première mais non visée par celle-ci. **Nge** articule deux procès contigus et indique une continuité dans le propos.

Comparons :

(139) *Angeic a meköl e 10 ör.*
 3SG SPÉC dormir LOC 10 heure
 Il se couche à 10 heures.

(140) *Angeic a meköl la 10 ör.*
 3SG SPÉC dormir DÉT 10 heure
 Il se couche (là) à 10 heures.

(141) *Angeic a meköl nge 10 ör.*
 3SG SPÉC dormir et 10 heure
 Il se couche (et) il est 10 heures.

Dans ces trois énoncés, la relation de spécification opérée par **a** est inscrite dans un intervalle de temps qui est localisé différemment. Dans (139), le procès est repéré par rapport à un espace de temps (10 heures) introduit par **e** mais sans autre précision. On a vu qu'en l'absence de marque temporelle plus explicite, c'est le moment d'énonciation qui fait office de repère. Dans ce cas « 10 heures » correspond à celui du moment qui ne peut qu'être postérieur au moment d'énonciation (présent dilaté). Mais « se coucher à 10 heures » peut aussi être une habitude chez la personne. C'est dans ce contexte qu'on a pu attribuer à **a** une valeur « aoristique ». Mais c'est la non spécification de l'intervalle de temps qui

donne cette valeur.

En (138), le moment du procès, repéré par **la**, est celui d'énonciation : « Il se couche là à 10 heures ». Ce qui indique ici un procès "présent" est **la** et non **a** qui indique juste, rappelons-le, un procès considéré de façon globale. En (139), la relation de spécification exprimée par **a** validant le procès *meköl* est localisée à un *moment précis*, en l'occurrence 10 heures. À la différence de (138) où le procès est placé d'emblée avec **la** dans le temps « 10 heures », ici le procès et cet espace de temps constituent deux informations concomitantes mises en relation par **nge**.

« *Il se couche et il est 10 heures* ».

La concomitance entre les moments des procès peut être marquée par *nge* comme dans la reformulation ci-dessous (142) de l'énoncé elliptique (143), étant entendu que cette valeur n'est pas restrictive.

(142) *Angeic e koho hnuma nge angeic a meköl.*
 3SG LOC dedans dans.maison et 3SG SPÉC dormir
 Il est dans la maison et il dort.

(143) *Koho hnuma a meköl.*
 dedans dans.maison SPÉC dormir
 Il est dans la maison, il dort.

On voit encore cette valeur de concomitance de la particule **nge** dans l'énoncé référencé ci-dessous :

(144) *Eni a traqa ecelë nge (...) mele petre kö Hnamiatr (...). (P4)*
 1SG SPÉC arriver ici COORD vivre encore Pasteur
 Quand je suis arrivé ici Pasteur était encore vivant.

Ce qui est à noter dans tous ces exemples, c'est que ce n'est nullement la présence de **a** qui donne les différentes valeurs aux énoncés, mais la présence d'autres marqueurs que sont en l'occurrence **e** (un locatif), **la** (un déictique) et **nge** (un coordonnateur).

II - 4. 4 *a* vs. *matre*

Reprenons l'énoncé (137) et substituons *a* par *matre* :

(145) *Wakotre qatr hna xome hnei Saiwene qatr ... matre hnahone pi hi*
 W. vieux ANTÉR prendre REL S. Vieux JONCTIF enfanter DÉCR RESTR
lai e Pëixöe. (P4)
 DX LOC Pëixöe

La vieille Wakotre (fut) prise pour épouse par le vieux Saiwene ... ainsi fut
enfantée la vieille Pëixöeë.

Si avec **a** nous avons une simple indication d'un passage d'une situation à une autre (P2 découle de P1), avec **matre** la relation de cause à effet entre l'enfantement de Pëixöe et le mariage est plus appuyée. Dans cet énoncé, P1 et P2 sont consécutifs *matre* introduisant le résultat obtenu suite à P1.

Matre introduit un événement causé par un premier événement :

P1	P2
<i>hna xom matre hnahone pi hi</i>	

II - 4. 5 *a* vs *ke*

Considérons :

(146) *Bole a nyima a ka ij.*
 B. SPÉC chanter JONCT STAT boire
 Il chante, il est soûl.

(147) *Wawan a nyima ke ka ij.*
 3SG SPÉC chanter car STAT boire
 Il chante car il est soûl.

Nous avons deux situations de la même personne en (146) coordonnée par **a** : celle-ci chante et il se trouve qu'elle est soûle. S'il y a une relation certaine de

cause à effet entre P1 et P2, celle-ci n'est pas indiquée par **a**, alors que c'est ce qui se passe avec **ke** dans (147). Si la personne chante c'est parce qu'elle est soûle. Le vidage de **ke** donnerait la même traduction que (146) ce qui démontre le statut de simple relateur de **a** : un joncteur. **Ke** introduit par contre une interdépendance entre P1 et P2, P1 étant causée par P2, à l'inverse de *matre* (voir supra). Comme avec **a** en début d'énoncé, l'événement dont P2 est la cause peut ne pas figurer dans l'énoncé comme en (148).

(148) **Ke** *pëkö hnamiatre i epun ? (P1)*

car PRIVAT pasteur REL 1PL

Car vous n'avez pas de pasteur ?

II - 4. 6 **a** vs *ngo*

Comparons :

(149) ... **A** *maine paatre kö ni e celë fen, tre, ketre paatre fe kö*
CONN si n'être là RÉM 1SG LOC ici terre PRÉSENT aussi n'être là aussi RÉM

epuni e celë. (P4)

2PL LOC ici

(Mais) si je n'étais pas ici bas, vous ne seriez pas là non plus.

(150) ... **Ngo** *maine paatre kö ni e celë fen, tre, ketre paatre fe kö*
CONN si n'être là RÉM 1SG LOC ici terre PRÉSENT aussi n'être là aussi RÉM

epuni e celë.

2PL LOC ici

Mais si je n'étais pas ici bas, vous ne seriez pas là non plus.

En substituant **a** par **ngo** dans l'énoncé, on obtient une traduction identique en français qui ne rend pas la nuance entre les deux énoncés. Dans (149) il s'agit juste d'une mise en relation de deux existences, alors que dans (150) on indique explicitement que ces deux existences sont dépendantes l'une de l'autre. Le propos est plus marqué avec **ngo**.

a en début d'énoncé commute donc avec *ngo* (mais), *ke* (car), *matre* (alors), *nge*

(et) comme avec d'autres connecteurs *drehu* traduits en français par "donc", "ainsi", etc. Mais si toutes ces particules sont porteuses d'un "sens" qui est attribué à chacun (*matre* peut même apparaître seul : *matre ?* Quoi de neuf ?), ce n'est pas le cas pour **a** qui n'a aucun signifié.

II - 5 Récapitulation sur A

Partant de notre postulat de base selon lequel tout marqueur grammatical est la trace d'une opération mentale abstraite, nous avons cherché à savoir quelle est l'opération dont le marqueur **a** est la trace.

À partir d'un inventaire des occurrences de la particule et de l'identification d'emplois hors modalité, nous avons cherché un point commun entre les différentes occurrences.

Dans les différentes structures répertoriées, **a** met en relation deux éléments de texte qui peuvent être tout simplement une entité et un procès comme dans la structure <X **a** P> ou des éléments plus complexes <Tro X **a** P> ou <P1 **a** P2>. Dans chacune des structures, **a** indique une visée permettant une transition d'une situation à une autre ou une situation de non validation du procès à une situation de validation. En employant **a**, on opère une ouverture vers quelque chose qui peut être un procès ou une nouvelle situation.

Le marqueur **a** indique une double relation de visée et de spécification liée à un intervalle de temps ou d'espace. Cette double relation se retrouve autant dans les structures où **a** constitue le noyau du prédicat central que dans celles où il est en emploi secondaire, voire en tant que simple connecteur.

La particule **a** n'indique pas un repérage temporel et encore moins le présent. Le marqueur **a** ne relève pas de la temporalité. Le temps présent attribué couramment à **a** ne l'est qu'à défaut de toute marque temporelle, en particulier dans les énoncés de base. Et cette situation n'est pas spécifique au *drehu*, puisque Franckel constate la même indétermination temporelle pour le « présent de l'indicatif » en français. Le présent dont on a cru revêtir cette particule n'est en fait que le « présent simple » qui correspond formellement au « présent de l'indicatif » français mais sémantiquement à *l'infinitif*.

A implique, d'autre part, une différenciation des éléments mis en relation, met en relief des « rôles » distincts assumés par les constituants nominaux et impose de ne pas confondre les fonctions syntaxiques de ces derniers avec les rôles assumés par leurs référents (entité, procès processus, procès état, modalité de l'être, lieu...).

En tant que modalité, **a** peut introduire une information secondaire du fait de sa position dans l'énoncé selon le principe mathématique du « procédé positionnel »¹¹⁸. La place occupée dans la chaîne parlée peut donner une importance secondaire à la spécification et donc un rôle secondaire à la modalité, par exemple dans une structure <X a P1 **a** P2> ou <Tro X a P>.

Dans une structure <P1 a P2>, la place occupée par **a** est l'articulation de deux idées, articulation qui peut être marquée (**a**) ou pas (pause), une place de jonctif, voire d'adjonctif et sans réelle valeur grammaticale, mais qui n'empêche pas les deux parties de l'énoncé d'être étroitement liées.

La spécification, le passage d'une situation à une autre, constitue donc la valeur récurrente du jonctif **a** dans une structure <P1 a P2> où P2 découle de P1.

Mais **a** peut également indiquer une relation d'identification, P1 identifiant P2, ou P2 venant identifier P1.

Cette valeur de visée apparaît également dans les occurrences où **a** n'est qu'un relateur comme dans la structure <qa(ne) L/S uti hë/a tro L/S> où **a** relie deux points constituant les deux bornes d'un certain parcours spatial ou temporel.

La valeur de jonctif se retrouve aussi lorsque **a** met en relation deux parties de discours ayant structurellement et sémantiquement une certaine autonomie, la seconde venant spécifier la première.

On remarque tout de même des degrés dans la spécification, oscillant entre le + ou – spécification, entre le vrai marqueur de spécification et le simple relateur-connecteur-joncteur.

¹¹⁸ En mathématique lorsque l'on écrit en chiffres arabes, la position du chiffre est attachée à une base. Dans 236, 2 donne le nombre de centaines, 3 le nombre de dizaines et 6 le nombre des unités. Si j'écris 333 le même chiffre 3 correspond à trois valeurs différentes selon sa position dans la séquence à trois positions. C'est ce qu'on appelle le procédé positionnel.

Une connection, une jonction, une spécification suppose deux éléments. Il peut s'agir de situations, d'informations plus ou moins explicitées et liées, **a** introduisant la seconde qui vient spécifier la première.

Même en début d'énoncé, **a** peut marquer une opération de relation entre une idée présente mentalement dans la tête de l'énonciateur (et qui peut être repérée par le contexte) et le contexte de la rencontre.

Si l'étude de la particule « **a** » a bien fait apparaître d'autres acceptions du marqueur, elle nous permet aussi de formuler une hypothèse sur son origine. **A** n'est au départ qu'un simple mot outil, servant à relier des portions de discours, en particulier deux prédicats. C'est en cela que Colomb a parlé de « simple liaison pour l'euphonie ». Puis la particule s'est peu à peu imposée comme un élément du discours à part entière. De connecteur (CONN), joncteur (JONCT), elle s'est modalisée par combinaison ou amalgame ou synthématisation avec d'autres particules (*kolo*, *tro*) avant de devenir une modalité autonome dans la structure <X **a** P>. Une preuve de son statut antérieur de « mot outil » réside dans le fait qu'elle entre en concurrence dans certains contextes avec d'autres « joncteurs » : *me*, *nge*, *matre*, *ke*, *ngo* ... avec la différence que ces autres joncteurs sont porteurs d'un sens.

Avons-nous dégagé toutes les nuances et toutes les occurrences de **a** ? Gageons, pour reprendre les termes de Colomb, qu'une étude encore plus poussée pourrait bien y découvrir encore bien d'autres acceptions.

CHAPITRE III

Le marqueur *KOLA*

III – 1 Présentation

Après une présentation des analyses antérieures, nous commençons notre étude par définir le marqueur. Cette étape nous a paru nécessaire du fait des divergences sur l'origine étymologique de *kola* qui peut apparaître sous deux formes : *kola* et *kolo ... a*. Nous répondons ensuite à la question de savoir si le marqueur relève du temps chronologique avant de nous pencher sur la nature de *kolo*, son origine étymologique et sa fonction dans chacune de ses différentes occurrences, des renseignements utiles à la connaissance du marqueur *kola* et de ce qu'il indique. Nous terminons le chapitre par une présentation des avantages dans l'emploi du marqueur dans la stratégie énonciative.

Les grandes lignes du plan

- 1 *Kolo ... a* et *Kola*
- 2 Le marqueur *kola* relève-t-il du temps chronologique ?
- 3 Quelle est la nature de *kolo* ?
- 4 Ce qu'indique *kola*

III - 2 Analyses antérieures

Pour A. Colomb (1882), *kola* exprime l'indicatif présent ou l'infinitif. Il peut indiquer aussi le participe présent. Il écrit notamment que "la particule **kola** (pendant que, tandis que) indique un présent relatif ou concomitant se rapportant à un autre temps présent, passé ou à venir, et peut souvent traduire notre participe présent". Et il distingue une autre particule *koloa*, placée aussi avant le verbe, servant à exprimer "un futur relatif et immédiat, c'est-à-dire qu'une chose va se

faire, est sur le point d'avoir lieu, était sur le point d'avoir lieu, ou sera sur le point de se faire, lorsque telle chose a eu lieu, avait lieu ou aura lieu."

À l'image de la particule *a*, Colomb suggère une étude plus poussée de la particule *kola* qu'il sent également tenir lieu d'article.

D. Tryon (1968) attribue à *kola* la valeur du présent et explique sa présence, qui rend le syntagme verbal impersonnel, par l'omission du sujet.

Dans sa description du *drehu*, C. Moysse-Faurie (1983) présente *kola* comme une modalité prédicative entrant dans les « énoncés actifs de type verbal »¹¹⁹ sans sujet obligatoire, les énoncés de types II et III où les modalités prédicatives nécessaires sont antéposées (*hna*, *troa* et *kola*) ou postposées (*hi* « ponctuel », *hë* « accompli »). Ces énoncés se distinguent de celui à sujet obligatoire (<Sujet + **a** + Prédicat>) constituant le type I. La modalité *kola* "duratif" indique une action actuelle, en train de se dérouler. (p. 88)

(1) ***Kola elë la tim***
DUR monter ART eau
 L'eau est en train de monter.

Pour M. Lenormand (1994), "cette modalité exprime l'aspect duratif de l'action. Elle indique l'action en train de se dérouler, mais sans référence à sa durée. *Kola* est incompatible avec un adjectif qualificatif et ne s'emploie que sous la forme impersonnelle correspondant à la troisième personne du verbe." Ses exemples :

(2) ***Kola mani.***
DUR pluie
 Il est en train de pleuvoir.

(3) ***Kola xen la itre thupëtresij.***
DUR manger DÉT PLUR homme
 Les hommes sont en train de manger.

Toujours selon cet auteur, la modalité verbale *kola* permet d'exprimer le participe

¹¹⁹ Les énoncés de type verbal s'opposent aux énoncés de type nominal et aux énoncés de type pronominal. Les énoncés de type verbal se différencient à leur tour en énoncés statifs (avec **ka**) et en énoncés actifs.

présent du français :

- (4) *Meci hē xapo (la) kola isi.*
 Mort TRANSIT 2SG (DÉT.) IMPERS guette
 Il est mort en combattant.

I. Milie (1994) considère aussi que *kola* est un duratif (*progressive marker*). "The state of affairs is seen as a temporary process with potential boundaries".¹²⁰

Pour les auteurs de la Méthode (2001), *kola* est l'amalgame du substitut *kolo* et de la particule *a* (indiquant une spécification) lorsqu'ils se suivent immédiatement. Ce qui arrive lorsque, dans la structure <X a Procès Y> impliquant deux participants, la première place ne pouvant être laissée vide, l'énonciateur ne souhaitant pas indiquer le participant X emploie *kolo* à la place afin qu'il fasse office de substitut.

- (5) *Caiö a huj la ixöe.*
 Caiö SPÉC tresser DÉT natte
 Caiö tresse la natte.

-> * **Kolo a huj la ixöe**

-> **Kola huj la ixöe.**
 IMPERS tresser DÉT natte

On/quelqu'un/elle tresse la natte.

Autant d'analyses, avec des convergences mais aussi des divergences, et surtout des pistes soulevées qui méritent d'être explorées. L'analyse de Colomb nous semble par exemple intéressante pour deux raisons. Il est d'une part, le seul à donner plusieurs valeurs à *kola*, et d'autre part, il distingue, pour l'expression du futur, une particule *koloa* (écrite en un seul mot) qui n'est autre que la phase pré-amalgame des particules *kolo* et *a* posée par les auteurs de la Méthode (2001).

Les points de vue divergents sur l'étymologie de *kola* méritent aussi que l'on s'y attarde. C. Moyse-Faurie par exemple ne partage pas les arguments avancés par les auteurs de la Méthode. Pour ce chercheur, la modalité *kola* est constituée de *ko* + *la* article à valeur déictique, au même titre d'ailleurs que *kolo*,

¹²⁰ Milie, I., 1994 : 39

et elle ne voit en la forme *kolo ... a* qu'une simple combinaison de ces marqueurs sans rapport avec la modalité *kola*.

Avant donc de dire quelque chose sur la fonction de *kola* et sur sa classe, il nous semble important de commencer par identifier le marqueur.

Kolo ... a, koloa, kola, s'agit-il de la même particule ? La forme *koloa*, si elle a été effectivement attestée du temps de Colomb (1882), a-t-elle pu évoluer en *kola* en un siècle au point qu'aucune des descriptions ultérieures n'en a fait mention ? Ce qui est certain, c'est qu'à l'heure actuelle, seules les formes *kolo ... a* et *kola* sont attestées.

III - 3 *Kolo ... a* et *Kola*

Considérons l'échange suivant :

(6) *Kolo kuhu a mani* ?

ANAPH en bas SPÉC pluie

Il pleut là-dehors ?

(7) *Ö, kola mani ngo goeëne koho jö. Ma kola mani sie i jö.*

Oui IMPERS pluie mais regarder là-haut soleil peut-être ANAPH pluie bain REL soleil

Oui, il pleut mais regarde le soleil. C'est peut-être la pluie qu'on appelle "sie i jö".

sie i jö, littéralement *bain du soleil*, est une métaphore pour *une pluie fine*. Il pleut juste assez pour atténuer la chaleur du soleil.

La présence de *a* dans (6) est obligatoire (cf. (a)) et cette présence est due à *kuhu* qui n'est, par contre, pas indispensable. Son absence donnerait un énoncé prédicatif avec *kola* (cf. (b)) et l'omission simultanée de *kuhu* et de *a* donne un énoncé nominal (cf. (c)).

(a) **kolo kuhu mani*

(b) *kola mani* "il pleut"

(c) *kolo mani* "c'est la pluie" (celle que tu connais)

Dans la réponse (7), nous avons une phrase prédicative avec *kola*, suivie d'une phrase nominale avec *kolo*. Comme dans (6) l'emploi de *kolo* dans la phrase prédicative rend nécessaire l'utilisation d'un "modificateur" d'origine adverbiale, aspectuelle ... (*kuhu, lai, hi ...*) (ex. (d)). La transformation de la phrase nominale (où *sie i jö* est mis en apposition à *mani*) en une phrase prédicative, peut s'opérer de deux manières différentes : 1/ employant *kola* (ex. (e)) 2/ en utilisant des modificateurs, soit *jë* (ex. (f)).

- (d) *Ö, kola hë a mani ngo goëne koho jö.*
 Oui ANAPH TRANSIT SPÉC pluie mais regarder en haut soleil
 Oui, il pleut enfin mais regarde ce soleil.
- (e) *Ma kola mani sie i jö.*
 peut-être IMPERS pluie bain REL soleil
 Il pleut mais c'est peut-être une pluie "sie i jö".
- (f) *Ma kola jë a mani sie i jö.*
 peut-être ANAPH ASP SPÉC pluie bain REL soleil
 Il pleut peut-être pour donner une pluie "sie i j ö".

Et nous pourrions multiplier les combinaisons, ou les nuances, selon que l'on marque une pause, ou pas, selon le modificateur utilisé. Cette démonstration plaide évidemment pour la thèse défendue par les auteurs de la Méthode. En effet, il apparaît d'emblée, au vu de tous ces exemples et combinaisons, que *kola* et *kolo ... a* ont quelque chose en commun. Lorsque *kolo* apparaît dans une structure prédicative il est toujours combiné à *a* (à moins qu'il s'agisse d'un prédicat locatif) alors que *kola* ne nécessite pas la présence de *a*.

- (8) *Kola mani kuhu ?*
 IMPERS pluie dehors
 Il pleut là-dehors ?
- (9) *Ö kola kuhu a mani.*
 Oui ANAPH dehors SPÉC pluie
 Oui, il pleut dehors.

La réponse aux questions (6) et (8) aurait pu être ci-dessous :

(10) *Ö, kolo mani qane ekula.*

oui ANAPH pluie depuis tantôt

Oui, ça n'a pas arrêté depuis tantôt (Littéralement “C'est la pluie de tantôt, ça n'a jamais arrêté”).

La structure de l'énoncé pourrait prêter à confusion. Mais c'est une illusion, car *mani* a déjà été “prédicativisé”. On doit en fait interpréter (10) de la manière suivante :

(10)' *Kolo kola mani qane ekula.*

ANAPH IMPERS pluie depuis tantôt

C'est la pluie de tantôt (Littéralement “C'est le “il pleut” de tantôt).

Kolo, dans cette structure, n'est pas une modalité prédicative comme dans l'exemple suivant (11) à interpréter comme (11)'.

(11) *Kolo meköle petre kö angeic.*

ANAPH dormir encore 3SG

C'est quand il dormait encore.

(11)' *Kolo angeice petre kö a meköl.*

ANAPH 3SG encore SPÉC dormir

C'est quand il dormait encore.

Cette dépendance nous impose de les considérer comme des variantes contextuelles d'un même morphème, donc des allomorphes.

Hypothèse :

D'emblée, nous poserons comme hypothèse que **kola** vient d'un amalgame de *kolo* et *a*. Et nous allons nous employer à le démontrer en nous appuyant d'une part, sur des arguments phonétiques/morphologiques et, d'autre part, sur des arguments sémantiques.

KOLA

<

KOLO + A

Considérons les énoncés référencés suivants :

- (12) *Eo thatre kō nyipē ka hape hnauën laka kola traa nu. (P4)*
INTERJ ne savoir pas 2SG.DÉFÉR que INTERROG que IMPERS planter cocotier
 Ah bon, vous ne savez pas pourquoi il plantait des cocotiers (là).

- (13) *Ngo tha kolo kō a atē lai cili. (P4)*
mais NÉG ANAPH RÉM SPÉC surnommer DX DX
 Mais on n(e l')a pas surnommé avec ce nom-là.

Dans ces deux énoncés, exprimés dans un contexte précis, **kola** et **kolo** renvoient à un participant sujet identifié différemment dans les deux contextes. Dans (12), le participant en question est bien identifié par l'énonciateur. Ce dernier parle d'une personne, en l'occurrence un homme – ce qui explique le **il** dans la traduction – qui a planté des cocotiers sur un terrain. Dans (13) le participant n'est pas bien identifié. Il est question de l'origine d'un patronyme. L'énonciateur soutient que le patronyme en question n'a rien à voir avec une autre personne possédant le même patronyme. Celui qui a fait ce choix n'est pas clairement identifié par l'énonciateur, d'où cette traduction par "on". **Kolo** ne correspond donc pas à un participant précis. **Kola** et **kolo** renvoient à un participant bien identifié pour le premier et moins bien pour le second.

Mais **kola** ne renvoie pas qu'à un ou des participants clairement identifiés. De même **kolo** ne réfère pas uniquement à un individu ou à quelque chose de moins précis. Dans les énoncés référencés suivants, c'est exactement l'inverse qui se passe.

- (14) *Oleti hmaca la kola kepe Wawa e celē hnei easē e celē hnalapa. (C1)*
merci encore DÉT IMPERS recevoir Wawa LOC ici REL 2PL.INCL LOC ici demeure
 Merci encore de l'accueil que nous avons réservé à Wawa ici à la maison.

- (15) *Ngo ketre ame Numa kolo pē hē a ketre xup ... matre ase pi ...*
mais autre PRÉSENT Numa ANAPH CONTR TRANSIT SPÉC autre construire pour finir DÉCR
 Mais Numa, il a repris les travaux ... c'est pour terminer (la maison) ... (P4)

Dans (14) **kola** ne renvoie pas à quelqu'un en particulier mais à l'assistance en

général à laquelle s'est adjoint l'énonciateur, alors que dans (15) **kolo** renvoie bien à une personne précise, non présente au moment de l'énonciation, d'où l'emploi de *kolo* et la traduction en français par "il". Et ces deux énoncés auraient pu être formulés le premier avec *kolo* (14)' et le second avec *kola* (15)', avec sensiblement le même sens.

(14)' *Oleti hmaca la koloti a kepe Wawa e celë hnalapa. (C1)*
 merci encore DÉT ANAPH .SUFF.RESP SPÉC recevoir Wawa LOC DX demeure
 Merci encore de l'accueil réservé à Wawa ici à la maison.

(15)' *Ngo ketre ame Numa kola ketre xup ... matre ase pi ... (P4)*
 mais autre PRÉSENT Numa IMPERS autre construire pour finir DÉCR
 Mais Numa, il a repris les travaux ... c'est pour terminer (la maison) ...

La forme **koloti** dans (14)' est celle de *kolo* en *miny*, le registre honorifique du *drehu*. Nous avons aussi **kolongëti**. L'adjonction des suffixes de respect *-ti* et *-ngëti* à *kolo* atteste là encore de l'étymologie de *kola*. Dans (15)' l'emploi de *kola* ne nuit pas à la compréhension de l'énoncé. On sait que Numa n'est pas présent au moment de l'énonciation par le contexte mais aussi par le cotexte, avec l'emploi de *ketre* qui, par sa valeur concessive, distingue bien l'époque des travaux et le moment de l'énonciation.

Kola et **kolo** renvoient donc tous les deux à un participant qui peut être clairement identifié ou non, et qui ne change pas si l'énoncé change de forme. Si l'on met l'énoncé (13) à la forme affirmative nous avons :

(13)' *Ngo kola atë lai cili.*
 mais IMPERS nommer DX DX
 Mais on (lui) a donné ce nom-là.

Kola est donc bien la forme amalgamée de <**kolo** + **a**>, avec fusion par assimilation régressive des éléments constitutifs à l'image du processus en cours du morphème *troa* (voir chapitre suivant sur *tro*). Nous pouvons confirmer notre hypothèse en mettant inversement le procès *traa nu* (planter des cocotiers) de l'énoncé (12) à la forme négative :

- (12)' *Thatre kö nyipë ka hape hnauën laka tha kolo kö a tra a nu ?*
 ne savoir pas 2SG.DÉFÉR que INTERROG que NÉG -- RÉM SPÉC planter cocotier
 Vous ne savez pas pourquoi il ne plantait pas de cocotiers ?

L'emploi de la négation a eu pour effet de dissocier <kola> en <(tha) kolo kö a>. Et nous ne pouvons attribuer cette dissociation uniquement à une incompatibilité de *kola* avec la négation puisque cela se produit avec d'autres morphèmes modificateurs. Nous avons exposé au chapitre 1 une particularité du *drehu* concernant la négation. En *drehu* les deux termes de la négation ("tha ... kö") encadrent "le premier terme de l'énoncé". *Kola* est considéré par le *drehu* comme "deux termes", *kolo* + *a*. Cet argument morphologique vient donc renforcer ceux sémantiques dégagés plus haut.

L'exemple référencé ci-dessous, exploité dans le chapitre précédent, concentre les deux arguments.

- (16) *Ame lai kola traqa a qaja, ke kolo lai a traqa a qaja*
 PRÉSENT1 DX IMPERS arriver JONCT dire PRÉSENT2 ANAPH DX SPÉC arriver JONCT dire
hnei qaaqaati koi kaka ... nge Waixapa palakö e ceepi ... (P4)
 REL grand-père REL papa et Waixapa encore LOC là-bas...

Quand il est venu dire ... il est venu dire grand-père à papa ... et Waixapa était encore là-bas...

Glose (que ne rend pas la traduction) :

Quand **quelqu'un** est venu dire ... ce quelqu'un en question c'est **grand-père**, **il** est venu dire à papa ... mais à ce moment-là Waixapa était encore là-bas ...

Dans cet exemple, nous avons quasiment la même forme à la suite avec juste l'insertion de **lai** dans la deuxième proposition (**kolo lai a**) alors qu'il était antéposé dans la première (*ame lai kola*). Cet exemple vient confirmer ce que nous avons démontré plus haut avec une construction personnelle, à savoir que **kola** et **kolo** renvoient bien au même participant (*qaaqaa*, grand-père), **kolo** se retrouvant, par rapport à **a**, amalgamé dans la première proposition et séparé dans

la deuxième.

Kola et **kolo a** sont donc bien des allomorphes en tant que variantes du même morphème que nous appellerons **kola**.

***Kolo** hi a atë lai* -> ***Kola** atë lai.*
On a donné un nom On a donné ce nom.

Kolo a -> **Kola**

III - 4 Le marqueur ***kola*** relève-t-il de la temporalité, du temps chronologique ?

Considérons les énoncés référencés suivants :

(17) *Ame la ewekë hnapan **kola** pane ketre ipië ... (C1)*
PRÉSENT DÉT chose premier IMPERS d'abord autre s'abaisser
Avant toute chose (je) m'abaisse devant vous ...

(18) *Hane hi kuhu **kola** lapa. Kano. (P1)*
PRÉSENT RESTR en bas IMPERS s'asseoir Kano
(Il) est là-bas assis par terre. Kano. (Quelqu'un est assis par terre ...)

Il s'agit, dans (17), du début d'un discours prononcé lors d'un mariage coutumier. L'orateur s'adresse à l'assistance et lui exprime son humilité. Dans (18), ce sont les propos d'une personne lors d'une conversation courante. Elle parle à son interlocuteur du nommé Kano qu'elle voit assis par terre.

Dans ces deux énoncés, le moment des procès *ipië* (s'abaisser) et *lapa* (s'asseoir) est le même que celui d'énonciation.

RÉVOLU	To	FUTUR
MP		
<i>kola ipië</i> (je m'abaisse)		
<i>kola lapa</i> (il est assis)		

Le moment des procès *ipië* (s'abaisser) et *lapa* (s'asseoir) étant celui d'énonciation

(To), nous dirons que le temps des procès est celui d'énonciation.

(MP = To).

Considérons :

(19) *Nge kolo hi a qaja ka hape kola tro ko la a troa hane sine*
 et ANAPH RESTR SPÉC dire que IMPERS aller DIR ici JONCT VIS aussi participer
la nyikein. (P1)
 DÉT mariage

Il me disait qu'il allait ici pour assister au mariage.

(20) ... *hna marie ekö nge kola hnamiatre e St Paul. (P4)*
 ANTÉR se marier avant et IMPERS pasteur LOC St Paul

... il s'était marié alors qu'il était pasteur à St Paul.

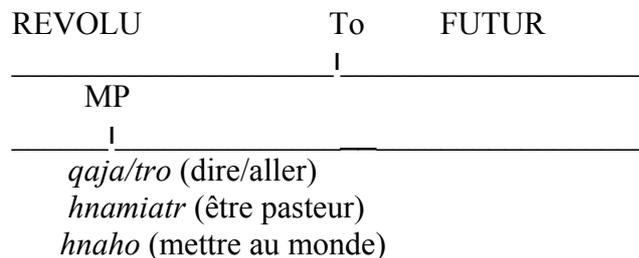
(21) *1920 ... la kola hnaho ni. (P4)*
 1920 DÉT IMPERS mettre au monde 1SG

J'étais né en 1920 (Littéralement : On m'a mis au monde en 1920).

Dans ces trois énoncés, le moment des procès *qaja* (dire) et *tro* (aller) dans (19), de *hnamiatre* (être pasteur) dans (20) et de *hnaho* (mettre au monde) dans (21) est antérieur au moment de l'énonciation puisque les énonciateurs parlent de faits qui ont eu lieu.

Le temps des procès est ici antérieur au moment d'énonciation.

(MP < To).



Considérons :

- (22) *Hnei Perezida Göinē hna hamēne koi We la hatrene laka kola troa nue*
 REL Président G. ANTÉR donner REL Wé DÉT signe que IMPERS VIS partir
la tro. (TCC)
 DÉT groupe

Le président Göinē a donné à (la paroisse de) Wé le geste pour dire que la marche va reprendre (Littéralement : "qu'elle va reprendre, la marche").

- (23) *Tha kolo kō a troa amē e Fenesila ? (P1)*
 NÉG ANAPH RÉM SPÉC JONCT mettre LOC Fene Sila
On ne va pas le mettre à Fene Sila ?

- (24) *Ame e tune pala kō la thiina i ö, ame e desab kola troa*
 PRÉSENT si comme encore DÉT manière REL 2SG PRÉSENT LOC décembre IMPERS VIS
ami ö. (P2)
 laisser 2SG

Si tu n'as pas changé, en décembre on va te ramener.

Le moment des procès *nue* (22), *amē* (23) et *ami* (24) est bien postérieur au moment d'énonciation, même si les repérages dans le temps sont différents. Si la « marche » (22) va reprendre peu de temps après l'annonce de la reprise et si la « personne » dont il est question dans (24) sera ramenée dans sa famille en décembre si elle persiste dans son comportement, en revanche, du « mariage » dont il est question (23) on sait simplement qu'il n'aura peut-être pas lieu à Fenesila. On pourrait arguer que cette certitude est due à la présence de *troa* (nous analysons cette particule au chapitre suivant). Si le vidage de *troa* peut effectivement apporter une suspicion dans (22) et (23), en revanche pour (24) il n'y a aucune ambiguïté avec l'indication de temps *desab* (décembre).

Le temps des procès dans (22) (23) et (24) est postérieur au moment d'énonciation.

REVOLU	To	FUTUR
MP		
<i>nue</i>		
(partir)		
<i>amē/ami</i>		
(mettre/laisser)		

(MP > Mo).

- (25) *Tha tui eahuni kö ka hape ame la kola aret e septab, ke wange hmaca jë hë e ketre macatre. (P1)*
NÉG comme IPL...EXCL RÉM que PRÉSENT1 DÉT IMPERS s'arrêter loc septembre PRÉSENT2
 VOIR de nouveau ASP TRANSIT LOC autre année

Ce n'est pas comme nous, lorsque nous nous arrêtons en septembre, on ne reprend que l'année suivante (il s'agit ici des mariages).

L'énoncé ci-dessus comporte aussi un repère temporel de mois comme l'énoncé (24), mais le procès *aret* (s'arrêter) se répète ici chaque année au mois de septembre (cela se passe « tous les mois de septembre » et non seulement au mois de septembre qui arrive).

REVOLU	To	FUTUR	
<i>septab</i>	<i>septab</i>	<i>septab</i>	<i>septab</i>
MP	MP	MP	MP
<i>aret</i>	<i>aret</i>	<i>aret</i>	<i>aret</i>

Dans l'exemple ci-dessous, *kola* indique successivement un procès postérieur au moment d'énonciation et un procès antérieur au moment d'énonciation.

- (26) *Wange jë hë la mecixen hnapi, ke kola iölekeu e mecixeni ce. Kola amë koi mecixen ke ka huliwa Bole ngöne la wik.*
VOIR ASP TRANSIT DÉT samedi prochain car IMPERS fête des ignames LOC samedi
 DX IMPERS laisser REL samedi car STAT travailler B. dans DÉT semaine

On verra samedi prochain, car il y a la fête des ignames ce samedi. On a remis au samedi parce que Bole travaille dans la semaine.

La particule **kola** n'indique donc pas un repérage temporel, n'indique pas uniquement « une action actuelle, en train de se dérouler » donc le "présent" puisqu'il peut s'employer aussi pour des procès révolus ou à venir qui peuvent être ponctuels ou répétitifs. Toutes ces déterminations particulières sont précisées, outre le contexte, par des marqueurs de temps autonomes (*ekö*, avant, *e 1920*, en 1920, *e desab*, en décembre, etc.).

Le marqueur **kola** ne relève pas de la temporalité.

Si la particule **kola** n'indique pas un repérage temporel, si les aspects duratif, ponctuel ou répétitif ne sont que des valeurs contextuelles, qu'est-ce qu'elle indique réellement ?

Kola étant l'amalgame de <**kolo** + **a**>, compte tenu de ce que l'on sait déjà sur le marqueur **a**, il nous faut maintenant nous intéresser à **kolo**.

III - 5 Quelle est la nature de *kolo* ?

III - 5. 1 *Kolo*, actualisateur et substitut anaphoriques

Considérons l'échange suivant :

La première personne a vu passer quelque chose, mais elle n'a pas eu le temps de voir ce que c'était.

<p>(27) <i>Nemene lai</i> ? <small>QUOI DX</small> Qu'est-ce que c'est ?</p>	<p>(27)' <i>Bus.</i> <small>chat</small> C'est un chat.</p>	<p>ou (27)" <i>Kolo bus.</i> <small>chat</small> C'est le chat.</p>
---	---	--

Les deux réponses sont des énoncés nominaux avec un prédicat nominal. Dans (27)' on dit simplement, de quel animal il s'agit. Il s'agit d'un animal de la classe des chats. La réponse (27)" sous-entend que le chat en question est connu de l'interlocuteur. Ce n'est pas un chat quelconque. Certaines caractéristiques du chat connues des deux interlocuteurs peuvent compléter la réponse.

(28) ***Kolo bus ka wië.***
chat STAT blanc
 C'est le chat blanc.

Il y a plusieurs chats qui rôdent dans les environs, dont un qui est de couleur blanche.

(29) *Kolo bus hnei Bole hna hamën.*

chat REL Bole ANTÉR donner

C'est le chat que Bole a donné.

La personne possède plus de deux chats, dont celui donné par Bole.

(30) *Kolo bus ka lapaa öni neköi gutu.*

chat STAT habitude manger petit poule

C'est le chat qui mange toujours les poussins.

Parmi les chats qui rôdent il y en a un qui est connu pour s'attaquer aux poussins.

Kolo, dans ces énoncés, peut donc être considéré comme un actualisateur anaphorique. En employant *kolo*, on actualise la notion X (*kolo X*) qui devient une occurrence singulière dont on suppose qu'elle est déjà « connue des énonciateurs ». *Kolo bus* (c'est le chat) implique donc implicitement un chat et des renseignements sur le chat connus des énonciateurs et qui peuvent être énoncés ou non.

En récapitulant : Le syntagme constitué par X dans la structure <**Kolo X**> peut contenir la notion actualisée elle-même comme dans (27)". **Kolo** y est alors un actualisateur anaphorique par rapport à **bus** et substitut anaphorique (SA) ayant pour antécédent¹²¹ les informations sur le chat connu des énonciateurs. Le syntagme peut aussi contenir en même temps la notion et les informations sur ladite notion comme dans (28) à (30). **Kolo** y est alors doublement actualisateur anaphorique. X peut enfin n'être constitué que par des informations sur la notion, celle-ci ayant déjà été évoquée antérieurement. Le contexte est alors assez clair pour lever toute ambiguïté comme dans (31) et (32) ci-dessous. *Kolo* y joue alors de nouveau un rôle de substitut anaphorique (SA), avec pour antécédent *bus* (le chat).

(31) *Kolo ka wië.*

SA STAT blanc

C'est le (chat) blanc (Glose "C'est le chat-qui est blanc-que tu connais").

¹²¹ On appelle **antécédent** le segment auquel se réfère un pronom ou tout substitut anaphorique.

- (32) *Kolo ka lapa öni neköi gutu.*
SA STAT habitude manger petit poule
 C'est celui (le chat) qui mange toujours les poussins.

Mais **kolo** n'a-t-il que ces seules valeurs de substitut anaphorique ou d'actualisateur anaphorique ?

Considérons :

- (33) *Ö, kolo fami i Lapacas. (P4)*
oui SA famille REL Lapacas
 Oui, (il est de) la famille Lapacas.

- (34) *Waea ke lue "mariage" pala kö. Kolo e Bobi... (P1)*
non car deux mariage encore SA LOC Bobi
 Non mais il y a encore deux mariages. Celui de Bobi ... (Glose : "Parmi les deux mariages qui restent, il y a celui de Bobi").

- (35) *Ame Jooce lai, tre, kolo hi lo jini Upigiti lai, jini Hnawangë. (P4)*
PRÉSENT1 Jooce DX PRÉSENT2 SA RESTR DA sujet Upigiti DX sujet Hnawangë
 Georges, c'est (lui) le sujet (en question) de Upigit, sujet de Hnawangë.

La personne dont il est question dans (33) substituée par *kolo* et dont on dit qu'elle est de la famille *Lapacas* a déjà été évoquée antérieurement dans la conversation. Cette personne constitue donc l'antécédent du substitut anaphorique *kolo*. L'énonciateur apporte ici une précision sur cette personne permettant de l'identifier. Elle est de la famille *Lapacas*.

Il est question dans (34) de deux mariages dont celui de *Bobi* connu des énonciateurs. *Kolo* peut donc jouer ici les deux rôles. Il peut jouer celui d'actualisateur anaphorique de « Bobi » (c'est Bobi, que tu connais), comme celui de substitut anaphorique de « mariage » (c'est celui de Bobi), ***Kolo e Bobi*** (34) étant la forme elliptique de « *kolo « mariage » ne lo e Bobi* » (c'est le mariage de Bobi, que tu connais) (34)'. La transformation ayant mis en évidence les deux éléments dont ***kolo*** fait référence a du même coup opéré un dédoublement de celui-ci en ***kolo ... lo*** renforçant notre conviction d'autres valeurs de ***kolo***.

En effet, si l'on considère que *lo* devant *e Bobi* (34)' est un déterminant anaphorique (DA), est-ce le même que celui dans *kolo* (34) qui cumule les fonctions d'actualisateur anaphorique de Bobi et de substitut anaphorique (SA) de « mariage » ?

La paire *kolo lo* se retrouve de fait dans l'énoncé référencé (35) où l'antécédent de *kolo* est en début d'énoncé, à savoir *Jooc* qu'on a identifié comme étant *jini Upigit* (sujet de Upigit) et *jini Hnawangë* (sujet de Hnawangë).

Kolo semble donc être la trace d'une double opération : anaphore et identification.

Dans les trois énoncés de structure <*kolo* X>, le rôle de *kolo* en tant que substitut anaphorique n'apparaît clairement que dans (35), et cela pour deux raisons. D'une part, l'antécédent est présent dans l'énoncé (*Jooc*) et, d'autre part, le rôle de substitut de *kolo* est renforcé/rappelé par les déterminants anaphoriques *lo* et *lai*. On n'a pu établir ce rôle dans l'énoncé (33) que grâce au contexte. Par contre dans l'énoncé (34) même avec le contexte, un doute subsiste. Si cela ne remet pas en cause le fonctionnement anaphorique de *kolo*, le fait que l'antécédent n'apparaît pas toujours de manière univoque nous incite à ne pas nous contenter de ces premières conclusions.

La question, concernant *kolo* dans la structure <*kolo* X> (X étant constitué par un syntagme), est donc de savoir quel rôle il joue effectivement dans l'énoncé, puisqu'il peut aussi bien « actualiser » une certaine notion X comme il peut être le « substitut » d'une notion dont X n'est qu'un « élément d'identification ».

$$\mathbf{Kolo\ X} \quad \left\{ \begin{array}{l} X = X \\ X = Y \\ X = XY \end{array} \right.$$

Déjà plus qu'un « présentatif », *kolo* semble de même indiquer plus qu'une « anaphore », puisqu'il indique aussi une « identification ». Une étude de la nature de X s'impose donc pour mieux l'appréhender. Pour cela, il est essentiel de

dégager ses différentes occurrences.

Hypothèse : **kolo**, une modalité anaphorique, introduit une entité, un moment, un lieu, un procès actualisé, qui a fait l'objet d'une certaine prédication.

III - 5. 2 Les différentes occurrences de *kolo*

III - 5. 2. 1 Dans la structure <kolo X>

Nous avons vu ci-dessus que X peut être constitué par une entité ou par des informations identifiant ladite entité. À quoi X peut-il encore correspondre ?

1 ❖ Kolo introduit une indication de temps

<**Kolo X**> X= Moment <**Kolo LT**>

(36) *Ö, kolo pala kö lo ijine sa ono pala kö. (P4)*
oui ANAPH encore DA moment couper coco encore
 C'était encore à l'époque où on coupait le coprah.

(37) *Kolo pē petre kö hnalapa e kuē... (P4)*
ANAPH PRIVAT encore demeure LOC ouest
 C'était à l'époque où il n'y avait pas encore de maison là-bas.

(38) *Kolo nemene macatre lai, "à peu près" ? (P4)*
ANAPH quel année DX à peu près
 C'était en quelle année à peu près ?

(39) *Kolo hmekune lo lai ijine isi. (P4)*
ANAPH à hauteur DA DX époque guerre
 C'était au moment de la guerre.

X dans les énoncés ci-dessus correspond à un moment. Il renferme à chaque fois un indicateur de temps, explicite ou implicite. X y est donc un localisateur temporel (LT), et **kolo** réfère à l'événement associé à cet espace de temps. Il s'agit de la "coupe de coprah" dans (36) (c'était à l'époque où ça se faisait encore), de la "consommation d'un bougna" dans (37) (c'était à l'époque où il n'y avait pas encore d'habitation à cet endroit), d'un "charriage de bois" dans (38) (c'était à une époque

que l'énonciateur cherche à s'en rappeler) et toujours du même "charriage de bois" dans (39) (c'était au moment de la guerre).

2 ❖ Kolo introduit un syntagme de structure <X a P> indiquant le moment d'un certain événement.

<Kolo X a P> X a P = Moment

(40) *Kolo nyidrëti a lapa poiñnitr agö me Kane qatr ekö e kolopi.*

ANAPH 3SG.DÉFÉR SPÉC habitude sauvage en travers avec Kane vieux avant LOC nord

C'était l'époque où il fuguait avec la vieille Kane là-bas (P4)

L'énonciateur parle d'une case qui existait à un endroit à une époque. La précision ci-dessus est censée situer l'époque.

(41) ... ngazo *kolo Wathë a iji gorok, matre...* (P4)

mauvais ANAPH Wathë SPÉC boire alcool alors

... ça tombait mal parce que c'était l'époque où Wathë buvait, alors ...

À l'époque d'une redistribution des parcelles de terrain au sein de la tribu, le dénommé Wathë n'était pas parmi les bénéficiaires. Et pour cause, il buvait beaucoup à cette époque.

Les syntagmes constitués par X dans (40) et (41) indiquent les périodes où se sont passés les événements dont il est question : "l'occupation d'une case isolée" dans (40) et "une non attribution" dans (41). **Kolo** réfère à ces événements qui se sont déroulés dans le passé.

3 ❖ Kolo introduit un procès

Kolo X X = P

(42) *Kolo meköle lai qaane ekula.* (CP)

ANAPH dormir DX origine tantôt

C'est depuis tantôt qu'il dort ainsi (Littéralement « c'est le dormir qui a commencé tantôt »).

(43) ***Kolo** pala hi lo meköle lai qaane ekula.* (CP)

ANAPH toujours DA dormir DX origine tantôt

C'est depuis tantôt qu'il dort ainsi (Littéralement « c'est le dormir qui a commencé tantôt »).

X dans ces deux énoncés indique un événement qui a duré depuis un certain temps et qui concerne une entité à laquelle réfère **kolo** : il s'agit dans les deux cas d'un enfant.

4 ❖ **Kolo** introduit un syntagme référant à un lieu

X = lieu <**Kolo** LS>

(44) ***Kolo** e Hunöj.*

ANAPH LOC H.

C'était à Hunöj. (Glose : C'était au moment de la Pâques à Hunöj).

L'énoncé ci-dessus est une information pour situer le lieu d'un événement. C'était au moment de la Pâques qui a eu lieu à Hunöj. *E* X correspond donc à un **lieu** et **kolo** réfère à l'événement qui y a eu lieu. Le syntagme indiquant un lieu est toujours précédé du locatif *e*.

5 ❖ **Kolo** introduit un syntagme de structure <**hnei** X **hna** P> contenant des propos tenus, des explications, des compléments d'informations, des "on dit", des phénomènes qui persistent.

X = E <**Kolo** hnei X hna P>

(45) ***Kolo** hna qaja hnene la gene Drehu ka hape, tha tro kö a jö ne Jokin.*

ANAPH ANTÉR dire REL DÉT langue drehu que NÉG VIS RÉM SPÉC soleil REL J.

Comme dit le dicton *drehu*, il ne faut pas "faire comme le soleil de Jokin". (C9)

Ce dicton se dit à l'adresse de ceux qui font voir leur talent ailleurs, par exemple une fille qui lave la vaisselle chez d'autres alors qu'elle ne le fait pas d'habitude chez elle. La méthaphore "soleil de Jokin", une tribu du nord de Lifou, date de l'époque où les gens habitaient encore en bas des falaises. Aussi le matin, les gens voyaient-ils le soleil éclairer la côte en face alors qu'eux-mêmes étaient encore à l'ombre. Le soleil est pourtant juste au-dessus d'eux.

(46) ... *kolo hnei nyipë hna qaja ekula ka hape ... angetre Hnaman ...* (P4a)

ANAPH REL 2SG.DÉFÉR ANTÉR dire tantôt que gens Hnaman

... ceux que vous aviez nommé tantôt, c'est à dire ... les gens de Hnaman ...

Dans ces deux énoncés de structure <**Kolo** hne(i/n) X hna P **ka hape**>, X est constitué par un syntagme prédicatif contenant une "complétive" introduite par **ka hape** et dont le contexte est explicité par l'antécédent de **kolo**, en l'occurrence qu'il s'agit d'un "dicton *drehu*" dans (45) et de "propos tenus par l'interlocuteur" dans (46). Cette structure comporte une variante : <**kolo öni** X **ka hape**> (comme dit X, selon ce que X a dit).

Les formes ci-dessus peuvent se réduire à celles elliptiques ci-dessous (47) et (48) que l'on peut encore réduire par la même opération de vidage pour donner les énoncés (49) (50) qui ne contiennent plus que les propos :

(47) *Kolo hna qaja ka hape, tha tro kö a jö ne Jokin.*

ANAPH ANTÉR dire que NÉG VIS RÉM SPÉC soleil REL J.

C'est ce qui est dit, qu' "il ne faut pas faire comme le soleil de Jokin".

(48) *Kolo hna qaja ekula ka hape ... angetre Hnaman ...*

ANAPH ANTÉR dire tantôt que gens Hnaman

Ceux que vous aviez nommé tantôt c'est à dire ... les gens de Hnaman ...

(49) *Kolo jö ne Jokin.*

ANAPH soleil REL J.

C'est le "soleil de Jokin" (c'est le dicton "jö ne Jokin").

(50) *Kolo ... angetre Hnaman ...*

ANAPH gens Hnaman

Ce sont ... les gens de Hnaman ... (C'est de ceux-là que vous parliez).

X dans ces deux derniers énoncés n'indique plus qu'une seule information, toutes les autres qui sont connues des énonciateurs étant contenues dans *kolo*.

Que *kolo* introduise une entité, une indication de temps, un procès, un lieu ..., il s'agit toujours de sa valeur d'anaphore et d'identification.

Kolo entre enfin dans la construction de certaines locutions.

III - 5. 2. 2 Les locutions avec *kolo*

Les locutions introduisent une subordonnée indiquant le but, la cause, la crainte, la hantise, la peur ... d'un événement, etc. que celle-ci soit négative ou affirmative.

1 ❖ <*kolo matre*> "c'est pour que"

(51) *Kolo hi matre thaa tro kö ni a öhne calopi ka palulu, hape nemene jë ?*
ANAPH RESTR JONCT NÉG VIS RÉM 1SG SPÉC VOIR là-bas STAT briller dire quoi ASP

C'est pour que je ne voie pas ce qui brille là-bas, qu'est-ce que ça peut bien être ? (AM)

Kolo matre (c'est pour que) introduit une information censée être l'objectif visé de l'information précédente. Dans cet exemple, celle-ci est une interdiction d'aller se baigner à la mer avant le lever du soleil.

2 ❖ <*Kolo ke*> "c'est parce que..." en référence à un événement passé/révolu.

(52) *Waixapa palakö e ceepi e ... ce lapa me Qaeko, e koilo... thase*
W. encore LOC là-bas LOC ensemble rester avec Q. LOC là-bas ne finir
petre kö... kolo ke thupene hna marie. (P4)
encore pas... parce que après ANTÉR se marier

Waixapa était encore là-bas ... à rester avec Qaeko ... on n'avait pas encore ... c'est parce que c'était juste après le mariage.

La situation (non complètement exprimée) dont la raison est introduite par *kolo ke* est une règle coutumière qui consistait pour les jeunes mariés à attendre quelques jours avant de consommer le mariage. La jeune mariée, du nom de

Waixapa, était logée les jours qui ont suivi le mariage chez Qaeko la sœur du marié. *Thupene hna marie* (après la célébration du mariage) est la raison de cette situation que rappelle *kolo*.

3 ❖ <*Kolo pe ke ...*> "en revanche, par contre, ce dont on est sûr..."

(53) *Waea ka tru hē ka ... ngo thatre pe ni ka hape ka tru hē*
 non STAT grand TRANSIT STAT mais NÉG savoir CONTR 1SG que STAT grand TRANSIT
a jajinyi hē ... ngo kolo pe ke ... celē hi la ka tru lai ... (P4)
 JONCT fille TRANSIT mais LOCUT ANAPH DÉT STAT grand DX ...

Non, elle était déjà grande ... mais je ne peux pas dire si c'était déjà une fille ... mais ce qui est sûr c'est que c'est elle l'aînée ...

(54) *Ngo kolo pe ke ... oso ame pe hē enehila, ke ... goeēne la,*
 mais LOCUT EXCL PRÉSENT1 CONTR TRANSIT maintenant PRÉSENT2 ...regarder DX
ease hē a lapa ... osi hna aretēne lo hnene lo MFR e kuē. (P4)
 1PL.INCL TRANSIT SPÉC rester EXCL ANTÉR arrêter DA REL DA MFR LOC ouest

Mais le problème ... ben, maintenant ... regarde, nous occupons ... heureusement que la MFR a bloqué là-bas (sinon on allait continuer à occuper des terres).

Du fait de la présence de la particule enclitique *pe* à valeur contrastive, *kolo pe ke* souvent précédé de *ngo* (*mais*) introduit une action mise en balance avec une autre information, implicite ou explicite.

Dans (53), l'énonciateur n'est pas sûr de lui sur l'âge de la fille en question, mais ce dont il est sûr c'est que c'est l'aînée. Dans l'énoncé (54), où l'on parle d'occupation des terres, l'information non exprimée introduite par *kolo pe ke* vient mettre en balance une information exprimée juste avant. Les terres en question appartiennent à un groupe précis, mais l'arrivée de nouveaux groupes a rendu nécessaire un nouveau plan d'occupation de ces mêmes terres.

4 ❖ <*kolo pe laka...*> "malgré cela..."

(55) *Ngo kolo pe laka pēkō ... pēkō i nu ngo thupene uma i nyidrē ...*
 mais PRIVAT PRIVAT REL cocotier mais trace maison REL 3SG.DÉFÉR

Mais malgré cela il n'y avait pas de ... pas de cocoteraie mais il y avait les traces de sa maison ... (P4).

Encore une fois, du fait de la présence de **pe**, *kolo pe laka* introduit une situation mise en balance avec une autre information, implicite ou explicite, et cette situation ne correspond pas à ce qui est censé être attendu de l'information première. L'énonciateur ne voyait pas de cocoteraie pourtant il entendait dire qu'on y plantait des cocotiers.

5 ❖ <*kolo jë pe hi ka hape ...*> “en dépit de, malgré cela”

(56) *Ngo kolo jë pe hi ka hape, catrehnine catre jë la ihnyimasai. (KIA)*
 mais locUT fort très ASP DÉT moquerie
 Mais (malgré, en dépit de cela) les moqueries fusèrent de plus belle.

Kolo jë pe hi ka hape (malgré tout cela) introduit une situation allant à l'opposé de ce qui est attendu d'une certaine action. Les gens dont il est question ici n'ont pas tenu compte des avertissements qu'il allait y avoir un déluge, raison pour laquelle Noa était en train de construire une arche. Au contraire, ils l'ont raillé de plus belle.

Dans chacune des locutions passées en revue, *kolo* apparaît toujours comme un substitut anaphorique. En effet, avec *kolo* qui renvoie à un segment de discours évoqué antérieurement dans la conversation ou dans le récit, ou qui renvoie à un événement qui s'est déroulé dans le passé, l'énonciateur peut faire l'économie de repréciser celui-ci.

La locution peut introduire un but visé par quelque chose à laquelle renvoie *kolo* (*kolo hi matre*, c'est pour que), la raison d'une situation (*kolo ke*, c'est parce que), une information mise en balance (*kolo pe ke*, oui mais), une information allant à l'opposé de ce qui était attendu (*kolo jë pe hi ka hape*, malgré tout cela) ... Elle constitue de ce fait une identification.

Ce long cheminement par une présentation des différentes occurrences et des formes possibles que peut prendre X nous a permis de rendre compte de la vraie nature de *kolo*.

La présentation qui en avait été faite comme présentatif, substitut, voir comme actualisateur, est en fait un raccourci qui trouve son explication dans l'essence même de ce marqueur : un anaphorique.

Nous avons montré que X, dans la structure <**Kolo** X>, s'il peut n'être constitué que par une entité, un moment, un lieu, un procès qui peut être plus ou moins complexe, cet entité, ce moment, ce lieu, ce procès n'est souvent que le reste d'une série d'opérations de prédication dont les éléments connus des énonciateurs ont été omis par vidage. La structure est alors réduite à sa plus simple expression, l'élément restant pouvant alors n'être que l'entité elle-même, ou le procès concernant l'entité, ou le moment ou le lieu où s'est déroulé le procès, en fin de compte, l'information essentielle, *kolo* s'étant "chargé" de tout le reste.

Kolo est donc la trace de toute une série d'opérations complexes que nous pouvons résumer ainsi : opération d'actualisation/détermination, opération d'anaphore, opération d'identification et enfin opération de prédication.

Ces opérations sont bien évidemment partagées avec d'autres marqueurs présents ou non dans l'énoncé. Et, en l'absence de ces marqueurs, c'est évidemment **kolo** qui, encore une fois, assume ces fonctions.

Ce côté polyfonctionnel du marqueur nous amène logiquement à faire un certain nombre de rapprochements, par exemple à **lo** avec lequel **kolo** partage la même valeur anaphorique, rapprochement rendu encore plus naturel du fait de la morphologie de ce dernier. Nous y reviendrons. Dans l'immédiat, nous allons nous intéresser aux différentes valeurs de **kolo** lorsque le marqueur introduit un prédicat verbal.

III - 5. 3 *Kolo* substitut du sujet

<**Kolo** a P>

Dans une situation de communication, le locuteur peut omettre de préciser la nature du référent du sujet syntaxique, surtout s'il s'agit d'une troisième personne, le contexte étant assez explicite pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

(57) *Kola nango meköle treqe xen.*

IMPERS un peu dormir attendre nourriture

Il attend la popote en dormant tranquillement.

Dans l'énoncé ci-dessus l'énonciateur parle d'un chat se trouvant dans le champ de perception de son interlocuteur. Il est clair qu'il apparaît ici superflu à l'énonciateur de préciser qu'il parle du chat sur lequel porte leur regard. *Kola* contient déjà l'anaphore *kolo* qui a pour antécédent « le chat » comme le confirme la forme suivante parlant du même chat présent.

(58) *Kolo lai a nango meköle treqe xen.*

ANAPH DX SPÉC un peu dormir attendre nourriture

Il attend la popote en dormant tranquillement (le chat).

Si l'emploi de *kolo* se justifie morphologiquement par la présence de *lai*, celui de *kolo lai* se justifie syntaxiquement car il réfère à un événement déjà évoqué dans le discours, mais toujours bien présent.

Mais *kolo* n'est pas dans une relation de substitution mutuelle avec le sujet dont il est le référent. Ils peuvent être combinés comme dans les exemples suivants.

(59) *Ame Numa kolo pë hë a ketre xup, ke ... oso ... matre ase pi ...*

PRÉSENT Numa SA CONTR TRANSIT SPÉC autre construire car INTERJ pour finir DÉCR

Numa, il construisait parce que ... mais c'était pour terminer ... (P4)

(60) *Nyën a traqa e cili nge kolo hi a fetra la jō. (AM)*

3SG.AFFECT SPÉC arriver LOC DX et SA RESTR SPÉC apparaître DÉT soleil

Lorsqu'il arriva à l'endroit le soleil apparut.

(61) *Hlë jë hi eahun e hmakany nge kolo hë lai a qaja koi*

se réveiller ASP RESTR 1PL.EXCL LOC matin et SA TRANSIT DX SPÉC dire REL

hunahmi ka hape, paatre hë Kuanë. (KQ)

tribu que disparaître TRANSIT Kuanë

Lorsque nous nous réveillâmes le lendemain matin, on annonça à la tribu la disparition du vieux Kuanë.

Kolo fonctionne dans ces énoncés comme une sorte de déterminant qui accompagne un nom. C'est d'ailleurs la fonction que nous lui aurions attribuée, mais nous conserverons l'étiquette de substitut anaphorique, déterminant

anaphorique étant déjà attribué à *lo*. Ce phénomène se produit également pour des morphèmes comme *la*, *koilo*, etc. qui peuvent s'employer tantôt comme déterminant d'un lexème (62) ou bien seuls, comme substitut de ce lexème (62)'. Mais *kolo* n'appartient pas au même paradigme que *la*, *lo*, *koilo*, etc. car on ne peut pas avoir « *la a meköl* » d'une part, ou « *nemen kolo sinöe* » d'autre part.

- (62) *Nemene la sinöe celë ?* (62)' *Nemene la ?*
 quoi DÉT arbre DX quoi DÉICT
 Qu'est-ce que c'est cet arbre ? Qu'est-ce que c'est ?

<Kolo a P X>	kolo = substitut anaphorique
--------------	------------------------------

<Kolo a P>	kolo = substitut du sujet
------------	---------------------------

Si dans (58) *kolo* fait office de substitut du sujet, qu'indique *kola* dans (57).

Kola, forme amalgamée de <**kolo** + **a**>, cumule en même temps les fonctions de substitut du sujet (avec *kolo*) et de marqueur AM (avec *a*) dans les énoncés de type verbal où il apparaît, et uniquement les fonctions. Nous précisons qu'il s'agit là de fonctions possibles, notamment celle de substitut du sujet, leur emploi n'excluant pas la possibilité d'une présence effective de celui-ci.

Dans l'immédiat, dans l'attente de plus amples renseignements sur le marqueur, nous lui privilégierons le statut de marqueur AM.

Comme nous l'avons vu, le marqueur AM **kola** ainsi produit n'est pas figé. Lorsque des particules supplémentaires telles que *lai*, *la*, *lo*, *hë*, *kö*, *pe*, etc., sont nécessaires, elles se placent entre **kolo** et **a**, les maintenant ainsi séparés. **Kolo** retrouve alors son statut de « substitut » laissant à **a** celui de « marqueur aspectuel ».

- (63) *Ngo kolo kö a pane kuca la itre ewekë celë. (C4)*
 mais ANAPH RÉM SPÉC d'abord faire DÉT PLUR chose DX
 Mais vous aviez pensé à faire ces choses.

Pour le moment, nous dirons que *kolo a* dans la structure <kolo ... a P> et *kola*

dans la structure <kola P> renvoient à un (ou des) participant(s), celui-ci pouvant être clairement identifié ou non.

Considérons ces trois énoncés référant à un même événement :

(64) *Bus a nango meköl.*

chat SPÉC un peu dormir

Le chat dort tranquillement.

(65) *Kolo bus a nango meköl.*

ANAPH chat SPÉC un peu dormir

Le chat dort tranquillement.

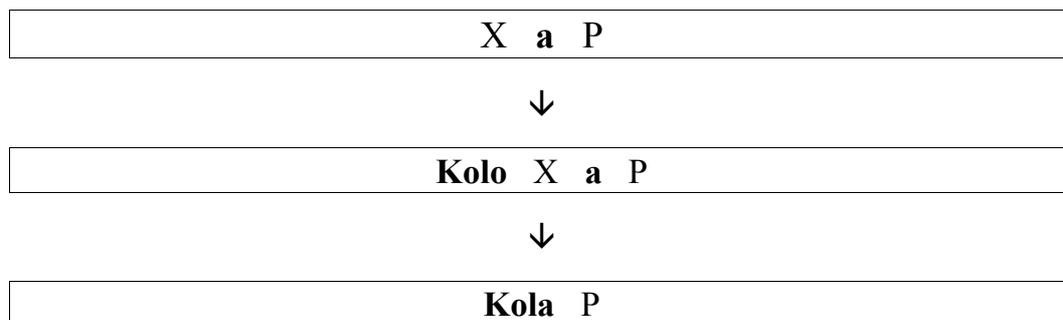
(66) *Kola nango meköl.*

IMPERS un peu dormir

Il dort tranquillement (en parlant du même chat).

La traduction de (64) et (65) est exactement la même. En *drehu* il y a cependant une nuance entre les deux énoncés. Dans (64) l'énonciateur parle d'un chat qui n'est pas connu de l'interlocuteur alors que dans (65) le chat est connu de son interlocuteur et il lui dit que celui-ci est en train de dormir tranquillement. **Kolo** a donc un statut d'actualisateur anaphorique. Dans (66) l'interlocuteur sait déjà qu'on parle d'un chat. La glose de ce dernier : « **Il** dort tranquillement, le chat que tu connais ». La place occupée par « **chat** » dans (64) étant laissée vide, **kolo** et **a** se sont amalgamés en **kola**. La première place ne pouvant être laissée vide **kolo** y occupe donc la place de X dans la structure <X a P>, où X est un constituant obligatoire de l'énoncé (*a P). **Kolo** y fait donc office de substitut du sujet.

Nous pouvons schématiser ainsi l'origine de **kola** :



Dans une structure <X a P>, la place de X ne peut être laissée vide. Il n'en est pas de même dans celle <Kolo X a P> où X est en double emploi avec **kolo** son substitut. Il peut donc se désister au profit de ce dernier, ce qui donne la structure <Kola P> pour les raisons émises plus haut.

Kola cumule ainsi les fonctions de « substitut anaphorique » et de « substitut du sujet » par **kolo** et de « marqueur AM » par **a**. Et ces formes peuvent rester réalisées selon le contexte, notamment dans une structure négative comme dans l'énoncé référencé suivant.

(67) *Tha kolo kö a troa amë e Fenesila ? (P1)*

NÉG ANAPH RÉM SPÉC JONCT laisser LOC F.

On ne va pas le mettre à Fenesila ?

Notez que **kolo** renvoie ici à un agent du procès qui n'est pas identifiable (il ne correspond pas à une personne spécifique).

Comme nous l'avons fait pour **kolo** substitut anaphorique, nous allons maintenant dégager les différentes occurrences de **kolo** substitut du sujet.

III - 5. 4 Les différentes occurrences de *kolo* substitut du sujet

Nous disions plus haut que dans une situation de communication, le locuteur peut, grâce à **kolo**, omettre de préciser la nature du référent du sujet syntaxique, le contexte étant assez explicite pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Voyons, à travers les différentes occurrences de **kolo**, ce à quoi il renvoie.

Antécédent ◀ **Kolo** ▶ P

<Kolo a P> <Tha **kolo** kö a P>

(68) *Ngo kolo kö a pane kuca la itre ewekë celë. (C4)*

mais ANAPH RÉM SPÉC d'abord faire DÉT PLUR chose DX

Mais vous faites quand même ces choses-là.

L'énonciateur s'adresse ici à un public à qui il rend hommage pour le travail accompli. Outre la référence à quelque chose de passé, l'emploi de **kolo** s'impose pour deux autres raisons. D'une part du fait qu'il ne s'adresse pas à des personnes bien précises, et d'autre part par respect pour le public en évitant une adresse trop directe.

- (69) *Ngo ame kö la celë, tre, kolo kö a amamane koi epun e celë*
 mais PRÉSENT1 RÉM DÉT DX PRÉSENT2 ANAPH RÉM SPÉC montrer REL 2PL LOC DX
hnalapa qēmeken la tro sē a tro koilo. (C8)
 maison avant DÉT VIS I PL.INCL SPÉC aller là-bas
 Mais ça, on vous le montre ici à la maison avant qu'on aille là-bas.

Ici, c'est un jeune qui prend la parole au nom de son groupe pour présenter une coutume à des aînés. De la même façon, l'emploi de **kolo** évite de mettre trop en avant le groupe en question et permet au contraire de donner une image de modestie.

- (70) ... *kolo hi a kucakuca hnene la pengöne la ... macatre ngo ... (P4)*
 ANAPH RESTR SPÉC faible REL DÉT façon DÉT... âge mais ...
Je suis fatigué à cause de ... de l'âge mais ...

Parler de son état physique en utilisant **kolo** (*troisième personne*) évite de donner l'impression de se plaindre et de vouloir attirer la compassion des autres.

- (71) *Ame lai kola traqa a qaja, tre, kolo lai a traqa a qaja hnei*
 PRÉSENT1 DX IMPERS arriver JONCT dire PRÉSENT2 ANAPH DX SPÉC arriver JONCT dire REL
qaaqaati koi kaka nge Waixapa palakö e ceepi ... (P4)
 grand-père REL papa et Waixapa encore LOC là-bas...

Quand il est venu dire, grand-père il est venu dire à papa et Waixapa était encore là-bas...

Glose (que ne rend pas la traduction) : Quand **il** est venu dire, c'est **grand-père** qui est venu, et **par ce déplacement**, **il** est venu dire à papa ... mais à ce moment-là Waixapa était encore là-bas ...

En plus d'être un substitut du sujet *qaaqaati* (grand-père), **kolo** reprend ici tout le segment du discours qui précède. Il est donc doublement anaphorique : au statut de "substitut du sujet" vient s'ajouter celui de "substitut anaphorique".

- (72) *Nge atraqate la wanaithihlë ngöne la nöj, ke kola nyimute trootro la*
 et énorme DÉT païen dans DÉT pays car IMPERS nombreux à mesure DÉT
ite tene mene me haze me ite lapa joxu. (TC)
 PLURAL POSS puissance et idole et PLUR clan chef

Le paganisme régnait dans le pays car les idolâtres et les chefs étaient de plus en plus nombreux (Littéralement “ils étaient de plus en plus nombreux les idolâtres et les chefs”).

- (73) *Traqa fe hë Htre Waehnya me Huhnahmi qaa Luecila, nge kolo*
 arriver aussi TRANSI pasteur Waehnya et paroisse REL Luecila et ANAPH
fe hë a nyima cil. (TCC)
 aussi TRANSIT SPÉC chanter debout

Le pasteur Waehnya et la paroisse de Luecila arrivaient aussi et (ils) avaient commencé à chanter.

Kola dans (71) et (72) et **kolo** dans (71) et (73) renvoient chacun à un « sujet » réalisé dans l'énoncé : *qaaqaati* (grand-père) dans (71), *ite tene mene me haze me ite lapa joxu* (les idolâtres et les chefs) dans (72) et *Htre Waehnya me Huhnahmi qaa Luecila* (pasteur Waehnya et la paroisse de Luecila) dans (73).

- (74) *Nge öni lue joxu, Tro shë a isa hmi thenge la aja shë, nge kola*
 et dire deux chef VIS 2PL.INCL SPÉC autre prier selon DÉT désir 2PL et IMPERS
tune uti hë enehila. (TC)
 comme jusqu'à maintenant

Les deux chefs proclamèrent : "Chacun choisira la religion qu'il voudra". Et il en fut ainsi jusqu'à aujourd'hui.

- (75) *Kolo fe a qaja ka hape hetrenyi nyidrë la lue jia ne isi ka men :*
 ANAPH aussi SPÉC dire que posséder 3SG.DÉFÉR DÉT deux arme REL guerre STAT puissant
caa jia trahmany nge caa jia föe. (SIN)
 un arme homme et un arme femme

On racontait qu'il avait deux armes magiques de combat : une arme mâle et une arme femelle.

- (76) *Ö, ngo kola qaja ka hape hnei nyidrëti hna tra nu. (P4)*
 oui mais IMPERS dire que REL 3SG.DÉFÉR ANTÉR planter cocotier

Oui, mais on racontait qu'il plantait des cocotiers.

Dans ces trois énoncés, **kola** et **kolo** ne renvoient à aucun participant précis. C'est donc la forme impersonnelle d'où la traduction par "il" (impersonnel) dans (74) et par "on" dans (75) et (76).

(77) *Haawe, ame ngöne la ketre drai, cile ju hi la manie, nge kolo*
 ainsi PRÉSENT dans DÉT autre jour s'arrêter ASP RESTR DÉT pluie et ANAPH
hmaca ha a nyiqaane ciciny la jö. (KIA)
 de nouveau TRANSIT SPÉC commencer cogner DÉT soleil

Donc, un jour, la pluie s'arrêta de tomber et le soleil (il) se mit de nouveau à briller.

(78) *Öni Xetë : “Tro hë ni a tro ke kolo hë la a troa lai.”*
 dire poule sultane VIS TRANSIT 1SG SPÉC aller car ANAPH TRANSIT DX SPÉC VIS jour
 La poule sultane dit : “Je vais m'en aller car il va bientôt faire jour. (AU)

Dans les deux énoncés ci-dessus, il est question du temps qu'il fait. **Kolo** renvoie à l'élément naturel *jö* (soleil) dans (77) présent dans l'énoncé : *kolo hmaca ha a ciciny la jö* est donc traduit par "le soleil commence à cogner" alors que la traduction littérale serait plutôt "il commence à cogner le soleil", avec "il" impersonnel. Dans (78) **kolo** ne renvoie à aucun élément naturel précis. Il s'agit vraiment de la forme impersonnelle.

À la lumière des différentes occurrences de **kolo** substitut du sujet, nous pouvons accorder à ce marqueur les valeurs détenues par le substitut anaphorique qui viennent compléter celle de substitut du sujet et auxquelles nous ajouterons celle de sujet impersonnel.

Après avoir démontré la proximité, le rapport entre **kola** et **kolo**, nous allons maintenant nous intéresser à l'origine de **kolo**. En d'autres termes, si étymologiquement **kola** vient de **kolo** + **a**, quelle serait l'étymologie de **kolo** ?

III - 5. 5 L'origine de *Kolo*

Le statut, selon le cas, d'actualisateur anaphorique, de substitut anaphorique ou de

substitut du sujet de *kolo*, nous incite à le rapprocher du « déterminant anaphorique » *lo*.

Outre la valeur anaphorique reconnue dans l'ensemble des analyses, les auteurs de la Méthode lui attribuent aussi une valeur déictique¹²² et C. Moysse-Faurie une valeur temporelle¹²³.

Considérons :

(79) *Nemene lo lai ?*

quoi DA DX

Qu'est-ce que c'est (cette chose déjà, je ne m'en souviens plus) ?

(80) *Ame Hnyawane lo ka eënyi pala hi xapoti e cili ngo hnene hë lo*

PRÉSENT Hnyawane DA STAT cultiver toujours 3SG LOC DX mais cause TRANSIT DA

laka ... wezipo pena ha Tila qatre lo matre ... tha eënyi ju hë xapo.

CONN malade TRANSIT Tila vieux DA CONN NÉG cultiver ASP TRANSIT 3SG

Hnyawane, il cultivait toujours par là mais du fait que ... la vieille Tila était devenue malade ... il n'y allait plus après. (P4)

(Tila est l'épouse du vieux Hnyawane).

Si le statut de déterminant anaphorique de *lo* dans (79) est assez clair (*lo* renvoie à quelque chose de connu par l'énonciateur mais qu'il ne se rappelle plus, il espère que l'interlocuteur pourra lui venir en aide), celui des trois *lo* contenus dans (80) l'est moins. C'est pourtant le même déterminant anaphorique.

Le premier *lo* de (80) indique que le nommé Hnyawane est celui connu des interlocuteurs (*Hnyawane, celui que tu connais*), les deux suivants renvoient au même segment de discours "*wezipo pena ha Tila qatr*" (Tila qatr était devenue malade) qui indique une époque sensée être connue également des énonciateurs.

Lo joue donc le même rôle que *kolo* à savoir de renvoyer à quelque chose de déjà connu des énonciateurs. D'ailleurs l'énoncé (79) aurait pu être formulé comme ci-dessous avec quasiment le même sens.

¹²² « La particule *lo* a une valeur à la fois déictique et anaphorique. Dans le premier cas, elle situe l'objet auquel elle réfère dans le temps. Dans le second, elle rappelle un terme déjà évoqué antérieurement. » (Lercari et alii, 2001 : 185).

¹²³ « La modalité *lo* temporalise ainsi l'énoncé ». (C. Moysse-Faurie, 1983 : 83).

(81) *Kolo nemene lai ?*

SA quoi DX

Qu'est-ce que c'est (cette chose déjà, je ne m'en souviens plus) ?

Si **lo** dans **kolo** (81) est le même que celui de (79), quelle serait la nature de **ko** ?

Considérons l'échange suivant :

(82) *Nemene koko lo lai ?*

quoi igname DA DX

À quoi est destiné ce tas d'ignames ? (Littéralement “C'est quoi cette igname ?”).

On parle d'un tas d'ignames qui a été préparé dans un but précis.

(83) *Kolo a i mathin.*

SA nourriture REL clan maternel

C'est la part du clan maternel (Littéralement “C'est la nourriture qui a été préparée pour le clan maternel”).

Si **lo** et **kolo** jouent le même rôle de renvoyer à quelque chose de déjà connu des énonciateurs, *kolo* détient tout de même une valeur supplémentaire. Dans l'énoncé (83) cette particule indique une destination : ce tas d'ignames dont il est question est destiné à quelque chose de précis. Si l'on considère ensuite que (83) constitue une unité phrastique, nous nous rendons mieux compte de la vraie valeur de *kolo* avec les deux autres réponses possibles ci-dessous à la question (82).

(84) *A i mathin.*

nourriture REL clan maternel

C'est la part du clan maternel (Littéralement “La nourriture du clan maternel”).

(85) *Ame lai, tre, kolo a i mathin.*

PRÉSENT1 DX PRÉSENT2 SA nourriture REL clan maternel

Ça c'est la part du clan maternel (Littéralement “C'est la nourriture (qui a été préparée) pour le clan maternel”).

Dans la réponse (84), la plus simple, on entrevoit cette valeur dans la traduction : *a i mathin* doit être relié au contexte d'énonciation. On parle d'un tas d'ignames et c'est de celui-ci qu'il s'agit, ce qu'indique *kolo* dans l'énoncé (83). *Kolo* joue donc

le rôle d'un présentatif doublé d'une valeur de directionnel et d'anaphorique.

Cette triple valeur apparaît plus clairement dans la réponse (85) où *kolo* peut être considéré comme une reprise de "*ame lai, tre*" (*ame ... tre*, présentatif, *lai*, anaphorique) complété par l'aspect directionnel. *Lo* détenant une valeur anaphorique, on peut considérer que les aspects directionnel et présentatif sont le fait de *ko*. Ce sera en tout cas notre hypothèse et nous allons la vérifier.

Ko	=	présentatif et directionnel
-----------	---	-----------------------------

Considérons les deux énoncés référencés ci-dessous.

- (86) *Matre eni a qaja, hnei hmihmi hna nu apexejen la tro Wawa a*
alors 1SG SPÉC dire REL oncle ANTÉR laisser complet DÉT VIS Wawa SPÉC
tro ko la. (C4)
aller REL DX

Je le redis, Tonton a laissé sans retenue Wawa pour qu'elle vienne ici.

Dans son discours, le père du marié remercie le père de la mariée (son tonton coutumier) qui n'a pas posé de problème au mariage de sa fille.

- (87) *Ame la kola nyiqane, tre, qenenöj, ame la kola nyipun,*
PRÉSENT1 DÉT IMPERS commencer PRÉSENT2 coutume PRÉSENT1 DÉT IMPERS terminer
tre, kola traqa ko la hmi. (C4)
PRÉSENT2 IMPERS arriver REL DÉT religion

Quand ça commence, c'est la coutume, quand ça se termine, on arrive à la religion.

Dans son discours, l'orateur insiste sur le mariage harmonieux entre la coutume et la religion.

Dans ces deux énoncés, la particule **ko** indique, plus qu'une localisation, une direction : *tro ko la* (aller là) dans (86) et *traqa ko la hmi* (arriver à la religion) dans (87). On pourrait objecter que **ko**, dans ces deux occurrences, est la "forme abrégée et contractée de *kowe/koi*" (Lenormand, 1999). D'abord, cela ne change rien à sa fonction. Quelle que soit la forme prise par la particule, elle indique toujours une orientation ou une direction. Ensuite, nous poserons plutôt l'hypothèse que **ko** est la forme base du marqueur avec une forme repérée **kowe**

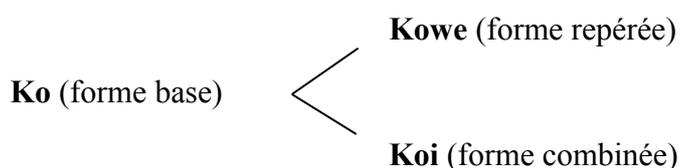
(88) et une forme combinée ou personnelle **koi** (89), ces formes pouvant être substituées par la forme base dans la conversation courante selon le principe d'économie (86) (87).

(88) *Traqa ju hi Piny a qaja kowe la treetre i Piny, ka hape, Tro hē*
 arriver ASP RESTR P.vert JONCT dire REL DÉT tante REL P.vert que VIS TRANSIT
ni a humuthi eapo ... (PM)
 1SG SPÉC tuer 3SG.DÉFÉR

En arrivant chez lui le pigeon-vert dit à sa tante qu'il allait la tuer...

(89) ... *easē a drengē thenge la hna amekōtin koi easē. (C4)*
 1PL.INCL SPÉC écouter selon DÉT ANTÉR décider REL 1PL.INCL

Nous suivons ce qu'on nous a dit de faire.



Le relateur peut aussi tout simplement être vidé si le contexte ne présente aucune ambiguïté. L'exemple suivant (90) tiré de la Bible serait par exemple réalisé de nos jours sans le relateur (90)' avec exactement le même sens.

(90) *Nekōng, denge-ju kowe la inamacaneng, hnangenyē-ju kowe la*
 enfant.1SG.POSS entendre-INJ REL DÉT intelligence.1SG.POSS oreille-INJ REL DÉT
trotrohnineng. (ED)
 comprendre.1SG.POSS

Mon fils, sois attentif à ma sagesse, Tends l'oreille à mon intelligence.

(90)' *Nekōng, denge-ju la inamacaneng, hnangenyēju la trotrohnineng.*

Mon fils, sois attentif à ma sagesse, Tends l'oreille à mon intelligence.

Cette flexion "irrégulière" de **ko**, comparée à celle plus régulière de l'ensemble des relateurs du *drehu* en **-ni** (ex. *hne(n/i)*, *tu(n/i)*), porte plutôt à considérer cette "irrégularité" comme la marque d'une spécificité. C'est en tout cas l'hypothèse que nous retiendrons. Le relateur *kowe/koi* est d'ailleurs le seul "relateur complexe" à ne pas avoir une origine lexicale. Et nous serions bien tenté, vu la variété de ses occurrences comme son archaïsme de considérer **ko** comme une "proto notion".

Mais pour le moment, manquant d'outils théoriques, nous nous contenterons de dire qu'il est la trace d'une opération de localisation, celle-ci se rapportant essentiellement, avec *kolo*, à quelque chose dont il a été question (*lo*). Cette précision assoit du même coup l'étymologie avancée précédemment de *kola* (*kolo* + *a*), puisqu'on ne peut avoir dans cette occurrence ni **kolai*, ni **kola*

Kolo	<	ko + lo
-------------	---	----------------

Et c'est le même **ko** (directionnel) qu'on retrouve à la base des termes de localisation spatiale ci-dessous. Lenormand parle de "particule formative de plusieurs destinatifs" (1999).

Kohië "côté est, en direction de l'est" ¹²⁴	< ko -hië "direction-est"
Kuë "côté ouest, en direction de l'ouest"	< ko -huë "direction-ouest"
Kolojë "côté sud, en direction du sud"	< ko -ailo-hejë "direction-ailleurs-sud"
Kolopi "côté nord, direction nord"	< ko -ailo-hepi "direction-ailleurs-nord"
Kolemi "vers le locuteur"	< ko -la-hemi "direction-là-vers l'énonciateur"
Koho "en haut"	< ko -ho(n) "direction-sommet"
Kuhu "en bas"	< ko -hu(n) "direction-par terre"
Koilo "là-bas"	< ko -ailo "direction-ailleurs"

Ce dernier terme est d'ailleurs écrit en deux mots par A Colomb (1882) : **ko ilo**.

Dans tous ces exemples, **ko** indique un repérage, un pointage, une orientation vers un "point" (un lieu ou quelque chose) à l'extérieur mais qui est localisé par rapport à l'énonciateur. Cette orientation, ce pointage constituerait une sorte de protosémantisme dont **ko** serait la marque en *drehu*.

Énonciateur -----> ●
ko

¹²⁴ Les directionnels *drehu* traduits par les points cardinaux français correspondent en fait à des espaces géographiques plus larges : *kohië*, espace situé entre le nord et l'est, *kuë*, espace situé entre l'ouest et le nord, et ainsi de suite.

Les points cardinaux, le haut, le bas, là-bas, vers ... sont repérés par rapport à l'énonciateur. **Kohië**, à l'est par rapport à l'énonciateur, **koho**, en haut par rapport à l'énonciateur, etc. **Ko** constituerait alors une sorte de repère détenteur du protosémantisme de directionnel, ou plus généralement de présentatif.

III - 5. 3. 1 Ce qu'indique le morphème "ko" dans deux langues océaniques : une mélanésienne (*nengone*) et une polynésienne (*futunien*).

Il nous semble intéressant ici de faire un rapprochement du morphème *ko* *drehu* avec le marqueur *ko* du *nengone*, la langue de l'île voisine de Maré, une langue mélanésienne et du *futunien*, une langue polynésienne. Dans la langue *nengone*, le marqueur *ko*, à très forte occurrence, indique une orientation, une focalisation aussi bien spatiale (91) que temporelle (92).

(91) *Ko nge ?*

quoi

C'est quoi ?

(92) *Roi ko orore.*

bon demain

C'est bien demain.

Dans les exemples suivants, avec la particule **ko**, l'énonciateur oriente l'attention sur Maré dans (93)' : "où c'est Maré ? Sur quel côté ? Dans quelle direction ?". Dans (93)", il demande laquelle est l'île de Maré (sur une carte par exemple) entre les îles qu'il voit devant lui. Et dans (93) la question est moins marquée.

(93) *Nengone o ?*

Maré où

Où est Maré ?

(93)' *O ko Nengone ?*

où Maré

Où est Maré ?

(93)" *O kore Nengone ?*

où Maré

C'est laquelle, Maré ?

La fonction "présentatif" du marqueur *ko* apparaît clairement dans les énoncés (94) et (95) où il introduit une complétive dans le premier et se présente comme

une marque de focalisation dans le second.

- (94) *K'e bon ko*
 dire 3SG que
 Dis-lui que ...

- (95) *Ci el ko onom « jeudi ».*
 ASP pluie aujourd'hui jeudi
Il est en train de pleuvoir aujourd'hui jeudi.

Le marqueur **ko** du *futunien*, considéré comme un auxiliaire prédicatif (AP)¹²⁵, détient dans cette langue les fonctions d'identification (96), de marque d'apposition (97), de marque de focalisation ou de thématisation (98).

- (96) *ko loku tamana.*
 AP 1SG.POSS père
C'est mon père.

- (97) *e pakia le kauga ko le laga moelaga*
 ASP harassant DÉT activité AP DÉT fabrication natte

Une activité fatigante, c'est le tressage de natte (Littéralement “L'activité de tressage de natte est harassante”).

- (98) *ko lona tinana na fakainu ia a ia ki le vai*
 AP 3SG.POSS mère ASP donner à boire ANAPH RAL 3SG REL DÉT eau
C'est sa mère qui lui a donné à boire de l'eau.

Dans cette phrase à l'ergatif, on observe la focalisation de l'actant à l'ergatif d'où la reprise anaphorique **ia** après le prédicat, suivi de l'actant à l'absolutif **a ia** (marque absolutive + 3SG) (commentaires de C. Moysse-Faurie).

Dans chacune de ses occurrences, **ko** (futunien) est traduit par *c'est*, comme dans les exemples (91) (92) et (95) du *nengone*, donc présente une certaine identité dans la fonction avec **kolo** (*drehu*).

¹²⁵ C. Moysse-Faurie, 1993

drehu :

- (99) *Kolo keme i eni.*
ANAPH père REL 1SG
 C'est mon père (Il s'agit de mon père).

- (100) *Kolo hu ixöe*
ANAPH tresser natte
 C'est le tressage de natte (celui que tu connais).

futunien :

- (101) *Ko le 'aga, na futi e Petelo.*
THÈM DÉF requin PASSÉ pêcher à l'hameçon ERG Petelo
 Le requin, Petelo l'a pêché à l'hameçon.
 L'actant à l'absolutif est thématifié, suivi d'une pause.

- (102) *Ko le 'aga na futi e Petelo.*
PRÉD DÉF requin PASSÉ pêcher à l'hameçon ERG Petelo
 C'est un requin que Petelo a pêché à l'hameçon.
 L'actant à l'absolutif est focalisé (pas de pause).

Cette identité sémantique venant en supplément d'une identité morphologique, nous amène à attribuer une origine commune à ces marqueurs, le *kolo* du *drehu* et les *ko* du *nengone* et du *futunien*. Cela confirme notre hypothèse sur la protonotion qui nous semble plus plausible qu'un "emprunt" du *drehu* au polynésien. La forme ***ko** est d'ailleurs reconstruite en PPn (et elle existe aussi en fidjien), avec la valeur de "marque spécifiante" (specifier / specificatory particle) (sources, C. Moïse-Faurie).

De fait, l'amalgame **ko** (directionnel) + **lo** (déterminant anaphorique) dans *kolo bus* (c'est le chat) pourrait se glosser "j'oriente la conversation en direction du chat que tu connais", et dans *tha kolo kö a tra a nu* (il ne plante pas de cocotiers) "j'oriente la conversation vers la personne que tu connais, il ne plante pas de cocotier".

Ce qui est dit là accrédite le statut d'actualisateur anaphorique, de substitut anaphorique ou de substitut du sujet de *kolo*, et explique pourquoi *kola* convient

pour les tournures impersonnelles, très pratiques lorsqu'on ne connaît pas avec précision la nature du terme source, ou lorsqu'on ne veut pas le mentionner. Voyons en effet ce qu'indique kola.

III – 6 Ce qu'indique kola

Considérons :

(103) **Kola** *pane sipo* !
IMPERS d'abord demander

On demande le silence !

(Il s'agit ici de l'énonciateur qui réclame le silence).

Quelle que soit l'origine étymologique de **kola**, il implique une orientation vers un point d'attraction auquel est rattaché l'énonciateur et qui peut être constitué par l'énonciateur lui-même. En disant comme ci-dessus, l'énonciateur invite l'auditoire dont il fait partie à une écoute attentive de celui qui parle. Et lui-même se trouve en même temps énonciateur et énonciataire. S'il s'était mis en avant, en simple énonciateur, il aurait dit :

(104) **Eni** *a pane sipo* !
1SG SPÉC d'abord demander

Je demande le silence !

Par contre, la tournure suivante, sans être insolite, est inhabituelle pour un locuteur, ce qui est compréhensible car il y a une incompatibilité sémantique entre **kola** (forme impersonnelle) et **-ng** (forme personnelle, 1ère personne).

(104)' ***Kola** *pane sipo hneng* !
IMPERS d'abord demander REL.1SG.POSS

Je demande le silence !

Cette incompatibilité sémantique est la conséquence d'une incompatibilité d'ordre stratégique puisqu'en s'impliquant dans l'énoncé (avec *hne-ng*), cela réduit à néant l'objectif visé par l'emploi de *kola* dans (104) qui est justement de manifester une

certaine réserve, d'apporter une certaine censure aux propos.

On peut donc ici affiner un peu plus l'hypothèse émise plus haut sur la nature de *kolo* et de *kola* dans la structure <**kolo** ... a P> ou <**kola** P>. S'ils renvoient bien à un participant (ou des participants), clairement identifié ou non, ils n'indiquent pas le référent de celui-ci qui peut être l'énonciateur lui-même, l'interlocuteur, une tierce personne ou tout animal, toute chose, tout événement présent dans la sphère de perception de l'énonciateur. Mais **kolo** ou **kola** ne peuvent en aucune façon être considérés comme des indices personnels indiquant la première personne, la deuxième personne ou la troisième personne. Ils constituent une forme impersonnelle dont la nature du référent est identifiée par le contexte, comme dans (103) ou dans les exemples suivants :

(105) **Kola** *ue lai ?*

IMPERS faire quoi DX

Qu'est-ce que vous faites ?

Glose : Il y a quelqu'un là devant moi à qui je parle. Je demande à cette personne ce qu'elle fait, cette personne c'est vous, donc je vous demande : « Qu'est-ce que vous faites ? » (Qu'est-ce que ça fait là, vous ?).

(106) *Ngo tha kolo kö a atē lai cili. (P4)*

MAIS NÉG ANAPH RÉM SPÉC surnommer DX DX

On ne l'a pas surnommé avec ce nom-là.

Glose : Il y a quelqu'un dont je ne connais pas l'identité qui a donné un nom à un enfant à sa naissance. Ce nom n'est pas celui de la personne à qui tu penses. « On ne l'a pas surnommé avec ce nom-là. ».

(107) **Kola** *mani.*

IMPERS pluie

Il pleut.

Glose : « Il y a quelque chose qui se passe. C'est de la pluie qui tombe, donc « il est en train de pleuvoir ».

(108) **Kola** *hnötr.*

IMPERS froid

❶ Il a froid

❷ Il fait froid.

Glose de ❶ : « Il y a quelqu'un qui est là. Cette personne manifeste une certaine réaction par rapport au froid, donc « il a froid. ».

Glose de ❷ : « Il y a quelque chose qui se passe. C'est le froid qui arrive, donc « il fait froid. ».

Comme on peut le constater, en fonction sujet, **kolo** ou **kola** ne renvoie pas toujours à une forme impersonnelle ou à la troisième personne. Dans les énoncés verbaux cités en exemple jusque-là, ils ont été tour à tour traduits par « je », « tu », « il », « on », « vous », etc.

Pourquoi des "traductions" différentes pour une même notion ?

Nous emprunterons cette explication à D. Seleskovitch, et M. Lederer (2001), qui emploient le couple « sémantisme » / « motivation » mis en parallèle avec le couple « signification » / « sens », le premier se situant au niveau de l'émetteur et le second du récepteur. La **motivation** relève de la stratégie discursive, c'est ce qui permet des figures de style, l'emploi de tournures emphatiques ... qui prennent alors un **sens** particulier pour le récepteur attentif. Un mot peut prendre en effet des **sens** différents selon le contexte d'énonciation alors que sa **signification** ne change pas. Cette nuance au niveau de la communication se retrouve en linguistique énonciative qui doit être conçue comme *l'étude de la signification dans une situation donnée*. Pour paraphraser Culioli, étudier la langue, c'est étudier des actes de langage liés à des contextes précis d'énonciation.

Ainsi de **kola** dont la signification immuable serait « *Il y a quelque chose qui se passe, il y a quelqu'un qui fait quelque chose, dans mon champ de référence...* » d'où la traduction par « **il** » impersonnel. Et selon le contexte ce « **il** » référerait plus à l'énonciateur, à l'interlocuteur, à une tierce personne, à un animal, une plante, voire à un événement, un phénomène atmosphérique ... et aurait alors pour sens « je, tu, il (personnel ou impersonnel), on, nous, vous, ils », etc.

Nous considérons donc **kola**, d'une part comme un présentatif (PRÉSENT) introduisant un événement en train de se dérouler sous les yeux de l'énonciateur et d'autre part, comme un marqueur AM impersonnel, indiquant une « spécification impersonnelle ». Nous glosons le marqueur « IMPERS » pour des questions d'espace.

Kola = spécification impersonnelle (IMPERS)

La « signification » de *kola* a pu induire en erreur certaines analyses ayant conclu à un emploi unique de ce marqueur « sous la forme personnelle correspondant à la troisième personne du verbe » et à l'attribution d'un statut de « duratif » ou d'indicateur d'« action actuelle » se déroulant au moment « présent ».

En revanche, il ressort que tout procès introduit par *kola* est positionné par rapport à l'énonciateur, se déroule toujours dans un champ de référence dont ce dernier est le centre organisateur et au sein duquel il amène l'interlocuteur. Avec *kola*, les événements sont présentés comme se déroulant sous les yeux de l'énonciateur et des interlocuteurs. C'est en ce sens que *kola* a une valeur de présent, un présent de référence.

III - 6. 1 Les avantages dans l'emploi de *kola*

Ce polysémantisme et cette polyfonctionnalité du marqueur *kola* présentent quelques avantages. En l'employant, l'énonciateur peut se permettre de ne pas mentionner le terme source ou siège du procès, ce qui est très utile dans certaines situations qui ont été dégagées par les auteurs de la Méthode (2001)¹²⁶.

Par exemple :

- lorsqu'il ne le connaît pas. Le terme source ou siège est indéterminé :

(109) *Ce tro jë me Numa ke hane lai kola traqa ka hape angatre*
 ensemble aller INJ avec Numa car voilà DX IMPERS arriver que 3PL

kohmiju a kuci xen me saihnyi... (P4)
 là-bas SPÉC faire manger et cuire bougna

Va avec Numa car **on** (nous) a averti qu'ils font à manger et du bougna là-bas.

(110) *Kolo hi lai a atë lai Melexue cili ? (P4)*
 ANAPH RESTR DX S PÉC donner le nom DX M. DX

On l'a surnommé ainsi par rapport à ce Melexue en question ?

¹²⁶ Lercari et alii, 2001 : 138

– lorsqu'il le connaît mais qu'il juge préférable de ne pas le mentionner (anonymat, etc.) :

(111) *Kola hane aretëne fë nemen la kuci « mariage » e koilo e Fenesila ?*
 IMPERS aussi arrêter INTERROG DÉT faire mariage LOC là-bas LOC Fenesila
 Pourquoi a-t-on aussi arrêté les mariages à Fenesila ? (P2)

– lorsque le terme source ou siège ne correspond pas à un individu spécifique :

(112) ... *laka kola qaja e Ciole ngo e kuhu petrekö kejë ...* (P4)
 IMPERS dire LOC Ciole mais LOC en bas encore littoral
 On dit Ciole mais c'était encore au bord de mer.

(On dit que c'est à Ciole, mais c'était à l'époque où la tribu se trouvait encore au bord de mer).

(113) *Ö, ngo kola qaja ka hape hnei nyidrëti hna tra nu.* (P4)
 oui mais IMPERS dire que REL 3SG.DÉFÉR ANTÉR planter cocotier
 Oui, mais on disait qu'il avait planté des cocotiers.

– lorsque le terme source ou siège a déjà été évoqué antérieurement dans la conversation ou dans le récit et l'énonciateur n'a pas besoin de le préciser à nouveau (valeur anaphorique de *kolo*). Il renvoie à un segment de discours évoqué antérieurement :

(114)... *matre ase hë iji kava kola ratre a troa mekö, mekö aqean.*
 donc finir TRANSIT boire kava IMPERS rentrer JONCT VIS dormir dormir longtemps
 Après être allées au kava, elles rentrent dormir, elles font la grâce matinée.
 (On parle ici de jeunes femmes) (P2)

(115)(...) *ame itre xaa kem me thin, tre, maine kola traqa ngöne la "cas"*
 PRÉSENT1 PLUR autre père et mère PRÉSENT2 si IMPERS arriver dans DÉT cas
thei Kaline me Wawa, tre, kola qaja ka hape (C3)
 REL Kaline et Wawa alors IMPERS dire que ...

Certains parents, lorsqu'ils se trouvent dans le cas de Kaline et Wawa, ils disent que ...

Le sujet *kolo* amalgamé dans *kola* se substitue ici à *itre xaa keme me thin* (certains parents).

– lorsque le terme pour désigner le siège du procès est le même que celui qui désigne le procès lui-même. C'est le cas, par exemple, pour les phénomènes

atmosphériques.

(116) **Kola mani.**

IMPERS pluie

Il pleut.

(117) *Ame la kola hej, nyidro lai a eli hugiti hmaca a tro koilo*

PRÉSENT DÉT IMPERS SOÏF 3DL DX SPÉC monter falaise encore JONCT DIR là-bas

hnalapa i qatre fõe. (SIN)

demeure REL vieux femme

Le soir (Dès qu'il fait nuit), ils montent la falaise pour rejoindre la maison de la vieille femme.

À ces avantages, nous ajouterons celui-ci :

– lorsque l'énonciateur parle de lui-même mais sans trop se montrer. C'est souvent le cas dans les discours coutumiers où, par humilité, on préfère parler de façon impersonnelle, c'est-à-dire, sans mentionner aucune personne.

(118) *Ame la ewekë hnapan kola pane ktre ipië ... (C1)*

PRÉSENT DÉT chose premier IMPERS d'abord autre s'abaisser

Avant toute chose **je** m'abaisse devant vous ...

Le terme source ou siège auquel **kolo** se substitue en position de départ, peut être néanmoins précisé, à l'exception de la première personne comme dans l'exemple ci-dessus pour des raisons de stratégie, à droite du procès. Dans ce cas, selon la valence du prédicat, le sujet peut être marqué ou non. Il n'est pas marqué si le prédicat est intransitif ((119) et (120)) sauf quand l'actant est un nom propre et il est généralement introduit par le fonctionnel agent **hne(i/n)** si le prédicat est transitif ((121) et (122)) :

(119) ... *kola nyi tru la ite thupëtesiji jëne la cainöje qeje ishi ange qat.*

IMPERS faire grand DÉT PLUR homme REL DÉT discours dire guerre COLL vieux

... les jeunes gens commençaient à se défier flattés dans leur orgueil par les discours guerriers des vieux. (TC)

(120) *Nyën a si ngo kola huliwa la hni i nyën. (AM)*

3SG SPÉC se baigner mais IMPERS travailler DÉT ventre REL 3SG

Il se baignait mais il n'était pas tranquille (son esprit était préoccupé).

(121) *Hmedre hē la i si nge kolo hē a trotro tith hnei thihlē.*
 mûr TRANSIT D ÉT REL figuier et SA TRANSIT SPÉC tomber se poser REL roussette
 Les figues mûrissaient et les roussettes s'abattaient sur l'arbre. (THI)

(122) *Kola tra nu e kaa hnei Kutrane qatr? (P4)*
 IMPERS planter cocotier LOC où REL Kutrane vieux
 Où plantait-il des cocotiers le vieux Kutrane ?

Mais quelle nuance peut-il y avoir entre une structure <X a P> et une structure <Kola P hnei X> ?

III – 6. 2 Nuance entre <X a P> et <Kola P hnei X>

Comparons :

(123) *Bole a wesitr.*
 B. SPÉC bouder
 Bole boude.

(124) *Kola wesitr hnei Bole.*
 IMPERS bouder REL B.
 Bole boude.

Comme c'est souvent le cas, la traduction en français ne rend pas les nuances soustendues par deux agencements différents et en particulier par l'emploi de **kola**.

Dans (123) il est question de **Bole** et on dit que « Bole boude » (*a wesitr*). Nous rappelons que la particule **a** indique une relation de **spécification** inscrite dans un intervalle de temps donné, et ici cet intervalle n'est pas précisé. Par défaut, la relation exprimée par **a** est validée par rapport au moment d'énonciation. Donc « Bole Boude ».

Glose : « Il y a quelqu'un qui est là qui boude, il s'appelle Bole ».

Dans (124) l'emploi de **kola** implique d'abord que l'énonciateur oriente l'attention (**ko**) vers un événement, une situation qui constitue l'information centrale où il est question de quelqu'un (**lo**) qui boude (**a wesitr**). La place de l'auteur du procès hors SP dénote d'une importance secondaire de cette information.

Glose : « J'attire votre attention sur quelqu'un qui est en train de bouder, Bole ici devant moi ».

III - 7 Récapitulation sur *Kola*

L'analyse du marqueur *kola* ayant mis en évidence sa relation avec le marqueur *a* d'une part, et le marqueur *kolo* d'autre part, il nous a semblé utile de ne pas la considérer en dehors de ces deux marqueurs.

Nous avons commencé par démontrer, en nous appuyant d'une part, sur des arguments phonétiques/morphologiques et d'autre part, sur des arguments sémantiques, que *kola* vient d'un amalgame *kolo* + *a*, et de ce fait cumule les valeurs respectives de ces deux marqueurs.

Kola, comme *kolo*, renvoie à un participant sujet qui peut être clairement identifié ou non (valeur anaphorique).

Kola, comme *a*, ne relève pas du temps chronologique. La détermination temporelle est précisée par le contexte ou par des marqueurs de temps autonomes.

L'analyse de *kolo* a permis de rendre compte de ses différentes facettes :

- actualisateur anaphorique - En employant *kolo*, on actualise la notion X (*kolo X*) qui devient une occurrence singulière déjà connue des énonciateurs.
- substitut anaphorique ensuite, renvoyant à un antécédent.
- déterminant anaphorique, statut partagé avec *lo*.
- trace d'une opération d'identification.
- trace d'une opération de localisation

Toutes ces valeurs sont contenues dans chaque occurrence de *kolo* quelle que soit la structure ou la nature de X. Par soucis d'économie nous les regrouperons sous l'étiquette "anaphorique" (ANAPH).

Combiné au marqueur *a*, dans une structure <kolo a P>, *kolo* fait office de substitut du sujet, occupant la place de X dans une structure <X a P>.

L'analyse des différentes occurrences de *kolo* en tant que substitut du sujet a fait apparaître d'autres valeurs du marqueur, une valeur modale notamment, du fait du caractère impersonnel de *kolo*. Son utilisation est de mise par respect pour le public en évitant une adresse trop directe ou permet de donner une image de modestie.

Avec la valeur anaphorique de *kolo*, nous ne pouvions pas ne pas le rapprocher de *lo* (plan sémantique et morphologique), comme nous ne pouvions pas ne pas nous poser des questions sur la nature de *ko* que l'on retrouve d'ailleurs à la base des termes de localisation spatiale (**kohië** "à l'est", **kolemi** "vers le locuteur", etc.). Occurrence qui nous a incité à voir en *ko* la trace d'une opération de localisation, mais une localisation repérée par rapport à l'énonciateur.

Ce constat nous a amené à considérer **ko** comme une sorte de repère détenteur du protosémantisme de directionnel, ou plus généralement de présentatif. Une position affirmée par un rapprochement avec le marqueur **ko** futunien considéré comme un auxiliaire prédicatif et du **ko nengone**.

La traduction des occurrences des **ko** futunien et *nengone* par *c'est*, donne en effet une certaine identité dans la fonction avec **kolo drehu**.

L'amalgame **ko** (présentatif/directionnel) + **lo** (déterminant anaphorique) n'a pas atténué leurs valeurs respectives. *Kolo X* se glose "j'oriente la conversation en direction de X que tu connais".

Nous retrouvons toutes ces valeurs dans *kola*, qui implique une orientation vers un point d'attraction qui peut être constitué par l'énonciateur lui-même. Ce dernier point est rendu possible par le fait que *kola* n'impose pas l'expression d'un actant, caractère qui le rend judicieux pour un emploi qui nécessite une certaine censure

aux propos.

De ce fait *kola* ne renvoie pas qu'à une forme impersonnelle ou à la troisième personne, mais à tout participant dont la nature est repérée par le contexte. Une caractéristique qui le rend avantageux dans certaines situations.

CHAPITRE IV

Le marqueur *Troa*

IV - 1 Introduction

Comme le marqueur *kola*, *troa* dispose d'une forme contextuelle *tro ... a*. Ces deux formes sont-elles équivalentes? Sont-ce des allomorphes? Comme *kola*, *troa* peut apparaître sans sujet, ou avec le sujet reporté en fin d'énoncé introduit par *hnei*. Les tournures avec <**tro** X **a** P>, <**troa** P> et <**Troa** P (**hnei**) X> sont-elles équivalentes? Pour répondre à ces questions nous commençons, après la présentation des analyses antérieures, par dégager toutes les occurrences de *tro*, puis nous établissons l'origine étymologique du marqueur.

Comme pour les marqueurs *a* et *kola*, nous essayerons, à travers toutes les occurrences du marqueur, d'identifier l'opération permanente indiquée.

IV - 2 Analyses antérieures

Pour A. Colomb (1882) le marqueur *troa* indique le futur, mais aussi le subjonctif lorsqu'il est combiné avec certaines particules : *loi, ma, matre, ke...* placées avant le « verbe ».

(1) *Eni a troa mec.* Ou (1)' *Tro ni a mec.*
 I SG SPÉC FUT malade FUT I SG SPÉC malade
 Je serai malade.

- (2) *Joxu a ajan matre tro sē. (sic)*
 chef SPÉC vouloir SUBJ partir 1PL..INCL
 Le chef veut que nous partions.

- (3) *Eahun a xel ma tro.*
 1PL.EXCL SPÉC refuser SUBJ partir
 Ils ne veulent pas que nous partions. (sic)

Pour D. Tryon (1968), *tro* indique le futur et le syntagme introduit est rendu impersonnel par l'omission du sujet. C. Moyse-Faurie (1983) et M. Lenormand (1999) voient en *tro* un lexème verbal qui s'est spécialisé comme auxiliaire en se combinant avec certaines modalités prédicatives nécessaires pour apporter des indications d'ordre aspecto-temporel. Ainsi il exprimera selon les cas :

-l'inaccompli, le futur probable, avec la "modalité du présent *a*" :

- (4) *Tro ni a xen.*
 VIS je PRÉS manger
 Je mangerai.

-le futur sûr ou l'imminence, avec *tro* + *a* combiné à la modalité de l'accompli *hē* :

- (5) *Tro hē ni a nyima.*
 VIS ACC je PRÉS chanter
 Je vais chanter (c'est sûr).

- (6) *Tro ha angeic a traqa.*
 VIS ACC il PRÉS arriver
 Il est sur le point d'arriver.

-l'obligatif, avec la synthématisation avec *a* :

- (7) *Troa humuth la gutu*
 OBLIG tuer F.DÉT ART poulet
 Il faut tuer le poulet.

Les deux auteurs s'accordent à dire que *tro* est toujours en tête de l'énoncé, interprété comme un signal de « transfert » par M. Lenormand. Pour ce dernier, *tro* indique en effet un déplacement en avant dans l'espace ou le temps.

Placé dans le cours de l'énoncé, *troa*, servant « à introduire le verbe complément d'un autre (...) est adjonctif et correspond à l'infinitif français déterminant un verbe » et la combinaison avec *a* (*a troa/a tra*) « donne un énoncé volitif dans lequel le sujet est placé en tête » (ex. *eni a tra lepi ö*, je **vais** te frapper) (p.43).

Pour C. Moysse-Faurie (1983), *troa* introduit une complétive se rattachant à divers types d'énoncés (p.182) :

-énoncé nominal ex. *hane la aqane troa cinyianyiin la qene drehu*
(voici comment (il faut) écrire le drehu)

-énoncé pronominal ex. *nyidrooti hë koho troa eëny*
(ils sont partis pour (aller) cultiver)

-énoncé de type verbal ex. *angeic koilo a tro troa jö tim*
(il est parti (pour aller) puiser de l'eau)

ex. *eahun a mekun troa tro We*
(nous pensons (à) aller à Wé)

Troa renforce, d'autre part, une subordonnée introduite par *matre* (p.188).

ex. *tro angatr a traqa matre troa fetra hun la wezipo*
VIS 3PL SPÉC arriver pour VIS deuil sur DÉT mort
-il faut qu'ils viennent pour qu'on aille faire la coutume au deuil
-ils vont arriver ainsi nous pourrions aller faire la coutume au deuil

Remarques et questions préliminaires :

1-Si les énoncés (1) ont le même sens, cela suppose que les structures <X a troa P> et <Tro X a P> sont équivalentes.

2-Dans l'affirmative, quel serait le marqueur à considérer : *troa*, *tro* ou *tro ... a* qu'on retrouve dans les différents exemples ?

3-En tant qu'introducteur d'une complétive *troa* n'apparaît-il que sous cette forme ou peut-il apparaître sous la forme *tro ... a* ? et qu'y indique-t-il ?

4-Si *troa* indique le futur dans (1), l'obligatif dans (7), le volitif dans *eni a tra lepi angeic* (je vais le frapper) ... quel est le point commun de tous ces contextes ?

5-*Troa* constitue-t-il un marqueur à part entière ou n'est-il qu'un satellite du marqueur *a* ?

IV - 3 Les occurrences du marqueur *troa*

L'analyse de notre corpus de texte fait apparaître 4 structures d'occurrences du marqueur *troa* que nous illustrons ci-dessous :

<Tro (X) a P> ; <troa P X> ; Troa P Y hne(n/i) X> ; <P1 a troa P2>

<Tro X a P>

- (8) *Tro pe hë ni a traqa edrahe a troa porotrik me epon.*
VIS CONTR TRANSIT 1SG SPÉC arriver tantôt JONCT VIS discuter avec 2DL
 Je viendrai tantôt pour discuter avec vous.

- (9) *Loipe öni Mexanangö, Tro shë tro. (TC)*
Malgré tout dire M. VIS 1PL.INCL aller
 Malgré tout, Mexanangö trancha : “On va y aller”.

<Troa P (X)>

- (10) *Tenge ewekë i Fao, ka hape, Loi e troa isa ca fõe. (TC)*
paquet parole REL F. que bon si VIS chacun un femme
 Voici les paroles de Fao : “Il est bon de n'avoir qu'une seule femme”.
- (11) *Nge hna nue koi Mexanangö la hlapa troa lapane, ce me ange*
et ANTÉR laisser REL M. DÉT terre VIS habiter ensemble avec COLL
hnamiat.
pasteur
 Et on a donné un terrain à Mexanangö pour qu'il puisse y habiter avec les pasteurs.
- (12) *Angat'a inine troa cinyihane la ite mataitus.*
3PL SPÉC apprendre VIS écrire DÉT PLUR lettre
 Ils apprenaient à écrire l'alphabet.

<Troa P hnei X>

- (13) *maine troa kapa la hmi i Fao hnei angat, te, tha tro hmaca*
si VIS accepter DÉT religion REL Fao REL 3PL alors NÉG VIS encore
kö a hete ishi. (TC)
RÉM SPÉC exister guerre
 S'ils décident d'accepter la religion de Fao, il ne faut plus qu'il y ait de guerre.
 (Il s'agit ici des chefs de la zone de Wé, au moment de l'arrivée de Fao venu pour évangéliser Lifou).

<P1 **a troa** P2> (deuxième segment de l'exemple 8 que nous reproduisons ci-dessous) :

(14) *Tro pe hē ni a traqa edrahe a troa porotrik me epon.*
VIS CONTR TRANSIT 1SG SPÉC arriver tantôt JONCT VIS discuter avec 2DL
 Je viendrai tantôt pour discuter avec vous.

Quelques constats :

- le marqueur est constitué de la paire *tro* et *a*.
- *a* peut fonctionner seul comme marqueur, mais *tro* a besoin de *a* (sauf cas particulier que nous voyons plus loin). La particule *a* est en effet associée à *tro* dans cette structure, raison pour laquelle nous n'avons pas traité cette occurrence dans le chapitre sur le marqueur *a*.

*<Tro X P> *<Tro PX> *<Tro P Y hne(n/i) X>

IV - 4 L'origine du marqueur

IV - 4. 1 Notre hypothèse

Au vu de ce qui a été dit sur *tro* dans les analyses antérieures, nous avancerons les hypothèses suivantes :

- 1 *Tro* est avant tout un lexème dénotant l'idée de progression dans l'espace. C'est en ce sens qu'il signifie "marcher" ou "aller", par exemple dans la structure <X a **P**>.
- 2 Il devient un marqueur lorsqu'il est d'une part, combiné avec la particule aspectuelle *a* et, d'autre part, lorsqu'il précède celle-ci : <**Tro** X a P> ou <X a **tro** P>.
- 3 Cette combinaison avec *a* transforme l'idée de progression inhérente au lexème *tro* en visée, la progression n'étant plus uniquement dans l'espace mais aussi dans le temps.
- 4 La visée constitue l'indication permanente et profonde du marqueur <**tro** + **a**>.

celles de futur, d'obligatif, de volitif ... n'étant que des indications contextuelles et de surface.

5 Le phénomène de grammaticalisation du lexème *tro* combiné à la particule *a* aura atteint son terme avec l'amalgame *tra* qui est un allomorphe de *troa*.

Nous schématisons ces hypothèses que nous allons vérifier de la manière suivante :

Tro (marcher, aller)	+ A (PARTICULE ASPECTUELLE)	->	Troa (VISÉE)	->	Tra
COMBINAISON			SYNTHÉMATISATION		AMALGAME
LEXÈME-----	GRAMMATICALISATION	----->			
			PARTICULE GRAMMATICALE		

IV - 4. 2 Grammaticalisation du lexème *tro*

IV - 4. 2. 1 *Tro* = procès

Tro est un lexème fonctionnant comme un procès. Il dénote l'idée de progression dans l'espace, c'est-à-dire le parcours d'un certain intervalle d'espace dans une certaine direction. C'est en ce sens qu'il signifie "*marcher*" (15) ou "*aller*" (16).

(15) *Iwainë a tro nge kola ca macatre meköt.* <X a P>
 Iwainë SPÉC marcher et IMPERS un année droit
 Iwainë a marché quand il avait juste un an.

(16) *Eni a tro helep.* <X a P> (P = tro L)
 1SG SPÉC aller champ
 Je vais au champ.

(L'énonciateur répond à quelqu'un qui lui demande où il va).

Nous noterons la nuance entre les deux énoncés par le fait d'ajouter une destination après *tro* : à l'idée de simple progression vient s'ajouter celle d'une destination ("marcher" -> "aller")

hnalapa -----> *helep*
 (demeure) (champs)

- (17) *Eni a tro kuhu qēhnelö ke tru pala ha la haj.*
 1SG SPÉC aller dehors porte car grand trop DÉT fumée
 Je sors car il y a trop de fumée (Littéralement “Je vais dehors la porte”).
 (L'énonciateur explique à son interlocuteur pourquoi il sort de la case).

koho -----> *kuhu*
 (dedans) (dehors)

- (18) *Eni a tro koho hnalapa.*
 1SG SPÉC aller en haut maison
 Je vais à la maison.

(La maison se trouve en hauteur par rapport à l'endroit où se trouve l'énonciateur).

kuhu -----> *koho*
 (en bas) (en haut)

- (19) *Tro hemi.*
 aller vers le locuteur
 Viens (Littéralement “Viens vers moi”).
 (*hemi* indique un déplacement vers l'énonciateur).

locuteur <----- interlocuteur
 (ici) (là-bas)

- (20) *Tro jë.*
 aller INJ
 Va.
 Interlocuteur -----> (lieu non précisé)
 (ici) (là-bas)

- (21) *Tro !*
 aller
 On y va!

Mais le champ sémantique du lexème *tro* va bien au-delà de celui de “marcher” et “aller”. L'idée de déplacement dans l'espace prédestine tout naturellement *tro* à exprimer d'autres notions. Il amène, par une métaphore très courante, un “déplacement” dans le temps, un “mouvement”, et d'autres notions liées aux pratiques culturelles. Cet élargissement de sens des “verbes” de mouvement est évidemment un phénomène assez répandu et attesté dans les langues du monde. Nous avons par exemple en français l'expression “j'ai la courante” qui correspond à l'exemple (22).

(22) *Tha pi xeni kö ni, kola tro la hning.*
NÉG DÉSIDER manger RÉM 1SG IMPERS aller DÉT ventre.1SG.POSS

Je n'ai pas envie de manger, j'ai la diarrhée (Littéralement “J'ai le ventre qui s'en va”).

(23) *Kolo pala hi a tro la mec.* <Kola P X>
ANAPH toujours SPÉC aller DÉT maladie

Sa maladie évolue (progressive, gagne du terrain).

IV - 4. 2. 2 *Tro* = entité

Tro apparaît aussi dans le lexique du mariage, par exemple dans *kuci tro* (se préparer à porter sa contribution) et *tro* la “contribution”, les “dons” qu'on apporte. L'apport des dons nécessite un déplacement.

(24) *Angatre kohmiju a kuci tro.*
3PL là-bas SPÉC faire contribution

Ils sont là-bas, ils sont en train de préparer leur contribution.

Si dans les exemples précédents *tro* fonctionne comme un procès, dans l'exemple ci-dessus il y est une entité. Dans cette fonction, *tro* dispose d'une autre forme contextuelle : *tronge* lorsque le repère est mentionné.

(25) *Ijetre la tronge i mathin ?*
combien DÉT contribution REL oncle maternel

À combien s'est élevée la contribution du clan maternel ?

- (26) *Hnei nyidë hna pane lapa (...) me hnëkëne pala hi thatraqane la tronge*
 REL 3SG.DÉFÉR ANTÉR d'abord rester et préparer toujours REL DÉT voyage
i nyidë ka tru kowe la ite hnapeti e kuë. (TC)
 REL 3SG.DÉFÉR STAT grand REL DÉT PLUR île LOC ouest

Il a attendu un peu (...) et il a mis ce temps à profit pour mieux préparer sa grande expédition (voyage) vers les îles situées à l'ouest.

(On parle ici du missionnaire John Williams de la LMS. Il se trouvait à Rarontonga et se préparait à aller visiter les nombreuses îles de la Mélanésie).

- (27) *Sisitria la tronge hun pine laka ala nyimu hë hnei ka akötre waca*
 supérieur DÉT marche 1PL.EXCL parce que nombreux TRANSIT REL STAT mal pied
me fetra trengenoxel, ngo loi ke ase jë Amalë matre Trehle jë pena.
 et sortir mollet mais bon car finir ASP A puis T ASP ensuite

Notre marche fut méritante parce que nombreux furent ceux qui eurent mal aux pieds ou qui attrapèrent des crampes, mais heureusement qu'Amalë et Trehle veillaient à tour de rôle. (TCC)

(L'énonciateur parle d'une marche effectuée à l'occasion du 150ème anniversaire de l'arrivée de l'Évangile à Lifou. Il s'agissait de refaire le chemin parcouru par l'évangéliste polynésien Fao. Amalë et Trehle sont les ambulanciers).

IV - 4. 2. 3 *Tro* = Collectif

Tro sert également à désigner un groupe en déplacement (d'où la traduction de *troupeau*, mais aussi de *bande*, de *troupe*, etc. par métaphore ou métonymie). Il ne s'applique donc bien évidemment qu'à des animés (humains/animaux).

<**tro** X> = groupement de X

- (28) *Tro kau i Wawan.*
 COLL vache REL W.

Troupeau (bétail) de vaches de Wawan.

- (29) *Traqa ha lo tro trahmany qaa hna sa sinöe.*
 arriver TRANSIT DA COLL homme venir de ANTÉR couper bois

Les hommes sont de retour de leur coupe de bois.

Tro dans cette fonction grammaticale est un marqueur « collectif » et se réalise avec un allongement vocalique [too]. Il commute avec d'autres particules indiquant une collection d'êtres ou d'objets : **ha** [haa] qui indique une portée, **ume** un ensemble d'éléments enclos, **wenge** un ensemble d'éléments qui se suivent, etc.

IV - 4. 2. 4 *Tro* = Directionnel

À l'idée de progression, de mouvement, s'ajoute la notion de visée, surtout lorsque *tro* est, d'une part, suivi d'un lieu ou d'un toponyme et, d'autre part, précédé du jonctif **a**. Dans cette fonction il est en concurrence avec *a* qui joue le même rôle de visée (voir chapitre sur **a**).

(30) *Xome jë a tro koho ... (P4) <P a tro L>*
prendre INJ JONCT DIR en haut

Emporte avec toi là-haut ... (Littéralement "emporte avec toi "et va" là-haut ...")
(On parle ici d'un bougna).

Introduisant un locatif **tro** joue là un rôle de directionnel impliquant un déplacement dans l'espace, ici vers un endroit situé plus haut (*koho*) étant entendu que l'endroit où les personnages se trouvent est à un niveau plus bas (*kuhu*). **Tro** traduit donc l'idée de parcours d'un espace spatial que l'on peut schématiser ainsi :

Kuhu [..... **a tro**.....>] Koho

Dans cette fonction de visée **tro** s'oppose à quelques particules.

IV - 4. 3 Quelques oppositions

IV - 4. 3. 1 *Tro* vs *Qaa*

Qaa, indique le “point de départ” d'une action.

(31) *Angeic a nyinyap a tro koho.*
 3SG SPÉC courir JONCT DIR là-haut
 Il court pour aller là-haut.

(32) *Angeic a nyinyap qaa koho*
 3SG SPÉC courir venir de là-haut
 Il court de là-haut.

Avec **qaa** [qaa] l'énonciateur indique le lieu qu'il vient de quitter. Mais il peut aussi indiquer ce qu'il y a été faire.

(33) *Qaa hun hna wai qaaqa e pital.*
 venir de 1PL.EXCL ANTÉR voir grand-mère LOC hôpital
 Nous sommes allés voir grand-mère à l'hôpital.

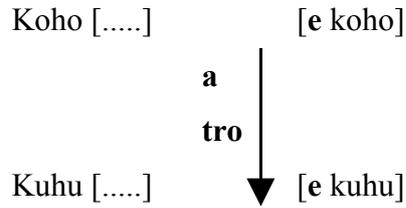
A tro L = localisation dynamique vs. *qaa L* = "venir de L"

IV - 4. 3. 2 *A tro* vs *A uti hë*

Nous confirmons cette idée de déplacement avec l'énoncé suivant comportant l'indication de son origine (*qaa*) et qui garde le même sens malgré la substitution de *tro* par *uti hë* (jusqu'à).

(34) *Itre itrengokeu, qaa keepi, eo qaa keejë a uti hë keepi ...*
 plur limitrophe de nord euh de sud JONCTIF jusqu'à là-bas (nord) ...
 Les limitrophes, de "keepi", euh de "keejë " à (jusqu'à) "keepi" ...

Dans cet espace compris entre deux lieux localisés (*keejë* et *keepi*), *qaa* indique la borne de début, *uti hë* la borne de fin du parcours et *tro* le parcours de la distance



TRO, précédé du jonctif *a* (*a tro*) et suivi d'un localisateur spatial (LS), est un directionnel (DIR) indiquant une localisation dynamique, quelle que soit la structure.

- <X a P **a TRO** LS>
- <P jë **a TRO** LS>
- <Tro X a P **a TRO** LS>
- <Hna P **a TRO** LS>

A tro L = localisation dynamique vs. **e L** = localisation statique

IV - 4. 3. 4 *A tro* vs *Kowe/Koi*

Dans cette fonction de directionnel, *a tro* est en concurrence avec *ko(we/i)* dans certains contextes. Dans l'exemple ci-dessous, l'un peut fonctionner sans l'autre. Nous avons vu au chapitre précédent sur *kola* la valeur de directionnel de *kowe/koi* du fait de la racine *ko* détenteur du protosémantisme de directionnel. Dans notre exemple, la forme *ko* est commandée par la nature non référentielle (imprécise) de *kuhu* qui n'indique qu'une simple direction. Avec *kowe*, *kuhu* devient un lieu précis, l'orientation est plus précise. Il s'agit ici d'un archaïsme qui s'accorde mal avec le langage courant. Quelques exemples se rencontrent dans la Bible.

(37) *Thine hi lai a huje pi caa wene xeë nge kuiëne pi hi*
 mère RESTR DX SPÉC cueillir DÉCR un fruit pommier kanak et lancer DÉCR RESTR
a tro / ko(we) kuhu.
 JONCT DIR REL en bas

La maman (roussette) cueillit une pomme kanak et la lança en bas...
 (Littéralement « et la lança vers le bas »).

La localisation de visée peut aussi être d'ordre temporel. Mais dans cette fonction *a tro* a besoin de *kowe/koi*. L'inverse n'est pas vrai. Ce qui confirme le caractère plus directionnel de l'un (valeur imprécise) et plus relateur de l'autre (valeur référentielle). *Kowe/koi* introduit ainsi des entités ou assimilés et *tro* des locatifs.

(38) *Angeic a huliwa qane e thupenehmi (a tro) koi drai ka co.*
 3SG SPÉC travail origine LOC lundi (JONCT DIR) REL jeudi

Il travaille du lundi au jeudi.

Ces différentes valeurs de *tro* (procès, entité/collectif, directionnel) peuvent se trouver dans un même énoncé :

(39) *Thupene lai, kola tro la tro a tro Kumo.* (CP)
 après DX IMPERS aller DÉT COLL JONCT DIR Kumo
 Après cela, le groupe va à Kumo.

Il nous faut faire une distinction entre le procès (P), le collectif (COLL) qui peut désigner une entité par métonymie et le directionnel (DIR) *tro*, et le **marqueur aspectuel** constitué par les allomorphes *tro ... a / troa* et le **jonctif** (JONCT) *troa*, les seuls à rentrer dans une relation prédicative.

IV - 4. 3. 5 *Tro* vs A marqueur aspectuel

Lorsqu'un procès est en phase d'être réalisé ou pourrait se réaliser, il y a nécessairement une idée de parcours d'un certain chemin, de déplacement d'un point de « non réalisation » du procès à un point de « réalisation » du même

(41)' *Tro la he a traqa elany.*

VIS DÉT bateau SPÉC arriver demain

Le bateau va arriver demain.

IV - 4. 3. 5. 1 *Tro* auxiliaire marqueur ou *tro* procès ?

Considérons :

(43) *Eni a tro Drehu elany.* <X a P>

1SG SPÉC aller Lifou demain

Je vais à Lifou demain.

(44) *Tro ni Drehu elany.* <... X L>

... 1SG Lifou demain

Je vais à Lifou demain.

(45) *Tro ni a tro Drehu elany.* <Tro X a P L>

VIS 1SG SPÉC aller Lifou demain

Je vais me rendre à Lifou demain.

Si le statut de *tro* est sans ambiguïté dans (43) (il y est procès) et (45) (il y est auxiliaire marqueur), il n'en est pas de même de celui de (44). S'agit-il du procès ou de l'auxiliaire marqueur ? En principe un auxiliaire doit être accompagné d'un autre terme indiquant le « process » sur lequel l'auxiliaire « porte », donc de *a* dans le cas présent. Cette incertitude, comme le même sens donné aux énoncés, mérite qu'on s'y attarde. Ont-ils réellement le même sens ?

Concernant la structure, on pourrait considérer (44) comme de structure <P X L>, comme les exemples ci-dessous. Auquel cas, *tro* serait le procès.

(46) *Meköle angeic e We.*

dormir 3SG LOC Wé

Il a dormi à Wé.

(47) *Traqa ni eidr nge angatr a xen.*

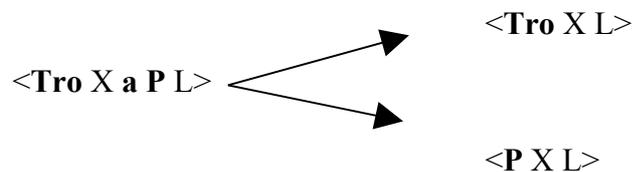
arriver 1SG hier et 3PL SPÉC manger

Quand je suis arrivé hier ils étaient à table.

- (48) *Xeni hnaipajö ni eidr e We.*
 manger midi 1SG hier LOC Wé
 J'ai déjeuné hier à Wé.

Qu'en est-il au niveau du sens ? Dans (43), de structure <X a P>, l'énonciateur déclare qu'il s'en va à Lifou le lendemain. Nous rappelons que le marqueur **a** indique une relation de spécification entre un terme source/siège et un procès, en l'occurrence ici entre « moi » et *tro drehu* (aller à Lifou), et cette relation est inscrite dans l'intervalle de temps *elany* (demain). Dans (44), donc de structure <P X L>, il informe de son intention d'y aller. Il y a une prise en charge du procès par l'énonciateur donnant à l'énoncé une valeur modale. Cela, ajouté à l'absence de marqueur dans l'énoncé nous amène à nous poser des questions sur la vraie nature de *tro*. N'a-t-il pas une valeur en plus qui expliquerait cette autonomie et cette valeur attribuée à l'énoncé ? Et effectivement l'énoncé (44) n'est en fait que la tournure elliptique de l'énoncé (45) de structure <Tro X a P>, où *tro* est un auxiliaire marqueur, d'où l'identité sémantique entre les deux énoncés.

La proximité morphologique et sémantique des deux *tro* (45) a permis cette opération de vidage du deuxième *tro* (44) donc du procès (selon le principe d'économie) sans altération du sens, le *tro* restant cumulant les fonctions de marqueur modal et de procès, puisque le vidage du procès (*tro*) a entraîné du même coup celui de l'aspect **a**.



Cette opération de vidage du procès dans une structure <Tro X a P> ne peut être faite avec un autre procès que *tro*, comme on peut le voir avec les exemples ci-dessous où *tro* a été substitué par *bëek* (revenir)(49), puis par *traqa* (arriver)(50). Le vidage des procès *bëek* et *traqa* donnerait les formes (49)' et (50)', des formes qui n'ont conservé des énoncés de départ que l'idée de « déplacement à Lifou

demain », donc des formes qui ne sont que celle de (44).

(49) *Tro ni a bëek Drehu elany.* → (49)' *Tro ni Drehu elany.*
 VIS 1SG SPÉC revenir Lifou demain
 Je retourne à Lifou demain (J'y compte). Je vais à Lifou demain.

(50) *Tro ni a traqa e Drehu elany.* → (50)' *Tro ni Drehu elany.*
 VIS 1SG SPÉC arriver LOC Lifou demain
 J'arrive à Lifou demain (C'est prévu). Je vais à Lifou demain.

Pour conserver leur sens, il est nécessaire de maintenir ces énoncés dans leur forme d'origine. On ne peut en effet avoir les énoncés ci-dessous car ils sont de structure <Tro X L> et non pas <P X L> :

(51) **Bëeke ni Drehu elany.*
 revenir 1SG Lifou demain

(52) **Traqa ni Drehu elany.*
 arriver 1SG Lifou demain

Pour rendre ces formes énonçables, soit on a recours à des particules aspectuelles, par exemple *jë* qui indique une idée de mouvement vers une certaine direction ((53) (54)), soit on substitue le marqueur autonome de temps *elany* (demain) par *eidr* (hier) ((55) (56)). Mais ce faisant, on s'éloigne du sens initial des énoncés (49) et (50) :

(53) *Bëeke jë ni Drehu elany.*
 revenir ASP 1SG Lifou demain
 Je reviendrai à Lifou demain.

(54) *Traqa jë ni Drehu elany.*
 arriver ASP 1SG Lifou demain
 J'arriverai à Lifou demain.

(55) *Bëeke ni eidr.*
 revenir 1SG hier
 Je suis revenu hier.

- (56) *Traqa ni eidr.*
 arriver 1SG hier
 Je suis arrivé hier.

Cette démonstration appelle quelques remarques :

1 Le même sens donné à (43) et (44), de même que les formes (49)' et (50)' obtenues après vidage des procès *bëek* (49) et *traqa* (50), nous poussent à considérer (44) comme une forme elliptique. Cette forme ne serait rendue possible que par l'identité morphologique et la proximité sémantique du procès (*tro*) et du marqueur (*tro a*).

Hypothèse : **Tro X (L) (T)** < Tro X a P (L)(T)

2 *Tro* cumulant les fonctions de marqueur aspectuel et de substitut du procès, l'énoncé (44) est autant de structure <**Tro X (L)**> que <**P X (L)**>, cette dernière étant à prédicat antéposé et sans marqueur AM.

Le constat sur la forme elliptique de la structure de (44) nous amène à reconsidérer nos trois exemples donnés plus haut présentés comme de structure <**P X (L)**> et que nous reproduisons ci-dessous :

- (57) *Meköle angeic e We.*
 dormir 3SG LOC Wé
 Il a dormi à Wé.

- (58) *Traqa ni eidr nge angatr a xen.*
 arriver 1SG hier et 3PL SPÉC manger
 Quand je suis arrivé hier ils étaient à table.

- (59) *Xeni hnaipajö ni eidr e We.*
 manger midi 1SG hier LOC Wé
 J'ai déjeuné hier à Wé.

Ces énoncés sans marqueur ne sont en fait que des tournures elliptiques de structures avec marqueur et avec exactement le même sens :

(60) *Hna meköle hnei angeic e We.*

ANTÉR dormir REL 3SG LOC Wé

Il a dormi à Wé.

(61) *Traqa ha ni eidr nge angatr a xen.*

arriver SPÉC 1SG hier et 3PL SPÉC manger

Quand je suis arrivé hier ils étaient à table.

(62) *Hneng hna xeni hnaipajö eidr e We.*

REL.1SG.POSS ANTÉR manger midi hier LOC Wé

J'ai déjeuné hier à Wé.

L'absence du marqueur dans (57) a pu être rendue possible par le contexte, notamment par la présence du syntagme de lieu *e We* (à Wé), et dans (58) et (59) par la présence du marqueur autonome de temps *eidr* (hier), donc une indication temporelle. L'importance de la localisation spatiale temporelle, déjà signalée dans les chapitres précédents, se vérifie encore ici. Ces indications sont indispensables pour tout autre procès que *tro*.

Au vu de ces exemples, nous pouvons conclure que la présence d'un marqueur *AM* n'est pas indispensable pour constituer un énoncé "verbal" quand le contexte est désambiguïsant.

On peut également arrêter un certain nombre d'observations :

1 **Tro** n'est marqueur modal que s'il précède **a** (lorsqu'il le suit, il s'agit, selon le contexte, du procès ou du directionnel)

2 **Tro** marqueur modal est toujours en tête de proposition (dans cette position *tro* procès peut être omis entraînant du même coup l'omission de *a*).

IV - 4. 3. 5. 2 Synthématisation *Tro A* -> *Troa*

Considérons :

- (63) *Nge xome jë a tro koho ... a troa hamëne kowe lai itre jini ö*
 et prendre INJ JONCT REL en haut JONCT --- donner REL DX PLUR petit frère 2SG
matre tro angatr a xen. (P4)
 CONN VIS 3PL SPÉC manger

Et emporte avec toi là-haut ... pour donner à tes gens pour qu'ils mangent.
 (Il s'agit ici d'un bougna).

Dans les énoncés de structure <**tro X a (troa) P**>, **tro** en début d'énoncé est un marqueur modal. Il n'apparaît pas uniquement en « début d'énoncé », comme on peut le constater avec l'énoncé (63) : [... *matre tro angatr a xen*] (... pour qu'ils (le) mangent). Ce qui est permanent c'est qu'il précède toujours le terme source/siège (**tro X**) et qu'il est toujours en début de proposition.

Dans (64) ci-dessous, de structure <*troa P*> (précédé éventuellement de *Loi e* « il est bon que », ou *tha loi kö e* « il n'est pas bon que » comme dans (66), **troa** étant le produit de la synthématisation de **a** avec le marqueur modal **tro**), il conserve le statut de marqueur AM. Le marqueur AM **troa** a la possibilité, selon le contexte, de dissocier ses éléments constitutifs leur faisant retrouver leur fonction d'origine ((65) et (67)).

- (64) *Troa thele fõe e kolojë, kohië me kolopi. (SEDR)*
 VIS chercher femme LOC sud est et nord

Il faut chercher une épouse vers le sud, l'est et le nord.



- (65) *Tro nyipë a thele fõe e kolojë, kohië me kolopi.*
 VIS 2SG SPÉC chercher femme LOC sud est et nord

Tu chercheras une épouse vers le sud, l'est et le nord.

- (66) *Tha loi kö e troa lapa casi la at. (GEN)*
 NÉG bon RÉM SÏ VIS rester un DÉT homme

Il n'est pas bon que l'homme soit seul.



(67) *Tha loi kö e tro la at a lapa caas.*

NÉG bon RÉM SI VIS DÉT homme SPÉC rester un

Il n'est pas bon que l'homme vive seul.

À travers ces énoncés, **tro** apparaît comme doté d'une valeur déontique. Dans l'exemple (64) la fille rappelle à son père les recommandations de l'épouse de ce dernier s'il décidait un jour de se remarier. Dans (66), il s'agit des paroles de l'éternel après qu'il eut créé l'homme (Genèse 2/18). Le marqueur sert à exprimer une certaine contrainte qui peut être matérielle, physique ou morale, d'où souvent cette traduction par "Il faut que", "Il est bon que" ou "X doit".

Mais quelle nuance y a-t-il entre les tournures <**tro X a P**>, <**troa P**> et <**Troa P (hnei) X**> ?

Si nous considérons les énoncés ci-dessus, le sens est sensiblement le même entre (64) et (65) et entre (66) et (67). Les structures en *drehu* étant marquées par l'absence du terme source dans un cas et sa présence dans l'autre comme dans les énoncés (64) et (65), ou par une position différente de celui-ci comme dans les énoncés (66) et (67), nous pouvons avancer que tout est une question de stratégie, d'orientation de la part de l'énonciateur : soit il privilégie l'auteur de l'acte et ce sera <**tro X a P**> (focalisation), soit il privilégie l'acte et ce sera <**troa P**> (thématisation). Dans ce dernier cas, il peut aussi s'agir d'un principe général et il est alors possible d'omettre le terme source.

(68) *Troa metrötrën la joxu.*

MOD respecter DÉT chef

Il faut respecter le chef.

Le terme source semblant évident, l'énonciateur peut également juger superflu de le mentionner. Ce qui est le cas dans l'énoncé (64) où l'indice personnel "nyipë" (*tu*) a déjà été employé plus haut dans le discours.

En début d'énoncé, l'énonciateur peut, s'il le souhaite, ne pas préciser l'agent du procès.

TRO X A P

→ TROA P

IV - 4. 3. 6 *Tro* + *A* = jonctif

Nous rappelons qu'un « jonctif » indique une consécution, une succession d'actions. Si l'on peut considérer que **troa** et **tro ... a**, en début d'énoncé, constituent des allomorphes, se pose la question pour **troa** dans les exemples ci-dessous.

- (69) *Öni Xetë* : “*Tro hë ni a tro ke kolo hë la a troa lai.*” (AU)
 dire poule sultane VIS TRANSIT 1SG SPÉC aller car SA TRANSIT DX JONCT --- jour

La poule sultane dit : “Je vais m'en aller car il va bientôt faire jour”.

- (70) *Nge xome jë a tro koho ... a troa hamëne kowe lai itre jini ö*
 et prendre INJ JONCT DIR en haut JONCT VIS donner REL DX plur petit frère 2SG
matre tro angatr a xen. (P4)
 CONN VIS 3PL SPÉC manger

Et emporte avec toi là-haut ... pour donner à tes gens pour qu'ils mangent (Littéralement " emporte avec toi pour aller là-haut ...").

- (71) *Tro ni a troa tro theng la thine i hmunë.* (SEDR)
 VIS 1SG SPÉC JONC aller chercher DÉT mère REL 2SG.AFFECT
 Je vais (pour) chercher ta belle-mère.

Troa dans ces trois énoncés ne se comporte pas exactement comme dans les énoncés vus précédemment. D'abord, il constitue une forme figée qui n'a pas la possibilité de se « dédoubler » (ou difficilement), ensuite il apparaît plus souvent en cours d'énoncé. Cette position lui donne un poids moindre qu'en début d'énoncé (cf. procédé positionnel développé pour *a*). En effet, dans cette position, il paraît plutôt être un jonctif, comme dans (69 et (70) où il est d'ailleurs en concurrence avec le jonctif **a**, et enfin, si l'on considère que l'énoncé (71) est la forme elliptique de l'énoncé (72) (ellipse du procès **tro**), lui-même elliptique de (73) (ellipse du deuxième sujet **ni**) :

(72) *Tro ni a tro troa tro theng la thine i hmunë.*

VIS 1SG SPÉC aller ---- aller chercher DÉT mère REL 2SG.CONDESC

Je vais aller (pour) chercher ta mère.



(73) *Tro ni a tro, tro ni a tro theng la thine i hmunë.*

VIS 1SG SPÉC aller VIS 1SG SPÉC aller chercher DÉT mère REL 2SG.CONDESC

Je vais aller, je vais chercher ta mère.

Si son origine semble évidente (combinaison de **tro** + **a**), la nature des éléments le semble moins. S'agit-il du *tro* procès ou du *tro* auxiliaire marqueur ? S'agit-il du *a* marqueur aspectuel ou du *a* jonctif ? En fait, la nature des éléments constitutifs de **troa** dans ces contextes (69 à 71) dépend de la stratégie énonciative adoptée qui peut donner à **troa** une valeur plus modale ou plus jonctive. Considérons les énoncés (71) à (73) :

1ère stratégie :

Troa (71) est la combinaison de **tro** (*aller*) et du jonctif **a** par ellipse du deuxième marqueur modal dont le vidage a du même coup entraîné celui du terme siège (74).

(74) *Tro ni a tro (tro ni) a tro theng la thine i hmunë.*

VIS 1SG SPÉC aller JONCT aller chercher DÉT mère REL 2SG.CONDESC

Je vais aller ... (je vais) aller chercher ta mère.

L'emploi de **a** permet en effet de ne pas répéter le syntagme *tro ni* se rapportant à deux procès consécutifs dont le second est lié au premier (*voir l'étude de a*), comme ici entre **tro** « aller » et **tro theng** « aller chercher ».

TROA (JONCTIF +MOD)	< TRO (procès) + A (jonctif)
---------------------	------------------------------

2ème stratégie :

Troa (71) est la forme combinée de **tro** (MOD) et de **a** (SPÉC) du fait du vidage du deuxième terme source/siège. Il y est alors *jonctif*. Cette fonction est la même que

dans (72) où *troa* est en concurrence avec *a* (75).

- (75) *Tro ni a tro, (a)/troa tro theng la thine i hmunë.*
 VIS 1SG SPÉC aller VIS VIS chercher DÉT mère REL 2SG.CONDESC
 Je vais aller, je vais chercher ta mère.

TROA (JONCTIF) < TRO (MOD) + A (aspect)

3ème stratégie :

Troa (71), produit de la synthématisation entre le deuxième auxiliaire marqueur de (72) et le marqueur aspectuel, avec vidage du deuxième procès, est plus marqueur modal. Nous retrouvons ce statut dans l'énoncé (70), forme elliptique de (76) ci-dessous (ellipse de **tro** procès).

- (76) *Tro hë ni a tro ke kolo hë la a tro tro a lai.*
 VIS TRANSIT 1SG SPÉC aller car SA TRANSIT DX SPÉC aller VIS SPÉC jour
 (...) Je vais m'en aller car il va faire jour (Littéralement "car il va aller faire jour").

TROA (JONCTIF + MOD) < TRO (MOD) + A (SPÉC)

La proximité de **tro** (lexème) et de **troa** (quelle que soit l'origine de ses éléments) joue toujours à l'avantage du second qui peut se permettre d'apparaître seul pour des raisons morphologiques et sémantiques. La place occupée par **tro** pouvant être occupée par un autre procès comme dans l'énoncé référencé ci-dessous démontre bien la fonction de procès du **tro** ellipsé :

- (77) *E kaqa ne lai, Xetë hë lai a mekun troa nu. (AU)*
 LOC aube X. TRANSIT DX SPÉC penser JONCT partir
 À l'aube, la poule sultane pensa à partir.

IV - 4. 3. 7 TROA -> TRA

Le phénomène de grammaticalisation du lexème **tro** combiné à la particule **a** aura atteint son terme avec l'amalgame **tra** qui est un allomorphe de **troa**. Couramment réalisé à l'oral, surtout dans les jeunes générations, **tra** apparaît de plus en plus dans des textes écrits. L'exemple (78) ci-dessous est extrait d'un texte d'adulte ayant remporté le premier prix d'un concours de littérature écrite kanak organisé en 1993 par l'ADCK¹²⁷. L'exemple (79) a été relevé dans une production d'étudiant (2007).

(78) *Eni a pi tra qeje pengöne la pengö i itre qaaqang. (PQ)*
 1SG SPÉC DÉSIDÉR JONCT dire façon DÉT histoire REL PLUR grand-parent.1SG.POSS
 J'aimerais raconter l'histoire de mes grand-pères.

(79) *Hna wathebo Macfarlane tra tro trön la hnalapa i nyidrë. (PE)*
 ANTÉR interdire Macfarlane JONCT aller hors DÉT demeure REL 3SG
 On a interdit à Macfarlane de sortir de sa demeure.

Tra dans (78) entre dans la structure <X a P1 **tra** P2> où **tra** est la forme amalgamée du marqueur modal et du jonctif **a** (il y est donc *marqueur modal*), alors que dans (79) il entre dans la structure <Hna P Y **tra** P> où **tra** est la forme amalgamée du marqueur modal et de l'aspect **a** (il y est donc *jonctif*). Mais **tra**, à l'image de **troa** peut aussi être une forme amalgamée du procès et du jonctif, il y est alors *marqueur modal* comme dans l'exemple ci-dessous donné par M. Lenormand (1999) et présenté comme un énoncé “volitif”.

(80) *Eni a tra lepi ö*
 1SG SPÉC VIS frapper 2SG
 Je vais te frapper.

Avec notre définition du marqueur **troa/tra**, nous pensons avoir affiné l'analyse de M. Lenormand qui présente **tra** dans cet énoncé comme un “adjonctif”.

¹²⁷ Agence de Développement de la Culture Kanak

Placé dans le cours de l'énoncé, **tro** sert à introduire le verbe complément d'un autre. Il y est **adjonctif** et correspond à l'infinitif français déterminant un verbe. (p.43).

IV - 4. 4 Le marqueur *Tro* relève-t-il de la temporalité ?

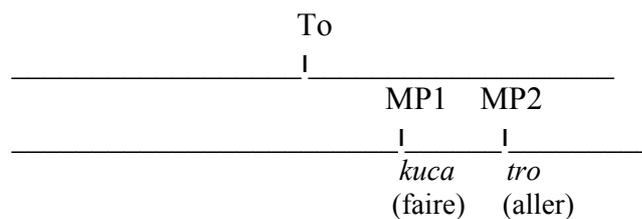
Nous avons vu plus haut la position de différents auteurs sur le sujet. Il y a une unanimité à voir dans **tro** combiné avec certaines particules un marqueur du **futur** qui peut être sûr ou probable.

Qu'en est-il exactement ?

Considérons l'énoncé référencé suivant de structure <**Tro** (X) a P> :

(81) *Tro ni a tro kuē ngo tro easē a pane kuca la uma e koleepi.*
 VIS 1SG SPÉC aller ouest mais VIS 1PL.INCL SPÉC d'abord faire DÉT maison LOC là-bas (sud)
 J'irai là mais nous allons d'abord construire la maison là-bas. (P4)

Dans l'énoncé (81), les moments des procès *tro* (aller) et *kuca* (*faire*), si ceux-ci se réalisaient, ne peuvent pas être celui d'énonciation. Ils ne peuvent que lui être postérieurs, le procès *tro* étant lui-même postérieur à *kuca*.



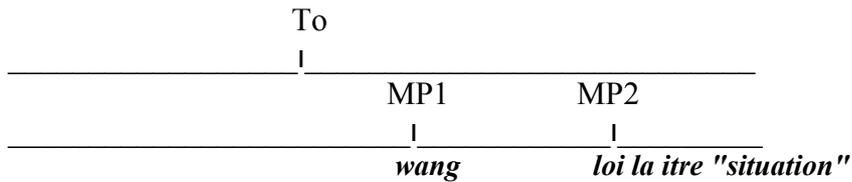
MP > Mo

Au vu de cet exemple, **tro** indiquerait même le "futur", fut-il "certain", ou "probable" comme dans l'exemple référencé suivant où l'énonciateur ne fait que suggérer une démarche :

(82) *Ngo tro fe sē a wang la itre « situation » i angatr ka hape tro*
 mais VIS aussi 1PL.INCL SPÉC VOIR DÉT PLUR situation REL 3PL que VIS

kō a loi elany ? (P4)
 RÉM SPÉC bon demain

Mais il faudra aussi que nous considérons leur situation pour être sûr que ça va bien aller demain.



Les moments des procès (MP) *wang* (considérer) et *loi* (bien aller), encore une fois s'ils se réalisaient, sont encore là postérieurs à celui d'énonciation.

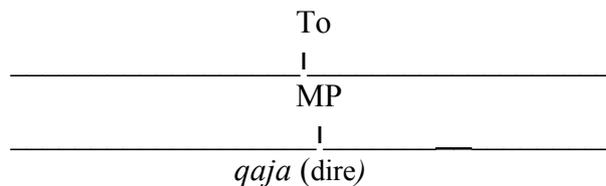
MP > Mo

(83) *Tro nyipē a qaja la itre nekō i Makasa qatr. (P4)*
 VIS 3SG.DÉFÉR SPÉC DIRE DÉT PLUR enfant REL M. vieux

Vous allez dire (les noms) des enfants du vieux Makasa.

(L'énonciateur demande à son interlocuteur qu'il lui donne les noms des enfants de son père, le vieux Makasa. Il est en train de faire sa généalogie).

Dans cet énoncé (83), la personne à qui l'on parle va dans la foulée donner les noms des enfants du vieux Makasa. Il s'agit d'une demande directe qui exige une réponse immédiate. Si le moment du procès (MP) n'est pas exactement celui d'énonciation (To), il lui est consécutif. En tout cas, il se situe dans le même temps où s'est déroulé l'échange, dans un "moment d'énonciation dilaté", et encore plus sûrement le moment présent, ou dans un "futur proche".

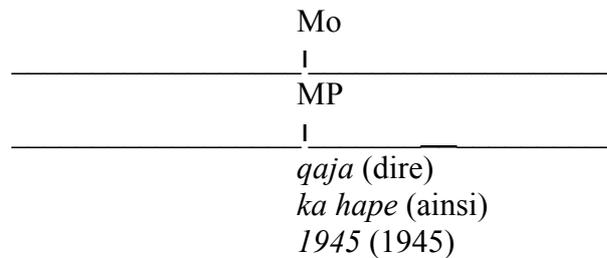


Avec **tro**, un MP ne peut-il donc jamais être égal à To ? Considérons l'exemple référencé suivant :

- (84) *Tro ni ka hape, 1945. (P4)*
 vis 1SG dire 1945
 Je vais dire : 1945 (Disons, 1945).

Par vidage, du fait de la proximité sémantique de *qaja* (dire) et *hape* (faire ainsi), cet énoncé est la forme elliptique de l'énoncé ci-dessous :

- (85) *Tro ni a qaja ka hape, 1945.*
 vis 1SG SPÉC dire ainsi : 1945
 Je vais dire : 1945.



Le moment du procès (MP) *qaja* est ici le même que celui d'énonciation. En même temps que l'énonciateur dit "je vais dire 1945", il le dit. De la même façon, dans l'énoncé suivant, en même temps que l'énonciateur dit qu'il va "donner au diacre" il le fait effectivement.

- (86) *Tro hë ni la a nue la celë koi drikona. (C3)*
 vis TRANSIT 1SG DX SPÉC laisser DÉT DX REL diacre
 Je vais maintenant laisser cela au diacre.

MP = To

Comme l'énonciateur annonce ce qu'il a l'intention de faire, là, dans l'immédiat, le moment du procès introduit par **tro** est le même que celui d'énonciation. À défaut d'indiquer le temps, **tro** entre plutôt ici dans une opération de modalisation, à savoir que l'énonciateur assigne à ses propos une certaine valeur. Mais ces valeurs sont le fait du contexte, ou de l'intonation. Elles ne sont pas "marquées". En revanche, ce qui est permanent dans les deux énoncés, c'est l'expression d'une

intention.

tro peut indiquer une intention (et exprimer une modalisation)

Considérons :

(87) *Maine ju ekö, tre, tro hi a renove. (P4)*

HYP .N.RÉAL avant alors VIS RESTR SPÉC rénover

À la limite on aurait pu tout simplement rénover.

(On parle ici d'une maison)

Dans l'exemple référencé ci-dessus, le moment du procès *renove* (rénover), si ce dernier avait pu se réaliser, aurait été bien antérieur à celui d'énonciation. C'est ce qu'on désigne en français par "conditionnel passé 1ère forme".

REVOLU	To
MP	
<i>renove</i>	
$MP < To$	

L'agencement de marqueurs MAINE JU, (TRE), P₁, permet en effet d'évoquer une circonstance qui aurait pu se produire. L'énonciateur sait *a priori* qu'elle ne s'est pas réalisée. L'instance de localisation de *renove* (rénover) ne relève pas du factuel, mais du "contre-factuel", une éventualité non réalisée, comme *saze trij* (changer) dans l'énoncé suivant :

(88) *Ke öning maene ju, maene itre xaa "mariage" ju, tre, tro ni a*

car dire.1SG HYP.N.RÉAL si PLUR autre mariage ASP alors VIS 1SG SPÉC

saze trije lai ... (P4)

changer jeter DX ...

Je me suis dit, si ça avait été d'autres mariages, j'aurais changé le ...

Enfin, si dans les énoncés vus ci-dessus on a pu situer le moment des différents

procès par rapport au moment d'énonciation, même ceux qui relèvent du contre-factuel, on ne peut faire de même avec les procès *traqa* (arriver) et *mec* (mourir) des énoncé (89) et (90) suivants. Dans (89) il est question d'un principe qui veut qu'un jeune qui se marie dispose déjà d'un logement. Un principe est par nature indifférent à la datation et sans localisation dans le temps, comme les faits de caractère général ou atemporel, à l'image de l'exemple (90). Dans ce dernier exemple il s'agit d'un processus naturel pour l'homme, donc le futur est « certain » pour l'espèce humaine.

(89) *Tro la fõe a traqa nge hetre hnalapa ha. (P2)*

VIS DÉT femme SPÉC arriver et exister maison TRANSIT

Quand la femme arrive il faut qu'il y ait déjà une maison.

(90) *Ame la atr, tre, ka troa mec.*

PRÉSENT1 DÉT homme PRÉSENT2 STAT VIS mourir

L'homme est mortel (Littéralement « L'homme, il va mourir »).

Ces exemples portent à penser que la particule *tro* n'indique pas un repérage temporel, et encore moins le futur, ne fut-il que « probable ». Le temps, dans les différents exemples vus ci-dessus, est en effet indiqué par des marqueurs autonomes : *ekō* (avant), *elany* (demain), le cas échéant, par le contexte et la situation d'énonciation. Il peut aussi s'agir d'un principe général qui situe les faits dans le futur, mais sans datation précise comme dans (90).

D'autre part, dans les mêmes énoncés ci-dessus, les procès situés dans le passé peuvent n'être que des hypothèses et on n'est pas assuré que les procès marqués comme « à venir » auront vraiment lieu. Construit comme un irréel, ce type de procès n'appartient pas au temps linéaire « passé, présent, futur ».

La traduction des énoncés référencés ci-dessus s'est faite en fonction de leur contexte précis d'énonciation. On a pu ainsi situer le moment de réalisation réel ou supposé des procès. Sans ces contextes et en l'absence de marqueurs aspectuels ou autonomes de temps, comme *ekō* (avant) dans l'énoncé (87), on aurait eu les énoncés ci-dessous :

(91) *Troa qaja la itre nekö i Makasa qatr.*

VIS dire DÉT PLUR enfant REL M. vieux

Il faut donner les noms des enfants du vieux Makasa.

(92) *Troa qaja ka hape, 1945.*

VIS dire que 1945

Il faut dire, 1945.

(93) *Troa renove.*

VIS rénover

Il faut rénover. Ou On va rénover.

(94) *Troa saze trije.*

VIS changer jeter

Il faut (le) changer.

(95) *Tro la fõe a traqa.*

VIS DÉT femme SPÉC arriver

La femme va arriver.

(96) *Ka troa mec.*

STAT VIS état morbide

(Il) va mourir.

En l'absence de toute indication ou indice de temps, ces énoncés comportant le marqueur *tro ... a* traduisent tous des procès postérieurs au moment d'énonciation, mais ce temps n'est utilisé que par défaut. D'autre part, il n'indique pas vraiment qu'il s'agit du « futur ».

Si **TRO** n'est pas un marqueur de la temporalité, s'il n'indique le futur que « par défaut », qu'indique-t-il alors ?

IV - 5 Qu'indique le marqueur *TRO* ?

Considérons :

(97) *Tro ni a meköle We.*

VIS 1SG SPÉC dormir LOC Wé

Je vais dormir à Wé (j'en ai l'intention).

MP (**tro**) -----> P <eni-meköl-e We>

(98) *Öni Utr : Tro nyiso a ce tro, tro nyiso a ce bëek Drehu eë.*"

dire poulpe VIS 2DL.INCL SPÉC ensemble aller VIS 2DL.INCL SPÉC ensemble retourner Lifou vers

Le poulpe dit : « Nous allons partir ensemble, nous allons retourner ensemble à Lifou (j'ai décidé d'y aller avec toi). (AU)

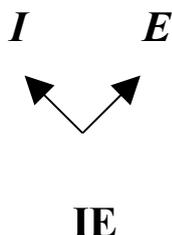
MP (**tro**) -----> P <nyiso-ce tro, ce bëek-Drehu eë>

En disant **tro**, l'énonciateur manifeste son intention de passer d'une situation à une autre situation, d'un domaine à un autre domaine. M. Lenormand (1999) parle de « signal de transfert » dans l'espace ou le temps du fait qu'il y a nécessairement un déplacement qui va se faire non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps. Pour les auteurs de la Méthode (2001), par l'utilisation de **tro** l'énonciateur a privilégié une option entre deux options possibles, il a choisi un « chemin » entre deux chemins possibles.

La métaphore du « chemin » est empruntée à A. Culioli (1991) qui a introduit la notion de bifurcation.

Toute occurrence d'une notion sera donc obligatoirement située dans l'une des zones par le sujet énonciateur. Situer dans une zone, c'est envisager et, le cas échéant, éliminer les autres possibles. Mais c'est aussi construire le chemin qui, partant d'une position décrochée hors-domaine, aboutit à une zone du domaine, parmi les zones possibles. Le graphe prototypique est celui de la bifurcation : à la pointe, on n'est ni en **I** ni en **E**, mais de la pointe, **I** ou **E** sont accessibles. Si l'on

note **IE** (**E** renforcé) (la notation **IE** marque que l'on est en-deça du choix entre **E** et **I**, c'est-à-dire dans une situation compatible avec, éventuellement soit **I**, soit **E**), la position décrochée, on voit que l'on peut tracer deux chemins, l'un vers **I**, l'autre vers **E**, où tracer un chemin signifie (1) qu'il y a un hiatus entre la position de départ et la zone d'arrivée, (2) que ce hiatus peut être comblé, (3) que l'on peut effectuer sur la bifurcation diverses opérations : conserver les deux chemins, en éliminer un, pondérer un chemin par rapport à l'autre, etc. (pp. 98-99).



En disant *tro*, l'énonciateur se propose d'aller par un chemin qui lui permet d'atteindre un « objectif » visé, à savoir *meköl e We* (dormir à Wé) dans (97), *ce tro me ce bëek Drehu eë* (partir et retourner ensemble à Lifou) dans (98). Mais il reste dans les deux cas un autre « chemin » possible, celui qui ne mène pas à l'objectif visé : « *tha mekö e We* » (ne pas dormir à Wé) dans (97) et *tha ce tro me ce bëek Drehu eë* (ne pas partir et ne pas retourner ensemble à Lifou) dans (98).

En utilisant *tro*, l'énonciateur admet donc implicitement l'existence de deux chemins possibles pour atteindre un certain objectif visé et il en sélectionne un. **Tro** implique donc la visée (vis) d'un domaine notionnel, c'est-à-dire d'un « domaine d'occurrence d'une notion ».

IV - 5. 1 LA VISÉE AVEC TRO

La **visée** est effectivement l'une des deux propriétés du **futur** (Culioli, A., 1991), l'autre étant d'être un aoristique. Mais si « le futur implique une visée » la visée n'est pas le futur. Au moment de l'énonciation, on ne fait que viser une relation prédicative non encore validée puisqu'elle n'est pas encore située ou repérée énonciativement (Culioli, A., op.cit.).

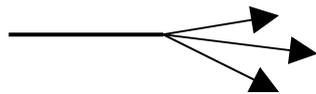
Ainsi une tournure avec **tro** (<**tro X a P**> ou <**troa P**>) s'emploie de manière privilégiée pour parler de choses à venir. En effet, le présent s'ouvre sur l'avenir en une ramification, en une multitude de chemins envisageables. Et le chemin visé est le résultat d'un processus que nous allons développer. Prenons les deux énoncés ci-dessous :

(99) *Tro angatr a sië hnagejë e We.*
 VIS 3PL SPÉC se baigner mer LOC Wé
 Ils vont se baigner à la mer à Wé.

(100) *Angatr a mekun troa sië hnagejë.*
 3PL SPÉC penser VIS se baigner mer
 Ils pensent aller se baigner à la mer.

La formulation de ces deux énoncés a été nécessairement précédée d'une sélection que nous illustrons par (101)' à (101)''' pour (99) et par (102)' à (102)''' pour (100).

(101) *Tro angatr a u ?*
 VIS 3PL SPÉC faire quoi
 Que vont-ils faire ?



(101)' *Tro angatr a hmi.* Ils vont prier.

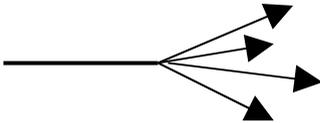
(101)'' *Tro angatr a tro helep.*
 Ils vont au champ.

(101)''' *Tro angatr a sië hnagejë e We.*
 Ils vont se baigner à la mer à Wé.

(102) *Angatr a mekun troa u ?*

3PL SPÉC penser vis faire quoi

Que pensent-ils faire ?



(102)' *Angatr a mekun troa sië hnagejë e Wé.*

Ils pensent aller se baigner à la mer.

(102)'' *Angatr a mekun troa tro helep.*

Ils pensent aller au champ.

(102)''' *Angatr a mekun troa hmi.*

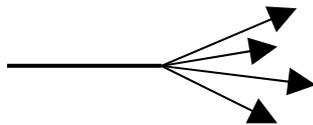
Ils pensent aller prier.

Tro indique ainsi une visée. Il permet de sélectionner le chemin le plus probable, ou le plus souhaitable, ou le plus envisageable, ou le plus acceptable ... Dans la multitude de chemins possibles, l'énonciateur en a sélectionné un : (101)''' dans un cas et (102)' dans l'autre.

Nous avons donné là une illustration assez simpliste de la notion de sélection d'un chemin. Mais une telle sélection peut être double, voire triple. Ainsi pour arriver à la sélection du chemin (102)', il a fallu nécessairement choisir entre les différents procès qui peuvent faire concurrence avec « **sië hnagejë** » (*se baigner à la mer*) et entre les différents lieux possibles de baignade. On peut représenter cette double opération par une bifurcation avec plusieurs chemins, P étant celui sélectionné.

TRO

P, P', P''



P <angatr-sië hnagejë-e We>

(eux-se baigner mer – à Wé)

P' <angatr-xen-e We>

(eux – manger – à Wé)

P'' <angatr-sië hnagejë-e Luengöni >.

(eux-se baigner mer-à Luengöni)

Les sélections se font par ordre successif, amenant des bifurcations successives sur le « faire », le « lieu » (ou inversement).

Ayant fait ces deux premières sélections (il peut y en avoir plus selon la complexité de l'énoncé), il aura du même coup privilégié un chemin au détriment d'un autre. Il reste encore en effet deux éventualités, soit prendre effectivement le chemin qui mène à l'objectif visé, soit prendre celui qui n'y mène pas : soit P

IV - 5. 2 Le jonctif *Troa*

En deuxième partie d'énoncé *troa* apparaît seul ou précédé de *a* (*a troa*). Clarifions d'abord le statut de ce *a* dans chacun des énoncés ci-dessous. Sa présence est-elle obligatoire ?

(103) *Ame elany e hmakany, tro eö a canga hlë ke tro ni a*
PRÉSENT demain LOC matin VIS 2SG SPÉC vite se réveiller car VIS 1SG CONN
troa tro theng la thine i hmunë. (SEDR)
VIS chercher DÉT mère REL 2SG.AFFECT

Demain matin, tu te réveilleras de bonne heure car j'irai chercher ta belle-mère.

(104) *Matre tro ni lai me Deenëti lai a tro a ... troa xome lai lue itra,*
CONN VIS 1SG DX avec D. DX SPÉC aller JONCT VIS prendre DX deux bougna
tro eahuni a xeni e cili. (P4)
VIS 2PL.EXCL SPÉC manger LOC DX

J'y allais donc avec Deenë chercher les deux bougnas pour que nous les mangions ici.

(105)... *hnei kakati hna qaja koi qaaqaati ka hape, qaaqa Saiwene*
REL papa ANTÉR dire REL grand-père que grand-père S.
qatr, Tro nyipë a pane tro troa qaja e keepi koi joxu. (P4)
vieux VIS 2SG.DÉFÉR SPÉC d'abord aller VIS dire LOC nord REL chef

Papa a dit à grand-père, grand-père Saiwene : "Tu iras d'abord le dire au chef".

(106) *Tro pe hë ni a traqa edrahe a troa porotrik me epon. (P3)*
VIS CONTR TRANSIT 1SG SPÉC arriver tantôt CONN VIS discuter avec 2DL
 J'arriverai tantôt discuter avec vous.

La présence de *a* est uniquement obligatoire dans (103), ce qui est logique car il s'agit là du marqueur aspectuel allant de pair avec *tro*. Cet énoncé est en effet la forme elliptique de l'énoncé (107) ci-dessous où la proximité morphologique et sémantique de *tro* et de *troa* a permis une opération de vidage du premier sans altération du sens de l'énoncé :

(107) *Ame elany e hmakany, tro eö a canga hlë ke tro ni a*
 PRÉSENT demain LOC matin VIS 2SG SPÉC vite se réveiller car VIS 1SG SPÉC

tro troa tro theng la thine i hmunë. (SEDR)

aller VIS chercher DÉT mère REL 2SG.CONDESC

Demain matin, tu te réveilleras de bonne heure car je vais (aller) chercher ta belle-mère.

Dans les autres énoncés, sa présence est facultative; d'ailleurs, il aurait pu apparaître dans l'énoncé (105) (*tro a troa qaja*). Dans ces énoncés où **a** n'est pas obligatoire, il n'est qu'un jonctif (voir *a*).

Considérons maintenant **troa**. Sa présence dans les différents énoncés est-elle obligatoire ? Pour le savoir nous allons omettre de le réaliser partout (...).

(108) *Ame elany e hmakany, tro eö a canga hlë ke tro ni a*
 PRÉSENT demain LOC matin VIS 2SG SPÉC vite se réveiller car VIS 1SG SPÉC

(...) *tro theng la thine i hmunë. (SEDR.)*

(...) chercher DÉT mère REL 2SG.AFFECT

Demain matin, tu te réveilleras de bonne heure car je vais chercher ta mère.

(109) *Matre tro ni lai me Deenëti lai a tro a ... (...) xome lai lue itra*
 CONN VIS 1SG DX avec D. DX SPÉC aller CONN (...) prendre DX deux bougna

tro eahuni a xeni e cili. (P4)

VIS 2PL.EXCL SPÉC manger LOC DX

J'y allais donc avec Deenë chercher les deux bougnas pour que nous les mangions ici.

(110) ... *hnei kakati hna qaja koi qaaqaati ka hape, qaaqa Saiwene*
 REL papa ANTÉR dire REL grand-père que grand-père S.

*qatr, *Tro nyipë a pane tro (...) qaja e keepi koi joxu. (P4)*

vieux VIS 2SG.DÉFÉR SPÉC d'abord aller (...) dire LOC nord REL chef

Papa a dit à grand-père, grand-père Saiwene : "Tu iras d'abord le dire au chef".

(111) *Tro pe hë ni a traqa edrahe a (...) porotrik me epon. (P3)*
 VIS CONTR TRANSIT 1SG SPÉC arriver tantôt CONN (...) discuter avec 2DL

J'arriverai tantôt pour discuter avec vous.

Le constat est le suivant : dans les énoncés où *troa* était combiné avec *a* (*a troa*) la présence de *a* suffit (108), (109) et (111). *a* et *troa* y étaient donc en double emploi. Dans l'énoncé (110) l'absence de *troa* a par contre rendu la structure inénonçable. La présence de *a* est nécessaire qui du même coup va s'amalgamer avec *tro* pour redonner naissance à ... *troa* (112).

(112) *Tro nyipě a pane troa qaja e keepi koi joxu.*

VIS 2SG.DÉFÉR SPÉC d'abord JONCT dire LOC côté nord REL chef

Tu iras d'abord le dire au chef".

Troa, dans ce cas précis, joue donc un triple rôle : celui de **jonctif** qu'il partage avec *a*, celui de **marqueur aspectuel** qu'il partage avec *tro*, mais aussi celui de **procès**. En tant que marqueur aspectuel *troa* annonce/introduit un deuxième procès (P2) qui est l'objectif visé ou la justification ou la raison d'être d'une certaine action. La relation indiquée par *troa* est à chaque fois une relation de **visée**, P2 étant l'action **visée** par P1, cette fonction de visée étant partagée avec *a*. Dans l'énoncé suivant, *a* et *troa* sont en double emploi en tant que jonctifs. Mais avec *troa*, cela implique la sélection d'un chemin.

(113) *Hnenge hna ce nue lai ala foa me nyěn a troa tro*

REL.1SG.POSS ANTÉR ensemble laisser DX DÉT.NUM quatre avec 3SG.AFFECT JONCT VIS aller

Mengöni. (C3)

Maré

P1 ----- troa -----> P2

J'ai laissé les quatre (pour) partir avec elle à Maré.

Donc à la notion de **temps**, il est bien préférable là aussi de considérer la notion de **visée**.

TROA — visée →

IV - 5. 3 Comment se fait la « sélection d'un chemin » ?

La sélection d'un chemin peut se faire :

① soit par conviction : on est sûr que cela se produira (modalité épistémique).

(114) *Easë a mejiune koi Akötresie laka tro Akötresieti a xatua sē*
 IPL.INCL SPÉC confiance REL Dieu que VIS Dieu SPÉC aider IPL.INCL
itre keme me thin me xatuane la itre nekō sē. (C..)
 PLUR père et mère et aider DÉT PLUR enfant IPL.INCL

Nous faisons confiance à Dieu, qu'il nous vienne en aide à nous les parents et à nos enfants.

(115) *Ame la atre lapaune nge hna bapataison, tre, tro angeic a*
 PRÉSENT1 DÉT homme croire et ANTÉR baptiser PRÉSENT2 VIS 3SG SPÉC
mel; ngo ame la atre tha lapaune kō, tre, tro angeic a
 VIVTE mais PRÉSENT1 DÉT homme NÉG croire RÉM PRÉSENT2 VIS 3SG SPÉC
hnëjin. (MAR)
 maudit

Celui qui croira et qui sera baptisé (il sera sauvé), mais celui qui ne croira pas (il sera condamné).

② soit par volonté : on veut que cela se produise. Type de modalité déontique, avec source de modalisation individuelle : l'énonciateur exprime une visée propre.

(116) *Tro eö a canga traqa. (CP)*
 VIS 2SG SPÉC vite arriver

Il faut que tu arrives tôt (Je le souhaite vivement, tu dois le faire).

(117) *Ngo tha tro kō angeic a lapa ngöne lai hnalapa. (P4)*
 mais NÉG VIS RÉM 3SG SPÉC rester dans DX maison

Mais il n'habitera pas dans cette maison (c'est ma décision).

③ soit parce que cela répond à une certaine contrainte sociale (coutume, éthique, principe, religion, etc.) : c'est ce qui doit se faire, en vertu de certains principes. La source de modalisation est collective.

(118)... *hnei kakati hna qaja koi qaaqaati ka hape, qaaqa Saiwene qatr,*
REL papa ANTÉR dire REL grand-père que grand-père S. vieux

Tro nyipē a pane tro troa qaja e keepi koi joxu. (P4)

VIS 2SG.DÉFÉR SPÉC d'abord aller VIS dire LOC là-bas REL chef

Papa a dit à grand-père, le vieux Saiwene : "Il faudra que vous alliez d'abord le dire au chef".

(119) *Tha tro nyën a tro cas me ketre a tro ko la nge tro pe hē*

NÉG VIS 2SG.AFFECT SPÉC aller un avec un CONN aller REL DX et VIS CONTR TRANSIT

ketre a lapa e keepi. Waea, loi e troa ce tro. (C..)

autre SPÉC rester LOC là-bas non bon si VIS ensemble aller

Il ne faut pas qu'elle parte seule avec un (enfant) pendant que l'autre va rester. Non, il est bon qu'ils partent ensemble (c'est pour le bien des enfants).

Qu'elle soit par conviction, par volonté ou parce que cela répond à une certaine contrainte, qu'elle soit individuelle ou collective, la sélection se présente toujours comme une visée dont la réalisation est à plus ou moins long terme, voire hypothétique. Avec <Tro X a P> nous avons une relation de **spécification** inscrite dans une **visée**.

Mais même ayant sélectionné, nous ne pouvons pas être assuré que notre choix se réalise. Il reste toujours une part d'imprévu.

Dans l'exemple (114), la formulation du procès visé (*xatua sē*, nous aider) exprimé par conviction (**Tro X**) a exigé de la part de l'énonciateur le parcours d'un certain « chemin » qu'il espère faire prendre par X (**Akötresie**, « Dieu »). Nous pouvons schématiser ce chemin de la façon suivante :

[X ----- tro -----> a xatua sē]

La particule **tro** indique une visée inscrite dans un intervalle de temps qui n'est pas explicité. Dans *tro Akötresieti a xatua sē* (Dieu nous vienne en aide), il n'y a pas de repère temporel explicite. La particule **tro** n'indique pas le moment où a lieu la relation de spécification initiée par **a**, ni la durée. La conviction affichée est simplement que cette aide soit permanente.

Dans l'exemple (116), le procès visé (*canga traqa*, arriver tôt) est un souhait exprimé par l'énonciateur à l'endroit de X (**Loi e tro X**) dont la formulation a exigé de sa part la sélection d'un certain « chemin ».

X ----- **Loi e tro** -----> **a** *canga traqa*

Si la particule **tro** n'indique pas là encore le moment où a lieu la relation de spécification initiée par **a**, ni sa durée, il indique par contre un chemin jugé souhaitable.

Dans l'exemple (118), le procès visé (*qaja koi joxu*, informer le chef) est une démarche exigée, avant de prendre une décision, en vertu d'une certaine règle coutumière.

X ----- **tro** -----> **a** *qaja koi joxu*

Cette étape préliminaire est marquée par la particule *pane* (d'abord). Mais ni cette particule, qui n'indique qu'une date relative et non objective, ni *tro*, n'indique le moment où a lieu le procès, ni sa durée. La particule *tro* indique simplement qu'il y a une règle à respecter qui est exigée dans cette circonstance.

Cette idée de visée impliquant un objectif et la sélection d'un certain chemin en fonction d'un certain état d'esprit ou d'une certaine contrainte explique pourquoi *tro a* convient bien à la tournure « il faut » en français.

En fin de compte, ce qui est certain c'est que l'emploi de <*tro X a*> est loin d'être « réservé aux procès à venir ». C'est uniquement du fait de sa valeur de « visée » qu'on lui attribue souvent une valeur de futur en l'absence de toute marque temporelle.

Comme on l'a vu, l'emploi de la structure <*tro X a*> permet également de présenter une éventualité dont on a cru, ou souhaité, qu'elle se produise à un moment donné du passé mais qui ne s'est finalement pas réalisée.

Avec *tro* le procès est visé. Cette visée – « transposition linguistique du référent, c'est-à-dire une « représentation » de celui-ci, qui n'est jamais directement accessible »¹²⁸ - se manifeste de plusieurs manières : intention, souhait, vœu, éventualité, injonction ... tout cela pouvant être immédiatement exécuté, ou un peu plus tard, ou ne relever que de l'hypothétique voire rester dans le domaine du contrefactuel.

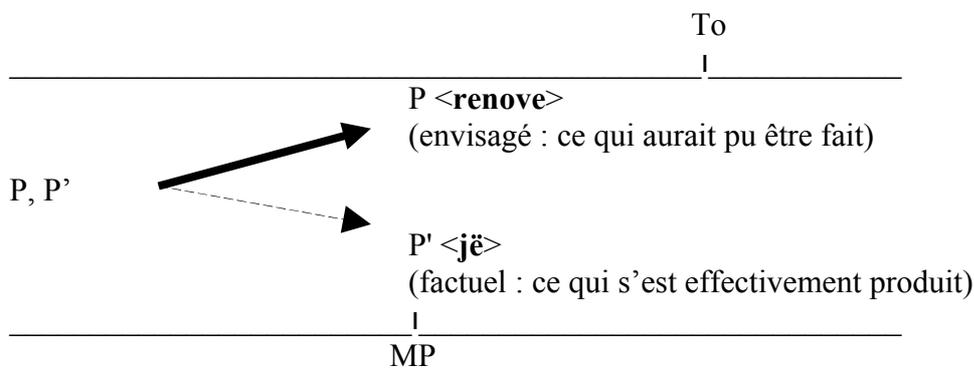
(120) *Maine ju ekö, tre, tro hi a renove. (P4)*

ÉVENTUEL avant PRÉSENT VIS RESTR SPÉC rénover

À la limite on aurait pu tout simplement rénover.

Mais on ne l'a pas fait, on a fini par tout "raser" (*jë*) la maison pour en construire une neuve.

Dans ce cas, *tro* (*X a*) a permis d'ouvrir une bifurcation dans le révolu, où le chemin sélectionné demeure de l'envisagé non réalisé, alors que l'autre chemin correspond à ce qui s'est passé dans les faits.



Notons que ce qui situe le procès dans le révolu est le marqueur de temps autonome **ekö** et non l'auxiliaire marqueur **tro** qui ouvre sur une infinité de possibles (d'où les bifurcations). Si le révolu relève du factuel, l'éventualité relève du contre-factuel, une éventualité qui ne s'est pas réalisée.

¹²⁸ C. Fuchs, 1979, cité par Bouscaren & Chuquet, 1987.

IV - 5. 4 *Tro* vs *Qaa*

Nous avons dégagé plus haut la nuance entre *tro* et *qaa*. Nous allons revoir l'opposition entre les deux marqueurs sous l'angle de la bifurcation.

Si *tro* indique une éventualité ou permet d'ouvrir une « bifurcation » que ce soit dans le révolu ou l'avenir, *qaa* introduit le point de départ d'un déplacement, indique une « jonction » en ce sens qu'il permet d'indiquer véritablement d'une part, où l'on est allé, d'où l'on revient parmi des lieux possibles (*e*) et, d'autre part, ce qu'on y a fait, acte réalisé ou supposé réalisé parmi des actes possibles (*hna*).

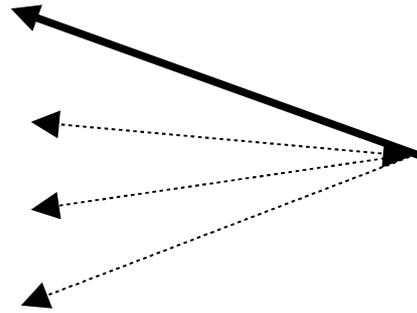
(121) *Qaang hna meköl e We.*
 revenir.1SG ANTÉR dormir LOC We
 Je reviens de Wé où j'ai dormi.

Qaang hna xen e We...
 Je reviens de Wé où j'ai mangé

Qaang hna meköl e Kumo
 Je reviens de Kumo où j'ai dormi

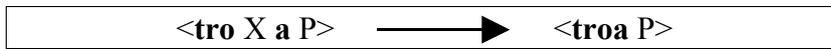
Tha qaange kö hna meköle e We.
 Je n'ai pas couché à Wé

...



Cette tournure <*qaa*(n/i) X *hna* P LIEU> peut se traduire littéralement par « revenir X après avoir fait quelque chose à un endroit L ». Elle se décompose en trois syntagmes. Le premier syntagme, introduit par *qaa* présente la personne dont on parle (X). Le second syntagme introduit par *hna* précise ce que cette personne à fait (P). Le troisième syntagme introduit par *e* précise le lieu du procès. (L) Elle signifie que cette personne est allée faire quelque chose quelque part et qu'elle est revenue entre-temps. On peut donc la traduire, selon le contexte, par ‘venir de...’ mais aussi par ‘être allé à...’, étant sous-entendu que l’on est désormais de retour.

Comme *tro*, *qaa* peut ne pas être suivi d'un actant si le contexte ne permet pas d'ambiguïté.



- (122) *Tro angatr a sië hnagejë* → *Troa sië hnagejë*
 VIS 3PL SPÉC se baigner mer VIS se baigner mer
 Il faut qu'ils se baignent à la mer. Il faut se baigner à la mer.



- (123) *Qai angatr hna sië hnagejë* → *Qaa hna sië hnagejë.*
 provenir 3PL ANTÉR se baigner mer provenir ANTÉR se baigner mer
 Ils sont allés se baigner à la mer. Ils sont allés se baigner à la mer (ils sont de retour).
 (sous entendu, ils sont de retour)

Mais cette possibilité commune ne doit pas occulter leur différence fondamentale, l'un indiquant une « bifurcation » traduisant la visée d'une mise en relation de spécification (*tro a*) et l'autre une « jonction » traduisant une mise en relation effective ou supposée telle (*qaa*). D'autre part, s'ils sont tous les deux d'origine lexicale, l'un vient plutôt d'un procès ayant le sens de « marcher » (*tro*) et l'autre d'un nom ayant le sens d'« origine » (*qan*). Ces différences font que ces deux particules ne sont pas interchangeables.

- (124) *Tro ni a sië hnagejë* / *Qai eni hna sië hnagejë*
 VIS 1SG SPÉC se baigner mer venir de 1SG ANTÉR se baigner mer
 Je vais me baigner à la mer. / Je reviens de la mer où je me suis baigné.
 Je suis allé me baigner à la mer.
- (125) *Troa sië hnagejë* / *qaa hna sië hnagejë*
 VIS se baigner mer venir de ANTÉR se baigner mer
 Il faut se baigner à la mer. / (Il) revient de la mer où (il) s'est baigné
 (Il) est allé se baigner à la mer.
- (126) **Tro-ng a sië hnagejë.* / *qaa-ng hna sië hnagejë.*
 ALLER-1SG SPÉC se baigner mer venir de-1SG ANTÉR se baigner mer
 / Je reviens de la mer où je me suis baigné.
 Je suis allé me baigner à la mer.
- (127) **Hneng a sië hnagejë* / *Hneng hna sië hnagejë*
 REL.1SG SPÉC se baigner mer REL.1SG ANTÉR se baigner mer
 Je me suis baigné à la mer.

Pourquoi la forme **-ng** est-elle incompatible avec *tro* ?

Parce que la forme **-ng** indique que quelque chose m'appartient ou est en relation avec moi. Or on ne peut posséder que quelque chose ou être en relation avec quelque chose, donc avec une entité (syntagme nominal ou procès sous forme de syntagme nominal), alors que **tro**, comme on l'a vu, est un procès. Pour preuve, on peut dire :

<i>Trongge i itre koko.</i> marche REL PLUR igname Le voyage des ignames.	<i>ou</i>	<i>Trongge i ifaxa.</i> contribution REL sœur mariée Contribution d'une sœur.
---	-----------	---

Trongge étant la forme nominalisée de *tro*, forme compatible avec **-ng** : *trongeng*, mon voyage, mon déplacement ... ou ma contribution.

D'autre part, **qaa** possède une valeur de plus que **tro**. Si la réalisation de **qaa** en début d'énoncé lui confère une valeur aspectuelle (venir de P), au même titre que **tro** (aller P), celle-ci lui confère en même temps un rôle de marqueur d'actant effectif ou jugé tel comme *hne-i/n*, rôle que ne joue pas **tro** puisque l'actant qu'il introduirait ainsi que le procès ne seraient toujours que des éventualités.

IV - 6 Conclusion

Tro est au départ un lexème signifiant « se déplacer ». Cette idée de déplacement l'a ainsi prédisposé à divers rôles grammaticaux, des rôles assumés seul ou au contact de la particule **a**. Celui de marqueur collectif d'abord où il indique un groupe en déplacement (d'où la traduction de « troupeau », mais aussi de « bande », de « groupe », etc.). Ce rôle est indiqué par un léger changement prosodique ([too]). Celui de directionnel ensuite lorsqu'il introduit un locatif indiquant l'aboutissement d'un déplacement. Il est alors précédé de **a**. Celui de jonctif sous la forme (**a**) *tro***a**, rôle qu'il partage avec **a** et où il est la trace d'une double opération : une opération de localisation et une opération de spécification entre deux procès. Celui, enfin, de marqueur modal (auxiliaire marqueur) sous les formes allomorphiques *tro* ... **a**, *tro***a**, lorsqu'il annonce ou introduit un procès en passe d'être réalisé ou qui pourrait se réaliser.

Avec **tro**, l'énonciateur privilégie une option entre deux ou plusieurs options

possibles, il se propose d'aller par un chemin qui lui permet d'atteindre un objectif visé, la visée étant l'une des deux propriétés du futur (Culioli, A., 1991), l'autre étant d'être un aoristique. Selon le mode de sélection du chemin la modalité sera épistémique (par conviction), déontique (par volonté, collective ou individuelle, cela répond à une certaine contrainte sociale) ... Dans ce dernier cas, la particule *tro* indique simplement qu'il y a une règle à respecter qui est exigée dans certaines circonstances.

Mais la visée n'est pas le futur. Elle sous-entend la sélection d'un chemin le plus probable, ou le plus souhaitable, ou le plus envisageable, ou le plus acceptable ... dans la multitude de chemins possibles. En ce sens, *tro* en se grammaticalisant (pas complètement puisqu'il conserve toujours sa qualité de lexème et qu'il a toujours besoin de *a*) ne détient qu'une valeur modale, l'énonciateur visant une relation prédicative non encore repérée énonciativement.

Cette fonction de marqueur modal de *tro*, lorsqu'il est placé en début de proposition, se distingue de celle où il est jonctif, fonction qu'il partage avec *a* lorsque sa présence n'est pas obligatoire.

En conclusion, l'emploi de la structure <*tro X a*> est loin d'être « réservé aux procès à venir ». C'est uniquement du fait de sa valeur de « visée » qu'on lui attribue souvent une valeur de futur en l'absence de toute marque temporelle.

Une grammaticalisation d'un élément lexical n'est pas quelque chose d'exceptionnel. Elle se rencontre fréquemment dans les langues kanak. Ainsi, l'équivalent de *tro* dans la langue *nengone*¹²⁹ est *co*. Le phénomène de grammaticalisation y est cependant complet puisque d'une part *co* n'y apparaît plus en tant que lexème (il y a été remplacé par *hue*), d'autre part il est considéré comme une modalité prédicative à part entière. Il marque aussi l'obligatif (129).

(128) *Inu co hue co kua tri.*

1SG ASP aller JONCT boire thé

Je vais boire du thé.

(129) *Co thurule hnei gureac.*

ASP attacher REL liane

Il faut attacher avec une liane.

¹²⁹ Langue de Maré, île voisine de Lifou

CHAPITRE V

Le marqueur *HNA*

V - 1 Introduction

Dans ce chapitre consacré à *hna*, nous commençons par identifier le marqueur, ce qui nous portera à parler de son origine et du processus de grammaticalisation le concernant. Puis à partir des analyses antérieures et de notre propre corpus d'énoncés, nous établissons un inventaire le plus exhaustif possible des différentes occurrences de la particule et nous dégagons la fonction du marqueur dans chacun des types d'occurrence. Et nous faisons de même avec le relateur *hne* qui est associé au marqueur.

Une fois les deux marqueurs bien identifiés, nous traitons des stratégies énonciatives. L'ordre des marqueurs est-il d'une certaine pertinence dans la communication, ou sur la valeur qu'on peut attribuer à l'un et à l'autre ?

Enfin, nous présentons notre thèse sur l'opération grammaticale dont *hna* est la trace et qui transparaît quelle que soit l'occurrence.

Les grandes lignes du plan :

- L'origine du marqueur
- Les différentes occurrences de la particule *hna*
- Les différentes occurrences de la particule *hnen*
- Stratégies énonciatives : *Hnei ... hna ...* ou *Hna ... hnei* ?
- Qu'indique le marqueur *HNA* ?
- Hna* lexème

V - 2 Analyses antérieures

A. Colomb (1882) considère la particule **hna** comme le signe du passé, emprunté au polynésien.

- (1) *hneng hna traqa eidr*¹³⁰
REL.1SG.POSS PASS arriver hier
 je suis arrivé hier

Elle exprime aussi une idée de lieu (2), d'emplacement (3), d'endroit, de localité, de remplacement (4) et de rang (5).

- (2) *hna ngöni*
 endroit sable
 plage (littéralement "endroit du sable").
- (3) *hna lapa*
 endroit habiter
 demeure (littéralement "l'endroit habité").
- (4) *hna i joxu*
 remplaçant REL chef
 successeur du chef
- (5) *hna aeken*
 rang quatre
 le quatrième

Pour C. Moysse-Faurie (1983), **hna** "indique un état résultant d'une action antérieure".

- (6) *hne-ng hna xen*
m.AG-SUFF.POSS.1SG PASSÉ manger
 j'ai/j'avais mangé
- (7) *hnei angeic hna humuthi joxu*
m.AG il passé tuer F.PERS chef
 il a/avait tué le chef

Toujours selon ce même auteur, la particule **hna** est aussi un préfixe qui "dérive en noms des verbes actifs, transitifs ou intransitifs, des composés verbaux, des

¹³⁰ Les exemples tirés de Colomb sont des réécritures.

lexèmes neutres, leur donnant à la fois un sens perfectif (résultat d'une action passée) et le sens de "lieu où s'est passée une action".¹³¹

- (8) dreuth "brûler" **hna**-dreuth "brûlure"
 (9) eëny "faire de la culture" **hna**-eëny "plantation"
 (10) dro "terre", "sale" **hna**-dro "terrain"

Le préfixe **hna**- s'applique également à des lexèmes nominaux, mais dans ce cas, il n'a que le sens de "lieu d'une action", sans sens perfectif."

- (11) hag "barrière" **hna**-hag "enclos, chefferie entourée de *barrière*"
 (12) eë "feu" **hna**-eë "foyer"

Hna possède enfin une variante, **hnë**, les deux marqueurs étant le produit d'une grammaticalisation du "nom dépendant *hne-/hnei-/hnen(e)*- "place de"¹³². Le terme de départ est un nom ou un neutre.

- (13) jiiin "famine" **hnë**-jiiin "malédiction", "être maudit"
 (14) mec "malade, sec", **hnë**-mec "être en deuil", "veillée mortuaire"
 "maladie, mort"

Pour M. Lenormand (1992-1994), « cette modalité correspond à une notion analogue à ce qu'on appelle en hébreu « l'état construit ». Elle traduit un état acquis ou un fait résultant d'une action antérieure : elle exprime un aspect résultatif.

-Comme modalité prédicative, **hna** sert à exprimer un passé, passé simple ou composé (*hnei angatr hna treij*, ils ont pleuré).

-**Hna** est enfin la modalité de la construction ergative (*hnei angeic hna lep la kuli*, littéralement « par lui a été tapé le chien », il a tapé le chien).

Pour les auteurs de la Méthode d'initiation à la langue *drehu* (2001),

(la) particule **hna** permet d'inscrire un procès dans le factuel : c'est un fait, c'est-à-

¹³¹ C. Moyse-Faurie, 1983 : 125

¹³² C. Moyse-Faurie, 2007

dire, un événement qui s'est effectivement produit dans un lieu et à un moment particulier, et dont on peut rendre compte. Cette valeur factuelle implique que l'emploi de **hna** soit étroitement lié avec l'idée de révolu. Pour être un fait, il faut qu'un procès se soit produit au moins une fois dans la réalité, et puisqu'il s'est produit, il appartient désormais, au moins pour partie, au révolu.¹³³

Hna permet aussi de « préciser ce que l'on vient de faire, ou l'événement auquel on a pris part ».

(15) *Qaa hun hna wai qaaqa e pital.*
venir de IPL.EXCL ANTÉR voir grand-mère LOC hôpital

Nous sommes allés voir grand-mère à l'hôpital (Nous en revenons).

Mais si l'emploi de **hna** est souvent étroitement lié à l'idée de révolu, il ne dit pas exclusivement du « passé » : il permet parfois d'évoquer tout à la fois ce qui s'est déjà produit et ce qui continue de se produire.

(16) *Casi hi la Akötresie hne sē hna hmi kow.*
un RESTR DÉT Dieu REL IPL.INCL ANTÉR prier REL

Nous prions un même Dieu (c.-à-d. Nous avons prié le même dieu et nous continuerons à le faire).

La particule **hna** est également constitutive des unités lexicales composées de plusieurs éléments et la séquence introduite par **hna** désigne souvent le lieu où se manifeste régulièrement quelque chose (*hnamano*, souffle ; *hnasafalawa*, boulangerie ...).

La particule **hna**, combinée à l'affixe **a...n**, est enfin constitutive des ordinaux.

(17) *Ame la hnaaluene tha i Jean, tre, opatr.*
PRÉSENT1 DÉT deuxième prise REL Jean PRÉSENT2 rascasse

La seconde prise de Jean est une rascasse.

V - 2. 1 Récapitulation

Tous les auteurs considèrent **hna** comme une modalité aspectuelle "signe du passé" (A. Colomb), exprimant "un aspect résultatif" (M. Lenormand), permettant « d'inscrire un procès dans le factuel » (auteurs de la Méthode).

¹³³ Lercari et alii, 2001 : 236

M. Lenormand et C. Moyse-Faurie y voient aussi une modalité prédicative « servant à exprimer un passé, passé simple ou composé » pour l'un, indiquant “un état résultant d'une action antérieure” pour l'autre. M. Lenormand y voit encore une modalité de la construction ergative.

Pour les auteurs de la Méthode, d'une part, *hna* permet de « préciser ce que l'on vient de faire, ou l'événement auquel on a pris part », et d'autre part, ce marqueur « ne dit pas exclusivement du « passé » : il permet parfois d'évoquer tout à la fois ce qui s'est déjà produit et ce qui continue de se produire. »

Les exemples donnés pour illustrer ces dernières valeurs nous amènent à distinguer deux occurrences du marqueur *hna* : une première occurrence où le marqueur est constituant de la principale (ex. (1) et (7)) et une deuxième occurrence où il est constituant d'une subordonnée (ex. (15) et (16)).

Hna est aussi un préfixe indiquant une idée de lieu (2), d'emplacement (3), d'endroit, de localité constitutive des ordinaux, idée de rang (A. Colomb) ; un préfixe incompatible avec les verbes statifs et qui “dérive en noms des verbes actifs, transitifs ou intransitifs, des composés verbaux, des lexèmes neutres, leur donnant à la fois un sens perfectif (résultat d'une action passée) et le sens de “lieu où s'est passée une action” avec ou sans sens perfectif (C. Moyse-Faurie) ; lieu où se manifeste régulièrement quelque chose (*hnamano*, souffle; *hnasafalawa*, boulangerie, etc. (Méthode)).

Outre les dérivés nominaux, *hna* est aussi un lexème avec une idée de remplacement (A. Colomb).

Nous récapitulons les différentes occurrences de *hna* :

- 1 - dans une principale, comme dans les exemples (1) et (6)
- 2 – dans une relative, comme dans l'exemple (16)
- 3 – en préfixe classificateur, indiquant le lieu d'une action avec ou sans sens perfectif, une action qui peut se renouveler.
- 3 – en lexème, comme dans l'exemple (4).

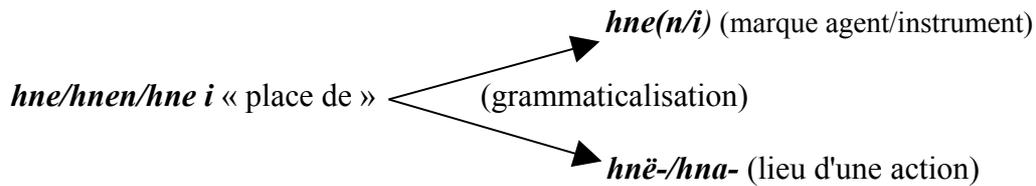
Notre analyse s'effectuera sur trois points : l'origine du marqueur, l'inventaire le

plus exhaustif possible des différentes occurrences de la particule et la recherche de l'opération grammaticale dont *hna* est la trace.

V - 3 L'origine du marqueur

Dans ses notes grammaticales sur la langue *drehu* A. Colomb (1882) présente le marqueur *hna* comme "emprunté au polynésien" (p.12).

Pour C. Moyse-Faurie (2007), *hna* comme sa variante *hnë* mais aussi la marque d'agent et d'instrumental *hnen* sont le produit d'une grammaticalisation du même nom dépendant *hne-/hnei-/hnen(e)-* "place de". Pour cet auteur, citant Durie (1988 : 6), « l'origine nominale de cette marque *drehu* est inhabituelle dans les langues océaniques, où c'est souvent un verbe transitif (par exemple, "donner") qui se grammaticalise en marque instrumentale dans le cadre de séries verbales ».



Si nous adhérons à la thèse de C. Moyse-Faurie, il nous semble toutefois que l'auteur ne parle pas du marqueur _{AM} *hna* dans son analyse, mais du préfixe *hna-* qui s'applique à des lexèmes nominaux, et qui n'a que le sens de "lieu d'une action", sans sens perfectif." (1983). D'autre part, concernant le point de départ du processus de grammaticalisation en question nous voyons plutôt le lexème *hnë* au lieu de *hne(n)*. C'est ce que nous allons commencer par démontrer.

V - 3. 1 Processus de détermination du lexème *HNË*

La notion *hnë* indique une place, un emplacement indéterminé (valeur générique).

- (18) *Ha nekönatr a isa thele hnë.* (CP)
 COLL enfant SPÉC chacun chercher place
 Les enfants se cherchent une place.

- (19) *Wai hnë i ö ju e cili. (CP)*
 voir place REL 2SG INJ LOC là
 Cherche-toi une place par là.

Dans les exemples suivants, nous avons un changement morphologique de *hnë* en *hnen* ou *hne* du fait d'une certaine détermination.

- (20) *E kaa la hnen la joxu ?*
 LOC où DÉT place DÉT chef
 Où est la place du chef ?

- (21) *E kaa la hne i nyidrë ?*
 LOC où DÉT place REL 3SG.DÉFÉR
 Où est sa place ?

- (22) *E kaa la hne hun troa meköl ?*
 LOC où DÉT place 1PL.EXCL VIS dormir
 Où est notre place pour dormir ?

Si ces nouvelles formes désignent toujours la même notion de "place", elles indiquent une actualisation de celle-ci avec les particules *-n* et *i* qui indiquent une opération de repérage entre un terme repère et d'un terme repéré, en l'occurrence *joxu* (chef) et *hne* (place) dans l'énoncé (20) et *nyidrë* (il/lui) et *hne* (place) dans l'énoncé (21). La forme du terme repéré (avec *-n* ou avec *i*) dépend du repère qui peut être implicite ou explicite, explicité sous la forme d'un syntagme déterminé, indéterminé ou personnel. La valeur référentielle de *hne* (par opposition à *hnë*) lui fait endosser naturellement la marque de la détermination *-n* lorsqu'on parle d'une place précise.

Hne(n) fonctionne indifféremment comme une entité (23) et comme un procès (24) (25).

(23) *E kaa la hnen la huliwa i Waitrony ?*

LOC où DÉT place DÉT travail REL Waitrony

Où a lieu le mariage de Waitrony ? (Littéralement “où est le lieu du travail de Waitrony ?”).

(24) *Kola hnen la huliwa i Waitrony e Fenesila.*

IMPERS lieu DÉT travail REL Waitrony LOC Fenesila

Le mariage de Waitrony va se dérouler à Fenesila (Littéralement “le travail de Waitrony se place à Fenesila”).

(25) *Epun a hne kaa e mecixen ?*

2PL SPÉC lieu où LOC samedi

Où êtes-vous samedi ? (Littéralement “où vous placez-vous samedi ?”).

C'est au regard de cette polyfonctionnalité du lexème *hnen* (place de) que ce dernier est classé dans les « monèmes prédéterminés » (valeur référentielle), considérés comme une « sous-catégorie des noms » et en même temps dans la liste des « monèmes neutres » (place de – placer)¹³⁴ (valeur prédicative).

Hnë (non référentiel)	→	Hne(n) (référentiel)
------------------------------	---	-----------------------------

V - 3. 2 Grammaticalisation du lexème **HNĚ**

V - 3. 2. 1 HNĚ -> HNĚĚ

Le lexème *hně* sert aussi de "mot outil" pour désigner un endroit servant/destiné à quelque chose. *Hněě P* (avec un allongement de la voyelle) signifie à peu près "endroit pour P". Il renseigne sur la destination, l'usage de la place dont il est question.

hněě meköl (endroit pour dormir),

hněě si (endroit pour se laver), etc.

¹³⁴ C. Moyse-Faurie (1983)

Si dans d'autres contextes l'allongement vocalique relève de la pure contrainte syntaxique, dans le cas de *hnë*, il a réellement une fonction grammaticale.

Comparons :

(26) *hnë ne meköl*
 place REL dormir
 place pour dormir

(27) *hnëë meköl*
 place-pour dormir
 place pour dormir

Dans le second énoncé, *hnëë* est traduit par "place pour" alors que la traduction du premier *hnë* est uniquement "place", "pour" étant traduit par le relateur "*ne*" ce qui confirme une grammaticalisation du lexème *hnë* (27). Il a intégré le sens de "*pour*" moyennant une petite modification phonétique caractéristique de certaines formes dites "combinées". Nous appelons forme combinée toute forme prise par un premier terme solidaire d'un second, l'ensemble constituant une seule unité. L'allongement de la voyelle finale *ë* a donc une fonction grammaticale, une fonction de repérage-localisation. *Hnëë* est ainsi une particule grammaticale indiquant un lieu, *hnë* restant un lexème conservant son sens premier.

Cette fonction grammaticale de *hnë* est encore confirmée si on met les énoncés à la forme interrogative. Avec une forme combinée le terme interrogatif suit directement celle-ci (ex. (28) et (29)) alors que la forme lexicale est suivie du relateur *ne* (ex. (30) et (31)).

(28) *hnëë u ?*
 lieu faire quoi
endroit pour quoi ?

(29) *hnëë meköl.*
 lieu quoi
endroit pour dormir

(30) *hně ne u ?*

lieu REL faire quoi

endroit destiné à quoi ?

(31) *hně ne troa meköl*

lieu REL VIS dormir

endroit pour dormir

Pour confirmer un peu plus cette pertinence de la longueur en *drehu*, considérons l'exemple référencé ci-dessous (32) :

(32) *Nyën a elë jë koho (...) me thele hně troa hane meköl. (AM)*

2SG SPÉC monter ASP en haut et chercher endroit VIS aussi dormir

Il monta de la plage (...) et se chercha un endroit pour dormir.

Un allongement vocalique sur *hně* suffit pour donner une autre interprétation à l'énoncé (ex. (33)).

(33) *Nyën a elë jë koho (...) me thele hněě troa hane meköl.*

2SG SPÉC monter ASP en haut et chercher endroit.pour VIS aussi dormir

Il monta de la plage (...) et se chercha un endroit pour dormir.

Dans (32) il y a la possibilité d'insérer des termes entre *hně* et *troa*, par exemple “*thele hně matre troa hane meköl*”, chercher une place pour pouvoir dormir. Ou “*thele hně ne tro a hane meköl*”. Ce que l'on ne peut faire dans (33).

Hně (lexème non référentiel) → Hněě (mot outil)
--

V - 3. 2. 2 *HNĚ* -> *HNA*

Nous avons développé ci-dessus un premier processus de grammaticalisation du lexème *hně* : un processus qui l'amène à la fonction de "mot outil". Voyons à présent comment il s'est grammaticalisé en *hna*. Nous rappelons que nous traitons ici du processus ayant conduit au marqueur *hna* qui indique le "lieu de quelque chose".

Comparons :

(34) *hněě meköl*
 place.pour dormir
 endroit pour dormir

(35) *hna meköl*
 place dormir
 ❶ (X) a dormi
 ❷ endroit pour dormir

Les deux traductions de *hna meköl* (35) dont l'une semble être identique à celle de *hněě meköl* (34) indiquent une certaine identité sémantique entre *hněě* et *hna*. Les deux viennent en effet d'une "détermination" (mise en référence) de la forme lexicale "sans référence" *hně*. Lorsqu'on parle d'un "endroit pour dormir", il y a deux interprétations possibles. D'abord, il peut s'agir d'un endroit qu'on a préparé qu'on a prévu mais qui n'a pas encore servi (il n'y a pas encore eu d'acte de "dormir" à cet endroit). Mais il peut aussi s'agir d'un endroit où il y a déjà eu "endormissement". C'est là où untel a dormi ou bien qu'il dort d'habitude. Ce sont ces deux interprétations qui donnent en *drehu* la forme *hněě meköl* pour la première et *hna meköl* pour la seconde. (34) s'interprète donc : "endroit préparé pour dormir" (visée) et (35❷) "endroit où quelqu'un a dormi" (factuel).

Glose de (35❷) : il y a eu acte de dormir à cet endroit, il est devenu un lieu pour l'accomplissement de cet acte.

Ces deux valeurs apparaissent plus nettement dans les énoncés ci-dessous où **hnëë** et **hna** ne sont pas interchangeables. Les contextes de (36) et (37) sont ceux de **hnëë** (il s'agit de prévisions, relèvent de la visée) et les contextes (38) et (39) sont ceux de **hna** (lieu effectif de quelque chose).

(36) *Angatr a qeu hnëë i kumala i Meunë.*
3SG SPÉC défricher place.pour COLL patate douce REL Meunë

Ils défrichent une parcelle pour le (en prévision du) champ de patate douce de Meunë.

(37) *Nge öni Guiet koi Haudra, Alemi jë nge nue pi e We matre*
et dire Guiet REL Haudra s'approcher INJ et laisser DÉCR LOC Wé pour
hnëë ishi-ng me Co. (PH9)
endroit.pour bataille-1SG.POSS et Co

Guiet répondit à Haudra : "Rapproche-toi du Wetr et laisse Wé pour notre **lieu de combat**, à moi et à Co".

(Guiet, le grand chef de Wetr, et Co, le grand chef de Lösi, avaient profité d'une mésentente entre deux chefs de la zone de Wé pour se déclarer la guerre en prenant partie chacun pour l'un des protagonistes).

mais

(38) *Ame e celë, tre, thupene hna i kumala i Meunë.*
PRÉSENT LOC DX PRÉSENT2 trace lieu COLL patate douce REL Meunë

Ici, c'est la trace du champ de patate douce de Meunë.

(39) *Ame e We, tre, celë hi hna isi ne la lue baselaia.*
PRÉSENT1 LOC Wé PRÉSENT2 PRÉSENT RESTR lieu bataille REL DÉT deux royaume

Wé était le champ de bataille des deux chefferies.

Si le champ de patate douce et le lieu de bataille dans les deux premiers énoncés relèvent de la visée, ceux des deux énoncés suivants relèvent du factuel. Il y a eu effectivement un champ et une bataille à ces endroits. Mais ce champ comme le champ de bataille peuvent tout aussi bien être contemporains à l'énonciation comme ci-dessous (40) (41).

(40) *Ame e celë, tre, hna i kumala i Meunë.*
 PRÉSENT1 LOC DX PRÉSENT2 lieu COLL patate douce REL Meunë
 Ici, c'est le champ de patate douce de Meunë.

(41) *Ame e We, tre, hna isi ne la lue baselaia.*
 PRÉSENT1 LOC Wé PRÉSENT2 lieu bataille REL DÉT deux royaume
 Wé est le champ de bataille des deux chefferies.

Si dans (40) il est question avant tout de “lieu de quelque chose”, dans (41) il est aussi le lieu où il s'est passé quelque chose par le fait que le marqueur introduit un procès. L'énoncé peut d'ailleurs se dire comme en (42). **Hna** dans cette occurrence a donc deux valeurs : celle de lieu de quelque chose et celle de lieu où il s'est passé quelque chose, **hna** pouvant aussi bien être interprété comme le marqueur indiquant un lieu que comme celui aspectuel.

(42) *Ame e We, tre, hna isi hnene la lue baselaia.*
 PRÉSENT1 LOC Wé PRÉSENT2 lieu bataille REL DÉT deux royaume
 Wé est le lieu où se battaient les deux chefferies.

Hnë	{	Hnëë lieu pour quelque chose
		Hna { lieu de quelque chose lieu où il s'est passé quelque chose

Cette précision éclaire du même coup l'apparente identité sémantique entre **hnëë** et **hna** qui peut donner une même traduction en français. Cette quasi identité n'est que de façade. Même si les deux marqueurs ont une origine commune, même si une certaine confusion règne souvent sur leur emploi respectif et encore plus sur leur traduction, les deux formes ont intégré des valeurs différentes, **hna** portant une double valeur de marqueur AM (❶), valeur factuelle impliquant un « emploi étroitement lié avec l'idée de révolu » (Méthode, 2001) et de morphème localisateur (❷), valeur partagée avec **hnëë** avec la nuance que l'on sait.

Cette nuance se retrouve dans la forme des dérivés construits avec le morphème

localisateur en fonction de préfixe nominalisant. Il faut en effet faire une distinction entre les désignations de lieu construites à partir de *hna* "lieu" dérivant du lexème *hnë* (modèle *hna i kumala* (40)) et celles construites avec *hna* issu du marqueur AM *hna* (modèle *hna isi* (41)).

Les premières indiquent simplement un "lieu de quelque chose" (voir aussi *hnanöni*, plage et *hnagejë*, mer, littéralement "lieu de sable" et "lieu de vague") et les secondes un "lieu où il s'est passé quelque chose".

Une bonne connaissance de ces valeurs et de ces nuances est essentielle dans les exercices de traduction d'une part, mais aussi plus généralement dans la recherche d'une métalangue en langue kanak.

Ainsi, pour traduire la notion de "mot" en *drehu*, les étudiants dernièrement ne savaient que choisir entre *hnepe hnëwekë* et *hnepe hnaewekë* littéralement "morceau de phrase". En tenant compte des valeurs respectives de *hnë* et de *hna*, il est évident que la traduction première, qu'on pourrait gloser par "morceau d'énoncé non actualisé", convient mieux puisqu'il est non référentiel, le second (*morceau d'un discours*) faisant référence à un "mot" précis, prononcé par quelqu'un, donc ces paroles ont été attribuées. On parle de "mot du chef" par exemple (*hnaewekë i joxu*).

Ce qu'il faut retenir de cette démonstration, c'est que ces "subtilités" ont pu être décelées grâce à une meilleure connaissance du marqueur *hna*.

V – 4 Les différentes occurrences de la particule *hna*

V - 4. 1 La particule *hna* comme marqueur aspectuel

Dans les énoncés ci-dessous, de structure <*hnei X hna P*>, *hnei* introduisant le terme source si nécessaire, le marqueur *hna* introduit des procès traduisant des faits, des événements qui se sont produits antérieurement, en l'occurrence *hamëne* (donner) (43), *cil* (s'arrêter) (44), *ekögolith* (fortifier) (45), *nue* (laisser) (46) et *mano* (se reposer) (47). La particule *hna* se présente donc dans ces énoncés comme « le signe du passé » (A. Colomb, 1882) ou permettant

« d'inscrire un procès dans le factuel » (Méthode, 2001). La structure <*hnei X hna P*> constitue un énoncé minimum de type “verbal” ce qui fait de *hna* une des « modalités prédicatives nécessaires constitutives de ce type d'énoncé" (C. Moysse-Faurie, 1983).

- (43) *Hnei Perezida Göinë hna hamëne koi We la hatrene laka kola troa*
 REL président Göinë ANTÉR donner REL Wé DÉT signe que IMPERS VIS
nue la tro. (TCC)
 partir DÉT groupe

Le président Göinë a donné à (la paroisse de) Wé le geste pour dire que la marche va reprendre.

- (44) *Ngöne la gojenyi hne huni hna cil e Waihmenë thei Htre*
 dans DÉT route REL 1PL.EXCL ANTÉR s'arrêter LOC W. chez pasteur
Joce qatr, Wëejengö me Htre Hmana. (TCC)
 Joce vieux Wëejengö et pasteur Hmana

En route, nous nous sommes arrêtés à Waihmenë chez le vieux Pasteur Georges, Wëejengö et le pasteur Hmana (Ces trois personnes habitent le même endroit Waihmenë mais pas dans la même maison. L'énonciateur parle de l'endroit où son groupe s'est arrêté).

- (45) *E cili hnei angatr hna ekögölith la ketre menyi matre hnëë tro*
 LOC là REL 3PL ANTÉR fortifier DÉT un grotte pour endroit VIS
angatr a zae thupene la hna humuthi angajoxu ... (SIN)
 3PL SPÉC se cacher après DÉT ANTÉR tuer grand chef

Là, ils ont fortifié une grotte pour s'y réfugier après le meurtre du grand chef (après que le grand-chef se soit fait tuer).

- (46) *Nge Fao a sipo hnëë uma thei angete We, ame hna nue*
 et F. SPÉC demander endroit maison REL COLL W. PRÉSENT ANTÉR laisser
koi nyidë troa nyi uma e Sinöj. (TC)
 REL 3SG.DÉFÉR VIS faire maison LOC Sinöj

Et Fao demanda aux gens de Wé un endroit pour habiter, et on lui permit de construire une maison à Sinöj.

- (47) *Hnene la itre atr hna lapa mano e celë.*
 REL DÉT PLUR homme ANTÉR habitude se reposer LOC ici

Les gens ont l'habitude de se reposer ici.

Dans cette occurrence, la structure <*hnei X hna P*> constitue la proposition principale de l'énoncé.

V - 4. 2 La particule *hna* dans une subordonnée

Les énoncés suivants font aussi apparaître *hna* dans une structure <*hnei X hna P*> mais l'ensemble est une relative. Le segment constitué par *hna* n'est là que pour préciser un moment où il s'est passé quelque chose, pour localiser une entité (48-49), pour compléter un procès (50) ou pour expliquer la cause d'un état (51-52). Dans chacune de ses occurrences *hna* introduit un événement, soit qui est à l'origine d'un autre, donc qui est antérieur à cet événement, soit qui est antérieur au moment d'énonciation.

- (48) *Ame lai Fagasi qatr hnei nyipë hna lapa qaja, tre, lapa i drei ?*
 PRÉSENT1 DX F. vieux REL 2SG.DÉFÉR ANTÉR habitude dire PRÉSENT2 clan REL INTERROG
 Le vieux Fagas dont vous parlez toujours, il est de quel clan ? (P4)

- (49) *Drei lo nekö i hmihmi Foa hne së hna ikötresaeën ? (P2)*
 INTERROG DA enfant REL tonton F. REL 1PL.INCL ANTÉR marief.FR
 Qui est-ce déjà le fils de l'oncle Foa que nous avons marié ?

- (50) *Qaja jë ka hape hnenge hna qaja. (P4)*
 dire INJ que REL.1SG.POSS ANTÉR dire
 Dis que c'est moi qui l'ai dit.

- (51) *Waea wanga meci pi nyiso hna xom ... (P5)*
 non risque mort DÉCR 2DL.INCL ANTÉR prendre
 Non, nous risquons la mort si nous le prenons... (d'avoir pris)

- (52) *Nemen la hnei ö hna mekun ? (CP)*
 quoi DÉT REL 2SG ANTÉR penser
 À quoi penses-tu ? (à quelqu'un qui a l'air pensif).

Dans l'énoncé (51) l'instance de localisation de *xom* (prendre) ne relève pas du factuel, mais du “contre-factuel”. Le procès introduit par *hna*, en l'occurrence *xom* (prendre) tout virtuel qu'il est, est néanmoins antérieur au procès *meci(i)* (mourir) tout aussi virtuel.

Le segment contenant la structure <*hnei X hna P*> dans les exemples ci-dessus est

une relative. **Hna** y est un marqueur de diathèse, c'est-à-dire qui permet, selon la définition de L. Tesnière, de faire varier le nombre des actants. Dans les exemples l'objet de la principale devient le sujet de la relative. Le segment constitué par *hna* (en fonction de modalité secondaire) n'est là que pour préciser un moment où il s'est passé quelque chose, pour localiser une entité, pour compléter un procès, pour expliquer la cause d'un état.

V - 4. 3 La particule *hna* indiquant le lieu d'un événement

Dans l'énoncé (53) qui suit, l'information introduite par *hna* indique un lieu, un endroit où il s'est passé quelque chose. L'événement en question a eu lieu et a laissé des traces (résultant), en l'occurrence une cocoteraie, alors que dans (54) celui-ci a eu lieu et continue de se produire.

(53) ... *ngo ame ekö, tre, hna tra nu hnei Kutrane qatr.* (P4)
mais PRÉSENT1 avant PRÉSENT2 ANTÉR planter cocotier REL Kutrane vieux

... mais avant, le vieux Kutrane avait planté là des cocotiers.

(Pour situer un lieu l'énonciateur évoque un événement qui s'y est passé).

(54) *Ejehi, laka drei la ketre hnepe gojenyi hna pune trongëne palahi*
vrai que PRÉSENT DÉT autre morceau route ANTÉR habitude parcourir toujours
hnene la nöjei atr me nöjei xötr, ... (TCC)
REL DÉT tout homme et tout génération

C'est vrai que c'est là une route très fréquentée par toute sorte de personnes de toutes les générations.

Dans l'énoncé (55) l'unité constituée par **hna** est une unité lexicale et la séquence désigne le **lieu** où s'est produit quelque chose, en l'occurrence *nyi uma* (monter des abris).

(55) *Tro hi a ca hna nyi uma ke aqane ce mele i angatr itre qatr.*
VIS RESTR SPÉC un lieu faire maison car façon ensemble vivre REL 3SG PLUR vieux

Il fallait qu'il y ait un seul endroit pour monter des abris car c'était ainsi qu'eux les vieux vivaient. (lieu d'une action)

L'occurrence de *hna* dans l'exemple ci-dessus est celle précédant sa transformation en préfixe. De la même façon, *hnalapa*, dans l'exemple (57) ci-dessous a-t-il succédé à la forme *hna lapa* de (56). Le processus de lexicalisation *hna lapa* -> *hnalapa* a, dans le même temps, transformé le relateur marque de l'actant sujet (*hnei*) en simple relateur (*i*) de termes repère-repéré (phénomène inverse de celui qu'on a opéré pour les exemples (41-> 42)).

(56) *Qaa Honem, thupene hna lapa hnei Tuband utihë e Feitum.*
 depuis Honem après ANTÉR habiter REL Tuband jusqu'à LOC Feitum
 Depuis Honem, où Tuband a habité jusqu'à Feitum.



(57) *Qaa Honem, thupene hnalapa i Tuband utihë e Feitum.*
 depuis Honem trace maison REL Tuband jusqu'à LOC Feitum
 Depuis Honem, de l'ancienne maison de Tuband jusqu'à Feitum.

V - 4. 4 La particule *hna* indique l'événement auquel on a pris part

(58) *Qaa hun hna wai qaaqa e pital.*
 venir de 1PL.EXCL ANTÉR VOIR grand-mère LOC hôpital
 Nous sommes allés voir grand-mère à l'hôpital (Nous en revenons).

Dans cette occurrence *hna* se combine avec *qaa* indiquant le point de départ d'une action. Avec la structure <*Qaa* ... *hna* ...>, on indique que l'on est allé faire quelque chose quelque part mais que l'on est revenu. Si l'énonciateur avait surtout voulu informer du lieu où ils sont allés il se serait exprimé comme ci-dessous. Le critère positionnel est donc pertinent en *drehu* sur le plan informationnel comme nous aurons l'occasion de le voir.

(59) *Qaa hun pital hna wai qaaqa.*
 revenir 1PL.EXCL hôpital ANTÉR VOIR grand-mère
 Nous sommes allés à l'hôpital voir grand-mère (Nous en revenons).

V - 4. 5 La particule *hna* préfixe classificateur

En tant que préfixe classificateur *hna* apparaît dans les termes désignant :

-le lieu où existe quelque chose en abondance :

- (60) *hna-ngöni*
lieu-sable
plage
- (61) *hna-gölep*
lieu-golip
forêt de golip (golip, Araliacées)
- (62) *hna-gejë*
lieu-vague
mer
- (63) *hna-op*
lieu-trou
trou, fosse, caverne

Comme on peut le constater avec les exemples, il s'agit souvent d'endroits naturels constituant désormais des toponymes.

-le lieu d'une action passée :

- (64) *hna-eëny*
lieu-cultiver
champ
- (65) *hna-isi*
lieu-bataille
champ de bataille

-le résultat d'une action passée :

- (66) *hna-xupi-etë*
lieu-construire-pierre
dalle
- (67) *hna-pewal*
lieu-gaulette
paroi en gaulettes

(68) ***hna-hag***
lieu-parc
chambre

(69) ***hna-isej***
lieu-se coiffer
coiffure

-le lieu d'une action habituelle :

(70) ***hna-sainhyi***
lieu - cuire au four
four kanak

(71) ***hna-lapa***
lieu - habiter
maison, demeure, habitation

(72) ***hna-mano***
lieu - respirer
respiration

...

Comme nous l'avons signalé plus haut, ces formes sont l'aboutissement d'un processus de lexicalisation où ***hna*** a perdu de sa valeur de modalité prédicative surtout lorsqu'il s'agit de faits relativement anciens.

En forme de préfixe, la particule ***hna*** apparaît aussi dans les ordinaux où elle s'est quelque peu désémantisée.

(73) *Ithele jë hë lai drai cili, hnaaluene drai, paatre kö.*
rechercher ASP TRANSIT DX jour DX deuxième jour pas là RÉM
Hnaakönine drai, paatre kö. (KQ)
troisième jour pas là RÉM

On entreprit les recherches ce jour-là, le deuxième jour. Mais on ne le retrouva pas. De même que le troisième jour.

V - 5 Les différentes occurrences de la particule ***hnen***

Considérons :

(74) *Hna qaja hnei Bole.*
ANTÉR dire REL B.
Bole l'a dit.

(75) *Hna acilë Wawan hnei zadam.*
 ANTÉR arrêter W. REL gendarme

Wawan s'est fait arrêter **par un gendarme/un gendarme** a arrêté Wawan.

(76) *Trejje hë Cuna hnei Bole.*
 pleurer TRANSIT C. REL B.

Cuna pleure à **cause de Bole/Bole** a fait pleurer Cuna.

(77) *Hna sai angeic hnei ze.*
 ANTÉR couper 3SG REL tamioç

Il s'est fait couper **par un tamioç.**

(78) *Ka tiqa hnei loto e Numea.*
 STAT plein REL voiture LOC Nouméa

Il y a plein **de voitures** à Nouméa.

Nous avons, dans les énoncés ci-dessus, différentes occurrences du relateur *hne(n/i)*, avec ou sans le marqueur *hna*. Dans (74), de structure <*Hna P hnei X*>, *hnei* introduit l'agent du procès. Mais dans cette structure *hnei* n'introduit pas systématiquement l'agent du procès comme le montre l'énoncé (77). La fonction d'agent de Bole dans (76) tient de son statut d'animé et de la nature processus du procès, et cela quel que soit l'ordre (après ou avant le procès). C'est le même cas avec l'énoncé (75). Dans ces deux énoncés, les termes sources, *Bole* et *zadam* (gendarme), sont considérés comme les agents des procès *qaja* (dire) et *acilë* (arrêter). Leur positionnement en début d'énoncé reviendrait cependant à les mettre en valeur.

Dans les énoncés suivants, s'il s'agit toujours du même relateur *hnei*, il n'introduit plus l'agent du procès. Dans (76), Bole est juste à l'origine du procès *trejje* (pleurer), il en est la cause. Pour une agentivité de Bole (76) il faudrait qu'il participe directement du procès et cela nécessite une modification de la structure de l'énoncé selon deux formules : (79) ou (80).

(79) *Trejje hë Cuna hna atrejjen hnei Bole.*
 pleurer TRANSIT C. TAM faire.pleurer REL B.

Cuna pleure, Bole l'a fait pleurer (Littéralement "Cuna pleure Bole l'ayant fait pleurer").

(80) **Hna** atreijë Cuna **hnei** Bole.
ANTÉR faire.pleurer C. REL B

Bole a fait pleurer Cuna.

Si Bole est devenu plus agentif dans les deux énoncés ci-dessus, cette agentivité n'y a pas la même valeur. Il y est agent dans la proposition principale dans (80) et dans une relative dans (79).

Dans les énoncés (77) et (78), *hnei* introduit respectivement l'instrument et le composant des procès *sa* (couper) et *tiqa* (rempli). À l'image de Bole dans (79) et (80), *ze* (tamioç) (77) et *loto* (voiture) (78) ne peuvent se trouver en début d'énoncé. On aurait, comme on peut le voir ci-dessous, des tournures agrammaticales pour (79)', (80)' et (78)' et une tournure asémantique pour (77)' (voir plus bas).

(79)' ***Hnei** Bole treije hë Cuna.

(80)' ***Hnei** Bole treije hë Cuna **hna** atreijën.

(77)' * **Hnei** ze hna sai angeic.
REL tamioç ANTÉR couper 3SG

Le tamioç l'a coupé (délibérément).

(78)' * **Hnei** loto ka tiqa e Tixa.

Au vu de ces exemples, on peut dégager un certain nombre de critères présidant à l'agentivité du terme introduit par *hnei*.

-La nature du terme - plus agentif pour des animés et moins pour les objets,

-La nature du procès – plus agentif pour un procès processus et moins pour un procès état,

-La valence du procès - plus agentif avec un procès divalent et moins avec un procès monovalent,

-La place de *hnei* dans l'énoncé (critère "positionnel") – plus agentif avant le

procès et moins après le procès.

L'énoncé (77)' dispose bien d'un procès processus mais la nature de *ze* (tamioç) ne lui permet pas une quelconque agentivité. Il faudrait imaginer le tamioç animé d'une certaine volonté et ayant entrepris d'entailler quelqu'un (comme dans les dessins animés). De par sa nature, *tamioç* ne peut que jouer le rôle d'un instrument qui ne se place jamais en tête d'énoncé. Pour une agentivité de X dans cet énoncé précis, avec la nature du procès, il faut un humain, comme par exemple dans (81) ou encore mieux dans (82) qui permet, de plus, de conserver l'instrument.

(81) *Hna sai angeic hnei Bole.*

ANTÉR couper 3SG REL B.

Il s'est fait couper par Bole.

(82) *Hnei Bole hna sai angeic hnei ze.*

REL B. ANTÉR couper 3SG REL tamioç

Bole l'a coupé avec un tamioç.

On peut observer aussi à travers ces quelques exemples que *hnei* peut apparaître seul lorsqu'il n'introduit que l'instrument du procès ou la cause ou l'origine comme dans (76) (78) ou (83). Il n'y est alors qu'un circonstant.

(83) *Meci hë ni hnei hedredrei.*

mourir TRANSIT 1SG REL chaleur

Je meurs **de chaleur** (à cause de).

En récapitulant, on peut poser les principes suivants :

-dans la structure <*hnei X hna P*> *hnei* introduit l'agent du procès. Celui-ci ne peut être qu'un animé ou doué d'une certaine animéité comme les éléments naturels par exemple.

Glose de "*hnei X hna ...*" : "c'est X qui a fait quelque chose ou qui a fait que quelque chose est arrivée".

-dans la structure <*hna P hnei X*>, *hnei* introduit l'agent du procès si le terme réfère à un animé et la cause, l'instrument, le moyen, le composant, etc. du procès

si le terme introduit est un non animé.

Glose de "hna ... hnei X" : "Il s'est passé quelque chose, sous l'impulsion, sous l'influence, sous l'effet ... de quelqu'un ou de quelque chose".

La place de *hnei*, comme la nature du procès ou du terme source/siège (animé/non animé), jouent donc un rôle déterminant sur l'agentivité de ce dernier et, par contrecoup, sur la fonction de *hna*. (Nous abordons ce point plus loin).

Après avoir établi l'origine, la qualité de marqueur de *hna* et de *hne(n/i)* ainsi que leurs différentes occurrences, nous allons maintenant examiner les stratégies énonciatives amenant à leur emploi.

V – 6 Stratégies énonciatives : ***Hnei ... hna ...*** ou ***Hna ... hnei ?***

Dans les énoncés que nous venons de voir, *hnei* et *hna* occupent tour à tour une place prépondérante. La place de l'un et de l'autre est-elle pertinente dans la communication, ou sur la valeur qu'on peut attribuer à l'un et à l'autre ?

Imaginons le contexte d'énonciation suivant, que nous appellerons « objet de référence » (O_r) de la communication qui s'ensuit, et deux énonciateurs, que nous appellerons E_1 et E_2 :

(O_r) *Cuna a treij* (Cuna pleure). Mais si « Cuna pleure », c'est qu'il y a une raison. Elle a été chahutée (*Hna nyiengën*) et elle a été chahutée par quelqu'un. Elle a été chahutée par Hetrue (*Hna nyiengëne hnei Hetrue*). Et toutes ces raisons ne sont pas connues de E^1 . Par rapport à O_r plusieurs cas peuvent se présenter.

1er cas - E_1 arrive et pose un certain nombre de questions relatives à O_r . Les questions sont formulées différemment, selon les éléments dont il dispose (il peut déjà savoir par exemple que Cuna a été chahutée ou non), selon qu'il veut connaître l'auteur du procès ou la cause du procès ...

(84) E₁ **Hnei drei** lai?
REL INTERROG DX

Qui a fait pleurer Cuna ? (Littéralement : « C'est par qui ça ? »)

Glose : C'est par qui qu'elle est ainsi ?

ou

(85) E₁ **Hnauëne** lai?
INTERROG DX

Qu'est-ce qu'on lui a fait ?

Glose : Pourquoi est-elle ainsi ?

Ces questions ont un sens dans ce contexte. *Lai* renvoie à l'image de « Cuna en train de pleurer », dans (84) E₁ veut connaître l'auteur du procès et dans (85) la raison du procès. E₂, au fait des circonstances de la situation peut énoncer les réponses suivantes toutes aussi acceptables : (86) en réponse à (84) et (87) en réponse à (85).

(86) E₂ **Hnei Hetrue**,
REL H.

C'est Hetrue.

ou

(87) E₂ **Hna nyiengën**.
ANTÉR chahuter.

Elle a été chahutée.

E₁ aurait pu tout aussi bien poser l'une des questions suivantes :

(88) E₁ **Hnei drei** **hna nyiengë Cuna** ?
REL INTERROG ANTÉR chahuter Cuna

Qui a chahuté Cuna ?

Ou (88)' **Hna nyiengë Cuna hnei drei** ?
ANTÉR chahuter Cuna REL INTERROG

Qui a chahuté Cuna ?

(89) E₁ **Hnei Hetrue hna uë** **Cuna** ?
REL Hetrue ANTÉR faire quoi Cuna

Qu'est-ce que Hetrue a fait à Cuna ?

Ou (89)' **Hna uë** **Cuna hnei Hetrue** ?
ANTÉR faire quoi Cuna REL Hetrue

Qu'est-ce que Hetrue a fait à Cuna ?

Pour chacune des questions posées par E₁, plusieurs réponses possibles peuvent se présenter, de la plus simple (90 ou 96) à la plus complète (92 ou 94) :

(90) E₂ **Hnei** *Hetrue*.
REL Hetrue
C'est Hetrue.

(91) ou **Hnei** *Hetrue hna* *nyiengën*.
REL Hetrue ANTÉR chahuter
C'est Hetrue qui l'a chahutée.

(92) ou **Hnei** *Hetrue hna* *nyiengë angeic*.
REL Hetrue ANTÉR chahuter 3SG
C'est Hetrue qui l'a chahutée

(93) E₂ **Hna** *nyiengë angeic*.
ANTÉR chahuter 3SG
Elle a été chahutée.

(94) ou **Hna** *nyiengë angeic hnei* *Hetrue*.
ANTÉR chahuter 3SG REL Hetrue
Elle a été chahutée par Hetrue.

(95) ou **Hna** *nyiengën hnei* *Hetrue*.
ANTÉR chahuter REL Hetrue
Elle a été chahutée par Hetrue.

(96) ou **Hna** *nyiengën*.
ANTÉR chahuter
Elle a été chahutée.

(97) E₂ **Hnei** *angeic hna* *nyiengën*.
REL 3SG ANTÉR chahuter
C'est lui qui l'a chahutée.

...

Toutes ces réponses potentielles de E₂ qui constituent des unités phrastiques sont conditionnées par les questions posées par E₁, mais aussi par un certain nombre de paramètres comme la personnalité de E₂, sa maîtrise de la langue, son humeur du moment, son âge ... par la présence ou l'absence de l'auteur du « chahutage ». Elles sont conditionnées par les questions parce qu'en commençant la question par *hnei* ou *hna* les réponses commenceront aussi par *hnei* ou *hna*. Son humeur, sa personnalité ... feront aussi que les réponses seront plus ou moins « complètes syntaxiquement ». Une réponse du genre « *hnei Hetrue* » ou « *hna nyiengën* » n'a le sens que lui donne E₂ et qu'a compris E₁ que dans ce contexte.

2ème cas - E₂ a assisté au « chahutage » et rapporte la scène à E₁. Là encore les propos seront différents selon que E₂ privilégiera la cause ou l'auteur du procès.

(98) E₂ **Hnei** Hetrue **hna** nyiengë Cuna.

REL Hetrue ANTÉR chahuter Cuna

C'est Hetrue qui a chahuté Cuna.

(99) E₂ Hane koilo e Cuna a treij, **hna** nyiengën **hnei** Hetrue.

PRÉSENT là-bas LOC Cuna SPÉC pleurer ANTÉR chahuter REL HETRUE

Il y a Cuna qui pleure, elle a été chahutée par Hetrue.

(100) E₂ Treije hë Cuna **hnei** Hetrue.

pleurer TRANSIT Cuna REL Hetrue

Cuna pleure à cause de Hetrue.

(101) E₂ Treije hë Cuna **hna** nyiengën.

pleurer TRANSIT Cuna ANTÉR chahuter

Cuna pleure, elle a été chahutée.

3ème cas - E₂ décrit le tableau de manière la plus complète possible (E₁ est par exemple un enfant à qui E₂ explique une image).

(102) Cuna a treij, **hna** nyiengën **hnei** Hetrue.

Cuna SPÉC pleurer ANTÉR chahuter REL Hetrue

Cuna pleure, elle a été chahutée par Hetrue.

(103) **Hna** nyiengë Cuna **hnei** Hetrue matre angeic a treij.

ANTÉR chahuter Cuna REL Hetrue ainsi 3SG SPÉC pleurer

Cuna a été chahutée par Hetrue c'est pour cela qu'elle pleure.

Ces « phrases complètes » monologuées correspondent à ce qu'on pourrait appeler des « archi-phrases ». Elles manifestent également la « compétence linguistique » de E₂. Elles peuvent être comprises par n'importe quel allocutaire même en l'absence de tout contexte et pourraient même être traduites dans n'importe quelle langue avec exactement le même sens donné par E₂. Elles s'opposent donc aux énoncés contextualisés (dialogués) du premier cas, voire du deuxième, moins complets syntaxiquement car passés dans le filtre de la communication.

4ème cas – (O_r) n'est qu'une séquence d'un scénario où Hetrue est le personnage principal. Donc la scène est centrée sur ce personnage.

- (104) *Hetrue a pi xome la balo i Cuna ngo xeke kö Cuna ma hamë*
 Hetrue SPÉC DESIDÉR prendre DÉT ballon REL Cuna mais refuser RÉM C. pour donner
angeic. Ame [hnei Hetrue hna nyiengë Cuna].
 3SG PRÉSENT REL H. ANTÉR chahuter Cuna

Hetrue veut prendre le ballon de Cuna mais Cuna ne veut pas le lui donner.
 Alors [Hetrue s'est mis à chahuter Cuna].

- (105) [*Hnei Hetrue hna nyiengë Cuna*] *ke xeke kö angeic ma hamën la balo.*
 REL Hetrue ANTÉR chahuter Cuna car refuser RÉM 3SG REL donner DÉT ballon
 [Hetrue a chahuté Cuna] car elle ne veut pas lui donner le ballon.

Les segments entre-crochets de structure <hnei X hna P>, dans les deux énoncés, constituent des éléments d'un ensemble, et en tant que tels ont le sens que leur confère la situation d'énonciation.

Si dans les deux premiers cas aucune des deux particules n'a la prééminence, il n'en est pas de même dans les cas suivants. En décrivant un tableau (3ème cas) qui est le résultat de faits antérieurs on ne peut qu'énoncer les causes d'où une certaine prééminence de **hna**. En revanche, **hnei** en tête d'énoncé indique un plus grand contrôle du sujet sur le procès (4ème cas).

C'est la raison pour laquelle dans les récits on privilégie la forme **hnei ... hna ...**

- (106) *Hnei Huimano hna sipo qatre föe la ketre ijin tro angeic a*
 REL H. ANTÉR demander vieux femme DÉT un moment VIS 3SG SPÉC
hao. (HUI)
 farder

Un jour, Huimano demanda à la vieille femme d'aller se mettre de la chaux dans les cheveux.

Les différents cas succinctement présentés ici seront pris en compte dans notre analyse des structures d'actance au chapitre 10.

Mais quelle que soit la place occupée par *hna* dans chacune de ses occurrences que nous venons de voir, cette particule, hormis celle suffixée, apparaît comme introduisant des procès traduisant des faits, des événements qui se sont produits antérieurement, et cela quelle que soit la structure.

V - 7 Qu'indique le marqueur *HNA* ?

Tout porte donc à croire que *hna* dans la structure $\langle hnei X hna P \rangle$ est un marqueur de temps et plus précisément du *passé*. Est-il d'autre part une marque du **passif** ?

V - 7. 1 Le marqueur *hna* est-il la marque du « passif » ?

Hna n'est pas la marque du passif, en dépit de la traduction de certains exemples *drehu* par une forme “passive” du français, car le passif est lié à la notion de forme converse¹³⁵ : forme converse de la formule $A \rightarrow B$, formule $B \rightarrow A$. Or, en *drehu*, si l'on peut changer la place du terme source ou du terme but grâce à différents procédés (cf. supra, ou ci-dessous), l'orientation du procès reste toujours la même.

(107) *Hetrue a nyiengë Cuna. Hna nyiengë Cuna hnei Hetrue.*
 H. SPÉC chahuter C. ANTÉR chahuter C. REL H.
 Hetrue chahute Cuna. Cuna a été chahutée par Hetrue

Orientations du procès en *drehu* :

SOURCE → *BUT* → *BUT* *SOURCE*

Orientations du procès en français :

SOURCE → *BUT* *BUT* ← *SOURCE*

Donc, « à la différence du français, il n'y a pas de forme converse du procès en *drehu*, c'est-à-dire, une forme qui indiquerait, en surface, une orientation inverse du procès. »¹³⁶

Si le procès n'a pas de forme converse en *drehu*, on reconnaît malgré tout, avec

¹³⁵ Du latin *conversa*, de *convertere*, convertir.

¹³⁶ Lercari et alii, 2001 : 350

l'emploi de *hna*, une inversion de diathèse dans les relatives, ce qui l'oppose à la particule *ka* que nous abordons au chapitre suivant.

Considérons :

(108) *Thin a xep la kuku.*
 mère SPÉC porter DÉT enfant
 La mère porte l'enfant.

De cet énoncé de structure <X a P Y>, opérons avec *hna* puis avec *ka* les transformations qui conviennent pour en faire des relatives :

(109) *la kuku hna xep hnei thin*
 DÉT enfant ANTÉR porter REL mère
 l'enfant que la mère a porté
 <X a P Y> -> <la Y hna P>

(110) *la thin ka xep la kuku*
 DÉT mère STAT porter DÉT enfant
 la maman qui porte l'enfant
 <X a P Y> -> <la X ka P>

Dans ces deux énoncés *hna* et *ka* ne sont pas commutables. Avec *ka*, la source du procès reste l'antécédent de la relative alors qu'avec *hna*, c'est le but du procès qui occupe cette fonction, la source se retrouvant en position de complément introduit par le relateur *hnei*, soit une inversion de diathèse. Dans une relative, l'antécédent de *ka* est l'agent du procès alors qu'avec *hna*, celui-ci est le patient, le lieu du procès. *Hna* y a donc une valeur diathétique.

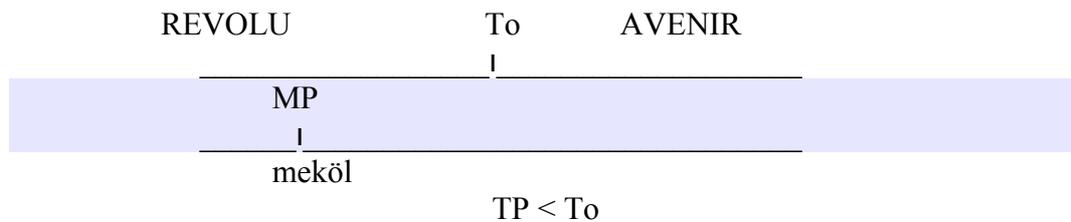
V - 7. 2 Le marqueur *hna* relève-t-il de la temporalité ?

Soit l'énoncé ci-dessous :

(111) *Hna meköl la nekönatr.*
 ANTÉR dormir DÉT enfant
 L'enfant a dormi.

Le marqueur **HNA** détenant deux valeurs, indiquant, d'une part, l'existence d'un

participant comme lieu du procès et, d'autre part, l'actualisation du procès, nous dirons, en l'absence de toute marque temporelle, que le moment du procès *meköl* est antérieur au moment d'énonciation.



Cette antériorité du moment du procès par rapport à To est encore plus évidente si l'on intègre le marqueur autonome *eidr* (hier).

(112) **Hna** *meköl eidr*.
ANTÉR dormir hier
 Il a dormi hier.

Substituons maintenant le marqueur autonome *eidr* (hier) par *enehila* (maintenant, aujourd'hui).

(113) **Hna** *meköl enehila*.
ANTÉR dormir maintenant
 *Il a dormi maintenant.
 Il a dormi à présent.
 Il a dormi aujourd'hui.

On constate en français deux traductions possibles sur trois. Cela provient du caractère non univoque du marqueur *enehila* en *drehu*. *Enehila* se traduit aussi bien par “maintenant”, au moment où je parle, que par “aujourd'hui” qui peut lui-même se comprendre “ce jour”, “à présent” ou “de nos jours”. Mais cela provient aussi du caractère polysémique de *meköl* (dormir), selon qu'on considère la borne initiale ou la borne finale du procès.

Pour lever toute ambiguïté on dira :

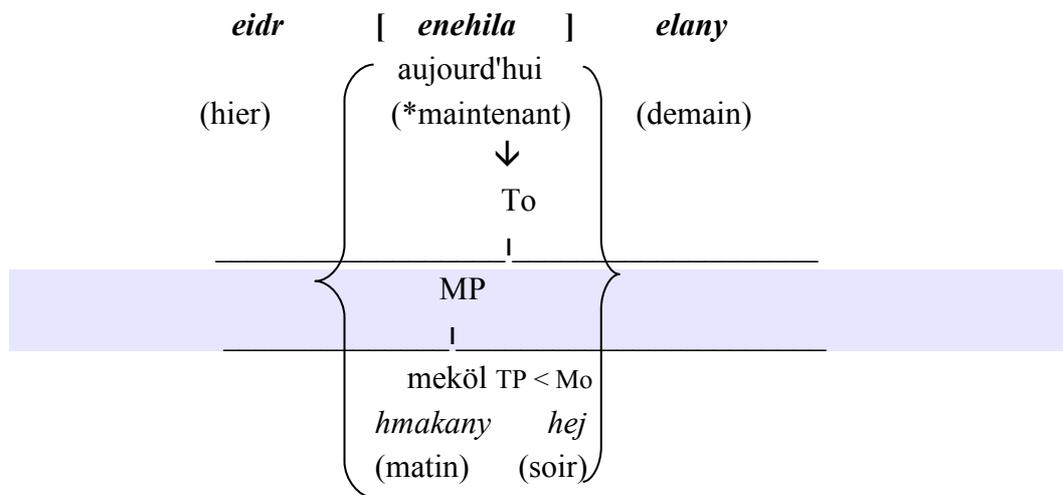
(114) *hna meköl la drai enehila.*

ANTÉR dormir DÉT jour maintenant

Il a dormi aujourd'hui (la journée).

Glose : "Il a dormi aujourd'hui mais au moment où je vous parle il ne dort plus".

Le moment du procès est situé dans l'intervalle de temps [*enehila*], mais antérieurement à celui d'énonciation.



On peut dire aussi :

(115) *Hna meköl ekula e hmakany.*

ANTÉR dormir tantôt LOC matin

Il a dormi ce matin (To = l'après midi).

ou encore :

(116) *Hna meköl enehila hmakany.*

ANTÉR dormir aujourd'hui matin

Il a dormi ce matin. (To = le matin)

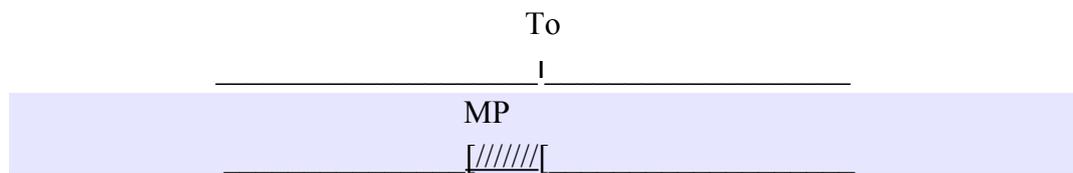
Dans les deux cas, la borne initiale du procès *meköl* (dormir) est franchie au moment de l'énonciation.

On peut encore restreindre la distance entre le moment du procès (MP) et celui d'énonciation (To) comme dans (117) qu'on peut aussi traduire par "Il vient juste de s'endormir" ce qui est encore plus édifiant. (Ce bornage du procès est le fait du

marqueur *hi* que nous abordons au chapitre 8).

(117) **Hna** *meköle hi enehila*.
ANTÉR dormir RESTR maintenant
 Il s'est endormi juste là.

Avec l'énoncé (117), on a franchi la borne initiale du procès *meköl* (dormir), mais pas la borne finale. Au moment de l'énonciation, la personne continue de dormir.



Remarquez que la traduction des deux énoncés *drehu* (115) et (116) est la même. L'ambivalence observée plus haut pour le *drehu* “*enehila*” vaut cette fois pour le français “ce matin” qui signifie aussi bien “ce matin au moment où je parle” que “ce matin, et là c'est le soir”.

Ce qui est certain c'est que, si le procès et l'énonciation ont tous les deux lieu durant le temps “*enehila*” (maintenant dilaté), le moment du procès, que ce dernier ait effectivement eu lieu ou qu'il relève de l'éventuel (118 ci-dessous), une éventualité non réalisée, est toujours antérieure à celui d'énonciation (MP < To).

Dans l'énoncé ci-dessous, où l'éventuel est exprimé par *ma*, **hna** place cette éventualité comme antérieure à To.

(118) *Ma hna* *meköl*.
peut-être ANTÉR dormir
 Il a peut-être dormi.

Avec **hna** ne peut-on donc jamais avoir un procès qui ait lieu au moment de l'énonciation ?

Considérons :

(119) *Nemen la hnei ö hna mekun ?*
 quoi DÉT REL 2SG ANTÉR penser

① À quoi penses-tu ?

② Qu'en penses-tu ?

Dans cet énoncé le syntagme introduit par *hna* est une relative, mais cela ne gêne pas notre démonstration.

La question en *drehu* peut être posée dans deux contextes différents, ce qui explique les deux traductions possibles.

Premier contexte - On voit quelqu'un en train de penser à quelque chose, il est pensif, alors on lui demande à quoi il pense. De la même façon qu'on voit quelqu'un manger et on lui demande ce qu'il mange.

Glose : Je vois que tu penses à quelque chose, à quoi penses-tu ?

Deuxième contexte - On propose une idée à quelqu'un, et on lui demande ce qu'il en pense.

Glose : Que penses-tu de ce que je viens de te dire ?

Dans les deux cas, le moment du procès *mekun(e)* (penser) est celui d'énonciation, mais le procès dans ① a commencé depuis un moment alors que celui de ② est actualisé juste au moment de l'énonciation.

Donc **hna**, indépendamment de la structure dans laquelle il apparaît (dans la proposition principale ou dans la relative) ne réfère pas qu'à de l'accompli, il peut aussi référer à des événements ponctuels.

Si on reprend la tournure (112), en substituant *elany* à *eidr*, l'énoncé suivant est impossible :

(120) ***Hna** *meköl elany*.
 ANTÉR dormir demain
 *Il a dormi demain.

Par contre on peut dire :

(121) *Loi ka hape hna meköl elany e Kumo.*

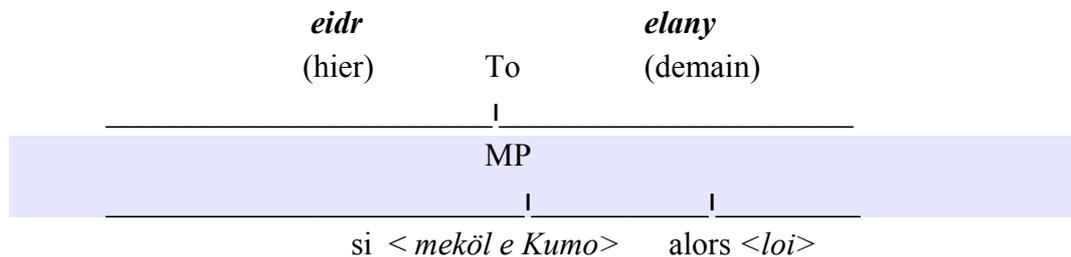
bon que ANTÉR dormir demain LOC Kumo

C'est bon (ça va) si demain il dort à Kumo.

Contexte : X s'inquiète au sujet de Y qui doit rejoindre Z à un endroit le lendemain matin de bonne heure. Y ne pourra être au rendez-vous que s'il dort à Kumo car c'est plus près. X ne sera rassuré que s'il sait que la personne dort à Kumo.

Glose : Il ne pourra y être que s'il dort à Kumo.

Le procès “*loi*” (aller bien) ne peut s'accomplir que si “*meköl e Kumo*” (dormir à Kumo) a eu lieu. En d'autres termes, la situation à laquelle pense l'énonciateur ne pourra avoir lieu que s'il y a eu *meköl e Kumo*. Si *hna* indique ici un procès postérieur au moment d'énonciation, celui-ci n'est qu'une hypothèse, une éventualité. En revanche, ce qui paraît plus évident c'est que le procès qu'il introduit est antérieur à un autre : "dormir à Kumo" est antérieur au "rendez-vous matinal".



Dans l'exemple suivant, malgré la certitude de l'information, la présence de *elany* (demain) ne rend pas plus le procès postérieur au moment d'énonciation. Si l'énonciateur parle ainsi c'est qu'il a déjà été convoqué par le pasteur. L'antériorité de la convocation est doublement marquée : par rapport au moment de l'énonciation et par rapport au lendemain. Au moment de l'énonciation, l'énonciateur a déjà été convoqué pour le lendemain. Lorsqu'on sera au lendemain, à ce moment-là, il aura été convoqué. Le procès *hë* (convoquer) est formellement antérieur au moment d'énonciation et effectivement postérieur à celui-ci.

(122) **Hna** *hë ni fe elany hnei Hnamiatr.* (CP)

ANTÉR appeler 1SG aussi demain REL pasteur

Je suis aussi convoqué demain par le pasteur.

elany

(demain)

To

|

MP

| *hë* |

(appeler)

appel lancé

Dans l'énoncé suivant le procès a commencé antérieurement, et au moment de l'énonciation il est encore effectif et le sera encore pour longtemps.

(123) *Ame hi e cili, tre, celë hi la hnenge lai hna wangatrehmekune*

PRÉSENT1 RESTR LOC DX PRÉSENT2 PRÉSENT DÉT REL.1SG.POSS DX ANTÉR discerner

hnyawan. (P4)

bien

Cet endroit-là, je le connais bien (j'en ai la connaissance).

Si le procès *wangatrehmekune* (discerner) introduit par *hna* est, dans ce contexte, antérieur au moment de l'énonciation, l'énonciateur connaissant si bien l'endroit pour y avoir passé une partie de sa jeunesse, on peut supposer que cette connaissance durera tant qu'il sera en vie.

Avec *hna* relevant du factuel, ou indiquant des procès qui auraient pu se produire, est-il donc impossible d'avoir un procès vraiment postérieur au moment d'énonciation ?

Considérons l'énoncé suivant :

(124) **Hna** *thing la magazë elany.* (CP)

ANTÉR fermer DÉT magasin demain

Le magasin est (sera) fermé demain.

Cet énoncé indique bien un état *hna thing* (fermé) qui ne sera effectif que le lendemain, donc situé dans l'avenir, comme l'est *hna thing* dans l'énoncé référencé ci-dessous.

(125) *Ame lai kola troa eëny kola eëny koi nekō i angajoxu nge hna*
PRÉSENT DX IMPERS VIS cultiver IMPERS cultiver REL enfant REL grand chef et ANTÉR

thinge asē la hnēnge « mariage » lai. (P2)
fermer tout DÉT COLL mariage DX

Les champs qu'on va faire, on les fait pour le (mariage du) fils du grand chef et tous les mariages sont fermés durant cette période (du mariage à venir du fils du grand chef).

(En préparation du mariage du fils du grand chef du district de Wetr, aucun mariage n'aura lieu. Dans toutes les tribus du district, on prépare aussi des champs d'ignames spécialement pour cet événement).

Hna thing asē la hnēnge "mariage" (tous les mariages sont fermés), concomitant avec *kola eëny* (on fait les champs), est postérieur au moment d'énonciation, mais les deux situations sont antérieures à *nyikeine i nekō i angajoxu* (mariage du fils du grand chef).

Avec ces énoncés (124) et (125), on constate que le temps d'un procès introduit par *hna*, qu'il soit réel, hypothétique ou virtuel, peut être postérieur à celui d'énonciation. On peut donc conclure que, si *hna* peut indiquer le passé, il n'est pas le marqueur du passé, puisqu'il introduit aussi bien des procès relevant du révolu, de l'actuel que de l'avenir.

V - 7. 3 Le marqueur *hna* dans une principale

Il nous faut ici faire une distinction entre les deux occurrences du marqueur : celle dans la principale et celle dans une relative.

Ce qui est à chaque fois permanent dans les exemples vus, c'est que *hna* marque l'antériorité d'un prédicat/procès par rapport à un autre, d'une situation par rapport à une autre dans une consécution, que les procès soient de l'ordre du

factuel ou du contre-factuel. Ainsi *thele* (chercher) dans (126) est bien antérieur à *kaqa* (éclater).

(126) *E kaqa ha edrahe, haawe hna thele kö lai.*

LOC casser TRANSIT tantôt bon ben ANTÉR chercher RÉM DX

Si jamais ça éclate, il l'aura cherché.

(En parlant d'enfant qui s'amuse avec son ballon de baudruche dans un endroit non recommandé).

Hna thele (avoir cherché) est antérieur à *kaqa* (éclater).

S'il n'y a qu'un prédicat, le marqueur *hna* indique l'antériorité du procès ou de la situation par rapport au moment d'énonciation (To), comme dans (127) ou (128), ce dernier étant un exemple de procès météorologique.

(127) *Hna hmine la kofi hnei Drikona Drienë qaa Hnaeu. (TCC)*

ANTÉR bénir DÉT café REL diacre D. de Hnaeu

Le diacre Drienë de Hnaeu a béni le café.

(128) *Hna mani.*

ANTÉR pluie

Il a plu.

S'il y a concomitance entre P1 et P2, le marqueur **hna** indique une localisation : la situation introduite par *hna* étant liée à l'autre situation, l'une entraînant l'autre.

hna P2 = P2 localisé dans P1

(129) *E paatre hë la ketre, tre, hna nyipune hi lai. (C6)*

si disparaître TRANSIT DÉT un alors ANTÉR terminer RESTR DX

Si quelqu'un disparaît, ça s'arrête là.

Pour récapituler, dans une principale, on peut avoir les situations suivantes :

hna P2 = P2 antérieur à P1

hna P = P antérieur à To

Cette valeur, comme celle factuelle propre à **hna**, a fait que son emploi a souvent

été étroitement lié à l'idée de révolu. Mais « *hna* ne dit pas exclusivement du « passé » : il permet parfois d'évoquer tout à la fois ce qui s'est déjà produit et ce qui continue de se produire »¹³⁷. Et nous ajouterons, qu'il permet aussi de parler de situations qui peuvent se produire ultérieurement (cf. (125)).

En fin de compte, le marqueur **hna** est juste porteur d'une valeur aspectuelle, valeur qui se trouve cependant neutralisée dans une relative.

V - 7. 4 Le marqueur *hna* dans une subordonnée

Considérons :

(130) *Epun pe hi la hnei eahun hna tregen ekula.* (C7)

2PL CONTR RESTR DÉT REL 1PL.EXCL ANTÉR attendre tantôt

On attendait plus que vous (Littéralement “Vous étiez les seuls qu'on attendait”).

Dans cet exemple, *epun* (vous), le but du procès, occupant la fonction d'antécédent de la relative, *eahun* (nous), la source, se retrouve en position de complément introduit par le relateur *hnei*. En effet, la position en début de la relative de « *hnei* » ne change rien à la fonction du terme qu'il introduit. Cette place confère toutefois au « complément » une certaine valeur au plan informatif. Ce qui n'est pas le cas en fin de relative (131). Mais quelle que soit la place il n'y est qu'un complément qui peut même être omis (132).

(131) *Epun pe hi la hna tregen ekula hnei eahun.* (P5)

2PL CONTR RESTR DÉT ANTÉR attendre tantôt REL 1PL.EXCL

On attendait plus que vous (Littéralement “Vous étiez les seuls à être attendus par nous”).

(132) *Epun pe hi la hna tregen ekula.*

2PL CONTR RESTR DÉT ANTÉR attendre tantôt

On attendait plus que vous (Littéralement “Vous étiez les seuls à être attendus”).

Pour récapituler, dans une relative, le but du procès occupant la fonction

¹³⁷ Lercari et alii, 2001 : 237

d'antécédent de la relative, la source se retrouve en position de complément introduit par le relateur *hnei*, soit une inversion de diathèse.

V - 8 *Hna* lexème

Afin d'avoir une vision exhaustive des emplois de *hna*, nous allons maintenant considérer un autre lexème *hna* (remplaçant, substitut) et voir s'il a quelque rapport avec le marqueur *hna*.

(133) *Drei la hna i ö ?*
INTERROG DÉT remplaçant REL 2SG
 Qui est ton remplaçant ?

(134) *Tha ase kö eö nyi hnan lo mani hnenge hna hamë eö.*
NÉG finir RÉM 2SG faire remplaçant DA argent REL.1SG.POSS ANTÉR donner 2SG
 Tu n'as pas remboursé l'argent que je t'ai donné.

(135) *Sarkozy la ka nyi hna i Chirac.*
S. DÉT STAT faire remplaçant REL CH.
 C'est Sarkozy qui a remplacé Chirac.

Dans (133) le lexème *hna* est traduit par "remplaçant" (une personne qui en remplace une autre dans ses fonctions). À l'image du terme français le lexème *hna* renvoie non seulement à l'idée de "place" (*hnë*)(personne qui prend la place d'une autre qui était là antérieurement), de même que *nyi hna(n/i)*, "rembourser" (mettre une somme à la place d'une autre) dans (134) et "remplacer" ((se) mettre à la place de quelqu'un) dans (135), mais aussi à l'idée de quelqu'un qui "occupait" une fonction ou de quelque chose qui "avait" une certaine importance.

Hna et *nyi hna(n/i)* contiennent aussi l'idée d'une situation antérieure à une autre.

Nyi hnan et *nyi hnai* sont les deux formes d'un même lexème : forme repérée pour la première et forme personnelle pour la seconde. La forme repérée précède un objet référentiel et la forme personnelle précède un nom propre, un indice personnel ou équivalent.

V – 8 Conclusion

Le marqueur *hna* n'est pas un marqueur de temps puisqu'il introduit aussi bien des procès relevant du révolu, de l'actuel que de l'avenir. S'il peut indiquer le passé, ou l'accompli, cela n'est que contextuel. Il n'est pas non plus la marque du passif, car il n'y a pas de forme converse du procès en *drehu*. Ce qui est à chaque fois permanent dans ses occurrences, c'est que *hna* marque l'antériorité d'un prédicat/procès par rapport à un autre dans une consécution. Et s'il n'y a qu'un prédicat, il marque l'antériorité par rapport au temps d'énonciation (To). C'est du fait de cette valeur qu'on lui attribue souvent une valeur de marque du passé, en l'absence de toute marque temporelle.

Cette valeur de la particule **hna** indiquant l'antériorité d'une situation par rapport à une autre, ou par rapport au moment d'énonciation par défaut, est conservée lorsqu'elle est combinée avec d'autres particules aspectuelles et quelle que soit son occurrence, dans une principale ou dans une relative. Nous pouvons gloser **hna** de la manière suivante : antérieurement (ANTÉR), il s'est passé quelque chose.

La valeur aspectuelle de *hna* est toutefois neutralisée dans une relative où le marqueur produit une inversion de diathèse, le but du procès occupant la fonction d'antécédent de la relative, la source se retrouvant en position de complément.

CHAPITRE VI

Le marqueur *KA*

VI - 1 Introduction

Comme les marqueurs précédents, *ka* présente une variété d'occurrences que nous commençons par dégager à partir des analyses antérieures et de notre propre corpus. Puis nous traitons particulièrement des occurrences du marqueur dans les principales et dans les subordonnées. Les sections qui suivent sont des éléments de réponses aux questions suivantes : Qu'est-ce que *ka* permet de dire ? Quelle est la nature des notions qu'il introduit ? Qu'est-ce qui distingue une notion introduite par *ka* d'une notion introduite par les autres marqueurs ? Qu'est-ce que le marqueur indique ? Pour cette dernière question, nous posons notre hypothèse puis nous la vérifions.

Nous terminons le chapitre en présentant quelques oppositions de marqueurs avec *ka*.

VI - 2 Analyses antérieures

Pour A. Colomb (1882), la particule *ka* (=qui est) précède ordinairement les « adjectifs » en *drehu*. Dans cette fonction, elle est substituée par *atre* lorsqu'il s'agit de personnes.

- (1) *ka loi.*
 bon
 « bon » (littéralement “qui est bon”)

(2) *atre catr*
fort

« fort, puissant » (littéralement “quelqu'un qui est fort”)

Elle s'emploie également pour traduire en français les « pronoms relatifs » (qui, que, lequel/laquelle, lesquels/lesquelles) ou les « pronoms interrogatifs » (lequel/laquelle ? quel/quelle ?) ou le « participe passé ».

Dans sa « grammaire du *drehu* » (1968), D. Tryon attribue à *ka* le rôle d'introducteur d'adjectif.

Pour C. Moyse-Faurie (1983), *ka*, qui fait partie des modalités prédicatives nécessaires constitutives de l'énoncé minimum de type verbal, est une modalité « nécessairement constitutive de l'énoncé statif ».

(3) *ka loi la tim*

STAT bon ART eau

L'eau est bonne.

Ces énoncés statifs peuvent avoir une fonction de déterminant correspondant aux relatives et à l'adjectivisation du français.¹³⁸

(4) *ka ngazo la nekönatr ka isi memin la wathebo.*

STAT mauvais ART enfant STAT se battre avec ART loi

L'enfant qui s'oppose à la loi est méchant.

Pour M. Lenormand (1999), la « modalité stative » *ka* antéposée, « incompatible avec la modalité nominale », « introduit un qualificatif, un numéral, un état ou un comportement que l'on constate et qui n'est ni dynamique, ni ponctuel ».

(5) *Ka haitr la wene sinöe.*

STAT amer DÉT fruit arbre

Le fruit est amer.

¹³⁸ C. Moyse-Faurie, 1983 : 177

Le « morphème » **ka** peut introduire d'autre part une « proposition subordonnée » (6) et il y a opposition significative entre **ka** (7) et **kola** (8).

(6) *la trahmany ka traqa enehila ngöne la gojeny*
DÉT homme STAT arriver aujourd'hui dans DÉT route
 l'homme qui vient maintenant sur le chemin.

(7) *Ka akötr la heng.*
STAT souffrir DÉT tête.POSS.1SG
 J'ai mal à la tête (constat).

(8) *Kola akötr la heng*
DUR souffrir DÉT tête.POSS.1SG
 Je suis en train de ressentir un mal de tête (dynamique).

Pour les auteurs de la Méthode (2001), **ka** permet de dire “comment c'est” (9) ou “ce que ça fait généralement ou habituellement” (10).

(9) *Ka tru la sinöe koilo.*
STAT grand DÉT arbre là-bas
 Cet arbre là-bas est grand.

(10) *Ka iji kofi Jean.*
STAT boire café Jean
 Jean boit du café (habituellement, c'est un buveur de café).

Il y a donc unanimité des auteurs pour attribuer à **ka** le statut de modalité constitutive de l'énoncé statif (STAT) qui peut être en fonction de déterminant. En tant que modalité prédicative, **ka** s'oppose à **kola** et à **a**.

Les formes en **ka** énoncent des propriétés envisagées indépendamment d'une situation particulière. En revanche, les formes en **a** posent une action ou un état inscrits dans une situation spécifique.¹³⁹

Comme pour les autres marqueurs, nous allons commencer par dégager les différentes occurrences de « **ka** ».

¹³⁹ Lercari et alii, 2001 : 94

VI - 3 Les occurrences du marqueur *ka*

La particule **ka** apparaît essentiellement dans les structures suivantes :

<Ka P>

- (11) **Ka** *hnyapa*. (CP)
STAT sucré
 C'est sucré.

<Ka P (la) X>

- (12) **Ka** *tru Kela nge ka co Toto*. (P2)
STAT grand Kela et STAT petit Toto

Kela est plus âgé et Toto est plus jeune (Littéralement “C'est grand Kela et c'est petit Toto”).

Le comparatif d'inégalité est marqué par la juxtaposition.

- (13) **Ka** *meköle nenë*. (CP)
STAT dormir maman

Maman dort (L'énonciateur s'exprime ainsi en voyant sa mère dormir).

- (14) **Ka** *hnimi mani lae eö*. (MÉT)
STAT aimer argent DÉT 2SG

Tu es radin (Littéralement “Tu aimes l'argent” (Tu as l'air d'aimer l'argent, au point de ne pas en donner aux autres).

<X la ka P>

- (15) *Ma Bilieti la ka eënyi e koho ?* (P4)
peut-être Billy DÉT STAT cultiver LOC là-haut
 C'est peut-être Billy qui a ses champs là-haut.

< X a P1 la Y ka P2>

- (16) *Angeic a iën la koko ka nango tru*. (CP)
3SG SPÉC choisir DÉT igname STAT un peu grand
 Il choisit une igname un peu plus grosse.

< X ka P1 a P2> ...

- (17) *Itre nekönatr ka traqa hmitre petre hi a hane xen*. (CP)
PLUR enfant STAT arriver retard ASP RESTR SPÉC aussi manger
 Les enfants en retard commencent seulement à manger.

Il nous faut ici faire une distinction entre deux types d'occurrences du marqueur *ka* qui traduisent des valeurs différentes : dans les principales et dans les relatives.

Qu'est-ce que *ka* permet de dire et quelle est sa valeur dans chacune de ces occurrences ? Nous commencerons par considérer le marqueur dans la principale. Prenons la structure <K**a** P>, la plus simple.

Dans l'exemple (11), il y a implicitement quelque chose qui est posé, et on dit que ce « quelque chose » est sucré. *Ka* sert donc à dire « comment est » quelque chose préalablement posé, sert à valider un état se rapportant à quelque chose ou à quelqu'un (12).

<K**a** P> sous-entend donc <K**a** P la X>, étant entendu que X est posé avant P.

Dans le chapitre sur les classes de mots (chapitre 1), nous avons tenté de délimiter les deux domaines d'occurrence des notions relevant du « ce que c'est » d'une part, et du « comment c'est » ou du « ce que ça fait » d'autre part. Nous avons appelé « notions de rang 1 » celles qui relèvent du premier domaine et « notions de rang 2 » celles qui relèvent du second. Et la particule *ka* introduit des notions de « rang 2 » qui n'existent que par rapport à des notions de « rang 1 » préalablement posées explicitement ou implicitement.

VI - 4 La nature des notions introduites par *ka*

VI - 4. 1 Ce que *ka* permet d'introduire

<ka + “propriété”>

(18) **Ka** *tru*.

STAT grand

C'est grand.

-> *nekōnatre ka tru* “l'aîné” (Littéralement “enfant qui est grand”)

-> *Isi ka tru* “Grande guerre”

-> *Hene ka tru* “Commandant, Capitaine, Général ... (tout ce qui représente une certaine autorité dans la vie militaire et civile” (Littéralement “tête qui est grande”).

-> *hele ka tru* “le sabre d'abattis” (Littéralement “couteau qui est grand”).

<ka + “propriété” + “entité”>

(19) ***Ka co drön.***

STAT petit feuille

Ça a de petites feuilles (Littéralement “C'est petit de feuille”).

(20) ***Ka xeti he***

STAT obstrué tête

C'est un ignare (Littéralement “C'est obstrué de tête”).

(21) ***Ka simi hnangenyë***

STAT sourd oreille

C'est un sourd (Littéralement “C'est un sourd d'oreille”).

Dans ces exemples, le support de la qualité est incorporé au syntagme et l'ensemble constitue une unité lexicale et sémantique.

ex. *ka co drön la maano* “c'est fin le tissu”

ex. *ka xeti he la nekönatr* “l'enfant est bête”

ex. *ka simi hnangenyë la qatr* “le vieux est sourd”

La structure n'est cependant pas figée, les deux termes pouvant retrouver leur autonomie.

ex. *ka co la drön la maano* “le tissu est fin” (Littéralement “C'est petit l'épaisseur du tissu”).

<ka + procès>

(22) ***Ka sue***

STAT crier

C'est un crieur.

(23) ***Ka nyima.***

STAT chanter

C'est un chanteur.

<ka + procès + “qualificatif”>

- (24) **Ka meköle hut**
 STAT dormir éternel
 Elle couve (en parlant d'une poule) (Littéralement “ça dort pour un moment”).
- (25) **Ka lapa cil**
 STAT s'asseoir debout
 Ça reste accroupi (Littéralement “Ça reste assis debout”).
- (26) **Ka lapa thaup**
 STAT s'asseoir sans parler
 C'est un timide (“C'est quelqu'un qui reste sans parler”).

<ka + procès transitif + entité>

- (27) **Ka iji gorok**
 STAT boire alcool
 C'est un buveur (d'alcool).
- (28) **Ka iji tri**
 STAT boire thé
 C'est un buveur de thé.
- (29) **Ka nyi i**
 STAT faire poisson
 C'est un pêcheur (Littéralement “C'est un faiseur de poisson”).
- (30) **Ka qene fõe**
 STAT bouche femme
 C'est un cancanier (Littéralement “C'est une bouche de femme”).
- (31) **Ka drikona fõe**
 STAT diacre femme
 C'est un diacre femme (Ça a la fonction de diacre femme).

<Ka + entité + entité>

- (32) **Ka hane maea**
 STAT couleur coleus
 C'est mauve (Littéralement “C'est couleur de coleus”).
 C'est ainsi qu'on désigne en *drehu* la couleur mauve, violet. Il date de l'introduction du coleus à Lifou dont la première variété était de cette couleur.

(33) **Ka** *jö ne Jokin*

STAT soleil REL Jokin

Il travaille pour être vu (Littéralement “C'est un soleil de Jokin”)¹⁴⁰.

<Ka + procès intransitif + entité>

(34) **Ka** *zae i thu*

STAT se cacher REL lézard

C'est quelqu'un qui cache un secret de polichinelle (Littéralement “C'est le camouflage du lézard”, qui dissimule la tête et laisse apparaître la queue).

Il s'agit là d'un dicton. Se dit de quelqu'un qui cache quelque chose sue de tout le monde.

Notez que le syntagme produit par la combinaison constitue souvent une nouvelle unité sémantique.

VI - 4. 1. 1 Comment c'est ? Qu'est-ce que ça fait ?

Reprenons quelques-uns des énoncés (la 3ème personne du singulier est sous-entendue en *drehu*) :

(35) **Ka** *tru.*

STAT grand

Il est grand.

(36) **Ka** *co drön.*

STAT petit feuille

Il a des petites feuilles.

(37) **Ka** *nyi i.*

STAT faire poisson

Il est pêcheur.

Ces énoncés elliptiques de la structure <**Ka** P X> n'ont de sens que si X est connu. Sinon, par défaut, on les traduit par « c'est grand », « ça a des petites feuilles » ou « c'est quelqu'un qui pêche/c'est un pêcheur ». Les traductions données ne seraient validées qu'à la condition de savoir qu'il s'agit, par exemple, d'un garçon et non d'une fille dans (35), de l'arbre « bois rose » et non d'un tissu

¹⁴⁰ Voir item (45), chapitre 3, sur “kola”.

dans (36) et de Kutran et non de Mejo¹⁴¹ dans (37).

Analysons maintenant la nature de P dans chacun des exemples ci-dessous.

(38) **Ka xeti he angeic.**

STAT bouché tête 3SG

Il est bête (c'est quelqu'un qui a la tête obstruée, lui).

(39) **Ka akötre hni lae Wajo.**

STAT mal ventre DÉT Wajo

Wajo a mal au ventre (c'est quelqu'un qui a mal au ventre Wajo).

(40) **Ka co la koko ce.**

STAT petit DÉT igname DX

Cette igname est petite (c'est petit cette igname).

(41) **Ka sesë la waco.**

STAT voler DÉT oiseau

L'oiseau vole (ça vole l'oiseau).

(42) **Ka hair la hnagejë.**

STAT amer DÉT mer

La mer est salée (c'est salé la mer).

Xeti he (bête) (38), qui forme une seule unité, est le résultat d'un phénomène d'incorporation au syntagme du support de la qualité : *ka xet la he i angeic* (sa tête est obstruée) -> *ka xeti he angeic* (il a une tête obstruée, littéralement « il est « tête obstruée »). La notion *xet* (bouché), s'oppose à *lai* (éclairé). *Ka xeti he* (bête), littéralement « qui a la tête obstruée », s'oppose ainsi à *Ka lai he* (intelligent), « qui a la tête éclairée ».

Si *ka xet* indique l' « état » de la tête d'un individu, ce n'est qu'un état possible. De la même façon, si *ka xeti he* indique l'état d'un individu ce n'est encore qu'un état possible. En effet on peut être très « *ka xeti he* » ou un peu moins (« très tête bouchée » ou « un peu tête bouchée »). L'état de la tête d'un individu pouvant être « évalué » selon une échelle qui est un continuum allant du « tête très obstruée » à « tête pas obstruée », on peut dire que *xeti he* (c'est vrai aussi pour *xet* seul) est « gradable », et en tant que tel il peut être accompagné de marqueurs qui renseignent sur l'intensité de la propriété prédiquée.

¹⁴¹ Kutran est un prénom masculin et Mejo un prénom féminin.

XET

<i>ka xeti he catr</i>	<i>ka xeti he</i>	<i>ka nango xeti he</i>
STAT bouché tête très	STAT bouché tête	STAT un peu bouché tête
c'est très "tête bouchée"	c'est "tête bouchée"	"c'est un peu tête bouchée"

De la même façon, *akötre hni*, mal au ventre (39) et *co*, petit (40) se prêtent également à une gradation qualitative.

Ka akötre hni catr / ka nango akötre hni / ka pi akötre hni ...

(il a très mal au ventre, il a un peu mal au ventre, il a une sensation de mal de ventre ...)

Ka co / ka nango co / ka co catr / ka coconinia ...

(c'est petit, c'est un peu petit, c'est très petit, c'est minuscule...)

Ka indique donc un état, l'état d'un être, d'une chose par rapport à un étalon explicite ou implicite. Cet état qui peut être d'ordre intellectuel (38) ou physique (39) ne peut être que passager mais peut aussi durer depuis un moment. **Ka** permet aussi de dire, en parlant d'un être, d'une chose, « comment est » cet être, cette chose. Les indications peuvent être de taille (40), de grosseur, d'état de maturité, de situation professionnelle, de disposition d'esprit, etc.

La notion *sesë*, « voler » (41), s'oppose à *tro*, « marcher », ou *wewë*, « ramper » qui sont des modes de déplacement possibles d'animaux. Certains volent, d'autres marchent, d'autres rampent. Les oiseaux, en général, volent (*sesë*). Ce sont des animaux volants (*ka sesë*). *Sesë* est une caractéristique, une propriété des oiseaux de la même façon que *haitr* (salé) (42) est une propriété de l'eau de mer ou que *hmitrötr* (sacré) est un des attributs du chef (43).

(43) *Ka hmitrötr la joxu*

STAT tabou DÉT chef

Le chef c'est tabou.

Sesë « voler », *hmitröt* « sacré », *haitr* « salé » ... sont des états permanents, des caractéristiques ou des propriétés des oiseaux, des chefs et de l'eau de mer.

Ka peut donc également indiquer une propriété, une caractéristique de ce dont on parle, c'est-à-dire une qualité partagée par une classe d'êtres ou de choses, donc un état permanent. Une propriété, une qualité se prête à la gradation qui en constitue le critère de référence.

Une propriété, une qualité étant gradable et étant introduite par **ka**, nous posons l'hypothèse que tout syntagme introduit par **ka** est gradable. Et nous allons vérifier, avec chacun des exemples du segment, « ce que **ka** permet d'introduire ».

VI - 4. 1. 2 Vérification de notre hypothèse

<ka + “propriété”>

exemple (18) : *tru* « grand »

ka tru, c'est grand, *ka tru catr*, c'est très grand, *ka nango tru*, c'est un peu grand, *ka tru pala ha*, c'est trop grand ...

« **Ka** + propriété » constitue une notion gradable.

<ka + “propriété” + “entité”>

exemple (19) : *co drön* “à petites feuilles”, “fin”

ka co drön, c'est à petites feuilles, *ka co dröne catr*, c'est à très petites feuilles, *ka nango co drön*, c'est un peu à très petites feuilles ...

exemple (21) : *simi hnangenyë* “sourd”

ka simi hnangenyë catr, il est très sourd, *ka nango simi hnangenyë*, il est un peu sourd ...

“**Ka** + propriété + entité” constitue une notion gradable.

<ka + procès>

exemple (22) : *sue* “crier”

ka sue catr, il crie fort, **ka nango sue**, il crie un peu, **ka sue metrötr**, il crie entre les dents ...

exemple (23) : *nyima* “chanter”

ka nyima catr, c'est un grand chanteur/c'est quelqu'un qui chante fort, **ka nango nyima**, il chante un peu, c'est un chanteur modéré, **ka nyima metrötr**, il chante entre les dents ...

“**Ka** + procès” constitue une notion gradable.

<**ka** + procès + “qualificatif”>

exemple (24) : *meköle hut* “couvrir”

Ka pi meköle hut, elle commence à peine à couvrir, **ka meköle hut hnyawa ha**, elle couvre pour de bon ...

exemple (25) : *lapa cil* “s'accroupir”

Ka lapa cile hnyawa, il s'accroupit comme il faut, **ka nango lapa cil**, il s'accroupit un peu

exemple (26) : *lapa thaup* “timide”

Ka lapa thaupu catr, il est très timide, **ka nango lapa thaup**, il est un peu timide...

“**Ka** + procès + qualification” constitue une notion gradable.

<**ka** + procès transitif + entité>

exemple (27) : *iji gorok* “boire” (alcool)

Ka iji goroke catr, c'est un très grand buveur, **ka nango iji gorok**, c'est un petit buveur ...

exemple (28) : *iji tri* “boire du thé”

Ka iji tri catr, c'est un très grand buveur de thé, **ka nango iji tri hi**, c'est un petit buveur de thé ...

exemple (29) : *nyi i* “pêcher”

Ka nyi ie catr, c'est un très grand pêcheur, **ka nango nyi i**, c'est un pêcheur occasionnel ...

exemple (30) : *gene fõe* “être commère” (à un homme)

Ka gene fõe catr, c'est une vraie commère, **ka nango gene fõe**, c'est quelqu'un qui est un peu commère ...

exemple (31) : *drikona fõe* “diacre femme”

Ka drikona fõe hnyawa, c'est une femme diacre qui tient à cœur sa vocation, son sacerdoce, **ka nyipi drikona fõe**, c'est une vraie femme diacre ...

“**Ka** + procès transitif + entité” constitue une notion gradable.

<**ka** + entité + entité>

exemple (32) : **Ka hane maea** **Ka hane maea catr**, **ka nango hane maea** ...

« **Ka** + entité + entité » constitue une notion gradable.

<**ka** + procès intransitif + entité>

exemple (33) : **Ka jö ne Jokin** **Ka jö ne Jokine catr**, **ka nango jö ne Jokin** ...

exemple (34) : **Ka zae i thu** **Ka zae i thu catr**, **ka nango zae i thu** ...

« **Ka** + procès intransitif + entité » constitue une notion gradable.

Ka + syntagme \cong gradable

Les “situations” produites par l'emploi du marqueur *ka* sont des états, des propriétés qui peuvent être plus ou moins statiques, durables. Elles se distinguent des situations spécifiques introduites par d'autres marqueurs.

VI - 4. 1. 3 Situation générique et situation spécifique

Considérons :

(44) **Ka** *iji kofi Wala.*

STAT boire café Wala

Wala boit du café (Littéralement “Wala est buveur de café”).

Kofi, le café, c'est ce que boit (*iji*) habituellement Wala. Le café s'oppose à d'autres boissons qu'on peut prendre au petit déjeuner, comme par exemple le thé (*tri*). L'énoncé ci-dessus se glose donc : « Wala boit habituellement du café et non pas du thé », voire « Wala est un buveur de café ».

Ka peut donc indiquer une conduite propre à un être (ou à une chose), permet de dire « ce que ça fait généralement ou habituellement » étant implicitement entendu que d'autres conduites sont possibles. En revanche, dans l'énoncé suivant (45), l'action est posée dans une situation spécifique. On observe que Wala est en train de boire du café.

(45) *Wala a iji kofi.*

Wala SPÉC boire café

Wala boit du café (là, en ce moment).

Le temps est ici celui d'énonciation. « Wala boit du thé, là, en ce moment. » La situation est distincte de celle générique posée par le marqueur **ka** en (44) : « Wala boit habituellement du café. ».

L'anglais présente la même distinction :

He is drinking tea, il boit du thé (spécifique).

He drinks tea, il boit du thé (générique).

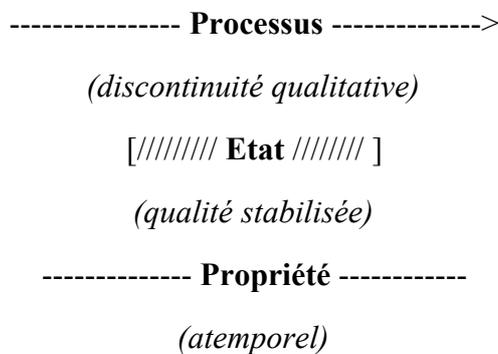
Si *ka* se distingue bien du *a* en ce qu'il introduit des états plus ou moins durables, des propriétés, ces situations constituent-elles pour autant un domaine homogène ? Nous avons vu au chapitre 1 qu'un même procès peut traduire un état, une propriété et un processus mais que le critère de différenciation « gradabilité » ne peut concerner que des états et des propriétés donc des « qualificatifs » (voir Figure 1. 6 du chapitre).

VI - 4. 1. 4 Propriété, état ou processus ?

Comme l'a souligné J. Vernaudon (2000), la frontière est tenue entre "propriété" et "état". Pour reprendre ses termes,

(nous) dirons qu'un état rend compte d'une qualité jugée stable sur un intervalle de temps donné. Sur cet intervalle, il n'y a donc pas de discontinuité qualitative. Avec la propriété, il n'y a pas non plus de discontinuité qualitative. Mais cette fois, cette continuité n'est pas associée a priori à un intervalle de temps. En d'autres termes, parler d'état, c'est sous-entendre un bornage temporel (...). C'est-à-dire que l'on a potentiellement un processus (donc de la discontinuité) qui conduit à cet état, et un processus qui permet d'en sortir. La propriété est quant à elle atemporelle; elle ne sous-entend pas de bornage. On pourrait résumer les choses en disant que l'état rend compte d'une qualité stabilisée, et la propriété d'une qualité stable.¹⁴²

On pourrait schématiser ces frontières "processus-état-propriété" de la manière suivante :



Et J. Vernaudon note qu'en tahitien, pour certaines notions, rien ne permet de dire qu'elles réfèrent a priori davantage à une propriété, à un processus ou à un état. Nous observons le même fonctionnement pour certaines notions du *drehu*.

Considérons, par exemple, la notion *haitr* (avoir un goût prononcé) (nous notons cette définition en abrégé : AGP pour des questions d'espace) :

¹⁴² Vernaudon, J., 2000 : 113

(46) **Ka** *haitr* la *hnagejë*. (CP)

STAT (AGP) DÉT mer

La mer est salée.

(47) **Ka** *haitr* la *trepe imeng trepe tri*. (CP)

STAT (AGP) DÉT contenant boisson.1SG contenant thé

Mon thé n'est pas sucré (Littéralement “c'est amer mon thé”).

Nous avons dans ces énoncés deux valeurs différentes de la notion *haitr* (avoir un goût prononcé). Elle est considérée comme une "propriété" de *hnagejë* (la mer) dans (46) et comme un "état" dans (47) (le bol de thé n'a pas été sucré donc il est dans un état *haitr* mais qui ne le sera plus lorsqu'on y aura mis du sucre).

Considérons maintenant la notion *fedr* (coller) :

(48) **Ka** *fedr* la *itrasa*.

STAT coller DÉT chewing-gum

Le chewing-gum colle (est collant).

(49) **Kola** *fedr* la *fef ngöne la akojij*.

IMPERS coller DÉT cigale de mer sur DÉT corail

La cigale de mer se plaque contre le corail.

Nous avons cette fois deux fonctionnements pour une même notion, un processus et une propriété. La notion *fedr* (coller) est en effet considérée comme une "propriété" de *itrasa* (chewing-gum) dans (48) et comme un "processus" dans (49) (on imagine la cigale de mer en train de se plaquer contre le corail en agitant ses pattes pour trouver la bonne prise). La fonction d'une notion dépend donc étroitement du marqueur utilisé : plus statif avec *ka* et plus processif avec *kola*. Mais elle dépend aussi de la nature de l'entité considérée. En effet, un énoncé comme en (50) est difficilement acceptable en *drehu* pour des questions d'animéité et d'agentivité (à moins une fois encore de considérer le chewing-gum comme animé d'une certaine volonté et ayant entrepris de se coller sur la table).

- (50) **itrasa a fedr ngöne la laulau.*
 chewing-gum SPÉC coller sur DÉT table
 Le chewing-gum colle à la table.

Ces quelques exemples ont permis de montrer qu'en *drehu* les lexèmes n'ont pas une valeur univoque et ne sont pas prédéterminés lexicalement pour une fonction ou une autre : la valeur, le sens ou la fonction sont donnés par le contexte.

Comparons :

- (51) **Ka** *huliwa menu lai nekönatr.*
 STAT travailler erreur DX enfant
 Cet enfant fait des bêtises.

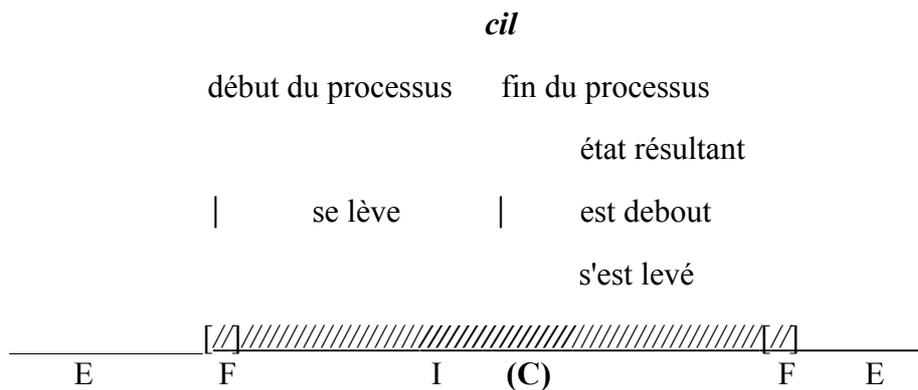
- (52) **Ka** *cile menu eö.*
 STAT s'arrêter erreur 2SG
 a-Tu t'arrêtes bêtement.
 b-Tu te tiens debout bêtement.
 c-Tu te lèves sans raison.

- (53) **Ka** *co Trotro.*
 STAT petit Trotro
 a-Trotro est plus jeune.
 b-Trotro est de petite taille.

Structurellement, ces trois énoncés sont identiques. Il s'agit de la structure <Ka P X>. Mais la nature de **P** y est-elle la même ? Dans (51) il est question d'un enfant qui « fait des bêtises » (*huliwa menu*). **Ka** introduit donc ici un procès (processus). Les énoncés (52) et (53) ont la particularité d'avoir trois interprétations pour l'un et deux pour l'autre du fait du caractère polysémique et polyfonctionnel des termes **cil** et **co**. *Cil* (52) sert aussi bien à traduire la notion de « être debout » (état) que de « se lever » (processus) ou de s'arrêter (processus), d'où les trois traductions. En fait, **cil** traduit deux étapes d'un même procès : l'étape de départ (« se lever » ou « s'arrêter ») correspondant à la partie « processus » et l'étape d'arrivée (« est debout » ou « s'est arrêté ») correspondant

à la partie « état ». Selon l'étape considéré on a des traductions différentes.

Cil(e) se présente donc comme un domaine notionnel, plutôt qu'une notion, que nous allons illustrer selon le modèle topologique de Culioli (1991) qui représente nettement les états possibles d'une notion **P** formant un domaine¹⁴³ de la manière suivante : **E** (extérieur du concept), **F** (frontière), **I** (intérieur, avec un centre).



De la même manière *co* (53) sert également à traduire deux notions : « être jeune » et « être petit », deux états relevant de considérations différentes : de « maturité » pour le premier et de « gabarit », de « taille » pour le second. Si on trouve les deux mêmes valeurs pour « petit » en français (« être petit de taille » et « être jeune ») ce qui est important de dire c'est que ces deux valeurs sont traduites en *drehu* par le même terme « co ». Et à la différence de *cil* dans (52), *co* indique dans les deux cas un état, comme « petit » en français, quelle que soit la notion considérée. Ce qui ne l'empêche pas, à la différence cette fois de « petit », d'avoir un fonctionnement processus, notamment avec le marqueur *kola*, comme on peut le constater avec l'exemple suivant.

(54) *Kola co la atr.*

IMPERS petit DÉT homme

Il y a moins de monde (Littéralement «Les hommes diminuent»).

¹⁴³ « (Le) domaine se compose d'un **intérieur** (valeurs positives), muni d'un **centre** (qui fournit la valeur typique, et je parlerai de centre organisateur; ou la valeur par excellence - haut degré élatif - et je parle d'attracteur); d'un **extérieur** (valeurs totalement autres, valeur nulle, partie vide) ; d'une **frontière**. On a ainsi un domaine qui localise toute occurrence dans une zone (centre; intérieur; frontière; extérieur)» (Culioli, 1991 : 29).

Nous sommes à la fin d'une kermesse scolaire et on imagine le nombre de personnes encore présentes à la kermesse diminuer au fur et à mesure que les gens partent.

Ka n'introduit donc pas exclusivement ce qui pourrait être traduit en français par un adjectif. Il peut s'agir d'un procès dont le domaine notionnel présente une option processus et une option état (53), et cela concerne les procès intransitifs, ou monovalents. Nous préférons donc parler de « qualificatif » qui désigne tout syntagme se prêtant à la gradation.

VI. 4. 2 Le marqueur *ka* dans une relative

Dans une structure <X **ka** P>, **ka** et le terme introduit peuvent constituer un tout indiquant l'état ou la propriété de X, voire même former avec X une nouvelle unité sémantique, comme par exemple dans (57).

(55) *Trotro ka co.*

Trotro STAT petit

Le jeune Trotro (Littéralement “Trotro le petit”).

(Il y a deux personnes prénommées Trotro dans la famille. Pour les distinguer, on les appelle *Trotro ka co*, le plus jeune et *Trotro ka tru*, le plus âgé).

(56) *Loto ka madra.*

voiture STAT rouge

Voiture rouge (Littéralement “voiture qui est rouge”).

(57) *Hele ka tru.*

couteau STAT grand

Sabre d'abattis (Littéralement “couteau qui est grand”).

Mais **ka** peut aussi garder une certaine autonomie, et dans ce cas, l'ensemble constitue une relative (RELAT).

Comparons :

(58) *Ka tru hna xen lai nekönatr.*

STAT grand ANTÉR manger DX enfant

Cet enfant est gourmand.

(59) *Drei lai nekönatr ka tru hna xen ?*

INTERROG DX enfant RELAT grand ANTÉR manger

Qui est cet enfant (qui est) gourmand ?

Tru hna xen, gourmand, dans (58) qui constitue une proposition unique, est une caractéristique de l'enfant. *Ka y* est donc un statif. Dans (59) s'il constitue toujours une caractéristique de l'enfant, il n'est plus un élément d'une principale mais d'une relative. Donc, il présente une certaine ambivalence puisque *ka* n'a plus la valeur unique de « statif » que l'on trouve dans l'énoncé précédent mais aussi celle de « relatif ». Cette remarque est encore plus évidente avec les deux énoncés suivants.

(60) *Ka xeni wahnawa lai nekönatr.*

STAT manger banane DX enfant

Cet enfant mange de la banane.

(61) *Drei lai nekönatr ka xeni wahnawa ?*

INTERROG DX enfant RELAT manger banane

Qui est cet enfant qui mange de la banane ?

Qui est cet enfant qui mange une banane ?

Dans (60), le procès introduit par *ka* contient un terme incorporé (*xeni wahnawa*) et l'ensemble constitue une seule unité. L'énoncé y est donc monoactanciel. Dans (61), le segment introduit par *ka* est une relative. Les éléments peuvent être incorporés (*ka xeni wahnawa*, qui mange de la banane) ou non (*ka xen la wahnawa*, qui mange la banane). Donc, dans une relative, la valeur aspectuelle de *ka* est neutralisée car le terme introduit peut s'interpréter tantôt comme un état, tantôt comme un processus, la particule *ka* introduisant aussi des « comportements » qui peuvent être « dynamiques » et « ponctuels », ce que

confirme l'énoncé référencé ci-dessous.

(62) *Traqa ju hi la ketre trahmany ekula lai a ka tro agö kö, traqa*
 arriver ASP RESTR DÉT un homme tantôt DX JONCT STAT aller travers RÉM arriver
ju hi nyidrëti lai nge xepe jë hi neköi thihlë lai a koilo hnalapa i
 INJ RESTR 3SG.DÉFÉR DX et porter ASP RESTR petit roussette DX JONCT là-bas demeure REL
nyidrë. (THI).
 3sg.défér

Un homme était arrivé tantôt, il (qui) se promenait, et il a emporté le petit de la roussette chez lui.

Dans cet exemple, **ka** a pour antécédent *ketre trahmany ekula lai* (un homme tantôt), la présence du joncteur **a** contribuant à une plus grande dynamicité.

Considérons :

(63) *Ame itre ewekë easë a ikucakeun nyidrëti kö la ka goeën. (C9)*
 PRÉSENT PLUR chose 1PL.INCL SPÉC faire.RÉCIPR 3SG.DÉFÉR RÉM DÉT RELAT VOIR

Les choses qu'on se fait entre nous il les voit.

(Cet exemple est extrait d'un discours coutumier. Le "il" renvoie à Dieu).

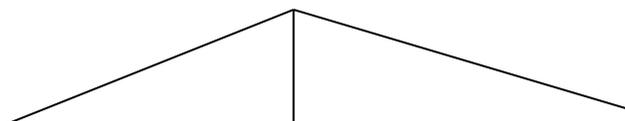
Nous avons encore ici une relative introduite par *ka* où la valeur aspectuelle de **ka** est neutralisée car le procès est divalent. Mais s'il a perdu son statut de marqueur aspectuel il en a endossé un autre, celui de marqueur de diathèse car non seulement son antécédent se trouve être le sujet sémantique du procès qu'il introduit mais l'objet de la principale se trouve en même temps être celui de la relative.

En résumé, **P** introduit par **ka** est une notion pouvant tout aussi bien indiquer une propriété, un état de X, ou un processus selon la structure dans laquelle il apparaît, selon qu'il est élément d'une principale ou d'une relative : <Ka P X> ou <X ka P>. Dans une principale *ka* assure pleinement sa fonction de marqueur aspectuel. Dans une relative, lorsque le procès est bivalent, il perd cette fonction pour endosser le cas échéant celui de marqueur de diathèse.

Nous posons donc l'hypothèse que la valeur de « modalité nécessairement constitutive de l'énoncé statif » attribuée à **ka** n'est pas la valeur de ce marqueur,

mais une des valeurs qui formeraient un ensemble ayant trait à une même opération dont **ka** serait la trace. Quelle est cette opération ?

Opération ?



marqueur aspectuel / sujet grammatical d'une relative / indicateur de diathèse

VI – 5 La relation exprimée par *ka*

Prenons la structure <X ka P>.

On choisit une entité *nekönatr* (enfant) et un procès *lolo* (bien). On part de l'entité et on la relie au procès grâce à la particule *ka*.

(64) *Nekönatr ka lolo.*

enfant STAT bien

Un enfant gentil.

La particule **ka** valide une relation entre l'entité *nekönatr* (l'enfant) et le procès *lolo* (bon), ce qui donne le syntagme *nekönatr ka lolo* (gentil enfant).

(65) *Ame Bole, tre, nekönatre ka lolo.*

PRÉSENT1 Bole PRÉSENT2 enfant STAT bien

Bole est un gentil garçon.

(66) *Ame Bole, tre, hnamiatr.*

PRÉSENT1 Bole PRÉSENT2 pasteur

Bole est pasteur.

En employant **ka**, on indique qu'une relation de spécification concernant une entité et un procès est stabilisée sur un intervalle de temps. Selon la durée de

celle-ci nous aurons une propriété, un état durable ou passager. Dans *nekönatr ka lolo* (un gentil gamin) il n'y a pas de repère temporel. La particule **ka** n'indique pas le moment où a lieu cette relation. On sait simplement qu'il y a une situation, un état *lolo*, que cette situation ou cet état concerne l'entité *nekönatr* et que cela est valable pour un intervalle de temps donné.

Par vidage, on peut omettre de préciser l'entité si celle-ci est connue de l'interlocuteur : <X **ka** P> -> <**Ka** P>.

(67) **Ka lolo.**

STAT bon

Il est gentil.

Ce genre d'énoncé n'a de sens qu'en situation, lorsque la nature ou l'identité de X est connue.

On peut remettre l'entité *nekönatr* à la suite de *lolo*, mais elle sera précédée de « **la** ».

< KA P (la) X >

(68) **Ka lolo la nekönatr.**

STAT bon DÉT enfant

L'enfant est gentil.

Lorsque X est un indice personnel ou un nom propre, deux formes sont possibles : soit X est précédé de **lae**, soit X n'est précédé d'aucun déterminant.

(69) **Ka lolo Bole.**

STAT bon B.

Bole est gentil.

(70) **Ka lolo lae Bole.**

STAT bon DÉT B.

Ce Bole est bien.

Glose que ne rend pas la traduction : “la personne qui s'appelle Bole est gentille”.

Rappelons que l'emploi de *lae* (*la* + *e*) indique une différence de propriétés syntaxiques entre *nekönatr* et *Bole*. La glose nous montre une localisation opérée par *e* qui atténue du même coup la portée du déterminant *la* s'agissant d'une personne. En effet, en disant *lae*, on sous-entend un ensemble duquel on extrait *Bole*. On dit comment elle est la personne qu'on a isolée, localisée (*e* opérateur de localisation). Et ce qu'on dit là concerne ce *Bole* en question. Alors qu'en disant comme ci-dessous, cela suppose que la notion *lolo* (bien) est une propriété de tous les *Bole*.

(71) **Ka lolo la Bole.*

STAT bien DÉT B.

Un *Bole* c'est bien.

Comparons:

(72) *Nekönatre ka lolo.*

enfant STAT bon

un gentil gamin.

(73) *Ka lolo la nekönatre cili.*

STAT bon DÉT enfant DX

Cet enfant est gentil.

(74) *Ame la nekönatre cili, ke, ka lolo.*

PRÉSENT1 DÉT enfant DX PRÉSENT2 STAT bon

Cet enfant, il est gentil.

Le premier énoncé est un syntagme nominal, le second et le troisième comportent un syntagme prédicatif « *ka lolo* ». Lorsque le syntagme contenant *ka* est indispensable à l'énoncé nous avons affaire à une structure prédicative (73) (74). Autrement, il s'agit d'un élément de syntagme (72).

Dans les énoncés référencés ci-dessous, *ka* introduit un syntagme prédicatif dans (75) et (76) et un syntagme nominal dans (77) à (80).

- (75) *Eni a mekun ame xapo, **ka** ce hnahe ekö memine la*
 1SG MOD penser PRÉSENT 3SG STAT ensemble enfanter avant avec DÉT
ketre nekötrahmany ... nekötrahmany ne kaa ? Ma Tingeting ? (P1)
 un garçon garçon REL où ? Peur-être T.

Je crois qu'elle a eu avant un enfant avec un garçon ... un garçon de Tingeting il me semble.

- (76) ***Ka** traqa eu ? Hane hi koilo. (P1)*

STAT arriver quand ? PRÉSENT RESTR là-bas

Quand est-il arrivé ? Le voilà là-bas.

- (77) *Haawe Wathë hë lo lai **ka** mejë a tro cahu. (P4)*

INTERJ W. TRANSIT DA DX RELAT se lever JONCT aller en bas

C'est Wathë qui s'est déplacé effectivement vers la route.

- (78) *Ame Kela **ka** "marche", ti velo, **ka** tro. (P2)*

PRÉSENT K. STAT marcher monter velo STAT marcher

Kela, il fait de la marche, du vélo, c'est un marcheur.

- (79) *Itre öni **ka** sesë a tro trij la Drehu troa thele xen ngöne*

PLUR animal STAT voler MOD aller jeter DÉT D. VIS chercher nourriture dans

itre xaa nöj. (AU)

PLUR autre pays

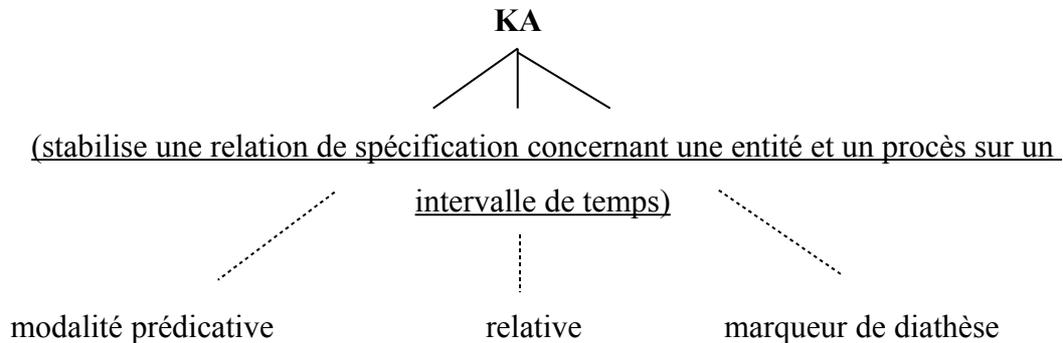
Les animaux volants quittaient Lifou pour chercher à manger dans d'autres pays.

- (80) *Kösë lo neköi puaka **ka** mele qaa hnahag. (P2)*

LOCUT DA petit cochon RELAT s'échapper venir de parc

On dirait un cochon qui vient de s'échapper de son parc.

Comme cela a été le cas pour la particule **a**, la fonction de **ka** est tributaire de sa position dans l'énoncé, en particulier vis-à-vis du syntagme prédicatif. S'il introduit l'information majeure il y est une modalité prédicative, et en tant que telle il peut être élément d'une principale (76) ou d'une relative (78). Autrement, il constitue un élément du syntagme source/siège (79) ou but (80).



VI - 5. 1 Les oppositions avec la relation opérée par *ka*

VI - 5. 1. 1 *Ka* vs *A*

Nous avons vu plus haut la nuance entre une séquence introduite par **ka** et une séquence introduite par **a**. Pour mémoire, les formes en **a** posent une action ou un état inscrits dans une situation spécifique (81) alors que les formes en **ka** énoncent d'un côté, des propriétés, des états indépendamment d'une situation particulière (82) et de l'autre, des procès stabilisés sur un intervalle de temps plus ou moins durable.

(81) *Angeic a geny ma huliwa enehila.*

3SG SPÉC faible JONCT travailler paresseux

Il est fatigué de travailler aujourd'hui.

(82) ***Ka** wewë la thu.*

STAT ramper DÉT lézard

Le lézard rampe (Littéralement "C'est rampant le lézard").

(Un lézard, ça rampe).

En opposant ce dernier exemple à la spécification ci-dessous (83), on peut aussi observer que **ka**, dans sa dimension introducteur de propriété, sert également à exprimer une action de caractère générale, universel et atemporel n'impliquant pas

de localisation dans le temps.

- (83) *Thu a wewë.*
 Lézard SPÉC ramper
 Le lézard rampe.

Thu a wewë	/	K a wewë la thu
To		
_____		_____

VI - 5. 1. 2 *Ka vs Hna*

Comparons :

- (84) *Bole a fia ke ka ij.*
 B. SPÉC danser car STAT boire
 Bole danse car il est soûl.

- (85) *Bole a fia ke hna ij.*
 3SG SPÉC danser car ANTÉR boire
 Bole danse car il a bu.

Nous rappelons que *hna* marque l'antériorité d'un procès par rapport à un autre dans une consécution, donc dans (85) l'antériorité de *ij* (boire) par rapport à *fia* (danser). Dans (84) la relation de spécification concernant l'entité *Bole* et le procès *ij* (boire) est stabilisée sur un intervalle de temps. *Bole* est dans l'état de *ij* dans cet intervalle et dans ce même intervalle, il danse (*fia*). La relation de cause à effet entre les procès est le fait du marqueur *ke* (*car*) et non des marqueurs **ka** et **hna** qui assument leur fonction respective : avec *ka ij* on renvoie à l'état résultant « être dans l'état d'avoir bu », alors que *hna ij* renvoie à l'événement « avoir bu ».

Comparons :

(86) **Ka** *mala la nekōnatr eidr.*

STAT naître DÉT enfant hier

L'enfant est né hier.

(87) **Hna** *mala la nekōnatr eidr.*

ANTÉR naître DÉT enfant hier

L'enfant est né hier.

Avec *hna* (87), on rend compte d'un événement < *nekōnatr-mala* > (enfant - naître) qui s'est produit à un moment donné, et cela s'est passé *hier*. Le moment de l'événement, *eidr*, ne fait pas partie du prédicat, donc on peut l'en soustraire ou le changer de place (88), ou le remplacer par un autre indicateur de temps (89).

(88) *Eidr*, **hna** *mala la nekōnatr.*

hier ANTÉR naître DÉT enfant

Hier, l'enfant est né.

(89) **Hna** *mala la nekōnatr nge hnaipajö.*

ANTÉR naître DÉT enfant pendant midi

L'enfant est né un après midi.

À contrario, dans l'énoncé (86), **ka** faisant partie du prédicat, l'événement étant < *nekōnatr-mala-eidr* > on ne peut l'en soustraire.

**Eidr ka mala la nekōnatr*

De la même façon, dans (90), le prédicat étant *iji tri* (boire du thé), *tri* ne peut lui en être soustrait.

(90) **Ka** *iji tri ni.*

STAT boire thé 1SG

Je suis un buveur de thé.

(91) ***Ka** *ij la tri ni.*

VI - 5. 1. 3 *Ka vs Atre*

Comparons :

(92) *Ame angeic **atre** kuci huliwa fë la hni ka hetre madrin, tre,*
PRÉSENT1 3SG homme faire travail REL DÉT ventre STAT exister joie PRÉSENT2
tha angeice kö a huliwa menu ... (TCC)

NÉG 3SG RÉM MOD travailler fou

Celui qui travaille avec conviction, sera récompensé de sa peine ...

(93) *Ame angeic **ka** kuci huliwa fë la hni ka hetre madrin, tre,*
PRÉSENT1 3SG RELAT faire travail REL DÉT ventre STAT exister joie PRÉSENT2
tha angeice kö a huliwa menu ...

NÉG 3SG RÉM SPÉC travailler fou

Celui qui travaille avec conviction, sera récompensé de sa peine ...

Atre, littéralement « celui qui », vient de **atr(e)**, « homme, humain ». Il ne s'applique donc qu'à des humains. S'il se combine généralement avec un nom de lieu pour désigner les habitants de ce lieu (*atre Faras*, homme de France, français), il se combine aussi avec un procès pour exprimer un état, un comportement. Il s'est d'autre part spécialisé dans la fonction d'indiquer l'agent du procès (*atre huliwa menu*, celui qui travaille n'importe comment), ou de former des noms de profession (*atre ini*, littéralement « celui qui enseigne », enseignant). La nuance entre les énoncés (92) et (93) réside donc dans l'agentivité : plus agentif avec **atre** et plus stabilisatif avec **ka**.

De ce fait, sur le plan structurel, les procès introduits par **atre** et ses dérivés **luetre** (duel) et **itretre**, **angetre** (pluriel) ne peuvent être que des procès processus.

Ka + procès (processus, état)

Atre + procès processus

L'incompatibilité des marqueurs **atre** et **ka** n'empêche pas une combinaison de ce dernier avec **atr(e)** (humain) à l'origine du premier, comme nous pouvons le

constater avec les énoncés suivants qui montrent le processus de synthématisation avec **ka**.

(94) *Troa hnime la itre **atr** **ka pë mo**.*
 aller aimer DÉT PLUR homme STAT PRIVAT bien

Il faut venir en aide aux personnes qui n'ont pas de biens.



(95) *Troa hnime la itre **atr** ... **pë mo**.*
 aller aimer DÉT PLUR homme PRIVAT bien

Il faut venir en aide aux personnes nécessiteuses (sans biens).

ou

(96) *Troa hnime la itre ... **ka pë mo**.*
 aller aimer DÉT PLUR STAT PRIVAT bien

Il faut venir en aide aux nécessiteux (à ceux qui n'ont pas de biens).



(97) *Troa hnime la itre **pë mo**.*
 aller aimer DÉT PLUR PRIVAT bien

Il faut venir en aide aux nécessiteux (sans biens).

Dans l'énoncé (94), *ka pë mo* (qui n'ont pas de biens) vient caractériser *itre atr* (les hommes). Et c'est à l'ensemble formé par *itre atr ka pë mo* que se rapporte le procès *hnime* (aimer). Dans le syntagme, **ka** est toutefois en concurrence avec **atr** (*homme*). L'un peut fonctionner sans l'autre selon que l'on privilégie plus les individus (95) ou leur situation (96). Mais **atr** dans (95) est aussi superflu dans la mesure où **pë mo** ne peut se rapporter qu'à des humains.

Dans certains cas la situation ou un état quelconque sont tellement associés à la personne ou à l'objet que la particule **ka** devient superflue. Elle est alors vidée comme dans (97), ou dans (98) et (99) ci-dessous :

(98) *ie bulu*, poisson perroquet (< *ie ka bulu*, littéralement « poisson qui est bleu »).

(99) *madrahe*, rouge-gorge (< *waco ka madra he*, littéralement « oiseau qui a la tête rouge »).

Nous pouvons expliquer le processus de vidage de **ka** dans (99) de la manière

suivante, le même processus qui amène à la création de nouvelles unités linguistiques :

1ère étape : on décrit l'oiseau, c'est un "oiseau qui a la tête rouge"

waco ka madra he
oiseau STAT rouge tête

2ème étape : la propriété "tête rouge" étant attribuée à cet oiseau il devient superflu de mentionner *ka*

waco madra he
oiseau rouge tête

3ème étape : pour les mêmes raisons, il devient superflu d'indiquer qu'il s'agit d'un oiseau

madra he
rouge tête

4ème étape : synthématisation de *madra* + *he*

madrahe
rouge.tête

L'étroite intrication entre une situation ou un état quelconque et la personne ou l'objet peut amener à une synthématisation de la particule *ka* avec le procès. C'est le cas notamment dans (100) où *Kamadra* (l'Européen, le Blanc) vient de la synthématisation de *ka* et de *madra* (rouge)¹⁴⁴. *Kamadra* se traduit littéralement « *qui est rouge* ».

(100) *Tru hë la Kamadra enehila e Drehu.*

grand TRANSIT DÉT Blanc maintenant LOC Lifou

Il y a maintenant beaucoup de Blancs à Lifou.

Ce processus de lexicalisation par *ka* est à l'origine d'un certain nombre de synthèmes. Outre *kamadra*, voici quatre autres exemples :

(101) *kalailai*, l'écumoire

(< *ka* + *lailai*, littéralement « qui est ajouré »)

¹⁴⁴ Nous précisons que *madra* constitue un domaine notionnel englobant un continuum chromatique allant de l'orange au rouge foncé en passant par le roux et le rose.

(< *sipun ka lailai*, littéralement “cuiller qui est percée de trous”)

(102) *kasitrapa*, pommier-cannelle

(< *ka + sitrapa*, littéralement “qui est cannelé”)

(< *wene ka sitrapa*, pomme-cannelle, littéralement “fruit qui présente des canelures”)

(103) *kahaitr*, l'alcool

(< *ka + haitr*, littéralement “qui a un goût prononcé”)

(104) *kasis*, sexe féminin

(< *ka + sis*, littéralement “qui répugne”)

(< *ewekë ka sis*, littéralement “chose qui répugne”)

Un certain nombre de syntagmes sont en cours de synthématisation. Le caractère non accompli de la synthématisation entre bien évidemment en ligne de compte dans l'écriture. Dans un tel cas, les deux écritures sont tolérées (105-106).

(105) *Ka tru* ou *Katru*, l'aîné (littéralement « qui est grand »).

(106) *Ka co* ou *Kaco*, le cadet (littéralement “qui est petit”).

La synthématisation avec *atre* se fait uniquement avec des procès processus qui peuvent donner lieu à des occupations durables pour des individus, donc une spécialisation (SPÉCIAL). La caractéristique de la particule *atre* (107) réside dans le fait qu'elle possède un duel (*luetre*) (108) et un pluriel (*itretre*) (109).

(107) *Ame Bole, tre, atre eëny.*

PRÉSENT1 B. PRÉSENT2 SPÉCIAL cultiver

Bole est un cultivateur.

(108) *Ame Bole me Udrun, tre, luetre eëny.*

PRÉSENT1 B. et U. PRÉSENT2 SPÉCIAL.DUEL cultiver

Bole et Udrun sont deux cultivateurs.

(109) *Ame Bole me lapa i angeic, tre, itretre eëny.*

PRÉSENT1 B. et clan REL 3SG PRÉSENT2 SPÉCIAL.PLUR cultiver

Bole et sa famille sont des cultivateurs.

Pour récapituler, **ka** stabilise un procès dans un intervalle de temps qui peut être plus ou moins important et **atre**, produit de la spécialisation du lexème **atr(e)** (homme) en classificateur, spécifie un processus qui peut être lié à une personne (ou plus) qui en fait sa spécialité.

VI - 5. 1. 4 *Ka* dans la locution *ka hape*

Quelle que soit sa position, le marqueur **ka** indique en permanence une stabilisation, celle-ci pouvant concerner un procès ou toute une proposition comme avec la locution **ka hape** qui introduit du dit, du pensé, du convenu, du décidé, etc. Dans (110) l'information introduite par *ka hape* est un « on-dit », un « bruit qui court stabilisé ».

(110) *Aji a mekun troa hane tro Tixa ke kola qaja hnen la itre waco*
 rat SPÉC penser VIS aussi aller Tiga car IMPERS dire REL DÉT PLUR oiseau
***ka hape** ame e cili, tre, tru la xen. (AU)*
 que PRÉSENT1 LOC DX PRÉSENT2 grand DÉT nourriture

Le rat pensait aller aussi à Tiga car les oiseaux racontaient que là-bas, il y avait de la nourriture en abondance.

(111) *Utr a hnying **ka hape**, Eö a treij pine u ? (AU)*
 poulpe SPÉC demander que 2SG SPÉC pleurer cause INTERROG
 Le poulpe demanda : “Pourquoi pleures-tu ?”

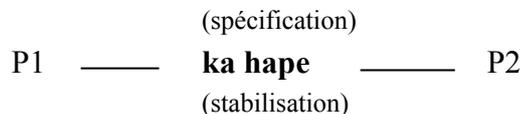
(112) ... *sasaqe i utr troa xöleuth lai etë, ke kola mekun*
 vite REL poulpe aller attraper DX caillou car IMPERS penser
***ka hape** aji. (AU)*
 que rat

... le poulpe ne tarde pas à l'attraper car il pense qu'il s'agit d'un rat.

(113) *Atre kö thin **ka hape** pë mina ha a i nekön. (THI)*
 savoir RÉM mère que PRIVAT de nouveau TRANSIT à manger REL petit
 La maman roussette savait que son petit n'avait plus à manger.

Ka hape, dans la relation P1-P2, d'une part, spécifie P2 (**a**) et, d'autre part, le

stabilise (**ka**) dans un propos (**hape**) présenté comme étant une spécification de P1.



VI - 6 Récapitulation

Après avoir établi ce que **ka** permet de dire (« comment est » quelque chose préalablement posé), il est apparu que la particule n'introduit que des procès sans distinction. Si **ka** indique couramment un état, ou une propriété, qui peut être permanent ou non, il introduit aussi des comportements qui peuvent être dynamiques. Ce constat nous a amené à poser l'hypothèse que la valeur de « *modalité* nécessairement constitutive de l'énoncé **statif** » attribuée à **ka** n'est pas la valeur de ce marqueur, mais une des valeurs qui formeraient un ensemble ayant trait à une même opération dont **ka** serait la trace. Nous avons donc cherché à dégager cette opération.

La particule **ka** valide une relation de spécification entre une entité et un procès et cette relation est stabilisée sur un intervalle de temps. La durée de cet intervalle de temps et la position du marqueur dans l'énoncé, en particulier vis-à-vis du syntagme prédicatif, déterminent son degré d'implication dans le prédicat et par-là même sa fonction. Il joue le rôle de « modalité prédicative » si le syntagme le contenant y est indispensable. Autrement, il ne constitue qu'un élément du syntagme source/siège ou but.

Mais quelle que soit sa position, le marqueur **ka** indique en permanence la stabilisation d'une spécification, celle-ci pouvant concerner un procès ou toute une proposition. Lorsque la stabilisation se prolonge, persiste, voire même est permanente, le marqueur énonce alors une propriété, une caractéristique considérée indépendamment d'une situation particulière, ce qui la distingue foncièrement des autres marqueurs qui posent une action ou un état inscrits dans une situation spécifique que ceux-ci relèvent du factuel ou du contre-factuel.

CHAPITRE VII

Le marqueur *hë*

VII - 1 Présentation

Hë est le premier marqueur postposé de la liste. Comme les marqueurs *kola* et *troä*, il se présente sous deux formes contextuelles : *hë/ha*. Nous commençons donc notre analyse par démontrer qu'il s'agit d'allomorphes, avant de traiter de la temporalité et de dégager l'opération dont *hë* est la trace et qui est permanente quelles que soient la nature de P, la structure et la forme de l'énoncé. Et nous terminons en démontrant la présence de cette opération dans les locutions avec *hë*.

Plan

- Analyses antérieures
- *hë/ha* – des allomorphes d'un même morphème
- Le marqueur *hë* relève-t-il de la temporalité ?
- Qu'indique le marqueur *hë* ?
- Le marqueur *hë* conserve-t-il sa valeur aspectuelle quelle que soit la nature de P ?
- Le marqueur *hë* conserve-t-il cette valeur quelle que soit la forme de l'énoncé ?
- Les locutions avec *hë*
- Récapitulation

VII - 2 Analyses antérieures

Pour A. Colomb (1882), “*hë* marque (un passé relatif) un fait accompli relativement à un autre temps passé, présent ou futur”. Il peut notamment servir à rendre l'imparfait et le futur antérieur français.

Pour M. Lenormand (1999), *hë* est une “modalité verbale postposée” marquant "l'aspect accompli, un perfectif, une action achevée, un état révolu. L'énoncé porte sur l'arrêt du procès ou de l'état et le terme atteint. Cette modalité indique la situation de la personne à un point précis du récit ou du discours" :

meci hë la fõe, la femme est morte
thupenehmi hë, à lundi prochain

En entrée de son dictionnaire, le même auteur indique que l'expression de l'achèvement de l'action ou de l'état par le marqueur est faite sans référence au temps (1999 : 209). Pour ce même auteur, *ha* variante de *hë* peut aussi “signifier que la progression d'une action en cours est prise en compte en un point de son déroulement sans que cela signifie, comme avec *hë*, qu'elle est achevée ; l'aspect est imperfectif :

mama ha la wëtresij, l'étoile devient visible.

Pour C. Moyse-Faurie (1983), *hë* fait partie des modalités prédicatives nécessaires constitutives de l'énoncé minimum de type verbal. Elle est postposée au prédicat, marque l'accompli et “indique un état passé définitif, une action achevée.”

meci hë angeic Il est mort.
 état morbide TRANSIT 3SG

Toujours selon C. Moyse-Faurie, cette modalité aspectuelle de l'accompli (...), qui a une variante contextuelle *ha*, se combine avec *a* pour indiquer une action qui a déjà débuté. Dans un article plus récent, elle écrit que cette modalité marque "une transition, c'est-à-dire le passage dans un nouvel état"¹⁴⁵.

¹⁴⁵ Moyse-Faurie, Claire, 1998, Relations actanciennes et aspectuelles en *drehu* et en *xârâcùù*, *Actances* 9, pp. 135-145.

angeic hë a xen
 il ACC PRÉS manger
 Il mange déjà.

Nous retiendrons que les différentes analyses reconnaissent à **hë** la marque de l'accompli, un accompli sans datation précise : « relativement à un autre temps passé, présent ou futur » (Colomb), « sans référence au temps » (Lenormand).

Nous retiendrons aussi la valeur transitionnelle identifiée par C. Moyse-Faurie.

M. Lenormand ayant noté une nuance entre les deux variantes du marqueur, nous commencerons par répondre à la question suivante : les particules **hë** et **ha** sont-elles des allomorphes ou des particules différentes ?

Pour nous, il s'agit bien d'allomorphes sans nuance particulière et nous allons le démontrer.

VII - 2 *hë/ha* – Des allomorphes d'un même morphème

Considérons l'énoncé suivant :

- (1) *Hune hë la hna isapui. Traqa ha la drai hna sa. (CP)*
 dessus TRANSIT DÉT ANTÉR convenir arriver TRANSIT DÉT JOUR ANTÉR fixer
 Ce qui a été décidé a triomphé. Le jour fixé est arrivé.

Dans cet énoncé, nous avons les deux particules exactement à la même place dans deux propositions de structure <P **hë** X>. Remplaçons *hune* par *mama* (apparaître) et *traqa* par *nany* (s'éloigner).

- (2) *Mama ha la hna isapui, nanyi hë la drai hna sa.*
 apparaître TRANSIT DÉT ANTÉR convenir loin TRANSIT DÉT JOUR ANTÉR fixer
 Ce qui a été décidé est apparu, le jour fixé s'est éloigné.

Les deux particules ayant échangé leur place, on peut conclure à leur identité.

Elles sont bien les deux variantes d'une même particule. Et ce qui décide de la forme adéquate est l'environnement vocalique. On emploie **ha** lorsque le mot qui le précède se termine par un [a] comme démontré ci-dessus ou comme dans l'exemple (3).

(3) *Ame la nyipi ewekë, tre, traqa ha epun. (C7)*
PRÉSENT1 DÉT vrai chose PRÉSENT2 attirer TRANSIT 2PL

L'important, c'est que vous êtes arrivés.

Pour toutes les autres occurrences, c'est la forme en **hë** qui est employée ((4) et (5)), forme que nous prendrons comme la forme de base, l'autre étant considérée comme une variante contextuelle.

(4) *Thëthëhmine hë ni lo ejen ekö e cili. (P4)*
oublier TRANSIT 1SG DA nom avant LOC DX

J'ai oublié le nom de cet endroit.

(5) *Hmedre hë la i si nge kolo hë a trotro tith hnei thihlë. (THI)*
mûr TRANSIT DÉT REL figuier et ANAPH TRANSIT SPÉC tomber dessus REL roussette

Le figuier mûrissait et les roussettes s'abattaient dessus.

Il ne faut pas confondre ce **ha** variante combinatoire de **hë** avec le **ha** qu'on trouve dans l'exemple (6) suivant. Ce dernier est la contraction de **hë + a** (6)'.

(6) *Hmihmi, tro ha nyi uma i ... drei lo ... lai ketre nekö i angatr. (P4)*
oncle VIS TRANSIT faire maison REL .INTERROG DA ... DX autre enfant REL 3PL

Tonton, on va installer une maison pour ... comment ... un de leurs enfants ...

(6)' *Hmihmi, tro hë a nyi uma i ... drei lo ...*

tonton VIS TRANSIT SPÉC faire maison REL INTERROG DA

Tonton, on va installer une maison pour ... comment ...

L'énonciateur demande à quelqu'un une parcelle de terrain pour un des siens, pour y construire sa maison.

En effet, la paire <**hë a**> est souvent réalisée **ha** à l'oral selon le principe d'économie, et se retrouve souvent écrite de la sorte dans certains récits. Ainsi l'énoncé (5) aurait pu tout aussi bien être réalisé avec une contraction de la paire <**hë a**> et écrit comme ci-dessous (5)', avec exactement le même sens :

(5) *Hmedre hë la i si nge kolo ha trotro tith hnei thihlë.*
 mûr TRANSIT DÉT REL figuier et ANAPH TRANSIT tomber dessus REL roussette
 Le figuier mûrissait et les roussettes s'abattaient dessus.

Cette identité morphologique n'est que de façade, les deux **ha** n'apparaissant pas dans les mêmes contextes : dans la structure <P **ha**> il s'agit du marqueur **hë** et dans la structure <X **ha** P> des marqueurs **hë** et **a** amalgamés.

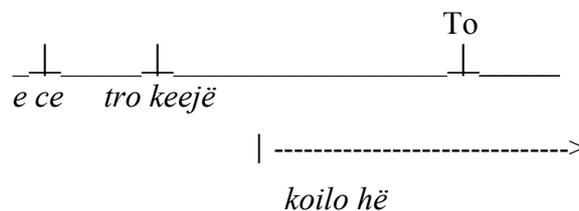
Cette précision faite, voyons, comme pour les marqueurs précédents si **hë** relève du temps chronologique.

VII - 4 LE MARQUEUR *HË* RELÈVE-T-IL DU TEMPS CHRONOLOGIQUE ?

Considérons :

(7) *Hö koilo hë, öni xapo, xapo a tro keejë.* (P2)
 INTERJ là-bas TRANSIT dire 3SG 3SG SPÉC aller vers sud
 Il est parti. Il a dit qu'il allait là-bas.

L'énonciateur parle d'une personne qui était avec lui antérieurement « ici » (*e ce*), et qui a dû « partir » (*tro keejë*), et dès le moment où elle a quitté la place elle « est partie » (*koilo hë*). Et au moment de l'énonciation (To), elle était partie (*koilo hë*) depuis un moment. Nous pouvons représenter les différents procès de la façon suivante :



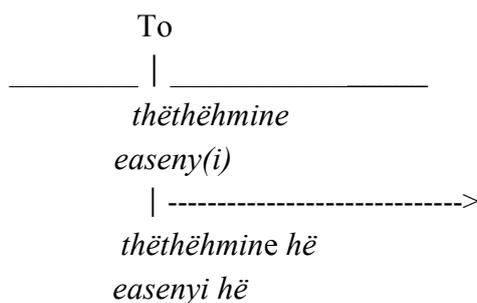
La zone de validité de *koilo hë* englobant le moment d'énonciation, on peut dire que le moment du procès (MP) est celui d'énonciation (To). Avec le marqueur **hë** le moment du procès peut donc être celui d'énonciation comme cela apparaît

encore plus clairement dans les énoncés (8) et (9) où le moment des procès *thëthëhmine* "oublier" et *easeny* "proche" est confondu avec celui d'énonciation. (MP = To).

- (8) *Thëthëhmine hë ni lai huhnahmi ngo celë hi la hnenge lai hna lapaa*
 oublier TRANSIT I SG DX tribu mais PRÉSENT DÉT REL. I SG DX ANTÉR habitude
tro a troa ... (P4)
 aller JONCT aller

J'ai oublié (le nom de) cette tribu mais c'est là où j'avais l'habitude d'aller pour ...

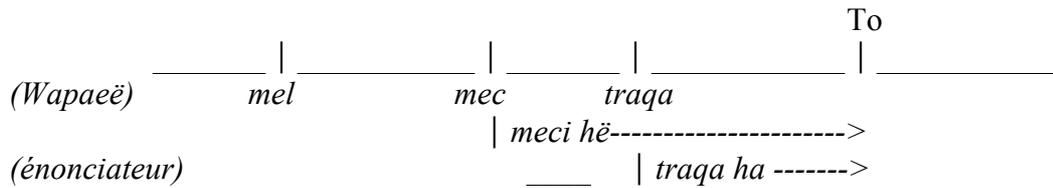
- (9) *Öni utr e sa, Eni a madrin ke easenyi hë la nöj. (AU)*
 dire poulpe alors répondre I SG SPÉC joie car proche TRANSIT DÉT pays
 Le poulpe répondit : "Je me réjouis car le pays est proche".



Le moment du procès est aussi celui de l'énonciation dans les exemples contextualisés suivants : *Manie hë* « il pleut » et *Meji hë ni* "je n'ai plus faim" exprimés au moment où il pleut pour l'un et en réponse à une invitation à manger pour l'autre.

- (10) *Ketre traqa pe hë ni lo e celë nge meci hë Wapaeë. (P4)*
 autre arriver CONTR TRANSIT I SG DA LOC DX et mort TRANSIT Wapae
 Lorsque je suis arrivé ici Wapaeë était décédé.

Dans cet énoncé (10), Wapaeë était encore « vivant » (*mel*) à une étape antérieure, puis il a dû « décéder » (*mec*), et lorsque l'énonciateur est arrivé (*traqa*) Wapaeë était « déjà mort » (*meci hë*). TP < To

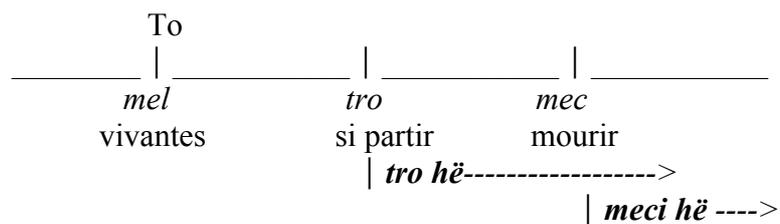


L'énonciateur lui-même, à partir du moment où il est arrivé (*traqa*), se trouve désormais dans le temps de validité de « est arrivé » (*traqa ha*) dont le point de départ est bien antérieur au moment présent. TP < To

(11) ... *e tro hë angeic (lai elany), tre, meci hë nyidro.* (P2)
si partir TRANSIT 3SG DX demain alors mort TRANSIT 3DL
 ... ils mourraient si elle partait demain.

Dans cet énoncé (11), la situation antérieure est constituée par le moment d'énonciation (To). Les deux personnes considérées sont bien vivantes (**mel**). Elles décéderaient demain (**mec**), si la tierce personne s'en allait (**tro**).

Le moment des procès **mec** (mourir) et **tro** (aller), si cela se réalisait ne peut être que postérieur au moment de l'énonciation, étant entendu que le premier est conditionné par le second. MP > To



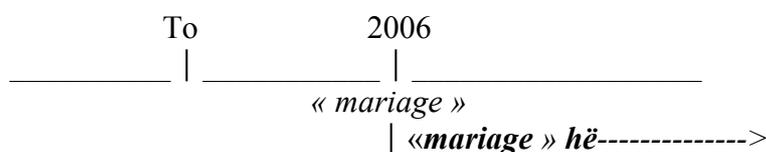
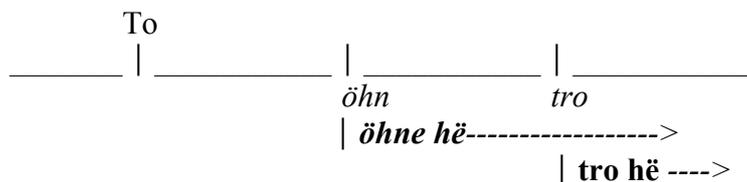
À l'image de l'énoncé (11), la situation antérieure dans les énoncés (12) et (13) suivants est constituée par le moment d'énonciation (To). Mais si dans (12) les deux procès **tro** (*aller*) et **öhn** (*voir*) sont des souhaits, celui de (13) sera vraiment effectif en 2006 et 2007. Dans les deux cas, ils ne peuvent, si cela arrivait effectivement pour (13), qu'être postérieurs au moment d'énonciation.

- (12) *Loie tro pe hë nyidrë a tro elany nge öhne hë nyidrëti la*
 bon partir CONTR TRANSIT 3SG.DÉFÉR SPÉC aller demain et VOIR TRANSIT 3SG.DÉFÉR DÉT
qëmekene la fõi Toto. (P2)
 visage DÉT femme Toto

Il serait bon que lorsqu'il partira demain il ait vu le visage de la femme de Toto.

(Ce sont les paroles d'une femme : elle aimerait que son fils se marie pour que son vieux mari puisse voir le visage de sa femme avant de mourir).

- (13) « *Mariage* » *hmaca jë hë e 2006 me 2007 me. (P2)*
 mariage encore ASP TRANSIT LOC 2006 et 2007 et
 On refera les mariages en 2006 ou 2007.



Hë n'indique donc pas, comme l'avait bien noté M. Lenormand (1999 : 209), un repérage temporel, ne relève pas du temps chronologique. S'il peut indiquer "un état passé définitif, une action achevée" il s'emploie aussi dans des énoncés relevant de l'actuel, de l'avenir ou de l'hypothétique.

Si le statut de variante contextuelle de *ha* est bien admis, pour M. Lenormand il peut aussi "signifier que la progression d'une action en cours est prise en compte en un point de son déroulement sans que cela signifie, comme avec *hë*, qu'elle est achevée". Il marque alors l'aspect "imperfectif". À l'exemple donné par l'auteur et que nous reproduisons ci-dessous (14) nous opposerons l'exemple (15) où *hë* marque autant l'imperfectif que *ha* dans (14).

(14) *Mama ha la wětresij.*
 être visible TRANSIT DÉT étoile
 L'étoile devient visible.

(15) *Meköle hë la nekönatr.*
 dormir TRANSIT DÉT enfant
 L'enfant s'est endormi.

Ha, variante contextuelle de **hë**, signifie exactement la même chose. Toutefois ce qui est signifié ici n'est pas la signification de **hë** puisqu'il peut également marquer l'aspect "perfectif" comme l'ont noté tous les auteurs. D'autre part, si l'on prend l'exemple (15) la traduction peut tout aussi bien être : ❶ *l'enfant s'est endormi*, ❷ *l'enfant s'est enfin endormi*, ❸ *l'enfant dort désormais*, ❹ *l'enfant dort enfin*, ❺ *l'enfant est endormi*. Ces différentes traductions détiennent toutes la valeur de **hë**. Quelle est cette valeur ?

On peut poser l'hypothèse que l'opération dont **hë** est la marque est quelque chose d'autre, l'aspect "accompli" ou "non accompli", "passé définitif", "action achevée" ... n'étant que des valeurs contextuelles.

VII - 4 Qu'indique réellement le marqueur **hë** ?

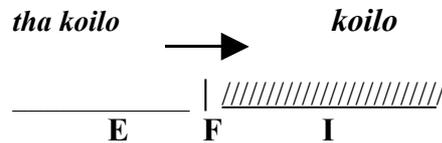
Reprenons les énoncés (7) et (10) que nous reproduisons ci-dessous ((16) et (17)), et que nous allons illustrer selon le modèle topologique de Culioli (1991).

(16) *Hö koilo hë, öni xapo, xapo a tro keejë. (P2)*
 INTERJ là-bas TRANSIT dire 3SG 3SG SP ÉC aller vers sud
 Il est parti. Il a dit qu'il allait là-bas.

(17) *Ketre traqa pe hë ni lo e celë nge meci hë Wapaeë. (P4)*
 autre arriver CONTR TRANSI 1SG DA LOC DX et mort TRANSIT Wapae
 Lorsque je suis arrivé ici Wapaeë était décédé.

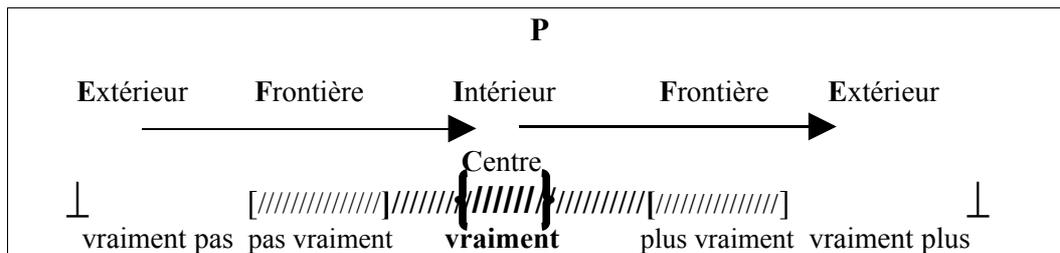
En disant **koilo hë**, dans l'énoncé (16), l'énonciateur parle d'une personne qui n'était pas encore parti tantôt (**tha koilo**, « **pas koilo** »). Maintenant il n'est plus là,

il est parti (*koilo hë*). On peut schématiser ce changement de la manière suivante.



Commentaires : Antérieurement, la personne était dans la zone de *tha koilo*, donc à l'extérieur (E) du concept de *koilo*. Puis il a commencé à partir (*tro*) et, ce faisant, il passe la frontière (F) entre le « non *koilo* » et le « *koilo* ». Dès qu'il a passé la frontière, il est à l'intérieur (I) du concept de *koilo* (*koilo hë*). Mais le passage de la « frontière » séparant le « non concept » du « concept » peut aussi prendre un certain temps, le temps qu'il faut pour être vraiment dans le concept. Nous représentons donc cette frontière par un espace borné [] la borne de droite (), la « borne terminale » par opposition à la « borne initiale » ([), étant celle qui fait vraiment passer dans le concept. Le même bornage est effectué à la « sortie » du concept avec une fonction inverse des bornes.

Cela donne le schéma topologique suivant :



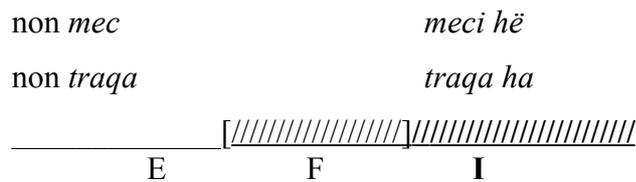
De l'énoncé référencé (17), ôtons préalablement la particule *pe* (...), pour avoir *hë* en emploi seul (18). Cette opération ne nuit en rien au sens de l'énoncé car la nuance apportée par *pe* (nous parlons de ce marqueur au chapitre suivant) n'est pas rendue dans la traduction qui est donnée.

- (18) *Ketre traqa (...) ha ni lo e celë nge meci hë Wapaeë. (P4)*
 autre arriver TRANSIT I SG DA LOC ici et mort TRANSIT Wapaeë
 Lorsque je suis arrivé ici Wapaeë était décédé.

Considérons séparément les deux personnages de l'énoncé : Wapaeë et l'énonciateur.

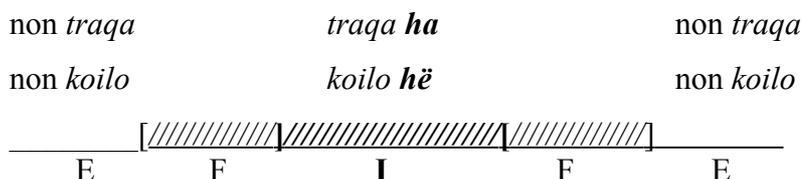
1-Antérieurement, *Wapaeë* n'était pas « mort » (*mec*). Il était à l'extérieur (E) du concept. Puis il a dû mourir (*mec*) et donc il a passé la frontière (F) entre le « non mort » et le « mort » pour arriver à l'intérieur (I) du concept de « mort » (*meci hë*).

2-**L'énonciateur**, antérieurement, n'était pas arrivé (*traqa*). Il était encore à l'extérieur (E) du concept de *traqa* (non *traqa*). Puis il est arrivé (*traqa ha*)(I) après avoir passé la frontière (F).



koilo hë dans (16), *meci hë* et *traqa ha* dans (18) sont donc trois nouvelles situations succédant à trois situations antérieures après avoir passé une frontière. Si le principe de passage de frontière semble admis pour chacun des concepts le passage de la zone frontière donne lieu à des situations particulières.

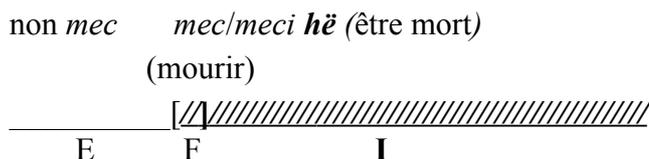
En disant « *koilo hë* » pour quelqu'un qui est parti, on peut émettre plusieurs situations possibles de cette personne au moment de l'énonciation. Elle peut être partie depuis longtemps, ou depuis peu ; il peut être parti tout de suite ou en traînant un peu; il peut être parti en marchant ou en courant. D'autre part, cette personne peut ne pas être partie pour toujours. Elle peut revenir. Le concept de « *koilo hë* » peut n'être que passager, il est donc aussi borné à droite comme il l'est à gauche. Et il en va de même pour « *traqa ha* ». Une fois qu'on est arrivé on n'est pas condamné à « être arrivé ». On peut repartir pour « arriver de nouveau ». Nous pouvons schématiser ces différentes situations de la manière suivante, avec peut-être une frontière moins importante pour *traqa* :



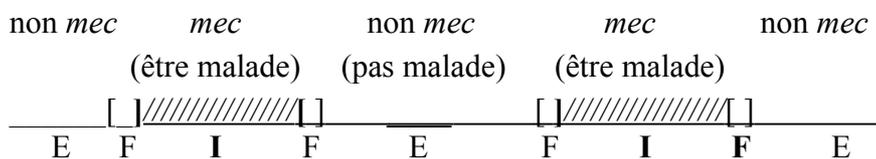
À la différence de *koilo* et de *traqa* le concept de *mec* peut être envisagé sous deux angles. On peut l'envisager de manière « provisoire » ou de manière « définitive ». Avec *hë* (*meci hë*, être mort), la transition est « mourir », dès qu'on « meurt » (*mec*), on est « mort » (*meci hë*). Il n'y a pas d'idée de provisoire. Une fois passée la frontière de *mec*, on est dans l'état de « mort » qui est définitif. On ne peut pas « mourir provisoirement ». La notion « *meci hë* » n'est pas bornée à droite. Si on envisage « *mec* » de manière provisoire, alors on est juste « malade » (*a mec*). « Être malade », c'est être « *mec* passagèrement ». La notion « *a mec* » est bornée à droite.

On peut schématiser ces deux interprétations de la notion de *mec* de la manière suivante :

meci hë



a mec



Employé seul, *hë* indique donc, comme l'a noté C. Moysse-Faurie (1998), une opération de transition d'un état antérieur vers un nouvel état, d'une situation antérieure vers une nouvelle situation en passant une frontière, que cette situation

soit provisoire ou définitive. Là il y a tel état, telle situation qui n'existait pas auparavant. L'opération indiquée ici par *hë*, a également été relevé dans d'autres langues kanak, avec d'autres morphèmes, comme par exemple *ucè* en *cèmuhi* (J. C. Rivierre, 1980) ou *wâ* en *xarâcùù* (C. Moysse-Faurie, op.cit). Voici ce que C. Moysse-Faurie écrit à propos du *wâ* :

La marque aspectuelle du transitionnel **wâ** rend compte avant tout du passage d'une situation, d'un état à un autre. Elle peut aussi traduire un inchoatif, un "état sur le point d'être réalisé". Soit l'action a débuté, et **wâ** insiste alors sur le caractère effectif de ce début ; soit l'action est terminée, et **wâ** rend compte de la transformation effectuée.¹⁴⁶

C'est cette construction d'une « transition entre deux états » (pas encore —> désormais) qui fait dire en *drehu* « *eni hë lai* » (j'arrive) traduit littéralement par « je suis arrivé là (où tu es) ».

Si comme l'indique cet auteur, le point commun dans les situations impliquant un avant et un après, c'est la notion de transition, nous dirons plus « c'est le point pertinent ».

HË = transition situationnelle accomplie (TRANSIT)

Le schéma topologique donne une image assez claire sur l'opération indiquée par *hë* et apporte une explication aux différentes traductions en français données plus haut à l'énoncé *drehu* (15) : *meköle hë la nekönatr* (❶❷❸❹❺).

Et il pourrait y en avoir plus si l'on considère que la notion “meköl” veut aussi bien dire “dormir” que “être allongé”. Quand on s'allonge (*meköl*) ce n'est pas forcément pour “dormir” (*meköl*). D'ailleurs on peut “dormir les yeux ouverts” (*meköle goe*). Mais c'est déjà une position propice à l'endormissement.

Aussi “meköle **hë** la nekönatr” évoque-t-il plus la transition (F) de « *tha meköl* » (pas dormir) (E) à « *meköle* » (désormais dormir) (I), c'est-à-dire que l'on rend compte non seulement à la fois de l'état initial et de l'état qui en résulte, appelé

¹⁴⁶ C. Moysse-Faurie, 1998.

état résultant, où l'enfant dort, mais aussi du processus d'endormissement qui constitue une frontière (F) entre les deux états. Ce sont ces différentes interprétations sur l'intérêt supposé porté par l'énonciateur, soit au processus en cours ou mené à terme, soit à l'état résultant, qui donnent les différentes traductions vues plus haut de l'énoncé (15) que nous reproduisons.

Meköle hë la nekönatr.

- | | | |
|--------------------------------|---|----------------------|
| ① l'enfant s'est endormi | } | (processus accompli) |
| ② l'enfant s'est enfin endormi | | |
| ④ l'enfant dort enfin | | |
| ③ l'enfant dort désormais | } | (état résultant) |
| ⑤ l'enfant est endormi. | | |

Donc si avec *hë* l'énoncé peut porter sur un “fait accompli”, “sur l'arrêt du procès ou de l'état et le terme atteint”, ou sur une “action qui a déjà débuté” mais qui peut être “interrompue”, ce ne sont que des possibilités parmi d'autres. Ce qui est permanent avec *hë* c'est bien l'existence d'un avant et d'un après.

“L'enfant dort (il ne dormait pas)”.

Hë est donc un marqueur aspectuel. Il indique, indépendamment du repérage temporel, une phase du déroulement d'un procès, un nouvel état par rapport à un repère.

Pour compléter l'argumentation et ainsi conforter cette thèse de la valeur transitionnelle de *hë*, nous allons mettre les énoncés (9) (14) et (15) à la forme négative en utilisant la locution négative *tha ... pala kö*. À la différence de *tha ... kö* qui nie simplement une notion (*tha kuli kö*, ce n'est pas un chien, *tha meköle kö*, il ne dort pas), *tha ... pala kö* indique une transition non effectuée entre deux états, deux situations, mais qu'on s'attend à voir se réaliser.

(9) *Öni utr e sa, Eni a madrin ke easenyi **hë** la nöj. (AU)*

dire poulpe alors répondre 1SG SPÉC joie car proche TRANSIT DÉT pays

Le poulpe répondit : “Je me réjouis car le pays est proche“.



(19) *Öni utr e sa, Eni a madrin ke **tha** easenyi **pala kö** la nöj.*

dire poulpe alors répondre 1SG SPÉC joie car NÉG proche encore DÉT pays

Le poulpe répondit : “Je me réjouis car le pays n'est pas encore proche“.

(14) *Mama **ha** la wëtresij.*

visible TRANSIT DÉT étoile

L'étoile devient visible.



(20) *Tha mama **pala kö** la wëtresij.*

NÉG visible encore DÉT étoile

L'étoile n'est pas encore visible.

(15) *Meköle **hë** la nekönatr.*

dormir TRANSIT DÉT enfant

L'enfant s'est endormi.



(21) *Tha **meköle pala kö** la nekönatr.*

NÉG dormir encore DÉT enfant

L'enfant ne s'est pas encore endormi.

Nous observons que **hë** qui, rappelons-le, indique le passage à une nouvelle situation, à un nouvel état, après une transition, commute systématiquement avec **tha ... pala kö** qui, à l'inverse, nie le passage à un nouvel état, à une nouvelle situation, donc indique l'état en cours ou pré-transitionnel.

Tha P pala kö — (transition) —▶ P hë
--

Hë s'oppose également à **tha ... hmaca kö** qui indique la sortie de cet état, de cette situation. Avant il y avait telle situation, maintenant on en est sorti.

(22) *Tha mama hmaca kö la wětresij.*

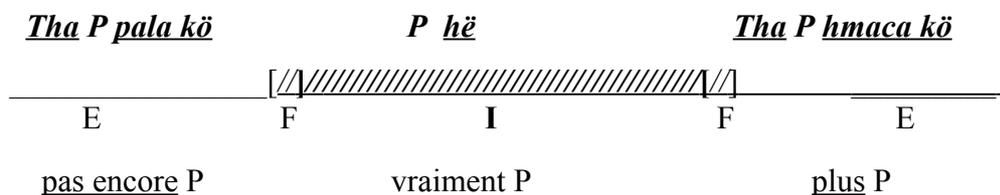
NÉG visible encore RÉM DÉT étoile

L'étoile n'est plus visible.

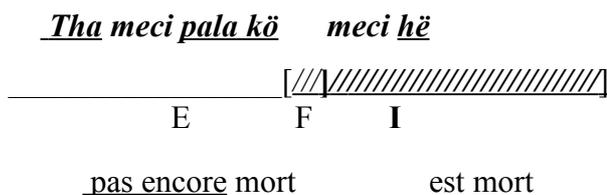
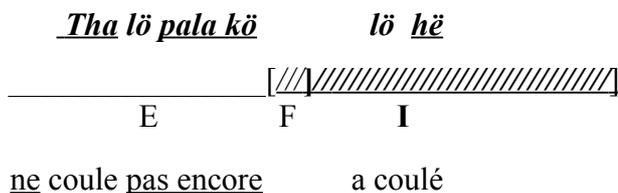
Glose : L'étoile était visible tantôt, là elle n'est plus visible.



Nous représentons ces trois états, ces trois situations <Tha P pala kö>, <P hě> et <Tha P hmaca kö> dans le schéma topologique ci-dessous.



Bien évidemment la sortie de la nouvelle situation, du nouvel état, ne concerne pas les procès dits « téliques », qu'ils le soient de nature, ou selon le contexte comme *lö* (couler, bateau) et *mec* (mourir). Le premier (*lö*) se définit comme un « changement d'espace en passant une frontière » et le second (*mec*) comme un « dépérissement ».



VII - 5 Le marqueur *hě* conserve-t-il sa valeur aspectuelle quelle que soit la nature de P ?

Les énoncés donnés en exemple ci-dessus étant tous de la structure <P *hě*> ou <P *hě* (la) X>, on peut considérer que *hě* est une modalité prédicative. Si la place de P est souvent occupée par un procès qui peut être un processus ou un état, cette place n'est pas une exclusivité de cette fonction comme elle n'est pas une exclusivité de la valeur de transition donnée à *hě*.

a) P *hě* P = Nom propre (ou un état de l'être)

Considérons :

(24) *Piliwe hě la joxu ne Jozip.*
Piliwe TRANSIT DÉT chef REL Jozip

C'est désormais Piliwe le chef de Jozip.

Nous avons ici une structure de type <P *hě* X> où la place de P est occupée par un nom propre et où la relation PX est une relation identification. Cette identification opérée entre une personne et une fonction donne une valeur particulière à la relation de transition indiquée par *hě*. S'il indique bien le passage d'un état vers un autre, cet état n'est pas constitué par P mais plutôt par l'ensemble constitué par PX qu'aspectualise *hě*, donc d'un état de :

« *tha Piliwe la joxu ne Jozip* » (pas Piliwe le chef de Jozip)

à celui de :

« *Piliwe la joxu ne Jozip* » (Piliwe le chef de Jozip).

La transition s'est effectuée de la non identification de P et de X à leur identification.

Extérieur	Frontière	Intérieur
vraiment pas	pas vraiment	vraiment
« <i>Piliwe la joxu ne Jozip</i> »	« <i>Piliwe la joxu ne Jozip</i> »	« <i>Piliwe la joxu ne Jozip</i> »

On retrouve cette identification de P avec X dans l'énoncé référencé suivant où l'entité *qatre trahmany* (vieux) est considéré dans ce contexte comme une modalité de l'être, mais aussi dans les énoncés où P est une profession.

(25) *Wanamatra nga i qatre trahmanyi hë angatr elanyi lai.* (P2)

EXCLAM alors ACT vieux homme TRANSIT 3PL demain DX

Ben dis donc ils seront bien trop vieux demain.

Exclamation humoristique d'une femme en entendant dire que l'on va reporter des mariages dans la famille à cause du mariage du fils du grand chef qui se prépare. Les jeunes seront trop vieux pour être mariés.

Le changement d'état là encore concerne l'ensemble PX aspectualisé par *hë*, donc d'un état de « *tha qatre trahmany - angatr* » (pas vieux-eux) à celui de « *qatre trahmanyi - angatr* » (vieux-eux), comme dans l'exemple suivant d'une situation « *tha qa kohmijë - epun* » (pas être allés là-bas - vous) à celle de « *qa kohmijë - epun* » (être allés là-bas - vous).

(26) *Ke eni pe hë a atre thupen ka hape qai epuni hë kohmijë.*

CONN 1SG CONTR TRANSIT SPÉC savoir après que revenir de 2PL TRANSIT là-bas

J'ai su seulement après que vous étiez allés là-bas. (C7)

On note que, dans l'exemple ci-dessus, *hë* est encadré par les deux éléments constitutifs de P, à savoir *qa* et *kohmijë*.

b) P *hë* P = caractéristiques ou propriétés

(27) *Ame e caalepi, ke iji goroke hë la itre fõe.* (P2)

PRÉSENT1 LOC là côté sud PRÉSENT2 boire alcool TRANSIT DÉT PLUR femme

À côté, maintenant, les femmes boivent.

(On parle des femmes d'une tribu limitrophe de celle de l'énonciateur)

(28) *Celë hi kepin matre hetre pune hë lai aji enehila ngo ka pë pun*

PRÉSENT CAUSE que exister queue TRANSIT DX rat maintenant mais STAT sans queue

ekö. (AU)

avant

C'est la raison pour laquelle le rat a maintenant une queue mais autrefois cet animal n'en avait pas.

iji gorok (boire de l'alcool) dans (27) et *hetre pun* (avoir une queue) dans (28) sont des nouvelles situations qui succèdent à *tha iji gorok* (ne pas boire d'alcool) et *tha hetre pun* (ne pas avoir une queue).

c) P **hë** P = Lieu

Dans l'énoncé (7) où **P** est constitué d'un locatif spatial, le directionnel *koilo* (là-bas), *hë* possède aussi cette valeur de changement, dans le cas présent, de lieu : « Il est maintenant là-bas, mais tantôt il était là ».

Mais ce peut être aussi un toponyme ou toute notion indiquant un lieu, comme dans l'exemple ci-dessous où il faut comprendre « chez les gens de Ciole » (*thei angetre Ciole*).

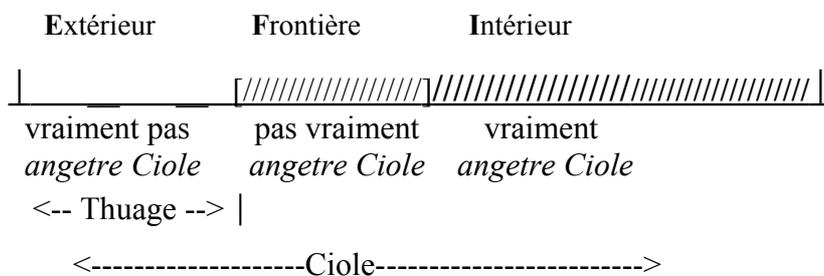
(29) *Ame lai e Thuage, tre, angetre Ciole hë lai. (P4)*

PRÉSENT1 DX LOC Thuage PRÉSENT2 habitant.de Ciole TRANSIT DX

À Thuage, c'est déjà Ciole (Littéralement "c'est déjà les gens de Ciole").

(Glose : Les terres de Thuage appartiennent aux gens de Ciole, donc lorsqu'on est à Thuage, on est à Ciole).

À Thuage, qui n'est pas Ciole mais qui appartient aux gens de Ciole, on n'est pas loin de Ciole. Donc avant d'arriver à Ciole, en venant de l'extérieur (vraiment pas), on s'en approche, on passe sur les terres de Thuage qui appartiennent aux gens de Ciole (pas vraiment) et dès le franchissement de la borne finale (ça peut être simultané) on est à Ciole (vraiment).



Ce qui est à noter avec cet exemple c'est que **hë** ne porte pas uniquement sur

« *angetre Ciole* » (les gens de Ciole), mais sur « *angetre Ciole lai* » (chez les gens de Ciole), la particule *lai* renvoyant à *Thuage* qui est un terrain situé sur les terres limitrophes faisant partie de la tribu de Ciole.

Glose : « Avant Thuage, on n'est pas à Ciole, à Thuage on peut considérer qu'on est à Ciole ».

Cette valeur de transition de *hë* est conservée également avec une structure à procès hypothétique comme dans l'énoncé référencé suivant.

(30) ... *e tro hë angeic , tre, meci hë nyidro.* (P2)

si partir TRANSIT 3SG alors mort TRANSIT 3DL

... ils mourraient si elle partait.

On ironise sur une belle fille qui ne s'occupe pas bien de ses beaux-parents et qui, malgré tout, fait croire à tout le monde le contraire. L'énonciateur n'est pas dupe.

Le changement de situation *meci hë* (être mort), si hypothétique qu'il soit puisque conditionné par *tro hë* (être parti), est là encore précédé par une période de transition.

Extérieur	Frontière	Intérieur
vraiment pas <i>e tro</i>	pas vraiment <i>e tro</i>	vraiment <i>e tro</i>
« si partir »	« si partir »	« si partir »
vraiment pas <i>mec</i>	pas vraiment <i>mec</i>	vraiment <i>mec</i>
« mort »	« mort »	« mort »

d) P *hë* P = entité

Considérons ces exemples :

(31) *Hawe, uma ha lai ngo ame lo ...* (CP)

bon ben maison TRANSIT DX mais PRÉSENT DA ...

Ben ça c'est déjà une maison (on peut l'appeler ainsi) mais avant ...

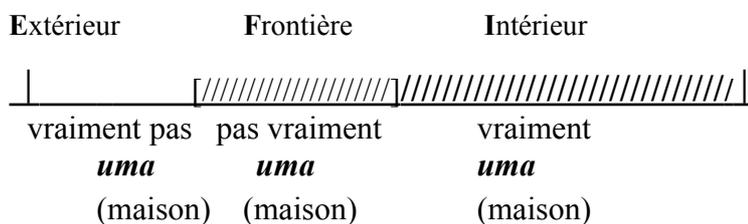
(32) *Kolo (...) laka uma ha e kuë ngo pë pala kô ka lapan.* (P4)
 ANAPH que maison TRANSIT LOC ouest mais pas encore RELAT habiter

C'était à l'époque où il y avait déjà une maison là-bas mais personne n'y habitait encore.

(33) *Tro la fôe a traqa nge hetre hnalapa ha.* (P2)
 aller DÉT femme SPÉC arriver et exister maison TRANSIT

Il faut qu'il y ait déjà une maison quand la femme arrive.

ha indique, dans (31), le passage d'un état de « non maison » à un état de « maison ». Avant **ce** n'était pas une maison, maintenant **ça** en est une.



La relation de transition indiquée par **hë** peut donc concerner une entité X. Avant ce n'était pas vraiment telle entité, puis ça l'est devenue en passant une frontière représentée par un étalon validant la notion (X **hë**).

Si le terme **uma** (maison) dans l'énoncé référencé (32) est bien le même que celui de l'énoncé précédent, la nature de P y est différente. Si nous avons la même structure <P **hë**>, la tournure "**uma ha e kuë**" est en fait une forme elliptique de la forme ci-dessous :

(34) *Hetre uma ha e kuë.*
 exister maison TRANSIT LOC là-bas

Il y avait déjà une maison là-bas (alors qu'il n'y en avait pas auparavant).

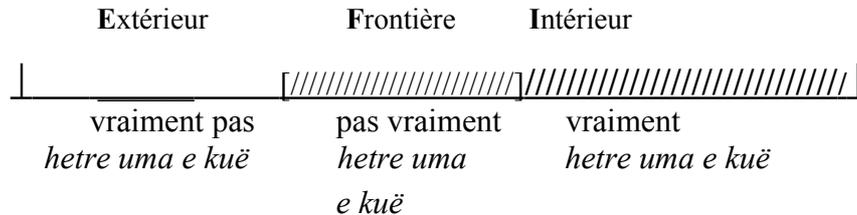
La particule **hetre** s'emploie « pour *prédiquer* l'existence de quelque chose, c'est-à-dire pour indiquer que cette chose existe, se manifeste concrètement en un lieu et un moment donnés »¹⁴⁷.

Dans (32) **ha** n'indique pas uniquement le passage de la « non existence d'une maison » à « son existence » (*hetre uma ha*), mais aussi le passage de la « non existence d'une maison là-bas » à l'« existence d'une maison là-bas » (*hetre uma*

¹⁴⁷ Lercari et alii, 2001 : 73

ha e kuë).

« Avant il n'y avait pas de maison là-bas, à l'époque dont je parle il y en avait une ».



courant dans les langues¹⁴⁸ et qui existe dans toutes les langues kanak, aussi bien à l'assertif affirmatif que négatif¹⁴⁹.

Mais s'il permet de prédiquer l'existence de quelque chose ou d'indiquer que quelque chose existe, *hetre* ne donne pas de précision exacte sur la quantité, ce que permettent les numéraux et les ordinaux comme ci-dessous.

(36) *Lue uma i Bole hë.*

deux maison REL Bole TRANSIT

Bole a maintenant deux maisons.

Glose : Avant Bole n'avait pas deux maisons, maintenant il en a deux.

(37) *Hnaaluene uma i Bole hë lai.*

deuxième maison REL Bole TRANSIT DX

Bole en est à sa deuxième maison.

Glose : Antérieurement, Bole n'en était pas à sa deuxième maison, maintenant il en est à sa deuxième.

La relation de transition indiquée par *hë* peut donc concerner une possession, une quantité dénombrable ou non.

e) P *hë* P = moment

(38) *Nango hejiheji hë ngo hnei eahun hna pane tupath troa pane*
un peu soir TRANSIT mais REL 1PL.EXCL ANTÉR d'abord essayer VIS d'abord

traqa e celë ... (C5)

arriver LOC ci

Il est un peu tard mais nous avons tenu à venir quand même ...
(Littéralement « il fait déjà un peu soir »).

(L'énonciateur s'excuse de l'heure tardive, mais il se devait d'arriver pour participer à une coutume de mariage).

La fonction **P** est occupée dans cet énoncé par un marqueur de temps autonome *nango hejihej* (un peu le soir) et *hë* y indique le passage d'un moment « *tha nango hejihej* » à un moment « *nango hejihej* ».

¹⁴⁸ LYONS J., 1977.

¹⁴⁹ C. Moyse-Faurie et F. Ozanne-Rivierre, 1999.

Extérieur	Frontière	Intérieur
vraiment pas <i>nango hejihej</i>	pas vraiment <i>nango hejihej</i>	vraiment <i>nango hejihej</i>
un peu soir	un peu soir	un peu soir

La particule **hë** est d'ailleurs très utilisée dans les formules d'au revoir, où l'on se fixe une prochaine rencontre. La prochaine rencontre, après celle-là (qui constitue l'état antérieur), se fera *tantôt* ou *un peu plus tard* (39), *demain* (40) ou *lundi* (41).

(39) *Edrahe hë.*
 tantôt TRANSIT
 À tantôt.

(40) *Elanyi hë.*
 demain TRANSIT
 À demain.

(41) *E thupenehmi hë.*
 LOC lundi TRANSIT
 À lundi prochain.

La relation de transition indiquée par **hë** peut donc concerner une portion de temps, un moment ... dont l'étalonnage peut être très divers. Ça peut être un marqueur de temps autonome comme ci-dessus ou comme dans "**7h hë**" (*Il est 7 heures*), mais ça peut être aussi toute portion de discours indiquant une "période" comme ci-dessous :

(42) *Ame hë lo kovasio e Nang, ame hë lai lapa sa i*
 PRÉSENT TRANSIT DA Pâques LOC Nang PRÉSENT TRANSIT DX groupe correspondant REL
xapo, hna lapa ha e cili hnalapa i angeic e cili. (P4)
 3SG ANTÉR rester TRANSIT LOC là demeure REL 3SG LOC là

Durant la Pâques à Nang (3), la paroisse qui lui a été attribuée (2), elle a été hébergée dans sa maison qui se trouve là (1).

Dans cet énoncé, il y a une relation de transition assez complexe, à cause d'une structure enchâssée, validée d'abord par **ha** indiquant le passage d'un "*tha hna lapa e cili*" (ne pas être hébergé là) à "*hna lapa e cili*" (être hébergé là) (1), ensuite

par les deux **hë** indiquant respectivement le passage d'un "*tha hna lapa e cili la lapa sa i xapo*" (paroisse attribuée non hébergée) à "*hna lapa e cili la lapa sa i xapo*" (2) (paroisse attribuée hébergée) et le passage d'un "*tha hna lapa e cili lo kovasio e Nang*" (non hébergé durant la Pâques à Nang) à "*hna lapa e cili lo kovasio e Nang*" (être hébergé durant la Pâques à Nang) (3) segment comportant l'indication de temps *lo kovasio e Nang*, ((durant) la Pâques à Nang). Et toute cette succession de transitions a servi à justifier le fait qu'il y avait déjà une maison à un endroit donné : *hnalapa i angeic e cili* (sa maison qui se trouve là).

C'est la mise en valeur de deux segments du discours par la tournure "ame..." placée en début d'énoncé et ponctuée par **hë**, en l'occurrence les segments (2) et (3) qui a généré cette relation de transition assez complexe. En effet, l'énonciateur aurait pu faire l'économie des deux **hë** et dire tout simplement :

(43) *Ame lo kovasio e Nang, ame lai lapa sa i xapo, hna*
PRÉSENT DA Pâques LOC Nang PRÉSENT DX groupe correspondant REL 3SG ANTÉR
lapa ha e cili hnalapa i angeic e cili. (P4)
rester TRANSIT LOC là demeure REL 3SG LOC là

Durant la Pâques à Nang (3), la paroisse qui lui a été attribuée (2), elle a été hébergée dans sa maison qui se trouve là (1).

Les deux **hë** dans l'énoncé (42) y sont donc superflus car redondants, la redondance étant un phénomène très courant dans le discours oral. Toutefois leur présence indique assez nettement une volonté de l'énonciateur de passer à quelque chose de nouveau, voire de dire quelque chose de nouveau (à savoir le fait que la personne a construit une maison) dont le "moment de la Pâques à Nang" a servi de premier repère (*Ame hë lo kovasio e Nang ...*).

hë indique donc doublement ici un « passage », d'une part d'une situation à une autre au-delà et en-deçà de la « Pâques à Nang » (Avant la Pâques à Nang "*La paroisse qui lui a été attribuée n'a pas été hébergée dans sa maison qui se trouve là*" et après la Pâques, "*elle y a été hébergée*"), et d'autre part, d'un point de discussion vers un autre, les deux étant toutefois liés (« Voilà pourquoi au moment de la Pâques à Nang ... »).

La valeur transitionnelle s'est donc doublée d'une valeur énonciative que l'on retrouve dans l'énoncé référencé suivant :

- (44) *Ame Hnyawane lo ka eënyi pala hi xapoti e cili ngo hnene hë lo*
PRÉSENT Hnyawane DA STAT cultiver toujours 3SG LOC là mais cause TRANSIT DA
laka genyi hë xapo nge wezipo pena ha Tila qatre lo matre tha
que faible TRANSIT 3SG et malade TRANSIT Tila vieux DA CONN NÉG
eënyi ju hë xapo. (P4)
cultiver ASP TRANSIT 3SG

Hnyawane, il cultivait toujours par là mais du fait qu'il était devenu faible et que la vieille Tila était devenue handicapée, il n'y cultivait plus.

À l'image des deux premiers *hë* dans l'énoncé précédent (42) (le deuxième et le troisième *hë* ainsi que *ha* entrent dans une structure <P *hë* X> (ou <Tha P *hë* X>)), le premier *hë* semble ici redondant, une redondance rappelons-le normale dans un contexte oral.

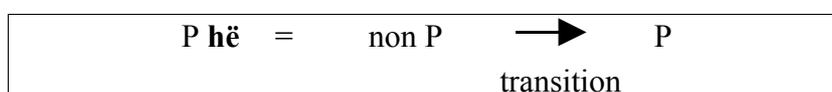
Mais il indique encore ici, outre un changement de situation dû à un changement de condition physique, un changement de « point de discussion » à la différence, avec l'énoncé précédent, que les deux points de discussion en question (1 et 2) sont ici présents dans le même discours :

- (45) 1 *Ka eëny pala hi Hnyawane qatre lo e cili,*
STAT cultiver toujours Hnyawane vieux ANAPH LOC là
 Le vieux Hnyawane avait l'habitude de cultiver là
- 2 *ngo hnene hë lo laka genyi hë xapo nge wezipo pena ha Tila*
mais cause TRANSIT ANAPH que faible TRANSIT 3SG et malade tour TRANSIT T.
qatre lo
vieux ANAPH.
mais il est devenu fatigué et la vieille Tila est devenue handicapée,
- 3 *matre tha eënyi hë xapo.*
alors NÉG cultiver TRANSIT 3SG
alors il n'y cultivait plus.

Glose : **Avant** il cultivait (1), **maintenant** il ne cultive plus (3), **c'est du fait qu'entre temps** il est arrivé quelque chose (2).

La situation en 3 a suivi celle en 1 et ce changement a été provoqué par des causes évoquées en 2 qui constitue un repère temporel.

Quelle que soit la nature de P, dans tous les cas, *hë* indique un changement de situation, le passage vers un nouvel état qui n'était pas avéré auparavant, une transition : un passage de l'état « non-P » à « P », d'une « non existence » à une « existence », d'une « non possession » à une « possession », de « telle quantité » à « telle autre quantité », de « tel ordre de classement » à « tel autre ordre », etc.



VII - 6 Le marqueur *hë* conserve-t-il cette valeur quelle que soit la forme de l'énoncé ?

Comparons :

(46) *Piliwe hë / la joxu ne Jozip.*

Piliwe TRANSIT DÉT chef REL Jozip

Piliwe est désormais / le chef de Jozip.

(47) *Piliwe hë / la joxu ne Jozip ?*

Piliwe TRANSIT DÉT chef REL Jozip

Piliwe est-il désormais / le chef de Jozip ?

(48) *Tha Piliwe hë / la joxu ne Jozip.*

NÉG Piliwe TRANSIT DÉT chef REL Jozip

Piliwe n'est plus désormais / le chef de Jozip.

Dans les énoncés ci-dessus qui constituent des unités phrastiques, le changement d'état concerne à chaque fois l'ensemble PX aspectualisé par *hë*. Dans (46) et (47) la transition se fait d'un état de « *tha Piliwe la joxu ne Jozip* » (Piliwe pas le chef de Jozip) à celui de « *Piliwe la joxu ne Jozip* » (Piliwe est désormais le chef de Jozip), avec la nuance que la tournure est déclarative dans l'un et interrogative dans l'autre, et inversement dans (48) d'un état de « *Piliwe la joxu ne Jozip* » (Piliwe le chef de Jozip) à celui de « *tha Piliwe la joxu ne Jozip* » (Piliwe pas le

chef de Jozip).

Cette différence d'orientation dans le changement (état négatif -> état positif ou, inversement, état positif -> état négatif) explique les traductions en français par « est désormais P » ou par « n'est plus P » qui confirment bien l'existence d'un état antérieur auquel le nouvel état a succédé, et cela quelle que soit la forme de l'énoncé.

Dans l'exemple référencé (49) ci-dessous, de forme négative, la situation considérée « *tha iwesitrë hë* » (ils ne se disputaient plus) succède à une situation antérieure « *iwesitrë* » où les gens se disputaient. Et dans (50), où il s'agit d'une injonction, celle-ci succède à une situation où il n'était pas demandé de se lever.

(49) *Kösë lo ka hape qaane ju hi lo lai lapa hnyawa ju hi angatr, tha*
 comme DÉT que commencer ASP RESTR DA DX rester bien ASP RESTR 3PL NÉG
iwesitrë hë. (P4)
 querelle TRANSIT

C'est ainsi que depuis là ils se sont tenus tranquille, ils ne se sont plus disputés.

(50) *Cile jë hë!*
 debout INJ TRANSIT

Mets-toi debout maintenant !

Cette valeur de *hë* indiquant une transition, un passage d'un état antérieur à un nouvel état, d'une situation antérieure à une nouvelle situation est conservée quelle que soit la forme de la structure, qu'elle soit déclarative, interrogative, négative, exclamative, injonctive, etc.

VII - 7 Les locutions avec *hë*

Le marqueur aspectuel *hë* se combinant avec certains lexèmes ou certaines particules pour former des locutions, nous allons vérifier si la valeur de transition de *hë* est conservée dans celles-ci.

a) <**Ame hë**> *ame* (présentatif)

La combinaison de *ame* (présentatif) avec *hë* donne la locution <*ame hë*> qui indique un changement de situation. Voilà où en est la situation qui s'oppose à une situation antérieure.

(51) *Ngo ame hë lai kösë lo ka hape lue atre hë, ke neköne*
 mais PRÉSENT1 TRANSIT DX comme DA que deux homme TRANSIT PRÉSENT2 enfant
lai luelue Treulu. (P4)
 DX deux T.

Mais au moment où ils étaient déjà des hommes, c'étaient les enfants de Treulu.

L'énonciateur parle de ses ancêtres qui étaient encore, à une époque antérieure, des « esprits », mais à l'époque considérée ils étaient déjà des humains. On les appelait « les enfants de Treulu ».

Avant ils n'étaient pas encore des hommes (E), après ils sont devenus des hommes (I), et c'est là qu'on a dit que ce sont « les enfants de Treulu ».

b) <**Ase hë**> *ase* « finir »

La combinaison de *ase* (finir) avec *hë* donne la locution *ase hë* qui indique « que l'on passe de l'état 'pas encore fini' à l'état 'fini' » (Méthode, 2001).

Oleti. Ase hë. Merci. « C'est fini » ou « C'est terminé ».

C'est ainsi que se termine habituellement un discours coutumier.

Dans la tournure < **Ase hë** (SOURCE/SIÈGE) Procès (But) > le procès est complètement achevé, l'on a passé la borne terminale et l'on est désormais dans l'état résultant.

- (52) *Hetre itre xaa ka traqa qaa Drueulu me Xepenehe matre ase hë*
EXISTER PLUR autre RELAT arriver venir.de Drueulu et Xepenehe aussi c'est fini
sasaithe la ala tru hadredr. (TCC)
dépasser DÉT DÉT deux cent

Il y en a qui sont arrivés de Drueulu et de Xepenehe ce qui fait qu'on était passé à plus de deux cents.

- (53) *Ngo ase hë ni qaja hnyawane koi nyidrë ka hape ame la kejëne la*
mais LOCUT 1SG dire bien REL 3SG.DÉFÉR que PRÉSENT DÉICT littoral DX
nge ame la, zi epuni angetre Sila. (P4)
et PRÉSENT DÉICT propriété 2PL COLL Sila

Mais je lui ai bien expliqué en disant que là c'est le bord de mer et ça vous appartient à vous les gens de Sila.

Antérieurement, on n'avait « pas dépassé les deux cents » (52) et l'énonciateur n'avait « pas bien expliqué » (53), là on « a dépassé les deux cents » (*ase hë sasaithe*) et l'énonciateur « a bien expliqué » (*ase hë qaja hnyawan*).

Notons qu'en 53, la tournure « ase hë ni qaja hnyawan » prend une nuance davantage modale car elle exprime davantage la complétude sémantique, le haut degré de la notion, plutôt que l'achèvement. Ce qui est signifié, ce n'est pas tant que « l'on a fini de bien dire », mais plutôt que « l'on a dit aussi bien que l'on a pu ».

c) <**Hane hë**> *hane* « aussi, également »

La combinaison de *hë* avec *hane* donne la locution <*hane hë*> qui, employée dans la tournure < **Hane hë** (SOURCE/SIÈGE) Procès (But) >, signifie que la source/siège est présenté comme étant dans une situation qui n'était pas avérée antérieurement. Quelque chose est présentée comme réalisée, ce qui n'était pas le cas antérieurement.

- (54) *Hane hë lai e eö a lapa fë lai neköng. (C2)*
LOCUT DX LOC 2SG SPÉC rester avec DX enfant. 1SG.POSS

Tu portes mon enfant (Littéralement “Te voilà maintenant à porter mon enfant”).

L'orateur, qui est le père du jeune marié, s'adresse à la jeune mariée qui attend un enfant.

La combinaison de *hë* avec la particule *pë*, marquant l'inexistence (quantitatif), donne la locution *pë hë* « Il n'y a plus », étant entendu qu'il y en avait antérieurement.

Soit X une notion quelconque, <*pë hë X*> signifie « il n'y a plus de X ».

(58) *Hetre suka pala kö ? Waea, pë hë.*

exister sucre encore non LOCUT

Y a-t-il encore du sucre ? Non, il n'y en a plus.

La valeur de transition de *hë* est bien conservée dans chacune des locutions présentées.



VII - 8 Récapitulation sur *HË*

Si la particule *HË* fait partie des modalités prédicatives nécessaires constitutives de l'énoncé minimum, elle n'est pas réductible au "type verbal". Nous avons vu qu'elle se combine aussi avec des entités, des moments, des lieux... De la même façon, sa fonction n'est pas réductible à l'aspect accompli même si c'est son emploi le plus courant.

La particule *hë* n'est pas non plus un marqueur temporel. Si elle peut indiquer "un état passé définitif, une action achevée", elle s'emploie aussi dans des énoncés relevant de l'actuel (cf. *Meji hë ni* "je n'ai plus faim" exprimé en réponse à une invitation à manger), de l'avenir ou de l'hypothétique.

Employé seul, *hë* indique plus généralement une opération de transition d'un état antérieur vers un nouvel état, d'une situation antérieure vers une nouvelle situation en passant une frontière. Et cette opération de transition peut se dérouler aussi bien dans le révolu, l'actuel, que l'avenir voire l'hypothétique, quelle que soit la nature de P dans la structure <P *hë*> (entité, procès, moment,

lieu) ou quelle que soit la structure de l'énoncé, quelle soit déclarative, interrogative, négative, exclamative, injonctive, etc. La transition peut concerner également un « point de discussion », ou n'être qu'un repère temporel.

Ce qui importe dans l'emploi de *hě / ha*, c'est la transition d'un avant vers un après et le résultat de cette transition.

CHAPITRE VIII

Le marqueur **HI**

VIII - 1 Présentation

En même temps que *hi*, nous verrons aussi dans ce chapitre l'ensemble des marqueurs aspectuels postposés et plus particulièrement **kö** qui relève du même paradigme, ce qui nous permettra d'avoir une vue d'ensemble des différents paradigmes relatifs aux marqueurs AM et leur combinatoire. Cette mise au point nous permettra de faire une classification des marqueurs selon leur apparition dans la chaîne parlée.

Nous chercherons aussi à savoir ce qu'indique le marqueur *hi*, ce qui le distingue des autres marqueurs, ceux du même paradigme (*hë, kö*) comme ceux des paradigmes limitrophes (*pe, hö*), et si la valeur dégagée est conservée dans les récits et dans les locutions.

Plan

- Analyses antérieures
- Le paradigme du marqueur
- Qu'indique le marqueur *hi* et quelle est sa valeur ?
- Hi** vs marqueurs du même paradigme (*hë, kö*)
- Hi** vs quelques marqueurs limitrophes (*jë, pi, hö, pe*)
- La valeur posée de **hi** est-elle conservée a) dans les récits ? b) dans les locutions ?
- Récapitulation

VIII - 2 Analyses antérieures

Pour A. Colomb (1882), la particule *hi*, à la fin des mots, semble avoir la même valeur que *kö* à savoir, "donne de l'intensité à l'expression et de la force à l'idée sur laquelle on veut appuyer", mais avec un usage moins étendu, moins fréquent.

- (1) *eni hi*
1sg
c'est moi-même
- (2) *casi hi*
un
un seulement
- (3) *co hi*
petit
c'est bien petit

C. Moysse-Faurie (1983) présente, quant à elle, la particule *hi* comme une « modalité prédicative nécessaire postposée » indiquant que « l'action est subite ou ponctuelle ».

- (4) *hmala hi la fõe*
accepter PONCT ART femme
La femme accepte.

Pour ce même auteur la particule *hi* se combine, d'autre part, avec la modalité du « présent *a* » pour indiquer que l'action va débiter (5) et avec les déterminants à caractère temporel *pala-* (toujours, sans arrêt) (6) et *petre-* (encore une fois, pour la première fois).

- (5) *Inagoë hi a othi angeice ju.*
feuille sèche de canne à sucre PONCT PRÉS attacher lui ASP
La feuille sèche de canne à sucre se met à l'attacher.
- (6) *Ka loi troa metrötrën pala hi la itre gaa-hlapa.*
STAT bien OBLIG respecter toujours ART PLUR PRÉF-plantation
C'est bien de toujours respecter les jachères.

Pour M. Lenormand (1999), « (cette) modalité ne prend pas en charge le déroulement de l'action. Elle exprime un aspect ponctuel, une action subite ou cursive, ou une incomplétude, un fait restrictif. Le morphème *hi* ponctue et limite l'action accomplie ou l'état et réduit la participation des autres actions. Cette modalité peut souvent être traduite par seulement ».

Pour les auteurs de la Méthode (2001), la particule *hi* exprime le plus souvent une restriction : *il n'y a que ça* ou *c'est ça et pas autre chose, ce n'est que ça*.

(7) *Elanyi hi la angeic a traqa.*
 Demain RESTR DÉT 3SG SPÉC arriver
 C'est bien demain qu'il arrive (et pas un autre jour).

(8) *Sofia casi hi la ka xeni tē. (SEDR)*
 S. un RESTR DÉT RELAT manger percher
 Seule Sofia mange à table.

(9) *Kuli hi lai.*
 chien RESTR DX
 Ce n'est qu'un chien. ou C'est bien un chien (et rien d'autre).

Le caractère exclusif de la sélection est renforcé avec *hmekuje* (seul, unique) :

(10) *Eni hmekuje hi la ka huliwa.*
 1SG EXCL RESTR DÉT RELAT travail
 Il n'y a strictement que moi qui travaille.

La particule *hi* est également employée en combinaison avec d'autres particules dans le récit :

(11) *Elēhni hē trahmany. Xome jē hi nyidrēti la hele ka tru ... (XET)*
 colère TRANSIT homme prendre ASP RESTR 3SG.DÉFÉR DÉT couteau STAT grand
 L'homme se fâcha, alors il prit le sabre...

VIII - 2. 1 Récapitulation

Valeur - La particule **hi** « donne de l'intensité à l'expression et de la force à l'idée sur laquelle on veut appuyer ». Elle indique que « l'action est subite ou ponctuelle » et la combinaison avec **a** indique que l'action va débiter. « Elle exprime le plus souvent une restriction » ou explicite telle chose plus « précisément ».

Position – postposée soit au « sujet » soit au prédicat et en combinaison avec d'autres particules dans le récit.

Intensité, force, action subite ou ponctuelle, restriction, précision ... quelle « opération centrale » regroupe chacune de ces valeurs ? Sont-elles des valeurs « contextuelles » d'une opération plus générale ? Dans l'affirmative, quelle est cette opération ?

Il conviendra d'autre part de considérer cette opération relative au marqueur dans la fonction de modalité de ce dernier (en emploi seul notamment) et dans sa fonction de marqueur aspectuel.

Mais dans l'immédiat, nous allons préciser le paradigme du marqueur **hi**.

VIII - 3 Le paradigme du marqueur **hi**

Considérons :

(12) *Tro pi hē trahmany nge lapa mina ju pe hi fōe. (TRO)*
 aller DÉCR TRANSIT homme et rester encore ASP CONTR RESTR femme

L'homme s'en alla laissant la femme (Littéralement « et la femme resta »).

Glose : L'homme s'en alla et alors la femme resta comme chaque fois.

Quelle est la part de chacune des particules *mina*, *ju*, *pe* et *hi* dans la traduction au vu des différentes analyses ?

Mina – “aussi”, morphème exprimant l'action habituelle (M. Lenormand, 1999), “aussi, de plus” (C. Moysse-Faurie, 1983), “indique le retour à un état naturel ou à

une habitude, après une phase d'interruption" (Méthode, 2001).

... comme chaque fois

Ju – “injonction renforcée, direction vers le bas, l'action est envisagée dans sa phase initiale, idée de pénétration, de passage en force, de franchissement d'un obstacle, de contact” (C. Moysse-Faurie, 1983), “particule directive indiquant une injonction, un mouvement ininterrompu ou allant à l'extrême” (Lenormand, 1999), “s'emploie généralement lorsque la situation initiale appelle déjà l'action souhaitée. Une action est déjà engagée, mais elle l'est imparfaitement. L'énonciateur demande à ce que cela soit fait complètement et immédiatement” (Méthode, 2001).

Nous dirons qu'avec *ju*, il y a une idée de contrainte, l'action à exécuter impérativement est subie.

Ju = centrage impératif

... et la femme resta

Pe – “marque l'insistance, la confirmation” (Lenormand, op.cit), “seulement” (Moysse-Faurie, op.cit), “une valeur contrastive. L'information qu'elle accompagne est mise en balance avec une autre information, implicite ou explicite” (Méthode, op.cit).

Nous dirons que *pe* implique deux situations différentes, voire opposées.

... la femme restait pendant que l'homme s'en allait.

... la femme restait alors qu'elle aurait pu aussi partir avec l'homme.

Pe = contrastif (CONTR)

Hi - Nous avons parlé d'affirmation, de “confirmation d'une situation”, de centrage, de restriction.

... elle n'avait que ça à faire.

Re-Glose de (12) : L'homme s'en alla, et pendant qu'il s'en allait la femme resta seule comme chaque fois, elle n'avait effectivement que ça à faire.

Dans une combinaison avec d'autres particules, *hi* conserve sa valeur primitive, à savoir de centrage ou de restriction. Et on constate que *hi*, en combinaison avec d'autres particules, vient après ces particules et aspectualise tout le segment qui précède, qu'il soit postposé ou antéposé au prédicat (13). Et le marqueur *hi* partage cette particularité avec *kō* et *hë*.

(13) *Trahmany mina ju pe hi a tro nge lapa mina ju pe hi fœ* .
 homme encore ASP CONTR RESTR SPÉC aller et rester encore ASP CONTR RESTR femme

Lorsque l'homme s'en alla comme à l'accoutumée la femme ne put alors que rester (comme à l'accoutumée).

En prenant comme base la structure <X a P>, et en saturant l'espace compris entre l'actant sujet et le prédicat, on peut classer les particules en 6 rangs selon leur ordre d'apparition dans la chaîne parlée :

- la position de rang 1 : celle des « post-verbales » (Moyse-Faurie, 1983) ;
- la position de rang 2 : celle des marqueurs *jë*, *ju*, *pi* (rapport du procès avec les allocutaires) ;
- la position de rang 3 : celle de *pe*, *fë* (rapport avec une autre information, en balance pour le premier et similaire pour le second) ;
- la position de rang 4 : celle de *hë*, *hi* et *kō* (relève du domaine notionnel) ;
- la position de rang 5 : celle de *hō* (rapport de l'énonciateur avec le procès) ;
- la position de rang 6 : celle des déterminants du sujet ou des anaphoriques.

Tableau 8. 1

X	rang 1	rang 2	rang 3	rang 4	rang 5	rang 6	P
Lapa	mina	ju	pe	hi	hō	lai	fœ

L'ordre d'apparition est exactement le même dans une structure <P X>.

Nos critères de classification :

-la non-combinatoire (on ne peut jamais avoir deux particules de même rang dans une même combinaison) ;

-la position dans la chaîne parlée par rapport aux autres marqueurs ;

-la compatibilité (ou la non-compatibilité) des marqueurs : à partir du moment où un marqueur d'un rang quelconque a été employé, on ne peut plus employer un marqueur d'un rang inférieur à la suite de celui-ci.

Nous présentons ci-dessous une vue d'ensemble des différents paradigmes relatifs aux marqueurs, pouvant apparaître selon le type de structure :

Tableau 8. 2 : Structure <X ... a P>

X	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	P (+AM)
Entité (NP/IP/Subst antifs	mina, hmaca, pala, hnyawa ...	jě, ju, pi	pe, fe	hě, hi, kö	hö	la, lo, lai	a, hna

Tableau 8. 3 : Structure <P ... X>

P (+AM)	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	X
kola, hna, ka	mina, hmaca, pala, hnyawa ...	jě, ju, pi	pe, fe	hě, hi, kö	hö	la, lai, lo	(hnei)

Tableau 8. 4 : Structure <Kolo ... a P X> ou <Tro ... a P X>

SS/DA	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	P (+AM)	X
kolo, tro	mina, hmaca, pala, hnyawa	jě, ju, pi	pe, fe	hě, hi, kö	hö	la, lo, lai	a	(hnei)

Quelle que soit la structure considérée l'ordre des paradigmes est toujours le même.

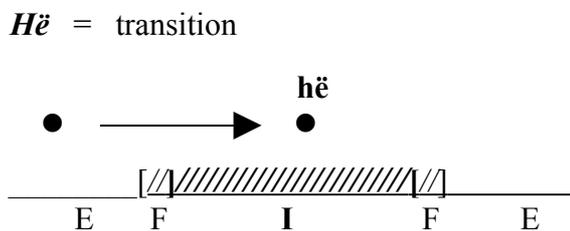
Dégageons maintenant la nuance apportée par *hi* par rapport aux deux marqueurs du même paradigme, à savoir *hë* et *kö*, mais aussi à quelques autres marqueurs des paradigmes limitrophes.

VIII - 3. 1 *Hi* vs *Hë/Kö*

VIII - 3. 1. 1 Le marqueur *hë*

On a vu que *hë* indique plus généralement une opération de transition (TRANSIT) d'un état antérieur vers un nouvel état, d'une situation antérieure vers une nouvelle situation en passant une frontière.

Dans la structure <P *hë* X>, X est à l'intérieur du domaine notionnel de P, mais il n'y était pas antérieurement. Il y est maintenant après avoir passé une frontière.



VIII - 3. 1. 2 Le marqueur *kö*

VIII - 3. 1. 2. 1 Dans les analyses antérieures

Pour A. Colomb (1882), la particule *kö*, à la fin des mots, "donne de l'intensité à l'expression et de la force à l'idée sur laquelle on veut appuyer".

Exemple : *loikö*, c'est bien !¹⁵⁰

Elle serait comparable au *do* emphatique de l'anglais, au *pē* du wallisien (*lelei pē*,

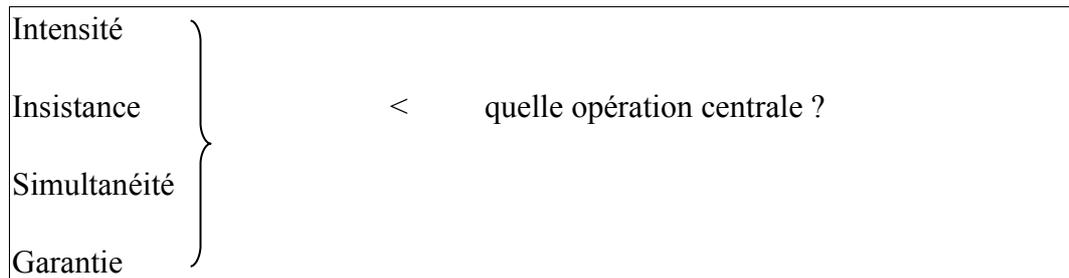
¹⁵⁰ "*Loi kö*" est aussi une locution (= bien fait !)

c'est bien).

C. Moyse-Faurie (1983) parle de déterminant marquant "l'insistance ou la simultanéité" et M. Lenormand (1999) de "morphème marquant l'intensité, la simultanéité", avec comme traductions, selon le contexte, "même", "en même temps", "seulement".

Pour les auteurs de la "Méthode" (2001), "(la) particule **kö** apporte ou appelle, selon l'intonation, une garantie sur ce qui est dit : je garantis que c'est ça".¹⁵¹

Intensité, insistance, simultanéité, garantie : nous poserons comme hypothèse que ces fonctions "contextuelles" sont la trace d'une même opération plus générale dont **kö** serait la trace.



VIII - 3.1. 2. 2 Notre hypothèse

Nous dirons qu'avec **kö** on confirme une notion dans le sens d'un ancrage, d'un renforcement, d'une continuation, d'une perpétuation, voire d'une intensification. L'information qui était déjà connue demeure, perdue. Le marqueur **kö** impliquant une rémanence de la notion nous lui attribuerons la valeur modale de *rémansif*. C'est en tout cas ce que nous allons démontrer.

Hypothèse :	KÖ	=	Rémansif (RÉM)
-------------	----	---	----------------

¹⁵¹ Lercari et alii, 2001 : 374

Le terme « remansif » issu du latin *remanere* « demeurer, rester, perdurer » s'applique aux marqueurs dont le rôle est de souligner qu'un procès se prolonge, que sa borne finale n'est pas encore franchie (J. Vernaudo, 2005). Ce qui est le cas avec *kö*.

Nous en donnons quelques exemples :

(14) A- *Pë hnënyöngön !*

(expression)

Bon à rien !

B- *Eö kö.*

2SG RÉM

Toi-même.

(15) A- *Drei la ka xom la loto ?* B- *Eni kö.*

INTERROG DÉT RELAT prendre DÉT voiture

Qui conduit la voiture ?

1SG RÉM

C'est moi-même.

(16) A- *Tha Bole kö la ka xom la loto.*

NÉG BOLE RÉM DÉT RELAT prendre DÉT voiture

Ce n'est pas Bole qui conduit la voiture.

B- *Drei kö ?*

INTERROG RÉM

Qui est-ce alors ?

(17) *Amë ju kö.*

laisser INJ RÉM

Laisse.

Dans ces énoncés la particule *kö* a été traduite tour à tour par « même » ((14B) et (15B)), « alors » (16B) et pas du tout dans (17). Si la réponse *eö kö* (toi-même) dans (14B) renvoie bien la notion *pë hnënyöngön* (bon à rien) à l'envoyeur « même », et si la réponse *eni kö* (moi-même) dans (15B) renvoie bien de même la notion *xom la loto* (conduire la voiture) à l'auteur « même » de la réponse, comme semblent l'indiquer les traductions, les deux énoncés-réponses détiennent une autre valeur qui n'est pas rendue par ces mêmes traductions. En effet, *eö kö* (14B) se glose « Tu dis que je suis bon à rien, mais tu l'es, puisque tu l'étais déjà, et tu le restes » et *eni kö* (15B) : « C'est moi qui conduisais, je continue de conduire ».

Glose de « *drei kö* » (16B) : « Je pensais que c'était Bole qui conduisait la voiture, mais ce n'est pas lui. Qui est donc cette personne qui conduisait et qui conduit toujours cette voiture ? ».

Glose de (17) : « Cet objet était déjà posé là, laissez-le continuer à être posé là ».

Dans ce dernier exemple il n'y a pas une indication qui pourrait se rapporter à *kö* comme dans les autres énoncés. C'est le contexte qui tient lieu d'indication.

Les gloses montrent bien une double relation opérée par la particule ***kö*** entre un participant qui peut être actancié ou pas et un procès, avec maintien du participant dans le procès qui se prolonge.

Pë hnënyöngön / Eö (14)

Ka xom la loto / Eni (15)

Ka xom la loto / Drei (16)

Amë / (participant objet non actancié) (17).

Nous retrouvons encore cette valeur rémansive (RÉM) dans les locutions :

-*pala kö* (continuation dans la notion mais avec possibilité de changement),
-*hmaca kö* (de nouveau dans la notion, après interruption), +évolutif, +agentif
selon les cas,

-*petre kö* (encore dans la notion donc ne peut faire certaines choses) ... +statif,
-agentif (idée d'interdit ...).

La locution négative *tha ... kö*, combinaison de *tha* (négatif) et du *kö* (rémansif), implique également la négation prolongée d'une notion (18-19), de même que celle injonctive négative *the ... kö* (20).

(18) ***Tha uma kö.***

NÉG maison RÉM

Ce n'est pas une maison.

Glose : Ce n'était pas une maison (***tha uma***), elle continue à ne pas l'être (***kö***).

(19) ***Tha meköle kö la nekönatr.***

NÉG dormir RÉM DÉT enfant

L'enfant ne dort pas.

Glose : L'enfant ne dormait pas (***tha meköl***), il continue à ne pas dormir (***kö***).

(20) *The hnyima kö.*

NÉG rire RÉM

Ne ris pas.

Glose : Je te prie de ne pas rire (*the hnyima*) et d'y rester (*kö*).

Permettons-nous une petite digression. Notre analyse apporte du même coup un nouvel éclairage à la « locution négative **tha ... kö** » et à la « modalité négative de l'injonction **the ... kö** » ci-dessus. L'élément central de la négation se trouve être constitué là par *tha* et *the*, **kö** ne venant qu'en soutien. D'ailleurs ces deux particules assument seules cette fonction dans certains contextes (21) et dans certaines structures figées (22).

(21) *Maene troa qeje ni hnei Drikona, tha nyipi ewekë. (C2)*

SI VIS dire 1SG REL diacre NÉG important

Qu'importe si le diacre désapprouve mon geste (Littéralement “Si le diacre parle de moi, c'est sans importance”).

(22) *Thateine ni troa lapa thaup me troa juetën la madine ka tru*

NÉG.savoir 1SG VIS rester muet et VIS cacher DÉT joie STAT grand

ngöne la hning. (NYI)

dans DÉT ventre.POSS.1SG

Je ne peux rester sans rien dire et étouffer la joie immense qui déborde de mon cœur.

La valeur rémansive de **kö** se retrouve aussi dans les locutions ou expressions idiomatiques :

(23) *Wange kö !*

VOIR RÉM

Fais attention !

Glose : Tu vois, continue de voir (faire attention c'est “voir” ce qui se passe).

(24) *Qanyi ö kö.*

dépendre 2SG RÉM

Cela dépend de toi (même).

Glose : C'était toi le “décideur”, ça n'a pas changé, c'est toujours toi.

(25) *Xeni kö ?*

manger RÉM

Est-ce que ça mord ? (poisson)

Glose : est-ce que le poisson continue à « manger » à l'hameçon ?

(26) *Xeni kö nge tro kö.*

manger RÉM et aller RÉM

Mange tout en marchant.

Glose : Tu peux continuer à manger mais cela ne doit pas t'empêcher de continuer à marcher. (ou Tout en marchant tu peux manger).

(27) *Loi kö !*

bien RÉM

Bien fait !

Glose : Je devrais te plaindre pour ce qui t'arrive (lui arrive), mais je continue à considérer que tu es (il est) « bien ».

(28) *Bole kö !*

B. RÉM

Y en a pour Bole ! (Bole est bien égal à lui-même).

(On est en admiration devant quelque chose que Bole a fait ou une situation impliquant Bole et qui continue).

Quel que soit l'environnement où évolue *kö*, cette particule apporte toujours une note rémansive à l'énoncé ou à l'expression comme le montre chacune des gloses. Le procès se prolonge et la borne finale n'est pas franchie.

Pour conclure, nous dirons que *kö* indique la rémanence d'une certaine notion dont les valeurs d'intensité, de simultanéité, d'insistance et de garantie en sont les manifestations contextuelles.

KÖ = RÉMANSIF (RÉM)

Si l'on reprend le schéma topologique de Culioli, dans la structure <P *kö* X>, X est à l'intérieur du domaine notionnel de P. Il y était déjà, et il n'y a pas bougé. Il

peut aussi avoir essayé d'en sortir, mais sans résultat. Avec *kö*, on suppose donc qu'il aurait pu y avoir une autre situation.

Kö = statut quo (rémansif)

Domaine notionnel de **P**

● **kö**



VIII - 4 Ce qu'indique le marqueur *hi*

Considérons :

(29) *Atre hi angeic.*

savoir RESTR 3SG

Il sait.

La glose de (29) donnerait « il sait effectivement ». En disant « effectivement » cela suppose que l'interlocuteur à qui est adressé ce propos pensait la même chose que l'énonciateur, c'est-à-dire, que la personne dont il est question savait. Donc, le sens de sa réponse : « Tu pensais qu'il le savait, eh bien oui, il le sait ».

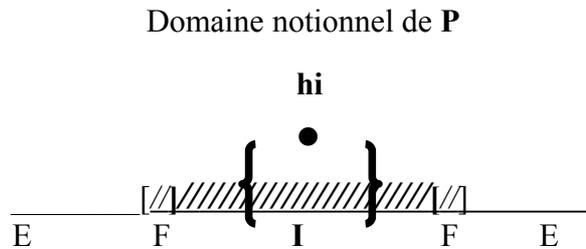
Ö, atre hi angeic, « **oui**, il le sait » (confirmation de ce que l'interlocuteur pensait).

Mais l'interlocuteur pouvait aussi penser que l'énonciateur ne le savait pas. Le sens de la réponse de ce dernier serait alors : « Tu pensais que je ne savais pas qu'il savait, eh bien si, je le savais ».

Waea, atre hi angeic, « **si**, il le sait » (invalidation de ce que l'interlocuteur pensait).

hi – employé seul, dans la structure <P **hi** X>, indique donc une "présence" déjà effective de X dans la notion (I), donc semble bien avoir la même valeur que *kö* comme l'a noté Colomb (1882). Mais cette présence est encore plus marquée,

encore plus insistante avec *hi* qui opère un centrage sur la valeur typique de la notion, le « centre attracteur » : *X hi* « vraiment X ». On est dans le haut degré de P, au centre du domaine notionnel qu'on peut schématiser comme ci-dessous.

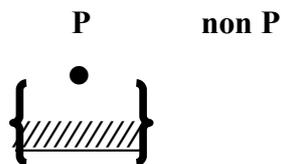


Cette présence dans le haut degré du domaine notionnel peut ne pas être connue de l'énonciateur ou de l'interlocuteur, de l'un ou l'autre ou des deux. L'information peut être alors, selon le cas, une confirmation ou une invalidation de ce que l'on (ou l'un ou l'autre) pensait. Du fait de cette "imprécision", on doit considérer ces valeurs comme des nuances contextuelles, au même titre que celles "intensité, action subite ou ponctuelle, restriction ...". Elles constituent des indications sur le degré de conviction ou de connaissance des énonciateurs sur la situation de X par rapport à P.

Ce qui est certain c'est qu'avec *hi* on localise P au centre du domaine notionnel. Nous avons donc un mouvement de centrage qui amène à un bornage de P. Et cette situation s'oppose à une autre qui lui est concomitante.

Nous posons donc comme hypothèse que *hi*, outre le fait d'affirmer qu'on reste dans le haut degré notionnel, indique plus généralement une concomitance du procès avec un autre élément repère dont la nature est repérée par le contexte. D'autre part, l'information qui était supputée, supposée, et maintenant confirmée, est sans réserve et exclut toutes les autres possibilités, ce qui conduit à un bornage du procès.

HI	=	bornage et concomitance
-----------	---	-------------------------



Chacun des trois marqueurs *hë*, *hi* et *kö* conserve-t-il sa valeur quelle que soit sa position ?

Considérons les mêmes marqueurs dans une structure <P Y (**asp**) X>.

(30) *Atre angeice hi hnei Bole.*

savoir 3SG RESTR REL Bole

Bole le connaît (c'est un fait) (Quand il l'a vu il l'a bien reconnu).

(31) *Atre angeice kö hnei Bole.*

savoir 3SG RÉM REL Bole

Bole le connaît (il aurait pu l'avoir oublié, mais il le connaît toujours).

(32) *Atre angeice hë hnei Bole.*

savoir 3SG TRANSIT REL Bole

Bole le connaît (désormais) (Antérieurement il ne le connaissait pas).

Dans (30), avec *hi*, on est dans le haut degré de la situation *atre angeic* (le connaître) et cette situation est concomitante avec le contexte d'énonciation. *Kö* dans (31) confirme la connaissance que Bole avait déjà de la personne. Il la connaissait, il continue à la connaître. La situation dans (32) avec *hë* où Bole connaît la personne succède à une situation où il ne la connaissait pas.

Chaque marqueur conserve bien sa valeur quelle que soit sa position.

Nous allons maintenant vérifier notre hypothèse sur *hi* avec ces énoncés de structure <X *hi*>, X étant un nom propre ou assimilé, un indice personnel ou une notion quelconque.

(33) *Ajane hi Wajo*

vouloir RESTR W.

Wajo est consentante (elle accepte, le veut bien).

Glose : Wajo accepte, on en est maintenant certain, mais elle aurait pu ne pas accepter.

(34) *Angeice hi.*

3SG RESTR

C'est lui.

Glose 1 : C'est bien lui, comme je l'avais pensé, parce que ç'aurait pu ne pas être lui mais quelqu'un d'autre.

Glose 2 : C'est juste lui, il n'y a pas quelqu'un d'autre. En effet, il aurait pu y en avoir d'autres.

(35) *Luetre hi.*

deux RESTR

Il y en a juste deux.

Glose 1 : Il y en a bien deux.

Glose 2 : Il y en a juste deux (ou il n'y en a que deux) comme on s'y attendait, alors qu'il aurait pu y avoir plus ...

À chaque fois, la glose montre une complétude de la notion d'une part (niveau notionnel) (c'est bien X), et une fermeture, un bornage qui révoque toute autre possibilité qui aurait pu être choisie (et pas autre chose). L'idée de « restriction » qui transparait dans (35) découle de l'effet de « bornage » qui écarte toute autre possibilité et favorise une concentration sur la notion donnant cette idée « d'intensité, de force », mais aussi « d'action subite ou ponctuelle ». Nous pourrions attribuer au marqueur *hi* la valeur de « centrage » qui dénote une certaine « dynamicité », mais, pour ne pas multiplier les étiquettes nous lui conserverons celle de restrictif (RESTR) étant entendu que cette restriction s'accompagne d'une concomitance entre le procès ou l'événement et un intervalle de temps (c'est là, en ce moment, ou à tel autre moment). Dans les exemples ci-dessus, comme le temps n'est pas précisé, il est donné à chaque énoncé celui de l'énonciation, mais ce temps n'est attribué que par défaut.

<X *hi*> = c'est X, là, et pas autre chose (RESTR).

Cette valeur de restrictif de *hi* est conservée dans les tournures négatives comme dans les exemples ci-dessous où les valeurs de complétude, de confirmation ou

d'affirmation notionnelles sous-tendent l'existence d'une autre possibilité. Et aussi où la relation avec un intervalle de temps précis implique la prise en compte du moment d'énonciation comme repère temporel en l'absence de toute autre marque.

(36) *Tha huliwa **kö** Wala.*

NÉG travail RÉM W.

Wala ne travaille pas.

Glose : Il continue à ne pas travailler.

(37) *Tha huliwa **ha** Wala.*

NÉG travail TRANSIT W.

Wala ne travaille plus.

Glose : Wala ne travaille plus, mais avant il travaillait.

(38) *Tha huliwa **hi** Wala.*

NÉG travail RESTR W.

Wala ne travaille pas effectivement.

Glose : Il ne travaille pas là, je l'affirme.

Avec l'absence de marque temporelle explicite dans (38), l'attribution du moment de l'énonciation s'impose pour le bornage temporel. Autrement l'énoncé serait gênant car c'est comme si l'on déclarait quelque chose sans preuve. **Huliwa** serait alors considéré comme atélique car non borné alors que *hi* implique un bornage du procès.

Dans les exemples ci-dessous, il n'y a pas d'ambiguïté car le procès y est télique.

(39) *Tha huliwa **hi** Wala lo la septab.*

NÉG travail RESTR W. DA DX septembre

1 Wala a juste cessé le travail ce mois de septembre.

2 Wala a juste cessé de travailler depuis le mois de septembre.

(Glose de 1 : Wala travaille mais il n'a pas travaillé au mois de septembre).

(Glose de 2 : Wala ne travaille pas, mais c'est juste depuis septembre).

(40) *Tha huliwa **hi** Wala elany.*

NÉG travail RESTR W. demain

Wala aurait pu ne pas travailler que demain.

(Glose : Wala pense prendre au moins deux jours de repos, mais à mon avis la journée de demain devrait suffire. Il aurait pu ne pas travailler que demain).

Si dans les deux énoncés les deux procès sont bien bornés et si **hi** porte sur toute la relation prédicative (*Wala huliwa elany*) (et non pas exclusivement sur “huliwa”), le bornage y est cependant particulier. Dans (39) le bornage est intégral et définitif dans le sens 1, alors que dans le sens 2 il n'est que temporaire car Wala peut recommencer à travailler.

1 [tha huliwa -septab]

2 [tha huliwa – septab [

Dans (40) le bornage est intégral mais relève du contre-factuel. Cependant, tout virtuel qu'il est, le procès est bien borné. Force nous est donc de constater, que la valeur intrinsèque de *hi* est bien le bornage, qu'il soit intégral ou non, qu'il soit définitif ou non, qu'il relève du factuel ou non. Ce bornage impose que, pour des raisons antinomiques, *hi* soit incompatible avec des procès atéliques.

*Tha huliwa hi Wala** (hors contexte) *huliwa* est atélique

Tha huliwa hi Wala (moment d'énonciation) *huliwa* est télique
(Wala ne travaille effectivement pas)

Tha huliwa hi Wala lo la septab (révolu) *huliwa* est télique
(Wala n'a pas travaillé juste au mois de septembre)

Tha huliwa hi Wala elany (contre-factuel) *huliwa* est télique
(Wala aurait pu ne pas travailler que demain)

Si le contexte situationnel est primordial pour la détermination des éléments de l'énoncé, il nous faut souligner également l'importance du contexte linguistique, ou cotexte, à savoir l'environnement linguistique d'un constituant verbal ou d'un ensemble de constituants.

Hi ne peut ainsi se combiner, pour des raisons antinomiques, avec **hë** qui indique une transition vers un nouvel état, une nouvelle situation, alors que

l'incompatibilité avec **kö** se justifie pour des raisons de double emploi.

* *Ajane hë hi Wajo* (* **hë** transition / **hi** restrictif)

* *Ajane hi kö Wajo* (* **hi** centrage / **kö** rémansif)

Les trois marqueurs **hi** / **hë** / **kö** relevant du même paradigme peuvent commuter mais ne peuvent pas se combiner.

Qu'en est-il de **hi** en combinaison avec d'autres marqueurs aspectuels relevant de paradigmes différents ?

VIII - 4. 1 La combinatoire de *hi* avec quelques marqueurs *limitrophes*

VIII - 4. 1. 1 *Hi* (rang 4) vs *Jë* (rang 2)

Comparons :

(41) *Xome hi la cas.*

prendre RESTR DÉT un

Prends-en juste un.

(à un enfant qui s'apprêtait déjà à se servir dans la bonbonnière)

(42) *Xome jë hi la cas.*

prendre INJ RESTR DÉT un

Prends-en juste un.

(à un enfant pour qu'il se serve dans la bonbonnière)

(43) *Xome mina jë hi la cas.*

prendre habitude INJ RESTR DÉT un

Prends-en juste un comme d'habitude.

(à un enfant pour qu'il se serve dans la bonbonnière comme les autres fois, c'est-à-dire en ne prenant qu'un bonbon)

(44) *Xome mina jë fe hi la cas.*

prendre habitude INJ AUSSI RESTR DÉT un

Prends-en aussi un comme d'habitude.

(à un enfant pour qu'il se serve aussi dans la bonbonnière comme les autres fois)

Le même sens donné à (41) et (42) n'est que de façade comme l'explicitent les gloses. Celles-ci amènent quelques remarques. Si l'on s'en tient aux analyses antérieures, (42) constituerait la vraie tournure injonctive avec *jë* dont (41) ne serait que la forme elliptique. Mais on peut considérer aussi que (41) est une tournure injonctive à part entière (“injonction à ne prendre qu'un seul bonbon”). D'ailleurs c'est le seul énoncé qui ne peut se concevoir que comme une injonction. Tous les autres, même (42), peuvent tout autant figurer dans un contexte récitatif/narratif comme dans l'exemple suivant.

(45) *Traqa ju hi angeic ngöne la hna ami bobo. Xome jë hi*
 arriver ASP RESTR 3SG dans DÉT lieu laisser bonbon prendre ASP RESTR
la cas (ou 43) ou (44)
 DÉT un

Il arriva à côté de la boîte à bonbons. Il en prit un. (ou (43)' ou (44)').

(43)' Il en prit un comme d'habitude.

(44)' Il en prit aussi un comme d'habitude.

Ainsi, la valeur injonctive n'est attribuée qu'en fonction du contexte. Concernant *hi* c'est bien la valeur de restrictif qui est permanente, valeur qui lui permet de jouer un rôle injonctif du fait d'une concentration notionnelle.

Cette observation amène à tenir compte des deux contextes d'énonciation pour déterminer la fonction voire la valeur des particules : la situation d'énonciation et la narration, ou la conversation (contexte) et le récit (cotexte).

Ainsi, des exemples ci-dessus, tous, à l'exception de (41) peuvent tout aussi bien être tirés d'une conversation courante que d'un récit, avec le sens qui varie en conséquence. (41) ne peut être tiré que d'une conversation du fait de sa non complétude grammaticale (absence du *jë*), le contexte aidant à la complétude sémantique. À moins que ce ne soit du discours direct (*Xome hi la cas, öni thin,*

“Prends juste un”, dit la maman). Mais si c'est le cas, il s'agit toujours de conversation avec des repères contextuels.

Autre observation :

La place occupée par les particules dans la chaîne parlée et leur combinaison déterminent également leur fonction. Concernant *hi*, employé seul dans la structure <P *hi*>, il assume bien sa fonction de confirmatif, se permettant même d'assurer celle d'injonctif (41), tout cela du fait de sa valeur de restrictif. Puis, au fur et à mesure de l'introduction de marqueurs supplémentaires, il s'est retrouvé au fur et à mesure éloigné du noyau prédicatif se trouvant à chaque fois à aspectualiser l'ensemble. Mais l'éloignement n'a guère atténué sa validité.

On peut donc considérer que certaines valeurs attribuées à certains marqueurs ne sont que des fonctions attribuées par substitution, à l'image de *hi*, tantôt injonctif, tantôt ponctuel. La vraie valeur du marqueur doit être permanente.

VIII - 4. 1. 2 *Hi* (rang 4) vs *Pi* (rang 2)

À l'image de *jē* et de *ju*, si la fonction d'aspect a été signalée, les analyses de *pi* concernent surtout la modalité prédicative injonctive.

Ainsi, pour A. Colomb (1882), "(la) terminaison *pi* marque souvent un mouvement d'éloignement ou un point d'arrêt, d'autres fois un mouvement de haut en bas : *tropi* (va-t'en), *utipi* (descends), *mecipi* (meurs), *nuepi* (laisse, lâche)"¹⁵².

(46) *Lai pi, ame hna lai pi. (GEN)*

lumière DÉCR PRÉSENT ANTÉR lumière DÉCR

Que la lumière soit, et la lumière fût.

Pour C. Moyse-Faurie (1983), la modalité *pi* "indique un déplacement latéral ou traduit l'idée de rejet. Elle s'utilise également avec certains verbes indiquant un mouvement vers le bas : *uti pi* (descends !), *tro pi* (va, dégage !) ..."¹⁵³

¹⁵² Colomb, A, 1882 : 11

¹⁵³ Moyse-Faurie, C., 1983 : 91

Pour M. Lenormand (1999), "*pi* indique un aspect inaccompli qui localise l'action hors de la distance située entre le locuteur et l'interlocuteur ; *pi* est translatif et indique :

- un passage en cours, un devenir, un déplacement latéral :
xomepi (emporte, emportez) ;
- un début d'évolution : *mecipi* (être mourant) ;
- un déplacement élatif, de dedans en dehors : *löpi* (sortir) ;
- un mouvement d'éloignement : *tropi* (pars, va-t-en) ;
- une idée de relâchement, de rejet, d'abandon : *nuepi* (lâche, lâchez !).¹⁵⁴

Pour les auteurs de la Méthode (2001), *pi* indique "que la situation initiale, avant que l'injonction ne soit émise, ne convient pas à l'énonciateur. Quelque chose ne va pas, l'interlocuteur fait quelque chose qui ne lui plaît pas, ce n'est pas bien, etc. L'injonction vise donc à rétablir une situation qui satisfasse l'énonciateur. Cette particule **pi**, employée dans l'injonction, a un caractère beaucoup plus contraignant que (*jë*)".¹⁵⁵

(47) *Cile pi e koilo.*

debout DÉCR LOC DX

Mets[-toi] (debout) là-bas (ne reste pas là où tu es, tu gênes).

(48) *Tro pi !*

aller DÉCR

Dégage ! (tu m'agaces).

(49) *Qaja pi epun la nyipici.*

dire DÉCR 2PL DÉT vérité

Dites la vérité (plutôt que de continuer à mentir, c'est mal).

Avec *pi*, les différents auteurs ont tous indiqué une idée de mouvement (latéral ou vertical), d'éloignement, de déplacement (dedans, dehors), de rejet, d'abandon,

¹⁵⁴ Lenormand, M., 1999 : 58

¹⁵⁵ C. Lercari et alii, 2001 : 255

mais aussi de localisation de l'action hors de la distance située entre le locuteur et l'interlocuteur, de relâchement ...

Quel point commun recoupe ces différentes analyses ?

Nous dirons qu'avec *pi*, on sous-entend la fin d'une action antérieure, d'un état antérieur, d'une situation antérieure qui n'était pas en concordance avec une certaine exigence, donc nécessite une mise en adéquation, une remédiation pour rétablir, préserver une certaine harmonie, d'où cette idée de mouvement, d'éloignement. Nous parlerons donc de décrochage (DÉCR) d'une situation à une autre situation, (d'un procès par rapport à un autre procès).

Pi = décrochage (DÉCR)

VIII - 4. 1. 3 *Hi* (rang 4) vs *Hö* (rang 5)

Afin de permettre une meilleure connaissance du marqueur *hi*, nous allons maintenant parler du marqueur *hö* qui n'est pas dans le même paradigme mais qui gravite dans l'environnement immédiat de *hi* (voir tableaux 8).

Considérons :

(50) *Hö qaja ju koi angatre e caha ka hape 2 ör edrahe ecelä.* (C7)

INTEJ dire INJ REL 3PL LOC en haut que 2 heure tantôt ici

Dis-leur là-haut que c'est à 2 heures ici tantôt.

Glose : Eh, dis-leur là en haut que c'est à 2 heures ici tantôt, car ils risquent d'arriver à une autre heure.

(51) *Öi hö, nga qanyi epone hmaca hi.* "Bonne journée". (P2)

vas-y DISCUR alors aller 2DL encore RESTR B. j.

Bon, comme vous voulez, vous revenez tantôt alors. Bonne journée.

(L'énonciateur pensait que ses interlocuteurs n'allaient pas revenir).

- (52) *Öni Sewen, Ohea, pange zae. Nga tro jë hō eō a*
 dire tortue non premier.1SG se cacher alors aller INJ DISCUR 2SG SPÉC
zae, öni Catrei.
 se cacher dire bulime

La tortue dit : “Non je vais me cacher la première”. “D'accord, va donc te cacher”, dit le bulime.

Glose : Bon ben, puisque tu le veux, va te cacher.

Nous avons dans ces trois énoncés, trois occurrences de *hō*. Cette particule ne se rencontre que dans le discours direct. Malgré cette occurrence limitée nous la considérons cependant comme un marqueur dans la mesure où elle dispose d'un paradigme qu'elle est la seule à occuper. Dans (50) nous n'avons qu'une simple interjection (INTERJ). L'énonciateur craignant que les gens ne viennent à une autre heure, enjoint ses interlocuteurs de passer l'information. Dans (51), et surtout dans (52) *hō* a une valeur plus grammaticale. L'information qu'il introduit s'oppose à une autre situation qui était envisagée précédemment : les interlocuteurs ne devaient pas revenir (51), la tortue devait se cacher la première (52).

Hō implique que l'idée qui est avancée n'est pas celle qui était envisagée antérieurement ou, plus généralement, que l'énonciateur se laisse convaincre ou renonce à sa première idée, renonce à défendre son point de vue. Nous considérerons *hō* dans cette occurrence comme une marque discursive (DISCUR).

On peut remarquer à travers les gloses que la traduction des particules, quelle que soit la position, est souvent simplifiée, voire occultée. Alors que chacune apporte sa nuance et la combinaison de l'ensemble forme un tout insécable qui donne une certaine valeur à l'énoncé.

VIII - 5 La valeur de restrictif de *hi* est-elle conservée dans les récits ?

Comparons :

(53) *Tro pi hë trahmany nge lapa mina ju pe hi föe.* (TRO)
 aller DÉCR TRANSIT homme et rester encore ASP CONTR RESTR femme

Glose : L'homme s'en alla, et pendant qu'il s'en allait la femme resta comme chaque fois. Que pouvait-elle faire d'autre ?

(54) *Tro pi hë trahmany nge lapa mina ju pe kö föe.*
 aller DÉCR TRANSIT homme et rester encore ASP CONTR RÉM femme

Glose : L'homme s'en alla, et pendant qu'il s'en allait la femme continua à rester. Elle était déjà là, elle n'a pas bougé.

(55) *Tro pi hë trahmany nge lapa mina ju pe hö föe.*
 aller DÉCR TRANSIT homme et rester encore ASP CONTR DISCURS femme

Glose : L'homme s'en alla, et pendant qu'il s'en allait la femme restait, puisque tu le dis, mais il était prévu qu'ils partent ensemble.

Situation : la femme reste.

Situation envisagée : elle devait partir avec son mari.

Dans (53), la nouvelle situation confirmée de la femme (*lapa hi*) est en adéquation avec la nouvelle situation de l'homme qui s'en est allé (*tro pi hë*) succédant à celle où il restait avec sa femme. Dans (54), l'homme et la femme partageaient la même situation. Au départ de l'homme, la femme a continué dans la même situation (*lapa kö*). En employant *hö* (55), l'énonciateur admet implicitement qu'une autre situation était envisagée (la femme devait aussi partir) mais qu'elle a été abandonnée.

Considérons cet extrait d'un autre conte (THI) (les phrases se suivent) :

(56) *Ame ngön la ketre ijin, sesë pi hi nyidroti mekehië.*
 PRÉSENT dans DÉT un moment voler DÉCR RESTR 3DL vers est

Un jour, ils s'envolèrent en direction de l'est.

(Il s'agit d'une maman roussette et de son petit).

(57) *Traqa **pe hi** nyidroti a öhn la ketre ixëë a kola hmedr.*
 arriver CONTR RESTR 3DL JONCT trouver DÉT un pommier JONCT IMPERS mûr

Ils trouvèrent un pommier kanak chargé de fruits bien mûrs.

(58) *Uti **pi hi** nyidro me trotro të hun la ixëë.*
 descendre DÉCRO RESTR 3DL et tomber poser sur DÉT pommier kanak

Ils descendirent et se perchèrent sur le pommier kanak.

Nous avons dit plus haut que certains énoncés tirés de conversations courantes pouvaient aussi bien se trouver dans un récit moyennant une ré-interprétation sémantique. Les énoncés considérés avaient tous la particularité de contenir au moins deux particules (*jë hi*, ou *mina jë hi*, ou *mina jë fe hi*).

On constate en effet une occurrence plus grande des particules aspectuelles dans les récits. Qu'est-ce qui explique que ces particules, et en particulier *hi*, conviennent bien pour la narration ?

Dans les trois énoncés ci-dessus qui se suivent, nous avons trois fois *hi* (*pi hi*, *pe hi*, *pi hi*)

<P **pi hi**> / <P **pe hi**>

<P **pi hi X**>

Pi – La maman roussette et son petit, dans (56), avaient déjà prévu de partir chercher à manger. Et un jour, ils se sont envolés (*sesë pi*) pour trouver à manger. Dans (58), ils ont vu un pommier kanak. Ils ont décidé de descendre pour se poser sur l'arbre (*uti pi*). Dans les deux cas, il y a une succession de situations, de décrochages, suite à une décision : dans le premier, l'envol (mouvement élatif) succède à une situation sans mouvement et, dans le second, la descente succède à l'envol.

Hi – Le bornage de *sesë* (*sesë hi*) et de *ut(i)* (*uti hi*) écarte toute autre possibilité d'action (ils devaient partir dans (56), ils n'avaient plus qu'à descendre dans (58)) et ces actions sont concomitantes avec l'intervalle de temps du récit (*un jour ...*).

-> "un jour, ils s'envolèrent ... "

-> "Ils descendirent ... "

<P *pe hi X*>

Pe – Nous rappelons que *pe* implique deux situations différentes, voire opposées. La maman roussette et son petit volaient, leur vol a été interrompu par la vue d'un pommier kanak (*traqa pe a öhn*) (57). La vue de ce pommier kanak est un "accident" mais ils sont obligés d'en tenir compte (*pe*). La situation n'a pas été "pensée" à la différence de l'envol ou de la descente (*pi*). On reconnaît avec *pi* plus d'agentivité du sujet qu'avec *pe*.

Hi – Le bornage de <*traqa a öhn*> (*traqa hi a öhn*) écarte toute autre trouvaille et la présente est concomitante avec l'intervalle de temps du récit (*un jour ...*).

-> "Ils trouvèrent un pommier kanak ..."

La valeur de centrage de *hi* transparait bien dans un récit en combinaison avec d'autres particules, comme ici avec *pi* et *pe*. Dans un récit, le décor est planté dès le départ (Un jour ..., Il était une fois ..., Autrefois ...). On ne fait que rendre compte de faits qui se succèdent d'où l'importance des marqueurs aspectuels qui apportent chacun leur nuance selon la stratégie opératoire de l'énonciateur, du narrateur ou du conteur.

VIII - 6 La valeur de centrage de « hi » est-elle conservée dans les locutions ?

<Dreng *hi* ?>

La combinaison de **hi** avec *dreng(e)*, « entendre », donne la locution <*dreng hi*> qui signifie que l'énonciateur veut s'assurer d'une bonne compréhension de l'interlocuteur : « = tu as entendu ? ».

(59) *Tro eö edrahe a wang, dreng hi ?*
 aller 2SG tantôt SPÉC VOIR LOCUT-INTERROG

Tu vas voir tantôt, tu as compris ? (Tu as bien compris ce que je dis là ?)

Hi aspectualise *dreng* et la locution aspectualise tout l'énoncé borné dans le temps *edrahe*. La concomitance se fait avec la situation d'énonciation.

Avec <**dreng** **hi** ?>, on veut s'assurer d'une bonne adéquation, d'une bonne corrélation entre l'interlocuteur et le propos.

<Loi hi !>

La combinaison de **hi** avec *loi*, « bon/bien », donne la locution <*loi hi*>, qui signifie que l'énonciateur considère que la mauvaise situation dont il est question est méritée. La locution a une valeur négative (= Bien fait !).

(60) *Loi hi ma tro pi nyën.*
LOCUT CONN aller DÉCR 3SG.CONDESC

C'est bien fait qu'il soit parti (Tant mieux, je trouve cela bien).

Avec <**loi hi**>, la nouvelle situation plutôt inacceptable pour autrui continue d'être acceptable ou acceptée par l'énonciateur.

<celë hi ...>

La combinaison de **hi** avec *celë*, « ce, cela, ci » (déictique), donne la locution <**Celë hi**> (= C'est pour cela, c'est ainsi que ...).

(61) *Celë hi mate tro la trahmany a nue la keme i angeic me thine*
LOCUT CONN aller DÉT homme SPÉC laisser DÉT père REL 3SG et mère
i angeic... (GEN).
REL 3SG

C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère ...

Avec <**celë hi**>, la nouvelle situation est en adéquation avec une autre situation.

<Ceitune hi>

La combinaison de **hi** avec *ceitun*, « comme », donne la locution <*ceitune hi*>, qui signifie que la nouvelle situation n'est pas différente de la précédente (= C'est pareil).

(62) *Ceitune hi la pë me hetreny, traqa pi.*
LOCUT DÉT PRIVAT et posséder arriver DÉCR

Que tu en aies ou que tu n'en aies pas, tu viens (c'est la même chose).

Comme avec <**loi hi**>, la nouvelle situation continue d'être acceptable ou acceptée avec <**ceitune hi**>.

<Eue hi>

La combinaison de **hi** avec *eu*, « quand ? », donne la locution <*eue hi*>, qui signifie que l'énonciateur situe l'événement pas trop loin du moment d'énonciation (= Il y a peu de temps).

(63) *Eue hi la kola hetre loto e Tixa.*

LOCUT DÉT IMPERS exister voiture LOC Tiga

Il n'y a pas longtemps qu'il y a des voitures à Tiga (Il y a peu de temps ...).

Avec <*eue hi*>, l'événement est tellement proche du moment d'énonciation, qu'il est considéré comme actuel.

<Eje hi> <eje hi lai>

La combinaison de **hi** avec *ej*, « être, exister », donne la locution <*eje hi*>, qui signifie que les propos sont vrais (= Il est vrai).

(64) *Öö, eje hi lai qaaqa, öni nyën.*

oui LOCUT grand-mère dire 3SG.AFFECT

Oui grand-mère, répondit-il (Littéralement “Oui, c'est cela, ce sera comme tu dis”).

Avec <*Eje hi*> ou <*eje hi lai*>, l'énonciateur est en parfaite symbiose avec les propos de l'interlocuteur.

<Öhne hi ö>

La combinaison de **hi** avec **öhn**, « voir, trouver », donne la locution <*öhne hi ö*>, qui est une demande d'attention (= tu vois ? Tu me suis ?).

(65) *Öhne hi ö, ame la sine xötre i Kela nekö i Moti me Maa. (P2)*

LOCUT 2SG PRÉSENT DÉT morceau ligne REL Kela fils REL Moti et Maa

Tu sais, la classe (d'âge) de Kela c'est le fils de Moti et de Maa.

En employant <*öhne hi ö*> l'énonciateur s'assure que l'interlocuteur a bien compris.

<Pala hi>

La combinaison de *hi* avec *pala*, « toujours », donne la locution <*pala hi*>, qui « indique généralement qu'un événement ou un état de choses se répète régulièrement » (Méthode, 2001) (= toujours, continuellement).

(66) *Wala pala hi e Numea.*

W LOCUT LOC Numéa

Wala est toujours à Nouméa (Il y est souvent).

(67) *Kaka pala hi la a ut ipië nge thatre kö ni la itre drai. (C2)*

papa LOCUT DX SPÉC descendre bas et ne savoir RÉM 1SG DÉT PLUR jour

Papa est en train de baisser continuellement et je ne sais pas ce qui peut arriver (Littéralement “et je ne sais pas les jours”).

Un père à son fils qui ne veut pas se marier tout de suite. “Il ne faut pas que tu attendes trop car nul ne sait ce qui peut m'arriver les jours prochains”.

Avec <*pala hi*>, les événements se succèdent et se ressemblent.

<Pala hi> / <Pala kö>

Comparons :

(68) *Bole pala hi a xen.*

Bole LOCUT SPÉC manger

Bole mange toujours.

(69) *Bole pala kö a xen.*

Bole LOCUT SPÉC manger

Bole mange encore.

Dans ce dernier exemple, avec la valeur rémansive de *kö*, <*pala kö*> indique une continuation du même évènement. “Bole mangeait, il continue de manger, il n'a pas fini”.

Avec la valeur de centrage de *hi*, le regard est fixé sur l'évènement « manger » qui se répète régulièrement. « Bole n'arrête pas de manger ».

La valeur de centrage de *hi* transparaît bien dans chacune des locutions.

VIII - 7 Récapitulation

Pour récapituler, nous dirons que *hi* indique une opération de centrage notionnel d'une part, et une opération de bornage de la même notion d'autre part dans un espace spatio-temporel. Et cette situation exclusive s'oppose à une autre qui lui est concomitante et qui peut être constituée par la situation d'énonciation en l'absence de toute marque temporelle. Avec *hi* employé seul dans la structure <P *hi* X>, on est dans le haut degré de la notion.

Et cette valeur est conservée par *hi* quel que soit le contexte d'énonciation, quelle que soit sa place dans l'énoncé, et même dans les locutions. Le bornage implique une incompatibilité de *hi* avec des procès atéliques mais aussi avec les particules *hē* et *kō* qui relèvent du même paradigme.

Enfin, si la profusion de particules peut poser des difficultés pour la traduction des nuances spécifiques apportées par chaque marqueur, la position de rang 4 de *hi* confère à cette particule un rôle particulier, notamment dans les récits.

CHAPITRE IX

Les combinaisons

IX - 1 Présentation

Nous consacrons ce chapitre aux combinaisons des marqueurs dans leur fonction en tant que modalité (valeur principale) comme dans celle(s) secondaire(s). Nous verrons systématiquement les combinaisons simples, les combinaisons multiples et nous justifierons les combinaisons impossibles.

Plan du chapitre

- 1 Les combinaisons du marqueur *A*
- 2 Les combinaisons du marqueur *Kola*
- 3 Les combinaisons du marqueur *Troa*
- 4 Les combinaisons du marqueur *Hna*
- 5 Les combinaisons du marqueur *Ka*
- 6 Les combinaisons du marqueur *Hë*
- 7 Combinaisons multiples
- 8 Combinaisons impossibles

IX - 2 Les combinaisons du marqueur *a*

Le marqueur *a* se combine avec tous les marqueurs aspectuels mais avec des contraintes de position (s'antépose ou se postpose) et avec différentes valeurs.

IX – 2. 1 A comme modalité principale

<X a troa P>

- (1) *Trohemi Cuna, nyiso **a** troa itö wahnawa. (MÉT)*
 viens Cuna 1DL.INCL SPÉC VIS acheter banane
 Viens Cuna, nous allons acheter des bananes.

<X asp a P>

- (2) 1 *eni **hi** **a** tro* 2 *eni **hë** **a** tro* 3 *eni **kö** **a** tro* 4 *eni **pe** **a** tro*
 1SG RESTR SPÉC aller TRANSIT RÉM CONTR
 je marche je marche je marche j'y vais

Gloses de 1 : je marche (je ne cours pas / je ne fais que marcher)

j'y vais (c'est sûr)

j'y vais (je suis le seul)

Gloses de 2 : je marche (je ne marchais pas)

je m'en vais (là, j'y vais)

Gloses de 3 : je continue de marcher

j'y vais (même si tu ne le veux pas)

Gloses de 4 : j'y vais (si tu as un empêchement)

j'y vais (si toi tu restes)

En combinaison avec *a*, les marqueurs aspectuels, même en fonction secondaire, conservent chacun leur valeur, dans des énoncés de base comme ci-dessus ou dans un récit comme ci-dessous.

<X HË A P>

- (3) *Itre jini Wasepëhenemë **hë** lai **a** othi angeic ... (HEN)*
 PLUR petit frère Wasepëhenemë TRANSIT DX SPÉC lier 3SG
 Les sujets de Wasepëhenemë le ligotèrent ...
 (Il s'agit ici du guerrier Henado).

Dans une structure <X a P>, tout marqueur qui vient saturer l'espace à droite et à gauche de *a* est en fonction secondaire. Dans l'énoncé ci-dessus, la situation introduite par *hë* succède à une situation antérieure où les sujets de Wasepëhenemë ne faisaient rien car l'individu en question (Henado) n'était pas

présent. Ensuite cette personne a été présente. Cette situation intermédiaire précédant juste le ligotage est rappelée par l'anaphore **lai**. Nous rappelons que la particule **a** n'introduit qu'une spécification, et ce qui situe l'événement ici dans le récit est bien la particule **lai**. Nous pouvons donc schématiser ainsi la transition opérée par **hë** qui aspectualise l'ensemble prédicatif :

Extérieur	Frontière	Intérieur
	[//////////\////////////////////////////////////]	
vraiment pas <i>othi angeic</i>	pas vraiment <i>othi angeic</i>	vraiment <i>othi angeic</i>
(ligotage)	(ligotage)	(ligotage)

L'idée d'une "action qui a déjà débuté" est en fait induite par la presque simultanéité des états "pas vraiment P" et "vraiment P", c'est-à-dire par une quasi inexistence de la zone frontière.

Considérons maintenant l'énoncé suivant qui donne la situation précédant celle que nous venons de voir :

(4) *Goe hë angeic nge angeice hë a cil e koilo thei*
 ouvrir les yeux TRANSIT 3SG et 3SG TRANSIT SPÉC debout LOC là-bas chez
Wasepëhenemë. (HEN)
 Wasepëhenemë

Lorsqu'il ouvrit les yeux il se tenait debout chez Wasepëhenemë.

Il s'agit bien entendu ici d'un récit fantastique où le guerrier Henado a été fait prisonnier par des sujets du dieu Wasepëhenemë qui lui ont bandé les yeux.

Cette situation où Henado se tient debout chez le dieu Wasepëhenemë succède à une situation antérieure où il n'y était pas (E) car il avait les yeux fermés. C'est en les ayant ouverts (F) qu'il s'est retrouvé chez Wasepëhenemë (I).

Substituons maintenant à *hë* dans l'énoncé (1), les particules *hi* (5) et *kö* (6).

<X HI A P>

- (5) *Itre jini Wasepëhenemë hi lai a othi angeic ...*
 PLUR petit frère Wasepëhenemë RESTR DX SPÉC lier 3SG
 Les sujets de Wasepëhenemë le ligotèrent ...

<X KÖ A P>

- (6) *Itre jini Wasepëhenemë kö lai a othi angeic ...*
 PLUR petit frère Wasepëhenemë RÉM DX SPÉC lier 3SG
 Les sujets de Wasepëhenemë le ligotèrent ...

Avec la substitution de *hë* par *hi* (5), il ne s'agit plus de transition mais du bornage de la spécification <*a oth*> (*hi a oth*) qui écarte toute autre possibilité d'action. Et la spécification bornée est concomitante avec la situation énoncée en (4) ("il se tenait debout chez Wasepëhenemë"). Glose : "ils se mirent à le ligoter (sous entendu) dès qu'il fut devant eux". C'est à ce moment-là et pas à un autre.

Et dans (6), la substitution de *hë* par le rémansif *kö* a eu pour effet de stabiliser la relation de spécification opérée par *a* (*a oth*). Les sujets de Wasepëhenemë le ligotaient, ils continuent à le faire, ou bien, c'est quelque chose qu'ils ont l'habitude de faire, donc ils le ligotent, ou bien tout en le questionnant ils le ligotaient (l'interrogatoire n'empêche pas le ligotage). Les différentes nuances peuvent être rendues par "ils continuèrent à le ligoter", "Il n'avaient plus qu'à le ligoter", "tout en le questionnant"...

IX - 2. 2 A en fonction secondaire

<A KOLA P> *kola* marque une spécification impersonnelle

- (7) *Hane koilo e angeic a kola meköl. (CP)*
 PRÉSENT là-bas LOC 3SG JONCT IMPERS dormir
 Il est là-bas, il dort (il est resté à dormir).

- (8) *Hna öhnyi nyidrëti eidr e sine hmakany a kola tro meke hië ... (KQ)*
 avoir voir 3SG.DÉFER hier LOC bout matin JONCT IMPERS aller face est
 On l'a vu hier au petit matin qui allait du côté est.

<A HNA P> *hna* indique l'antériorité d'un événement sur un autre

(9) *Hane koilo e angeic a hna meköl. (CP)*

PRÉSENT là-bas LOC 3SG JONCT ANTÉR dormir

Il est là-bas, il a dormi.

(10) *A hna öhne e celë la itete Dehu ka ala 4 angate la thelene la ate*

CONN ANTÉR VOIR LOC DX DÉT PLUR D. STAT -- 4 3PL DÉT reste DÉT homme

ka 10 hna enö ekö hnene la kete he. (TC)

STAT 10 ANTÉR voler avant REL DÉT un bateau

On a ainsi trouvé là 4 personnes originaires de Lifou, seules rescapées d'un groupe de 10 personnes enlevées autrefois sur un bateau.

<A KA P> *ka* indique un état, une propriété ou la stabilisation d'un processus

(11) *Hane koilo e angeic a ka meköl. (CP)*

PRÉSENT là-bas LOC 3SG JONCT STAT dormir

Il est là-bas, il dort (il dormait quand on est parti).

(12) *A ka loi Emélie qa hna huliwa lai hmakany.*

CONN STAT bon Emélie venir avoir travail DX matin

C'est bon pour Émélie, elle est allée travailler ce matin-là.

<A TROA P> *troa* indique la visée d'une spécification

(13) *Hane koilo e angeic a troa meköl. (CP)*

PRÉSENT là-bas LOC 3SG JONCT VIS dormir

Il est là-bas, il va dormir.

Il s'agit dans les énoncés ci-dessus du *a* connecteur ou jonctif et non de la modalité.

IX – 3 Les combinaisons du marqueur *kola*

À l'image de *a*, *kola* est compatible avec tous les marqueurs aspectuels avec les mêmes contraintes auxquelles s'ajoutent celles de forme.

IX – 3. 1 *kola* en modalité principale

En fait, ce n'est pas la forme **kola** qui est compatible avec les marqueurs aspectuels mais la forme *kolo* + *a*. L'emploi de ce paradigme empêche en effet l'amalgame puisque le point d'insertion du marqueur est entre les deux : **kolo**

(*hë/hi/kö/pe*) **a**. Nous avons encore là une confirmation de notre hypothèse sur l'origine étymologique de *kola*.

<Kolo *hë* a P>

(14) *Hmedre hë la i si nge kolo hë a trotro tith hnei thihlë.*
 mûr TRANSIT DÉT REL figuier et ANAPH TRANSIT SPÉC tomber percher sur REL roussette
 Le figuier mûrissait et les roussettes s'abattaient dessus. (THEL)

La situation où les roussettes s'abattaient sur le figuier (I) succède à une situation antérieure où elles n'y étaient pas (E). Elles ont pu le faire à partir du moment où le figuier a commencé à mûrir (F), le substitut anaphorique **kolo** ayant pour antécédent *i si* (le figuier) assurant la relation entre les deux situations, celle qu'il introduit (*trotro tith*, s'abattre sur le figuier) et celle qu'il rappelle (*hmedre hë*, mûrir) et qui a motivé la descente des roussettes.

Antérieurement, il n'y avait pas de roussettes sur le figuier (elles n'avaient aucune raison d'y être), ensuite le figuier a commencé à mûrir (voilà une occasion de s'abattre dessus) et les roussettes se sont alors abattues sur le figuier.

Hë aspectualise ici l'ensemble "*kola trotrotith hnei thihlë*".

<Kolo *hi* a P>

(15) *Nyën a traqa e cili nge kolo hi a fetra la jö. (AM)*
 3SG.AFFECT SPÉC arriver LOC DX et ANAPH RESTR SPÉC apparaître DÉT soleil
 Lorsqu'il arriva là le soleil apparut au même moment à l'horizon.

Le moment où le soleil apparut à l'horizon (donc dans la sphère de perception de l'énonciateur) est spécifié par **a** (*kolo a fetra*) et est concomitant avec l'arrivée à cet endroit (*traqa e cili*, arriva là -> *kolo hi a fetra*, apparut).

<Kolo kö a P>

(16) *Ngo ame kö la celë, ke **kolo kö a** amamane koi epun e celë*
mais PRÉSENT1 RÉM DÉT DX PRÉSENT2 ANAPH RÉM SPÉC montrer REL 2PL LOC ici
hnalapa. (C8)
 maison

Mais ça, on vous le montre ici à la maison.

Il s'agit ici de dons préparés pour participer à un mariage. L'énonciateur présente le tas à l'assistance et la présentation est accompagnée d'un geste coutumier (*ame kö*, ça).

Nous rappelons que l'utilisation de *kola* est de mise par respect pour le public en évitant une adresse trop directe. C'est le cas ici où l'énonciateur, par humilité, préfère parler « à la troisième personne ».

Le geste présenté par l'énonciateur est un usage coutumier. Il se doit de le faire. *Kö* indique l'obligation à marquer cet usage, à ne pas en sortir.

IX – 3. 2 *kola* en fonction secondaire

Voici quelques exemples de combinaison avec les modalités apparentées en fonction secondaire :

<Kola troa P>

(17) *Hnei Perezida Göinë hna hamëne koi We la hatrene laka **kola troa***
REL président G. ANTÉR donner REL Wé DÉT signe que IMPERS JONCT
nue la tro. (TCC)
 partir DÉT marcher

Le président Göinë a donné à (la paroisse de) Wé le geste pour dire que la marche va reprendre.

Glose de “*kola troa nue la tro*” : Il y a quelque chose qui se prépare, c'est la marche qui va reprendre, donc la marche va reprendre.

Troa apporte une touche de visée à la relation de spécification indiquée par *kola*.

<A kola>

(18) ***A** kola treqene lai angetre Wedrumel, bade i xapo kö. (P2)*
CONN IMPERS attendre DX COLL W. bande REL 3SG RÉM

Elle attendait les gens de Wedrumel, sa compagnie.

(On parle d'une femme qui attend des gens de sa famille pour entretenir la cour autour de la maison, au lieu de commencer à s'activer).

A joue le rôle ici de connecteur entre la situation qu'il introduit et la situation précédente où la personne est inactive.

IX - 4 Les combinaisons du marqueur *tro*

IX - 4. 1 *Tro* en modalité principale

<Tro **hë** a P>

<Tro **hë** a P>

(19) *Tro hë ni la a nue la ... koi drikona. (C3)*

aller TRANSIT 1SG DX SPÉC laisser DÉT REL diacre

Je vais laisser ce ... au diacre.

(Il s'agit ici d'un geste coutumier).

Antérieurement, l'énonciateur ne pouvait pas donner le geste au diacre (il était en train de parler), là il peut le donner (il a fini de parler).

(20) *Nge tro ha tije la hmi hna xome hnei Mexanangö ke tro hi a*

et aller TRANSIT jeter DÉT religion ANTÉR prendre REL Mexanangö car aller RESTR SPÉC

ca hmi. (TC)

un religion

Et il faut désormais abandonner la religion accueillie par Mexanangö car il faut qu'il n'y ait qu'une religion.

(“*tro ha*” [haa] est la contraction de <tro **hë** a>)

Antérieurement, il n'était pas encore question d'abandonner la religion de Mexanangö (aucune directive n'a encore été donnée à ce sujet), là il est question d'abandonner la religion de Mexanangö (la décision a été prise).

<Tro **hi** a P>

(20)" *... ke tro hi a ca hmi.*

La décision est qu'il n'y ait qu'une seule religion. **Hi** indique un bornage de la visée opérée par *tro* et cette situation exclusive est concomitante avec l'abandon de la religion de Mexanangö.

<Tro **kö** a P>

Dans l'énoncé (20) substituons *hi* par *kö* :

(20)''' ... *ke tro kö a ca hmi.*

car VIS RÉM SPÉC un religion

... car il faut toujours qu'il n'y ait qu'une religion.

Glose : Il y avait une religion, il faut que cette situation continue.

IX - 4. 2 *Troa* en fonction secondaire

<A TROA P>

(21) *A troa xen la ka hatr ?*

CONN VIS manger DÉT STAT cru

Il faut manger (alors que c'est encore) cru ?

(Réponse à quelqu'un qui veut déjà passer à table alors que la nourriture n'est pas encore cuite).

Il s'agit bien évidemment ici du *a* connecteur servant de lien entre deux propos.

IX - 5 Les combinaisons du marqueur *Hna*

Comme pour *kola* et *troa*, *hna* est compatible avec les particules aspectuelles et avec *a* et les marqueurs apparentés en fonction secondaire.

<hna P **hë**>

Nous rappelons que *hna* indique l'antériorité d'une situation par rapport à une autre.

(22) *Hna meköle hë la nekönatr e Nang. (CP)*

ANTÉR dormir TRANSIT DÉT enfant LOC Nang

L'enfant a dormi à Nang.

On rend compte qu'antérieurement, avant Nang, l'enfant n'a pas dormi. C'est à Nang qu'il a dormi.

Ou bien : Avant Nang, l'enfant ne dormait pas encore. C'est à Nang qu'il s'est endormi.

Les deux marqueurs **hna** et **hë** sont compatibles du fait qu'ils contiennent tous deux la notion d'état l'un précisant plus la transition pour arriver à cet état et l'autre son antériorité (ici par rapport au moment d'énonciation). Cette compatibilité se trouve confirmée avec les exemples référencés suivants :

(23) *Ame hë lo kovasio e Nang, ame hë lai lapa sa i xapo,*
PRÉSENT TRANSIT DA Pâques LOC Nang PRÉSENT TRANSIT DX groupe invité REL 3SG

hna lapa ha e cili hnalapa i angeic e cili. (P4)
ANTÉR rester TRANSIT LOC DX demeure REL 3SG LOC DX

À la Pâques à Nang, la paroisse qu'il devait héberger était déjà hébergée là dans sa maison située là.

L'hébergement (**hna lapa**) dans la nouvelle maison (**hnalapa**) s'est fait antérieurement au moment de l'énonciation, mais avant la Pâques, la paroisse en question n'avait pas été hébergée dans sa nouvelle maison, et au moment de la Pâques elle l'a été.

(24) *Ame Ngönene lai enö i ..., hna hnahone hë nge huhnahmi hë*
PRÉSENT Ngönene DX homonyme REL ANTÉR accoucher TRANSIT et tribu TRANSIT
e celë e Luecila. (P4)
LOC DX LOC Luecila

Ce Ngönen, l'homonyme de ..., à sa naissance la tribu était déjà là à Luecila (Littéralement "il était déjà né").

(Glose : Luecila était déjà la tribu qu'elle est aujourd'hui lorsqu'il était né).

La naissance de Ngönene est antérieure au moment de l'énonciation, mais avant sa naissance, la tribu de Luecila n'était pas encore là où elle est aujourd'hui, et lorsqu'il est né la tribu existait déjà.

<hna P hi>

(25) **Hna kaqa hi enehila la wileng. (CP)**
ANTÉR casser RESTR maintenant DÉT roue.1SG.POSS

Ma roue vient juste de crever.

hi confirme l'information *hna kaqa* (a crevé) qui vient juste de se passer (*enehila*) et opère un bornage de cette information (*hna kaqa hi enehila*) qui écarte toute autre situation et qui est concomitante avec le moment d'énonciation.

<**hna P kö**>

(26) *Ngo hna thipatrë ni kö hnei Elia me Göinë. (TCC)*

mais ANTÉR dépasser 1SG RÉM REL Elia et Göinë

Mais Elia et Göinë m'ont dépassé.

Glose : J'ai été dépassé par Elia et Göinë malgré mon rythme soutenu.

<**hna troa P**>

Hna est compatible avec le marqueur aspectuel **troa** dans son emploi de jonctif. Nous rappelons que **troa**, marqueur aspectuel, introduit un procès qui est l'objectif visé ou la justification ou la raison d'être d'une certaine action.

(27) *Ame hnei Joxu hna troa qaja koi angatre ngöne la götrane maca i*

PRÉSENT REL TOI ANTÉR VIS dire REL 3PL dans DÉT côté droite REL

angeic, ka hape, Trohemi, nyipunie ange hna amanathithine hnei Kaka ...

3SG que venez 2PL COLL ANTÉR bénir REL papa

Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon père ... (MAT)

Les propos du roi (*qaja*) qui constituent une visée (*troa*) sont **postérieurs** au moment de l'énonciation (*hna troa qaja*).

La compatibilité concerne également les subordonnées.

(28) *Ngo ase hë angeice qeje pengöne kowe la tane isi ne Lösi la*

mais finir TRANSIT 3SG dire façon REL DÉT chef guerre REL Lösi DÉT

hnei angeic hna troa kuca la drai cili. (SIN)

REL 3SG ANTÉR VIS faire DÉT jour DX

Mais il a expliqué au chef de guerre de Lösi ce qu'il avait l'intention de faire ce jour-là.

Le segment introduit par (*hnei angeic*) **hna** constitue une complétive, **hna** n'est là

que pour compléter le procès de la principale.

Malgré tout, les valeurs respectives de *hna* et de *tro* y sont présentes. Ce qui a été décidé de faire (*kuca*), qui est l'objectif visé (*tro*), est antérieur au moment de l'énonciation (*hna troa kuca*).

IX - 6 Les combinaisons du marqueur *Ka*

Ka est compatible avec les marqueurs aspectuels (*hë, hi, kö, hö*) et avec les joncteurs/connecteurs *tro* et *a* (voir plus haut les exemples pour ces derniers).

M	P	rang 1	rang 2	rang 3	rang 4	rang 5	rang 6	X
Ka	lapa	mina	jë	pe	hi	hë	lai	fëe

<ka P hë>

(29) **Ka tiqa ha** la sima.
STAT plein TRANSIT DÉT citerne
 La citerne est déjà pleine.

(30) **Ka tiqa ha** la uma hmitröt hnei atr.
STAT plein TRANSIT DÉT maison sacrée REL homme
 Le temple est désormais rempli de monde..

Antérieurement, la citerne n'était pas pleine (*tha ka tiqa*) et le temple n'était pas rempli (*tha ka tiqa*), là, la citerne est "pleine" (*ka tiqa*) et le temple est "rempli" (*ka tiqa*).

(31) **Ka meköle hë** la nekönatr.
STAT dormir TRANSIT DÉT enfant
 L'enfant est endormi (Il est déjà « dormant », il ne l'était pas antérieurement).

-l'état dormant de l'enfant, consécutif à une stabilisation du procès, est ici constaté, sans préoccupation ni de la durée de cet état, ni d'un état antérieur. Cet état est observé actuellement mais peut avoir duré depuis un moment et peut durer

encore un moment.

Antérieurement, l'enfant n'était pas « dormant », là il est « dormant ». Un nouvel état a succédé à un autre.

Un exemple référencé :

(32) ***Ka marie hë*** lo macatre hnapan. (P4)

STAT se marier TRANSIT DA année avant

Il s'est marié l'année dernière (Littéralement "Il est devenu marié").

La personne a le statut de *ka marie* (marié) depuis l'année dernière. Ce statut a succédé à celui de *nekötrahmany* (jeune homme) statut équivalant à *tha ka marie* (non marié).

<ka P hi>

(33) *Ö, ka nango tru Trotro, ka co hi Kutran.* (P2)

oui STAT un peu grand Trotro STAT petit RESTR Kutran

Oui, Trotro est un peu plus grand que Kutran (Littéralement "un peu grand Trotro, plus petit Kutran").

hi confirme la situation de Kutran par rapport à Trotro (*ka co*) et opère un bornage de cette information (*ka co hi*) qui écarte toute autre situation et qui est concomitante avec la situation de Trotro qui est un peu plus âgé.

<ka P hō>

(34) *Hawe, ka meji hō angeic.* (CP)

INTERJ STAT rassasié DISCURS 3SG

Bon ben, il n'a décidément pas faim (je pensais qu'il mangeait avec nous).

L'énonciateur concède que la personne est dans l'état d'être rassasié (*mej*) alors qu'il ne pensait pas qu'elle était dans cet état.

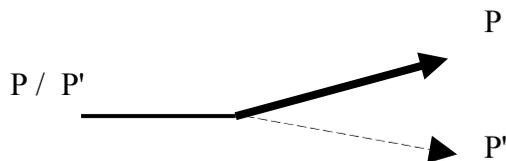
<ka troa P>

(35) ***Ka troa mani edrahe.***

STAT VISÉE pluie tantôt

Le temps va être pluvieux tantôt.

On a vu que la tournure avec ***troa*** implique une notion de visée. Et tantôt la visée sur le temps va se stabiliser sur le <*troa mani*> (il va pleuvoir) -> <***ka troa mani***> (il va être pluvieux).



Entre deux chemins visant deux états possibles du temps tantôt, “état pluvieux” (P) et “état non pluvieux” (P'), l'énonciateur a sélectionné un par conviction : ***ka troa mani*** (aller être pluvieux).

La sélection inverse aurait donné l'énoncé ci-dessous avec dissociation des particules constitutives de ***troa*** :

(36) ***Tha ka troa kō a mani edrahe.***

NÉG STAT aller RÉM SPÉC pluie tantôt

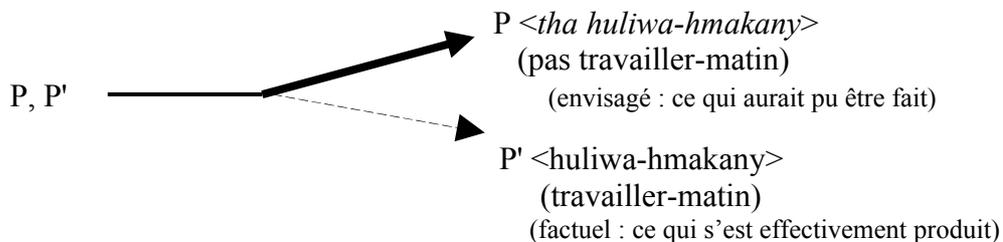
Le temps ne va pas être pluvieux tantôt.

Un exemple référencé :

(37) ***Ngo thatre kō Pinane qatr ka hape ka troa huliwa hmakany.*** (P2)

mais pas savoir RÉM Pinane vieux que STAT VIS travailler matin

Mais la vieille Pinane ne savait pas qu'elle [sa belle-fille] allait travailler le matin.



Troa a permis d'ouvrir une bifurcation dans le révolu, où le chemin sélectionné ne

s'est pas réalisé, alors que l'autre chemin correspond à ce qui s'est passé dans les faits.

Avec *ka*, la vieille Pinane pensait que sa belle-fille n'allait pas être « travaillant au matin », alors qu'elle a été effectivement dans cet état.

IX – 7 Les combinaisons du marqueur *Hë*

(voir chacun des marqueurs précédents)

En combinaison avec *a*, *kola*, *troä*, *hna* et *ka* (voir les combinaisons de ces marqueurs), la particule *hë* indique une transition d'un état, d'une situation antérieure (Extérieur - E) vers un nouvel état, une nouvelle situation (Intérieur – I). Et cette idée de transition d'un état vers un autre état, d'une situation vers une autre situation, se retrouve dans les autres occurrences de *hë* où cette particule joue pourtant un rôle "secondaire".

AUTRES COMBINAISONS DE *Hë*

<Pe + *hë*>

(38) *Ketre traqa pe hë ni lo e celë nge meci hë Wapaeë. (P4)*
autre arriver CONTR TRANSIT I SG DA LOC DX et mort TRANSIT Wapae

Lorsque je suis arrivé ici Wapaeë était décédé.

Pe implique deux situations jugées incompatibles, embarrassantes. Ces deux situations sont constituées ici par l'arrivée de l'énonciateur et la mort de Wapaeë.

Antérieurement l'énonciateur n'était pas arrivé (*tha traqa*) et Wapaeë n'était pas décédé (*tha mec*), là Wapaeë est décédé (*meci hë*) et c'est là qu'il arrive (*traqa pe hë*).

<Pi + *hë*>

Pi indique que la situation initiale n'est pas en concordance, n'est pas convenable avec une certaine exigence, donc nécessite une mise en adéquation, une remédiation pour rétablir, préserver une certaine harmonie.

(39) *Tro pi hë nyidro. (HEN)*

aller DÉCR TRANSIT 3DL

Ils s'en allèrent (donc).

Dans cet énoncé, le narrateur poursuit un récit où, juste avant, un ordre a été donné à deux guerriers d'aller voir l'auteur d'un cri (qui dérange) et de le ramener. Les deux guerriers obtempérèrent.

(40) *Nyipici, easenyi hë matre 7h pi hë. (P2)*

vérité proche TRANSIT CONN 7h DÉCR TRANSIT

C'est vrai, il est bientôt 7 heures.

L'énonciateur revient, ci-dessus, sur une première affirmation, s'étant aperçu de sa méprise. Ces paroles prolongent l'échange suivant :

(41) *Hö tha 7h pala kö.*

INTERJ NÉG 7h encore NÉG

Mais non il n'est pas encore 7h.

(42) *Si, 7h hë.*

« si » 7h TRANSIT

Si, il est 7h.

À chaque fois donc il s'agit de remédier à une situation. Combinée avec *hë*, la "remédiation" s'accompagne d'une transition d'une situation à une autre, dans (39) de *tha tro* (ne pas partir) à *tro* (partir) et dans (40) de *tha 7 h* (pas 7 h) à *7 h* (il est 7h).

(43) *Nue pi hë, the lapa qaja hmaca kö. (P4)*

laisser DÉCR TRANSIT NÉG habitude dire encore RÉM

Laisse, ne parle plus de ça.

On retrouve cette même valeur de *hë* dans l'énoncé (43) où, employé avec une injonction, il a un caractère beaucoup plus contraignant. L'énonciateur enjoint de ne plus parler d'une situation qu'il déplore lui-même car en parler ne ferait qu'envenimer les choses.

Antérieurement on ne "laisait pas faire" (*tha nue*), là on "laisse faire" (*nue*).

<Jë + hë>

"*Jë* indique la simple sélection d'une option souhaitée par l'énonciateur. Il n'y a, a priori, pas de confrontation entre ce que souhaite l'énonciateur et ce que fait ou ce que souhaite l'interlocuteur." (Méthode)

- (44) *Alöne jë hë la ume öl e caha lo, ame la kola hmakany*
 rentrer ASP TRANSIT DÉT COLL marmite LOC dedans DA PRÉSENT DÉT IMPERS matin
thatreine kö öl, kola fatigue. (P2)
 ne savoir RÉM marmite IMPERS fatigue

Elle a rentré les marmites à l'intérieur, et le matin elle était incapable de préparer à manger, elle était fatiguée.

- (45) « *Mariage* » *hmaca jë hë e 2006 me 2007 me. (P2)*
 mariage encore ASP TRANSIT LOC 2006 et 2007 et
 On refera les mariages en 2006 ou 2007.

- (46) *Ratre jë hë a troa ce meköle me haa kuku ? (P2)*
 rentrer ASP TRANSIT JONCT VIS ensemble dormir avec COLL enfant
 Elle est peut-être rentrée dormir avec ses enfants ?

- (47) *Öning, Höke hane jë hë hane ujë la itre ... qatre föe hë eö.*
 Dire.1SG INTERJ aussi INJ TRANSIT aussi retourner DÉT PLUR vieux femme TRANSIT 2SG
 J'ai dit : "Eh, il faut changer les ... tu es vieille maintenant". (P2)

Dans ces énoncés, nous avons deux occurrences de *jë*, celle en fonction injonctive avec discours direct (47) et celle en fonction récitative (les trois autres) mais toutes dans un cadre énonciatif, avec insertion du locuteur au sein de sa parole. Cette présence du locuteur se reconnaît par exemple, hormis le discours direct de l'énoncé (47), dans (46) où le *jë* indique (à l'inverse de celui injonctif) une hésitation sur la validité de l'événement. Ce qui explique cette traduction par "peut-être".

Mais quelle que soit la valeur donnée à *jë*, on retrouve dans chacun des énoncés l'idée d'un passage d'une situation antérieure à une nouvelle situation. Antérieurement la personne ne pensait pas rentrer les marmites (44), les mariages sont arrêtés (il s'agit de l'année en cours) (45), la personne n'est pas rentrée (46) et

on pouvait encore se comporter d'une certaine manière (47), là la personne a rentré les marmites (44), les mariages vont reprendre (45), la personne doit être rentrée (46) et on ne peut plus se comporter comme avant (on a vieilli)(47), avec une transition assortie d'une certaine flexibilité opérée par *jë* ou par d'autres morphèmes (47).

<Ju + hë>

Ju s'emploie généralement lorsque la situation initiale appelle déjà l'action souhaitée qui en est le prolongement logique.

(48) *Pëkö ? Hawe nga lapa ju hë eni la me Drilë me. (P5)*

PRIVAT INTERJ alors rester INJ TRANSIT 1SG DX et Drilë et

Personne? Bon, ben avec Drilë et les autres on se met de côté.

(49) *Easë a hnëkë koi macatre hnäpin matre ame ju hë ka hmala*

1PL.INCL SPÉC préparer REL année prochain CONN PRÉSENT ASP TRANSIT STAT accepter

e nyidro ... (P2)

entre 3DL

On se prépare pour l'an prochain, ainsi, celui des deux qui acceptera ...

L'idée d'un passage d'une situation antérieure à une nouvelle situation se vérifie encore une fois dans les énoncés ci-dessus avec la combinaison <*ju hë*>. Dans (48) l'énonciateur a pris une décision qui colle à la situation. Aucun homme ne s'étant manifesté pour recevoir une "coutume", il décide de donner celle-ci aux femmes. Dans (49) on prend la décision de se préparer pour un mariage, on verra en temps voulu qui on mariera. Cela dépendra de la décision des jeunes concernés. Le mariage de l'un d'eux se fera à coup sûr dès qu'il aura donné son accord. La nuance sans appel ici des événements est le fait de *ju*.

Antérieurement les hommes n'étaient pas mis de côté (48), on ne se préoccupait pas de celui qui acceptera de se marier (49), là les hommes sont mis de côtés (48) et on dit que l'on va se préoccuper de savoir qui accepte de se marier (le moment sera venu) (49).

IX - 8 Combinaisons multiples

Dans les combinaisons multiples, très courantes dans les récits, nous avons souvent une modalité ou un marqueur aspectuel de base combiné avec d'autres particules aspectuelles apportant des nuances à l'énoncé.

Nous renvoyons le lecteur à l'exemple (13) du chapitre 8.

Nous rappelons simplement le respect du rang comme règle de combinaison des marqueurs :

dès qu'un marqueur d'un rang quelconque a été employé, on ne peut plus employer un marqueur d'un rang inférieur

Pour mémoire, l'ordre des rangs avec la structure <X a P>.

X	rang 1	rang 2	rang 3	rang 4	rang 5	rang 6	MA	P
Föe	mina	ju	pe	hi	hō	lai	a	lapa

Nous donnons quelques exemples :

<**Modalité** + aspects>

<X pe hē a P> [a/pe/hē]

(50) *Thu pe hē a tro pi nge lapa ju pe hi nekōnatr. (AM)*

lézard CONTR TRANSIT SPÉC aller DÉCR et rester ASP CONTR RESTR enfant

Le lézard s'en alla laissant là l'enfant (Littéralement “Le lézard s'en alla et l'enfant resta”).

(Le lézard, le totem protecteur de l'enfant, a accompagné ce dernier qui voulait se baigner à la mer. Au moment de repartir, l'enfant dit au lézard qu'il compte rester là quelque temps).

La situation concerne un lézard (*thu*) qui s'en va (*a tro*). Il quitta l'endroit (*pi*) laissant l'enfant alors qu'ils auraient dû repartir ensemble (*pe*). Cette situation

succède à celle où il ne partait pas encore (*hë*).

<**kolo** hë **a** troa P> [**kola**/hë/troa]

(51) *Ame e koilo hnanyi joxu e Lösi, kolo hë a troa puine xen la*
PRÉSENT LOC là-bas chefferie LOC LÖSI SA TRANSIT SPÉC aller fête DÉT
drai cili. (SIN)
jour DX

À la chefferie de Lösi, on allait faire une fête ce jour-là.

L'événement (*puine xen*, fête) est annoncé comme en phase d'être réalisé (*troa*). Cette situation de fête va succéder à celle « sans fête ». Antérieurement, on n'allait pas faire une fête, maintenant on va la faire (*hë*). Cet événement qui est visé et qui va succéder à un autre se déroule dans le champ de référence de l'énonciateur au sein duquel il a amené l'interlocuteur depuis le début du récit (*kola*). La fête est présentée comme se déroulant sous les yeux de l'énonciateur et des interlocuteurs.

<**ka** tro hë **a** P> [**ka**/tro/hë]

(52) *Ka tro hë a meköl la nekönatr. (CP)*

STAT aller TRANSIT SPÉC dormir DÉT enfant

L'enfant va s'endormir (Il va désormais être dans un état « dormant », antérieurement il n'allait pas être dans cet état).

Le nouvel état de l'enfant (*ka meköl*, dormant) qui est visé (*troa*) va succéder à un état où il n'était pas dormant (*hë*).

<**tro** pe hë X **a** P> [**tro**/pe/hë]

(53) *Öi, matre tro pe hë epon a traqa a troa hane xeni e koho.*
INTERJ CONN aller CONTR TRANSIT 2DL SPÉC arriver JONCT aller aussi manger LOC là-haut
 Allez, comme ça vous allez arriver pour manger là-haut. (P2)

Les personnes à qui sont adressés ces propos, vont ultérieurement changer de situation (*tro*). Celle-ci où elles vont arriver (*traqa*), non seulement va succéder à une autre où elle ne vont pas arriver (-> *hë*), mais en plus si elles ne viennent pas

elles risquent de ne pas manger (*pe*) .

<Aspect + aspects>

<P **ju** pe hi X> [ju/pe/hi]

(54) *Xome jë la luetre nge amë ju pe hi la cas.* (CP)

prendre INJ DÉT deux et laisser INJ CONTR RESTR DÉT un

Prends-en deux et tu n'en laisses qu'un.

(Il s'agit de cocos secs).

On ordonne à quelqu'un de prendre (*xome jë*) deux cocos et d'en laisser (*ju*). Il ne faut pas tout prendre, il faut en laisser (*pe*). Il faut en laisser un et un seul (*hi*).

Reprenons l'exemple (50) et considérons la deuxième proposition :

(55) *Thu pe hë a tro pi nge lapa ju pe hi nekönatr.* (AM)

lézard CONTR TRANSIT SPÉC aller DÉCR et rester ASP CONTR RESTR enfant

Le lézard s'en alla laissant là l'enfant (Littéralement “Le lézard s'en alla et l'enfant resta”).

La situation concerne cette fois l'enfant (*nekönatr*) qui reste (*lapa*). Il a décidé de rester (*ju*) alors que le lézard partait (*pe*). Rester, il n'y avait plus que ça à faire (*hi*).

IX - 9 Combinaisons impossibles

IX - 9. 1 *Hna* est incompatible avec *Kola*

*<**hna kola**> *<**kola hna**>

Pourquoi cette incompatibilité ?

Nous rappelons qu'avec *kola* les événements sont présentés comme se déroulant sous les yeux de l'énonciateur et des interlocuteurs, donc que ce marqueur a une valeur de présentatif (IMPERS).

Quant au marqueur *hna*, il marque l'antériorité d'un prédicat/procès par rapport à un autre, d'une situation par rapport à une autre, dans une consécution, et s'il n'y a qu'un prédicat, il indique l'antériorité du procès ou de la situation par rapport au moment d'énonciation (To).

Un événement ne peut en même temps se dérouler sous les yeux des interlocuteurs et être antérieur à ce même moment. *Kola* et *hna* détiennent des valeurs antinomiques d'où leur incompatibilité.

IX - 9. 2 KA est incompatible avec A, Kola, Hna

Le marqueur *ka* n'est pas compatible avec *a*, *kola* et *hna* pour les mêmes raisons d'antinomie. *Ka* indique la stabilisation d'un procès sur un intervalle de temps. Il ne peut y avoir pour le même procès en même temps stabilisation et spécification (*<ka a>), comme il ne peut y avoir stabilisation d'un procès considéré en même temps comme un processus en cours dans le champ de référence de l'énonciateur (*<ka kola>) ou comme antérieur à un autre (*ka hna>).

IX - 9. 3 Incompatibilité contextuelle de Ka avec Hë

Lorsque *ka* indique un état permanent, c'est-à-dire une propriété, une caractéristique de ce dont on parle, une qualité partagée par une classe d'êtres ou de choses, la combinaison avec *hë*, qui indique une transition d'un état vers un autre, peut paraître ambiguë.

(56) **Ka* *haitre hë* *la hnagejë*.

STAT salé TRANSIT DÉT mer

La mer est maintenant salée.

(57) **Ka* *axö ape hë* *la huzu*.

STAT écarter aile TRANSIT DÉT buse

La buse plane maintenant.

Cela voudrait dire que la mer n'était pas salée antérieurement, maintenant elle l'est, et que la buse ne planait pas, maintenant elle plane.

IX – 9. 4 **Hë** est incompatible avec **Hi** et **Kö**

Ces marqueurs relevant du même paradigme (rang 4), ils ne peuvent pas être compatibles.

*<P **hë hi**> *<P **hi hë**>

Hi – indique un bornage du procès qui écarte toute autre situation et qui est concomitante avec un autre procès ou une autre situation qui peut être celle d'énonciation.

(58) *Ka hmedre hi.*

STAT mûr RESTR

Il est réellement mûr (tu croyais qu'il était vert ? Ou, comme on le pensait, ou, il n'y a pas un autre état possible).

Hë indiquant une transition vers un nouvel état, une nouvelle situation, ne peut donc être compatible avec **hi**.

(59) *Hmedre hë.*

mûr TRANSIT

Il est désormais mûr (avant il était vert).

(60) * *Hmedre hë hi* * *Hmedre hi hë*

*<P **hë kö**> *<P **kö hë**>

Le *rémansif kö* confirme la notion (I) dans le sens d'un renforcement, d'une continuation. L'information qui était déjà connue demeure, perdue. **Hë** ne peut donc, de la même façon, être compatible avec **kö**.

(61) *Angeice kō a xen.*

3SG RÉM SPÉC manger

Il mange (Il continue à manger, il mangeait et là il mange encore).

(62) *Mele kō Bole.*

dormir RÉM Bole

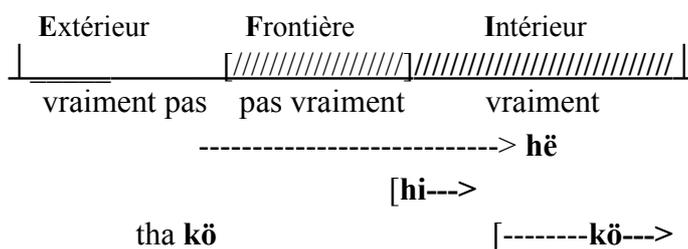
Bole est vivant (Il continue à être vivant).

Combiné à *tha* (*tha ... kō*) la locution indique, à l'inverse de *kō* et de *hi*, une "non présence" dans la notion, une présence à l'extérieur de la notion, une négation de la notion (E).

(63) *Tha hmedre kō.*

NÉG mûr RÉM

Il n'est pas mûr (il est vert).



Donc, ni *hi*, ni *kō* qui indiquent tous les deux une présence dans la notion (une présence "confirmée" pour le premier et "qui continue" pour le second), ni *tha ... kō* qui indique une non présence dans la notion ne sont compatibles avec *hë*. L'incompatibilité concerne aussi pour des raisons évidentes d'antinomie ou de double emploi *hi* et *kō*, *tha ... kō* et *kō* et *tha ... kō* et *hi*.

IX - 9. 5 De l'incompatibilité de *hë* avec *hö*

L'incompatibilité de *hë* avec *hö* n'est pas totale. Elle n'est effective que lorsque *hö* précède *hë* du fait de la règle de « rang » des marqueurs.

X	rang 1	rang 2	rang 3	rang 4	rang 5	rang 6	M	P
Föe	mina	ju	pe	hë	hö	lai	a	lapa

*<P **hö hë**> mais <P **hë hö**>

(64)' *Hawe, meji **hö hë** angeic.
INTERJ rassasié DISCURS TRANSIT 3SG

(64) Hawe, meji **hë hö** angeic. (CP)
INTERJ rassasié TRANSIT DISCURS 3SG

Bon ben, il n'a pas faim (je pensais qu'il mangeait avec nous).

(La transition s'est opérée de l'état de *non mej* (pas rassasié) à celui de *mej* (rassasié) à partir du moment où l'énonciateur s'est laissé convaincre).

Nous signalons que les combinaisons données ici aux marqueurs aspectuels ne sont qu'un aperçu de leurs possibilités.

Comparons :

(65) Traqa **jë hë** angatr elany.
arriver ASP TRANSIT 3PL demain

(Ils n'arrivent pas aujourd'hui) Ils arriveront demain.

(66) Afenesine **jë hë** angatr elany la huliwa.
achever ASP TRANSIT 3PL demain DÉT travail

(Ils ne terminent pas le travail aujourd'hui) Ils termineront le travail demain.

(67) Traqa **jë kö** angatr elany.
arriver ASP RÉM 3PL demain

Ils n'arriveront que demain (C'est ce qui était prévu).

(68) Traqa **jë hi** angatr elany.
arriver ASP RESTR 3PL demain

Qu'ils n'arrivent que demain (ce sera suffisant).

(69) Afenesine **jë hö** angatr elany la huliwa.
achever ASP DISCURS 3PL demain DÉT travail

Allez, ils termineront le travail demain (puisque ce n'est pas possible qu'ils le fassent pour aujourd'hui).

Si "**jë** indique la simple sélection d'une option souhaitée par l'énonciateur" la combinaison avec chacune des particules **hë**, **kö**, **hi** ou **hö**, par ailleurs incompatibles entre-elles pour certaines pour les raisons vues plus haut, donne un

sens particulier à chacun des énoncés ci-dessus, confirmant nos hypothèses sur la valeur respective de chacune de ces particules : passage d'une situation antérieure à une nouvelle situation avec **hě** (65 et 66), confirmation de la notion dans le sens d'un renforcement, d'une continuation avec **kö** (67), indication d'un haut degré notionnel à l'exclusion de toute autre situation, elle-même concomitante avec une autre situation avec **hi**, en l'occurrence le moment *elany* (demain) (68) et concession de la part de l'énonciateur avec **hö** (69).

Conclusion sur l'analyse des marqueurs (2ème partie)

Ayant posé comme postulat de base que tout marqueur grammatical est la trace d'une opération abstraite, nous avons cherché à savoir, pour chacun des marqueurs la nature de cette opération. Pour cela, nous avons répertorié les différentes occurrences, les éléments mis en relation, les combinaisons ... Nous avons opéré des permutations, des commutations, des vidages ... Nous sommes venu à la conclusion qu'aucun des marqueurs ne relève de la temporalité. Le temps attribué couramment à certains des marqueurs (présent pour *a*, futur pour *tro*, passé pour *hna*) ne l'est qu'à défaut de toute marque temporelle, notamment dans les énoncés de base.

A indique une double relation de visée et de spécification liée à un intervalle de temps ou de lieu permettant une transition d'une situation non référentielle à une autre, référentielle. Cette double relation se retrouve autant dans les structures où *a* constitue le noyau du prédicat central (*a, kolo a, tro a*) que dans celles où il est en emploi secondaire (joncteur, connecteur). Ainsi, dans une structure <X *a* P>, *a* indique une spécification entre X et P et dans une structure <P1 *a* P2>, où *a* occupe une place de jonctif, il indique une spécification entre P1 et P2. Et dans les deux cas on opère une ouverture sur le segment introduit par *a* qui constitue la visée du premier.

La spécification et la visée constituent donc les valeurs récurrentes de la particule *a*, même en début d'énoncé où il marque une opération de relation entre une idée présente mentalement dans la tête de l'énonciateur (et qui peut être repérée par le contexte) et le contexte de la rencontre.

La multiplicité des occurrences de *a* nous a permis de formuler une hypothèse sur son origine. *A* n'est au départ qu'un simple mot outil, servant à relier des portions de discours (connecteur). Puis la particule s'est progressivement grammaticalisée, d'abord en joncteur (JONCT), puis en modalité à part entière, en se combinant à certaines particules (*kolo* et *tro* pour donner *kola* et *troa*), ou en

devenant une modalité autonome dans la structure <X **a** P>, chacune des fonctions du marqueur existant parallèlement aux autres.

Kola vient ainsi d'un amalgame *kolo* + *a*, le marqueur cumulant les valeurs respectives de ces deux marqueurs, *kolo* lui-même étant le produit d'un amalgame *ko* + *lo*.

Une combinaison de **a** avec le lexème *tro* « se déplacer » a produit la modalité *troa* indiquant une visée. Mais *tro* a suivi également un processus de grammaticalisation qui l'a porté à avoir le statut de collectif, puis de relateur qui l'a mis au contact de **a** jonctif dans une opération de localisation (*a tro L*) puis de **a** modalité dans une opération de spécification entre deux procès (*tro a P*), avant de devenir auxiliaire marqueur sous les formes allomorphiques *tro ... a*, *troa*, lorsqu'il annonce ou introduit un procès en phase d'être réalisé ou qui pourrait se réaliser.

À l'image de *troa*, **hna** a aussi une origine lexicale. Mais à la différence de *tro*, le processus de grammaticalisation de *hnë* a produit deux marqueurs : le premier, **hna**, indiquant, d'une part, le lieu de quelque chose et le second, **hne(n/i)**, introduisant le terme source par adjonction des indices actanciels (**n/i**).

Le marqueur **ka** se distingue des précédents car, outre le fait qu'il introduit aussi des comportements qui peuvent être dynamiques, indique plus couramment un état ou une propriété.

À l'image de **a**, toutes ces formes (*ko*, *lo*, *kolo*, *tro*) continuent à fonctionner par ailleurs avec chacune sa valeur que l'on retrouve dans la modalité les ayant intégrées : *ko*, *lo*, *kolo* dans **kola** et *tro* dans **troa**.

Kola implique ainsi une orientation vers un point d'attraction repéré par rapport à l'énonciateur. Il renvoie aussi à tout participant dont la nature est repérée par le contexte. Avec *tro*, l'énonciateur privilégie une option, entre deux ou plusieurs options possibles, qui lui permet d'atteindre un objectif visé. La visée sous-entend la sélection d'un chemin dans la multitude de chemins possibles. Elle est loin d'être une valeur réservée aux procès à venir (futur). La valeur de futur attribuée souvent à *tro*, en l'absence de toute marque temporelle, ne l'est que par défaut

comme la valeur de présent attribuée à **a** ou de passé attribuée à **hna**. De part son origine, **hna** indique l'existence d'un terme source/siège comme lieu du procès. En tant que modalité, il marque l'antériorité d'un prédicat par rapport à un autre dans une consécution et l'antériorité par rapport au temps d'énonciation (To) s'il n'y a qu'un prédicat, contexte qui lui fait souvent endosser une valeur de marque du passé en l'absence de toute marque temporelle.

Si les marqueurs **kola** et **troa** dérivent chacun du **a** de valeur aspectuelle, ils s'en distinguent car porteurs d'une valeur plus modale. **Ka** apparaît comme un « stabilisateur », valeur qui, du même coup, englobe toutes celles qui lui étaient traditionnellement attribuées et qui n'apparaissent plus que comme de simples manifestations contextuelles.

La particule **ka** stabilise sur un intervalle de temps, indépendamment d'une situation particulière, une relation entre une entité et un procès, ou entre un procès et toute une proposition, et cela quelle que soit sa position et qu'elle soit en fonction de « modalité prédicative » ou qu'elle introduise une relative. En cela, le marqueur **ka** se distingue foncièrement du marqueur **a** qui pose une action ou un état inscrits dans une situation spécifique.

Les deux derniers marqueurs **hë** et **hi** auxquels nous pouvons inclure **kö** se distinguent quant à eux des précédents, par leur postposition par rapport au prédicat et par leur distribution. Si la particule **hë** fait partie des modalités prédicatives constitutives de l'énoncé minimum, elle n'est pas réductible au "type verbal". Nous avons vu qu'elle se combine aussi avec des entités, des moments, des lieux... De la même façon, sa fonction n'est pas réductible à l'aspect accompli même si c'est son emploi le plus courant.

Employé seul, **hë** indique plus généralement une opération de transition d'un état antérieur vers un nouvel état, d'une situation antérieure vers une nouvelle situation en passant une frontière. Ce qui importe dans l'emploi de **hë** / **ha**, c'est la transition d'un avant vers un après et le résultat de cette transition.

L'emploi de **hi**, dans la structure <P **hi** X>, indique un haut degré de la notion du fait d'un mouvement de centrage qui amène à son bornage excluant

toute autre situation et implique une incompatibilité avec les particules *hë* et *kö* qui relèvent du même paradigme, et de *hö* lorsque celui-ci est placé avant pour des raisons de rang.

Enfin, si la profusion de particules peut poser des difficultés pour la traduction des nuances spécifiques apportées par chaque marqueur, une particule aspectuelle, quelle que soit sa position par rapport au procès ou le rang occupé (2, 3, 4 ou 5) par rapport aux autres particules, conserve intacte sa valeur.

Aucune des particules habituellement présentées comme marqueur TAM ne relevant de la temporalité, on peut considérer que l'acronyme TAM n'est pas pertinent pour la langue *drehu*, où il faudra se contenter de parler de marqueurs aspecto-modaux (AM).

TROISIÈME PARTIE

Structures d'actance

et

indices actanciels

CHAPITRE X

Structures d'actance et indices actanciels

X - 1 Présentation

Dans ce dernier chapitre, nous abordons la structure actancielle de la phrase *drehu*. L'objet dans cette langue se prêtant à la coalescence nous commencerons, dans un premier temps, par définir la notion d'actance en relation avec ce phénomène grammatical puis, dans un deuxième temps, par traiter des relations d'actance en rapport avec la valence des procès. L'analyse nous amènera à dégager un certain nombre de relateurs et d'indices entrant dans la construction actancielle, et également à traiter de quelques opérations de diathèse.

Enfin, nous traiterons des différents agencements en fonction du marqueur AM choisi selon que le procès est avalent, monovalent, divalent ou trivalent.

Les grandes lignes du plan

- La notion d'actant
- Éléments de la relation d'actance en *drehu*
 - *Procès monovalents monoterme et procès monovalents combinés
 - *Forme combinée référentielle et forme combinée non référentielle
 - *Les relateurs comme indices d'une opération de repérage
 - *indices actanciels vs relateurs vs relateurs fossilisés
- Les structures d'actance
 - *Quelques morphèmes autonomes
- Opérations et opérateurs de diathèse
- Agencements en fonction du marqueur AM choisi
 - *Les agencements dans une principale
 - *Les agencements dans une subordonnée avec quelques marqueurs

X - 2 Introduction

Dans l'organisation interne d'un énoncé, autour du Syntagme Prédicatif (SP), véritable pivot de tout l'énoncé, s'articulent différents « actants », parmi lesquels nous trouvons, suivant la définition de Lucien Tesnière¹⁵⁶ le sujet, l'objet et les circonstants et compléments périphériques. La définition de l'actant a bien évidemment été affinée depuis, surtout depuis la mise en évidence de la « triple organisation de l'énoncé » par C. Hagège¹⁵⁷.

Les actants sont les « termes nominaux » qui dépendent du « prédicat verbal ». Ils réfèrent aux participants du procès exprimé par le verbe. Dans *Bole apporte une roussette à son père*, « une roussette » et « son père » sont des « actants » au même titre que « Bole ».

X - 2. 1 La notion d'actant

L'expression prédicative se caractérise par sa relation à un ensemble de noms, et non à un nom unique. Nous appellerons ces noms, à l'instar de G. Lazard, « participants » que nous préférons à « arguments » qui englobait traditionnellement, selon D. Creissels (1995), les notions de sujet et de complément (les « actants » de Tesnière). Creissels juge cette terminologie dangereuse, car elle incite à désigner tout « argument » soit comme *sujet*, soit comme *complément*.

Pour mémoire :

X dort (prédicat à 1 participant et à 1 actant)

X mange une pomme (prédicat à 2 participants et à 2 actants)

X parle de Y à Z (prédicat à 3 participants et à 2 actants)

Il pleut (prédicat à 0 participant, mais à 1 actant)

¹⁵⁶ Lucien Tesnière définit la notion d'actant comme désignant les « êtres et les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simples figurants et de la façon la plus passive participent au procès » (*Éléments de syntaxe structurale*, 1959).

¹⁵⁷ C. Hagège, 1982, *La structure des langues*.

Ces derniers énoncés confirment la crainte de Creissels : participant et actant sont des constituants de niveaux d'analyse différents.

Lorsqu'un énoncé évoque un événement, ce dernier peut impliquer différents participants. Les participants sont les êtres ou les choses de l'univers extralinguistique qui "participent" à l'événement, ce qui correspond donc aux « actants » de Tesnière. Ces participants sont éventuellement explicités dans l'énoncé sous la forme de syntagmes que l'on appelle des actants.

Pour bien saisir ces deux niveaux d'analyse, considérons l'énoncé suivant qui construit la représentation d'une situation dans laquelle quelqu'un tire au fusil sur quelque chose.

- (1) *Hna kuqan.*
ANTÉR tirer
 On a tiré dessus.

Dans cet énoncé les êtres ou les choses qui participent à la situation (les participants) ne sont pas actanciés. On ne sait pas *qui* tire sur *quoi*.

Cependant, il est possible de préciser "qui" a tiré (2), "ce sur quoi on tire" (3) ou les deux à la fois (4) :

- (2) *Hna kuqan hnei Bole.*
ANTÉR tirer REL Bole
 Bole a tiré dessus.
- (3) *Hna kuqan la thihlë.*
ANTÉR tirer DÉT roussette
 On a tiré sur la roussette
- (4) *Hna kuqan la thihlë hnei Bole.*
ANTÉR tirer DÉT roussette REL Bole
 Bole a tiré sur la roussette.

Les syntagmes actants <la thihlë> et <hnei Bole> explicitent les participants, c'est-à-dire telle roussette et tel personnage appelé Bole. L'énoncé sans actant (1) est ainsi devenu successivement monoactanciel (2) (3), puis biactanciel (4).

C'est pour éviter de confondre les référents de l'univers extralinguistique avec les représentations linguistiques que la langue permet d'en donner (les « actants » de L. Tesnière rappelons-le) que G. Lazard (1994) et D. Creissels (1995), à la suite de C. Hagège (1982), ont jugé préférable de distinguer la notion d'actant de celle de participant. Les participants sont les êtres ou les choses qui participent au procès. Les actants sont les syntagmes qui permettent d'explicitier ces participants dans l'énoncé.

Dans les quatre énoncés ci-dessus, qui constituent des unités phrastiques, on retrouve les mêmes participants (un tireur et une cible sur laquelle on tire) puisqu'il s'agit du même événement. Le procès *kuqan* (tirer) fait partie de la catégorie de procès à deux participants indispensables (divalents), l'actant objet ou sujet pouvant être omis sans pour cela qu'il y ait non « complétude syntaxique ». La notion *kuqan* implique toujours un « tireur » et un « tiré ».

Dans le premier exemple, les participants ne sont pas explicités sous la forme d'actants. Pourtant, on suppose toujours qu'il y a bien « quelqu'un » qui tire sur « quelque chose ». Mais ce « quelqu'un » et ce « quelque chose » demeurent implicites. En d'autres termes, l'absence d'actants n'implique pas nécessairement l'absence de participants.

X - 2. 2 La coalescence

Si le nombre d'actants dans les énoncés ci-dessus semble évident (0 pour le premier, 1 pour le second et le troisième et 2 pour le quatrième), peut-on en dire autant pour l'exemple suivant ?

(5) *Hna kuqa thihlë hnei Bole.*

ANTÉR tireur roussette REL Bole

Bole a chassé la roussette (Littéralement « Il a tiré de la roussette »).

Peut-on dire que dans cet énoncé, il y a deux actants et que *thihlë* (la roussette) y a la même valeur que dans (4) ?

Si dans (4), *thihlë* est indiscutablement un actant (voir plus bas), dans (5) il y est

un constituant du SP *kuqa thihlë* (tirer de la roussette). En *drehu*, l'objet peut en effet se prêter à la coalescence avec la tête du prédicat.

La question suivante se pose : peut-on considérer un tel objet comme un actant à part entière ? ou doit-on considérer le syntagme prédicatif comme un tout insécable, auquel cas *thihlë* dans (5) ne peut plus être considéré comme actant ?

Suivant G. Lazard (1994) et C. Moyse-Faurie (1997), nous nous inscrivons dans cette deuxième hypothèse que nous allons démontrer.

Comme premier argument en faveur de cette hypothèse, nous avancerons la forme de la tête du prédicat, en l'occurrence *kuqan / kuqa+* (tirer) dans chacun des énoncés. La présence ou l'absence du suffixe **-n** s'explique grammaticalement. Dans (5), l'absence de **-n** (suppléée par un allongement vocalique) indique une relation étroite avec *thihlë*. Cette forme implique obligatoirement un objet coalescent et l'allongement (comme le **-i** final pour d'autres procès) joue ici un rôle syntaxique. On peut le considérer comme l'indice d'une certaine orientation de la tête prédicative, ou l'indice d'une certaine relation entre la tête prédicative et l'objet coalescent. (Ces « indices » sont étudiés plus loin). Selon la définition de G. Lazard (op.cit), le nom coalescent est syntaxiquement sans déterminant : il forme avec le noyau prédicatif une unité lexicale voire syntaxique¹⁵⁸. Dans (4), la forme *kuqan* implique une différenciation par rapport à l'objet marquée formellement par le déterminant *la*, lequel objet pouvant à la limite être omis comme nous l'avons vu plus haut (2).

Le statut du syntagme prédicatif constitue notre deuxième argument. Il découle du premier. En plus de former une seule unité lexicale, *kuqa thihlë* (chasser la roussette) se comporte aussi comme une seule unité sémantique constituant une preuve supplémentaire de la coalescence de *thihlë*. L'unité *kuqa thihlë* peut ainsi être substituée par *kuqa* (sans allongement vocalique).

¹⁵⁸ “En général le nom coalescent est non référentiel et sans déterminant : il tend à former avec le verbe une unité sémantique, désignant une activité plus ou moins habituelle et institutionnalisée.” (G. Lazard, 1994 : 17).

(6) *Hna kuqa hnei Bole.*

ANTÉR tirer REL Bole

Bole a chassé (Il a fait de la chasse, sous-entendu “à la roussette”).

Les énoncés (5) et (6) sont identiques syntaxiquement. Relevant de la structure <Hna **P** hnei X> ils sont mono-actanciels. Seulement, dans l'un le participant objet est incorporé à la tête prédicative (5), dans l'autre il y est implicite (6), la coalescence ou non du participant objet se répercutant sur la forme de la tête prédicative. C. Moyse-Faurie (1983) parle de « forme indéterminée » dans le premier cas s'opposant à la « forme déterminée » illustrée par les exemples (2) à (4)¹⁵⁹.

Pour conforter notre thèse, prenons les exemples suivants :

(7) *Hnei nenë hna meköl.*

REL maman ANTÉR dormir

Maman a dormi.

(8) *Hnei nenë hna xötre falawa.*

REL maman ANTÉR couper pain

Maman a coupé du pain.

Meköl (dormir) et *xötre falawa* (couper du pain) se comportent exactement comme *kuqa* (chasser) dans (6) et comme *kuqa thihlë* (chasser la roussette) dans (5).

Comme (6) et (5) les énoncés (7) et (8) relèvent aussi de la structure <Hna **P** hnei X> donc ils sont mono-actanciels. Sur la forme du syntagme prédicatif on pourrait rapprocher (5) et (8) d'un côté et (6) et (7) de l'autre. Seulement, si (5) et (8) sont en tout point identiques (ils contiennent tous deux un participant incorporé au noyau prédicatif), il n'en est pas de même pour (6) et (7) puisque *kuqa* (chasser) nécessite par nature un participant objet mais pas *meköl* (dormir). Cette nuance n'est pas sans importance comme nous le verrons plus loin.

Notre troisième argument complète les précédents : le syntagme prédicatif

¹⁵⁹ “L'opposition forme déterminée / forme indéterminée existe, mais à la forme indéterminée, il y a figement avec un nombre restreint de compléments” (1983 : 157).

comportant un objet coalescent constitue dans bien des cas un synthème souvent traduit en français par un seul terme comme dans les exemples ci-dessous, confirmant l'unité du syntagme.

- (9) *Itre kau kuhu a xeni haö fene hnënge sinöe.*
 PLUR vache en bas SPÉC manger herbe sous COLL arbre

Les vaches broutent sous les arbres (Littéralement « Les vachent mangent de l'herbe »).

- (10) *Hna lepe hen la puaka.*
 ANTÉR taper tête DÉT cochon

Le cochon a été assommé (Littéralement “Le cochon a été tapé sur la tête” et encore plus Littéralement “*Le cochon a été “tête tapé””).

- (11) *Qai eahlo hna mala nekönatr e Numea.*
 revenir 3SG.DÉFÉR ANTÉR tomber enfant LOC Nouméa

Elle est allée accoucher à Nouméa (Littéralement « Elle a été faire tomber l'enfant à Nouméa »)¹⁶⁰.

Xeni haö (manger de l'herbe) dans (9), *lepe hen* (taper sur la tête) dans (10) et *mala nekönatr* (faire tomber l'enfant) dans (11) sont traduits respectivement par « brouter », « assommer » et « accoucher ». L'énoncé (9) avec *xeni haö* (brouter) est identique syntaxiquement à l'énoncé (6) avec *kuqa* (chasser). Ils sont tous les deux mono-actanciels mais à participant objet implicite pour le second et coalescent pour le premier.

Dans certains cas, le sens du syntagme prédicatif n'a plus rien à voir, du moins concrètement, avec les éléments pris séparément, à la différence de ce que l'on observe ci-dessus. C'est le cas dans de nombreuses tournures idiomatiques ou métaphoriques. Ainsi dans l'énoncé (12) ci-dessous, non seulement *hle xetë* (Littéralement « plumer de la poule sultane ») n'a plus grand chose à voir avec une poule sultane mais la plupart des locuteurs peuvent difficilement faire le rapprochement n'ayant jamais connu cette difficulté (la poule sultane, *xetë*, a disparu de l'île depuis bien longtemps).

¹⁶⁰ Un “vestige” du mode d'accouchement dans le temps où cela se passait en position debout.

(12) *Ha nekōnatr a hle xetë.*
 COLL enfant SPÉC plumer poule sultane

Les enfants désherbent mal (Littéralement “Les enfants plument une poule sultane”).

(La poule sultane est connue pour être coriace à plumer. Les plumes sont tellement dures à enlever que souvent on n'arrive qu'à les égratigner. C'est ainsi qu'on a comparé les enfants qui désherbent à la plumaison de la poule sultane. Ils ne font qu'égratigner les mauvaises herbes sans les arracher).

Nous pouvons parler ici d'incorporation car l'objet est intégré au sein de la forme verbale. Dans d'autres cas, l'incorporation est telle que le syntagme a donné naissance à un nouveau terme où les éléments constitutifs se sont si bien amalgamés, qu'il est souvent devenu difficile, même pour un locuteur natif, de les reconnaître. C'est le cas par exemple des unités *hlima* (poser la couverture de paille) ou *cinyihany* (écrire), deux cas d'incorporation figée, qui viennent respectivement de **hli uma* (une forme inusitée, littéralement « poser la couverture de paille de la maison »)¹⁶¹ et de *cinyi han* (littéralement « imprimer une couleur », par allusion au tatouage).

Tous ces syntagmes prédicatifs, qu'ils soient figés comme ci-dessus, à objet coalescent ((8) à (11)) ou sans objet coalescent (6), sont intransitifs. Cependant, subsiste toujours, pour certains, la possibilité d'actancier le participant objet indéterminé en l'actualisant, c'est à dire en l'intégrant dans l'énoncé sous la forme d'un syntagme actant. C'est le cas par exemple pour *kuqa* "chasser" dans (6) qui fait partie des procès à objet implicite. L'objet retrouve alors sa place à droite du procès précédé du déterminant *la* ce qui nous ramène à l'exemple (4).

Mais cette « possibilité » n'est pas réservée uniquement aux procès à objet implicite comme *kuqa*. Tout syntagme prédicatif intransitif, même comportant déjà un objet incorporé, qu'il soit figé ou non, « peut, comme la plupart des intransitifs, être transitivisé, la marque formelle de transitivité (étant) suffixée au complément »¹⁶², ce qui est une preuve supplémentaire de son unité. Par nature,

¹⁶¹ *Hli+* a comme forme repérée *hla*.

¹⁶² C. Moysse-Faurie, 1983 : 158

une opération de transitivisation s'accompagne d'une opération de diathèse active puisque le nombre d'actants se trouve du même coup augmenté. Dans les exemples ci-dessous, où le nouvel actant est l'instrument du procès, nous parlerons d'opération de diathèse instrumentale.

(13) *Eni a xeni wene pomën la hele i Bole. (CP)*

1SG SPÉC manger fruit pommier DÉT couteau REL Bole

Je mange une pomme avec le couteau de Bole.

(Je me sers du couteau de Bole pour manger la pomme).

(14) *Nenë a mekölen la ixöe. (CP)*

maman SPÉC dormir DÉT natte

Maman dort sur la natte.

(Maman se sert de la natte pour dormir dessus)

(15) *Nenë a xötre falawan la hele ka tru. (CP)*

maman SPÉC couper pain DÉT couteau STAT grand

Maman coupe le pain avec le sabre.

(Maman se sert du sabre pour couper le pain)

(16) *Ha nekönatr a hle xetën la hlapa. (CP)*

COLL enfant SPÉC plumer poule sultane DÉT champ

Les enfants dés herbent mal le champ.

(Les enfants dés herbent le champ comme ils plument une poule sultane).

En ajoutant un actant objet à *xeni wene pom* (manger une pomme), à *meköl* (dormir), à *xötre falawa* (couper du pain) et à *hle xetë* (mal dés herber), on obtient les formes *xeni wene pomën* (manger une pomme avec), *mekölen* (dormir sur), *xötre falawan* (couper le pain avec) et *hle xetën* (mal dés herber quelque chose) avec un morphème **-n** suffixé au dernier terme du syntagme prédicatif. Ce suffixe indique une relation entre le prédicat et l'actant objet, donc constitue un indice actanciel objet (IAO). Et nous avons là quatre énoncés bi-actanciels, mais à trois participants pour (13) et (15).

En raison de l'emploi métaphorique de *hle xetë* (16), on sait que l'expression ne réfère pas à une vraie « poule sultane ». On ne peut donc comptabiliser une

« poule sultane » quelconque comme participant. On a donc un objet incorporé qui ne correspond à aucun participant dans l'univers extralinguistique. Il n'y a que deux participants : « les enfants » et « le champ ».

Les exemples que nous venons de voir, à savoir *xeni wene pomën* (manger une pomme « en se servant de quelque chose »), *xötire falawan* (couper du pain « en se servant de quelque chose ») et *hle xetën* (mal désherber « quelque chose »), se comportent exactement comme *mekölen* (dormir sur quelque chose) et comme *kuqan* (tirer sur quelque chose), et l'indice actanciel objet *-n* vient bien se suffixer à *xeni wene pom* (manger une pomme), *xötire falawa* (couper du pain) et *hle xetë* (plumer une poule sultane) comme à *meköl* (dormir) et *kuqa* (tirer un coup de fusil).

Et enfin, à la forme négative, le groupe prédicatif garde son unité confirmant la coalescence : <The P kö>

(17) *The xeni wene pomëne kö la hele i Bole.*

NÉG manger fruit pommier RÉM DÉT couteau REL Bole

Ne mange pas de pomme avec le couteau de Bole.

(18) *The mekölene kö la ixöe.*

NÉG dormir RÉM DÉT natte

Ne dors pas sur la natte.

(19) *The xötire falawane kö la hele ka tru.*

NÉG couper pain RÉM DÉT couteau STAT grand

Ne coupe pas le pain avec le sabre.

(20) *The hle xetëne kö la hlapa.*

NÉG plumer poule sultane RÉM DÉT champ

Ne désherbe pas mal le champ.

Les composés *xötire falawa* (couper du pain), *xeni wene pom* (manger une pomme), *hle xetë* (désherber) comportant un objet coalescent constituent bien des unités tant sémantiques que lexicales, et donc ici des prédicats à droite desquels on peut adjoindre un objet.

En résumé, un participant est un constituant d'une relation sémantique alors qu'un actant est un constituant d'une composition syntaxique. Le syntagme prédicatif de la composition syntaxique peut comporter un « noyau prédicatif intransitif » ou un « noyau prédicatif transitif » l'objet pouvant être exprimé ou non.

Si dans notre analyse de la langue *drehu*, nous travaillons surtout sur les constituants des compositions syntaxiques, nous ne perdons pas de vue la dimension sémantique qui peut apporter un éclairage sur la « forme schématique » des unités.

X - 3 Éléments de la relation d'actance en *drehu*

Les relations entre le prédicat verbal et les actants sont indiquées par plusieurs procédés, souvent employés simultanément : outre l'intonation, nous pouvons distinguer l'ordre des termes (des actants) et l'emploi de morphèmes grammaticaux (indices actanciels). Parmi ces derniers, les uns sont des morphèmes relateurs ordinairement affixés aux noms mais qui peuvent être aussi autonomes ; d'autres sont des indices actanciels généralement intégrés à la forme verbale.

L'emploi de ces morphèmes dépend généralement de la valence du prédicat. Ce dernier peut en effet ne nécessiter aucun actant (procès avalent), comme il peut comporter un seul actant (monovalent), deux actants (divalent) ou trois actants (trivalent).

Quels sont les différents marqueurs actanciels du *drehu* ? Sous quelles formes se présentent-ils ? Sont-ils indispensables ? Comment s'effectue leur distribution ? Nous proposons, dans cette section, de répondre à ces questions.

Par convention, nous noterons **X** pour l'actant sujet, **Y** pour l'actant objet, **W** le troisième actant et **Z** pour l'actant unique du procès monovalent. **P** désigne le prédicat, qu'il soit monovalent, divalent ou trivalent, **SP** le syntagme prédicatif et

C les compléments et circonstants. Les indices actanciels et les morphèmes relateurs seront notés en indice. Dans les constructions actanciennes l'ordre des constituants sera respecté mais pas des compléments et des circonstants.

X a P Y (procès divalent) **C_{koi}** (complément introduit par *koi*)

kola P (procès avalent) **X_{hne(n/i)}** (actant sujet introduit par *hne(n/i)*)

Z a P (procès monovalent) **IAOP_{IAO}** (prédicat avec indice actanciel objet suffixé ou préfixé) ...

X - 3. 1 Procès monovalents monoterme et procès monovalents combinés

Dans les énoncés que l'on a vus précédemment, le noyau prédicatif est formé par un procès transitif (comme *xen*, « manger ») ou transitivisé (comme *mekölen*, « dormir sur quelque chose, ou utiliser quelque chose pour dormir »).

Considérons l'énoncé suivant avec *meköl* (dormir) de structure <X a P> :

(21) *eni a meköl.*
 1SG SPÉC dormir
 Je dors.

Dans cet énoncé, il n'y a qu'un seul participant (l'énonciateur) et un seul actant (*eni*, je). Si dans une structure <X a P> l'actant à gauche du prédicat ne pose pas de problème (cette place est celle de l'actant sujet), il n'en va pas de même avec celui à droite du prédicat lorsqu'il existe. En effet, de la même façon qu'on a fait une distinction entre « objet indépendant » du prédicat et « objet incorporé » au prédicat, il faut aussi faire une distinction entre les syntagmes prédicatifs monoterme du genre *meköl* (dormir) et les syntagmes prédicatifs à deux (ou plus) termes du genre *xeni wene pom* (manger une pomme) ou *mala nekönatr* (accoucher), qui comportent dans leur structure interne un noyau prédicatif et un participant objet, l'ensemble fonctionnant comme une seule unité.

Cette relation étroite entre la tête de prédicat et l'objet incorporé est marquée par une accentuation de la voyelle de liaison dans *xeni* et par un allongement

vocalique dans *mala+* [malaa]. La tête de prédicat est dite alors en « forme combinée ».

<X [a P+Y]> P+ = forme combinée
SP

X - 3. 2 **Forme combinée référentielle et forme combinée non référentielle**

Dans les deux énoncés ci-dessous, si on retient le raisonnement précédent, il n'y aurait qu'un seul actant : *eni* (je).

(22) *Eni a troa wai sinema.*
1SG SPÉC VIS voir cinéma

Je vais au cinéma (Littéralement "Je vais voir du cinéma").

(23) *Eni a troa wai Bole.*
1SG SPÉC VIS voir Bole

Je vais voir Bole.

Or si l'énoncé (22) répond aux trois arguments développés plus haut définissant la nature de l'objet coalescent, il n'en est pas de même pour (23) où Bole est bien un actant distinct du prédicat en dépit d'une certaine coalescence. L'analyse pour ces deux énoncés serait plutôt la suivante :

(22)' *Eni a troa wai sinema.*
1SG SPÉC VIS voir cinéma

actant | prédicat (avec *sinema* en "objet coalescent")

< Z a P >

Je vais au cinéma.

(23)' *Eni a troa wai Bole.*
1SG SPÉC VIS voir Bole

actant 1 | prédicat | actant 2

< X a P Y >

Je vais voir Bole.

La forme combinée *wai* a donc deux valeurs : c'est, d'une part, la forme

indéterminée lorsqu'elle est suivie d'un objet non référentiel (*wai sinema*), et c'est, d'autre part, la forme personnelle lorsqu'elle est suivie d'un nom propre, d'un indice personnel ou équivalent (*wai Bole*). Dans ce dernier cas, il n'y a pas incorporation de l'objet, puisque ce dernier reste référentiel, donc garde son autonomie. En d'autres termes, une condition pour qu'un objet soit considéré comme incorporé, c'est qu'il soit non référentiel.

Il y a donc lieu de faire une distinction entre une forme combinée non référentielle (*wai sinema*) et une forme combinée référentielle, constituée par la forme personnelle (*wai Bole*), qui s'ajoute à la forme référentielle *wang*, soit deux "signifiants" pour trois "signifiés".

À l'image de *xen* (manger), *wang* (voir) a donc deux formes : une forme combinée et une forme non combinée. Mais la ressemblance avec *xen* s'arrête là puisque ce dernier n'a pas de forme personnelle. Si l'on veut associer un objet "humain" à la notion de "manger", on n'emploie plus *xen* mais *öni* (manger de la viande).¹⁶³

Sur le plan formel, *wang* et *xen* représentent chacun une série de procès à deux formes : non combinée et combinée, cette dernière incluant la forme personnelle. *Öni* (manger de la viande) fait partie d'une série de procès à forme unique. Toutefois cette série comporte à l'oral une forme combinée marquée par un allongement de la voyelle finale que l'on peut interpréter comme l'indice d'une certaine relation. Par exemple *hën* [hëën] (appeler quelqu'un ou quelque chose), *hë Bole* [hëë Bole] (appeler Bole), *hë gutu* [hëë gutu] (appeler les poules).

Sur le plan de la construction actancielle, *öni*, à l'image de *xen*, sous-entend par nature un participant objet et dans *öni atr* (pratiquer l'anthropophagie) le lexème *atr* (humain) constitue un objet incorporé (oi) à la base verbale coréférent de l'objet lexical.

¹⁶³ Du temps où l'anthropophagie avait cours, on parlait de *öni atr* (manger de l'homme, pratiquer l'anthropophagie). *Öni* traduit aussi la notion "viande", donc le procès inclut déjà le participant objet indispensable évitant la tournure assez lourde **öni öni* (manger de la viande) du fait de l'identité formelle du lexème qui est identique en tant que procès et en tant qu'objet. Pour contourner cet obstacle la langue *drehu* a emprunté à l'anglais le terme *mitr(e)* (viande) (< *meat*). On peut donc dire *öni mitr* (manger de la viande) qui se distingue alors de *öni atr* (manger de l'homme, anthropophagie), *öni ixoe* (manger du crabe), *öni i* (manger du poisson), etc. *Öni* s'emploie en effet également pour tout aliment à protéine. Ce sont tous des *öni* : *öni gutu* (manger du poulet), *öni wakuja* (manger des œufs), et bien entendu *öni atr* (manger de l'humain), donc *öni Bole* (manger Bole).

Si, dans les exemples ci-dessus, l'illusion d'équivalence entre les formes personnelles et les formes combinées non référentielles est entretenue par les formes uniques *wai*, *öni* et *hë*, le doute est complètement levé dans les exemples suivants où le noyau prédicatif (*humuth*, tuer) n'a pas la même forme selon la nature de l'objet : forme non combinée référentielle dans (24), forme combinée non référentielle dans (25) et forme personnelle (combinée référentielle) dans (26).

(24) *Troa humuthi la puaka.*
 VIS tuer DÉT cochon
 Il faut tuer le cochon.
 < Troa P Y >

(25) *Troa humu puaka.*
 VIS tuer cochon
 Il faut tuer le cochon.
 < Troa P_{OI} >

(26) *Troa humuthi Bole.*
 VIS tuer Bole
 Il faut tuer Bole.
 < Troa P Y >

L'impossibilité de séparer les deux termes, à savoir *humuthi* et *Bole* (26), constitue un autre argument en faveur de la spécificité de *humuthi*, confirmant la coalescence de *Bole*. Dans (27) ci-dessous, où *Bole* garde de même son statut d'actant, la tête prédicative *humuth* (tuer) conserve sa forme référentielle, l'indice actanciel objet (constitué cette fois par un allongement vocalique final) se retrouvant dans le terme "adjoint" ([*hnyawaa*], bien). La forme non référentielle de *puaka* dans (28) commande par contre le maintien de la forme combinée du procès (avec impossibilité d'intégrer un autre terme, cf. (29)) donnant un SP intransitif.

Ces exemples confirment le caractère référentiel de la forme *humuth*, le statut d'indice actanciel personnel de *i* dans (26) (*humuthi*) et de l'allongement de *a* dans

(27) (*hnyawa*, prononcé [*hnyawaa*]) et en même temps la distinction à faire entre incorporation morphologique (*humuthi Bole*) et incorporation syntaxique (*humu puaka*). Ils mettent également en évidence la distinction entre une coalescence morphologique, lorsque l'objet est un nom propre ou un pronom, et une coalescence syntaxique, lorsque l'objet réfère à une entité non déterminée¹⁶⁴.

(27) *Troa humuthe hnyawa Bole.*

vis tuer bien Bole

Il faut bien tuer Bole (Littéralement “Il faut tuer bien Bole”).

< Troa P Y >

(28) *Troa humu puaka hnyawa.*

vis tuer cochon bien

Il faut bien tuer le cochon. (un cochon quelconque)(Littéralement “Il faut bien tuer du cochon”).

< Troa P >

(29) **Troa humu "hnyawa" puaka.*

* vis tuer bien cochon

Pour rendre grammatical l'inénonçable ci-dessus il faut utiliser la forme référentielle *humuth(e)* (30) car la forme combinée introduit une entité non référentielle.

(30) *Troa humuthe hnyawa-n la puaka.*

vis tuer bien-IAO DÉT cochon

Il faut bien tuer le cochon.

< Troa P Y >

Le sème “humain / non humain” apparaît dans les exemples ci-dessus comme un élément essentiel de différenciation : pour la détermination du procès (*wai sinema*, aller au cinéma / *wai Bole*, voir Bole, *humu puaka*, tuer le cochon / *humuthi Bole*, tuer Boler) comme pour son choix (*xeni koko*, manger de l'igname / *öni Bole*, manger Bole). Le tableau ci-dessous illustre l'interaction entre les traits

¹⁶⁴ C. Moysse-Faurie (1997) parle d'incorporations morphologique et sémantique.

“humain” et “référentiel” sur la détermination du procès.

	Incorporation syntaxique	Référentiel	Indice actanciel
Objet déterminé	-	+	+/-
Objet indéterminé	+	-	-
Objet personnel	+	+	+

Nous constatons aussi pour certains procès, à l'image de *wai* (voir), que la forme est toujours la même qu'elle soit non référentielle ou référentielle (personnelle). Donc cette forme du procès n'est pas plus spécifique des formes indéterminées que des formes personnelles. On peut alors se poser la question sur la fonction de la voyelle *i* déjà sentie comme l'indice d'une certaine orientation du noyau prédicatif (Procès -> But), ou l'indice d'une certaine relation entre le procès et l'objet incorporé. Qu'indique-t-elle au juste ? Et n'est-elle pas la même que celle qu'on rencontre dans d'autres contextes ou dans d'autres environnements ?

Et la question vaut également pour *-n* (30). S'agit-il de la même particule que l'on retrouve dans les formes *amekōlen* (faire dormir, allonger), *ejen* (nom, patronyme) ou *ewiën* (la blancheur) ?

Nous allons apporter quelques éléments de réponse avant d'aborder les structures d'actance.

X - 3. 3 Les relateurs comme indices d'une opération de repérage

X - 3. 3. 1 Les relateurs *i* et *ne*

Une des fonctions apparentes de *i* est celle de relateur. Dans cette fonction et dans certains contextes la particule *i* est en concurrence avec *ne*. Ces deux particules sont la trace d'une opération de repérage entre deux termes dont l'un est repéré par rapport à l'autre. Ainsi, dans les énoncés (31) et (32) ci-dessous, *uma* (maison) est-il repéré par rapport à *Bole* et à *gutū* (poule). Nous avons dans les deux cas un repérage localisation.

(31) *E kaa la uma i Bole ?*
LOC où DÉT maison REL Bole
 Où est la maison de Bole ?

(32) *E kaa la uma i gutu ?*
LOC où DÉT maison REL poule
 Où est le poulailler ? (Littéralement "Où est la maison à poules ?").

Là encore, à l'image de *wai* dans *wai sinema* (voir un film) et *wai Bole* (voir Bole) vus plus haut, la valeur du relateur *i* n'est pas la même puisque *Bole* est référentiel et *gutū* (poule) non référentiel.

La référentialité commande donc le choix du relateur et son incorporation ou non au terme repéré. Dans les exemples ci-dessus, lorsque le repère est un nom propre (référentiel), un indice personnel (référentiel) ou un lexème indéterminé (non référentiel), on emploie *i*. On emploie par contre *ne* si le terme repère est un lexème déterminé (référentiel) comme dans l'énoncé (33).

(33) *E kaa la uma ne la lue trefën ?*
LOC où DÉT maison REL DÉT deux conjoint
 Où est la maison du couple ?

Mais la forme du relateur dépend également du terme repéré. Si celui-ci est référentiel ce sera *i* (*nekō i X*, l'enfant de X), s'il est non référentiel on emploie *-ne* (*nekōnatr*, enfant) ou *-i* incorporé (*nekōi waco*, oisillon).

<i>nekō / nekō i</i> (forme référentielle) ◀ ▶ <i>nekōn / nekōi</i> (forme non référentielle)

Éprouvons notre hypothèse :

1-aucun des deux termes n'est référentiel :

nekōi atr (petit homme)

nekōi kuli (chiot)

nekōnatr (enfant)(<*nekō ne atr*)

nekōne gojeny (enfant naturel, Littéralement « enfant de la route »).

2-terme repéré référentiel et terme repère non référentiel :

nekö **i** atr (petit d'homme)

nekö **i** fõe me nekö **i** trahmany (cousins germains, dans une relation croisée « fils de la sœur ◀ ▶ fils du frère »)

sadrel **ne** hos (selle de cheval)

3-terme repère référentiel et terme repéré non référentiel :

hnanyjoxu **i** Haudra (chefferie Haudra)

4-les deux termes sont référentiels :

nekö **i** X (enfant de/fils de X)

zi **ne** lai trahmany (le champ de cet homme)

Concernant le relateur *n(e)*, la suffixation – suffixe de détermination (SD) - s'opère aussi pour quelques notions dites dépendantes (cf. les "noms dépendants" de C. Moysse-Faurie) ne s'employant le plus souvent qu'avec un repère que celui-ci soit explicité ou vidé : *hen* (le sommet), *kupein* (la peau), *trogen* (contenant), *thupen* (le prix), etc.

(34) *Ije thupen la itre wahnawa i ö ?*
 combien prix.SD DÉT PLUR banane REL 2SG
 Combien coûtent tes bananes ?

(35) *Ije thupen ?*
 combien prix.SD
 Combien ça coûte ?

Dans la recherche d'une cohérence de la norme écrite du *drehu*, le critère de la référentialité sera logiquement à considérer pour l'écriture des syntagmes nominaux, plus précisément la question de la suffixation ou de la non suffixation des relateurs **i** et **n(e)** : suffixation si le repère est non référentiel (*umai gutu*, poulailler, *neköi waco*, oisillon) et non suffixation si le repère est référentiel (*uma i Bole*, la maison de Bole, *nekö i Bole*, le fils de Bole).

Considérons l'énoncé suivant :

(36) *E kaa la uma **ne** meköl ?*

LOC où DÉT maison REL dormir

Où est la case (Littéralement “Où est la maison pour dormir”)?

À la différence de l'énoncé précédent, **ne** introduit ici un procès. S'agit-il du même relateur ? Malgré leur identité formelle, du fait d'une origine commune et un statut commun de relateur, ils n'ont pas exactement la même fonction, ils n'indiquent pas la même opération de relation. Dans l'énoncé (33), où *uma* (maison) et *lue trefèn* (le couple) constituent deux unités distinctes, et qui pourrait se gloser comme en (37), **ne** indique une opération de localisation. Dans l'énoncé (36), où *uma ne meköl* (case) constitue une unité sémantique et qui pourrait se gloser comme en (38), **ne** indique une opération de spécification ou de qualification.

(37) *E kaa la uma nyin/thatraqan la lue trefèn ?*

LOC INTERROG DÉT maison REL DÉT deux conjoint

Où est la maison qui appartient aux (prévue pour les) deux conjoints?

(38) *E kaa la uma nyine hnë/traa meköl ?*

LOC où DÉT maison REL lieu VIS dormir

Où est la case pour dormir?

Dans *uma ne meköl*¹⁶⁵, **ne** entre également dans une opération de construction. En effet, il y a une dépendance forte entre *uma* et *meköl*, ce dernier est le constructeur, il fonde la prise en compte de *uma*.

Au vu de cette analyse, nous pouvons poser l'hypothèse qu'il s'agit du même relateur, mais que selon les contextes et les termes impliqués dans la mise en relation, nous aurons affaire à une opération de localisation ou de spécification.

¹⁶⁵ Il s'agit ici d'un syntème, l'exemple nous sert pour notre démonstration sur la nature de l'opération à l'origine du syntème.

X - 3. 3. 2 Les relateurs complexes

Les relateurs *-i* et *-n(e)* se trouvent aussi combinés à des relateurs plus complexes¹⁶⁶ permettant de préciser davantage la zone de localisation : *the(n/i)* chez, *fe(n/i)* sous, *hu(n/i)* sur, *qëmeke(n/i)* devant, *trö(n/i)*, derrière, *nyipi(n)*, entre, etc. Si la forme du relateur dépend également du terme repéré (*-i* si celui-ci est référentiel et *-n* ou *-i* s'il est non référentiel) la suffixation est de mise du fait du caractère figé de ces relateurs. Le relateur complexe perd cependant son suffixe de détermination devant un indice personnel écourté (41) et devant le suffixe possessif de première personne (42).

(39) *Bole a traqa **thupei** Udrun.*

Bole SPÉC arriver après Udrun

Bole arrive après Udrun.

(40) *E **thupen** la faipoipo, tro jë koi drikona, hane hi la a lapa.(C3)*

LOC après DÉT mariage aller INJ REL diacre PRÉSENT RESTR DÉICT SPÉC s'asseoir

Après le mariage, va voir le diacre, il est assis là.

(41) ***Thupe sĕ** jë pe hi lo nge kolo pe hi a traqa.*

après 1PL.INCL ASP OPPOS RESTR ANAPH et ANAPH OPPOS RESTR SPÉC arriver

Dès qu'on est parti, il est arrivé.

(42) *Angeic a traqa **thupeng**.*

3SG SPÉC arriver après.1SG.POSS

Il arrive après moi.

Comme C. Moyse-Faurie (1983), nous attribuons à ces relateurs complexes, à l'exception du relateur *ko/koi/kowe*, une origine lexicale (partie du corps, topographie ...). L'origine d'un relateur semble cependant poser problème : *the-/thei/then(e)* « chez »¹⁶⁷.

Qu'en est-il ? Comparons les occurrences de *the(n/i)* aux différentes formes originelles possibles auxquelles C. Moyse-Faurie fait allusion :

¹⁶⁶ C. Moyse-Faurie (1983) parle de “fonctionnels fléchis” ou de “prépositions locatives”.

¹⁶⁷ Ce peut être le résultat d'une évolution semblable à celle du latin *casa* > français "chez", ou la grammaticalisation du verbe *thenge* "passer par" lui-même à l'origine d'une autre préposition, *thenge* "selon" (C. Moyse-Faurie, article à paraître).

(43) *Wala e koilo thei Bole.*

Wala LOC là-bas chez Bole

Wala est chez Bole.

(44) *Wala e koilo then la trejine me angeic.*

Wala LOC là-bas chez DÉT frère avec 3SG

Wala est chez son frère.

(45) *Wala e koilo then.*

Wala LOC là-bas chez.SD

Wala est chez lui (“chez son frère”).

The(n/i) indique dans les exemples ci-dessus une opération de localisation.

then vs thenge

(46) *Angeic a lapa thengen la qatre fõe.*

3SG SPÉC habiter selon.SD DÉT vieux femme

Il habite chez la vieille femme (Littéralement “(en) suivant la vieille femme”).

Glose : Il habite là où la vieille femme habite.

(47) *Angeic a kuca thenge la hna qaja hnei qatre fõe.*

3SG SPÉC faire REL DÉT ANTÉR dire REL vieux femme

Il fait selon ce que la vieille femme a dit.

(48) *Angeic a xõtne thenge(n) la qatre fõe.*

3SG SPÉC suivre selon.(FR) DÉT vieux femme

Il suit la vieille femme (Littéralement “il marche derrière”).

(49) *Angeic a tro theng la qatre fõe.*

3SG SPÉC aller ramener DÉT vieux femme

Il va chercher la vieille femme (pour la ramener).

(50) *Angeic a theng la qatre fõe.*

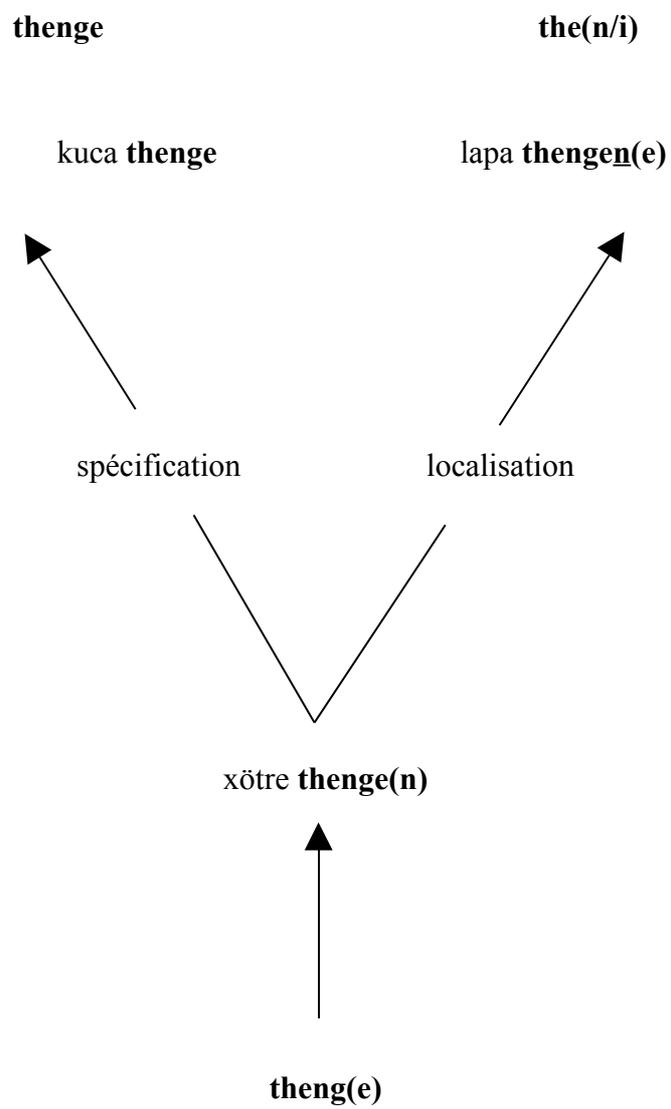
3SG SPÉC ramener DÉT vieux femme

Il ramène la vieille femme.

Nous posons comme hypothèse que les relateurs *the(n/i)* (chez) et *thenge* (selon) dérivent tous les deux d'une grammaticalisation du procès *theng* (chercher, ramener quelqu'un), par un processus de localisation pour la première et par un

maintien de la spécification pour la seconde. Nous représentons ce processus par le schéma suivant.

Figure X. 1 : Grammaticalisation du lexème *theng(e)*



X - 3. 3. 3 Les relateurs irréguliers

La flexion *n/i* des relateurs n'est pas générale. À l'image des procès, un certain nombre de relateurs ont une flexion spécifique. Ainsi de *kowe / koi* (51) (52) déjà présenté au chapitre 3. Nous avons aussi *fë / sai* (53) qui forment deux morphèmes en distribution complémentaire. D'autres enfin n'ont qu'une seule forme, comme *ngön(e)* (53) et *hnin(e)*, la forme combinée étant juste marquée par une accentuation de la voyelle de liaison.

Nous constatons malgré tout que la forme combinée ou personnelle est généralement en *i* (*thei, koi, sai*) ce qui renforce notre conviction sur un repérage spécifique dont *i* serait la trace. Avec la particule *ne*, ils sont la trace d'une opération de localisation, de pointage. Leur omniprésence et leur polyfonctionnalité nous poussent à les considérer comme des éléments essentiels de la construction actancielle du *drehu*. C'est la raison pour laquelle nous leur consacrons la section qui suit.

(51) *Ame lai kola troa eëny kola eëny koi nekö i angajoxu. (P2)*
PRÉSENT DX IMPERS VIS cultiver IMPERS cultiver REL enfant REL grand chef

Quand on va faire les cultures, on va les faire pour le fils du grand chef (pour le mariage du fils du grand chef).

(52) *Hna traqa la ite misinare hnapane qa Papale kowe la ite hnapeti*
ANTÉR arriver DÉT PLUR missionnaire premier REL Angleterre REL DÉT PLUR île

Tonga, me Fidji, me Tahiti, ngöne la macate 1797. (TC)
Tonga et Fidji et Tahiti dans DÉT année 1797

Les premiers missionnaires anglais sont arrivés à Tonga, Fidji et Tahiti durant l'année 1797.

(53) *Nge Hnaweo a xulu sai nyido koi Fao me angete Sahmoa fë la*
et Hnaweo SPÉC arriver REL 2DL REL Fao et gens de Samoa REL DÉT

mekune i nyido. (TC)

pensée REL 2DL

Hnaweo les emmena chez Fao et les gens de Samoa selon leur vœu.

(54) ... *ikötrenyi asë hë angatr troa zae ngöne la ketre git ... (SIN)*

s'enfuir tous TRANSIT 3PL VISÉE se cacher dans DÉT autre falaise

Ils se sont tous enfuis pour se réfugier dans une grotte.

X - 3. 4 *-n(e)* indice actanciel vs *ne* relateur vs *-n(e)* relateur fossilisé

Considérons :

(55) *Angeic a cipan la öle i angeic.*
3SG SPÉC refuser.IAO DÉT marmite REL 3SG

Il refuse (de donner) sa marmite.

(56) *Heetre ne hnötre ne jidr.*
habit REL froid REL nuit

Pull de nuit (Littéralement “vêtement **de** froid **de** nuit”).

(57) *Sipu ceitune memine la selu dröne paama ngöne la gojenyi ne tro*
vrai pareil avec DÉT étendre feuille palmier dans DÉT route REL aller

Ierusalem. (TCC)
 Jérusalem

Semblable à l'accueil de Jésus sur la route de Jérusalem.

Glose : La foule étendait sur le passage de Jésus des feuilles de palmier.

Dans ces trois énoncés, nous avons trois occurrences de *-n(e)*. L'indice actanciel objet se suffixe au procès (55) et constitue l'une de ses formes repérées. Le relateur suit ou se suffixe à un nom (terme repéré) comme dans (56) où nous l'avons deux fois ou le *ne* de (57). La troisième occurrence est celle du *-n* dans certains termes “prédéterminés” comme (*drön(e)*, feuille) (57) que l'on ne peut plus dissocier du terme repéré.

Si les descriptions antérieures présentent généralement le *-n* de *drön* comme une fossilisation du relateur *ne* (par exemple dans *heetre ne hnötr*), en revanche, aucun rapprochement n'est fait avec l'indice actanciel objet.

Nous pensons, pour notre part, qu'il s'agit de différentes occurrences du même morphème qui est la trace d'une opération de repérage-différenciation. Formulé autrement, on pourrait dire que *-n* suffixé au nom ou au verbe construit une valence explicite, ouvre une place de repère qui peut être éventuellement saturée.

L'identité morphologique de l'indice actanciel et du relateur, combiné au caractère polyfonctionnel des unités lexicales, peut donner lieu à des hésitations sur la nature de la particule comme dans l'exemple suivant. S'il s'agit ici de l'indice actanciel, la tentation est grande de le considérer comme un relateur suffixé. Nous y revenons plus loin.

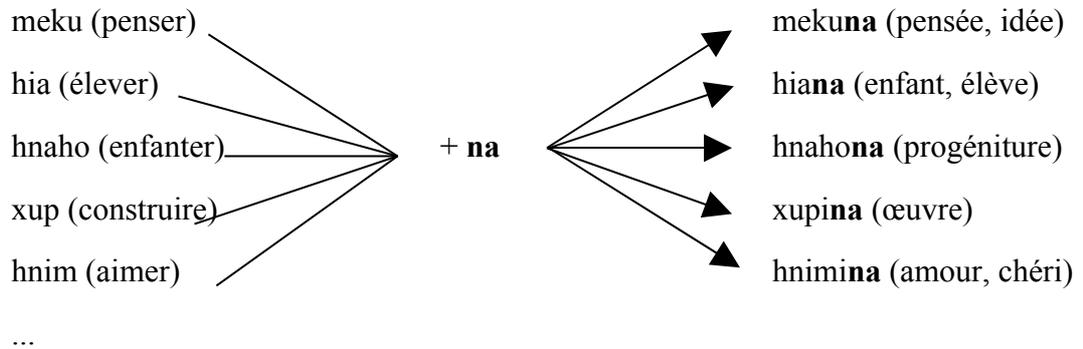
- (58) *Tha trotrohnine kō ni la cipane i angeic la öl.*
NÉG comprendre RÊM 1SG DÉT refuse.LAO REL 3SG DÉT marmite
 Je ne comprends pas son refus de la marmite.

La fossilisation du relateur donne régulièrement lieu, chez les jeunes, à des phénomènes de réanalyse morphologique par méconnaissance du système de détermination. Ainsi voyons-nous souvent écrit *dröne ne nu* (feuille de cocotier), au lieu de *dröne nu*.

Pour certaines unités lexicales, considérées comme procès, la présence de l'indice actanciel *-n* ne les empêche pas d'avoir une fonction à part entière de nom. C'est le cas par exemple d'une dizaine de procès qui se sont adjoints un suffixe nominalisant *-na* (59) leur permettant par la même occasion de résoudre le problème de dissonance qu'aurait posé la succession indice de détermination-relateur.

- (59) *Hane la mekuna ne la itre trahmany.*
PRÉSENT DÉT pensée REL DÉT PLUR homme
 Voici l'idée des hommes.

Nous avons donc trois types de noms : les noms indépendants, genre *uma* (maison), les noms dépendants, genre *ejen* (nom) ou *drön* (feuille) et quelques noms d'origine verbale avec un suffixe *-na* indiquant le produit d'une spécification. Nous en donnons ci-dessous quelques exemples :



Dans le chapitre 1 sur la “classification des mots”, nous avons traité du lexème *cipan* qui peut fonctionner comme procès (ex.55) et comme entité (ex.58). Cette ambivalence est à l'origine d'une ambiguïté sur le statut réel de **-n(e)** qui peut être différent selon la valeur privilégiée. Car **-n(e)** peut aussi bien se rapporter à l'objet du procès (*cipan la öl*, refuser la marmite), il y est alors “indice actanciel”, ou au sujet du procès (*cipan la trahmany*, étymologiquement *cipa ne la trahmany*), il y est alors un “relateur”.

L'ambiguïté est levée si l'on change le repère, à savoir en substituant l'indice personnel *angeic* dans (58) par un substantif, soit *trejine me eö* (ton cousin) comme ci-dessous (60). Le relateur **ne** vient occuper la place de **i**. Les deux formes se succédant formellement (dans l'ordre **-n** indice actanciel objet – **ne** relateur), il n'y a plus ambiguïté. Dans ce contexte, le **-n** de *cipan* est bien l'indice actanciel.

(60) *Tha trotrohnine kö ni la cipan ne lai trejine me eö la öl.*
NÉG comprendre RÉM 1SG DÉT refuser-IAO REL DX frère avec 2SG DÉT marmite
 Je ne comprends pas le refus de sa marmite par ton voisin.

Nous avons opéré ci-dessus une substitution pour lever l'ambiguïté sur le statut de **-n**, mais nous pouvons aussi nous référer à la contrainte d'ordre.

Sur la base de l'exemple (60), on peut poser l'hypothèse que l'on a l'ordre :

<la P-**n** **ne** la X la Y> (avec X = agent, et Y = patient).

Ensuite le choix de *ne* ou *i* dépend de la forme du syntagme X et Y. Nous aurons les combinaisons suivantes (avec P = procès, X = agent, Y = patient) :

<la P-**n** **ne** la X la Y> (60)

<la P-**ne** **i** X la Y> (58)

et

<la P Y **ne** la X> (coalescence de l'objet patient)(61)

<la P Y **i** X> (coalescence de l'objet patient)(62)

(61) *la cipa öl **ne** la trahmany*
 DÉT refuser marmite REL DÉT homme
 le refus de marmite de la part de l'homme

(62) *la cipa öle **i** angeic*
 DÉT refuser marmite REL 3SG
 son refus de marmite

Les occurrences “indice actancier” et “relateur” obéissent aussi à des contraintes d'ordre. Mais quel que soit le statut du marqueur, il s'agit du même morphème **-n/-i** qui est la trace d'une opération de repérage-localisation. On peut se rendre compte de l'équivalence des formes sur le tableau 10. 1 page suivante.

De la même manière, quelle que soit la nature du terme repéré, concernant **-i**, en forme combinée, l'ensemble forme un tout solidaire qu'on ne peut séparer.

<nekön la trahmany> -> **tha neköne kö** la trahmany
 (l'enfant de l'homme) (ce n'est pas l'enfant de l'homme)

mais

<nekö **i** trahmany> -> **tha** <nekö **i** trahmanyi> **kö**
 (fils du frère)¹⁶⁸ (ce n'est pas un fils du frère)

<wang la nekönatr> -> **the wange kö** la nekönatr
 (voir l'enfant) (ne vois pas l'enfant)(ne va pas le voir)

mais

<wai sinema> -> **the** <wai sinema> **kö**
 (aller au cinéma) (ne va pas au cinéma)

¹⁶⁸ Littéralement « Fils de l'homme » cousin germain, dans une relation croisée « fils de la sœur ◀
 ▶ fils du frère ».

Tableau 10. 1

Entité		
terme repéré référentiel		terme repéré non référentiel
nekön la hnamiatr (<i>fil</i> s du pasteur)	nekö i hnamiatr (<i>fil</i> s du pasteur)	neköi waco (<i>petit oiseau/oisillon</i>)
hlapa ne la hnamiatr (<i>champ</i> du pasteur)	hlapa i hnamiatr (<i>champ</i> du pasteur)	hlapa koko (<i>champ d'igname</i>)
procès		
objet référentiel		objet non référentiel
wang la hnamiatr (<i>voir le pasteur</i>)	wai hnamiatr (<i>voir (le) pasteur</i>)	wai sinema (<i>aller au cinéma</i>)
humuth la puaka (<i>tuer le cochon</i>)	humuthi hnamiatr (<i>tuer (le) pasteur</i>)	humu puaka (<i>tuer le/du cochon</i>)
hën la hnamiatr (<i>appeler le pasteur</i>)	hë hnamiatr (<i>appeler (le) pasteur</i>)	hë mani (<i>appeler la pluie</i>)

NB : Hnamiatr(e) (pasteur) sans déterminant, comme tout substantif référant à des fonctions, peut se comporter comme un nom propre.

Avec les particules *ne* et *i*, on peut dire que l'ensemble des indices de détermination des procès sont la trace d'une opération de localisation, de pointage. Mais on peut également poser la question de savoir, s'agissant de la particule *i*, si elle ne relève pas d'une opération encore plus générale. Nous ne pourrions pas malheureusement traiter de cette question dans ce travail. À l'image de la particule *a*, pour paraphraser A. Colomb, gageons simplement qu'elle pourrait encore avoir bien d'autres acceptions qui permettraient une connaissance encore plus poussée de la langue *drehu*. Malgré tout, nous pensons disposer maintenant d'un éclairage supplémentaire pour aborder la question des structures actanciennes. De même, nous pouvons présenter un premier classement des procès selon leur forme.

Tableau 10. 2 : Les formes du procès

Forme base	Forme non combinée	Forme combinée	
		Référentielle	Non référentielle
		Personnelle	
hë (appel)	hën	hë	hë
hma (uriner)	hman	hma	hma
goe (ouvrir les yeux)	goeën	goeë	goeë
wesitr(e)(colère)	wesitrën	wesitrë	wesitrë
nyinyap(e)(courir)	nyinyapën		nyinyapë
xoj(e)(déféquer)	xojën	xojë	xojë
wewë (ramper)	wewën	wewëthi	wewë
kuqa (claquer)	kuqan	kuqanyi	kuqa
meköl(e)(dormir)	mekölen	meköl hui/thei...	meköle
treij(e)(pleurer)	treijën	treijepi	treijë/treijepi
tro (aller)	trongën		trongë
	tro fë	tro sai	
	tro theng	tro thei	
heny (forcer)	henyin		henyi
(voir)	wang	wai	wai
(détacher)	seng	sei	sei
	theng	thei	
(ramasser)	hlem	hlempi	hle
fek (se déplacer)	fej	feji	feke
(cueillir)	huj		hu
(siffler)	qej	qeji	qeji
lö ¹⁶⁹	lön/löth	löthi	lö
hlok(e)(lancer)	hloth	hlothi	hloke
(tuer)	humuth	humuthi	humu
xen (manger/féculents)	xen		xeni
öni (manger/protéine)		öni	öni

¹⁶⁹ « aller d'un espace ouvert à un espace fermé en passant une frontière »

X - 4 Les structures d'actance

Avant d'aborder l'analyse des structures d'actance, nous allons commencer par une présentation des principes généraux de l'actance en *drehu*.

Dans cette section, nous allons travailler principalement sur les agencements des actants autour des prédicats à valeur processive dans les propositions principales et dans les relatives. Ce qui caractérise les prédicats processifs, ce n'est pas tant leur noyau lexical (puisque même les locatifs peuvent y apparaître) que la présence d'un marqueur AM.

X - 4. 1 Principes généraux

En *drehu*, l'agencement des actants autour du prédicat processif dépend d'au moins quatre facteurs : le marqueur AM choisi, la valence du procès en fonction prédicative, les propriétés syntaxiques et les propriétés sémantiques des syntagmes actants. Chacun de ces facteurs joue un rôle, non seulement dans l'agencement des actants mais aussi sur leur nombre.

Considérons les deux énoncés suivants de structures <Z a P> (63) et <X a P (Y)> (64).

(63) *Eni a meköl.*
 1SG SPÉC dormir
 Je dors.

(64) *Bole a sa la ono.*
 Bole SPÉC couper DÉT coco
 Bole coupe le coco.

La première structure est celle des procès intransitifs, comme *meköl* (dormir, procès monovalent) et la seconde celle des procès transitifs comme *sa* (couper,

procès divalent). Dans les deux cas l'actant sujet Z ou X est antéposé au prédicat. L'objet du procès divalent est postposé. Mais si l'actant objet peut être omis (<X a P>), la présence de l'actant sujet dans les deux cas est obligatoire (*< a P (Y) >). Le marqueur **a** exige, à la différence des autres marqueurs, la présence d'au moins un actant, en l'occurrence le sujet qui occupe la tête de l'énoncé et uniquement cette place.

(65) *Kola meköl.*

IMPERS dormir

Il y a quelqu'un qui dort.

(66) *Kola sa la ono.*

IMPERS couper DÉT COCO

Il y a quelqu'un qui coupe le coco.

Dans les deux énoncés ci-dessus, où **kolo** a pris la place de Z dans l'un et de X dans l'autre, nous avons une structure sans actant dans le premier et une structure monoactancielle dans le deuxième. Dans les deux cas, le sujet peut être actancié puisque nous avons là des procès monovalent pour l'un et divalent pour l'autre. Comme nous l'avons vu au chapitre sur *kola*, *kolo* ayant occupé la place de X, celui-ci se postpose alors au prédicat, directement si le procès est monovalent (67) et introduit par *hnei* si le procès est divalent (68). Et cette règle s'applique que le participant objet obligatoire soit actancié ou incorporé au prédicat (69).

(67) *Kola meköl la nekônatr.*

IMPERS dormir DÉT enfant

L'enfant dort.

(68) *Kola sa la ono hnei Bole.*

IMPERS couper DÉT COCO REL Bole

Bole coupe le coco.

(69) *Kola sa ono hnei Bole.*

IMPERS couper COCO REL Bole

Bole coupe du coco.

Considérons :

(70) *Ka meköl Bole.*
 STAT dormir B.Bole dort (Il est dormant).

(71) *Ka sa ono la nekönatr.*
 STAT couper coco DÉT enfant
 L'enfant est un coupeur de coprah.

Dans la structure <Ka P Z> ou <Ka P X>, l'actant sujet est introduit directement si le terme est un substantif, ou un indice personnel (70). Autrement, il est précédé du déterminant *la* (71). Avec le marqueur *kola* (Kola P X>, l'actant sujet est nécessairement précédé d'un déterminant (72) ou du relateur *hne(n/i)* (73).

(72) *Kola meköl la nekönatr ka sa ono.* **Kola meköl nekönatr*
 IMPERS dormir DÉT enfant STAT couper coco
 L'enfant coupeur de coprah dort.

(73) *Kola meköl hnen la nekönatr ka sa ono.*
 IMPERS dormir REL DÉT enfant STAT couper coco
 Il dort, l'enfant coupeur de coprah.

Tous les principes que nous venons d'évoquer valent quel que soit le marqueur AM concerné. De même, à la forme négative, quel que soit le marqueur AM, les deux éléments de la négation encadrent le premier terme de l'énoncé.

< Z a P > < Tha Z kö a P >

(74) *Tha eni kö a meköl.*
 NÉG 1SG RÉM SPÉC dormir
 Je ne dors pas.

< Kola P (Y) > < Tha kolo kö a P (Y) >

(75) *Tha kolo kö a sa la ono.*
 NÉG SA RÉM SPÉC couper DÉT coco
 Il ne coupe pas le coco.

<Tro Z a P > < Tha tro kö Z a P >

(76) *Tha tro kö la nekönatr a meköl.*

NÉG VIS RÉM DÉT enfant SPÉC dormir

L'enfant ne doit pas dormir.

< Hnei Z hna P > < Tha hnei Z kö hna P >

(77) *Tha hnei Bole kö hna meköl.*

NÉG REL Bole RÉM ANTÉR dormir

Bole n'a pas dormi.

< Ka P (Z) > < Tha ka P kö (Z) >

(78) *Tha ka meköle kö (la nekönatr).*

NÉG STAT dormir RÉM DÉT enfant

Il ne dort pas (l'enfant).

< P_{AM} Z > < Tha P_{AM} Z >

(79) *Tha meköle pala kö Bole.*

NÉG dormir encore Bole

Bole ne dort pas encore.

Pour récapituler, disons que les quatre facteurs commandant l'agencement des actants autour du procès (le marqueur AM choisi, la valence du procès, les propriétés syntaxiques et les propriétés sémantiques des syntagmes) sont interdépendants, et cette interdépendance provoque des incorporations, des vidages et autres opérations marquées par des morphèmes, les uns orientés sur l'objet, les autres sur le sujet, ou par des particules affixées au prédicat.

Nous allons traiter quelques-unes de ces opérations et leurs répercussions sur la structure actancielle des énoncés.

X - 4. 2 Quelques morphèmes autonomes

Nous allons présenter trois morphèmes autonomes, l'un ayant une valeur anaphorique (*kola*) et les deux autres servant à introduire un actant objet ou complément (*hnei, koi*), et dégager leur rôle respectif dans la structure actancielle du *drehu*.

X - 4. 2. 1 Le marqueur actanciel *kola*

Considérons l'énoncé suivant de structure <kola P> :

- (80) ***Kola*** *meköl*.
IMPERS dormir
 (Il) dort.

Nous rappelons que le marqueur *kola* est le produit de l'amalgame *kolo* + *a*. Dans cet énoncé, *kola* renvoie à un participant agent (un dormeur) qui n'est pas exprimé mais sous-entendu par le marqueur. Cet agent, s'il est exprimé, reprend la place de *kolo* (81), mais il peut aussi être introduit par l'actualisateur anaphorique *kolo* (82) ou se placer à droite du syntagme prédicatif (83) selon la stratégie adoptée par l'énonciateur ou le contexte d'énonciation.

- (81) *Nekönatr a* *meköl*.
enfant SPÉC dormir
 L'enfant dort.

- (82) *Kolo* *nekönatr a* *meköl*.
ANAPH enfant SPÉC dormir
 L'enfant dort (celui que tu connais).

- (83) ***Kola*** *meköl* *la nekönatr*.
IMPERS dormir DÉT enfant
 L'enfant dort (Littéralement « Il dort l'enfant », celui qui est là).

On peut donc considérer *kola* dans l'exemple ci-dessus comme un « indice

actancier » contextuel. Mais en est-il de même avec *kola* dans l'exemple ci-dessous ?

(84) ***Kola mani.***
IMPERS pluie
 Il pleut.

Si, dans l'exemple (80), on a pu actancier le participant auquel renvoie *kola*, on ne peut faire de même dans (84) pour la simple raison qu'il est identique au noyau prédicatif (*<*kola mani la mani*> « il pleut la pluie »). Nous avons là un exemple de « coalescence au niveau référentiel » entre le participant sujet (*mani*, pluie) et le prédicat (*mani*, pleuvoir), ou une identification entre le participant sujet et le procès. Comme preuve de cette identification *mani* dans <*manie hē*> peut s'interpréter autant comme procès que comme entité : "il pleut" ou "voilà la pluie, c'est maintenant la pluie" (voir chapitre sur *hē*).

Kola est donc bien là pourvu d'un contenu référentiel, au même titre que dans *kola meköl* (il dort).

Kola mani ne pouvant venir de la structure **mani a mani* (*la pluie pleut) nous pouvons considérer que *mani* appartient à un groupe de procès dits à « participant sujet interne », lequel participant étant confondu avec le procès. De tels lexèmes peuvent s'employer indistinctement comme procès ou entité. Appartiennent à ce groupe les procès qui, comme *mani*, décrivent *un état* de l'atmosphère ou du temps (« verbes météorologiques ») :

(85) ***Kola eny.***
IMPERS vent
 Il vente.

(86) ***Kola hnötr.***
IMPERS froid
 Il fait froid.

(87) ***Kola iwë.***
IMPERS marée haute
 C'est la marée montante.

(88) *Kola miti drai.*

IMPERS sombre jour

Le temps se couvre.

...

À noter dans les procès météorologiques des cas de coalescence prédicat-sujet avec tête prédicative et indice actanciel sujet autonomes, non confondus dans un seul terme. Il s'agit de *miti drai* (temps couvert), *loi drai* (beau temps), *ngazo drai* (mauvais temps)... Si on veut indiquer l'actant « sujet », l'indice actanciel *drai* (temps qu'il fait) (considéré comme un élément naturel) retrouvera naturellement sa place d'actant à droite du prédicat, laissant seule la tête prédicative assurer la fonction de prédicat.

(89) *Kola mit la drai.*

IMPERS sombre DÉT jour

Le temps se couvre (Littéralement « Il s'assombrit le jour »).

(90) *Kola loi la drai.*

IMPERS bien DÉT jour

Le temps s'améliore (Littéralement « Il s'améliore le jour »).

Nous avons vu au chapitre sur *a* qu'avec *drai* (le temps qu'il fait) comme élément météorologique, on ne peut pas avoir la structure <X a P> (**drai a mit*, **drai a ngazo*, **drai a mani...*), alors que cela est possible avec les autres éléments.

(91) *Ame enehila ke enyi pena ha a hnahna qa koleepi.*

PRÉSENT1 aujourd'hui PRÉSENT2 vent tour TRANSIT SPÉC souffler REL côté sud

Aujourd'hui le vent souffle du sud (ce n'était pas le cas hier).

Le même terme ne pouvant apparaître en même temps aux deux places dans la structure <kola P la X> (**kola mani la mani*), celui-ci pourra occuper l'une ou l'autre place. Si le terme occupe la place X, la place P sera occupée naturellement par un procès qui lui est sémantiquement associé, comme pour chaque élément naturel.

(92) *Kola trotro la mani.*

IMPERS tomber DÉT pluie

La pluie tombe (Littéralement « Elle tombe la pluie »).

(93) *Kola hnahna la eny.*
IMPERS souffler DÉT vent

Le vent souffle (Littéralement « Il souffle le vent »).

(94) *Kola ciciny la jö.*
IMPERS darder DÉT soleil

Le soleil cogne (Littéralement « Il darde le soleil »).

(95) *Kola ut la hnötr.*
IMPERS descendre DÉT froid

Le temps fraîchit (Littéralement « Il descend le froid »).

(96) *Kola elë la iwë.*
IMPERS monter DÉT marée haute

La marée monte (Littéralement « Elle monte la marée haute »).

(97) *Kola keciqa la hedreng.*
IMPERS claquer DÉT tonnerre

Le tonnerre éclate (Littéralement « Il éclate le tonnerre »).

...

Par contre, si le terme conserve sa fonction de prédicat, celle du sujet, à défaut de toute autre indication, sera occupée par **drai** (temps qu'il fait), l'état du temps sous-entendant celui du moment. Exception faite toutefois des termes se rapportant aux marées, ces dernières ayant leur référent propre, à savoir *hnagejë* (la mer) (101).

(98) *Kola eny la drai.*
IMPERS vent DÉT jour

Il y a du vent (Littéralement « Il fait du vent le temps »).

(99) *Kola jö la drai.*
IMPERS soleil DÉT jour

Le temps est ensoleillé (Littéralement « Il fait du soleil le temps »).

(100) *Kola hnötr la drai.*
IMPERS froid DÉT jour

Le temps fraîchit (Littéralement « Il fait froid le temps »).

(101) *Kola iwë la hnagejë.*
IMPERS marée haute DÉT mer

La marée monte (Littéralement “Elle monte la mer”).

On peut donc considérer les énoncés (85) à (88), qui contiennent des « verbes » dits à « sujet interne », l'actant sujet étant identique au verbe ou au syntagme prédicatif avec tête prédicative et objet coalescent, comme des formes elliptiques d'énoncés où la tête prédicative et l'élément naturel sont coréférentiels.

Il nous faut ici signaler une certaine ambivalence de la notion “*drai*” en *drehu*. Selon les contextes ou l'orientation donnée par l'énonciateur, il peut s'agir de l'espace temps (jour, journée) ou du temps météorologique (temps qu'il fait). C'est dans ce deuxième sens qu'il est considéré comme un élément naturel. La nuance explique la possibilité de certaines constructions avec *drai*, comme en (103). En dépit de la traduction, il s'agit là de *drai* “le jour, la journée” et non du “temps météorologique”.

(102) *Ngazo drai.*
mauvais jour

Mauvais temps.

**Manie drai.*

(103) *Kola ngazo la drai.*
IMPERS mal DÉT jour

Le temps se gâte (Le jour se détériore).

Kola mani la drai.
IMPERS pluie DÉT jour

Le temps est pluvieux (Le jour “pleut”).

Pour répondre à la question posée précédemment, nous dirons que *kola*, quelle que soit la structure, et qu'il apparaisse seul ou non, ne peut pas être considéré comme un actant, mais simplement comme un indice actanciel sujet (IAS). Il indique une relation entre un prédicat et un actant qui peuvent être coréférentiels (procès atmosphériques) ou pas. Nous rappelons la signification de *kola* : « *Il y a quelque chose qui se passe, il y a quelqu'un qui fait quelque chose, dans mon champ de référence...* ».

X - 4. 2. 2 Le marqueur actancier *hne(n/ i)*

Hne(n/i), dans la structure <*hnei* X *hna* P>, est un relateur servant à introduire le terme source/siège du procès et ayant pour rôle de présenter ce dernier comme le "lieu" d'exécution du procès. Il constitue donc à ce titre un marqueur du sujet. Le choix de la forme avec **-n** ou de celle avec **-i** dépend du syntagme introduit qui peut être déterminé, ce sera alors la forme *hnen* (104), ou indéterminé ou personnel, et ce sera la forme *hnei* (105) (106), les particules **-n** et **-i** indiquant une certaine orientation. La forme base *hne* s'emploie devant les formes écourtées des personnels (107) et le suffixe possessif de première personne (-*ng*).

Comparons :

(104) *Hnen la bus hna öni la i.*
REL DÉT chat ANTÉR manger DÉT poisson
 Le chat a mangé le poisson.

(105) *Hnei bus hna öni la i.*
REL chat ANTÉR manger DÉT poisson
 Un chat a mangé le poisson.

(106) *Hnei Bole hna öni la i.*
REL B. ANTÉR manger DÉT poisson
 Bole a mangé le poisson.

(107) *Hne hun hna öni i qaa Eaj.*
REL 1PL.EXCL ANTÉR manger poisson venir de Ouvéa
 Nous avons mangé du poisson d'Ouvéa.

Malgré les apparences, les notions *bus* (le chat) et *Bole* ne manifestent pas la même présence, le même ancrage dans les énoncés (105) et (106). Si dans (105) il s'agit d'un "chat quelconque" (non référentiel), dans (106) "Bole" est bien référentiel (saillant) comme l'est *bus* (le chat) dans (104) où le chat est identifié. Nous retrouvons cette différence de référentialité dans les énoncés ci-dessous où l'actant sujet est en fin d'énoncé : un chat quelconque dans (108) et bien identifié

dans (109), Bole restant saillant dans (110).

(108) *Hna öni la i hnei bus.*
 ANTÉR manger DÉT poisson REL chat
Un chat a mangé le poisson.

(109) *Hna öni la i hnene la bus.*
 ANTÉR manger DÉT poisson REL DÉT chat
Le chat a mangé le poisson.

(110) *Hna öni la i hnei Bole.*
 ANTÉR manger DÉT poisson REL B.
Bole a mangé le poisson.

D'autre part, dans (108), l'actant sujet *bus* (chat) n'assume pas le même contrôle du procès que dans (109). Il n'y désigne pas un chat en particulier, mais n'importe quel(s) chat(s) susceptible(s) d'avoir mangé le poisson. Il est juste signalé comme étant la cause d'un certain état (*hna öni*, mangé). *Hnei bus* serait donc plus proche de *hnei tim* dans (111) et (112) où *hnei* est la marque de l'instrument.

(111) *Ka tiqa la butei hnei tim.*
 STAT plein DÉT bouteille REL eau
 La bouteille est pleine d'eau.

(112) *Kola nyi alien la butei hnei tim.*
 IMPERS faire contenu DÉT bouteille REL eau
 On remplit d'eau la bouteille (Littéralement "On remplit la bouteille avec de l'eau").

Si dans les énoncés (108), (111) et (112) le terme introduit par *hnei* n'a aucun contrôle sur le procès, il y a toutefois une différence entre *bus* (chat) et *tim* (eau). *Bus* a en effet la possibilité de se placer en début d'énoncé (cf. (105)), ce que l'on ne peut faire avec *tim*, à moins de considérer l'eau comme un être pourvu d'une certaine volonté ce qui donnerait les énoncés (113) et (114) où il faut imaginer l'eau s'activer pour faire en sorte que la bouteille soit pleine (*atiqan*) ou pour la remplir (*nyi alien*).

(113) ***Hnei** tim hna atiqan la butei.
 REL eau ANTÉR remplir DÉT bouteille
 L'eau a rempli la bouteille.

(114) ***Hnei** tim hna nyi alien la butei.
 REL eau ANTÉR faire contenu DÉT bouteille
 L'eau a rempli la bouteille.

Comme on a vu au chapitre 6 sur *hna*, l'agentivité du terme introduit par *hnei* dépend de sa nature (plus agentif pour des humains et assimilés et moins pour les objets). Dans les énoncés ci-dessus, il suffit de remplacer *tim* (eau) par un patronyme ou un indice personnel pour donner une agentivité au terme introduit et rendre du même coup énonçables les exemples.

À l'image de *wai* (voir) devant *sinema* (cinéma) et Bole, si morphologiquement *hnei* est le même devant *bus* (chat) et devant Bole, sémantiquement ils sont différents, celui devant Bole étant plutôt identique à *hnen* car introduisant un actant référentiel, celui devant *bus* étant plutôt identique à *hnei* devant *tim* (eau) les deux relateurs introduisant un terme non référentiel.

Sur l'agentivité de l'actant sujet introduit par *hne(n/i)*, il nous faut admettre ici la pertinence non seulement du trait + animal, mais aussi de celui + humain et de l'ordre dans la structure <*hnei* X *hna* P> tout cela combiné au critère + référentiel. À gauche du prédicat, *hne(i/n)* introduit systématiquement un actant sujet référentiel et à droite, l'un ou l'autre indistinctement, mais aussi un actant indiquant le contenu (111), l'instrument (115), le stimulus (116), l'ingrédient (117), le moyen, etc... des procès monovalents et qui peut constituer le troisième actant des procès trivalents.

(115) *Hna xötre falawa hnei hele ka tru.*
 ANTÉR couper pain REL couteau STAT grand
 On a coupé le pain avec un sabre d'abbatis.

(116) *Cuna a mec hnei hnötr.*
 Cuna SPÉC état morbide REL froid
 Cuna meurt de froid.

(117) *Kola nyi ehnyapan la itra hnei gutu.*
IMPERS faire saveur DÉT bougna REL poule

On a utilisé un poulet comme condiment pour le bougna (Littéralement “on donne du goût au bougna avec un poulet”).

(118) *Hna hla la uma hnei jez.*
ANTÉR frapper DÉT maison REL paille

On a couvert la case avec de la paille.

Si le placement de l'actant sujet référentiel à droite du prédicat, pour des raisons de stratégie énonciative (thématisation), n'enlève en rien à son agentivité, l'actant perd cependant de sa suprématie au niveau informationnel. Dans les exemples suivants, l'information centrale est constituée par le prédicat, l'actant sujet n'apparaissant qu'en complément (119), voire qu'en indice actanciel (120).

(119) *Hna lepi Waselie hnei Bole.*
ANTÉR taper Waselie REL Bole
 Bole a frappé Waselie.

(120) *Kola kelikelën ngo hna qaja hi hnen.*
IMPERS nier mais ANTÉR dire RESTR IAO
 Il nie mais c'est bien lui qui l'a dit.

On peut donc poser la règle suivante :

pour être antéposé au prédicat, le Sujet doit être agentif ; mais la réciproque n'est pas vraie : la postposition du Sujet n'atténue pas son agentivité ; en revanche elle modifie sa saillance du point de vue informationnel.

Le comportement observé ici de l'actant sujet justifie la distinction faite au début de notre étude (chapitre 1) entre « nom » et « substantif », une distinction qui nuance quelque peu la définition traditionnelle du terme de substantif¹⁷⁰. Nous rappelons que les **substantifs** regroupent les noms propres et tout terme à référent humain et les **noms communs** regroupent toutes les autres entités ne référant pas

¹⁷⁰ Pour Creissels, D. (1995), les « actants » sont toujours des substantifs ou équivalents de substantifs, un mot substantival étant reconnu comme

« un constituant nominal formé par un lexème substantival et d'éventuels éléments grammaticaux liés au lexème substantival d'une façon qui permet de considérer qu'ils constituent avec lui un mot unique ».

à des êtres humains. Le trait + agentif concerne les premiers de même qu'une prédisposition naturelle à une anté-position au prédicat.

X - 4. 2. 3 Le marqueur actancier *kowe / koi*

Le relateur *kowe/koi* est un "relateur complexe". Il sert à introduire le troisième actant dans une structure triactancielle.

Considérons :

(121) *Tro hē ni la a nue la celē **koi** drikona.* (C3)

VIS TRANSIT 1SG DX SPÉC laisser DÉT DX REL diacre

Je vais maintenant laisser ceci **au** diacre.

(122) *Hnei nyidē hna nue nyidēti **kowe** la huliwa i Akōtesie nge*

REL 3SG.DÉFÉR ANTÉR laisser 3SG.DÉFÉR REL DÉT travail REL Dieu et

thōthe cate pete kō nyidē. (TC)

adolescent très encore 3SG.DÉFÉR

Il a consacré sa vie **à** l'œuvre de Dieu dès son adolescence (Littéralement "Il a s'est donné **pour** le travail de Dieu et il était encore très jeune").

Dans ces deux énoncés triactanciers, le troisième actant est introduit par *koi* dans l'un et par *kowe* dans l'autre qui sont les formes combinée/personnelle et repérée du relateur indiquant une orientation. M. Lenormand (1999) parle de "marque fonctionnelle de la destination" ou de "préposition indiquant un datif", et C. Moysse-Faurie (1983) de "fonctionnel introduisant l'objet indirect". Nous parlerons de relateur permettant d'introduire un troisième participant pour un procès trivalent du genre *nue* (donner). L'actant introduit par *koi/kowe* se maintient en l'absence de l'un ou des deux actants majeurs (121)', mais il peut aussi n'être indiqué que par le relateur qui assure pour l'occasion la fonction d'indice actancier (123).

(121)' *Tro hē la a nue **koi** drikona.*

VIS TRANSIT DX SPÉC laisser REL diacre

Il va falloir laisser **au** diacre.

(123) *Casi hi la Akötresie hne sē hna hmi kow.*
 un RESTR DÉT Dieu REL IPL.INCL ANTÉR prière IAO

Nous prions un même dieu (Il n'y a qu'un seul dieu à **qui** nous prions)
 (Littéralement “Unique le Dieu que nous prions”).

Le relateur *kow* reste « suspendu » après le prédicat, tandis que le circonstant qu'il introduit (*la Akötresie*) est l'antécédent de la relative.

X - 4. 3 Opérations et opérateurs de diathèse

Nous avons mis en évidence, au début de ce chapitre, l'implication de certaines formes suffixées au prédicat indiquant une opération de repérage.

À titre de rappel : les formes des procès en **-n/-i** (*amaman / amamai*, montrer), **-n/-ë** (avec allongement vocalique, *goeën / goeë* (regarder quelque chose ou quelqu'un), **-ng/-i** (*wang / wai*, regarder quelque chose ou quelqu'un), **-th/-thi** (*humuth / humuthi*, tuer quelque chose ou quelqu'un), etc. Nous renvoyons le lecteur au tableau récapitulatif page 526.

Plus généralement, toutes ces marques suffixées au prédicat sont l'indice de l'objet dans une opération de relation impliquant un participant sujet et un participant objet, l'un et l'autre pouvant être actanciés ou pas.

(124) *Kola meköle-n ngo ka dro. (CP)*

IMPERS dormir-**iao** mais STAT sale

Il dort dessus mais elle est sale.

(Quelqu'un a pris une natte sale pour dormir. Une autre personne s'en offusque, la natte en question est sale).

L'indice actanciel **-n** dans l'exemple ci-dessus renvoie à la “natte” sur laquelle la personne dort, et cette natte est sale.

meköle-**n** -----> ixöe (Y)

kola P-**n** -----> kola P Y

Le vidage de l'indice donne un autre sens à l'énoncé. Sans indice, c'est l'homme qui est sale (125).

(125) *Kola meköl ngo ka dro. (CP)*

IMPERS dormir mais STAT sale

Il dort mais il est sale.

meköl -----> (X)

kola P -----> kola P X

À travers ces exemples, nous pouvons voir une autre fonction de ces indices actanciels, à savoir de marqueur de diathèse. C'est de cette opération que nous allons traiter dans cette section.

X - 4. 3. 1 *i* indice actanciel objet préfixé

Considérons :

(126) *Epuni a qaja ekula lo ka hape epun a ketre i-treqe, ketre ka*

2PL SPÉC dire tantôt ANAPH que 2PL SPÉC autre iAO-attendre autre STAT

tui eahun ekula la. (C7)

comme 1PL.EXCL tantôt DX

Vous annonciez tantôt que vous aussi vous aviez attendu, c'était pareil que nous.

L'énoncé ci-dessus comporte un indice actanciel, en l'occurrence le *i-* de la tête de prédicat *itreqe* (attendre), la forme repérée (FR) étant *treqen* (attendre quelqu'un).

(127) *Eahun a treqen la haa nekönatr.*

1PL.EXCL SPÉC attendre.FR DÉT COLL enfant

Nous attendons les enfants.

Dans l'énoncé (126), l'énonciateur parle d'attente (*itreqe*). Des personnes, dont l'énonciateur, ont attendu d'autres personnes. Les personnes attendues, non actanciées, sont repérées dans la forme *itreqe*, toute "intransitive" qu'elle est, par le *i-* en préfixe. C. Moyse-Faurie (1983) a noté que le préfixe *i-* rendait intransitif un procès transitif. Nous ajouterons qu'il est en même temps l'indice de l'actant objet que l'on a omis et de ce fait un opérateur de diathèse.

Nous avons donc là, d'une part une deuxième occurrence de l'indice actanciel

objet **i** qui vient s'ajouter à celle où il est suffixé dans les formes combinées de certains procès introduisant un objet indéterminé ou humain (ex. *Wang* -> *wai*), et d'autre part, une fonction supplémentaire dans une opération de diathèse.

I = indice actanciel objet (IAO)

<X a P Y> —————> <X a i-P>

P-iao Y	vs	iao-P
(objet combiné ou référentiel)		(participant objet assimilé sémantiquement)

Comparons :

(128) *Kola idreuth la nekōnatr.*

IMPERS chaud DÉT enfant

L'enfant a la fièvre (Littéralement "L'enfant est chaud").

(129) *Ka idreuth la tim.*

STAT chaud DÉT eau

L'eau est chaude.

La forme repérée du procès dans ces deux exemples est *dreuth* (brûler quelque chose). Dans (128) le centre de chaleur est constitué par l'enfant qui a la fièvre (il a le corps chaud) et dans (129) par l'eau (qui est chaude). Le corps chaud de l'enfant et l'eau chaude, outre le fait qu'ils se dispensent déjà cette chaleur à eux-mêmes (*idreuth*) ont la possibilité de la communiquer aux autres (*idreuth*). L'indice **i-** a donc deux valeurs en début de procès : il y est en même temps indice actanciel objet (IAO) et indice actanciel sujet (IAS).

i-P (**i** = IAO/IAS)

Et nous le confirmons avec l'exemple (130) dont les gloses s'appliquent aux exemples (128) et (129).

(130) *I-dreuthi hě.*

IAS/o-chaud TRANSIT

1 L'enfant a la fièvre, il brûle (on peut sentir qu'il brûle en le touchant).

Glose : L'enfant brûle et il peut "brûler" autrui.

2 L'eau est maintenant chaude, elle “brûle” (et si on la touche elle brûle).

Glose : L'eau brûle et elle peut brûler autrui.

La valeur d'indice actanciel objet de la particule *i* se double donc d'une valeur, si imperceptible soit-elle, d'actant sujet potentiel. Cette double valeur de *i*, on la retrouve dans les exemples ci-dessous.

(131) *Udrun a ilapa.*

Udrun SPÉC garder les enfants.

Udrun garde des enfants.

(*Ilapa* = faire du baby-sitting).

(132) *Ikötresae hë Meri.*

se marier TRANSIT Meri

Meri s'est mariée.

En gardant les enfants (*lapan*, garder) (131)", Udrun se garde elle-même (*ilapa*), puisqu'elle “reste” (*lapa*, rester) (131)' à la maison avec les enfants (*ilapa*) (131).

(131)' *Udrun a lapa*

Udrun SPÉC rester

Udrune reste.

(131)" *Udrun a lapan la haa nekönatr.*

Udrun SPÉC garder DÉT COLL enfant

Udrune garde les enfants.

En se mariant (132), Meri se marie obligatoirement avec quelqu'un (132)' qui s'est donc marié avec elle (132)". Littéralement, ils s'épousent mutuellement¹⁷¹.

(132)' *Meri a ikötresae me Bole.*

Meri SPÉC se marier avec Bole

Meri se marie avec Bole

(132)" *Bole a ikötresae me Meri.*

Bole SPÉC se marier avec M.

Bole se marie avec Meri.

ilapa et *ikötresae* se présentent ici comme des procès divalents contenant les indices des participants objet : *i* dans l'un et *i...sae* dans l'autre. Mais si le premier

¹⁷¹ Étymologiquement *i-kötre-sae* signifie “fuir – avec”. Le mariage était considéré comme un enlèvement. “On s'enfuit avec la fille” ou “on enlève la fille”.

a encore la possibilité de se dissocier de son indice objet, le second constitue maintenant une forme figée (cf. 132-132'). L'affixe relateur *i...sae* figé dans *ikötresae* se distingue ainsi de celui encore bien opérationnel *i...sai* que l'on trouve par exemple dans *ikötresai* (s'enfuir avec) que nous présentons dans la section suivante.

Le "préfixe intransitivant" **i-**, indice actanciel objet, fonctionne donc comme un opérateur de diathèse récessive dans la mesure où il permet de ne pas mentionner l'actant objet d'un prédicat. Nous présentons ci-dessous quelques autres opérations de diathèse avec la même particule *i-* comme élément introducteur.

X - 4. 3. 2 ***i...* comme opérateur de diathèse**

Dans les exemples que nous venons de voir, apparaît clairement l'importance de la dimension sémantique, c'est-à-dire des "participants" objet, que confirment les énoncés monoactanciels suivants :

(133) *Bole a i-goe-ë (CP)*

Bole SPÉC IAH-regarder-IAO

Bole triche (Littéralement "Bole regarde quelqu'un").

(134) *Nenë a i-a-meköl-e (CP)*

maman SPÉC IAH-SPÉC-dormir-IAO

Maman fait dormir quelqu'un (Littéralement "Maman fait en sorte que quelqu'un dorme").

(135) *Bole a i-kuqa-ny.*

Bole SPÉC IAOH-tirer-IAO

Bole tire (sur quelqu'un).

Si les trois procès *igoeë*, *iameköle* et *ikuqany* sont ici intransitifs, ils n'en contiennent pas moins les *indices* se rapportant à un ou des participants objet : **i-** et **-ë** dans *i-goe-ë* (133), **i-** et **-e** dans *i-ameköl-e* (134) et **i-** et **-ny** dans *i-kuqa-ny* (135). L'objet sous-entendu, s'il est exprimé, se met à droite du procès qui prend la forme combinée personnelle. Nous pouvons considérer les énoncés ci-dessus comme le produit d'une opération de diathèse récessive respectivement des

énoncés (133)', (134)' et (135)' et, inversement, considérer ces derniers comme le produit d'une opération de diathèse active des premiers.

(133)' *Bole a goeë Hetrue.*
Bole SPÉC regarder.FC Hetrue
Bole regarde Hetrue.

(134)' *Nenë a ameköle Jokë.*
maman SPÉC faire.dormir.FC Jokë
Maman endort Jokë.

(135)' *Bole a kuqanyi Wawan.*
Bole SPÉC tirer.FP Wawan
Bole tire (un coup de fusil) sur Wawan.

Si **-ë**, **-e** et **-ny** dans (133) (134) (135) constituent des indices actanciels objet, **i-** constitue un indice actanciel humain (IAOH) et il y est l'opérateur de la diathèse récessive. L'exemple suivant avec un actant sujet duel est encore plus parlant :

(136) *Lue nekönatr a i-qath.*
deux enfant SPÉC IAOH-jouer à cache-cache
Les (deux) enfants jouent à cache-cache.
(Les deux enfants jouent à se chercher l'un l'autre).

Cet énoncé est glosé comme en (136)' où l'indice actanciel objet **i-** retrouve sa place suffixée en **-th (-thi)** donnant la forme personnelle du procès (FP). La glose permet d'autre part de voir que dans un énoncé uniactanciel, l'indice actanciel **i-** préfixé au procès intransitif peut être, dans certains cas, autant d'objet que de sujet, notamment avec les procès exprimant la réciprocité.

(136)' *Ketre a qathi ketre nge ketre a qathi ketre.*
un SPÉC chercher.FP autre et autre SPÉC chercher.FP un

Les deux enfants se cherchent mutuellement (ils jouent à cache-cache)
(Littéralement "L'un cherche l'autre et l'autre cherche l'un").

Iqath, comme tout procès avec l'indice actanciel **i-** préfixé, fait partie des procès qui nécessitent au moins deux participants, **i-** étant l'indice du second qui est obligatoirement un participant "humain". Cet indice vient s'ajouter naturellement

à celui non marqué déjà contenu dans le procès comme le **-th** dans *qath* (chercher) ou *humuth* (tuer). Lorsque le procès ne possède pas un tel indice, ce qui est le cas des procès ne nécessitant pas un second participant humain comme *goe* (avoir les yeux ouverts), il s'adjoint un _{IAO} suffixé souvent constitué par une accentuation de la voyelle de liaison (**igoe-ë**).

Un procès uniactanciel peut donc contenir un indice actanciel humain (_{IAH}) et un indice actanciel objet (_{IAO}) que nous pouvons dégager ainsi :

Z a $\langle_{IAH}P_{IAO}\rangle$	= X a $P_{FR/FC/FP}$ Y
-------------------------------------	------------------------

L'actualisation du deuxième participant peut se faire tout en conservant la structure $\langle Z$ a $P \rangle$ comme dans les énoncés (133) à (135). La glose de (133) donnerait (133)'bis ce qui est logique puisque dans ce genre de structure et avec certains procès les participants peuvent être tour à tour agent ou objet. Mais ils peuvent aussi tous les deux être en train de regarder une tierce personne (133)'ter. L'action d'endormir dans (134) peut avoir, en plus de celui réciproque (on peut se faire endormir mutuellement – par exemple la maman voulant endormir son enfant s'endort aussi) ou celui faisant intervenir une tierce personne, un troisième sens. Elle peut n'être qu'à sens unique, sans réciprocité.

(133)'bis Bole me Hetrue a *igoeë*.
 Bole avec Hetrue SPÉC IAH.regarder.IAO
 Bole et Hetrue se regardent.

(133)'ter Bole me Hetrue a *goeë* Wajo.
 Bole avec Hetrue SPÉC regarder.FC/P Wajo
 Bole et Hetrue regardent Wajo.

Les procès *igoeë* (regarder quelqu'un), *iameköle* (endormir quelqu'un), *ikuqany* (se tirer à coup de fusil), *iqath* (se chercher ou chercher quelqu'un) ... étant équivalents à *goeë* Y (regarder Y), *ameköle* Y (endormir Y), *qathi* Y (chercher Y) ... on peut donc conclure à une identité du préfixe **i-** dans une structure

uniactancielle (iqath, ihumuth) et du suffixe **-i** indiquant une relation entre le procès et l'objet humain dans une structure biactancielle (qathi, humuthi). Dans l'un et l'autre cas, **i** participe de l'opération de diathèse, permettant d'augmenter ou de réduire le nombre d'actants tout en conservant celui des participants.

$$\boxed{X \text{ a } P_{(e/\text{é}/a/i/ny\dots)} Y \quad \rightarrow \quad Z \text{ a } i\text{-}P_{(e/\text{é}/a/i/ny\dots)}}$$

$$\boxed{Z \text{ a } i\text{-}P_{(e/\text{é}/a/i\dots)} \rightarrow X \text{ a } P_{(e/\text{é}/a/i\dots)} Y}$$

X - 4. 3. 2. 1 L'expression du réfléchi

Nous avons dit plus haut que le participant objet humain indiqué par l'indice actanciel **i-** peut aussi être l'actant sujet lui-même. C'est le cas par exemple des énoncés où le procès est dit réfléchi (137-138). Tesnières parle de diathèse réfléchie par opposition à celle qualifiée de réciproque.

(137) *Bole a i-ciny.* = *Bole a cinyi Bole.*
 Bole SPÉC IAHO-raser Bole SPÉC raser.FP Bole
 Bole se rase (il rase lui-même). Bole rase Bole.

(138) *Bole a i-sej.* = *Bole a sejī Bole.*
 Bole SPÉC IAHO-coiffer Bole SPÉC coiffer.FP Bole
 Bole se coiffe. Bole coiffe Bole.

$$\boxed{X \text{ a } P_{(FP)} X' \quad \rightarrow \quad Z \text{ a } i\text{-}P}$$

X - 4. 3. 2. 2 L'expression de l'accompagnement : *i...sai*

Considérons :

(139) *Bole a tro sai Wawan troa kuqa thihlë.*
 Bole SPÉC aller. REL.HUM Wawan VIS fusil roussette
 Bole accompagne Wawan pour chasser la roussette.

Sai dans *tro sai* (accompagner) est un relateur indiquant un objet humain (REL.HUM) du procès. Il est en emploi complémentaire avec le relateur *fě* qui en est la forme repérée. L'accompagnement de l'un par l'autre actant spécifié par le procès est réciproque puisque l'accompagné se trouve du même coup accompagnant l'autre. Cette réciprocité contextuelle du procès permet l'énoncé phrastique (139)' qui n'implique pas forcément (139)".

(139)' *Bole a i-trosai troa kuqa thihlě.*
Bole SPÉC IAO-aller.IAO.HUM VIS tirer roussette

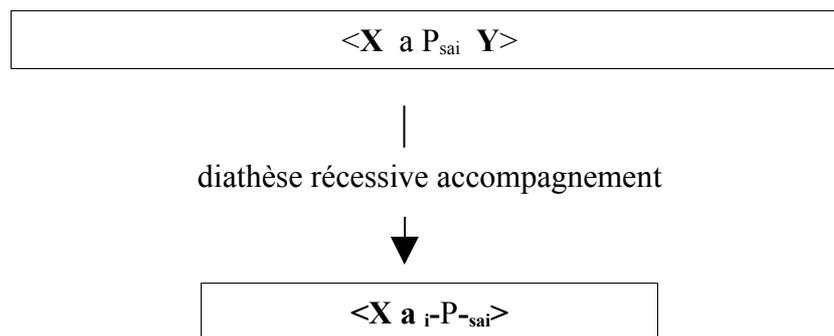
Bole accompagne quelqu'un pour chasser la roussette.

(139)" *Wala a i-trosai troa kuqa thihlě.*
Wala SPÉC IAS/O-aller.IAO.HUM VIS tirer roussette

Wala accompagne quelqu'un pour chasser la roussette.

Mais quel que soit le sens privilégié le préfixe *i-* indique l'actant sur lequel porte le procès et cet actant peut être vidé (*i-* devient alors un indice actanciel objet) (139)', *-sai* précisant l'accompagnement (ACCOMP) du participant objet par le sujet.

Construction actancielle : <X a IAOH P_{ACCOMP}>



i...sai participe d'une opération de diathèse récessive pour le compte de procès impliquant une idée d'accompagnement.

X - 4. 3. 2. 3 L'expression de la réciprocité avec *i...keu(n)*

Considérons :

(140) *Bole me Wawan a issuekeu.*

Bole et Wawan SPÉC IA0H.CRIER.RÉCIPR

Bole et Wawan échangent des cris.

(141) *Hetrue me Cuna a i-hna-keu-n la wene balo.*

Hetrue et Cuna SPÉC IASH-lancer-RÉCIPR-FR DÉT fruit ballon

Hetrue et Cuna se lancent la balle.

Dans (140), Bole et Wawan sont tour à tour le crieur. *I-sue-keu* (se crier l'un à l'autre) nécessite un participant humain obligatoire et ce participant est indiqué par **i-** indice actanciel objet humain (IA0H), **-keu** indiquant la réciprocité (RÉCIPR) du procès. La glose de (140) donnerait la structure ci-dessous à deux propositions où les deux actants sont tour à tour celui qui crie. Dans ces conditions l'indice actanciel **i-** renvoie alternativement à l'un ou l'autre des actants.

(140)' *Bole a sue koi Wawan nge Wawan a sue koi Bole.*

Bole SPÉC crier REL Wawan et Wawan SPÉC crier REL Bole

Bole crie à Wawan et Wawan crie à Bole.

Nous trouvons la même opération dans (141) où Hetrue et Cuna sont tour à tour envoyeur et récepteur de la balle, mais avec un participant supplémentaire, en l'occurrence une balle. Comme *issuekeu*, *i-hna-keu-n* (se renvoyer quelque chose) nécessite un participant humain obligatoire indiqué dans l'énoncé par **i-** indice actanciel sujet humain (IASH), **-keu** indiquant la réciprocité (RÉCIPR) du procès en relation avec un objet dont **-n** rappelle l'existence (IAO). La glose de (141) donnerait la structure ci-dessous à deux propositions où les deux actants sujets sont tour à tour les destinataires (indiqués par *koi*) du ballon.

(141)' *Hetrue a hna la wene balo koi Cuna nge Cuna a hna la*

Hetrue SPÉC lancer DÉT fruit ballon REL Cuna et Cuna SPÉC lancer DÉT

wene balo koi Hetrue.

fruit ballon REL Hetrue

Hetrue lance la balle à Cuna et Cuna lance la balle à Hetrue.

[<X a P Y C _{koi} > nge <X' a P Y C _{koi} >]
--

L'énoncé (141) (bivalent, mais à double actant sujet) est donc le résultat d'une opération de diathèse récessive, et plus précisément de diathèse réciproque, à partir de (141)' où chaque proposition constitue un énoncé trivalent. Et l'indice actanciel objet (-n) contenu dans le prédicat permet encore une opération de diathèse, cette fois par vidage de l'objet (141)", vers un énoncé uniactanciel.

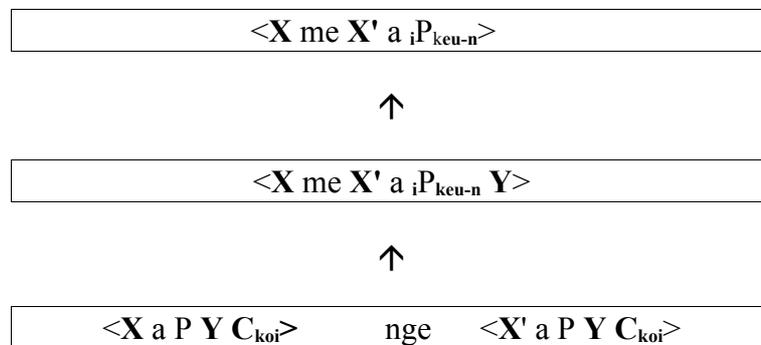
(141)" *Hetrue me Cuna a ihna~~keun~~.*

Hetrue et Cuna SPÉC IASH.lancer.RÉCIPR.IAO

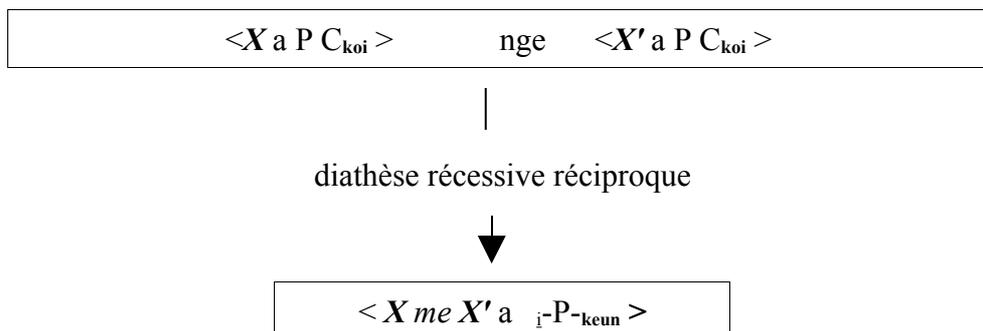
Hetrue et Cuna se lancent une balle.

<X me X' a IAOHP_{keun}>

On peut représenter les différentes étapes de cette dernière opération de diathèse récessive comme ci-dessous :



À la lumière de cette démonstration, on serait tenté de poser comme hypothèse que l'affixe de réciprocité **i...keu** est le résultat de l'opération de spécification de deux actants alternant les rôles d'agent et de patient, rôles indiqués par **i** et l'alternance par **keu** issu de *koi*. En ce sens, l'affixe **i...keu** se présente comme l'indice de diathèse du réciproque (C. Moyse-Faurie, 1983).



i...keu(n) participe d'une opération de diathèse récessive pour le compte de procès réciproques.

X. 4. 3. 2. 4 L'expression de l'allégeance : *i ... thenge*

Considérons :

(142) *Troa idrengé thenge.*

vis laoh.écouter suivre

Il faut obéir (Littéralement "Il faut suivre autrui").

Les participants non actanciés dans l'énoncé ci-dessus sont indiqués par l'affixe *i...thenge* (soumission) avec "i" renvoyant à un participant objet humain. Nous avons affaire ici à un "transitif intransitivisé" qui conserve le privilège d'actancier ses participants. Dans une précédente section de ce chapitre, nous avons posé comme hypothèse l'origine lexicale de *thenge* (selon) avec maintien d'une spécification. *Thenge* renvoie non seulement à toute personne à qui on doit obéissance mais aussi aux paroles prononcées par ces personnes. Concernant *i-*, nous avons vu plus haut sa fonction. Il est l'indice actanciel de certains procès qui nécessitent obligatoirement un actant sujet agent.

L'actanciation des participants de (142) donne par exemple les énoncés suivants :

(142)' *Troa drengé-thenge la keme me thin.*

vis écouter suivre DÉT père et mère

Il faut obéir à ses parents.

$\langle \textit{Troa P Y} \rangle$

(142)" Troa drengé thenge la hna qaja.

VIS écouter suivre DÉT ANTÉR dire

Il faut obéir à ce qui est dit.

<Troa P Y>

(142)"" Tro epun a idrengé thenge.

VIS 2PL SPÉC IAO.écouter suivre

Vous devez obéir.

<Tro X a IAO P>

La réalisation simultanée des trois actants potentiels donne :

(142)"" Tro epun a drengé thenge la hna qaja hnei keme me thin.

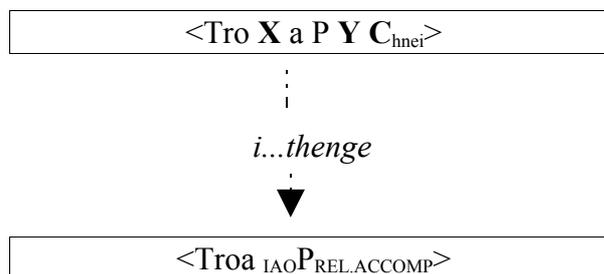
VIS 2PL SPÉC écouter suivre DÉT ANTÉR dire REL père et mère

Vous devez obéir à vos parents (Littéralement "Vous devez suivre les paroles de vos parents").

<Tro X a P Y_{REL.ACCOMP} C_{hnei}>

L'énoncé sans actant (142) avec *i...thenge* apparaît donc comme le résultat d'une opération de diathèse récessive d'un procès trivalent.

<i>i...thenge</i>	=	opérateur de diathèse récessive.
-------------------	---	----------------------------------



X. 4. 3. 3 Le causatif : *a...n*

Le causatif constitue une des opérations de diathèse active indiquée par l'affixe **a...n**. À quoi renvoient véritablement ces indices ?

Considérons :

(143) *Wala a acil la hele ka tru.*
 Wala SPÉC poser debout DÉT couteau STAT grand
 Wala pose le sabre (debout).

(144) *Wala a acilën la loto.*
 Wala SPÉC arrêter.FR DÉT voiture
 Wala arrête la voiture (une voiture qui passe).

Les procès des énoncés ci-dessus détiennent la forme base de la notion **cil** qui traduit l'idée de "statique", d'ancrage à un point :

(145) *Wala a cil.*
 W. SPÉC debout
 Wala est debout (ou Wala se lève).

(146) *Hane koilo hele ka tru a cil.*
 PRÉSENT là-bas couteau STAT grand JONCT debout
 Le sabre est planté là-bas.

Mais en disant *Wala a acil* (143) (avec affixe causatif *a-*), cela induit que Wala agit directement sur le sabre pour que celui-ci soit dans la position debout. Il y a donc là un double processus accompli simultanément par le sujet et par l'objet et spécifié alternativement par **a**.

Ainsi, dans les énoncés (143) et (144), il y a en même temps participation du sujet et de l'objet à un procès de forme différente. La participation du sujet est indiquée en premier par **a** dans (*a acil*) et celle de l'objet, qui vient ensuite, est indiquée par **a** préfixé à la forme base du procès (*acil*) qui vient de "*a cil*". Dans la deuxième spécification, l'objet de la première en est le sujet.

L'opérateur causatif **a** est donc en même temps un opérateur de diathèse active.

$$\langle X \text{ a } \mathbf{a-P} \text{ Y} \rangle = X \text{ a } \langle Y \text{ a } P \rangle$$

D'autre part, si dans les deux cas le sujet fait en sorte que l'objet soit dans une certaine position, que le sabre soit planté dans (143) (*ciil*) et que la voiture s'arrête dans (144)(*ciil*), il assure quand même plus de contrôle sur le procès dans le premier énoncé dans la mesure où la position debout du sabre dépend directement de lui (le sabre ne peut pas se mettre debout seul). Alors que dans le second, la voiture que Wala arrête peut s'arrêter si son conducteur le désire et donc sans intervention directe de Wala. Le sujet agit simplement pour que l'objet soit dans une certaine position, il n'en est que l'instrument et cette action en tant qu'instrument du sujet est indiquée par le "suffixe de transitivité"¹⁷² **-n**.

$$\langle X \text{ a } \mathbf{a-P-n} \text{ Y} \rangle = \langle X \text{ a } [Y \text{ a } P]_n \rangle$$

Le préfixe **a-** (**acil**) indique une participation de l'objet (provoquée par le sujet avec plus ou moins de contrôle), le marqueur **a** devant **acil** (**a acil**) indique une participation du sujet et le suffixe de transitivité **-n** indique une relation entre la double action opérée par le sujet et l'objet sur le procès.

Le préfixe **a-** se présente dans *acil* (planter) et *acilën* (arrêter) comme la marque d'une spécification interne dont l'objet est la source, et c'est sur l'ensemble $\langle Y \text{ a } P \rangle$ qu'intervient le sujet grammatical de l'énoncé. Il faut donc considérer le relateur **-n** comme dépendant du marqueur **a** et non du suffixe **a-**, même s'il joue ce rôle dans une autre relation ($\langle Y \text{ a } P_n \rangle$).

$$X \text{ a } (\underline{Y \text{ a } P})_n \text{ Y}$$

$$X \text{ a } \underline{P}_n \text{ Y}$$

Dans les exemples ci-dessous on retrouve la même occurrence de **-n** :

$$\langle X \text{ a } \underline{P}_n \text{ Y} \rangle$$

¹⁷² C. Moyse-Faurie, 1983.

(147) *Nenë a xötre falawan la hele ka tru.*
 maman SPÉC couper pain.FR DÉT couteau STAT grand
 Maman coupe le pain avec le sabre.

(148) *Sijon a lapan la ha nekönatr.*
 Sijon SPÉC garder.FR DÉT COLL enfant
 Sijon garde les enfants.

(149) *Eahlo a lapa⁺ ha nekönatr.*
 3SG.DÉFÉR SPÉC garder.FP COLL enfant
 Elle garde les enfants.

Si les trois énoncés sont biactanciels, (147) sousentend en fait trois participants. L'actanciation du troisième participant donnerait l'énoncé (147)' où l'objet de (147) est devenu un simple instrument. Considérant que (147) est nécessairement le résultat d'une opération de diathèse récessive de (147)' en passant par (147)", on peut poser comme hypothèse que le suffixe de transitivité **-n** est la trace de cette opération, donc un marqueur de diathèse instrumentale.

(147)' *Nenë a xöje la falawa hnen la hele ka tru.*
 maman SPÉC couper DÉT pain REL DÉT couteau STAT grand
 Maman coupe le pain avec le sabre.

<X a P Y C_{hnen}>

(147)" *Nenë a xötre falawa hnen la hele ka tru.*
 Maman SPÉC couper pain REL DÉT couteau STAT grand
 Maman coupe le pain avec le sabre.

<X a P_{IAO} C_{hnen}>

<X a P _n Y> ← <X a P _{IAO} C _{hnen} > ← <X a P Y C _{hnen} >

Dans (149), la relation opérée par **-n** dans l'énoncé précédent entre le procès et l'objet est marquée par un allongement vocalique du procès indiquant la forme personnelle, l'objet *ha nekönatr* (les enfants) restant référentiel de par son statut de substantif.

Construction actancielle : <X a P_{FP} Y>

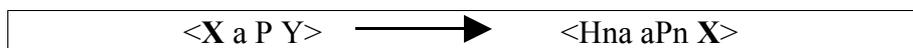
Considérons :

(150) *Haitre hë la nöjeng hna ahaitrën hnei kahaitr.* (SIJ)
 amer TRANSIT DÉT pays.mien ANTÉR rendre amer REL alcool
 Mon pays est devenu insipide rendu amer par l'amertume de l'alcool.

Dans l'énoncé ci-dessus l'indice *-n* dans *hna ahaitrën* (rendu amer) se rapporte à *nöjeng* (mon pays) (150)'. "L'alcool a rendu amer mon pays". Le vidage de l'indice actanciel objet entraîne obligatoirement celui du préfixe *a* qui lui est associé et rend le procès monovalent le terme but devenant l'actant sujet (150)".

(150)' *hna ahaitrën la nöjeng*
 ANTÉR SPÉC.amer.IAO DÉT pays.1SG.POSS
 (l'alcool) a rendu amer mon pays
 -> (150)" *hna haitr la nöjeng*
 ANTÉR amer DÉT pays.1SG.POSS
 mon pays est devenu amer

Dans une opération de diathèse active, avec l'affixe de causativité *a...n*, le sujet du procès devient l'objet. On peut schématiser cette opération avec la structure suivante où X représente un lexème quelconque.



X - 4. 4 Agencements en fonction du marqueur AM choisi

Pour cette section, nous allons considérer pour chacun des marqueurs présentés dans la deuxième partie de notre étude, les différents agencements qui dépendent des marqueurs AM selon que le procès est avalent, monovalent, divalent ou trivalent.

Les procès avalents correspondent généralement aux procès météorologiques qui

peuvent fonctionner sans modalité aspectuelle et sans indice actanciel.

(151) *Hnötre (catr).*

froid très

Il fait (très) froid.

Les procès monovalents correspondent généralement aux procès "intransitifs" et comportent souvent, comme ceux divalents et trivalents, des structures de diathèse. Nous allons voir, à partir des structures de base représentatives de chaque marqueur, comment tout cela s'organise, dans un premier temps dans une principale et dans une relative dans un second temps.

X. 4. 4. 1 Les agencements dans une principale

X - 4. 4. 1. 1 Avec le marqueur *a*

X - 4. 4. 1. 1. 1 Procès monovalents

Avec le marqueur *a*, les procès monovalents entrent dans la structure <Z a P>, mais on y trouve aussi des procès de structure originelle divalente <X a P Y> devenus monovalents par une opération de diathèse récessive.

Avec les procès monovalents, une seule construction est possible avec le marqueur *a* : <Z a P>. Dans cette structure, Z constitue l'unique actant indispensable (*<a P>) qui peut être un nom propre (152), un indice personnel (153) ou un syntagme nominal (154).

(152) *Bole a meköl.*

Bole SPÉC dormir

Bole dort.

(153) *Angeic a treij.*

3SG SPÉC pleurer

Il pleure.

(154) *I tro kuli a ho.*

ACT COLL chien SPÉC crier

Les chiens aboient.

La monovalence du procès n'empêche cependant pas la tête de prédicat d'être dotée d'indices actanciels. Il s'agit des indices actanciels objet *i-* dans (155), *i...ë* dans (156), *i...keu* dans (157), etc. Le prédicat peut aussi comporter un objet incorporé comme *sinema* dans (158). On a vu que “wai sinema” constitue un tout, l'ensemble est intransitif. Les constructions avec indices actanciels sont souvent le produit d'une opération de diathèse récessive.

(155) *Cuna a ilapa.*

Cuna SPÉC IAOH.garder (des enfants)

Cuna garde des enfants.

$\langle X \text{ a } {}_iP \rangle \longleftarrow \langle X \text{ a } P \text{ Y} \rangle$

(156) *Nyidro a igoeë.*

3DL SPÉC IAOH.VOIR.IAO

Ils se regardent.

$\langle X \text{ a } {}_{IAO}P_{IAO} \rangle \longleftarrow \langle X \text{ a } P \text{ Y nge Y a } P \text{ X} \rangle$

(157) *Bole me Wawan a isuekeu.*

Bole et Wana SPÉC se crier l'un à l'autre

Bole et Wawan se répondent en criant.

$\langle X \text{ a } {}_iP_{keu} \rangle \longleftarrow \langle X \text{ a } P \text{ Y}_{koi} \text{ nge Y a } P \text{ X}_{koi} \rangle$

(158) *Bole a wai sinema cas.*

Bole SPÉC voir cinéma un

Bole va au cinéma seul (Littéralement “Il voit du cinéma seul”).

$\langle Z \text{ a } P_{OI} \rangle$

X - 4. 4. 1. 1. 2 Procès divalents

Structure de référence : $\langle X \text{ a } P \text{ Y} \rangle$

Dans un énoncé de structure $\langle X \text{ a } P \text{ Y} \rangle$, **X** occupe la place de l'actant sujet et **Y** celle de l'actant objet.

(159) Bus a öni la i.
 chat SPÉC manger DÉT poisson
 Le chat mange le poisson.
 <X a P Y>

(160) I a öni la bus.
 poisson SPÉC manger DÉT chat
 Le poisson mange le chat.
 <X a P Y>

Dans la structure <X a P Y>, lorsque les actants sujet et objet ne sont pas marqués, l'ordre des termes suffit à indiquer leur fonction (actant sujet / actant objet) comme le montrent les exemples (159) et (160). C'est le même cas en *nengone* avec la structure <X ci P Y> (159)' (160)' :

(159)' **Pusi** ci ian ore **wai**.
 chat MOD manger DÉT poisson
 Le chat mange le poisson.

(160)' **Wai** ci ian ore **pusi**.
 poisson MOD manger DÉT chat
 Le poisson mange le chat.

En *nengone* toutefois, l'agent peut se trouver à droite du groupe prédicatif, mais il est alors précédé du relateur *kei*.

(160)" *Ci ian ore wai kei pusi*.
 MOD manger DÉT poisson REL chat
 Le chat mange le poisson.

Le *drehu* peut aussi énoncer l'actant sujet à droite du prédicat en usant du relateur marque d'actant sujet *hne(n/i)*, mais, à la différence du *nengone*, la place occupée précédemment par X ne peut rester vide. On fait alors appel au substitut, *kolo* (voir chapitre 3).

(161) *Kola öni la i hnen la bus*.
 IMPERS manger DÉT poisson REL DÉT chat
 Le chat mange le poisson.

Si dans les énoncés (160) et (161) les termes nominaux constituant X et Y ne sont

marqués par aucun relateur et le procès par aucun indice coréférentiel, *puj* dans (162) et *puji* dans (163) sont respectivement les formes repérée (FR) et personnelle (FP) du procès et l'indice de repérage y est également celui de transitivité du procès (IT). Ces formes dérivent de la forme base *pu* (rêve ; rêver ; faire un rêve).

(162) *Hnamiatr a pu_j la liona.*

pasteur SPÉC rêver.FR DÉT lion

Le pasteur rêve d'un lion.

<X a P_(FR) Y>

(163) *Hnamiatr a pu_{ji} Bole.*

pasteur SPÉC rêver.FP Bole

Pasteur rêve de Bole (Il l'a vu en rêve).

<X a P_(FP) Y>

Constructions actanciellles :

<X a P Y> ou <X a P_{IT} Y>

X - 4. 4. 1. 1. 3 Procès trivalents

<X a P Y W> ou <X a P Y C>

(164) *Bole a hna la wene balo koi Cuna.*

Bole SPÉC lancer DÉT fruit ballon REL Cuna

Bole lance la balle à Cuna.

<X a P Y W_{koi}>

(165) *Bole a uti sai Wawan koi zadam.*

Bole SPÉC dénoncer Wawan REL gendarme

Bole dénonce Wawan aux gendarmes.

<X a P Y W_{koi}>

(166) *Cuna a fi la engen hnei tim.*

Cuna SPÉC arroser DÉT fleur REL eau

Cuna arrose la fleur avec de l'eau.

<X a P Y C_{hnei}>

Avec un procès triactanciel, le troisième actant est introduit nécessairement par un

relateur complexe (*kowe/koi*, *hne(n/i)*, *thatraqa(n/i)*, ...). Lorsque l'objet est incorporé le troisième actant vient après. Autrement ce dernier peut s'insérer entre le prédicat et l'objet (167).

(167) *Bole a uti fë koi zadam la sine huliwa i angeic.*

Bole SPÉC dénoncer REL gendarme DÉT partie travail REL 3SG

Bole dénonce son collègue aux gendarmes (Littéralement "Il dénonce aux gendarmes son collègue).

<X a P W_{koi} Y>

X - 4. 4. 1. 2 Avec le marqueur *kola*

Nous avons vu, dans le chapitre sur **kola**, les avantages de ce marqueur du fait de son polysémantisme et de sa polyfonctionnalité. En l'employant, l'énonciateur peut se permettre de ne pas mentionner l'actant sujet du procès ce qui peut être avantageux dans certains contextes (cf. chapitre 3). **Kola** joue alors le double rôle de marqueur AM présentatif impersonnel (MPERS) et de substitut du sujet. Le substitut **kolo** contenu dans **kola** renvoie dans chacun des cas à un participant qui peut être plus ou moins identifié, et même actancié. C'est en cela que **kola** est considéré comme un indice actanciel sujet (IAS).

Dans une structure sans actant, le groupe prédicatif est constitué d'une tête de prédicat intransitive.

X - 4. 4. 1. 2. 1 Procès avalents

On a vu dans une section de ce chapitre que les procès météorologiques qui se présentent naturellement comme avalents (168) peuvent être dotés d'un actant (169).

(168) **Kola mani.**

IMPERS pluie

Il pleut.

(169) *Kola mani la drai.*

IMPERS pluie DÉT jour

Le jour est pluvieux.

X - 4. 4. 1. 2. 2 Procès monovalents

<Kola P X> <Kolo X a P> <Kolo e X a P>

Dans la structure à un seul actant <kola P X>, le syntagme prédicatif peut être constitué d'une tête de prédicat intransitive comme *meköl* (170), ou intransitivisée, soit par coalescence (173) (174), soit par adjonction de morphèmes intransitivisants (175) (176) par le biais d'une opération de diathèse récessive. L'unique actant qui est sujet se met directement à droite du prédicat s'il est un nom, et précédé du relateur *hnei* s'il est un substantif.

Avec la structure <Kolo X a P>, *hnei* n'est plus indispensable mais le sujet est précédé du localisateur *e* s'il est un substantif (177).

(170) *Kola meköl la nekönatr.*

IMPERS dormir DÉT enfant

L'enfant dort.

<Kola P X>

(171) *Kola meköl hnei Cuna.*

IMPERS dormir REL Cuna

Cuna dort.

<Kola P X_{hnei}>

(172) *Kola hmi hnei nenë.*

IMPERS prière REL maman

Maman fait la prière.

<Kola P X_{hnei}>

(173) *Kola öni i la bus.*

IMPERS manger poisson DÉT chat

Le chat mange du poisson.

<Kola P_{IAO} X>

(174) *Kola iji kofi cas hnei Bole.*

IMPERS boire café un REL Bole

Bole ne boit que du café.

<Kola P_{IAO} X_{hnei}>

(175) *Kola iwesitrë hnei lue trefën.*

IMPERS IAO.colère.IAO REL deux conjoint

Les époux se disputent.

<Kola IAOH P_{IAO} X_{hnei}>

(176) *Kola i-qath hnei Bole me Cuna.*

IMPERS IAOH-chercher REL Bole et Cuna

Bole et Cuna jouent à cache-cache (Littéralement “Bole et Cuna se cherchent”).

<Kola_{IAOH}P X_{HNEI}>

(177) *Kolo e Bole a iji kofi cas.*

ANAPH LOC Bole SPÉC boire café un

Bole (que tu connais) ne boit que du café.

<Kole e X a P> (X = nom propre et assimilé)

X - 4. 4. 1. 2. 3 Procès divalents

Structure de référence : <Kola P Y hne(n/i) X>

(178) *Kola öni la i hnen la bus.*

IMPERS manger DÉT poisson REL DÉT chat

Le chat mange le poisson.

(179) *Kola öni la bus hnen la i.*

IMPERS manger DÉT chat REL DÉT poisson

Le poisson mange le chat.

Dans la structure à deux actants <Kola P Y X_{hne(n/i)}>, l'actant sujet est marqué doublement : par *kola* et par le relateur autonome *hne(n/i)*, indispensable dans une structure biactancielle.

L'omission du relateur *hne(n/i)* dans les deux énoncés ci-dessus, où chacun des termes peut aussi bien être actant sujet qu'actant objet, peut rendre ces mêmes énoncés ambigus (voir les segments précédents).

Construction actancielle : <Kola P Y X_{hne(n/i)}>

Considérons :

(180) *Kola enij la uma hnen la eny.*

IMPERS bouger DÉT maison REL DÉT vent

La maison bouge avec le vent.

<Kola P Y hnen la X>

(181) *Kola enijën la uma hnen la eny.*
IMPERS bouger.FR DÉT maison REL DÉT vent

Le vent bouge (fait bouger) la maison.

<Kola P Y hnen la X>

La forme du procès *enij* (bouger) dans (180) constitue la forme base intransitive, puisque **eni*** n'est pas attesté. Le sujet *la uma* (la maison) qui suit immédiatement le prédicat n'est pas marqué. Le relateur **hnen** introduit ici l'instrument du procès. En revanche, dans (181), le sujet est bien *la eny* (le vent) introduit par le relateur **hnen**. À la forme base du procès *enij* est suffixée le relateur **-n**, l'indice de transitivité (IT) indiquant une relation entre l'action opérée par le sujet et l'objet.

Constructions actanciennes :

(180) <Kola P X C_{hne(n/i)}>

(181) <Kola P_{IT} Y X_{hne(n/i)}>

X - 4. 4. 1. 2. 4 Procès trivalents

<Kola P X_{hnei} Y W_{koi}>

Considérons :

(182) *Kola hna hnei Bole la wene balo koi Hetrue.*
IMPERS lancer REL BOLE DÉT fruit ballon REL Hetrue
Bole lance la balle à Hetrue.

(183) *Kola hna koi Hetrue la wene balo hnei Bole.*
IMPERS lancer REL Hetrue DÉT fruit ballon REL Bole
Bole lance à Hetrue la balle.

(184) *Kola hna la wene balon koi Hetrue hnei Bole.*
IMPERS lancer DÉT fruit ballon REL Hetrue REL BOLE
Bole lance la balle à Hetrue.

Ces trois énoncés à procès trivalents contiennent les mêmes actants (X, Y et W) mais ceux-ci ne sont pas disposés dans le même ordre.

(182) <Kola P X_{hnei} Y W_{koi}>

(183) <Kola P W_{koi} Y X_{hnei}>

(184) <Kola P Y W_{koi} X_{hnei}>

Si cela ne remet pas en cause la validité de chacun des actants, il faut reconnaître une influence du procédé “positionnel” sur la valeur informative de l'énoncé. Dans (182) l'agent du procès constitue l'information essentielle et dans (183) c'est l'élément de couverture qui est mis en avant. La forme (184) semble être la moins avantageuse pour l'actant sujet intercalé entre l'objet et l'instrument.

Que ce soit avec un procès divalent ou trivalent l'actant sujet est toujours introduit par *hnei* (185).

(185) *Kola nyidrawan la hnalapa hnei lue trefën koi vizite i angajoxu.*
 IMPERS nettoyer DÉT maison REL deux conjoint REL visite REL grand chef
 Le couple entretient la maison en prévision de la visite du grand chef.

Construction actancielle : <Kola P_{IT} Y X_{hnei} C_{koi}>

X - 4. 4. 1. 3 Avec le marqueur *troa*

Nous rappelons que *troa* indique la visée d'une spécification qui sous-entend « la sélection d'un chemin le plus probable, ou le plus souhaitable, ou le plus envisageable, ou le plus acceptable (...) dans la multitude de chemins possibles. »

X - 4. 4. 1. 3. 1 Procès avalents

Avec *troa* dans une principale, un procès ne peut pas être avalent, même les procès météorologiques pour les mêmes raisons qu'avec *kola*. Par exemple, (186) sous-entend en fait (186)', du fait du caractère ambivalent de *drai* qu'on a évoqué plus haut dans ce chapitre.

(186) *Troa mani.*

VIS pluie

Il va pleuvoir.

(186)' *Troa mani la drai.*

VIS pluie DÉT jour

Le temps va être pluvieux (Littéralement “Le jour va pleuvoir”).

X - 4. 4. 1. 3. 2 Procès monovalents

Structures : <Troa P X> <Troa P Y>

Avec *troa*, exception faite des procès météorologiques (187) et dans une subordonnée (voir plus bas), l'unique actant dans une construction monoactancielle est généralement sujet. Le syntagme prédicatif est intransitif et comporte ou non des indices actanciels objet.

(187) *Troa maniën edrahe la siqë.*

VIS pluie.FR tantôt DÉT natte (en confection)

La natte va être mouillée tantôt (Littéralement “Il va pleuvoir tantôt sur la natte”).

<Troa P_{IT} Y>

(188) *Tro la bus a öni i.*

VIS DÉT chat SPÉC manger poisson

Le chat va manger du poisson.

<Tro X a P_{OI}>

(189) *Troa idrenge thenge la itre nekönatr.*

VIS obéir ALLÉG DÉT enfant

Les enfant doivent obéir.

<Troa IAOHP_(REL) X>

(190) *Troa itraqasai hnei Bole.*

VIS IAOH.artiver.IAOH REL Bole

Bole va ramener ramener quelqu'un (Il va faire du “ramenage”).

<Troa IAOHP_{IAOH} X_{HNEI}>

Constructions actancielles :<Troa P X> <Troa_{IAOH}P_(REL) X><Tro X a P_{IAO}> <Troa_{IAOH}P_{IAOH} X_{HNEI}>**X - 4. 4. 1. 3. 3 Procès divalents**

<Tro X a P Y>

(191) *Tro Akötresieti a hnimi sē me xatua sē. (C1)*

VIS Dieu SPÉC aimer.FP 1PL.INCL et aider 1PL.INCL

Dieu nous aimera et nous aidera.

(192) *Elany, tro Thu a tro sai ö troa si e We. (AM)*

demain VIS Léopard SPÉC aller REL 2SG JONCT se baigner LOC Wé

Demain, le léopard t'emmènera te baigner à Wé.

(193) *Ngo nyipici tro epun a pane kuca la hatrene celë. (C9)*

mais vérité VIS 2PL SPÉC d'abord faire DÉT signe DX

Mais c'est vrai, il faut que vous fassiez ce geste.

Dans la structure <Tro X a P Y>, la place de l'actant détermine sa fonction : *tro* introduit l'agent du procès.

(194) *Tro angeic' a athe la he i hmunë, nge tro hmunë a athe*

VIS 3SG SPÉC écraser DÉT tête REL 2SG.CONDESC et VIS 2SG.CONDESC SPÉC écraser

la tidöca i angeic. (GEN)

DÉT talon REL 2SG

Il t'écrasera la tête, et tu lui mordras le talon.

Construction actancielle : <Tro X a P_{IT} Y>

Si, dans une structure <Tro X a P Y>, X est la place de l'actant sujet, cette place ne lui est pas exclusive. Il peut se trouver après le procès précédé du relateur *hnei*.

(195) *Troa hnimi sē me xatua sē hnei Akötresie.*VIS aimer_{IT} 1PL.INCL et aider 1PL.INCL REL Dieu

Dieu nous aimera et nous aidera.

<Troa P1 Y me P2 Y X_{hnei}>

Avec toute structure comportant l'auxiliaire marqueur *tro*, l'agent d'un procès divalent est indiqué par *hne(n/i)* quelle que soit sa place, sauf dans une subordonnée (voir plus loin).

X - 4. 4. 1. 3. 4 Procès trivalents

Dans une structure avec *tro*, nous pouvons avoir l'actant sujet (X) introduit par *tro*, l'actant objet (Y) après le prédicat suivi d'un complément ou d'un circonstant (C), ces derniers étant introduits par un relateur.

(196) *Tro ni a hnyingē nyipē la itre keme i nyipē. (P4)*
 VIS 1SG SPÉC demander 2SP.DÉFÉR DÉT PLUR père REL 2SG.DÉFÉR

Je vais te demander le nom de ton père et de tes oncles (Littéralement “Je vais te demander tes pères”).

<Tro X a P Y W>

(197) *Tro angatr a helēne la itre demoni hnene la ějeng (MAR)*
 VIS 3PL SPÉC chasser DÉT PLUR démon REL DÉT nom.1SG.POSS

En mon nom ils chasseront les démons (Littéralement “Ils vont chasser les démons par mon nom”).

<Tro X a P Y C_{hnen}>

(198) *Tro angatr a atē la itre ime i angatre hune la itre wezipo. (MAR)*
 VIS 3PL SPÉC poser DÉT PLUR bras REL 3PL REL DÉT PLUR malade

Ils imposeront les mains aux malades (Littéralement “Ils vont poser les mains sur les malades”).

<Tro X a P Y C_{hun}>

Dans (196), si le complément *nyipē* (toi) n'est pas introduit par un relateur, cela vient de la forme combinée du procès. Le relateur est de mise avec la forme repérée comme dans (199).

(199) *Tro ni a hnyingēn koi nyipē la itre keme i nyipē. (P4)*
 VIS 1SG SPÉC demander.FR REL 2SP.DÉFÉR DÉT PLUR père REL 2SG.DÉFÉR

Je vais te demander le nom de ton père et de tes oncles.

Constructions actanciennes :

<Tro X a P Y W_(koi)> <Tro X a P Y C_(hnen/hun, etc)>

X - 4. 4. 1. 4 Avec le marqueur *hna*

Nous rappelons que « *hna* marque l'antériorité d'un prédicat/procès par rapport à un autre, d'une situation par rapport à une autre dans une consécution, que les procès soient de l'ordre du factuel ou du contre-factuel » et, s'il n'y a qu'un prédicat, l'antériorité du procès ou de la situation par rapport au moment d'énonciation (To).

X - 4. 4. 1. 4. 1 Procès avalents

(200) *Hna mani.*

ANTÉR pluie

Il a plu.

<Hna P>

X - 4. 4. 1. 4. 2 Procès monovalents

(201) *Hna hma la bus.*

ANTÉR uriner DÉT chat

Le chat a uriné.

<Hna P X>

(202) *Hnei nyidro hna inyiengë.*

REL 3DL ANTÉR IAO.chamailler

Ils se sont chamaillés.

<Hnei X hna P>

Avec le marqueur *hna*, dans une structure à procès monovalant, l'unique actant est sujet et le procès est intransitif. L'actant sujet est introduit par le relateur *hne(n/i)* si c'est un substantif (202) et directement si c'est un nom (201). La structure de (202) est le produit d'une opération de diathèse récessive à partir de la forme divalente du procès, *nyiengën* (chahuter, faire pleurer).

Constructions actancielles :

<Hna P X>

<Hnei X hna IAOH P IAO>

X - 4. 4. 1. 4. 3 Procès divalents

Structure : <hne(n/i) X hna P Y> <hna P Y hne(n/i) X>

(203) *Hnei angatr hna lapa qaja lo lai ejen ejene papale.* (P4)
REL 3PL ANTÉR habitude dire DA DX nom nom.de anglais

Ils ont toujours appelé ce nom anglais.

<Hnei X hna P Y>

(204) *Hnei angate hna sixa eë hnei lue sine sinö.* (TC)
REL 3PL ANTÉR frotter feu REL deux morceau bois

Ils obtenaient du feu à partir de deux morceaux de bois (Littéralement “Ils frottaient du feu par deux morceaux de bois”).

<Hnei X hna P C_{hnei}>

Avec le marqueur *hna*, dans une structure à deux actants, l'actant sujet est marqué par le relateur *hne(n/i)* quelle que soit sa place. Sa présence est indispensable dans une diathèse active, mais le deuxième actant peut être constitué par un complément si le prédicat est intransitif (204).

Dans l'énoncé suivant, la deuxième proposition reste active en dépit de l'inversion. Il s'agit de deux propositions indépendantes.

(205) *Ke hnenge hna mecijin, # nge hna ithu ange hnei nyipunie.*
car REL.1SG ANTÉR faim et ANTÉR 1AO.donner nourriture.1SG.POSS REL 2PL.RESP

Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. (MAT)

<Hna P Y hnei X>

X - 4. 4. 1. 4. 4 Procès trivalents

(206) *Hnei xapo hna aceitunë xapo me Buama.* (P2)
REL 3SG ANTÉR comparer.FP 3SG avec B.

Il s'est comparé à Buama (Littéralement “Il a comparé lui-même à Buama”).

(207) *Hnei nenë hna huje koi ni la itre wene zamilo.* (CP)
REL maman ANTÉR cueillir REL 1SG DÉT PLUR fruit jamelon

Maman m'a cueilli des jamelons.

Constructions actancielles :<Hnei X hna P Y W_{me}><Hnei X hna P Y W_{koi}>

Comme avec les procès divalents, le marqueur *hna* ne joue pas pleinement la fonction de marqueur aspectuel dans une relative où il est un indicateur de diathèse.

(208) *Eni a ij la itre wene zamilo hnei nenë hna huj koi ni. (CP)*

1SG SPÉC boire DÉT PLUR fruit jamelonnier REL. maman ANTÉR cueillir REL 1SG

Je mange les jamelons que maman a cueilli pour moi.

<...[hnei X hna P W_{koi}]

X - 4. 4. 1. 5 Avec le marqueur "ka"

Nous rappelons que le marqueur **ka**, quelle que soit sa position, "indique la stabilisation d'une spécification, celle-ci pouvant concerner un procès ou toute une proposition. Lorsque la stabilisation se prolonge, persiste, voire même est permanente, le marqueur énonce alors une propriété, une caractéristique considérée indépendamment d'une situation particulière ».

X - 4. 4. 1. 5. 1 Procès monovalents

Ka se combine avec un procès au moins monovalent dans une structure <Ka P X>, où X occupe en général la place de l'actant sujet d'un prédicat intransitif.

(209) *Ka hmedr la waniapo.*

STAT mûr DÉT papaye

La papaye est mûre.

<Ka P X>

(210) *Ka meköl Jokë.*

STAT dormir Jokë

Jokë dort (il est dormant).

<Ka P X>

(211) *Ka lepe gitar Bole.*

STAT taper guitare B.

Bole joue de la guitare (C'est un joueur de guitare).

<Ka P_{OI} X>

(212) *Ka isisi lae eö.*

STAT IAO.répugner.IAO DÉT 2SG

Tu fais des manières.

<Ka IAOH P_{IAO} X>

(213) *Ka ihnyima sai la angetre Xepenehe.*

STAT IAO.Irire REL DÉT COLL Xepenehe

Les gens de Xepenehe sont moqueurs

<Ka IAOH P_(rel) X>

Constructions actancielles :

<Ka P X> <Ka P_{OI} X> <Ka IAOH P_{IAOH} X> <Ka IAOH P_(rel) X>

X - 4. 4. 1. 5. 2 Procès divalents

Structures : <Ka P Y X> ou <Ka P X Y>

(214) *Ka thupëne la lue qatr nyidro. (CP)*

STAT garder DÉT deux vieux 3DL

Ils gardent les deux vieux.

(215) *Ka nenge hnyawane nyëne la tim. (CP)*

STAT verser bien 3SG.AFFECT DÉT eau

Il verse bien l'eau.

(216) *Ka htime catrëne kö angeic la itre sipu nekö i angeic. (CP)*

STAT aimer fortement rém 3SG DÉT PLUR vrai enfant REL 3SG

Il aime plus ses propres enfants.

Construction actancielle : <Ka P X Y>

X – 4. 4. 1. 6 Avec les marqueurs aspectuels *hë, hi, kö*

Nous rappelons la nuance entre les trois marqueurs :

hë indique un changement de situation, le passage vers un nouvel état qui n'était pas avéré auparavant, une transition (TRANSIT).

hi indique une opération de centrage, de restriction (RESTR) sur la notion, d'une part, et une opération de bornage de la même notion, d'autre part, dans un espace spatio-temporel.

kö indique la rémanence (RÉM) d'une certaine notion.

X - 4. 4. 1. 6. 1 Procès avalents

(217) Manie *hë*.

pluie TRANSIT

Il pleut. (Quelqu'un s'aperçoit qu'il pleut et l'annonce à ses interlocuteurs, il pleut désormais, il ne pleuvait pas tantôt).

<P hë>

(218) Manie *hi*.

pluie RESTR

Il pleut. (Quelqu'un n'est pas sûr qu'il pleut, l'énonciateur le lui confirme, il pleut effectivement).

<P hi>

(219) Manie *kö* ?

pluie RÉM

Est-ce qu'il pleut ?

<P kö>

(220) Ase *hë*.

finir TRANSIT

C'est fini, ou c'est terminé.

X - 4. 4. 1. 6. 2 Procès monovalents

Dans une structure <P hē X>, <P hi X>, ou <P kö X> X occupe la place de l'actant sujet et le prédicat est intransitif.

(221) *Ame e caalepi, ke iji goroke hē la itre fōe. (P2)*

PRÉSENT1 LOC là-bas-sud PRÉSENT2 boire alcool TRANSIT DÉT PLUR femme

Là-bas, les femmes se sont mises à boire.

<P hē X>

(222) *Hmala hi la fōe.*

accepter RESTR DÉT femme

La femme a bien accepté.

<P hi X>

Construction actancielle :

<P (hē/hi/kö) X_(hnen/i)>

X - 4. 4. 1. 6. 3 Procès divalents

structure : <P hē XY>

(223) *Thëthëhmine hē ni lai huhnahmi ... (P4)*

oublier.FR TRANSIT 1SG DX tribu

J'ai oublié la tribu (Je ne me rappelle plus du nom).

Construction actancielle : <P hē X Y>

(224) *Traqa fë hē nekōnatr la itre thihlë. (THEL)*

arriver REL.ACCOMP TRANSIT enfant DÉT PLUR roussette

L'enfant arriva avec des roussettes.

Construction actancielle : <P_{REL} hē X Y>

Procès transitif mais avec le relateur **fë** d'accompagnement

(225) *Itha'te* *hë* *la kōni joxu ka co me lue tixe i angat...* (TC)

IAO.ignorer TRANSIT DÉT trois chef STAT petit et deux chef REL 3PL

Les trois chefs cadets sont en querelle avec leurs aînés ...

Construction actancielle : <_{IAOH}P hë X Y_{me}>

X - 4. 4. 1. 6. 4 Procès trivalents

(226) *Hamëne hi nyidrë la loto koi Bole.*

donner RESTR 3SG.DÉFÉR DÉT voiture REL Bole

Il a bien donné la voiture à Bole.

<P hi X Y W_{koi}>

(227) *Traqa fë hë nyidrë la maca koi joxu.*

arriver REL TRANSIT 3SG.DÉFÉR DÉT nouvelle REL chef

Il arriva avec la nouvelle pour le chef.

<P hë X Y W_{koi}>

(228) *Traqa fë kö angeic la loto koi epun ?*

arriver REL RÉM 3SG DÉT voiture REL 2PL

Est-ce qu'il vous a amené la voiture ?

<P kö X Y W_{koi}>

Construction actancielle :

<P kö X Y W_(REL)>

X - 4. 4. 2 Les agencements dans une subordonnée avec les marqueurs *ka*, *hna* et *troa*

Certains marqueurs AM changent de valeur selon qu'ils sont employés dans une principale ou dans une subordonnée. Nous allons montrer, en particulier, que la valeur aspectuelle de *ka* et *hna* est neutralisée au profit de valeurs diathétiques.

Partons d'une relation prédicative autour d'un procès divalent (229).

(229) *Huzu a öni neköi gutu.*
 buse SPÉC manger petit poule
 La buse mange des poussins.

On peut, à partir de cette relation, dériver une proposition subordonnée adjectivale¹⁷³ dont l'antécédent est tantôt l'agent du procès, tantôt le patient.

(230) *Eni a goeën la huzu ka öni neköi gutu.*
 I SG SPÉC regarder DÉT buse RELAT manger petit poule
 Je regarde la buse qui mange des poussins.

(231) *Eni a goeën la neköi gutu hna öni hnen la huzu.*
 I SG SPÉC regarder DÉT petit poule ANTÉR manger REL DÉT buse
 Je regarde le poussin que la buse a mangé.

On observe que *ka* est employé lorsque l'antécédent est l'agent du procès; en revanche lorsque l'antécédent est le patient, on a recours à *hna*.

Nous pouvons donc conclure que *ka* et *hna*, dans cette occurrence, correspondent à des valeurs diathétiques, plus actif pour le premier et plus passif pour le second.

Nous rappelons que dans une principale ces deux marqueurs ont une valeur aspectuelle. Par opposition aux formes en *a*, qui posent une action ou un état inscrits dans une situation spécifique, les formes en *ka* énoncent des propriétés, des états, indépendamment d'une situation particulière, ou des procès stabilisés sur un intervalle de temps plus ou moins durable.

¹⁷³ C. Moyse-Faurie (1983) parle de « syntagme nominal relatif » et d'énoncés statifs « en fonction de déterminant correspondant aux relatives et à l'adjectivisation du français » (p : 177).

Est-ce que cette distinction générique (**ka**) / spécifique (**a**) observée dans une principale se maintient dans une subordonnée ?

(232) *Eni a goeën la huzu a öni neköi gutu.*
 1SG SPÉC regarder DÉT buse JONCT manger petit poule
 Je regarde la buse manger des poussins.

(233) *Eni a goeën la huzu ka öni neköi gutu.*
 1SG SPÉC regarder DÉT buse RELAT manger petit poule
 Je regarde la buse qui mange des poussins.

Dans l'exemple ci-dessus (233), où le marqueur **ka** introduit une subordonnée, la valeur aspectuelle de **ka** est neutralisée car l'objet du prédicat n'est pas incorporé. Le procès introduit est un processus. **ka** y a perdu son statut de marqueur aspectuel au profit de celui de marqueur de diathèse active.

Construction actancielle de la subordonnée :

<(Y) ka P >

Y = objet de la principale/sujet sémantique de la subordonnée

Qu'en est-il maintenant lorsqu'il s'agit d'exprimer dans la subordonnée des valeurs aspectuelles correspondant à **tro** et à **hna** dans la principale ?

Nous rappelons qu'avec **tro ... a** l'énonciateur vise une relation prédicative non encore repérée énonciativement. Quant au marqueur **hna** il marque l'antériorité d'un procès par rapport à un autre dans une consécution.

(234) *Eni a goeën la huzu. Ame lai huzu cili, tre, tro ej a öni*
 1SG SPÉC regarder DÉT buse PRÉSENT1 DX buse là PRÉSENT2 VIS 3SG.NH SPÉC manger
neköi gutu.
 petit poule

Je regarde la buse. Cette buse, elle va manger des poussins.

(235) *Eni a goeën la huzu ka troa öni neköi gutu.*
 1SG SPÉC regarder DÉT buse RELAT VIS manger petit poule
 Je regarde la buse qui va manger des poussins.

Construction : <.X a P1 Y # **ka troa** P2 >

Dans la subordonnée, qui correspond à la proposition infinitive du français, le sujet sémantique du procès est l'objet de la principale. La valeur aspectuelle de *troa* y est neutralisée. Dans l'exemple ci-dessous (236), l'antécédent de *hna* correspond sémantiquement à l'objet du procès de la principale. *Hna* ne joue donc pas pleinement la fonction de marqueur aspectuel mais d'indicateur de diathèse.

(236) *Eni a goeën la neköi gutu hna troa öni hnen la huzu.*
 1SG SPÉC regarder DÉT petit poule ANTÉR VIS manger REL DET buse
 Je regarde le poussin que la buse va manger.

Construction : <.X a P1 Y # hna **troa** P2 C_{hnen} >

Nous pouvons résumer les opérations de diathèse de ces marqueurs par le tableau suivant :

Aspect (principale) → Rôle sémantique ↓ de l'antécédent (subordonnée)	Factuel <i>générique (ka) / spécifique (a)</i> <i>accompli (hna) / en cours (a)</i>	Virtuel / Visée
Agent	<i>ka</i>	<i>Ka troa</i>
Patient	<i>hna</i>	<i>Hna troa</i>

X - 5 Conclusion

La distinction préalablement effectuée entre actant et participant - des constituants de niveaux d'analyse différents - a abouti à la mise en évidence des objets coalescents qui constituent avec la tête de prédicat une nouvelle unité sémantique et syntaxique, amenant dans certains cas à des synthématisations. (ex.

hle xetë, item (12)).

Cette distinction majeure a permis de distinguer des procès monovalents monoterme et des procès monovalents combinés, l'ensemble fonctionnant comme une seule unité, les uns et les autres détenant une forme combinée non référentielle, une forme combinée référentielle, constituée par une forme personnelle, s'ajoutant à la forme référentielle. Apparaît ainsi dans les exemples l'importance du trait +référentiel mais aussi du sème +humain comme des éléments essentiels dans les opérations de repérage des occurrences.

Et à ce niveau, le *drehu* dispose d'une variété de moyens formés de relateurs, d'indices, de morphèmes ... manifestant une certaine homogénéité, partageant certains traits, comme d'entretenir des rapports privilégiés avec les particules *n/i*, par ailleurs relateurs, apparues dans notre analyse comme la trace d'une opération de localisation, de pointage. Selon le contexte, elles apparaissent seules ou affixées à des relateurs complexes, irréguliers et même à la forme combinée de certains procès. Nous avons posé l'hypothèse qu'il s'agit de différentes occurrences du même morphème qui est la trace d'une opération de repérage-différenciation.

Leur proximité occurrenceuse nous permet de dire qu'elles doivent servir à une opération encore plus générale que celle que nous avons fait entrevoir.

Et ces particules jouent également un rôle majeur dans l'agencement des actants quel que soit le facteur considéré.

La valence initiale du procès en fonction prédicative peut même être modifiée, avec la particule *i* car elle fonctionne - qu'elle soit préfixée ou suffixée - comme un opérateur de diathèse dans la mesure où elle permet d'augmenter ou de réduire le nombre d'actants tout en conservant celui des participants.

Elle est ainsi présente dans toute fonction de diathèse, en tant que particule intransitivante, ou dans l'expression du réfléchi, de l'accompagnement (*i...sai*), de la réciprocité (*i...keu(n)*), de la soumission (*i ... thenge*).

Le placement de l'actant sujet dans l'énoncé dépend du marqueur. Plus généralement, il se met à gauche du prédicat. Mais il peut aussi se mettre à droite

pour des raisons de stratégie énonciative (thématisation), et cela n'enlève rien à son agentivité. Il perd cependant de sa suprématie au niveau informationnel.

Ainsi *hnei*, à gauche du prédicat, introduit systématiquement un actant sujet référentiel, introduisant également à droite le troisième actant d'un procès trivalent ou des compléments indiquant le contenu, l'instrument, le stimulus, l'ingrédient, le moyen, etc...

En plus du critère "positionnel", combiné au critère +référentiel, nous avons soulevé la pertinence également des facteurs +animé et +humain qui ont également des répercussions sur l'agentivité du terme introduit par *hnei* (plus agentif pour des humains et assimilés et moins pour les objets).

Sur la fonction d'actant sujet, la position en tête d'énoncé est réservée, notamment dans la structure <X a P>, à une certaine catégorie de noms (les substantifs) ou tout ce qui est pourvu d'une certaine volonté.

Dans les subordonnées enfin, certains marqueurs perdent leur statut de marqueur aspectuel au profit de celui de marqueur ou d'opérateur de diathèse. *Ka* devient par exemple le sujet sémantique du procès de la relative, *hna* correspond sémantiquement à l'objet du procès de la principale et *troa*, par reprise ou non, selon le cas, du sujet ou de l'objet de la principale, permet une opération de diathèse active ou récessive.

Dans les subordonnées, ces trois marqueurs ne jouent donc plus pleinement la fonction de marqueurs aspectuels mais d'indicateurs de diathèse.

CONCLUSION

Nous avons résolument inscrit notre recherche dans la Théorie des opérations d'A. Culioli. Nous nous sentions interpellé de par notre parcours mais aussi par des questionnements incessants d'étudiants, qu'ils soient locuteurs ou non, sur le statut exact de certains marqueurs détenant autant de fonctions que d'occurrences. Quelle est l'opération centrale majeure à la base de ces multiples fonctions si, comme l'affirme Culioli, la grammaire d'une langue est *l'ensemble des agencements de ces opérations qui ne sont qu'un petit nombre mais qui peuvent être généralisées au langage et aux langues* ? Toutes ces opérations doivent être implicitement intégrées par tout locuteur natif d'une langue si, comme le dit Franckel (théorie constructiviste), l'activité et la capacité inhérentes à chaque sujet lui permettent d'appréhender et d'utiliser la langue dans toute sa finesse.

Après avoir posé la pertinence des catégories grammaticales traditionnelles (chapitre 1), nous avons démontré la propension des lexèmes à une certaine "omniprédicativité" ou une certaine "omniactancialité" qui nous a amené à conclure à la non pertinence d'une catégorisation en classes distinctes qui n'exclut pas une opposition fonctionnelle verbo-nominale. Le principe de la polyfonctionnalité ne se retrouve pas qu'au niveau des lexèmes mais aussi au niveau grammatical (marqueurs AM , indices actanciels, relateurs ...). Ce trait de la langue *drehu* rend difficile la "règle absolue" exigée dans un travail de recherche, de toujours gloser toute particule grammaticale de la même façon, du début à la fin de l'étude. Mais elle trouve sa raison d'être sous l'angle de la théorie des opérations centrales. Ce principe nous a ainsi permis de faire un rapprochement entre des traits jusqu'alors interprétés comme purement d'ordre lexical ou

purement d'ordre grammatical sans rapport aucun.

L'analyse des marqueurs a montré qu'ils ne relèvent pas d'un repérage chronologique, qu'aucun n'indique ni le présent, ni le passé, ni le futur par rapport au moment de l'énonciation. En revanche, nous avons pu identifier l'opération centrale à la base de chacun d'eux, opération permanente qui apparaît en filigrane lorsque le marqueur endosse un autre statut ou est dans un emploi secondaire. Et ces opérations sont plus porteuses d'indication sur la temporalité interne du procès, justifiant l'emploi dans notre étude de l'acronyme AM.

Le marqueur *a* (chapitre 2) subsume un faisceau de relations et d'opérations multiples : relation de visée et de spécification liée à un intervalle de temps ou de lieu traduisant une transition en cours d'une situation à une autre, ou une situation de non validation du procès à une situation de validation, opération d'ouverture vers quelque chose qui peut être un procès ou une nouvelle situation. Toutes ou partie de ces opérations apparaissent en filigrane dans toute occurrence de *a*, dans celle où il constitue la modalité centrale du prédicat central ou dans celles où il est en emploi secondaire, voire en tant que simple connecteur. Quelle que soit la structure (<X a P> ou <P1 a P2> ou <a Σ>) *a* occupe une place centrale articulant, reliant, accompagnant, identifiant deux notions, deux idées, deux événements qui gardent par ailleurs leur autonomie.

Le marqueur *kola* (chapitre 3), produit d'un amalgame <kolo + a> cumule les valeurs respectives de ces deux marqueurs et joue également plusieurs rôles de par son origine étymologique. Outre les valeurs de *a*, le marqueur *kola* détient également les valeurs de *kolo*, à savoir d'anaphore et d'identification/localisation (actualisateur, substitut et déterminant anaphoriques et trace d'une opération d'identification et de localisation) que nous avons groupées par souci d'économie sous la glose "anaphorique" (ANAPH).

Dans une structure <Kola P>, *kola* concentre en même temps les fonctions de substitut du sujet et de marqueur AM. De par son origine étymologique profonde (*kolo* <ko + lo) il implique une orientation vers un point d'attraction qui peut être constitué par l'énonciateur lui-même ou tout événement présent dans le champ de

référence des interlocuteurs. *Kola* n'imposant pas l'expression d'un actant convient ainsi pour un emploi dans des situations qui nécessitent une certaine censure aux propos ou dans des emplois impersonnels, qui constituent ses valeurs permanentes.

Troa (chapitre 4), produit d'une grammaticalisation du lexème *tro* (aller) combinée à une synthématisation avec *a*, dispose du même fonctionnement que ce dernier, à savoir une fonction modale sous les formes allomorphiques *tro ... a/troa* et une fonction secondaire de jonctif sous la forme unique de *troa*, rôle qu'il partage avec *a*. En tant que marqueur modal, *troa* annonce un procès en passe d'être réalisé, ou qui pourrait se réaliser. Il implique une visée - d'une relation prédicative non encore repérée énonciativement - opérée par l'énonciateur selon des stratégies d'ordre épistémique ou déontique. La visée comme valeur permanente et pertinente du marqueur – qui lui fait souvent attribuer une valeur de futur en l'absence de toute marque temporelle - se retrouve aussi dans le jonctif *troa* qui indique une opération de localisation et de spécification entre deux procès, raison pour laquelle nous avons uniformisé la glose pour les deux fonctionnements (vis).

Le marqueur **hna** (chapitre 5) indique l'antériorité d'un prédicat/procès par rapport à un autre dans une consécution. Il est souvent interprété comme une marque du passé quand, en l'absence de tout repère temporel, le moment de l'énonciation est pris comme repère par défaut pour le calcul de la valeur référentielle.

Le marqueur **ka** (chapitre 6) valide une relation de spécification entre une entité et un procès et cette relation est stabilisée sur un intervalle de temps, la permanence ou la spécificité de cette stabilisation servant de repère pour l'attribution des statuts de propriété, d'état ou de processus stabilisé. Cette fonction distingue foncièrement ce marqueur des précédents qui posent une action ou un état inscrits dans une situation spécifique.

Le marqueur **hë** (chapitre 7), employé seul, indique une opération de transition accomplie, ou considérée comme telle (par opposition à la « transition en cours » du marqueur **a**), d'un état antérieur vers un nouvel état, d'une situation

antérieure vers une nouvelle situation en passant une frontière, d'un « avant » vers un « après ». Et cette valeur est permanente quel que soit le « temps » (avant, actuel, révolu), quelle que soit la nature de P (entité, procès, moment, lieu) ou la structure de l'énoncé (déclarative, interrogative, négative, exclamative, injonctive, etc.).

Le marqueur **hi** (chapitre 8) indique une opération de centrage et de bornage d'une notion produisant une situation exclusive et restrictive qui s'oppose à une autre qui lui est concomitante. Cette valeur est conservée quelle que soit la position et son éloignement par rapport à la tête prédicative.

La valeur restrictive de **hi**, comme son bornage, l'oppose aux particules **hë** et **kö** qui relèvent du même paradigme (rang 4), le deuxième nommé indiquant la rémanence d'une notion manifestée contextuellement par les valeurs d'intensité, de simultanéité, d'insistance, de garantie, etc. Avec **kö** le procès se prolonge et la borne finale n'est pas franchie.

Si la position de rang 4 de ces trois marqueurs (**hi**, **kö**, **hë**) pose souvent des difficultés pour la traduction des nuances spécifiques apportées par chacun, elle confère à ces particules un rôle particulier, notamment dans les récits où elles ont une grande fréquence d'emploi dans l'aspectualisation de l'ensemble prédicatif.

Outre **kö** du même paradigme, l'analyse de **hi** nous a permis de considérer quelques autres particules des paradigmes limitrophes en amont et en aval : **pi** (rang 2), **pe** (rang 3) et **hö** (rang 5).

Le marqueur **pi** indique un décrochage (DÉCR) d'un état antérieur, d'une situation antérieure non conforme et nécessitant une remédiation pour rétablir, préserver une certaine harmonie.

Le marqueur **pe** implique deux situations différentes en balance qui peuvent être opposées. Il a donc une valeur contrastive (CONTR).

Le marqueur **hö** détient deux valeurs contradictoires selon sa position : une valeur d'insistance en début d'énoncé (l'énonciateur maintient un point de vue) et une valeur renonciative après le procès (l'énonciateur se laisse convaincre). Mais,

quelle que soit l'occurrence, le marqueur ne se rencontre que dans la conversation courante, raison pour laquelle nous lui donnons la valeur générale de discursif (DISCURS).

Tous les marqueurs, outre leur fonction principale, ont chacun une fonction secondaire qu'ils endossent, pour certains, dans les subordinées. C'est ainsi que *ka* et *hna* y perdent leur statut de marqueur aspectuel au profit de celui de marqueur ou d'opérateur de diathèse. Les valeurs d'antériorité pour l'un ou de stabilisateur pour l'autre y sont ainsi neutralisées, les marqueurs produisant une inversion de diathèse : plus active pour le premier et plus passive pour le second.

En matière d'actance, la coalescence constitue une caractéristique du *drehu*, un trait directement lié à celui de polyprédicativité des lexèmes, trait qu'il a fallu définir au préalable pour décider de la valence des procès, en prenant en compte un certain nombre de repères comme la référentialité, le trait +/-humain, +/-animé, le critère positionnel... des traits pertinents non seulement pour l'agencement des actants mais aussi pour l'agentivité de celui sujet, et aussi pour la forme du prédicat, ces traits étant au *drehu* ce que les concepts de temps et de personne sont à certaines langues comme le français par exemple.

Dans le cadre de la théorie des opérations, nous avons pu établir un lien entre certains morphèmes considérés traditionnellement comme relevant du « nominal » ou du « verbal ». La particule *n/i* que l'on retrouve présente sur les deux plans semble ainsi être la trace d'une même opération de localisation, de pointage, de repérage-différenciation, qu'elle apparaisse suffixée (indice de référentialité), préfixée (indice actanciel) ou autonome (relateur).

Le critère positionnel apparaît également ne pas être anodin mais participe de fait à la stratégie énonciative du locuteur, un éloignement du prédicat ayant des répercussions sur la qualité informationnelle du message.

Nous avons indiqué en introduction les attentes d'une analyse appropriée pour un enseignement approprié de la langue *drehu*, tant aux locuteurs qu'aux non locuteurs. Notre étude se situe ainsi à la croisée des chemins, entre la recherche fondamentale et l'enseignement des langues kanak. Nous la voulions une

justification des principes énoncés dans la Méthode, l'ensemble concourant au travail d'élaboration de documents pédagogiques. Nous voulions ainsi contribuer à ce vaste chantier qu'est l'enseignement des langues maternelles devenu officiel, mais avec une priorité au « fonctionnel » et non au « catégoriel », une prise en compte du phénomène « social » et des traits « sémantico-culturels ».

Nous avons dû nous résoudre à mettre de côté ce dernier aspect qui cadre mal avec un travail scientifico-scientifique, notamment avec le principe de l'arbitraire du signe que plus personne ne conteste et qui sera de plus en plus difficile à l'être à mesure que le monde « évoluera », à mesure que les langues « évolueront » car on s'éloignera de fait des principes « sémantico-référencoculturels » à l'origine de toute langue. Sans faire du « cratylisme » primaire, il nous semblait qu'une réflexion dans ce sens était encore possible concernant les langues de « tradition orale », surtout lorsque l'analyse est faite par des locuteurs et à condition de disposer des outils conceptuels adéquats. Ce qui n'était pas notre cas. Nous exprimons sincèrement le vœu que cette « piste » que tentait isolément de maintenir ouverte Michel Aufray ne se referme pas.

DOCUMENTS ANNEXES

(DA)

DA 1 : **ABICI** (*l'alphabet drehu*)

Mataitus (alphabet)	Aqane hën (nom de la lettre en <i>drehu</i>)	Mataitus nyine cinyihan (graphème)	Aqane hën la mataitus nyine cinyihan (prononciation du graphème)	Phonème correspondant en <i>drehu</i>	Son correspondant ou approchant en français	
a	a	a	a	a	a	
b	bi	b	bō	b	b	
c	ci	c	cō	c	tʃ	
d	dri	d	dō	d	d	
		dr	drō	d		
e	e	e	e	e	e	
		ē	ē	æ	ɛ	
f	fa	f	fō	f	f	
g	ga	g	gō	g	g	
		nga	ng	ngō	ŋ	
		hnga	hng	hngō	ŋ	
h	he	h	hō	h		
i	i	i	i	i	i	
j	ja ¹⁷⁴	j	jō	δ		
			ɟō	ɟ	ʒ	
k	ke	k	kō	k	k	
l	la	l	lō	l	l	
		hla	hl	hlō	l̥	
m	mo	m	mō	m	m	
		hma	hm	hmō	m̥	
n	nu	n	nō	n	n	
		hna	hn	hnō	n̥	
o	o	o	o	o	o	
		ō	ō	ʌ	ə	
p	pi	p	pō	p	p	
q	qa	q	qō	w̥		
r	ro	r	rō	r	ʀ	
s	sa	s	sō	s	s	
t	ti	t	tō	t	t	
		tha	th	thō	θ	
		tra	tr	trō	t̥	
u	u	u	u	u	y	
v	vi	v	vō	v	v	
w	wa	w	wō	w	w	
x	xa	x	xō	x		
y	nyi	ny	nyō	ɲ	ɲ	
		hnyi	hny	hnyō	ɲ̥	
z	ze	z	zō	z	z	

¹⁷⁴ 2 prononciations de j : [δ] et [ɟ]

DA 2 : LANGUES ET DIALECTES KANAK AUJOURD'HUI¹⁷⁵
 et sections régionales de l'académie des langues kanak

1. Groupe de l'Extrême-Nord

Langue	Aire linguistique	Locuteurs	Variantes dialectales- Observations	Section régionale ¹⁷⁶
nyelâyu	Belep, Arama, Pouébo	1 694 (dont 148 au Mont Dore)	<i>pooc/haat (Belep) - Puma/ paak/ovac (Arama, Balade)</i>	Hoot Ma Whaap
fwa kumak	Koumac, Poum	739	<i>nêlêmwa</i> (Tribu de Nénéma)(287) <i>nixumwak</i> (300)	
yuanga	Ouégoa	2 124	Ouégoa (Bondé, Pabwa)(833) Kaala-Gomen (bord de mer)(816)	
caac	Pouébo	1005	. <i>Pouébo Mission</i> (556) . <i>cawac</i> (variante parlée à La Conception au Mont Dore depuis 1865)(70)	

2. Groupe du Nord

Langue	Aire linguistique	Locuteurs	Variantes dialectales- Observations	Section régionale
jawe	Pouébo	635	(Ouébia, Oubatche, Pouébo)(289)	Hoot Ma Whaap
nemi	Hienghène, Voh	911	Ouango, Ouélis, Kavatch, Bas-Coulna, Tendo	
pwapwâ	Voh	84	Boyen	
fwâi/tha	Hienghène	1 550	. (Ouarap) . (bord de mer)	
pwaamei	Temala/Voh	210	<i>naakâ</i> (Temala, Voh)(181) <i>dhaak/yaak</i> (Fatenaoue)	
pije	Hienghène/Touho	184	<i>tha</i> (Tiendanite) (Pouguepai)	
... de Voh-Koné	Voh-Koné	715	<i>hmwaveke</i> (Tiéta), <i>hmwaeke</i> (Basse Tiéta), <i>haveke</i> (Gatope, Oudjo), <i>haeke</i> (Baco, Nepou)	
	Koné	107	<i>bwatoo</i> - Oudjo, Nepou, Baco - Parlé autrefois à l'île Koniène	
	Haute Tipindje	158	<i>vamale</i> - Teganpaik, Tiwandé, Weava (=hmwaeke ?)	

(-> Aire coutumière Hoot MA Whaap)

3. Groupe du Centre (Nord/Sud)

Langue	Aire linguistique	Locuteurs	Variantes dialectales- Observations	Section régionale
cèmuhi	Touho (915) - Parlé aussi à Poindimié (390) et Koné (499)	2 139	. bord de mer : Koe, Cokungon, Tiwaka, Poyes... . intérieur: Pombey, Bopope, Netchaot, Paola	Paicî-Cèmuhi

¹⁷⁵ Chiffres issus du recensement de 2004

¹⁷⁶ Sections régionales de l'académie des langues kanak

paicî	Poindimié (2018), Ponérihouen (1363), Koné (837)(jusqu'à Pouembout et Poya)	6 056 (741 à Nouméa)	. Est : Poindimié, Ponérihouen , <i>Tiéti</i> Ouest : Koné, <i>Noelly, Poindah...</i> , Pouembout 182, Poya 147 Langue la plus parlée de la Grande Terre, le paicî est enseigné au collège et au lycée de Poindimié, ainsi qu'à l'université de Nouvelle-Calédonie.
-------	--	--------------------------------	---

(-> Aire coutumière Paicî-Cèmuhi)

4. Groupe du Sud

1er sous-groupe

Langue	Aire linguistique	Locuteurs	Variantes dialectales-Observations	Section régionale
ajië	Houailou (2 439)	5 051 (475 à Kouaoua, 541 à Poya, 561 à Nouméa)	. bord de mer : Bâ, Warai, Nekue, Parawie, Neweo . vallée: Nearhâ, Borare, Coula, Gondé, Nessakoea, Nedivin, Mindia, Boarou, Gwâru, Neawa Poya – Basse Kouaoua - L' ajië est enseigné dans le second degré à Houailou (Nédivin, Do néva), Nouméa (Do kamo, Anova) et à l'université de Nouvelle-Calédonie	Ajië-Arhö
arhâ	Entre Poya et Houailou	59	51 locuteurs à Poya	
arhö	Bourail (140) Poya (64)	264	35 locuteurs à Nouméa	
ôrôwê	Bourail (338)	355	Aussi appelé <i>abwèbwé</i> (Ny, Pothé, Bouirou, Azareu)	
neku	Moindou (106, Bourail (125)	320	49 locuteurs à Nouméa	

(-> Aire coutumière Ajië-Arhö)

2ème sous-groupe

Langue	Aire linguistique	Locuteurs	Variantes dialectales-Observations	Section régionale
sîshëë	Moméa	3 (dont 1 à Nouméa)	En voie d'extinction (4 locuteurs au recensement de 1996 et encore une vingtaine il y a 10 ans)	Ajië- Arhö
tîrî	La Foa, Sarraméa, Kouaoua	481	. La Foa : Petit Couli, Grand Couli, Koindé, Kouergoa (31) A beaucoup perdu en locuteurs <i>mea</i> - Une variante du <i>tîrî</i> pour Grace (Table-Unio, Vara, Mechin, Mea Mebara, Fachin)(188 à Kouaoua). Sarraméa, Boulouparis (Katrikoin, Pocquereux) (81)	

3ème sous-groupe

Langue	Aire linguistique	Locuteurs	Variantes dialectales-Observations	Section régionale
--------	-------------------	-----------	------------------------------------	-------------------

xârâcùù	Canala (2105), Thio (555)	4 816 (593 à Nouméa)	Parlé jusqu'à Boulouparis, La Foa, Sarraméa et Kouaoua. Le <i>xârâcùù</i> est enseigné dans les collèges de Canala et Thio.	Xârâcùù- Xârâgurè
xârâgurè	Thio (514)	632	Proche du <i>xârâcùù</i>	

(-> Aire coutumière Xârâcùù-Xârâgurè)

5. Groupe de l'Extrême-Sud

Langue	Aire linguistique	Locuteurs	Variantes dialectales-Observations	Section régionale
drubea	Païta, Yaté	1 164	. (Païta) (324) - (Yaté, Unya) (567)	Drubea- Kapone
numèè- kapone	Yaté, île des Pins, Mt Dore	1 582 (99 au Mont Dore)	. <i>kwènyii</i> (île des Pins) (970) . <i>xêré</i> (Yaté, Touaourou, Goro, Waho) . <i>wêê</i> (Ile Ouen)	
<u>tayo</u>	Mont Dore	376	Le tayo est un créole à base lexicale française et à structure grammaticale mélanésienne.	

(-> Aire coutumière Drubéa-Kaponé)

6. Groupe des îles Loyauté

Langue	Aire linguistique	Locuteurs	Variantes dialectales-Observations	Section régionale
nengone	Maré	7958 (4508 à Maré, 2386 à Nouméa, 285 à Dumbéa, 263 au Mont Dore, 147 à Lifou)	. <i>iwateno</i> (langue cérémonielle) . Est / .Ouest Le nengone est enseigné dans les collèges de Maré, dans les lycées de Nouméa et à l'université de Nouvelle-Calédonie.	Nengone

(-> Aire coutumière Nengone)

Langue	Aire linguistique	Locuteurs ⁽¹⁾	Variantes dialectales-Observations	Section régionale
<i>drehu</i>	Lifou	13 249 (5862 à Lifou, 4969 à Nouméa, 1036 à Dumbéa, 672 au Mont Dore, 245 à Païta...)	. <i>miny</i> (langue cérémonielle) . Wetr / .Lösi Le drehu , langue kanak la plus parlée, est enseigné dans les collèges et lycées (Lifou, Nouméa), à l'université de Nouvelle-Calédonie et à l'INALCO (Paris).	<i>drehu</i>

(-> Aire coutumière Drehu)

Langue	Aire linguistique	Locuteurs ⁽¹⁾	Variantes dialectales-Observations	Section régionale
iaai	Ouvéa	2 464 (1 116 à Ouvéa, 995 à Nouméa)	Le iaai est enseigné au collège privé d'Ebeneza et au GOD de ?? (Ouvéa)	Iaai
fagauvea	Ouvéa (Mouli, Fayaoué)	1 614 (1 047 à Ouvéa, 394 à Nouméa)	Le fagauvea est une langue d'origine polynésienne, proche du wallisien (<i>uvea</i>)	

(-> Aire coutumière Iaai-Fagauvea)

Comme en témoignent les chiffres du tableau, certaines de ces langues sont extrêmement menacées en raison du très faible nombre de leurs locuteurs. Le *wamwang*, non comptabilisé dans la liste, est déjà considéré comme éteint.

DA 3 : RÉFÉRENCES DU CORPUS

Corpus écrit

Littérature et traditions orales (recueils de textes)

- AU : *Aji me Utr* (*Ifejicatre*, Recueil 2, CTRDP, 1987).
 HUI : *Huimano* (*Ifejicatre*, Recueil 2, CTRDP, 1987).
 PM : *Piny me mekekrë* (*Ifejicatre*, Recueil 1, CTRDP, 1984).
 PH9 : Point d'histoire n°9
 PENG : *Pengön la itre atren la nöj ekö* (*Ifejicatre*, recueil 3, CTRDP, 1994).
 SEDR : *Sedrenila* (*Ifejicatre*, Recueil 1, CTRDP, 1984).
 SEW : *Sewen me Catrei* (*Ifejicatre*, Recueil 1, CTRDP, 1984).
 THEL : *Thelë si*, (*Ifejicatre*, Recueil 2, CTRDP, 1987).
 THU : *Thuma haitr* (*Ifejicatre*, Recueil 2, CTRDP, 1987).
 TRO : *Trotro* (*Ifejicatre*, Recueil 1, CTRDP, 1984).
 TRU : *Trutru a ho* (Paroles de *dru*, danse)
 TUN : *Ihet Tunono* (*Ifejicatre*, Recueil 3, CTRDP/CPRDP, 1994).
 XET : *XETË* (*IFEJICATRE*, RECUEIL 1, CTRDP, 1984).
 SIN : *Sineweny* (Langues/dialectes de l'Austro-Mélanésie, Leenhardt, 1946).

Écrit religieux

- EDR : Edromë (Livre des Proverbes, Bible en *drehu*)
 GEN : Genese (Livre de la Genèse, Bible en *drehu*)
 KIA : *Ketre iwë* (document biblique)
 MAR : Mareco (Livre de Marc, Bible en *drehu*)
 MAT : Mataio (Livre de Mathieu, Bible en *drehu*).
 TAP : Taperas qene *drehu*, Église Évangélique, 1986.
 TC : Aqane traqa la hmi e Drehu me pengön'ej ngöne la itre macatre ka 100
 (*L'évangile à Lifou pendant 100 ans*), 1942.
 TCC : 150 lao macatre ne la Evangelia ngöne la nöje Drehu (1842-1942),
 Église Évangélique, CDP, 2005.

Divers

- HNA : Hnacene (Document Hnacene qatr)
 KQ : *Patre i Kuane qatr* (récit de vie, inédit).
 LEN : Dictionnaire de la langue Lifou, Lenormand, Nouméa, 1999.
 MÉT : Méthode d'initiation, Laboratoire Transcultures, 2001.
 PE : Production d'étudiant
 PQ : *Picine qatr* (récit de vie, inédit)
 SIJ : *Haitre hë la nöjeng* (Siji drohno)

Corpus oralDiscours

- C1 : Cainøj 1, enregistrement (20/10/03)
C2 : Cainøj 2, enregistrement (20/10/03)
C3 : Cainøj 3, enregistrement (20/10/03)
C4 : Cainøj 4, enregistrement (20/10/03)
C5 : Cainøj 5, enregistrement (01/11/03)
C6 : Cainøj 6, enregistrement (01/11/03)
C7 : Cainøj 7, enregistrement (01/11/03)
C8 : Cainøj 8, enregistrement (01/11/03)

Chants populaires

- NYI : Nyima (extrait de chants populaires)

Conversation courante

- P1 : Porotrik 1, enregistrement (20/10/03)
P2 : Porotrik 2, enregistrement (20/10/03)
P3 : Porotrik 3, enregistrement (20/10/03)
P4 : Porotrik 4, enregistrement (20/10/03)
P5 : Porotrik 5, enregistrement (20/10/03)
- CP : Construction personnelle

Bibliographie

Langue drehu**Grammaires, Descriptions linguistiques**

- COLOMB, A., (Père mariste) 1882, *Notes grammaticales sur la langue de Lifou (Loyalty)*, d'après les manuscrits du Rév. Père F. Palazzi, missionnaire mariste, Paris, Maisonneuve et Cie, Librairies - Éditeurs, 25, quai Voltaire, 25, 72 p.
- LENORMAND, M.-H., 1950, « Connaissance du corps et prise de conscience de la personne chez les Mélanésien de Lifou (Îles Loyalty) », Paris, *Bulletin de la Société des Océanistes*, tome VI, n°6, pp.33-65, ill.
- 1951, « Correspondances phonétiques du malais et du mélanésien de Lifou », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 47/I/134, pp.154-165.
- 1952, « Correspondances phonétiques et changements parallèles dans les parlers de la famille austronésienne (Mélanésien, Indonésien, Polynésien) ». *Bulletin de la Société d'Études Indochinoises*, Nouvelle Serie, Tome XXVII, Imprimerie Extrême Orient, Saigon.
- 1952, « The phonemes of Lifou (Loyalty Island), the shaping of a Pattern, « World » », (New York), vol. 8 n°3, pp.252-257.
- 1954, « Phonologie du mot en Lifou, Îles Loyalty », Paris, *Journal de la Société des Océanistes*, tome X, n°10, pp.91-110.
- 1976, « Morphologie structurelle et fonctionnelle du système pronominal de la langue de Lifou, Îles Loyauté », Nouméa, *Études Mélanésiennes*, n°26, pp.1-22.
- 1992-1994, « Traits caractéristiques du drehu, langue de Lifou », dans : *Études mélanésiennes*, n°29, Add. pp.I à LXVIII.
- LERCARI, C., SAM, L., GOWE, M., VERNAUDON, J., 2001, *Langue de Lifou, Qene drehu. Méthode d'initiation*, Nouméa, CDP, Nouvelle-Calédonie, coll. « Langues kanak, méthodes et documents », 2 Tomes, 548 p.
- MOYSE-FAURIE, C., 1979, « Structure actancielle du drehu » in : *Relations Prédicat-Actant(s) dans des langues de types divers*, Paris : SELAF, pp.95-103.
- 1980, « Un exemple : les langues néo-calédoniennes », in F. FRANÇOIS éd, *Linguistique*, PUF, pp.411-418.
- 1983, *Le drehu, langue de Lifou (Îles Loyauté), phonologie, morphologie, syntaxe*, Paris, Selaf, 212 p.
- 1985, « Incorporation morphologique et incorporation syntaxique en drehu », *Actances 1*, CNRS (Rivalc), pp.123-133.
- 1997, « Phénomènes d'incorporation dans quelques langues océaniques », *Studi italiani di linguistica teorica e applicata*, 26, Rome, 1997-2, pp.227-246.

- 1998, « Relations actanciennes et aspectuelles en *drehu* et en *xârâcùù* », *Actances* 9, pp.135-145.
- 2003, « The ergative features of Papuan and Austronesian languages », <http://celia.cnrs.fr/FichExt/chantiers/Ergativite/Introductions-ergativite.htm>
- 2007, « (Dé)grammaticalisation d'expressions spatiales dans des langues océaniques », in : *Typologie et Comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal. Textes réunis par Injoo Choi-Jonin, Marc Duval et Olivier Soutet*, Leuven : Peeters, *Orbis Supplementa*, t. 29.

RAY, S. H., 1917, « The people and language of Lifu, Loyalty Islands », *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, vol. XLVII, pp.232-322.

TRYON, D. T., 1968, *Dehu Grammar*, Pacific Linguistics Series B, n°7, 111 p.

Mémoires, Thèses

DAUSQUE, K., 1993, *La place des emprunts lexicaux et leur intégration en drehu (Langue de Lifou/Îles Loyauté)*, Mémoire de DEA de Linguistique, UFR de Linguistique, Paris III, Sorbonne.

ÉLOCIE, I., 1986, *Les mots d'emprunts à l'anglais dans la langue drehu*, Mémoire de Maîtrise d'anglais, Paris VII.

— 1987, *Les temps et les aspects de la langue drehu*, Mémoire de DEA, Linguistique Générale, Paris VII.

MILIE, I., 1994, *Aspect in drehu : a study of grammatical aspect and semantic verb categories*, A thesis submitted as a partial requirement for the degree of Bachelor of Arts (Honours) at the Australian National University.

TAINÉ, E., 2004, *Analyse des morphèmes la, lai, lo, celë, cili dans la langue drehu, Lifou, Nouvelle-Calédonie*, Mémoire de maîtrise, INALCO.

WACALIE, F., 2005, *Morphologie du prédicat en drehu, Lifou, Nouvelle-Calédonie*, Mémoire de Maîtrise.

— 2006, *Étude des marqueurs aspectuels a, ka, kola, kolo en drehu, Lifou, Îles Loyauté*, Mémoire de DEA.

Dictionnaires et Lexiques

LENORMAND, M.-H., 1968, « Vocabulaire des noms de plantes médicinales et alimentaires utilisées par les Mélanésien de Lifou (Îles Loyauté) », Paris, *Journal d'Agriculture tropicale et de Botanique appliquée*, tome XV, n°4, 5, 6, pp.172-194.

— 1991, *Le Miny, langue des chefs de l'île de Lifou*, Lexique Miny-Drehu-Français/Drehu-Miny-Français, Nouméa, SEM/EDIPOP, 113 p.

- 1999, *Dictionnaire de la langue de Lifou. Le Qene Drehu*, Le Rocher-à-la-Voile, Nouméa, 533 p.
- SAM, L. D., 1980, *Lexique Lifou-Français*, CTRDP – Langues vernaculaires, B.P. 1681, Nouméa, 84 p.
- 1995, *Dictionnaire drehu-français (Lifou, Nouvelle-Calédonie), suivi d'un lexique français-drehu (pour débutants)*, Nouméa, CTRDP/CPRDP des Îles/VR, 238 p.
- TRYON, D. T., 1967 a, *Dehu-English Dictionary*, Pacific Linguistics Series C, n°6, 137 p.
- 1968 b, *English-Dehu Dictionary*, Pacific Linguistics Series C, n°7, 162 p.
- 1970, « Loanwords in dehu pre-1920 », in : *Pacific Linguistics Studies in Honour of Arthur Capell*, S.A. WURM and D.C. LAYCOCK eds., Pacific Linguistics Series C, n°9, 445 p.

Écriture

- HAUDRICOURT, A. H., 1979, « L'écriture en océanie », dans : *Les langues mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie*, 13, Coll. ÉVEIL, DEC-BPP, Nouméa.
- LENORMAND, M.-H., 1953 a, « Notice sur la graphie du Lifou et l'histoire des alphabets loyaltiens », Nouméa, *Études Mélanésiennes*, n°7, pp.15-18.
- UNE, E., UJICAS, R., *Langue drehu, Propositions d'écriture*, Nouméa, Bureau des Langues Vernaculaires/CTRDP, 1984.

Ouvrages en drehu

- PETER, E., 1942, *Aqane traqa la hmi e Drehu me pengön'ej ngöne la itre macatre ka 100 (L'évangile à Lifou pendant 100 ans)*, Nouméa, Imprimeries Réunies, 28 p. (rééd. 1999, 30 p.).
- (COLLECTIF), 2006, *Hna sija tupath, Hnei itre sitrudren cememine la keme ini angatr ngöne la Université*, Publication coordonnée par L. D. SAM, Collection Mwâ Dö Tèpe, n°1, Centre Culturel Tjibaou, Nouméa, 181 p.
- HAOCAS, W., 1976, *Inventaire des plantes en Lifou, Inventaire sommaire en langue Lifou des plantes comestibles indigènes et des plantes alimentaires introduites*, Paris, Publications Orientalistes de France, 97 p.
- LACHERET, H., 1967, *Isisinyikeu kahnyipixe i joxi së me ate amelen Iesu Keriso ceme ite salamo*, Nouveau Testament et Psaumes en Lifou, Wellington, La Société biblique.
- ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE, 1989, *Nyima qene drehu (Cantiques en drehu)*.
- 2005, (collectif) *150 lao macatre ne la Evangelia ngöne la nöje Drehu (1842-1942)*, Publication coordonnée par L. D. SAM, Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Îles Loyauté, CDP, 95 p.

LMS, 1890, *Tusi Hmitöt* (La Bible en drehu), London British and Foreign Bible Society, Londres.

CREAGH, S., 1893, *Tronge i Keresiano qa la fen*, Traduction de *Le voyage du pèlerin*, écrit en anglais par John Bunyan (1678).

Histoire de Lifou - Ethnologie

DAUPHINE, J., 1990, Lifou (1864), *La prise de possession*, Nouméa, CTRDP.

HADFIELD, E., 1920, *Among the natives of the Loyalty group*, Éditions Mac Millan, Londres.

HOWE, K.R., 1989, *Les Iles Loyauté, Histoire des contacts culturels de 1840 à 1900* (Traduit de l'anglais par G. Pisier), Publication n°19 de la S.E.H., Nouméa, Rééd.

IZOULET, J., 1996, *Meketepoun, Histoire de la mission catholique dans l'île de Lifou au XIXème siècle*, L'Harmattan.

— 2005, *Ouvéa, Histoire d'une mission catholique dans le Pacifique sud au XIXème siècle*, Religion Océan Pacifique, Nouvelle-Calédonie, Mélanésie, L'Harmattan, octobre, 356 p.

KOHLER, J.-M., 1980, *Le christianisme en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté*, Nouméa, ORSTOM, dactylo 29 p.

LEENHARDT, R.H., 1980, *Au vent de la Grande Terre. Les îles Loyalty de 1849 à 1895*, Paris, Imprimerie Claude Bernard.

Langues kanak

Ouvrages généraux

HAUDRICOURT, A.-G., et alii, 1979, *Les langues mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Publication de la D.E.C, BPP (coll. Eveil 13), 105 p.

HOLLYMAN, K.J., 1999, *Études sur les langues du nord de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Peeters, Selaf 377, 179 p.

MOYSE-FAURIE, C., 1980, « Un exemple : les langues néo-calédoniennes », in F. François éd., *Linguistique*, PUF, pp.411-418.

— 2003, « The ergative features of Papuan and Austronesian languages », <http://celia.cnrs.fr/FichExt/Chantiers/Ergativite/Introductions-ergativite.htm>.

MOYSE-FAURIE, C., OZANNE-RIVIERRE, F., 1983, « Subjects case markers and word order in New Caledonia and Loyalty Islands languages », Papers from the Third international conference on Austronesian linguistics 4 : *Thematic variation*, Canberra, Australian National University (Pacific Linguistics, Series C-77), pp.113-152.

- 1999, « Negation in New Caledonia and Loyalty Islands languages », in E. Hovdhaugen and U. Mosel eds., *Negation in Oceanic Languages*. Typological Studies, Lincom Europa, Lincom Studies in Austronesian Linguistics 2, 57-79.
- OZANNE-RIVIERRE, F., 1987, « L'expression linguistique de l'orientation dans l'espace : quelques exemples océaniques », *Cahiers du Lacito*, 2, Paris, CNRS, pp.129-155.

Autres langues kanak

Ajië

- ARAMIOU, S., EURITEIN, J., KAVIVIORO, G., 2001, *Dictionnaire ajië-français*.
- LA FONTINELLE (de), J., 1961, « Prosodèmes de la langue mélanésienne de Houaïlou », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome 56, Fasc.1, pp.181-201.
- 1976, *La langue de Houailou*, Paris, SELAF, Tradition Orale 17.
- LERCARI, C., 1983, *Contribution à l'élaboration et au choix d'un système de représentation alphabétique d'une langue mélanésienne de Nouvelle-Calédonie : la langue de Houailou*, Thèse de Doctorat de 3ème cycle, INALCO/Paris III, 1983.
- 2002, *Dictionnaire ajië-français à l'usage des étudiants*, Nouméa, CDP Nouvelle-Calédonie.

Caac

- HAUDRICOURT, A.G., 1962, « L'importance de la langue de Pouébo pour la grammaire comparée des langues en Nouvelle-Calédonie », *Te Reo* 5, Auckland, pp.30-31.
- HOLLYMAN, K.J., 1962, « Première Esquisse de la Phonologie du Caaqac, Pouébo, Nouvelle-Calédonie », Auckland, *Te Reo*, 5, Proceedings of the Linguistics Society of New Zealand, pp.41-51.

Cèmuhi

- HAUDRICOURT, A.G., 1968, « (La langue de Gomen et) la langue de Touho en Nouvelle-Calédonie », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 63, fasc.1, pp.218-235. (art. reproduit dans : id.-Problèmes de phonologie diachronique, Paris, SELAF (Tradition Orale, 1), pp.363-381).
- RIVIERE, J.C., 1972, « Les tons de la langue de Touho (NC), Étude diachronique », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 7 (67?), fasc.1, pp.301-316.
- 1980, *La langue de Touho. Phonologie et grammaire du cèmuhi (NC)*, Paris, SELAF, (Tradition Orale, 38), 363 p.
- 1994, *Dictionnaire Cèmuhi-Français*, Selaf n°345, Paris, Peeters, 543 p.

Drubéa

- SHINTANI, T.L.A., PAÏTA, Y., 1990, *Grammaire de la langue de Païta*, Nouméa, Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie n°44, 114 p.
- 1990, *Dictionnaire de la langue de Païta (Nouvelle-Calédonie)*, Nouméa, Publications de la S.E.H., n°43.

(Langues de l')extrême-sud de la Grande Terre

- CORNE, C., 1990, *Un créole à base lexicale française en Nouvelle-Calédonie : le tayo ou le patois de Saint-Louis*, Paris, Études créoles.
- DUBOIS, M.-J., 1977 a, *Initiation à la langue de l'Île des Pins (NC)*, micro-édition n°77 992 200.
- 1977 b, *Dictionnaire Ile des Pins-Français*, micro-édition n°77 991 201.
- 1977 c, *Dictionnaire Français-Ile des Pins*, micro-édition n°77 991 202.
- EHRHART, S., 1993, *Le créole français de Saint-Louis (le tayo) en Nouvelle-Calédonie*, Édition Buske, Hambourg.
- RIVIERRE, J.-C., 1973, *Phonologie comparée des dialectes de l'extrême-sud de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, SELAF (Tradition Orale, 5), 206 p.

(Langues de la région de) Hienghène

- HAUDRICOURT, A.-G., OZANNE-RIVIERRE, F., 1982, *Dictionnaire thématique des langues de la région de Hienghène (Nouvelle-Calédonie) : pije, fwâi, nemi, jawe*, Paris, Selaf, 285 p.
- HOLLYMAN, K.J., 1999, *Étude sur les langues du Nord de la Nouvelle-Calédonie*, Peeters, SELAF, n°377.
- OZANNE-RIVIERRE, F., 1975, « Phonologie du nemi (NC) et notes sur les consonnes post-nalisées », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 70, fasc.1, pp.345-356.
- 1979, « Lexique nemi-français », dans : *Textes nemi (Nouvelle-Calédonie)*. Vol.2, Bas-Coulna et Haut-Coulna, Paris, SELAF (Trad. orale, 32), pp.267-363.

Iaai

- OZANNE-RIVIERRE, F., 1976, *Le iaai, Langue mélanésienne d'Ouvéa (Nouvelle-Calédonie)*, *Phonologie, morphologie, esquisse syntaxique*, Paris, Selaf, 245 p.
- 1984, *Dictionnaire iaai-français (Ouvéa, Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Selaf (LCP6), 181 p.
- TRYON, D.T., 1968, *Iaai grammar*, Canberra, The Australian National University (*Pacific Linguistics, Series B, n°8*), 125 p.
- WAHEO, T., WAHEO, J., 1987, *Langue iaai Ouvéa, Propositions d'écriture, Hna seti hwen IAAI*, Nouméa, Bureau des Langues Vernaculaires, CTRDP.

Nêlémwa

- BRIL, I., 2000, *Dictionnaire nêlêmwa-nixumwak-français-anglais (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Peeters, Selaf n° 383, 523 p.
- 2002, *Le nêlêmwa (Nouvelle-Calédonie). Analyse syntaxique et sémantique*, Paris, Louvain, Peeters, 528 p.
- HAUDRICOURT, A.G., 1963, *La langue des Nenemas et des Nigoumak (Dialectes de Poum et de Koumac, NC)*, Auckland, Linguistics Society of New Zealand (Te Reo Monographs), Auckland, 85 p., -Publié aussi chez Peeters

Nengone

- CAWA, D., 2000, « Un exemple de morphosyntaxe en Nengone (Nouvelle-Calédonie) » : les variations morphologiques et la transitivité, SICOL, Vol. 2, *Pacific Linguistics 505*, Canberra, Pacific Linguistics, RSPAS, pp.285-293.
- 1999, *Petit lexique thématique nengone-français-anglais*, Nouméa, CDP, 70 p.
- IOPUE, W., 1985, *L'accent de mot en Maré (Iles Loyauté)*, Mémoire de Maîtrise, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III).
- 1986, *Description des voyelles du Maré (Iles Loyauté)*, Mémoire de DEA, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III).
- TRYON, D. T., 1967 (1971), *Nengone grammar*, Canberra, Pacific linguistics, series B – n° 6, 91 p.
- TRYON, D.T, DUBOIS, M.-J., 1969, *Nengone Dictionary*, Canberra, Pacific linguistics.

Nyelâyu

- OZANNE-RIVIERRE, F., 1986, *Lexique nyâlayu (Balade)*, Paris, Lacito-CNRS [en collaboration avec M. Mazaudon],
- 1998, *Le nyelâyu de Balade (Nouvelle-Calédonie)*, Selaf n°367, Paris, Peeters, 276 p.

Paicî

- RIVIERRE, J.-C., 1974, « Tons et segments du discours en langue paicî (NC) », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 69, fasc.1, pp.325-340.
- 1983, *Dictionnaire paicî-français (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Selaf, 372 p.

Sishëë

- LERCARI, C., 1981, *Phonologie de la langue sichë de Nouvelle-Calédonie*, Maîtrise, INALCO.

Tîrî

- GRACE, G.W., 1976, *Grand Couli Dictionary (New Caledonia)*, Canberra, The Australian National University (Pacific Linguistics, Series C, n°12), 113 p.
- OSUMI, MIDORI, 1995, *Tinrin Grammar*, Oceanic Linguistics n°25, Honolulu, University of Hawai'i Press, 304 p.

Xârâcùù

- GRACE, G.W., 1975a, *Canala Dictionary (New Caledonia)*, Canberra, The Australian National University (Pacific Linguistics, Series C, n°2), 128 p.
- 1975b, *English Canala dictionary*, Canberra, The Australian National University (Pacific Linguistics, Series C, 12), 128 p.
- MOYSE-FAURIE, C., 1995, *Le xârâcùù, Langue de Thio-Canala (Nouvelle-Calédonie), Eléments de syntaxe*, Paris, Selaf, 256 p.
- 1989, « Structures actanciennes et classes verbales en xârâcùù », *Actances* 4, Paris, CNRS (Rivale), pp.99-124.
- MOYSE-FAURIE, C., NÉCHÉRO-JORÉDIÉ, M.-A., 1989, *Dictionnaire xârâcùù-français, (Nouvelle-Calédonie)*, Nouméa, Édipop, 287 p.

Yuanga

- HAUDRICOURT, A.G., 1968, « La langue de Gomen (et la langue de touho) en Nouvelle-Calédonie », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 63, fasc.1, pp.218-235.

Politique linguistique et éducative

- A.D.C.K., 2000, *Langues kanak et Accord de Nouméa*, acte du colloque organisé par l'Agence de Développement de la Culture Kanak dans le cadre de la Semaine de la Langue Française et de la Francophonie au Centre Culturel Tjibaou, 17 mars 2000, Nouméa, ADCK, 72 p.
- BARNÈCHE, S., 2004, *L'identité linguistique et culturelle des jeunes de Nouméa. Une étude des pratiques langagières dans la cité de Riverstar (Rivière-Salée)*, Thèse de doctorat en sociolinguistique urbaine, Université de Rouen.
- (COLLECTIF), 2002, *Pour une école de la réussite en Nouvelle-Calédonie*, actes du colloque sur l'enseignement en Nouvelle-Calédonie, 15 et 16 novembre 2002, Nouméa, CDP, 290 p.
- DARDELIN, M.-J., 1984, *L'avenir et le destin, Regards sur l'école occidentale dans la société kanak (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, ORSTOM, 195 p.
- FILLOL, V., VERNAUDON, J., 2004, « Les langues kanak et le français, langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie : d'un compromis à un bilinguisme équilibré ? », Paris, *ELA*, n° 133, pp.55-67.
- LAFONTINELLE, J., LERCARI, C., SAM, L., 1989, « Les langues de Nouvelle-Calédonie : des modernisations aux réformes intentionnelles », dans : *La réforme des langues*, dirigé par Istvan Fodor et Claude Hagège, Hambourg, Helmut Buske, tome IV, pp.288-298.
- LERCARI, C., 1994, *Pour une formation des enseignants de langues océaniques*, Cahiers de Recherches Austronésiennes, N°1, INALCO.
- LERCARI, C., SAM, L., 2002, « Pour une didactique des langues kanak », dans : *Hermès* 32-33, Paris, CNRS.

- MOYSE-FAURIE, C., 2000, « Langues minoritaires et politiques linguistiques : le cas des langues océaniques », *Mémoires de la Société Linguistique de Paris* 8, Peeters, pp.79-104.
- 2001, « Langues et politiques linguistiques en Océanie : quel avenir pour les langues d'Océanie ? », *Études Mélanésiennes* n°31, pp.59-74.
- NÉCHÉRO-JORÉDIÉ, M.-A., 1989, « Une école populaire kanake (EPK) : l'expérience de Canala », in Spencer, M., et alii (eds.), Nouvelle-Calédonie, essais sur le nationalisme et la dépendance, Paris, L'Harmattan, pp.245-268.
- PELTZER, L., 1999, « Brève histoire de l'enseignement du tahitien en Polynésie française », *Bulletin de la Société des Études Océaniques*, n°283, pp.43-94.
- PINEAU-SALAÜN, M., 2000, *Les Kanak et l'école, Socio-histoire de la scolarisation des Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie (1853-1998)*, thèse de doctorat de sociologie, EHESS, Paris.
- RIVIERRE, J.-C., 1985, « La colonisation et les langues en Nouvelle-Calédonie », in : *Les temps modernes*, Nouvelle-Calédonie : Pour l'indépendance, n°464, Mars 1985, Paris, pp.1688-1717.
- SAM, L., 1998, « La Nouvelle-Calédonie, un territoire plurilingue », dans *Notre Librairie, revue des littératures du Sud*, n°134, Littérature de Nouvelle-Calédonie, mai-août 1998, Paris, pp.30-43.
- 2006, « Les langues kanak, 1863-2005. Des *idiomes indigènes* au statut de *langues d'enseignement* », dans *Annales d'histoire calédonienne* N°2, Les Indes Savantes, Paris, 400 p.
- TRAN A., NG.,1990, *Les Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie et le système scolaire français, Propositions pour un enseignement et une pédagogie du Français Langue Seconde*, Thèse de Doctorat, Université de Provence, Centre d'Aix.

Autres langues océaniques

Langues du Vanuatu

- FRANÇOIS, A., 2001, *Contraintes de structures et liberté dans l'organisation du discours. Une description du mwotlap, langue océanique du Vanuatu*, Thèse de linguistique, Paris, Sorbonne, 1075 p.

Langues polynésiennes

Futunien

- MOYSE-FAURIE, C., 1997, *Grammaire du futunien*, Nouméa, C.D.P., 240 p.
- 1993, *Dictionnaire futunien-français*, Langues et cultures du Pacifique, 8, SELAF n°340, CNRS, Peeters, Paris.

Tahitien

- ACADÉMIE TAHITIENNE, 1986, *Grammaire de la langue tahitienne*, Papeete, STP-Multipress, 434 p.
- 1999, *Dictionnaire tahitien-français*, Papeete, STP-Multipress, 574 p.
- AUFRAY, M., 1997, « Morphogenèse de la notion en tahitien : la main et le pied », *La notion*, Paris, Ophrys, pp.249-257.
- LAZARD, G., PELTZER, 2000, *Structure de la langue tahitienne*, Selaf n°391, Paris, Peeters, 258 p.
- PAIA, M., VERNAUDON, J., 1998, *Tahitien. Ia ora na, méthode d'initiation à la langue tahitienne*, Paris, inalco & bpi Centre Georges Pompidou, 313 p.
- 2002a, « Le tahitien : plus de prestige, moins de locuteurs », dans : *Hermès*, Paris, CNRS éditions, pp.395-402.
- PELTZER, L., 1996, *Grammaire descriptive du tahitien*, Papeete, éditions Polycop, 395 p.
- 1996, « Représentation et structuration de l'espace en tahitien », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XCI, fasc. I, pp.297-321.
- 1997, « Notion et verbes de perception en tahitien », *La notion*, Paris, Ophrys, pp.306-317.
- RIGO, B., 2003, *Altérité polynésienne et conscience occidentale*, Université de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, Thèse de 3^e cycle.
- SARANGA, N., 1983, *Essai sur la diathèse actif-passif en tahitien*, Université Paris 3, Mémoire de DREA.
- TRYON, D. T., 1970, *Conversational tahitian, an Introduction to the Tahitian Language of French Polynesia*, Canberra, Australian National University Press, 177 p.
- VERNAUDON, J., 2002, *Éléments pour une grammaire raisonnée du tahitien : Analyse de quelques opérations et marqueurs*, Thèse de doctorat, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, (391 p.).
- 2005, « Déterminations temporelles et spatiales du prédicat en tahitien : le cas du marqueur *te...nei/na/ra* », *Bulletin du LARSH*, n°2, Papeete, Au vent des îles, pp.249-273.

Wallisien

- MOYSE-FAURIE, C., 2001, « L'aspect "transitionnel" du faka'uvea (wallisien) », *Actance n°11*, Paris, RIVALDI-CNRS, pp.177-190.
- NGUYEN, B. D., 1995, *Le Wallisien – Étude des unités significatives*, Thèse de doctorat, Université Paris V René Descartes, Volume I (472 p.) et Volume II (475 p.).
- RENSCH, KARL H., 1984, *Tikisionalio faka'uvea-fakafalani (Dictionnaire Wallisien-Français)*, Canberra, Research School of Pacific Studies, The Australian National University, 439 p.

Autres langues austronésiennes et divers

MOYSE-FAURIE, C., 1984, « L'opposition verbo-nominale dans les langues d'Océanie », *Modèles linguistiques*, T. 6, Presse universitaire de Lille, pp.117-123.

Linguistique générale et articles sur la métalangue

BASSET, L., PERENNEC, M., (sous la dir.), 1994, *Les classes de mots. Traditions et perspectives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 365 p.

BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, tel Gallimard.

BOISSON, C., BASSET, L., KIRTCHUK, P., 1994, « Problématiques des parties du discours », in : *Les classes de mots, Traditions et perspectives*, sous la direction de Basset, L. et Pérennec, M., Presses universitaires de Lyon.

BOUSCAREN, J., CHUQUET, J., 1987, *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*, Paris, Ophrys.

CREISSELS, D., 1995, *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF, coll. Linguistique nouvelle, 332 p.

CULIOLI, A., 1985, *Notes du séminaire de D.E.A. 1983 – 1984*, Poitiers, D.R.L., Paris 7, 111 p.

— 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1, Paris, Ophrys, 225 p.

— 1999a, *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, Tome 2, Paris, Ophrys, 182 p.

— 1999b, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, Tome 3, Paris, Ophrys, 192 p.

DESCLÉS, J.-P., 1999, « Opérations de quantification et de qualification », *Les opérations de détermination Quantification/Qualification*, Paris, Ophrys, pp.13-44.

DESCLÉS, J.-P., GUENTCHEVA, Z., 1996, « Convergences et divergences dans quelques modèles du temps et de l'aspect », *Semantyka a konfrontacja jezykowa*, 1, SOW, Warszawa, pp.23-42.

FRANCKEL, J.-J., LEBAUD, D., 1990, *Les figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Paris, Ophrys, 239 p.

FUCHS, C., (ed), 1991, *Les typologies de procès*, Paris, Actes et colloques n°28, Klincksieck, 240 p.

FUCHS, C., LÉONARD, A.-M., 1979, *Vers une théorie des aspects*, Paris, E.H.E.S.S., Mouton.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1999 (rééd. 2002), *L'énonciation*, Paris, VUEF, Armand Colin, 267 p.

- HAGÈGE, C., 1982, *La structure des langues*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » n°2006, 127 p.
- LAZARD, G., 1994, *L'actance*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 285 p.
- LEMARÉCHAL, A., 1989, *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 272 p.
- 1994, « Désignation et dénomination : superparties du discours et parties du discours », *Les classes de mots, traditions et perspectives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- LYONS, J., 1970, *Linguistique générale, introduction à la linguistique théorique*, traduit de l'anglais par F. DUBOIS-CHARLIER et D. ROBINSON, Paris, Larousse, coll. « Langue et langage », 382 p.
- 1977, *Semantics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- MARTINET, A., 1991 (1970), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 221 p.
- MILNER, J.-C., 1995. *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil, coll. « Points », 313 p.
- MOUNIN, G., 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, tel Gallimard.
- NEVEU, F., 2005 (2000), *Lexique des notions linguistiques*, Armand Colin, 127 p.
- ROSS, M., PAWLEW, A. & OSMOND, M., 1998, *The lexicon of Proto Oceanic, The culture and environment of ancestral Oceanic society, 1 : Material culture*, Pacific Linguistics C-152, Canberra, Australian National University.
- SAUSSURE (DE), F., 1982, *Cours de linguistique générale*, Édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris, Payot, 520 p.
- SÉLESKOVITCH, D. ET LEDERER, M., 1984, *Interpréter pour traduire*, Didier.
- SERBAT, G., *Linguistique latine et linguistique générale (CILL 39)*. Louvain-La-Neuve, Peeters, 1988. 41 (1989) 49-50 (I. Tamba), 50-51 (P. Flobert).
- TESNIÈRE, L., 1988 (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 674 p.

Langue française

- FRANCKEL, J.-J., 1989, *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz, 472 p.
- GUILLAUME, G., 1975 (1919), *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris - Québec, Librairie A.-G. Nizet & Les presses de l'Université Laval.

Didactique / Pédagogie

- HAMELINE, D., 1986, *Les objectifs pédagogiques*. 5^e éd. Paris, ESF.
- MIALARET, GASTON, 2002 (1976), *Les sciences de l'éducation*, Paris, PUF, 127 p.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
SOMMAIRE	5
LISTE DES SIGNES ET DES SYMBOLES UTILISÉS	7
LISTE DES ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION	11
1 Lifou, Nouvelle-Calédonie – Présentation générale	11
2 La langue <i>drehu</i> : situation linguistique	15
2. 1 Une langue austronésienne	15
2. 2 Phonologie et système graphique	19
2. 3 Variations dialectales et registres de langue	27
2. 4 Évolution de la langue <i>drehu</i>	29
3 Politique linguistique	38
3. 1 Évolution du statut des langues kanak en général et du <i>drehu</i> en particulier	38
3. 2 L'enseignement	46
3. 3 Enseignement effectif du <i>drehu</i> : état des lieux en 2007	49
3. 4 Les langues kanak dans la vie publique	49
3. 5 Le rapport <i>drehu</i> -français à Lifou	50
3. 6 Évolution du discours institutionnel	51
4 Les travaux sur la langue <i>drehu</i>	53
5 Objet de la recherche et cadre méthodologique	55

PREMIÈRE PARTIE : LES CLASSES DE MOTS

Chapitre I

Les classes de mots

I - 1 Unités lexicales et unités grammaticales	63
I - 2 Classification des unités lexicales	66
I - 2. 1 Les fonctions syntaxiques.....	66
I - 2. 2 Les catégories syntaxiques (ou parties du discours)	72
I - 3 Nature des unités lexicales	83
I - 3. 1 Délimitation des entités	84
I - 3. 2 Délimitation des procès	86
I - 3. 3 <i>Ame</i> ..., <i>tre</i> , ... vs. <i>Ame</i> ..., <i>ke</i>	88

I - 3. 4	Quelle terminologie ?	95
I - 4	Lexèmes et fonctionnements	97
I - 4. 1	Processus, état, propriété (ou du plus dynamique au moins dynamique)	100
I - 4. 2	Entité, lieu, moment	101
I - 4. 3	Polyfonctionnalité des lexèmes	104
I - 4. 4	Récapitulation	107
I - 5	Vérification de notre hypothèse	108
I - 5. 1	Vérification empirique par la combinatoire des lexèmes posés comme noms	109
I - 5. 1. 1	Lexèmes référant à l'entité instrument	109
I - 5. 1. 2	Lexèmes référant à l'entité lieu.....	112
I - 5. 1. 3	Lexèmes référant à l'entité animé	114
I - 5. 1. 4	Lexèmes d'origines verbales	116
I - 5. 1. 5	Lexèmes prédéterminés	120
I - 5. 2	Résultats de la vérification empirique par la combinatoire des lexèmes posés comme noms	122
I - 5. 3	Vérification empirique par la combinatoire des lexèmes posés comme verbes.....	123
I - 5. 3. 1	Verbes transitifs	123
I - 5. 3. 2	Verbes intransitifs	131
I - 5. 3. 3	Procès qualificatifs	134
I - 5. 4	Résultats de la vérification empirique par la combinatoire des lexèmes posés comme verbe.....	139
I - 5. 5	Récapitulation	143
I - 5. 6	Conclusion	144
I - 6	Les principaux groupes syntaxiques de l'énoncé	148
I - 6. 1	Le syntagme prédicatif	148
I - 6. 2	source/siège et but	149
I - 6. 3	Compléments	152
I - 7	Conclusion de la première partie	155

DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DE QUELQUES MARQUEURS

Chapitre II

Le marqueur A

II - 0	Introduction	159
II - 1	Présentation	161
II - 2	Analyses antérieures	161
II - 2. 1	Récapitulation	164
II - 3	Inventaire des occurrences de A.....	165
II - 4	Ce qu'indique le marqueur A dans chacune des occurrences	170
II - 4. 1	Dans la structure <X a P> (S1)	170
II - 4. 1. 1	Le marqueur <i>a</i> relève-t-il du temps chronologique ?.....	172
II - 4. 1. 2	Le marqueur <i>a</i> indique une relation de spécification.....	179

II - 4. 1. 3 Les éléments de l'énoncé mis en rapport dans la relation opérée par <i>a</i>	189
II - 4. 1. 4 Récapitulation sur <i>a</i> et sur X dans la structure <X a P> (S1)	192
II - 4. 2 Dans la structure <Kolo a P> (S2)	193
II - 4. 3 Dans la structure <Tro X a P> (S3)	195
II - 4. 4 Dans la structure <P1 a P2> (S4)	196
II - 4. 5 Dans la structure <Qa L a uti hē/tro L> (S5)	205
II - 4. 6 Dans la structure <Σ1 a Σ2> (S6)	206
II - 5 À quel(s) paradigme(s) appartient les différents <i>a</i> ?	210
II - 5. 1 <i>a</i> vs. <i>la</i>	210
II - 4. 2 <i>a</i> vs. <i>e</i>	214
II - 4. 3 <i>a</i> vs. <i>nge</i>	216
II - 4. 4 <i>a</i> vs. <i>matre</i>	219
II - 4. 5 <i>a</i> vs. <i>ke</i>	219
II - 4. 6 <i>a</i> vs <i>ngo</i>	220
II - 6 Récapitulation sur <i>A</i>	222

Chapitre III

Le marqueur *Kola*

III - 1 Présentation	225
III - 2 Analyses antérieures	225
III - 3 <i>Kolo</i> ... <i>a</i> et <i>Kola</i>	228
III - 4 Le marqueur <i>kola</i> relève-t-il du temps chronologique ?	234
III - 5 Quelle est la nature de <i>kolo</i> ?	238
III - 5. 1 <i>Kolo</i> actualisateur et substitut anaphoriques	238
III - 5. 2 Les différentes occurrences de <i>kolo</i>	242
III - 5. 2. 1 Dans la structure <kolo X>	242
III - 5. 2. 2 Les locutions avec <i>kolo</i>	246
III - 5. 3 <i>Kolo</i> substitut du sujet	249
III - 5. 4 Les différentes occurrences de <i>kolo</i> substitut du sujet	253
III - 5. 5 L'origine de <i>kolo</i>	256
III - 5. 3. 1 Ce qu'indique le morphème <i>ko</i> dans deux langues océaniques	262
III - 6 Ce qu'indique <i>kola</i>	265
III - 6. 1 Les avantages dans l'emploi de <i>kola</i>	268
III - 6. 2 Nuance entre <X a P> et <Kola P hnei X>	271
III - 7 Récapitulation sur <i>kola</i>	272

Chapitre IV

Le marqueur *Troa*

IV - 1 Introduction	275
IV - 2 Analyses antérieures	275
IV - 3 Les occurrences du marqueur <i>troa</i>	278

IV - 4 L'origine du marqueur	279
IV - 4. 1 Notre hypothèse	279
IV - 4. 2 Grammaticalisation du lexème <i>tro</i>	280
IV - 4. 2. 1 <i>Tro</i> = procès	280
IV - 4. 2. 2 <i>TRO</i> = ENTITÉ	282
IV - 4. 2. 3 <i>TRO</i> = COLLECTIF	283
IV - 4. 2. 4 <i>TRO</i> = DIRECTIONNEL	284
IV - 4. 3 Quelques oppositions	285
IV - 4. 3. 1 <i>TRO</i> vs <i>QAA</i>	285
IV - 4. 3. 2 <i>A TRO</i> vs <i>UTI HĒ</i>	285
IV - 4. 3. 3 <i>A TRO</i> vs <i>E</i>	286
IV - 4. 3. 4 <i>A TRO</i> vs <i>KOWE/KOI</i>	287
IV - 4. 3. 5 <i>TRO</i> vs <i>A</i> marqueur aspectuel	288
IV - 4. 3. 5. 1 <i>Tro</i> auxiliaire marqueur ou <i>tro</i> procès ?	290
IV - 4. 3. 5. 2 SYNTHÉMATISATION <i>TRO A</i> – <i>TROA</i>	295
IV - 4. 3. 6 <i>TRO</i> + <i>A</i> = JONCTIF	297
IV - 4. 3. 7 <i>TROA</i> -> <i>TRA</i>	300
IV - 4. 4 Le marqueur <i>Tro</i> relève-t-il de la temporalité ?	301
IV - 5 QU'INDIQUE LE MARQUEUR <i>TRO</i> ?	307
IV - 5. 1 La visée avec <i>TRO</i>	309
IV - 5. 2 Le jonctif <i>Troa</i>	312
IV - 5. 3 Comment se fait la « sélection d'un chemin » ?	315
IV - 5. 4 <i>Tro</i> vs <i>Qaa</i>	319
IV - 6 Conclusion	321

Chapitre V

Le marqueur HNA

V - 1 Introduction	323
V - 2 Analyses antérieures	324
V - 2. 1 Récapitulation	326
V - 3 L'origine du marqueur	328
V - 3. 1 Processus de détermination du lexème <i>HNE</i>	328
V - 3. 2 Grammaticalisation du lexème <i>HNE</i>	330
V - 3. 2. 1 <i>HNE</i> -> <i>HNEĒ</i>	330
V - 3. 2. 2 <i>HNE</i> -> <i>HNA</i>	333
V - 4 Les différences occurrences de la particule <i>hna</i>	336
V - 4. 1 La particule <i>hna</i> comme marqueur aspectuel	336
V - 4. 2 La particule <i>hna</i> dans une subordonnée	338
V - 4. 3 La particule <i>hna</i> indiquant le lieu d'un événement	339
V - 4. 4 La particule <i>hna</i> indique l'événement auquel on a pris part	340
V - 4. 5 La particule <i>hna</i> préfixe classificateur	341
V - 5 Les différentes occurrences de la particule <i>hnen</i>	342

V - 6 Stratégies énonciatives : <i>Hnei ... hna ... ou Hna ... hnei</i> ?	346
V - 7 Qu'indique le marqueur <i>HNA</i> ?	351
V - 7. 1 Le marqueur <i>hna</i> est-il la marque du "passif" ?	351
V - 7. 2 Le marqueur <i>hna</i> relève-t-il de la temporalité ?	352
V - 7. 3 Le marqueur <i>hna</i> dans une principale	359
V - 7. 4 Le marqueur <i>hna</i> dans une subordonnée	361
V - 8 <i>Hna</i> lexème	362
V - 9 Conclusion	363

Chapitre VI

Le marqueur *Ka*

VI - 1 Introduction	365
VI - 2 Analyses antérieures	365
VI - 3 Les occurrences du marqueur <i>ka</i>	368
VI - 4 La nature des notions introduites par <i>ka</i>	369
VI - 4. 1 Ce que <i>ka</i> permet d'introduire	369
VI - 4. 1. 1 Comment c'est ? Qu'est-ce que ça fait ?	372
VI - 4. 1. 2 Vérification de notre hypothèse	375
VI - 4. 1. 3 Situation générique et situation spécifique	377
VI - 4. 1. 4 Propriété, état ou processus ?	379
VI - 4. 2 Le marqueur <i>ka</i> dans une relative	383
VI - 5 La relation exprimée par <i>ka</i>	386
VI - 5. 1 Les oppositions avec la relation opérée par <i>ka</i>	390
VI - 5. 1. 1 <i>Ka</i> vs <i>A</i>	390
VI - 5. 1. 2 <i>Ka</i> vs <i>Hna</i>	391
VI - 5. 1. 3 <i>Ka</i> vs <i>Atre</i>	393
VI - 5. 1. 4 <i>Ka</i> dans la locution <i>ka hape</i>	397
VI - 6 Récapitulation	398

Chapitre VII

Le marqueur *hë*

VII - 1 Présentation	399
VII - 2 Analyses antérieures	400
VII - 3 <i>hë/ha</i> des allomorphes d'un même morphème	401
VII - 4 Le marqueur <i>hë</i> relève-t-il du temps chronologique ?	403
VII - 5 Qu'indique réellement le marqueur <i>hë</i> ?	407
VII - 6 Le marqueur <i>hë</i> conserve-t-il sa valeur aspectuelle quelle que soit la nature de P ?	416

VII - 7 Le marqueur <i>hě</i> conserve-t-il cette valeur quelle que soit la forme de l'énoncé ?	426
VII - 8 Les locutions avec <i>hě</i>	428
VII - 9 Récapitulation sur <i>hě</i>	431

Chapitre VIII

Le marqueur *HI*

VIII - 1 Présentation	433
VIII - 2 Analyses antérieures	434
VIII - 2. 1 Récapitulation	436
VIII - 3 Le paradigme du marqueur <i>hi</i>	436
VIII - 3. 1 <i>Hi</i> vs <i>Hě/Kö</i>	440
VIII - 3. 1. 1 Le marqueur <i>hě</i>	440
VIII - 3. 1. 2 Le marqueur <i>kö</i>	440
VIII - 3. 1. 2. 1 Dans les analyses antérieures	440
VIII - 3. 1. 2. 2 Notre hypothèse	441
VIII - 4 Ce qu'indique le marqueur <i>hi</i>	446
VIII - 4. 1 La combinatoire de <i>hi</i> avec quelques marqueurs limitrophes	452
VIII - 4. 1. 1 <i>Hi</i> (rang 4) vs <i>Jě</i> (rang 2).....	452
VIII - 4. 1. 2 <i>Hi</i> (rang 4) vs <i>Pi</i> (rang 2)	454
VIII - 4. 1. 3 <i>Hi</i> (rang 4) vs <i>Hö</i> (rang 5)	456
VIII - 5 La valeur de restrictif de <i>hi</i> est-elle conservée dans les récits ?	458
VIII - 6 La valeur de restrictif de <i>hi</i> est-elle conservée dans les locutions ?	460
VIII - 7 Récapitulation	464

Chapitre IX

Les combinaisons

IX - 1 Présentation	465
IX - 2 Les combinaisons du marqueur <i>a</i>	465
IX - 2. 1 <i>A</i> comme modalité principale	466
IX - 2. 2 <i>A</i> en fonction secondaire.....	468
IX - 3 Les combinaisons du marqueur <i>kola</i>	469
IX - 3. 1 <i>kola</i> en modalité principale	469
IX - 3. 2 <i>kola</i> en fonction secondaire	471
IX - 4 Les combinaisons du marqueur <i>troa</i>	472
IX - 4. 1 <i>Troa</i> en modalité principale	472
IX - 4. 2 <i>Troa</i> en fonction secondaire	473
IX - 5 Les combinaisons du marqueur <i>hna</i>	473
IX - 6 Les combinaisons du marqueur <i>ka</i>	476
IX - 7 Les combinaisons du marqueur <i>hě</i>	479

IX - 8 Combinaisons multiples	483
IX - 9 Combinaisons impossibles	486
IX - 9. 1 <i>Hna</i> est incompatible avec <i>Kola</i>	486
IX - 9. 2 <i>KA</i> est incompatible avec <i>A, Kola, Hna</i>	486
IX - 9. 3 Incompatibilité contextuelle de <i>Ka</i> avec <i>Hë</i>	486
IX - 9. 4 <i>Hë</i> est incompatible avec <i>Hi</i> et <i>Kö</i>	487
IX - 9. 5 De l'incompatibilité de <i>Hë</i> avec <i>Hö</i>	489
Conclusion sur l'analyse des marqueurs (deuxième partie)	491

TROISIÈME PARTIE : LES STRUCTURES D'ACTANCE

Chapitre X

Structures d'actance et indices actanciels

X - 1 Présentation	497
X - 2 Introduction	498
X - 2. 1 La notion d'actant	498
X - 2. 2 La coalescence	500
X - 3 Éléments de la relation d'actance en <i>drehu</i>	507
X - 3. 1 Procès monovalents monoterme et procès monovalents combinés.....	508
X - 3. 2 Forme combinée référentielle et forme combinée non référentielle.....	509
X - 3. 3 Les relateurs comme indices d'une opération de repérage	513
X - 3. 3. 1 Les relateur <i>i</i> et <i>ne</i>	513
X - 3. 3. 2 Les relateurs complexes	517
X - 3. 3. 3 Les relateurs irréguliers	520
X - 3. 4 <i>-n(e)</i> indice actanciel <u>vs</u> <i>ne</i> relateur <u>vs</u> <i>-n(e)</i> relateur fossilisé.....	521
X - 4 Les structures d'actance	527
X - 4. 1 Principes généraux	527
X - 4. 2 Quelques morphèmes autonomes.....	531
X - 4. 2. 1 Le marqueur actanciel <i>kola</i>	531
X - 4. 2. 2 Le marqueur actanciel <i>hne(n/ i)</i>	536
X - 4. 2. 3 Le marqueur actanciel <i>kowe / koi</i>	540
X - 4. 3 Opérations et opérateurs de diathèse	541
X - 4. 3. 1 <i>i</i> indice actanciel objet préfixé	542
X - 4. 3. 2 <i>i...</i> comme opérateur de diathèse	545
X - 4. 3. 2. 1 L'expression du réfléchi	548
X - 4. 3. 2. 2 L'expression de l'accompagnement : <i>i...sai</i>	548
X - 4. 3. 2. 3 L'expression de la réciprocité avec <i>i...keu(n)</i>	550
X - 4. 3. 2. 4 L'expression de l'allégeance : <i>i ... thenge</i>	552
X - 4. 3. 3 Le causatif : <i>a...n</i>	554
X - 4. 4 Agencements en fonction du marqueur AM choisi	557

X - 4. 4. 1 Les agencements dans une principale	558
X - 4. 4. 1. 1 Avec le marqueur <i>a</i>	558
X - 4. 4. 1. 1. 1 Procès monovalents	558
X - 4. 4. 1. 1. 2 Procès divalents.....	559
X - 4. 4. 1. 1. 3 Procès trivalents.....	561
X - 4. 4. 1. 2 Avec le marqueur <i>kola</i>	562
X - 4. 4. 1. 2. 1 Procès avalents	562
X - 4. 4. 1. 2. 2 Procès monovalents	563
X - 4. 4. 1. 2. 3 Procès divalents	564
X - 4. 4. 1. 2. 4 Procès trivalents	565
X - 4. 4. 1. 3 Avec le marqueur <i>troa</i>	566
X - 4. 4. 1. 3. 1 Procès avalents	566
X - 4. 4. 1. 3. 2 Procès monovalents	567
X - 4. 4. 1. 3. 3 Procès divalents	568
X - 4. 4. 1. 3. 4 Procès trivalents	569
X - 4. 4. 1. 4 Avec le marqueur <i>hna</i>	570
X - 4. 4. 1. 4. 1 Procès avalents	570
X - 4. 4. 1. 4. 2 Procès monovalents	570
X - 4. 4. 1. 4. 3 Procès divalents.....	571
X - 4. 4. 1. 4. 4 Procès trivalents	571
X - 4. 4. 1. 5 Avec le marqueur <i>ka</i>	572
X - 4. 4. 1. 5. 1 Procès monovalents	572
X - 4. 4. 1. 5. 2 Procès divalents	573
X - 4. 4. 1. 6 Avec les marqueurs aspectuels <i>hë, hi, kö</i>	574
X - 4. 4. 1. 6. 1 Procès avalents	574
X - 4. 4. 1. 6. 2 Procès monovalents	574
X - 4. 4. 1. 6. 3 Procès divalents	575
X - 4. 4. 1. 6. 4 Procès trivalents	576
X - 4. 4. 2 Les agencements dans une subordonnée avec les marqueurs <i>ka, hna</i> et <i>troa</i>	577
X - 5 Conclusion	579
CONCLUSION	583
DOCUMENTS ANNEXES	589
RÉFÉRENCES DU CORPUS	597
BIBLIOGRAPHIE	599
TABLE DES MATIÈRES	611